I.B. Scotin Sculp

MŒURS DES SAUVAGES AMERIQUAINS, COMPARÉES AUX MŒURS DES PREMIERS TEMPS.

Par le P. LAFITAU, *de la Compagnie de Jeſus.*

Ouvrage enrichi de Figures en taille-douce.

TOME PREMIER.

A PARIS,

Chez SAUGRAIN l'aîné, Quay des Auguſtins, près la ruë Pavée, à la Fleur de Lys.
CHARLES ESTIENNE HOCHEREAU, à l'entrée du Quay des Auguſtins, à la deſcente du Pont S. Michel, au Phœnix.

MDCCXXIV.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROY.

Digitized by the Internet Archive
in 2016

https://archive.org/details/mursdessauvagesa01lafi

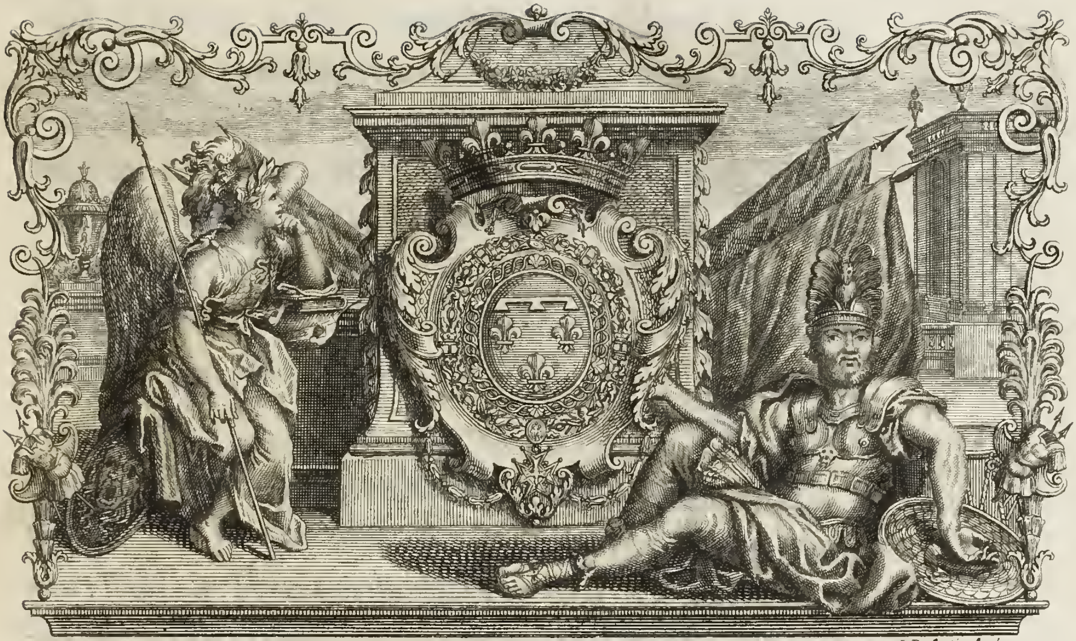

J. B. Scotin Sculp

A Son Altesse Sérénissime
Monseigneur le Duc d'Orleans,
Premier Prince du Sang.

Monseigneur,

L'Ouvrage que j'ai l'honneur d'offrir à Vôtre Altesse Serenissime, *est une peinture des Mœurs des Peuples du nou-*

veau-Monde. Ces Mœurs, & le parallele que j'en fais avec celles des premiers temps, ne présentent que des dehors ſauvages, & des Coûtumes barbares, qui ſont bien éloignées de la politeſſe de nôtre ſiecle & de nôtre Nation. Quel coup d'œil pour un Prince ſpirituel, d'un goût fin & délicat, dont les manieres ne reſpirent que la douceur, la bonté, l'humanité ?

Ce coup d'œil neanmoins, quelque rebutant qu'il paroiſſe d'abord, devient agreable par ſon contraſte, & par ſon oppoſition : Il a ſes beautés & ſes graces, comme les ombres dans un tableau, ou comme l'aſpect de certains païſages, dans leſquels ce que la nature a d'affreux ſe trouve adouci par un plaiſir qui ſe répand juſques ſur l'horreur même, & qui naît de la nouveauté du ſpectacle.

Mais quelque choſe de plus utile encore, MONSEIGNEUR, *& de plus digne de vos regards, c'eſt que ſous ces apparences incultes & groſſieres, vous verrez par-tout chez ces Peuples un amour pour la Patrie gravé dans les cœurs, une paſſion naturelle pour la gloire, une grandeur d'ame, non ſeulement à l'épreuve du péril, mais même au-deſſus du malheur; un ſecret*

impénetrable dans leurs deliberations ; & , quand il s'agit d'executer, un mépris de la mort né avec eux, & fortifié par l'éducation. Toutes ces qualités, MONSEIGNEUR, *dont vous trouverez le principe en vous-même, n'échaperont certainement ni à vôtre pénetration, ni à vos eloges.*

C'est par la connoissance des hommes que l'Auguste Prince de qui vous tenez le jour, est devenu, si j'ose le dire, superieur à l'homme même ; il connoissoit à fond nos Voisins & les Peuples les plus reculés : il avoit étudié les principes de leur Gouvernement, leurs mœurs, leurs maximes, leurs usages, le caractere dominant de chaque Nation ; & entrant ensuite dans le detail des hommes, il voyoit ces ressorts si imperceptibles & si cachés, qui les font mouvoir ; n'ayant besoin pour les gouverner que de la ressource qu'il trouvoit dans leurs cœurs, il faisoit servir leurs vertus, leurs talents, leurs vûës particulieres, leurs passions, leurs défauts même à l'accomplissement de ses desseins, & à l'avantage de l'Etat.

Vous commencez, MONSEIGNEUR, *par les mêmes voyes qui l'ont conduit à tant de gloire. On remarque en vous le même désir d'apprendre & de connoître, même discernement, même amour*

pour les Lettres humaines, & pour les beaux Arts; jusques dans ses amusemens heroïques, vous retracez ce Prince Auguste, & vous développez le génie que vous avez reçû de lui. Pénetré comme lui d'un respect & d'une tendresse sans bornes pour le Roy, on vous voit, assidu sur ses pas, faire toute vôtre joye de lui plaire, toute vôtre gloire de lui obéïr, & recuëillir, en l'imitant, le fruit des exemples & des leçons qu'il a reçûës de vôtre illustre Pere. Vous mettez à profit le bruit de la Cour & le silence du Cabinet, on Vous y voit attaché sur un Livre, vous plaire par un goût secret à lire les actions des grands Hommes, & mettre déja du rapport entr'eux & Vous par vos sentimens.

C'est un de ces momens de retraite, MONSEIGNEUR, *que j'ose vous demander pour mon Ouvrage. Je me flatte de vous y offrir un spectacle qui sera suivant vôtre cœur; c'est celui de la Religion que vous respectez & que vous aimez; Vous la verrez,* MONSEIGNEUR, *sortir pure des mains de Dieu, défigurée ensuite par l'obscurité des siecles, & par la corruption des hommes, mais triompher pourtant de l'une & de l'autre, & trouver dans leurs erreurs même de quoi prouver son existence, sa verité, son unité. Puisse,* MON-

SEIGNEUR, *cette Religion, qui est aujourd'hui le principe de toutes vos actions, leur donner toûjours un nouvel éclat, un nouveau merite, & attirer sur Vous toute sorte de prosperités. Ce sont les vœux que formera toute sa vie, celui qui a l'honneur d'être avec le plus profond respect,*

MONSEIGNEUR,

DE VÔTRE ALTESSE SERENISSIME,

Le très-humble & très-obéissant serviteur, Jos. Fr. LAFITAU, de la Compagnie de Jesus.

TABLE DES CHAPITRES

Contenus dans le premier Tome.

I. DEsseïn & *plan de l'Ouvrage.* pag. 1

II. *De l'Origine des Peuples de l'Amerique.* 27

III. *Idée & caractere des Sauvages en general.* 103

IV. *De la Religion.* 108

V. *Du Gouvernement Politique.* 456

VI. *Des Mariages & de l'Education.* 535.

Fin de la Table des Chapitres du premier Tome.

EXPLICATION

EXPLICATION

DES PLANCHES ET FIGURES Contenuës dans le premier Tome.

FRONTISPICE.

LE Frontiſpice repréſente une perſonne en attitude d'écrire, & actuellement occupée à faire la comparaiſon entre pluſieurs monumens de l'Antiquité, Pyramides, Obeliſques, Figures Panthées, Médailles, Auteurs anciens, & entre pluſieurs Relations, Cartes, Voyages, & autres curioſités de l'Amerique au milieu deſquelles elle eſt aſſiſe. Deux Génies rapprochent ces monumens les uns des autres, lui aident à faire cette comparaiſon, en lui faiſant ſentir le rapport qu'ils peuvent avoir enſemble. Mais le temps à qui il appartient de faire connoître toutes choſes, & de les découvrir à la longue, lui rend ce rapport encore plus ſenſible en la rappellant à la ſource de tout, & lui faiſant comme toucher au doigt la connexion qu'ont tous ces monumens avec la premiere origine des hommes, avec le fond de nôtre Religion, & avec tout le ſyſtême de revélation faite à nos premiers Peres après leur peché, ce qu'il lui montre dans une eſpece de viſion myſterieuſe.

CARTE DE L'AMERIQUE. *pag. 27.*

PLANCHE I. *pag. 94.*

Fig. 1. Fable de l'origine des hommes ſelon les Iroquois.

2. Antique repréſentant Harpocrate, ayant une Tortuë entre ſes pieds, tiré du *Muſæum Romanum, de la Chauſſe. ſect. 2. Tab. 27.*

3. Venus de Pauſanias ſelon l'idée du Graveur. Il eſt probable que celle dont parle Pauſanias étoit ſymbolique comme la Diane d'Ephèſe.

4. Main hieroglyphique où la Tortuë eſt le ſymbole de la Terre, ainſi que l'explique le Pere Kirker, *Oedip. Ægypt. tom. 2. pag. 451. part. 2.*

5. Le Dieu Vichnou metamorphoſé en Tortuë, tel qu'il eſt adoré dans les Temples des grandes Indes.

6. Dragon engendré d'une Tortuë, & couvert d'une écaille de

Tortuë, pris du Livre de Kirker, intitulé, *China illustrata*, *pag. 137. Fig. I.* On y a ajoûté une Sphere pour donner une intelligence plus claire de la fable Chinoise.

Les deux Planches suivantes représentent les principales Nations Barbares de l'Amerique. On en a pris les Figures dans les plus anciens Auteurs des Relations.

PLANCHE II. *pag. 133.*

Fig. 1. Hurons & Iroquois, homme & femme. 2. Algonquin & Algonquine. 3 Eskimaux, homme & femme. 4. Peuples du Groenland & de la Nouvelle Zemble.

PLANCHE III. *pag. 105.*

Fig. 1. Caraïbes des Antilles, homme & femme 2. Acephales de l'Amerique Meridionale. 3. Bresiliens. 4. Floridiens. 5. Virginiens

PLANCHE IV. Origine & progrez de l'Idolatrie. *pag. 108.*

Fig 1 Commencement de l'Idolatrie représenté dans les pierres amoncelées : dans les pierres Cubiques, Pyramidales, Coniques : dans les Hermés ou Termes de bois ou de pierre, & dans les arbres, chargés de dons, de Guirlandes, de Festons & de Couronnes.

Progrez de l'Idolatrie dans les Figures symboliques & Panthées.

Fig. 2. Diane d'Ephèse. *La Chausse. Mus. Rom. sect. 2. Tab. 11.*

3. Isis Mammosa entourée des Symboles des quatre Elémens. *La Chausse sect. 1. Tab. 34.*

4. Déesse de Syrie. *Montfaucon. tom. 1. part. 1. Pl. 5. pag. 18 Fig. 2.*

5. Figure Panthée de la Fortune ou de la jeune Isis avec ses Symboles, tenant une corne d'abondance, d'où sortent en buste Osiris & la vieille Isis, Types de nos premiers Peres. *La Chausse. Mus. Rom. sect. 2. Tab. 24.*

6. *Diana triformis*, symbole de la Trinité. *La Chausse. sect. 2. Tab. 14.*

7. Idole des Indes & du Japon, autre symbole de la Très-Sainte Trinité. *Kirker. Chin. Illustr. pag. 138. & Oedip. Ægypt. tom. 1. p. 410.*

PLANCHE V. Figures symboliques de l'Antiquité, paralles à celles des Indiens. *pag. 140*

Fig. 1. Isis assise sur une fleur de Lotos. *La Chausse. Mus. Rom. sect. 7. Tab. 23.*

2. Pussa ou Isis symbolique des Chinois, assise sur une plante en forme d'Heliotrope. *Kirker. Chin. Illustr. pag. 141.*

3. Figure symbolique du Soleil, tirée d'un Antique trouvé à Rome dans la voye Appienne, expliqué par Tristan. *Commentaires historiques. tom. 3. p. 121.*

4. Autre Image de Pussa ou de l'Isis des Chinois. *Kirker. Chin. Illustr. p. 140.* Le même Pere Kirker *au tome 1. de son Oedipe pag. 416.*

dit que c'est une figure du Dieu Amida des Japonois, parallele à Harpocrate.

PLANCHE VI. Culte de Vesta, ou du feu sacré. *p. 167.*

Fig. 1. Temple, Autel, feu de Vesta, & Vestales actuellement occupées aux fonctions de leur ministere. *Thomas Hyde Relligio Veter. Persarum. cap. 7. Tab. 4. Fig. 1.*

2. Temple des Gaures ou Guebres descendans des anciens Persans. *Thom. Hyde. cap. 29. Tab. 8.*

3. Temple de Natchez à la Louisiane dont il est parlé, *pag. 167.*

4. Médaille de Faustine, où Vesta est représentée par le feu sacré qui brûle sur son autel. *Juste Lypse. tom. 3. de Vestâ & Vestalib. pag. 602. Col. 2.*

PLANCHE VII. Sacrifices. *pag. 180.*

1. Sacrifice des premiers nez chez les Floridiens, expliqué à la *pag. 181.*

2. Sacrifice de la dépoüille d'un cerf, à la Floride. 3. Caraïbe offrant la Cassave & l'Ouicou, à un poteau érigé en titre ou symbole de la Divinité.

Dans les Planches 8. & 9. sont représentés les Instrumens de Musique de la premiere Antiquité, mis en parallele avec ceux des Ameriquains.

PLANCHE VIII. *pag. 212.*

Fig. 1. Sistre d'Anubis changé en Sphere par Kirker. *Obelisc. Pamph. p. 294.* 2. Vrai Sistre d'Anubis dans Boissard & dans Montfaucon, & tel qu'on le voit dans la *Planche 9. Fig. 1.* 3. Sistre commun & ordinaire. *Oiselius in Thesaur. Num. Tab. 117.* 4. Maraca ou Sistre des Bresiliens. 5. Chichikoué ou Sistre des Sauvages de l'Amerique Septentrionale. 6. Tortuë ou Sistre des Iroquois, Hurons & Sauvages Septentrionaux, parallele à la Lyre d'Apollon. 7. Rhombe des Lamas tiré de Kirker. *Chin. Illustr. Fig. 4. pag. 67.* 8. Rhombe ou Sistre quarré, tiré du monument que j'ai fait graver dans la *Planche 9. Fig. 2.* 9. Sistre des Anciens qu'on voit plus en petit dans la *Figure 12.* de cette même Planche entre les mains d'Isis. 10. Joüet d'enfant parallele aux Sistres des Anciens & des Ameriquains. 11. Rhombe de Clatra qu'on voit entre les mains de la Déesse, *Fig. 13.* de cette même Planche. 12. Monument tiré de l'*Harpocrate de Cuperus, pag. 35.* où l'on voit Osiris, Harpocrate, & Isis, tenant de la main gauche un Sistre, semblable à celui de la *Figure 9.* 13. Monument entier de la Déesse Clatra, tel que l'a représenté Spon *in Miscell. Erudit. Antiquit. sect. 3. p. 87.* 14. La même Déesse Clatra déguisée dans Montfaucon, *tom. 1. Planche 53. p. 166.* J'aurois encore fait graver une Médaille de Commode, si j'avois eu de la place; elle est dans Du Choul. *Religion des anciens Romains, pag. 307.* On y voit un Egyptien tenant un Rhombe com-

me celui de l'Anubis. *Fig. 1. Planche 9.* La Figure du Rhombe est ellyptique & très-parfaite.

PLANCHE IX. *pag. 216.*

Fig. 1. Anubis tenant le Rhombe. *Boissard tom. 4. Planche 78. Montfaucon. Antiquité expliquée, tom 2. Planche 128. pag. 14. Fig. 1.* 2. Ceremonie de Religion concernant un enfant au berceau. On y voit un Prêtre d'Isis & deux hommes, dont l'un tient un Rhombe où sont gravées les Figures du Soleil & de la Lune, dont on a donné la Figure plus en grand dans la *Planche 8. num. 8.* Ce monument est tiré de Jean Alstorphe. *de Lectis Veterum, pag. 85.* 3. & 4. Antiques où sont représentés des Tortuës entieres parmi les symboles de Mercure. *Montfaucon. tom. 1. part. 1. Planche 72. pag. 130. Fig. 3. 4. 6.*

5. Médaille où l'on voit une Tortuë entiere derriere la teste d'une Muse. *Montfaucon. tom. 1. part. 1. Planche 59. pag. 114. n. 10.* 6. Mercure Gaulois ayant une Tortuë entiere à ses pieds. *Montfaucon. tom. 2. Planche 189. pag. 418.* 7. Huron Jongleur ou Devin, parallele au Mercure Gaulois, *tiré du Frontispice du grand Voyage des Hurons du Frere Sagard Recollet.*

Les Planches 10. & 11. représentent plusieurs figures de Serpens symboliques.

PLANCHE X. *pag. 228.*

Fig. 1. Cette figure est un monument antique, qui est à Rome dans le Palais Matthei, & qui nous est donné par Kirker. *Obelisc. Pamphil. p. 226. Fig. 4.* On y voit l'Osiris des Heliopolitains debout, tenant de la main droite un bâton surmonté de la figure d'un homme, & de la gauche un bouquet à trois fleurs. A ses pieds sont deux oiseaux. Isis son épouse ayant une couronne sur la tête, sort de terre à mi-corps, avec deux de ses enfans, dont l'un est représenté comme Argus, ayant le corps tout parsemé d'yeux. Ces trois Figures sont entourées de deux serpens. On ne peut expliquer ces symboles que par des conjectures; mais il me paroît bien probable qu'elles font allusion à l'origine des hommes.

Fig. 2. Le Dieu Taurus, Apis ou Serapis, dont les cornes forment un Globe, où sont peints Osiris & Isis sous la forme de moitié hommes & moitié serpens. *Kirker. Obelisc. Pamphil. pag. 261. Mensa Isaiaca Oedipi Ægyptiaci. tom. 3. pag. 78.* Apis n'a point ici la Croix Hermetique penduë au col, mais plusieurs Auteurs disent, ainsi que je l'ai remarqué, que Serapis avoit cette Croix penduë au col, ou gravée sur la poitrine.

3. Médaille très-curieuse de Julien l'Apostat. Elle se trouve dans le Trésor d'Oiselius, *Tab. 47. Médaille 7.* & représente Isis & Osiris sous la forme de moitié hommes & moitié serpens, tenant un vase d'où sort un serpent, sous lequel est figuré leur fils Horus,

4. Monument tiré des Recherches de Spon, *Dissert. 31. pag. 539.* Il nous met sous les yeux Esculape & Hygeïa, ainsi que le porte l'Inscription ΑΣΚΛΗΠΙΩΙ ΣΩΤΗΡΙ ΚΑΙ ΥΓΕΙΑ. Esculape y est sous la forme d'un serpent avec la tête d'homme. Hygeïa tient de la main gauche une torche, & de la droite un vase dans lequel elle présente à boire ou à manger à Esculape. Ces deux Divinités ont le boisseau sur la tête à la façon des Divinités Egyptiennes, & il est très-probable, ainsi que le conjecture M. Spon, que c'étoient chez eux Isis & Serapis, c'est-à-dire, la jeune Isis & Horus son fils. Hygeïa étoit la Déesse de la santé, & la même que la Dea Salus, ou la bonne Déesse des Romains.

5. Isis & Osiris se voyent encore ici avec la fleur de Lotos sur la tête, mais sous la figure entiere de serpens, à l'exception néanmoins d'Isis qui a un sein de femme, ce qui lui a fait donner le nom d'*Isis Mammosa.* La Médaille est dans Spanheim, *Dissert. 6. pag. 306.*

6. 7. 8. & 10. Médailles des Crétois faisant allusion aux Orgies de Jupiter Sabazius. Dans la premiere des quatre sont deux serpens entortillés par en bas, & sur lesquels on voit un Jupiter debout, tenant un foudre d'une main, & un Aigle de l'autre, avec ces paroles, ΚΥΔΑΣ ΚΡΗΤΑΚΧΑΣ. Dans la quatriéme, n. 10 qui est le revers de la premiere, est représenté le panier des Orgies appellé *Cysta* avec le Serpent initié. *Beger, de num. Serpentif. Cretens. pag. 5.* La seconde, n. 7. est la plus curieuse; car elle représente en même temps le panier des Orgies, le serpent & Erycthon enfant, tel qu'Antigone Carystien rapporte qu'il fut trouvé dans le panier de Pallas par les filles de Cecrops. Cette Médaille est de Gordien Pie, frappée à Magnesie, Ville Asiatique & Colonie des Crétois. Elle est dans Spanheim, *Dissert. 9. p. 655.* Il y en a encore une autre plus magnifique dans Tristan, *Comment. hist. tom. 2. p. 196.* frappée aussi à Magnesie sous l'Empire de Caracalla. On y voit le panier des Orgies avec un Serpent, ou, comme dit Tristan, un Autel surmonté d'une pomme de pin : au-dessus de l'Autel est une espece de Table sur laquelle est assis Erycthon, si ce n'est le Jupiter Sabazius; trois Corybantes armés, & dansant la Pyrrhique, occupent le reste de la Médaille, autour de laquelle on lit, ΕΠ. Μ. ΑΛΛΟΥ ΕΠΙΚΡΑΤΟΥΣ, & dans l'Exergue, ΜΑΓΝΗΤΩΝ.

8. Médaille d'Auguste frappée en Créte selon l'opinion d'Albert Rubenius. La Victoire tenant d'une main une palme, & de l'autre une couronne, s'y montre debout sur le panier des Orgies, entre deux serpens entortillés, qui s'élevent jusqu'à elle. *Beger, de num. Serp. Cretens. pag. 7.*

9. Revers d'une Médaille de Lucius Verus dans les Recherches de Spon, *Dissert. 31. p. 525.* Elle représente Esculape sous la figure

d'un Serpent à tête d'homme. On voit ailleurs d'autres figures semblables d'Osiris & d'Esculape. Il y en a deux Médailles frappées à Nicomédie, dans Spanheim, *Dissert. 4. pag. 216.*

II. Médaille d'Antonin Pie. *Medaglioni Di Carpegna. p. 56.* Elle représente Cerés ou Cybéle dans son char traîné par des serpens, avec l'Inscription, ΘΕΑ ΔΗ ΜΗΤΡ.

PLANCHE XI. *pag. 233.*

Fig. 1. Hercule tuant un monstre, moitié homme & moitié serpent. *Montfaucon. tom. 1. Fig. 2. Pl. 127. pag. 210.* Dans Patin, *de Num. Imp. p. 206.* on trouve une Médaille d'Hadrien approchante, c'est une Minerve qui combat un Triton ou un monstre, moitié homme & moitié serpent.

2. Ce monument est pris de Spon, *in Miscell. Erudit. Antiq. sect. 9. p. 306. Tor. 1.* & se trouve dans l'Antiq. Expliq. de Montfaucon. *Tom. 1. Pl. 132. p. 218. Fig. 5.* M. Spon conjecture qu'on y voit Circé avec la coupe enchanteresse, l'arbre du jardin des Hesperides, & Hercule tenant le Cerbere enchaîné. Pour peu qu'on veüille comparer toutes ces figures ensemble, on pourroit peut-être conjecturer qu'elles ont rapport à la chûte de nos premiers Peres, & à la réparation du Genre Humain. Il est peut-être plus probable que cette femme qui tient une boëte, & non pas une coupe, est Pandore la premiere de toutes les femmes. L'arbre gardé par un Dragon, est une figure de l'arbre du fruit défendu conservé dans le Paradis Terrestre. Le Dragon est le Type de celui qui séduisit Eve. J'ai déja dit ce que signifioit Hercule domptant le Cerbere, & comment il étoit la figure du Liberateur victorieux du peché & de l'Enfer.

3. Agathe du Cabinet du Roy très-singuliere, prise de l'Histoire de l'Académie Royale des Inscriptions & belles Lettres. *Tom. 1. pag. 273.* On y reconnoît Jupiter avec son manteau, tenant un foudre d'une main, & appuyant son pied gauche élevé sur un rocher, le long duquel on voit la Chévre Amalthée; Minerve d'un autre côté armée d'un casque, mais sans Egide, & vêtuë d'une robe longue, semble montrer du doigt ou le serpent qui est à ses pieds, ou un sep de Vigne, mariée à un arbre qui s'éleve entre ces deux Divinités, & sur lequel on distingue des raisins, & deux oiseaux trop petits pour pouvoir être discernés, mais qui sont, sélon les apparences, l'Aigle consacrée à Jupiter, & le Hibou connu pour l'oiseau de Minerve. Au bas dans une espece d'Exergue, sont gravés deux Chevaux & deux Lions, & un Taureau dont il ne paroît que la tête posée ou Tarée de front, pour m'expliquer en termes de Blason. Mais ce qui rend cette Agathe plus précieuse, c'est l'Inscription Hébraïque gravée tout autour de la pierre sur le biseau. On y lit ces paroles du Chap. 3. de la Genese: *La femme considera que le fruit de cet arbre étoit bon à manger, qu'il étoit beau & agréable à la vûë.*

M. Oudinet sçavant Académicien, qui avoit communiqué à l'Académie des Inscriptions & des belles Lettres cette Agathe en 1705. dit qu'il y avoit environ 20. ans qu'elle avoit été donnée au Roy après avoir été un temps immemorial dans une des plus anciennes Eglises de France, où elle passoit pour être la description du Paradis Terrestre, & l'histoire du peché d'Adam.

L'Académie qui ne jugea pas à propos de prendre Jupiter pour Adam, & Minerve pour Eve, convint sans peine de l'Antiquité & de l'autenticité du monument : mais elle jugea à propos de s'inscrire en faux contre la Légende, laquelle examinée de près, lui parut être d'un Hébreu très-moderne d'un caractere rabinique, peu correct & d'un mauvais burin. Et après avoir examiné differens sentimens sur ce que pouvoit signifier ce monument, ce qu'elle jugea plus vrai-semblable, fut qu'il regardoit simplement le culte de Jupiter & de Minerve à Athenes.

Sans blesser le respect qui est dû à un Corps aussi Illustre que l'est celui de M M. les Académiciens, on pourroit peut-être trouver quelque explication assez naturelle, & un rapport assez sensible des paroles écrites sur le contour avec la gravûre du dedans, & dans ce cas on auroit peut-être de la peine à recourir à la falsification du monument, en disant que cette Inscription a été gravée long-temps après coup.

Supposons neanmoins que la gravûre est assez moderne, il reste toûjours quelque difficulté ; car est-il probable que ceux qui ont été capables de mettre l'Inscription Hébraïque, ayent été d'une ignorance assez crasse pour ne pas connoître un Jupiter & une Minerve dans un temps où il restoit encore beaucoup de monumens du Paganisme ? Est-il rien qui les déterminât à les prendre pour Adam & Eve ; & devoient-ils juger qu'un orme sur lequel s'appuye une vigne, fût l'arbre du fruit défendu ? Non sans doute, & il est bien plus raisonnable de croire que n'ignorant pas la fable, ils ont prétendu que les fables même du Paganisme faisoient allusion aux verités de nôtre Religion, & que celle-ci en particulier avoit un rapport essentiel avec l'origine des hommes, avec la faute de nos premiers Peres & la réparation du Genre Humain.

J'expliquerois tout en effet dans ce sens. L'Exergue auquel on n'a pas fait assez d'attention, me détermine presque à cette explication. Il représente l'âge d'or ou l'état d'innocence, dans lequel les animaux les plus insociables, vivoient ensemble en pleine paix & sans se nuire. Il peut aussi représenter cet état d'union morale, où la grace du Redempteur devoit mettre les hommes, que la révolte des passions rendoit plus intraitables que les bêtes les plus incompatibles. L'Exergue ne peut gueres être expliqué autrement.

Cela étant, pour venir maintenant au corps de la Médaille ou des

la gravûre, soit que l'on prenne Jupiter pour l'Estre superieur, & Minerve pour la Sagesse increéée, soit qu'on regarde Jupiter comme le Jupiter des Orgies de Créte, ainsi que la Chévre Amalthée semble le désigner, & qui étoit le même que le Bacchus Sabazius ou l'Apollon Horus, & qu'on considere dans Minerve Rhée ou Dictynne, c'est-à-dire, la Vierge féconde qui devoit écraser la tête du Serpent infernal, on trouvera dans la Médaille la faute de nos premiers Peres, désignée dans l'arbre où le Serpent leur persuada de porter la main, & cette faute réparée dans le dessein de l'Incarnation, & dans la personne de ceux qui devoient y contribuer le plus, qui sont le Liberateur & sa sainte Mere, dont Jupiter & Minerve sont ici les Types. Ce qui paroîtra d'autant mieux fondé, que dans Arnobe il se trouve une Minerve qu'il fait mere de Jupiter.

J'ai déja fait voir dans les anciens noms de Minerve, p. 245. les rapports qu'elle a avec l'une & l'autre Até, ou pour mieux dire avec l'une & l'autre Eve. J'ajoûterai seulement qu'on voit une Médaille de Minerve avec le nom Α Θ Ε dans Thevet *Cosm. Univ. Liv. 18.* & qu'Heyschius donne le nom d'*Ada* à la Junon-Uranie, qui est la même que Venus Uranie, que la Déesse de Syrie, & que Minerve. On trouve aussi sur une Médaille le nom *Eva* à côté d'une tête de Minerve, au revers de laquelle est une Cybéle. Beger qui donne cette Médaille parmi celles du Peloponese, *Thresor de Brand. tom. 1. p. 443.* après avoir dit que cette Médaille a été frappée à Eva Ville de l'Arcadie, & qui peut-être avoit pris son nom de l'Evasme des Bacchantes, dit ensuite ces paroles : *Cum primâ mortalium matre id coincidit, quid autem hæc ad Arcades? Id inquit Dulodorus quod Bacchus, si Clementi Alexandrino fides; Evam enim, per quam non errori modo, sed ipsi morti via patefacta est, in Orgiis invocatam, ejus verbis apud Eusebium de preparatione Evangelicâ patet.*

4. Figure mysterieuse de la Divinité. *Montfaucon. tom. 1. part. 2. Pl. 215. p. 378. Fig. 1.*

5 Pallas avec son Egide. Additions de Gronovius aux pierres précieuses de Leonardo Agostini, *Planche 1.*

La Planche 12. concerne la jeune Isis ou la Vierge féconde.

PLANCHE XII. *pag. 236.*

La 1. Figure est prise du *Tome 3. de l'Oedipe de Kirker, p. 500.* Elle représente la jeune Isis, tenant dans une espece de cadre ou de tableau l'Image d'Horus Apollon son fils avec les symboles qui conviennent au Liberateur, ainsi que nous l'expliquerons plus bas à la Planche 16.

La Figure 2. est très-singuliere. Elle est tirée des Médaillons de Carpegne, *pag. 70.* & représente la même Isis allaitant le Dieu Apis ou Serapis. On peut dire aussi que c'est Cora ou Proserpine allaitant

laitant le Dieu Taurus, c'est-à-dire, Bacchus sous la forme d'un Taureau.

3. 6. & 7. Figures de la jeune Isis allaitant son fils. La premiere de ces trois est dans les Recherches de Spon. *Dissert. 28. pag. 465.* La seconde est dans Beger. *Thes. Brand. tom. 2. pag. 301.* La troisiéme est une Médaille d'Hadrien dans l'Harpocrate de Cuperus, *pag. 51.*

La 4^e^ & la 5^e^ Figure sont deux Monumens de l'Antiquité des plus magnifiques dans leur genre, & qui font le mieux à mon systême. La premiere des deux est dans Montfaucon, qui l'a mise au nombre des Abraxas, *Tom. 2. Planche 158. pag. 366.* Ce Pere se contente de dire que c'est une Isis. Il est vrai que c'est une Isis, mais l'Isis de l'Astronomie ancienne des Egyptiens, des Persans & des Indiens : l'Isis Constellation, l'Erigoné ou la Vierge du Zodiaque. L'Etoile qu'elle a sur le devant du front, détermine à la reconnoître pour telle. Elle tient trois épys de la main gauche. Elle en a trois autres à ses pieds dans un vase. De la main droite elle soûtient Horus son fils qu'elle allaite. Dans l'Exergue on lit le nom de Jao qui est le même nom chez les Anciens que le Jehova chez les Hebreux. Ces Figures étant trop nuës, la bienséance m'a obligé de les faire revêtir, ainsi que beaucoup d'autres.

La 4^e^ figure nous fait voir une Lampe antique dédiée à la Diane d'Ephèse, qui est la même que la jeune Isis. Le Tableau votif qui est ajoûté à cette Lampe, donne une explication plus claire de ce qui concerne cette Déesse des Asiatiques, & est une des preuves des plus autentiques de la distinction des deux Isis, & de la fécondité de la seconde, quoique Vierge. On y voit dans une gallerie Osiris & Isis l'ancienne, que je crois être nos premiers peres Adam & Eve. Osiris est distingué par le Boisseau, & Isis l'ancienne par la fleur de Lotos. La jeune Isis y est remarquable par le Croissant qu'elle a sur la tête, qui fait voir qu'elle est la même qui est marquée sous la Figure symbolique de la Diane d'Ephèse qu'on voit sur la Lampe même. A côté d'elle est son fils Horus. Dans ces quatre personnes est exprimé ce qu'il y a de plus essentiel dans la Religion. Les deux premieres ont causé la perte du Genre Humain, & les deux autres ont été l'objet des vœux de tous les siecles, parce que c'étoit en elles qu'il devoit être réparé. Cette Lampe est tirée de Montfaucon, *Tom. 5. part. 2. Pl. 169. pag. 220.*

Je pouvois encore faire graver ici trois Médailles très-curieuses, mais j'y ai fait attention un peu trop tard.

La premiere est dans Patin, *pag. 289.* représentant Cybéle, la Diane d'Ephèse, & Apis sous la forme d'un Taureau. On comprend assez ce que signifie cette Médaille après ce que j'en ai dit; & M. Patin se trompe en prenant Cybéle pour un Génie qui pré-

sente un Taureau pour le sacrifice ; car Cybéle avec sa tête couronnée de tours, est très-distinguée.

La seconde est une Médaille de Trajan, elle est dans Tristan, *Comment. Hist. tom. 1. pag. 409.* On y voit une Dictynne nuë, appuyée contre un rocher, tenant un enfant entre ses bras, & accostée de deux Corybantes armés, avec le mot *Dictynna* qui se lit tout entier au haut de la Médaille. Dictynne est la Diane des Crétois, & jamais la fable ne parle de Dictynne que comme d'une Vierge. Cependant la Médaille nous fait voir qu'elle est la même que la *Rhea*, ou la Mere des Dieux des Crétois, dont on voit aussi une Médaille de Decius dans Seguin. *Select. Num. Imp. pag. 188.* & que j'aurois aussi fait graver pour montrer le rapport de l'une & de l'autre. On doit donc conclure que la *Rhea* des Crétois n'est pas la vieille Cybéle, mais la jeune qui étoit Vierge & féconde tout ensemble. On doit conclure aussi par consequent que le Jupiter des Orgies Crétoises étant fils d'une Vierge, ne peut être que le Type du Liberateur.

La troisiéme Médaille est de Julia Soæmias mere d'Elagabale, elle est dans Tristan, *Tome 2. pag. 363* Venus Uranie ou Celeste, laquelle est toûjours Vierge selon les Anciens, y est représentée avec son fils, à qui elle représente un Globe surmonté d'une figure du Soleil.

La PLANCHE XIII. est distribuée en deux sujets. *pag. 250.*

Le 1. nous met devant les yeux l'idée des Anciens & des Indiens de l'une & de l'autre Inde au sujet des Eclypses & les cerémonies de Religion usitées en ces Occasions. Le second est tiré de l'Apocalypse. Le rapport qu'il a avec le premier sujet, est expliqué à la *pag. 251.*

La PLANCHE XIV. est distribuée en deux sujets. *pag. 302.*

Le premier représente les épreuves d'un Capitaine chez les Caraïbes, & le second celles d'un Chef ou Capitaine, expliquées à la *pag. 297. & suiv.*

PLANCHE XV. *pag. 344.*

Initiation finale d'un Devin Caraïbe.

Les deux Planches suivantes se rapportent au symbole de la Croix chez les Anciens avant la venuë de Jesus-Christ.

PLANCHE XVI. *pag. 442.*

1. Toute cette premiere ligne représente les differentes Figures de Croix qui se trouvent sur les Obelisques, excepté la seconde, qui est un caractere Chinois, lequel signifie le nombre de dix. *Kirker*,

Obelisc. Pamp. pag. 306. Le caractere Chinois & aussi pris la même *pag.* 233.

2. Quatre Figures de Divinités Egyptiennes tenant la Croix à la main, prises de la Table Isiaque qu'on trouve dans l'Oedipe de Kirker. *Tome 3. pag.* 78.

3. Monument Egyptien tiré de Paul Lucas, *Tom. 2. Liv. 4. pag.* 130. Ce monument est singulier. Horus Apollon y est assis tenant l'Equerre & le Lituë. Isis est debout derriere lui tenant la Croix Hermetique de la main droite; devant eux est un Egyptien qui paroît les invoquer. Au sommet est un Symbole de la Divinité représentée par un Globe aîlé, entouré d'un serpent à deux têtes mal formées, tout près desquelles on voit pendre deux Croix très bien marquées.

4. Main hierogliphyque du Cabinet de sainte Genevieve. Elle se trouve aussi dans Frideric Adolphe Lampe, *de Cymbalis Veter. pag.* 150. Cet Auteur prétend que ce sont des Cymbales, dont la poignée est une Croix très bien exprimée.

5. Prêtre Egyptien tenant une Croix. *La Chausse, Mus. Rom. Sect. Tab.* 36.

6. Croix Hermetique ou Isiaque du Pere Ath. Kirker, expliquée dans le sens de ce Pere; *Tom. 2. de l'Oedipe part. 2. pag.* 24.

PLANCHE XVII. *pag.* 444.

1. Horus Apollon avec ses symboles Hierogliphyques, qui sont une longue Croix surmontée d'une tête d'Eprevier symbole de la Divinité, avec l'Equerre symbole de la Royauté & de la Justice, & le Lituë ou Bâton augural, symbole du Sacerdoce. Cette Figure est prise de la Table Isiaque.

2. Prêtre Egyptien tenant un Autel tiré des Pierres de Leonardo Agostini; de l'Edition de Gronovius, *Pl.* 39.

3. Table du même Autel, détaillée plus en grand dans le même Auteur, *Pl.* 38. & où l'on voit les dons qui y sont offerts, sçavoir une corbeille au milieu, dans laquelle sont des fruits ou des pains en pyramide, deux gerbes de bled inclinées l'une vers l'autre, deux phioles à bec, contenant quelque liqueur, & surmontées d'une Croix. Dans le bas on voit une petite Coupe à ance pour boire la liqueur contenuë dans les phioles.

4. Deux Autels tirés de la bordure de la Table Isiaque, sur lesquels sont représentés deux vases sacrés surmontés d'une Croix. La liqueur coule du premier dans deux vases Nilotiques, un Egyptien aïant un genou en terre, tient à la main une coupe Nilotique qu'il semble tenir prête pour prendre de cette liqueur, ou pour faire une libation. Le second est exposé, ce semble, à la veneration entre deux bouquets de fleurs.

5. Veſtale avec un collier de pierres précieuſes, auquel eſt attaché une Médaille, où les pierres précieuſes ſont diſpoſées de maniere qu'elles forment une Croix. C'eſt un Antique qu'on voit dans Juſte Lipſe, *Tom. 3. de Veſtâ & Veſt. pag. 621.* Il ne reſte que les veſtiges des pierres du collier, & la Veſtale eſt ſans tête, mais le Graveur a jugé à propos d'y en mettre une de ſa façon.

6. Figure de Jupiter-Ammon ſous la figure d'un Belier, ayant un ſerpent ſur la tête, & une Croix Hermetique au col ſous la forme du T. *Spon, in Miſc. Erud. Ant. Sect. 9. pag. 306. Tor. 8.*

7. Canopus ſur un Griffon, qui tient ſa patte élevée ſur un Bouclier ſur lequel eſt une Croix. *Gemme di Leonardo Agoſtino, Tab. 205.*

8. Ptolomée Dionyſus ſous la forme d'un Bacchus, dont le Thyrſe eſt formé en Croix. *Voy Vaillant de Num Ptolem, p. 146.* Il ſe trouve dans le même Auteur, *pag. 162.* une Médaille plus petite du même Prince, ſemblable à la premiere.

9. Bacchante priſe d'une Urne cineraire qui ſe trouve dans Spon. *In Miſc. Erud. Ant. Sect. 2. tom. 1. pag. 29.* Cette Bacchante tient à la main droite une Médaille dans laquelle eſt gravée une Croix Iſiaque.

Les Figures, *Num. 10. 11. 12. 13.* ſont des Figures où l'on voit Aſtarté Déeſſe de Syrie, une longue Croix à la main. La Médaille, *Num. 10.* & d'Elagabale avec les paroles, *Colonia Aurelia Pia Metropolis Sidoniorum.* La Déeſſe y eſt repréſentée debout dans un Temple à quatre Colomnes, tenant une longue Croix à la main, au pied de laquelle eſt un homme en petit, & au côté gauche une Colomne ſur laquelle eſt une Victoire, dans la main gauche de laquelle, on voit une palme, & à la droite une Couronne qu'elle porte ſur la tête de la Déeſſe. Dans l'Exergue eſt un Autel & un coquillage mal formé, de ceux qui ont rendu Tyr & Sidon ſi célebres par le commerce des laines teintes en pourpre. *Vaillant, in Num. Imper. tom. 2. p. 126.* La Médaille, *Num. 4.* eſt de Julia Mammæa, avec l'Inſcription *Nerviæ Trajanæ Alexandrianæ.* Elle a été frappée à Boſtre en Arabie, comme il paroît par l'Exergue. Aſtarté s'y tient debout dans un Temple ſemblable à celui de la Médaille precedente; elle tient d'une main une grande Croix, & de de l'autre une Corne d'abondance : à ſes pieds ſont deux Centaures enflant deux Conques marines, ſemblables à celles qu'on peint entre les mains des Tritons. *Vaillant, tom. 2. pag. 187.* La Médaille, *Num. 13.* eſt de Salonina, avec l'Inſcription *Colonia Julia Auguſta felix.* Elle a été frappée à Berite, ainſi que l'Exergue le porte. Aſtarté y eſt peinte ſous la forme d'une femme debout ſur une prouë de vaiſſeau; d'une main elle releve ſa robe, & de l'autre elle tient une longue Croix; une Victoire ſur une Colomne étend

une Couronne ſur ſa tête. Cette Médaille a été mal priſe par le Graveur, elle eſt mieux dans Vaillant, *Tom. 2. pag. 353.*

La Médaille, *Num. 12.* eſt d'autant plus curieuſe, qu'elle eſt frappée aſſez long-temps avant la Naiſſance de Jeſus-Chriſt, comme le marque l'Ere Grecque qui s'y voit. Aſtarté y eſt debout ſur une Galere. De ſa main droite coule une roſée, ſymbole des biens qu'elle répandoit ſur les hommes ; de ſa gauche qu'elle paſſe derriere le dos, elle tient une longue Croix pommetée & des mieux marquées. Cette Médaille eſt d'Alexandre ſecond Roy de Syrie. Elle eſt dans Beger. *Theſ. Brand. tom. 2. p. 24.* M. Vaillant dans ſon Hiſtoire des Rois de Syrie, a deux Médailles ſemblables de Demetrius ſecond. Dans la premiere Aſtarté, le Boiſſeau ſur la tête, ſe tient debout étendant la main droite, & ſoûtenant de la gauche une longue Croix. On y lit ces paroles ſur le côté droit, Β Α. Δ Η. qui ſont les initiales des mots. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΔΗΜΗΤΗΡΙΟΥ. *pag. 272.* La ſeconde eſt à la *pag. 278.* La Déeſſe tête nuë, eſt debout ſur une galere, étendant le bras droit, & tenant une Croix de la main gauche qui eſt paſſée derriere ſon dos. Derriere elle ſont gravés quelques caracteres Syriaques ou Phéniciens.

14. Médaille d'Auguſte repréſentant le Bonnet du Souverain Pontife de la Déeſſe des Sidoniens, & un Sympule ; elle eſt frappée à Accis. Les quatre Lettres qui y ſont gravées, ſont les initiales des mots *Colonia Julia Gemella Accitana.* Vaillant, *Tom. 2. pag. 2.* Il y a encore d'autres Médailles ſemblables avec differentes Inſcriptions.

Je n'oublierai pas de dire qu'il y a dans Triſtan, *Tom. 2. pag. 338.* une Médaille d'Elagabale, où l'on voit la jeune Iſis, ou, comme il dit, la Déeſſe de Syrie, qui tient d'une main un Siſtre, & de l'autre une Croix Iſiaque que Kirker appelle *Anſata.* L'Auteur fait la réflexion que cette Croix & le cercle qui la tient, eſt le caractere Aſtronomique de la Planete de Venus, laquelle eſt la troiſiéme place qu'on avoit aſſignée dans le Ciel à la Vierge féconde, ce qui marque que Venus-Uranie & la Déeſſe de Syrie ſont la même Divinité. Cet Auteur paſſant enſuite à la conſideration de cette Croix, tombe dans la penſée de Marſile Ficin, & croit qu'elle fait alluſion au Myſtere de nôtre Redemption.

J'aurois pû encore faire graver des Etendarts Romains, au ſommet deſquels on voit des Croix très-bien formées, que Tertullien fait remarquer lui-même aux Gentils, ennemis de la Croix.

PLANCHE XVIII. *pag. 522*

Danſes Iroquoiſes, appellées *Te-Iennonniakoua* & de l'*Athonront*, expliquées à la page qui y répond.

PLANCHE XIX. *pag. 572.*

1. Cerémonies du Mariage. Deux femmes portant le bois de Mariage dans la Cabane du mari. *B.* Femme qui ſe promene dans le Village, portant ſon enfant dans un berceau derriere le dos.

Fin de l'Explication des Planches & Figures du premier Tome.

MŒURS DES SAUVAGES AMERIQUAINS, COMPARE'ES AUX MOEURS DES PREMIERS TEMPS.

Dessein & Plan de l'Ouvrage.

DEPUIS plus de deux siecles que l'Amerique a été découverte, & que la plûpart des Puissances maritimes de l'Europe y ont établi de nombreuses Colonies, beaucoup de Voyageurs nous ont peint le caractere & les mœurs des Ameriquains, & quantité de Sçavans se sont appliquez avec soin

à chercher dans les ténebres de l'Antiquité des traces de l'origine de ces Peuples.

Mais quelqu'exactitude que nous ſuppoſions aux Voyageurs qui ont publié leurs mémoires là-deſſus, il ſeroit difficile qu'ils euſſent tout recuëilli, & qu'il n'y eut pas encore à glaner après eux. On a acquis par la ſuite des temps des connoiſſances qu'ils n'avoient pas, & qu'ils ne pouvoient pas avoir; de ſorte que ſans leur faire tort, on peut entreprendre de travailler ſur ce ſujet, & ſe flatter de dire quelque choſe de plus détaillé, de plus curieux, & qui même ait la grace de la nouveauté.

Quant aux Sçavans qui ont traité de cette matiere, leurs Diſſertations n'ayant été faites que ſur des Mémoires imparfaits & ſuperficiels, ne pouvoient être que défectueuſes; leurs conjectures ſont ſi vagues & ſi incertaines, qu'elles font naître plus de doutes qu'elles n'en éclairciſſent; & les rapports qu'ils prétendent trouver entre les Langues Barbares & les Langues Sçavantes qui leur ſont connuës, ſont fondez ſur des mots ſi eſtropiés, qu'on n'en peut tirer que des conſequences fauſſes.

Pendant cinq ans que j'ai paſſé dans une Miſſion des Sauvages du Canada, j'ai voulu m'inſtruire à fonds du génie & des uſages de ces Peuples, & j'y ai ſur-tout profité des lumieres & des connoiſſances d'un ancien Miſſionnaire Jeſuite, nommé le Pere Julien Garnier *, qui s'étant conſacré aux Miſſions

* Le P. Julien Garnier Jeſuite Miſſionnaire du Canada, eſt frere du R. P. Dom Julien Garnier Religieux Benedictin, connu par les Ouvrages qu'il a donnez au Public.

de ſon Noviciat, y a paſſé plus de 60. ans, & acheve de s'y conſommer dans les exercices d'un ſaint zele & d'une vie très-auſtere. Il a ſçû aſſez bien la Langue Algonquine qui eſt la plus étenduë de l'Amerique Septentrionale : mais il poſſede ſur-tout en perfection la Huronne & les cinq Dialectes des Iroquois, parmi leſquels il a preſque toûjours vêcu; c'eſt, dis-je, dans le commerce de ce vertueux Miſſionnaire avec qui j'étois très-étroitement lié, que j'ai comme puiſé tout ce que j'ai à dire ici des Sauvages.

J'ai lû auſſi les Rélations qui ont été données au Public en divers temps par differens Auteurs, & en particulier par les Miſſionnaires qui ont conſacré ces Miſſions par leurs travaux Apoſtoliques, dont quelques-uns même ont été aſſez heureux pour répandre leur ſang dans les cruels tourmens que leur ont fait ſouffrir les Barbares, au ſalut deſquels ils s'étoient dévoüez.

Je ne me ſuis pas contenté de connoître le caractere des Sauvages, & de m'informer de leurs coûtumes & de leurs pratiques, j'ai cherché dans ces pratiques & dans ces coûtumes des veſtiges de l'Antiquité la plus reculée; j'ai lû avec ſoin ceux des Auteurs les plus anciens qui ont traitté des Mœurs, des Loix, & des Uſages des Peuples dont ils avoient quelque connoiſſance; j'ai fait la comparaiſon de ces Mœurs les unes avec les autres, & j'avouë que ſi les Auteurs anciens m'ont donné des lumieres pour appuyer quelques conjectures heureuſes touchant les Sauvages, les Coûtumes des Sauvages

m'ont donné des lumieres pour entendre plus facilement, & pour expliquer plusieurs choses qui sont dans les Auteurs anciens. Peut-être qu'en mettant mes pensées au jour, je donnerai à ceux qui sont consommez dans la lecture de ces Auteurs, quelques ouvertures qu'ils pourront approfondir : peut-être aurai-je été assez heureux pour découvrir quelques veines d'une mine qui deviendra riche entre leurs mains. Je souhaite que s'élevant au-dessus de moi, ils voyent encore plus loin, & qu'ils veuillent donner une forme exacte, une juste étenduë à bien des choses que je ne fais qu'effleurer & toucher en passant. Quelques-unes de mes conjectures paroîtront légeres en elles-mêmes, mais peut-être que réünies ensemble elles feront un tout, dont les parties se soûtiendront par les liaisons qu'elles ont entre elles.

La science des Mœurs & des Coûtumes des differens Peuples a quelque chose de si utile & de si interessant, qu'Homere a cru devoir en faire le sujet d'un Poëme entier. Le but en est de faire connoître la sagesse d'Ulysse son Heros, lequel après le siége de Troye se voyant sans cesse éloigné d'Ithaque sa patrie par la colere de Neptune, profite des differentes erreurs de ses Navigations pour s'instruire des Mœurs des Nations, où les vents irritez l'obligent d'aborder, & pour prendre de chacune ce qu'elle a de bon & de loüable.

Ce n'est pas en effet une vaine curiosité & une connoissance stérile que doivent se proposer les Voyageurs qui donnent des Relations au Public,

& ceux qui aiment à les lire. On ne doit étudier les mœurs que pour former les mœurs, & il se trouve par-tout quelque chose dont on peut tirer avantage.

Le zele de Religion qui oblige un Missionnaire à passer au-delà des Mers, doit aussi lui servir de motif, & diriger sa plume, lorsque dans son loisir il travaille à mettre au jour les Découvertes qu'il y a faites, & les connoissances qu'il y a acquises. C'est-là la fin d'un Ouvrier Evangelique, c'est aussi celle à laquelle j'ai tâché de rapporter toute mon étude & tout mon travail.

J'ai vû avec une extrême peine dans la plûpart des Relations, que ceux qui ont écrit des mœurs des Peuples Barbares, nous les ont peints comme gens qui n'avoient aucun sentiment de Religion, aucune connoissance de la Divinité, aucun objet à qui ils rendissent quelque culte : comme gens qui n'avoient ni loix, ni police exterieure, ni forme de gouvernement ; en un mot comme gens qui n'avoient presque de l'homme que la figure. C'est une faute qu'ont faite des Missionnaires même & des gens de bien, qui ont écrit d'une part avec trop de précipitation de choses qu'ils ne connoissoient pas assez, & qui de l'autre ne prévoyoient pas les consequences fâcheuses qu'on pouvoit tirer d'un sentiment aussi défavorable à la Religion. Car quoique ces Auteurs se soient contredits dans leurs Ouvrages, & qu'en même temps qu'ils disent que ces Barbares n'ont ni culte ni divinité qu'ils adorent, ils disent aussi des choses qui supposent une divinité &

un culte reglé, ainſi que M. Bayle l'a obſervé lui-même; il en réſulte neanmoins qu'on ſe prévient d'abord de cette premiere propoſition, & qu'on s'accoûtume à ſe former une idée des Sauvages & des Barbares qui ne les diſtingue gueres des bêtes.

Or quel argument ne fournit-on point par-là aux Athées ? Une des plus fortes preuves que nous aïons contre eux de la néceſſité & de l'exiſtence d'une Religion, c'eſt le conſentement unanime de tous les Peuples à reconnoître un Etre ſuperieur, & à l'honnorer en quelque maniere, qui faſſe connoître qu'on ſent ſa ſuperiorité, & le beſoin qu'on a de recourir à lui. Mais cet argument tombe, s'il eſt vrai qu'il y ait une multitude de Nations diverſes, abruties juſqu'à ce point, qu'elles n'aïent aucune idée d'un Dieu, ni aucuns devoirs établis pour lui rendre le culte qui lui eſt dû; car de-là l'Athée ſemble raiſonner juſte, en concluant que s'il y a un monde preſque entier de Nations qui n'ont point de Religion, la Religion qui ſe trouve chez les autres, eſt l'Ouvrage de la Prudence Humaine, & un artifice des Legiſlateurs qui l'ont inventée pour conduire les Peuples par la Crainte mere de la Superſtition.

Pour rendre donc à la Religion tout l'avantage qu'elle peut tirer d'une preuve auſſi forte que l'eſt celle du conſentement unanime de tous les Peuples, & pour ôter aux Athées tout moyen de l'attaquer par cet endroit. Il eſt néceſſaire de détruire la fauſſe idée que ces Auteurs ont donnée des Sauvages, puiſque cette idée ſeule eſt le fondement d'un préjugé ſi deſavantageux.

Je ſçais que dans ces derniers temps on a voulu infirmer cette preuve du conſentement unanime des Peuples à reconnoître une Divinité, comme ſi ce conſentement unanime pouvoit être ſuſceptible d'erreur : mais les ſophiſmes & les ſubtilités de quelque particulier qui n'a point de Religion, ou dont la Religion eſt fort ſuſpecte, ne peuvent pas ébranler une vérité qui a été reconnuë par les Payens même, qui a été reçûë de tout temps ſans contradiction, & qu'on peut ſuppoſer comme un principe.

Il n'eſt donc queſtion que de prouver cette unanimité de ſentimens dans toutes les Nations, en montrant qu'en effet il n'en eſt point de ſi barbare qui n'ait une Religion, & qui n'ait des mœurs. Or je me flatte de rendre la choſe ſi ſenſible qu'on n'en pourra douter, à moins de vouloir s'aveugler au milieu de la lumiere.

Non ſeulement les Peuples qu'on appelle Barbares, ont une Religion ; mais cette Religion a des rapports d'une ſi grande conformité avec celle des premiers temps, avec ce qu'on appelloit dans l'Antiquité les Orgyes de Bacchus & de la Mere des Dieux, les myſteres d'Iſis & d'Oſiris, qu'on ſent d'abord à cette reſſemblance que ce ſont par-tout & les mêmes principes & le même fonds.

En matiere de Religion nous n'avons rien dans l'Antiquité prophane de plus ancien que ces Myſteres & ces Orgyes qui compoſoient toute la Religion des Phrygiens, des Egyptiens & des premiers Crétois, leſquels ſe regardoient eux-mêmes comme

les premiers Peuples du monde, & les premiers Auteurs de ce culte des Dieux, qui de chez eux avoient paſſé à toutes les Nations, & s'étoit répandu partout l'Univers.

Mais comme entre les Auteurs de cette Religion & ceux qui en ont écrit, il s'eſt écoulé pluſieurs ſiecles de ténébres & d'obſcurité : que ces Ecrivains n'ont paru que dans le temps de ſa corruption; & après qu'elle a été alterée par une multitude de fables ſans nombre, il leur a été impoſſible de remonter juſqu'au temps de ſon origine; ils nous ont fait d'Iſis & d'Oſiris, de Bacchus & de Cerès, & de quantité d'autres, des Légiſlateurs particuliers dont on a fixé les époques comme on a voulu; & ces époques dans l'idée commune, ſont non ſeulement beaucoup poſterieures à la Création du monde, mais même au Déluge.

Comme l'idée de cette Religion ne nous eſt venuë que du temps de ſa corruption, elle n'a jamais dû paroître que comme une Religion monſtrueuſe. En effet elle eſt enveloppée de toutes les ténébres de l'Idolatrie & de toutes les horreurs de la magie, ſources fécondes des plus grands crimes, des plus pitoyables égaremens de l'eſprit, & des plus grands deſordres du cœur.

Cette corruption cependant, quelque énorme qu'elle ſoit, n'eſt pas ſi generale, qu'on ne trouve dans le fonds de cette Religion corrompuë des principes contradictoirement oppoſez à la corruption, des principes d'une morale étroite qui demandent une vertu auſtere, ennemie du deſordre, & qui

ſuppoſent

ſuppoſent une Religion ſainte dans ſon origine, ſainte avant qu'elle ait été corrompuë; car il n'eſt pas naturel de penſer que la pureté de la morale ſoit née de la corruption & du vice, au lieu qu'il n'eſt que trop naturel de voir le vice & la corruption gâter & altérer les choſes les plus ſaintes.

Il ſe trouve outre cela dans cette Religion de la premiere Gentilité une ſi grande reſſemblance entre pluſieurs points de créance que la foy nous enſeigne, & qui ſuppoſent une revélation; une telle conformité dans le culte avec celui de la Religion véritable, qu'il ſemble que preſque tout l'eſſentiel a été pris dans le même fonds.

On ne peut nier cette reſſemblance & cette conformité. On trouve, par exemple, des veſtiges du Myſtere de la très-ſainte Trinité * dans les myſteres d'Iſis; dans les Ouvrages de Platon, dans les Religions des Indes, du Japon & des Mexiquains: on décou-

* Saint Juſtin, S. Clement d'Alexandrie, Euſebe de Ceſarée, S. Auguſtin & pluſieurs autres Peres de l'Egliſe, ont cru voir dans les Ouvrages de Platon quelque connoiſſance aſſez diſtincte du Myſtere de la très-ſainte Trinité. Ce Philoſophe avoit puisé cette connoiſſance dans les Livres de Mercure Triſmegiſte, dans les entretiens qu'il avoit eus avec les Prêtres Egyptiens, & dans la ſcience des Myſteres où il s'étoit fait initier. Ceux qui prétendent avoir une intelligence plus parfaite de la ſcience Hieroglyphique des Iſiaques, croyent y voir ce Myſtere compris ſous divers ſymboles, Cluverius l'a remarqué dans les Divinités des anciens Germains. Les Sçavans qui ont écrit ſur les Religions des Indes Orientales, diſent auſſi qu'il eſt figuré dans les trois principales Divinités de ce païs-là, Bruma, Vichnou & Routren. Il y a dans le Japon une Idole à trois têtes qui ſemble exprimer le même Myſtere. Acoſta aſſure qu'on en trouvoit des veſtiges encore plus marquez au Pérou. Il fait mention en particulier d'une Idole nommée *Tangatanga*, ce qui ſignifie, dit-il, un en trois, & trois en un, ſignification qui paroît être une expoſition claire & abregée de ce Myſtere.

vre plusieurs autres traits semblables dans la Mythologie payenne, ainsi que je le ferai voirdans la suite.

Pour ce qui est du culte, les saints Peres ont été eux-même frappez d'y voir cette ressemblance, non seulement avec ce qu'il y avoit d'essentiel dans la Loy Mosaïque, mais encore avec presque tous les Sacremens de la Religion Chrétienne, & ils n'ont trouvé à cela d'autre réponse, si ce n'est de dire que le Démon avoit toûjours affecté d'être le singe de la Divinité, & de se faire rendre le même culte que rendent à Dieu ses véritables Adorateurs. Ceux qui dans ces derniers temps ont parlé des Religions répanduës dans les Indes Orientales & Occidentales, ont montré cette conformité en suivant l'explication des saints Peres. Acosta en particulier, s'est trop étendu sur cette idée.

Cette conformité, & le peu de connoissance qu'on a des premiers siecles dont il ne reste aucuns monumens de l'Antiquité prophane qui ne soient posterieurs aux Livres de Moïse, ont fait dire que les Religions du Paganisme fondées par des Législateurs particuliers, avoient presque tout tiré de la Loy Mosaïque; & un des plus grands hommes de nôtre siecle a poussé la chose si loin, qu'il a entrepris d'expliquer toute la Mythologie payenne quant à la partie historique, & d'en rapporter tous les Dieux & toutes les Déesses à Moïse & à Sephora son épouse.

Je n'ignore point le respect qu'on doit au caractere & à la profonde érudition de l'Auteur de ce sentiment : mais quelque bonne intention qu'il ait eu,

& quelque avantage qu'il prétende en retirer contre l'impiété, en montrant que tous les Dieux de l'Antiquité n'étoient que des figures de Moïse, qui faisoit profession lui-même d'être un des plus humbles serviteurs du Dieu que nous servons ; il me semble que ce sentiment donne beaucoup de prise pour attaquer la Religion, favorise les Athées, & ceux qui peuvent prétendre que la Religion n'est qu'une invention purement humaine, & l'ouvrage de la politique.

Car s'il est vrai que toutes les Religions aïent copié Moïse, s'il est lui-même le type de toutes leurs Divinités, & le sujet de toutes les fables de la Mythologie ; il sera vrai aussi qu'avant Moïse, toute la Gentilité aura été sans Religion & sans Dieux. Il sera vrai de dire que pendant plus de 3000. ans, le monde, si l'on en excepte ce peu de Patriarches dont est sorti le Peuple choisi, aura vêcu dans ce parfait abrutissement que les Auteurs Payens supposent aux hommes avant le temps d'Isis & d'Osiris, de Jupiter & de Junon, de Cadmus & de Cecrops qui commencerent à les policer ; au lieu qu'ils vivoient auparavant comme des bêtes. Il sera vrai de dire que des Législateurs posterieurs à Moïse, profitant de son exemple, se seront servis de la foiblesse des hommes & de leur ignorance, pour les tenir en bride par une crainte servile pour des Dieux imaginaires qui n'auront rien au-dessus de l'homme, si c'est à Moïse que se rapportent tous ces Dieux : & qui est-ce qui garantira que Moïse lui-même n'a pas imposé aux Hebreux, s'il a été facile aux autres

Législateurs prophanes de séduire toute la Gentilité ?

Huet Demonstr. Evang. Init. Proposit. 4. &c.

Si ce sentiment étoit pris à la rigueur, de maniere » qu'en effet les Pheniciens, les Egyptiens, les » Perses, les Indiens, les Peuples de la Thrace, de » la Germanie, des Gaules, de l'Iberie, de l'Ame» rique même, mais sur-tout les Grecs & les Ro» mains, eussent fait leur Divinité de Moïse, & » bâti leur Religion sur le modele de la sienne, il ne seroit rien de plus aisé que de le détruire par l'Ecriture & par les Livres même de Moïse. Qu'on les lise, on y verra une Religion formée chez tous les Peuples dont il parle; en particulier chez les Egyptiens & chez les Chananéens avec qui il a eu plus de rapport. On y verra une Religion déja altérée & corrompuë chez ces mêmes Peuples. Quelle Idole éleverent les Israëlites dans le désert, pendant que Moïse s'entretenoit avec Dieu, & recevoit la Loy de ses mains ? Qu'étoit le Veau d'or, si ce n'est le Symbole d'Isis & une de ces Divinités monstrueuses de l'Egypte déja Idolâtre, qui engagea Dieu à retirer son Peuple de ce Païs de malediction où il auroit pû se corrompre ? Ce n'est pas seulement au temps de Moïse qu'il y avoit une Religion, & que cette Religion étoit alterée chez les Nations. Du temps d'Abraham, la Chaldée étoit sans doute infectée de l'Idolatrie lorsque Dieu lui commanda d'en sortir. Peut-être le Monde l'étoit-il déja, lorsque Dieu se détermina à le noyer par un Déluge.

L'étude que j'ai fait de la Mythologie Payenne,

m'a ouvert un chemin à un autre ſyſtême, & m'a fait remonter beaucoup au-delà des temps de Moïſe, pour appliquer à nos premiers Peres Adam & Eve tout ce que l'Auteur, dont je viens de parler, a appliqué à Moïſe & à Sephora. Ce ſyſtême qui paroîtra nouveau, quoiqu'il ne dût pourtant pas le paroître, me ſemble aſſez bien ſoûtenu ; & quoique je n'aye pas donné toute l'étenduë que je pouvois à mes conjectures, je me perſuade qu'on les trouvera aſſez ſolides, & que d'autres perſonnes plus capables pourront y en ajoûter d'autres qui fortifieront les miennes.

Je ne vois point qu'il puiſſe naître aucun inconvénient de ce ſyſtême, ni qu'on en puiſſe tirer aucune conſequence déſavantageuſe à la Religion. Dès qu'il s'agit de Religion, je fais profeſſion d'être ſi peu attaché à mes idées, que je ſuis prêt de retracter, & que je retracte d'avance toutes les conjectures dont on pourroit abuſer, ou qu'on pourroit prendre dans un mauvais ſens.

Mais bien loin de prévoir quelque inconvénient de ce ſyſtême, il me ſemble que j'y vois un avantage ſolide pour la Religion, & qu'il ôte aux Athées tout prétexte de dire qu'elle ſoit l'ouvrage des hommes.

Car ſi nos premiers Peres ſont l'objet principal de la Mythologie Payenne quant à la partie hiſtorique, ils ſont les premiers Légiſlateurs, les premiers Propagateurs de la Religion. Ainſi le Paganiſme concourt avec les Livres ſaints à nous démontrer que la Religion vient d'une même ſource.

Dans ce ſyſtême, on voit une Religion pure & ſainte en elle-même & dans ſon principe : une Religion émanée de Dieu qui la donna à nos premiers Peres. Il ne peut y avoir en effet qu'une Religion, & cette Religion étant pour les hommes, doit avoir commencé avec eux, & doit ſubſiſter autant qu'eux. C'eſt ce que la Foy nous enſeigne, & que la raiſon nous dicte.

Dans ce ſyſtême, on voit dès la création de l'homme une Religion & un culte formé & public, conſiſtant en beaucoup de traditions, de principes de vertu, d'obſervances & de cérémonies légales, ainſi que le comporte avec ſoi l'idée même de Religion & de la condition des hommes. Peut-on en effet s'imaginer que les hommes nez pour la ſociété, ayent vêcu pluſieurs ſiécles ſans culte public, & ſans d'autres obligations que celles que pouvoit impoſer à un chacun ſa dévotion particuliere? Cela n'eſt point probable. La Religion étant certainement le lien le plus fort, & qui peut le plus contribuer à les unir.

Il eſt facile dans ce ſyſtême de concevoir comment cette Religion ayant été donnée à nos premiers Peres, doit avoir paſſé de génerations en génerations comme une eſpece d'héritage commun à tous, & s'être ainſi répanduë par-tout, au lieu qu'on ne peut ſe perſuader qu'avec beaucoup de peine, qu'une Religion qui ſeroit née quelques ſiécles après le Déluge, & dont on devroit l'invention à un Peuple particulier, tel que ſeroient les Egyptiens, eut pû paſſer chez toutes les Nations, ſans en excepter

aucune, après que ces Nations auroient été séparées les unes des autres, comme elles le sont aujourd'hui, divisées d'interêt & d'inclination, plus portées à se faire du mal, qu'à se communiquer ce qu'elles pourroient avoir eu de bon.

Il est facile de concevoir dans ce systême, comment cette Religion pure & simple dans son origine, a pû s'altérer & se corrompre par la suite des temps; l'ignorance & les passions étant des sources qui empoisonnent les meilleures choses, & d'où naissent infailliblement le déreglement & le désordre. Nous en avons un exemple subsistant dans les Religions des Indes. Ces Religions sont toutes Hieroglyphiques: cela est encore manifeste; cependant combien de fables grossieres a inventé l'ignorance pour expliquer des Symboles dont ils ne sçavent plus la signification? Elles ont quantité de maximes qui portent à une morale très-austere; cependant quel alliage n'y trouve-t'on point de ces maximes avec la plus grande corruption de mœurs, autorisée par l'exemple des Divinités?

Il est aisé d'expliquer dans ce systême, comment, malgré l'altération de la Religion, malgré les changemens qui s'y sont faits chez les differens Peuples du monde, il s'y trouve néanmoins par-tout une certaine uniformité dans des fables qui ont rapport à la Vérité, dans certains points de la morale, & dans plusieurs observances légales, qui supposent des Principes semblables à ceux de la véritable Religion, & dont on peut tirer des argumens très-forts contre ceux qui l'ont alterée?

J'y trouve enfin un dernier avantage : c'eſt que de la maniere dont j'explique la Mythologie Payenne & la Théologie Symbolique, je rapporte les Symboles & les Hieroglyphes à la Divinité, aux principes de nôtre Religion, & non pas à une explication du Monde Phyſique, telle que l'ont donnée des Philoſophes Payens dans les derniers temps du Paganiſme, explications qui peuvent favoriſer l'impiété, & donner du crédit à un Atheïſme raffiné.

Les Athées peuvent objecter contre mes conjectures leur nouveauté, & dire que dans les explications que je donne de la Mythologie Payenne, j'établis un ſyſtême ſur une matiere très-obſcure en elle-même. Je pourrois m'inſcrire en faux contre cette nouveauté prétenduë, que je trouve fondée ſur les Auteurs que je cite, & ſur des conjectures très-probables. Il eſt vrai que je n'ai garde de donner mes conjectures pour des démonſtrations. Neanmoins, quoique ſimples conjectures, elles ne laiſſent pas de faire un argument très-fort & une eſpece de conviction, ſi on veut les réünir toutes ſous un même point de vûë. Mais eux-mêmes, quel fondement ont-ils pour établir leur ſentiment? Il n'eſt point de Légiſlateur des temps connus, qu'ils puiſſent citer comme premier Auteur d'une Religion, avant lequel on ne démontre qu'il y avoit une Religion reçûë. Il y en avoit une avant Numa chez les Romains. Moïſe, dont les Ecrits ſont antérieurs à tout autre Ouvrage que nous ayions, fait voir une Religion établie depuis l'origine du monde, ils ſont donc obligez d'avoir recours aux Légiſlateurs des

Nations

Nations qui vivoient dans ces ſiecles d'obſcurité, dont on ne peut fixer aucune époque, & qu'on regarde comme les temps de la fable, de qui par conſequent ils ne peuvent rapporter aucun fait, ni rien dire d'aſſuré : à ces Légiſlateurs que les Peuples ont regardé comme leurs premiers Fondateurs, que les Auteurs anciens appellent pour cette raiſon Autochthones, c'eſt-à-dire engendrez du limon de la terre, & que l'Antiquité payenne nous repreſente d'une maniere ſymbolique ſous la figure de moitié hommes & moitié ſerpens. Cela ſuffit-il pour fonder leur opinion ? non ſans doute, mais cela ſoûtient parfaitement bien la mienne ; car ces deux qualités ne peuvent manifeſtement convenir qu'à nos premiers Peres, ainſi que je l'explique.

Ce n'eſt pas ſeulement dans l'Article de la Religion que je fais voir que les Peuples de l'Amerique, regardez comme des Barbares, en ont une ; on en verra pluſieurs traits ſinguliers & curieux dans les autres Articles de leur Gouvernement, de leurs Mariages, de leurs Guerres, de leur Médecine, de leur Mort, Deüil & Sepulture ; de maniere qu'il ſemble qu'autrefois & dans les premiers temps, la Religion influoit en tout.

La matiere des Mœurs eſt une matiere vaſte qui embraſſe tout dans ſon étenduë, qui renferme bien des choſes diſparates, & leſquelles ont très-peu de rapport entre elles : c'eſt pourquoy il a

été très-difficile de les rassembler sous un point de vûë. Le parallelle continuel que je fais des Mœurs des Ameriquains avec celles des Anciens, a encore augmenté beaucoup la difficulté. Je n'ai pas laissé neanmoins d'y donner un certain ordre par la division que j'ai faite, en réduisant les principales choses sous certains titres, tels que la Table des Matieres les presente. Mais comme la plûpart de ces titres embrassent eux-mêmes beaucoup de matiere, j'ai tâché de garder une certaine méthode, enchaînant les choses de telle maniere, qu'elles se trouvent dans l'ordre qu'elles doivent naturellement avoir; & leur donnant une telle liaison, qu'elles paroissent suivre l'une de l'autre.

Je n'ai point jugé à propos de les diviser en Chapitres, en Sections & en Paragraphes pour ne point trop couper le fil de mon discours. Cependant pour soulager le Lecteur, qui est souvent bien aise de s'arrêter à quelque point fixe, quand la longueur l'ennuïe, j'ai mis quelques titres à la marge qui peuvent lui servir comme d'entrepôt. Dans la description des Mœurs des Ameriquains, le parallelle avec les Anciens est toûjours soûtenu, parce qu'il n'y a pas un seul trait des mœurs de ceux-là qui n'ait son exemple dans l'Antiquité. Quelques Articles qui concernent les Mœurs des Anciens, font naître incidemment une espece de Dissertation, lorsque ce qu'ils ont d'obscur ou de curieux, demande qu'on les développe. On trou-

vera peut-être quelques-unes de ces Dissertations un peu longues. J'ai fait ce que j'ai pû pour ne pas trop m'étendre : mais j'ai crû ou que je ne devois pas entamer une matiere, ou que je devois l'éclaircir. On sera dédommagé de la longueur si la découverte paroît nouvelle; & si la conjecture ou la preuve sont solides.

Je commence par l'Article de l'Origine de ces Peuples ; j'y examine si l'Amerique a été connuë des Anciens ? comment & par où elle a pû être peuplée ? en quel temps elle a pû l'être ? & quelles peuvent être les Nations qui s'y sont transplantées ? On ne peut avoir sur ce dernier point en particulier que des conjectures assez vagues dont j'apporte les raisons. Aussi mon dessein n'est-il pas de démêler tous ces Peuples Barbares pour rapporter chacun d'eux à un Peuple connu dans l'Antiquité. Mais, quoiqu'on pût apporter des conjectures assez probables de quelques-uns en particulier, ainsi que je le fais voir dans l'exemple des Iroquois & des Hurons, cette connoissance me paroît peu nécessaire ; & il suffit de montrer dans tout le détail des Mœurs des Ameriquains une si grande uniformité avec les Mœurs des premiers Peuples, qu'on en puisse inferer qu'ils sortent tous d'une même tige.

Après un caractere des Sauvages qui en donne une idée generale, j'entre dans le détail des Mœurs par l'Article de la Religion : j'y examine par ordre quel est l'objet de leur culte ; en quoi ce culte

consiste ; quelle en est la fin : & je finis par le jugement qu'on doit porter des vestiges de Judaïsme & de Christianisme, qu'ont trouvé en Amerique ceux qui en ont fait la premiere découverte. En tout cela, la Mythologie est tellement mêlée, qu'elle y fait un systême entier, où j'espere qu'on verra avec plaisir ce que j'y dis de la Theologie Symbolique des Payens, du Sabaïsme, du Polythéïsme, du culte de Vesta, des particularités des Sacrifices, des Ministres des Dieux, des Mysteres, des Initiations, de la Theurgie & de la Divination ; de l'Immortalité de l'Ame, & de son Etat après la mort.

Je fais succéder à l'Article de la Religion celui du Gouvernement Politique. De toutes les formes de Gouvernement, celle qui m'a paru la plus curieuse, est celle des Hurons & des Iroquois, parce qu'elle est la plus conforme à celle des anciens Crétois & des Lacedémoniens, qui avoient eux-mêmes conservé le plus long-temps les Loix & les Usages qu'ils avoient reçûs de la premiere Antiquité. Quoique cette forme de Gouvernement Olygarchique soit particuliere, la maniere de traiter les affaires est presque generale dans tous les Etats des Peuples Barbares : la nature des affaires presque la même, aussi-bien que leurs assemblées publiques, leurs festins & leurs danses.

Considerant ensuite les Sauvages plus en particulier, je parle de leurs Mariages, des Loix &

des Cerémonies qu'ils y obſervent ; de leur divorce, de l'éducation des enfans, & de leur jeuneſſe. La Religion peut en retirer un avantage ; car je crois y prouver aſſez bien, contre ce que pluſieurs Auteurs ont avancé, qu'il y a eu de tout temps des Loix que les hommes ont reſpectées, des cerémonies qu'ils ont pratiquées, des degrez de conſanguinité qu'ils ont prohibez. L'exemple d'Abraham que j'apporte, me paroît démonſtratif pour détruire l'erreur où nous ont jetté les Auteurs prophanes, en diſant que c'étoit une Loy chez les Egyptiens que les freres épouſaſſent leurs ſœurs. J'explique les cauſes de cette erreur par rapport à quelques autres Peuples particuliers, & je finis par la comparaiſon de l'éducation des Sauvages, avec ce qu'on trouve dans l'Antiquité de l'éducation dure des Crétois, des Lacedémoniens & des Perſes.

De-là paſſant à leurs occupations, je renferme ſous ce titre general pluſieurs matieres. Je parcours d'abord les occupations des hommes chez eux & dans leur domeſtique. J'y parle de leurs Villages, de leurs cabanes, de leurs habillemens & de leurs ornemens ; je traite enſuite de celles des femmes, qui ſemblent nées dans ces païs-là pour le travail, & qui ont la peine de l'Agriculture & de tous les ſoins du ménage. On trouve encore ici pluſieurs traits de l'Antiquité, qui ne ſont pas indifferens touchant la maniere de s'habiller, de s'orner, de mettre les peaux en œuvre, de ſe

peindre avec des couleurs inéfaçables, & d'autres qui ſont paſſageres ; touchant la premiere nourriture des Anciens, & la maniere de la préparer. J'y ai joint quelques recherches ſur le Tabac & ſur le Sucre, par rapport aux connoiſſances qu'en ont eu les Anciens, & les veſtiges que nous en trouvons dans les Auteurs.

Les occupations des Sauvages au dehors, ſont la Guerre, leurs Ambaſſades, leur Commerce, leur Chaſſe & leur Pêche.

La Guerre a pour tous les Sauvages des attraits ſi ſinguliers, qu'ils ſemblent naître & vivre pour elle ; elle eſt de toutes leurs paſſions celle dont ils font le plus de parade. L'Article que j'en ai fait eſt fort long, parce que j'y ai inſeré celui de leurs Voyages & de tout l'attirail de leurs courſes. J'entame cette matiere par les motifs qui leur rendent la Guerre comme néceſſaire. J'explique la maniere dont la Guerre ſe chante & ſe déclare, les préparatifs par terre ou par eau. Je parle enſuite de leurs armes, de l'ordre qu'ils gardent dans leur route, des précautions qu'ils obſervent en Païs Ennemi, de leur Campemens, de leurs Evolutions militaires, de la méthode qu'ils ont pour attaquer ou ſe défendre, ſoit en campagne, ſoit au ſiége des Places. Le reſte roule ſur le retour des Guerriers après leur victoire, leur conduite envers leurs priſonniers dans leur marche, la réception cruelle qu'on leur fait dans tous les Villages où ils arri-

vent, la deſcription des affreux ſupplices que ſouffrent ceux qu'on a condamnez à mort, & les avantages de l'adoption de ceux à qui on juge à propos de donner la vie. Il y a pluſieurs traits d'antiquité répandus dans tout cet Article, qui répondent à la varieté de la matiere, & qui paroîtront d'autant plus recherchez, qu'ils rapprocheront plus ſenſiblement des uſages des temps les plus reculez, dont on ne voit plus que quelques traces dans les Auteurs les plus anciens. Je mets dans ce nombre ce que je dis du Symbole de l'Enrollement, de la premiere Navigation des Anciens, de la connoiſſance des Aſtres & de la ſupputation des Temps; de la Science des Veſtiges, de la maniere de s'orienter, de faire du feu, & pluſieurs autres traits que le Lecteur y pourra remarquer.

Je ne traite dans les Articles de leurs Ambaſſades, de leur Commerce, de leur chaſſe & de leur Pêche, que ce qui peut avoir du rapport à l'Antiquité. Le reſte eſt trop connu, & ſe trouve dans un trop grand nombre de Voyageurs. Je me ſuis arrêté avec plaiſir à donner une longue Deſcription du Calumet de Paix, à cauſe de la comparaiſon que j'en fais avec le Caducée de Mercure. J'ai rapproché pour cela des morceaux des Auteurs anciens que je crois aſſez peu connus, & qui feront voir une grande reſſemblance.

Les occupations néceſſaires ſont ſuivies de celles qui ſont de divertiſſement. Les unes ſont de

pur divertissement, & les autres d'un divertissement mêlé d'exercice. Dans l'ordre des premiers, il est parlé d'un jeu, qui a fourni la matiere à plusieurs Dissertations des Sçavans. Je trouve dans l'ordre des seconds quelques jeux & quelques exercices de la Spheristique & de la Gymnastique des Anciens.

L'ordre naturel me conduit ensuite à parler de leurs Maladies, de leur Médecine, de leur Mort, de leur Sépulture & de leur Deüil.

Je distingue deux sortes de Médecine pour leurs maladies ; l'une naturelle, & l'autre qui ne l'est pas, ou qu'on doit supposer ne pas l'être. C'est cette Médecine qui étoit en usage dans les premiers temps, & qui se faisoit par la voye de la Divination. Je parle de toutes les deux, & toutes les deux ont des choses dignes de remarque ; la derniere sur-tout contient un point d'Antiquité qui mérite de l'attention.

L'Article de la Mort, de la Sépulture & du Deüil, appartient à la Religion, & me paroît une preuve convainquante de l'idée qu'ont eu toutes les Nations de l'Immortalité de l'Ame : c'est dans ce point que je trouve les Ameriquains encore plus conformes aux mœurs des premiers temps, que dans tout le reste. Tout y est remarquable, leur maniere d'habiller les morts, de les laver, de les oindre, de les loüer & de les pleurer. Leurs differens usages concernant la Sépulture, leurs Nœnies, leurs Festins, leurs Jeux funéraires,

neraires, leurs Idées ſur ce qui reſte dans le Tombeau après la mort; les devoirs qu'ils ont coûtume d'y rendre aux défunts, & les Loix établies pour le Deüil. Je termine cet Article par une Fête generale des morts, que les Hurons & les Iroquois avoient coûtume de celébrer de 12 en 12 ans ou environ, & qu'ils célebrent encore aux tranſports de leurs Villages. Cette Fête a quelque choſe de curieux & de ſurprenant en même temps.

Enfin je conclus tout l'Ouvrage par l'Article de la Langue. J'y compare les Langues de l'Amerique avec les Langues ſçavantes & les Langues vivantes connuës en Europe. Je rapproche quelques termes des Langues Huronne & Iroquoiſe, qui ſe trouvent dans la Grecque, & quelques autres termes des Langues Barbares que j'ai ramaſſez dans les Auteurs anciens, & j'en tire quelques conjectures pour fonder mon ſentiment ſur l'origine de ces Peuples.

Le ſéjour que j'ai fait parmi des Iroquois, m'a engagé à détailler plus particulierement leurs Mœurs, parce que je les connois mieux, & que je ſuis plus aſſuré de ce que j'avance. On peut dire neanmoins que les Mœurs des Sauvages en general ſont aſſez ſemblables. Lorſque je ſçais quelque choſe de particulier des autres Nations, je ne le laiſſe pas paſſer ſous ſilence.

Le Commerce des Européans a beaucoup fait perdre aux Sauvages de leurs anciennes Coûtumes, & alteré leurs Mœurs. J'examine ici ces Mœurs

& ces Coûtumes, telles qu'elles étoient avant leur altération, & telles qu'ils les avoient reçûës de leurs Ancêtres. Je pourrai parler des changemens qui se sont faits parmi eux dans un autre Ouvrage, où je me propose de traiter de l'établissement de la Religion Chrétienne parmi eux, & des efforts qu'ont fait les Ouvriers Evangeliques pour adoucir ces Mœurs sauvages, & les rendre conformes à la Loy de Jesus-Christ.

Pour ce qui est des Mœurs & des Coûtumes des Anciens, j'ai puisé mes connoissances dans les Auteurs dont l'autorité est la plus reconnuë, & dont les Ouvrages sont le plus respectez. Je les cite dans les endroits où je le crois nécessaire. J'apporte quelquefois leurs passages entiers, ou dans le corps de l'Ouvrage, ou en note au bas de la page. J'ai aussi mis en note plusieurs Remarques qui m'ont paru curieuses, & qui auroient trop allongé ma narration si je les avois inserées dans la suite du discours. Ce que les descriptions ou les notes n'expliqueront pas assez, sera éclairci par les figures & le nombre de planches que je fais graver. Mon style est peut-être un peu trop négligé, mais je ne me suis point étudié à la recherche des termes : j'ai crû qu'on devoit pardonner cette négligence à un Missionnaire; & je me suis persuadé que le Lecteur feroit grace à mon Ouvrage, s'il n'y trouvoit pas de défauts plus considerables.

A. Amerique Septentrionale.
B. Amerique Meridionale.
C. Isthme de Panama qui divise l'une et l'autre.
D. Terres inconnuës, qu'on suppose joindre l'Asie et l'Amerique.
E. Golfe du Mexique.
F. Mer Vermeille.
G. Baye et détroit d'Hudson.
H. Isle du Feu, entre les détroits de Magellan et de le Maire.
I. Golfe et fleuve de S.t Laurent.
K. Fleuve Mississippi.
L. Riviere des Amazones.
M. Riviere de la Plata.
N. Montagnes des Andes.
O. Côtes de la nouv.le Espagne, vieux et nouveau Mexique, Perou, Chili.
P Terre Magellanique.
Q. Bresil.
R. Isles Caraïbes.
S. Côtes de la Floride, Virginie et nouvelle Angleterre.
T. Côtes de la nouvelle France.

Les Eskimaux, Kilistinons, Testes de Boule, Assinibouals, et Sioux, occupent tout le Nord du Canada. Les Nations Iroquoises, Huronnes, Algonquines, et Outaouases, les environs du Fleuve S.t Laurent. Les Ilinois, Natchez &c. sont sur le Mississippi. Les Virginiens, Floridiens, Loups, Mahingans &c. sont au voisinage des Anglois. Les Abenaquis sont entre l'Acadie, et la Nouv.le Angleterre. Les Caraïbes étoient autrefois maitres de toutes les Antilles. Les Tapuyes, Galibis, Bresiliens, et Peuples du Paraguay, occupent toutes les Côtes de l'Amerique Meridio.le du côté de la Mer du Nord. Le Centre de l'Amerique Merid.! est plein de Nations diverses. On compte 70. Langues differentes sur le F. des Amazones.

DE L'ORIGINE DES PEUPLES DE L'AMERIQUE.

CE vaste Continent, divisé, selon la commune opinion, en deux grandes Peninsules à qui l'on a donné le nom d'Amerique Septentrionale & Meridionale, s'étend des deux côtez bien avant vers l'un & vers l'autre Pôle, & forme comme un autre Monde qu'on peut appeller nouveau, parce que les deux vastes Mers du Nord & du Sud, qui l'environnent tout entier ou presque tout entier, en avoient par leur vaste étenduë dérobé la connoissance, jusqu'à ces derniers temps, aux Peuples de l'ancien Monde, qui ne connoissent pas encore les bornes de celui même qu'ils habitent.

Découverte de l'Amerique.

Ce ne fut que vers la fin du quinziéme siecle, que ces Régions immenses furent découvertes par un de ces évenemens qui semblent naître du hazard, mais que Dieu a réservé dans les trésors de sa Providence, & qui fut comme le moment heureux marqué par la grace du Redempteur, pour

éclairer des lumieres de la Foy cette multitude innombrable de Nations que le Démon tenoit ſous ſon eſclavage, qui étoient enſevelies dans les ténebres de l'erreur, dans les ombres de la mort, & plongées dans toutes les horreurs que doivent produire une brutale ferocité, & tous les égaremens de l'Idolatrie.

Chriſtophle Colomb Génois, eut le premier la gloire de cette Découverte ſous le regne floriſſant des Rois Catholiques, Ferdinand & Iſabelle, parce qu'il fut le premier qui donna connoiſſance en Europe des Iſles qui ſont dans le Golphe de Mexique où il avoit abordé. Quatre ans après lui, Americ Veſpuce Florentin, découvrit la Terre-Ferme, où il fit depuis quatre voyages, dont il nous a laiſſé des Mémoires. Moins heureux dans un ſens que Colomb, qui fut mieux récompenſé, mais plus heureux dans l'autre, ayant donné ſon nom à la quatriéme partie du Monde : honneur que lui auroient envié les plus fameux Conquerans, qui n'ont pû faire paſſer le leur aux Etats dont ils ſe ſont rendus les maîtres.

La Découverte de l'Amerique eut quelque choſe de ſi frappant pour les Sçavans même, que les premieres queſtions qu'elle fit naître, furent de ſçavoir, ſi les hommes qui l'habitoient, étoient de la race d'Adam : & ſuppoſé qu'ils fuſſent iſſus de nos premiers Peres, ainſi que la Foy ne laiſſoit pas lieu d'en douter : en quel temps? comment? & par où cette Partie du Monde avoit commencé

d'être peuplée? ſi les Anciens en avoient eu quelque connoiſſance? enfin quels étoient les Peuples de l'ancien Monde qui avoient paſſé dans le Nouveau? Ces dernieres queſtions étoient fort problematiques, & donnerent lieu aux Sçavans de débiter beaucoup d'érudition, malgré laquelle, la plûpart ſont encore indéciſes, & le ſeront encore long-temps ſelon toutes les apparences.

Pour en dire neanmoins ce qui paroît de plus vraiſemblable, je ne doute point que les Anciens n'ayent connu cette Partie du Monde. Amerique connuë des Anciens.

Je ne me fonde point ſur ce que dit Platon de ſon Iſle Atlantide; car, quoique la deſcription qu'il fait de ſon étenduë ſe rapporte aſſez à l'Amerique, cette deſcription neanmoins eſt mêlée de tant de circonſtances fabuleuſes, qu'il en parle lui-même comme d'une fable inventée par les Egyptiens, de qui Solon l'avoit appriſe. Plato in Timæo.

Ce qu'Elien raconte du diſcours de Silene à Midas Roy de Phrygie, a auſſi tout l'air d'un menſonge poëtique, & l'Auteur n'en diſconvient pas. Ælian. lib. 3.

La prophétie ſi vantée de Seneque le Tragique, n'eſt autre choſe qu'un Enthouſiaſme de Poëte, fondé ſur les Découvertes nouvelles qu'on avoit faites de ſon temps, & ſur les apparences d'en faire encore d'autres dans la ſuite. Il n'y avoit à cela nul myſtere; tout autre pouvoit prophetiſer ſur ce ton tout comme lui, ſans être inſpiré de Seneca in Medeâ.

l'esprit de Python, & sans sçavoir gran-chose de l'avenir.

Le seul Auteur qu'on ait cité sur ce sujet, qui en parle d'une maniere plus positive & plus assurée, c'est Diodore de Sicile qui en attribuë la Découverte aux Pheniciens. Ceux-ci s'étoient appliquez de bonne heure au Commerce & à la Navigation; ils se rendirent en peu de temps fameux, & fonderent plusieurs Colonies sur les Côtes de la Méditerranée, soit dans l'Afrique, soit dans la Grece & dans les Espagnes. S'étant ensuite beaucoup enrichis par leur trafic, ils tenterent de passer le Détroit de Gibraltar. D'abord ils ne s'écarterent pas beaucoup des Colomnes d'Hercule, & s'établirent à Cadix où ils bâtirent un Temple magnifique à ce Dieu: ils se hazarderent ensuite peu à peu à ranger les Côtes de l'Ocean. Or il arriva que cotoyant ainsi l'Afrique, une tempête de plusieurs jours les emporta vers une Isle d'une très-vaste étenduë, & très-éloignée du côté de l'Occident. A leur retour, ils en donnerent la premiere connoissance, ils en firent des Relations bien brodées & bien magnifiques, selon le style des Voyageurs. Cela fit que les Tyrrheniens ayant acquis l'Empire de la Mer, résolurent d'aller faire un établissement en ce Païs-là, & en firent tous les frais: mais les Carthaginois s'y opposerent avec vigueur, appréhendant que les leurs, éblouïs par tout ce qu'on en racontoit de merveilleux, ne suivissent ce mauvais

Diod. Sic. lib. 5. Bibl. p. 208.

exemple. Ils se flattoient aussi que s'il leur arrivoit quelque désastre, & que la fortune renversât leur Empire, ils auroient une retraite dans un Païs inconnu à leurs Vainqueurs ; car ils esperoient que dans le cas d'une nécessité semblable, ils pourroient s'y transplanter avec leurs familles & tous leurs effets.

Je ne sçache pas que personne ait fait encore attention à cet endroit de Pausanias qui me paroît bien valoir celui que je viens de rapporter de Diodore de Sicile. Cet Auteur dit que s'informant par tout s'il y avoit des Satyres, & de quelle nature ils étoient ; il avoit interrogé sur cela plusieurs personnes fort inutilement : mais qu'enfin un certain Euphemus, Carien de nation, lui avoit raconté que voyageant vers l'Italie, il avoit été poussé par une tempête des plus violentes aux extrémités de l'Ocean, où il se trouve, disoit-il, des Isles que les Marins nomment Satyrides, & qui sont habitées par des hommes Sauvages, dont la chair est fort rougeâtre, & qui ont des queuës, lesquelles ne sont pas moindres que celles des chevaux. La crainte que les Matelots avoient des habitans de ces Isles qu'ils connoissoient assez, leur faisoit éviter d'aborder : mais le gros temps les ayant obligez d'approcher de la Côte, ils en furent d'abord investis, & ils ne purent s'en délivrer qu'en exposant une femme de l'équipage.

Pausanias in Atticis, p. 21.

Ce récit d'Euphemus me paroît assez vraisemblable, & la description de ces Insulaires con-

vient parfaitement aux Caraibes qui étoient maîtres des Antilles, de la plus grande partie desquelles ils ont été chassez par les Européans en ces derniers temps. La chair de ces Peuples est fort rougeâtre : elle l'est naturellement ; & c'est moins un effet du climat, que de l'imagination des Meres, qui trouvant de la beauté dans cette couleur, la transmettent à leur fruit ; elle l'est aussi par artifice : car ces Barbares se font peindre tous les jours avec le rocou qui leur tient lieu de vermillon, & les fait paroître rouges comme du sang.

Pour ce qui est de l'imagination de ces Matelots qui croyoient voir des Satyres, elle ne venoit que de la peur qui leur faisoit prendre des queuës postiches, pour des queuës réelles. Presque toutes les Nations Barbares de l'Amerique se donnent cet ornement, sur-tout quand elles vont en guerre.

Comment & par où l'Amerique a pû être peuplée.

L'Amerique a pû être abordée par differens endroits, & s'être ainsi peuplée de tous côtez ; cela est hors de doute : elle n'est separée des Terres Australes que de fort peu : au Septentrion, le Groenland qui est peut-être contigu à ce nouveau Monde, n'est pas extrêmement éloigné de la Lapponie. Les Terres de l'Asie qui la bornent vers la Terre de Jesso, sont aussi peut-être avec elle un même Continent, ou n'en sont qu'à une très-petite distance, si les Détroits qu'on y suppose,

poſe, percent juſqu'à la Mer de Tartarie. L'Ocean qui l'environne entierement ou preſque entierement, eſt ſemé d'Iſles, tant dans la Mer du Nord, que dans celle du Sud. On pourroit y avoir paſſé d'Iſle en Iſle, ou par le malheur des naufrages, ou par un effet du pur hazard.

Le célebre Grotius s'étoit perſuadé qu'on y avoit pénetré par les deux extrémités, & que ce vaſte Continent diviſé en deux Peninſules, comme je l'ai déja dit, avoit été occupé d'une part par les Peuples, qui du Nord de l'Europe, avoient traverſé dans le Groenland & dans la nouvelle Zemble, d'où ils s'étoient répandus dans toute l'Amerique Septentrionale juſqu'à l'Iſthme de Panama, & d'autre part, par les Abyſſins & Ethiopiens qui pouſſés vers le Cap de Bonne-Eſperance, & ſe voyant contraints d'abandonner l'Afrique, avoient gagné les Terres Auſtrales peu éloignées de la Terre de Feu & du Détroit de Magellan, d'où ils avoient paſſé dans l'Amerique Meridionale. Mais ce ſyſtême n'eſt guéres ſoûtenable, & Jean de Laet l'a refuté d'une maniere aſſez ſolide.

Hugo Grot. Diſſert. de Orig. Gent. Americ.

Joan. de Laet in Not. ad Diſſert. Hug. Grot.

Ceux qui feront attention à la multitude des Peuples differens qu'on y trouve, ſe convaincront aiſément qu'elle n'a pû être peuplée universellement par le hazard des naufrages dans des temps où la Navigation étoit ſi imparfaite, qu'on regardoit comme une témerité d'entreprendre de côtoyer même les terres le long de l'Ocean dont les

ondes ſont toûjours fort élevées. Cela paroîtra plus ſenſible, ſi l'on fait réflexion qu'encore aujourd'hui les Ameriquains n'ont que de miſerables canots faits de peaux de Loup marin & d'écorce d'arbre, ou bien des Pyrogues qui ne ſont que des arbres creuſez en forme de bateau, avec quoi ils n'oſent tenter de s'éloigner beaucoup en pleine mer, & qui ſont encore moins capables de ſoûtenir l'effort des tempêtes dans une Mer auſſi vaſte, & où les plus grands vaiſſeaux cedent ſouvent à la violence des flots.

L'opinion la plus univerſellement ſuivie & la plus probable, eſt celle qui fait paſſer toutes ces Nations dans l'Amerique par les terres de l'Aſie. Il y a des motifs d'une très-grande probabilité, qui perſuadent que l'Amerique eſt jointe au Continent de la Tartarie Orientale, quoique juſqu'à préſent on y ait ſuppoſé quelque Détroit qui l'en ſépare. Je ne crois pas devoir approfondir par de ſimples conjectures une choſe qui ne peut être éclaircie que par la découverte même : mais ſoit que ces terres ſoient contiguës, ſoit qu'elles ſoient diviſées par quelques petits bras de mer, il a été facile d'y pénetrer, & j'eſpere que de la comparaiſon des Mœurs des Ameriquains avec celles des Aſiatiques & des Nations compriſes ſous les noms des Peuples de la Thrace & de la Scythie, il réſultera dans la ſuite de cet Ouvrage comme une eſpece d'évidence, que l'Amerique a été peuplée par les Terres les plus Orientales de la Tartarie.

Nous ne trouvons point d'Epoque certaine dans l'Antiquité avant les Olympiades. Tous les temps jusques-là sont des temps d'obscurité; & c'est dans cette obscurité que se trouve plongée l'Epoque du temps où l'Amerique a pû être peuplée, supposé qu'elle soit aussi ancienne. Lescarbot n'a point fait de difficulté d'avancer d'une maniere très-forte, & qui semble passer la conjecture, que Noé n'ignoroit point ces Terres Occidentales, « où par avanture il avoit pris naissance, que du « moins il en avoit connoissance par renommée. « Qu'ayant vêcu trois cens cinquante ans après le « Déluge, il avoit lui-même pris le soin de peu- « pler ou de repeupler ces païs-là : qu'étant grand « Ouvrier & grand Pilote, chargé d'ailleurs de « réparer la désolation de la Terre, il avoit pû « y conduire ses enfans, & qu'il ne lui avoit pas « été plus difficile d'aller par le Détroit de Gibral- « tar dans la Nouvelle-France, ou du Cap-Vert » au Bresil, qu'il l'avoit été à ses enfans d'aller « s'établir au Japon, ou qu'il lui fût difficile à lui- « même de venir des montagnes d'Arménie dans « l'Italie, où il fonda le Janicule sur le Tybre, si « les histoires des Auteurs prophanes sont veri- « tables. «

Epoque du temps où l'Amerique a pû être peuplée.

Marc Lescarbot, Hist. de la N. France, Liv. 1. c. 3. p. 21.

Il est vrai que pendant deux mille ans ou davantage, qui se sont écoulez depuis la naissance du Monde jusqu'au Déluge, les Descendans du premier Homme, qui dans les premiers temps, joüissoient de plusieurs siecles de vie, & qui avoient

reçû de Dieu une très-grande fécondité, devoient s'être multipliez & répandus fort au loin ſur la Terre. Quoique l'Ecriture Sainte ne nous donne point de connoiſſance au juſte des Païs qu'ils occuperent, & que les Livres prophanes ne nous en apprennent rien, il eſt probable neanmoins qu'ils habiterent les mêmes Païs, où la poſterité de Noé ſe rejetta d'abord après le Déluge, c'eſt-à-dire, qu'outre une grande partie de l'Aſie, ils poſſederent encore l'Egypte, la Lybie, & cette Partie de l'Europe qui eſt la plus Meridionale.

Peut-être que malgré l'incertitude où nous jettent les Auteurs, en confondant les temps qui ont précedé le Déluge univerſel, & ceux qui l'ont ſuivi: on ne laiſſeroit pas de démêler un peu la verité ſi on vouloit s'y appliquer. En effet, s'il eſt vrai, comme je le dirai plus au long dans la ſuite, que la Cerés des Grecs, l'Iſis des Egyptiens, & la Mere des Dieux des Phrygiens, ne ſoient autre choſe qu'Eve, la Mere de tous les hommes; preſque toute la fable de la Mythologie payenne devra ſe rapporter aux temps qui ont précedé le Déluge. Les déluges de Deucalion & d'Ogyges ne ſeront plus des déluges particuliers: mais le vrai Déluge univerſel, dont il n'eſt preſque point de Nation qui n'ait retenu quelque idée, mais une idée qui étoit très-confuſe au temps des Auteurs prophanes qui en ont écrit les premiers après Moïſe.

Il eſt conſtant que l'Hiſtoire du Déluge de

Deucalion, de la maniere dont elle eſt rapportée par Lucien, eſt entierement ſemblable quant à la ſubſtance à ce que l'Ecriture Sainte nous enſeigne du Déluge univerſel, de ſorte que le Deucalion Scythe des Grecs ne paroît pas être different du Patriarche Noé. Voici à peu près ce qu'il en dit. « Les Grecs aſſurent dans leurs fables, « que les premiers hommes étant cruels & inſo- « lens, ſans foy, ſans hoſpitalité, ſans humanité, « périrent tous par le Déluge; la terre ayant pouſſé « hors de ſon ſein quantité d'eaux qui groſſirent « les fleuves, & qui firent déborder la Mer à l'aide « des pluïes, de ſorte que tout fut inondé. Il ne « demeura que Deucalion qui s'étoit ſauvé dans « une Arche avec ſa famille, & une couple de bê- « tes de chaque eſpece qui le ſuivirent volontai- « rement, tant ſauvages que domeſtiques, ſans « s'entre-manger, ni lui faire aucun mal. Il vo- « gua ainſi juſqu'à ce que les eaux furent retirées, « puis il repeupla le Genre Humain. » On ne doit point dire que les Grecs euſſent copié l'Ecriture Sainte ſur cet Article. L'Hiſtoire du Déluge eſt un point de l'Hiſtoire du Monde, & non pas d'une Nation particuliere, telle qu'étoit la Nation Juive. Noé étoit le Pere des Hébreux, des Grecs & de tous les autres Peuples. L'Hiſtoire de ce Patriarche devoit avoir paſſé à chacun de ces Peuples par ceux qui en étoient les Fondateurs: mais cette Hiſtoire devoit avoir reçû plus d'alteration chez celles qui avoient été plus long-temps incultes.

Lucien, de la Déeſſe de Syrie.

Cœlius Rhodigin. Lib. 9. cap. 23.

Pour ce qui eſt du déluge d'Ogyges, Cœlius Rhodiginus remarque que dans les temps anciens, on regardoit Ogyges comme ſi ancien lui-même, qu'on diſoit ſouvent en proverbe, vieux comme Ogyges, pour marquer l'antiquité la plus éloignée.

Il ſemble auſſi qu'on peut diſcerner deux temps, où la Phrygie, l'Egypte, l'Attique & le reſte de la Grece ont été peuplées, dont l'un eſt celui de Cerés & des Dieux, & l'autre eſt poſterieur au déluge. On diſtingue dans les Dynaſties des Egyptiens, les temps des Rois Dieux, des Rois demi-Dieux, & des Rois-Hommes. On diſtingue de la même maniere dans l'Iſle de Crete & dans la Phrygie, les temps de Rhée, ou de la Mere des Dieux, de Saturne, de Jupiter, &c. On ne voit rien au-delà de ces premiers temps, & ces temps même ſe rapportent de telle ſorte, que les Dieux des Grecs ſont ceux des Egyptiens & des autres Nations; au lieu que dans des ſiecles poſterieurs, les Rois reconnus pour de purs hommes comme Minos, &c. ſont affectez à certains Païs, & n'ont rien de commun avec d'autres Peuples. On pourroit, ce ſemble, tirer de-là un argument, que ces premiers temps ſont ceux de l'origine du Monde, qui ayant rapport à toutes les Nations, avoient fait des impreſſions ſur chacune, de maniere que chacune avoit conſervé une tradition de ces premiers temps, qui, à la verité s'étoit alterée à la longue, mais qui pourtant avoit

une connexion essentielle quant au fonds des choses, à celle de toutes les autres ensemble. Ce que je dis est d'autant plus sensible, que s'il étoit vrai que les temps d'Isis & des premieres Divinités fussent posterieurs au Déluge, il faudroit dire qu'il n'étoit resté chez les Nations aucune idée de tout ce qui l'avoit precedé. Or c'est ce qui n'a aucune vraisemblance.

Il se pourroit faire sans doute que les hommes se fussent tellement multipliez avant le Déluge, qu'ils eussent pénetré dès-lors dans l'Amerique, & se fussent même répandus dans tout le reste de la terre habitable. C'est peut-être de ces temps-là que la mémoire s'étoit conservée chez les Egyptiens de cette Isle Atlantide dont parle Platon: Car si cette Isle n'étoit pas entierement fabuleuse, il ne falloit pas moins qu'un déluge pour la submerger, comme les Egyptiens croyoient qu'elle l'avoit été, ou pour l'éloigner par une aussi vaste étenduë de mers qui en auroient consumé la meilleure partie. Mais comme Lescarbot & les autres qui seroient de son sentiment, n'en peuvent trouver aucun vestige assez profond dans l'Antiquité : il se hazarde trop à faire naître Noé dans l'Amerique *par avanture ou autrement*; & sa conjecture étant de celles qui ne sont appuyées sur aucun fondement solide, ne merite aussi aucune attention.

On ne peut pas même inferer, si ce n'est par des conjectures légeres, que l'Amerique ait été peu-

plée peu de temps après le Déluge : on ne peut pas, dis-je, l'inferer de cette disette de toutes choses, de cette ignorance des Arts qui semblent représenter le Monde naissant. Avant le Déluge, Caïn labouroit la terre, & la forçoit à lui donner ses fruits ; Abel avoit des troupeaux, & s'en servoit pour se vêtir & pour se nourrir ; Tubalcain s'étoit rendu célebre dans tous les ouvrages de fer & d'airain, dit l'Ecriture ; la construction de l'Arche faite par Noé ; la fabrique immense de la Tour de Babel, ou eurent part tous les Peuples dont Dieu déconcerta les projets, supposent dès les premiers temps bien des découvertes & des connoissances dans les Arts, que les premiers Peres des Nations pouvoient transmettre à leur posterité. Cependant parmi la multitude des Peuples de l'Amerique, il s'en trouve qui sont si dénuez de ces connoissances, que quelques-uns ignoroient même jusqu'à l'usage du feu. Cette disette & cette ignorance ne sont donc tout au plus qu'une preuve de leur paresse & de leur indolence : preuve sensible de nos jours, par l'exemple non seulement de ces Ameriquains, mais de plusieurs autres peuples de l'Europe & de l'Asie, qui se conservent encore dans une parfaite barbarie, quoique voisins des Nations civilisées, dont le commerce auroit pû les policer, s'ils n'en avoient apprehendé la fatigue.

Je ne doute pourtant pas que l'Amerique n'ait été peuplée peu après le Déluge. J'établis cette opinion

opinion ſur la comparaiſon que je vais faire des Mœurs de ſes habitans, avec les Mœurs anciennes qui ne ſont pas alterées parmi eux comme en Aſie & en Europe.

Le paſſage qu'ont fait en Amerique les differentes Nations qui y ont pénetré, s'eſt fait probablement en divers temps. Les plus recentes ont pouſſé les autres devant elles, les contraignant de leur céder la place. Il ſemble qu'on en voye comme une eſpece de preuve, en ce que les plus barbares & les plus incultes ont été obligées de gagner les bords de la Mer du Nord ; que les plus policées au contraire, comme ſont les habitans du Pérou & du Mexique, ont reſté ſur les bords de la Mer du Sud, & ſe ſont moins éloignées du lieu de leur premiere origine. Ceci peut encore ſervir à prouver que le paſſage de ces Nations s'eſt fait par les terres de la Tartarie.

Les Hiſtoires anciennes font mention d'une grande quantité de Peuples qui ont occupé les trois Parties du Monde connu ; & comme on n'en voyoit plus aucune trace, on croyoit avoir lieu de juger qu'ils avoient été entierement détruits. La découverte des Indes Orientales & Occidentales nous ont fait retrouver la plus grande partie de ces Nations que l'on croyoit anéanties. La difficulté ſeroit de les diſcerner pour les ramener à leur ſource & à leur premiere origine. Je ne crois pas qu'on puiſſe l'entreprendre de cha-

Des Peuples qui ont paſſé en Amerique.

cune en particulier, ſans être auſſi viſionnaire que cet Auteur qui a donné une ſucceſſion des Rois d'Eſpagne, en remontant de generation en generation juſqu'à Adam.

Les conjectures qu'on peut faire pour ce diſcernement, ſont ſi vaines, ſi frivoles, qu'on ne peut compter preſque ſur rien. Et comment pourroit-on aller diſtinguer au juſte des Peuples ſi éloignés & ſi inconnus juſqu'à préſent, tandis que pas une Nation de l'Europe ne peut remonter juſqu'à ſes premiers commencemens, ſans nous débiter des fables & des contes, où la vanité a plus de part que la verité?

Faire ſortir les Peuples de l'Amerique, des Peuples de la Thrace, de la Schytie, de l'Inde, de l'Ethiopie ou de la Lybie, c'eſt preſque ne rien dire, parce que ces noms ont toûjours eu une ſignification très-vaſte, qu'ils ont toûjours été attachez à des Païs, dont les bornes n'étoient ni connuës ni déterminées; que ces Païs ont été habitez ſucceſſivement par une multitude de Nations qui n'y ſont plus, qui étoient très-differentes entre elles, & qui l'étoient encore davantage de celles qui y ſont aujourd'hui en très-grand nombre. Il faudroit donc dire quelque choſe de plus précis, & c'eſt en quoi conſiſte la difficulté ou l'impoſſibilité.

La confuſion des Langues ne fut pas la premiere cauſe de la ſeparation des hommes. Ce

fut la multitude de ces hommes même, comme l'Ecriture nous le fait connoître. La diverſité que Dieu introduiſit dans leur langage, ne ſervit qu'à les regler pour s'unir avec ceux qui pouvoient les entendre, & de qui ils pouvoient être entendus.

Cauſes des tranſmigrations.

Gen. cap. 11. v. 4.

La diſette & l'ignorance de pluſieurs choſes que les Arts ont trouvées depuis, ou perfectionnées, ont beaucoup contribué à les obliger de ſervir malgré eux aux deſſeins de la Providence, qui vouloit les répandre dans toutes les parties du Monde. Pour peu qu'on examine les differentes néceſſités où ils étoient réduits, on y trouvera les differens motifs qu'ils avoient de ſe tranſplanter en divers lieux : on ne ſera plus ſurpris de ces tranſinigrations ſubites & frequentes dont les hiſtoires ſont pleines, & on concevra aiſément comment pluſieurs Nations ſe ſont tranſportées d'un bout du Monde à l'autre, ſans laiſſer après elles aucun monument de leur ſéjour dans les Païs qu'elles ont poſſedées en premier lieu, & dans ceux par où elles ont paſſé depuis.

Celles qui ne vivoient que de chaſſe, de pêche, du fruit des arbres & de racines, ne pouvoient ſubſiſter long-temps ſans ſe diviſer ; il leur falloit des Païs vaſtes & étendus pour leur petit nombre, autrement les arbres n'auroient pû ſuffire à leur nourriture, les bêtes fauves s'éloignant des Païs habités & trop battus, il leur fal-

loit nécessairement de grandes forêts & des espaces considerables de Païs incultes pour trouver leur subsistance. L'état de ces Nations errantes ne comportoit pas le soin d'élever des troupeaux ; les longues courses qu'il leur falloit faire, les Païs stériles par où il leur falloit passer, les forêts épaisses qu'il leur falloit chercher, & qui ne produisent que des herbes ameres ; la faim où elles étoient souvent exposées, leur en eut bien-tôt fait voir le bout, & eut rendu toutes leurs peines inutiles.

Celles qui étoient un peu plus sédentaires, & qui s'appliquerent à la culture des champs, comme les Egyptiens, les Phrygiens, les Helleniens, subsistoient à la verité plus commodément : mais cet Art ne fut pas porté d'abord à sa perfection ; les terres n'étant point fumées, elles s'épuisoient bien-tôt, & obligeoient leurs habitans d'en chercher de neuves, & de faire de nouvelles plantations.

C'est de-là qu'ont pris leur origine les Colonies, qui s'étant faites d'abord sans difficulté, devinrent pénibles peu à peu, & ne se firent plus sans répandre de sang, soit que ceux qu'on obligeoit de se transplanter ailleurs, ne quittassent leur Païs que lorsqu'ils y étoient forcez, soit qu'ils trouvassent de plus grandes difficultés encore à s'établir dans des Païs déja occupez. Car si les Peuples étoient contraints de faire souvent de tristes separations dans leurs propres familles,

ils voyoient encore plus mal volontiers d'incommodes voiſins venir leur retrancher leur néceſſaire, & entrer dans leur propre héritage. Ce fut-là le principe des guerres ſanglantes que ſe firent les Peuples, le beſoin en fut le premier motif; l'ambition des Princes qui firent enſuite conſiſter leur gloire à tout ſoûmettre à leur Empire, rendit ces guerres plus cruelles, & acheva de diſſiper les Nations qui ne pouvoient leur réſiſter, & qui n'avoient pas envie de ſe ſoûmettre.

Dans ces guerres, ceux qui avoient de quoi faire plus de préparatifs pour leur ſubſiſtance en allant chercher l'ennemi, avoient ordinairement l'avantage ſur ceux qui ne vivoient, pour ainſi parler, qu'à la pointe de l'épée : mais ceux-ci dans leur malheur avoient cette conſolation, qu'en cédant à l'ennemi ils ne perdoient pas grand-choſe. Quelques cavernes ou quelques chaumines, des meubles de terre ou d'écorce d'arbre, étoient faciles à réparer; toute leur fortune étoit attachée à leur perſonne. Dans leur fuite même ils trouvoient ſouvent leur avantage, pourvû qu'elle leur fût libre, & qu'ils n'y rencontraſſent point de réſiſtance. Quant à ceux qui étoient mieux établis, leurs Vainqueurs avoient ſoin de les tranſplanter, ainſi que Nabuchodonoſor & Salmanaſar tranſporterent les Juifs, & ce fut enſuite l'uſage des autres Rois des Perſes, des Médes, des Aſſyriens & des Egyptiens, dont on peut voir des exemples frequens dans Herodote, & dans les

Lib. 4. Reg. cap. ult. Item 4. Reg. cap. 17.

autres Auteurs qui ont parlé de ces temps-là. Ces Peuples ainsi dépaïsez, prenoient les Mœurs & les Coûtumes de leurs Vainqueurs lorsqu'ils étoient confondus parmi eux, ou bien ils attendoient l'occasion favorable d'en secoüer le joug, s'ils en étoient separez & faisoient encore un corps à part.

Les premieres de ces plantations ont été faites par Noé & par ses Enfans. Moïse nous fait une Génealogie exacte des Enfans de ce saint Patriarche ; des Païs où ils se distribuerent, & des Peuples sortis de leur sang : mais les transmigrations pour la plûpart étant posterieures à Moïse : & s'étant faites sous les grandes Dynasties jusqu'à la décadence de l'Empire des Perses, il est arrivé que dans ces transmigrations frequentes les Peuples se sont confondus, & que les Descendans des trois familles des enfans de Noé, ont passé en partie dans l'héritage les uns des autres.

Genes. c. 10.

Conjectures par les termes des Langues Barbares.

Peut-être aurions-nous une connoissance plus distincte des differens Peuples, si les Auteurs qui en ont parlé, nous eussent conservé un plus grand nombre de termes de leurs Langues originales : mais quoiqu'on en puisse discerner peut-être quelques-uns, ainsi que je le ferai voir dans la suite, on ne peut cependant y faire presque aucun fonds, parce qu'ils en ont rapporté trop peu, & qu'ils les ont presque tous estropiez. Je dis la même chose des noms Patronimiques & Nation-

naux. Car quand bien même ces noms pour la plûpart n'eussent pas été vagues & generiques, tels que celui d'*Ilinois* qui signifie les Hommes, & celui de *Caraïbes*, qui veut dire Hommes belliqueux : quand bien même ceux qui étoient plus distinctifs n'eussent pas été sujets au changement, comme ceux de *Gentageronnon* & d'*Onnontageronnon*, c'est-à-dire, d'*habitans des Prairies* & d'*habitans des Montagnes*, noms qui ne peuvent plus convenir, dès que les Peuples qui les portent, ont changé de situation, & qui peuvent être transportez de l'un à l'autre; les Auteurs les ont encore déguisez en les traduisant dans leur propre Langue. Platon dit que Solon voulant inserer dans ses vers les noms des Peuples Barbares, y fut fort embarrassé : mais voyant que les Egyptiens qui en ont parlé les premiers, les avoient transportez dans leur Langue propre après en avoir pénetré la signification, cela lui donna le courage de suivre leur exemple, & de les habiller à la Grecque. Platon fit la même chose que Solon, & leur exemple fut suivi de tous les autres.

Plato in Critia.

Ce n'est pas le seul tort que les Grecs en particulier ont fait à l'Histoire; quoiqu'ils ayent tout appris des Barbares, des Egyptiens, des Chaldéens & des Phœniciens, soit pour la Religion, soit pour la Chronologie; comme Herodote le plus ancien de leurs Historiens l'avouë lui-même, ils ont voulu s'approprier tout par une vanité ridicule, ainsi qu'Eusebe de Cesarée le

Herod. lib. 2. n. 49. & seq.

Eufeb. Prepar. Evan. Lib. 10. cap. 4. & seq.

leur reproche. De cette ſorte ils ont répandu autant de ténebres dans la ſcience des temps qu'ils ont tous confondus, que dans la Theologie des Anciens qu'ils ont convertie en fables abſurdes, leſquelles ne pouvoient inſpirer qu'un ſouverain mépris pour eux & pour leurs Dieux. Ils n'écrivoient la plûpart des choſes que ſur l'opinion populaire, &, pour ainſi parler, ſur un oüi-dire. Par-là ils ſe trompoient, & trompoient les autres, dit Megaſthenes dans le fragment qui nous reſte ſous ſon nom, du Livre du Jugement des Temps & des Annales des Perſes. Pauſanias avouë qu'ils ont très-peu de concert entre eux, & qu'ils ne s'accordent pas ſur-tout dans les choſes qui appartiennent aux origines ; auſſi la plûpart des Auteurs en ont été ſi rebuttez, qu'abandonnant les premiers temps à leur confuſion, ils n'ont commencé leur Hiſtoire qu'à certaines Epoques marquées, pour ne pas dire des fables.

Megaſthenes in fragm.

Pauſanias in Arcadicis.

Conjectures par les Coûtumes.

Les Coûtumes & les Mœurs des Nations pourroient nous conduire à une connoiſſance plus particuliere par la comparaiſon de ces Mœurs & de ces Coûtumes. Mais parmi ces Coûtumes, il y en avoit de generales, fondées ſur les premieres idées que les Peres des Peuples avoient tranſmis à leurs enfans, & qui s'étoient conſervées chez la plûpart preſque ſans aucune alteration, ou du moins ſans une alteration fort ſenſible malgré leur diſtance & leur peu de communication.

Telles

Telles sont les idées qui ont rapport à la plûpart des usages de la vie commune. Certainement de celles-là on ne peut rien conclure. Aussi dans la comparaison que je dois faire, ne ferai-je point de difficulté de citer les Coûtumes de quelques Peuples que ce soit, sans prétendre en tirer d'autre consequence que le seul rapport de ces Coûtumes avec celles de la premiere Antiquité.

Ce ne seroit donc que sur quelques traits distinctifs & caracteristiques des Peuples nouvellement découverts, avec ceux des Peuples anciens, dont les histoires nous ont conservé quelque idée, qu'on pourroit hazarder quelques conjectures, en rapprochant ces traits distinctifs, & les confrontant les uns avec les autres.

Traits caracteristiques qui peuvent servir à discerner les Peuples de l'Amerique.

J'appelle traits distinctifs & Caracteristiques, certains usages plus particuliers & moins communs. Telle est, par exemple, la coûtume qu'avoient les maris chez certains Peuples de se mettre au lit quand leurs femmes avoient accouché, de s'y faire servir par leurs femmes même, & de s'y faire rendre par elles tous les devoirs qu'on rend à l'accouchée par-tout ailleurs. Car, quoique cette coûtume soit une coûtume de Religion, elle étoit pourtant assez particuliere. Or je la trouve chez les Ibériens ou les premiers Peuples d'Espagne, je la trouve chez les anciens habitans de l'Isle de Corse, elle étoit chez les Tibareniens en Asie, elle est aujourd'hui dans quelques

Strabo. Lib. 3. Diodor. Sic. Lib. 5. Apoll. Rhod. Lib. 2. Rochef. Hist. Morale des Antilles, c. 23.

Paul. Ven. Lib. 2. c. 42. Rochefort, loco cit. &c.

unes de nos Provinces voisines d'Espagne, où cela s'appelle *faire couvade*, elle est encore vers le Japon & dans l'Amerique chez les Caraïbes & les Galibis. Ne pourroit-on pas présumer d'une Coûtume qui paroît si singuliere, que de ces premiers Peuples elle a passé à ces derniers; d'autant mieux, que Strabon & la plûpart des Auteurs nous tracent le chemin, que les Ibériens qui étoient venus d'Asie en Espagne, anciennement nommée Ibérie, ont tenu pour retourner d'Espagne en Asie, où ce même nom d'Ibérie est resté au païs qu'ils occuperent. N'ont-ils pas pû se transporter de-là en Amerique?

Strab. Lib. 1. p. 42.

Amazones.

Les Mœurs des Amazones sont trop particulieres, & caracterisent trop un Peuple pour pouvoir s'y méprendre. Les premieres notices que nous en donne l'Histoire, sont de ces femmes de Lybie qui se conformerent au génie de Pallas, & firent métier de la guerre que cette terrible fille avoit réduit en art sur les bords du Nil, ou du Lac Triton où elle étoit née: de ces Ménades ou Bacchantes qui suivirent Denis Roy de Lybie dans ses expéditions avec les Satyres & les Corybantes. Diodore de Sicile nous les représente comme maîtresses des Contrées les plus reculées de l'Afrique. Il y a apparence que c'est de-là en effet qu'avoient pris leur origine celles qui s'établirent sur le Tanaïs, puisque Herodote les fait paroître comme étrangeres aux Sarmates qu'elles

Diod. Sic. Lib. 3. p. 229.

Herod. Lib. 4. n. 114.

prirent pour leurs maris, & dont elles furent obligées d'apprendre la Langue, parce que ceux-ci ne purent apprendre la leur. Elles pousserent très-loin les bornes de leur Empire, qui, selon Diodore de Sicile, depuis les extrémités de la Lybie, s'étendoit dans l'Asie jusqu'au fleuve Caïque. Hypsile & les femmes de Lemnos, qui une belle nuit couperent la gorge à leurs maris, étoient sans doute des leurs, ou voulurent les imiter.

Apoll. Rh. Lib. I. v. 835.

Les entreprises des Amazones sur le Peloponèse ne furent pas heureuses, & ce fut par-là que commença leur décadence : elles furent vaincuës par Hercule le Grec & par Thesée : Penthesilée ne réüssit pas au siege de Troye, où elle fut tuée par Achille, s'il en faut croire les Poëtes. Il est encore parlé de Thalestris qui vint voir Alexandre, & de celles qui furent vaincuës auprès de la Mer Caspienne, en combattant pêle mêle avec plusieurs autres Peuples barbares contre les troupes de Pompée qui poursuivoit Mithridate. Plutarque dit que ce General fit chercher parmi les morts le corps de quelques-unes de ces femmes guerrieres, mais qu'on n'en pût trouver aucun, bien qu'on trouvât plusieurs de leurs dépoüilles. Depuis ce temps-là il n'en est plus fait mention ; & peut-être regarderions-nous cette histoire comme fabuleuse, ainsi que Strabon la regardoit lui-même, si de nos jours on ne s'étoit assuré qu'aux bords du fleuve *Maragnon ou des Amazones*, on trouve encore de ces femmes guerrieres qui

Apollodor. Lib. I. Plutarch. in Thes. Diod. Sic. p. 163.

Coint. Smyr. Lib. 2. Quinct. Curt. Lib. 6. cap. 10. Justin. Lib. 12. p. 108.

Plutarc. in Pomp.

Strab. Lib. 11 p. 348.

font gloire des travaux de Mars, vivent separées des hommes, s'excercent continuellement à tirer de l'arc, ne retiennent avec elles que les filles, & tuënt les enfans mâles, ou les rendent à leurs peres dans des temps marquez où elles recherchent leur compagnie. Le Pere Lamberti de l'Ordre des Clercs Reguliers & Missionnaire de la Colchide, prétend qu'il y a encore des Amazones parmi les Nations Barbares qui habitent le Caucase. Le sçavant M[r] Huet croit que les Amazones ont passé d'Afrique en Amerique: mais son sentiment sur ce point n'est pas mieux fondé, que celui qu'il a de l'origine des Peruviens qu'il fait venir des Negres des Royaumes de Guinée & d'Angola.

Relatione della Colchide, cap. 28. p. 200. 201.

Huet, Demonst. Evang. Prop. 4 cap. 7. sub. fin.

Hommes habillez en femmes.

S'il s'est trouvé des femmes d'un courage viril, qui se faisoient une gloire du métier de la guerre, laquelle semble ne convenir qu'aux hommes. Il s'est trouvé aussi des hommes assez lâches pour vivre comme des femmes. Chez les Ilinois, chez les Sioux, à la Loüisiane, à la Floride & dans le Jucatan, il y a de jeunes gens qui prennent l'habit de femme qu'ils gardent toute leur vie, & qui se croyent honorez de s'abbaisser à toutes leurs occupations; ils ne se marient jamais, ils assistent à tous les exercices où la Religion semble avoir part, & cette profession de vie extraordinaire les fait passer pour des gens d'un ordre superieur, & au-dessus du commun des

hommes. Ne seroit-ce point les mêmes Peuples que les Asiatiques adorateurs de Cybéle, ou ces Orientaux dont parle Julius Firmicus, lesquels consacroient, les uns à la Déesse de Phrygie, les autres à Venus Uranie, des Prêtres qui s'habilloient en femmes, qui affectoient d'avoir un visage effeminé, qui se fardoient, & déguisoient leur veritable sexe sous les habits empruntez de celui qu'ils s'efforçoient de contrefaire ?

Jul. Firmic. Lib. de Errore prof. Relig.

La vûë de ces hommes déguisez en femmes, surprit les Européans qui aborderent les premiers en Amerique. Comme ils ne pénetroient point les motifs de cette espece de métamorphose, ils se persuaderent que c'étoit des gens en qui les deux sexes étoient confondus : en effet nos anciennes Rélations ne les appellent pas autrement que les Hermaphrodites. Quoique l'esprit de Religion qui leur fait embrasser cet état les fasse regarder comme des hommes extraordinaires, ils sont neanmoins réellement tombez, parmi les Sauvages même, dans ce mépris où étoient anciennement les Prêtres de Venus Uranie & de Cybéle; & soit qu'effectivement ils se soient attirez ce mépris en s'asservissant à des passions honteuses, soit que l'ignorance des Européans sur les causes de leur condition, fondât contre eux des soupçons fâcheux; ces soupçons entrerent si avant dans leur esprit, qu'ils en imaginerent tout ce qu'on en pouvoit penser de plus desavantageux; & cette imagination alluma si fort le zele de Vasco Nugnes

Lopes de Gomara, Hist. General des Indes, Liv. 3.

de Valboa Capitaine Espagnol qui découvrit le premier la Mer du Sud, qu'il en fit périr un grand nombre, en lâchant sur eux ces dogues furieux, dont ceux de sa Nation se sont servis pour détruire une grande partie des Indiens.

Conjecture sur l'origine des Caraïbes des Antilles.

Herodot. Lib. 1. n. 146.

Herodote raconte un fait très-singulier, d'où l'on pourroit tirer quelques lumieres sur l'origine des Caraïbes des Isles Antilles. Il dit qu'entre les 12. Peuples qui passerent de l'Eubée dans l'Ionie d'où ils chasserent ses premiers habitans; ceux qui étoient partis du Prytanée d'Athenes ayant laissé leurs femmes dans leur païs où ils n'avoient plus intention de retourner, firent une irruption dans la Carie, & que s'en étant rendus maîtres, ils égorgerent tous les hommes sans distinction d'âge, ne réservant que les femmes pour en faire leurs épouses. Ces femmes réduites à la nécessité de périr, ou de subir la Loy du Vainqueur, aimerent encore mieux prendre ce dernier parti : mais outrées de désespoir, elles firent un serment entre elles de ne manger jamais avec leurs maris, & de ne les nommer jamais par leur nom; & elles firent une loy de faire passer cet usage à leur posterité en instruisant les enfans qui naîtroient de ces mariages, qu'elles en usoient ainsi, parce que leurs Vainqueurs avoient égorgé leurs peres, leurs époux & leurs enfans. Les femmes des Caraïbes ne mangent aussi jamais avec leurs maris; elles ne les nomment jamais par leur nom;

elles les ſervent comme ſi elles étoient leurs eſclaves : & ce qui eſt encore de plus particulier, c'eſt qu'elles ont une Langue toute differente de leurs maris, ainſi que l'avoient probablement les femmes Cariennes, leſquelles étoient étrangeres à ces Peuples venus de l'Eubée, qui porterent la déſolation chez elles. On pourroit ajoûter qu'on trouve encore quelque rapport entre le nom ancien de Cariens & celui de Caraïbes, que ſe donnent aujourd'hui les Sauvages dont je parle. Ces Sauvages racontent eux-mêmes qu'ayant vaincu leurs ennemis, & les ayant tous détruits, ils ne réſerverent que les femmes & les filles ; & ils diſent que c'eſt-là la cauſe de la diverſité de langage qui ſe trouve entre les deux ſexes : mais comme il s'agit d'un fait peut-être fort éloigné, & dont ils n'ont point d'Epoque, ils ſemblent ſuppoſer que les femmes étoient originaires des païs qu'ils habitent aujourd'hui, auquel ils étoient étrangers eux-mêmes. Cela a été cauſe que le Pere du Tertre & le Miniſtre Rochefort qui ont ſuppoſé que ce fait étoit plus récent, qu'il ne l'eſt peut-être en effet, ſe ſont diſputez l'origine de ces Peuples, que le premier fait venir des Galibis ou Caraïbes du Continent, & le ſecond des Apalachites, Peuple de la Floride.

Du Tertre, Hiſt. Naturelle des Antilles, Traité 7. ch. 1. §. 2.

Le Miniſtre Rochefort, Hiſt. Morale des Antilles, Liv. 2. ch. 7.

Des Eskimaux.

La Nation des Eskimaux qui habite depuis les 52. degrez de latitude-Nord juſqu'au 60. entre la Baye d'Hudſon & le Détroit de Belle-Iſle, par

lequel la terre de Labrador eſt ſeparée de l'Iſle de Terre-Neuve, a des Coûtumes ſi particulieres, & qui paroiſſent ſe rapporter ſi peu à celles des autres Sauvages de l'Amerique, leur air même eſt ſi different de celui des Nations de ce vaſte Continent, qu'il ſemble qu'on ne peut ſe tromper en diſant qu'ils ont auſſi une origine toute differente. Ils ſont Grands, bien faits, plus blancs que les autres Sauvages, ils cultivent leur barbe, ils ont les cheveux crêpus, & les coupent au-deſſous des oreilles, preſque tous les ont noirs, mais quelques-uns les ont blonds, & quelques autres roux, comme les Peuples Septentrionaux de l'Europe.

Le nom d'Eskimaux qu'on leur a donné, paroît formé de celui d'Eskimantſic, terme de la Langue Abenaquiſe, qui ſignifie *ceux qui mangent cru*; parce que ne vivant que de chaſſe & de pêche, ils mangent les chairs des animaux & des poiſſons toutes cruës & toutes ſanglantes; on a prétendu qu'ils n'avoient pas l'uſage du feu; mais les Européans qui les ont vûs de plus près, ont découvert le contraire. Il parut même qu'ils avoient pour lui un reſpect religieux, qui ſe manifeſta par l'inquiétude qu'ils témoignerent au ſujet d'un matelot, lequel pour allumer ſa pipe avoit pris un charbon qu'il fut obligé de remettre pour les tranquilliſer. Ils s'en ſervent auſſi pour leur cuiſine; car, quoiqu'ils ne ſe faſſent point une peine de manger les viandes cruës, ils les font neanmoins cuire à demi, quand ils en ont

la

la commodité, dans des pots & des chaudieres d'argile ou de grez, ou bien ils les font sécher au soleil pour les réduire en farine & en faire une espece de boüillie.

Les Sauvages leur donnent encore un autre nom qui répond à celui de *Fuyards*, non pas qu'ils ne soient braves, mais parce qu'étant d'un esprit fort vif & fort inquiet, ils sont dans une défiance continuelle & toûjours sur le-qui-vive, évitant, autant qu'ils peuvent, toute societé avec toutes les autres Nations. Le sieur Joliet qui a fait le premier la découverte du Mississipi, & le sieur Constantin, sont ceux des François qui les ont approchez de plus près. Ils sont aussi venus une fois d'eux-mêmes au Fort de Mr de Courtemanche; mais le commerce qui s'est fait avec eux, s'est fait si rarement, & avec tant de précaution & de soupçon de part & d'autre, qu'on n'a pas pu les pratiquer assez pour les bien connoître.

On ne peut douter qu'ils n'ayent eu commerce autrefois avec les Biscayens, qui sont les premiers Peuples d'Europe lesquels ayent frequenté ces Côtes où ils alloient faire la pêche; & il y a quelque lieu de croire que quelque trahison que ceux-ci leur auront faite les aura effarouchez; car depuis ces temps-là ils font toûjours un mauvais parti aux Européans qui tombent entre leurs mains quand ils peuvent les surprendre. On dit même qu'ils vont secretement couper les cables de leurs vaisseaux pour les faire périr à la Côte, &

que quelquefois ils ſont aſſez hardis pour les attaquer & les enlever.

Il y a des gens qui prétendent que cette Nation s'eſt formée du naufrage de quelque vaiſſeau Baſque, & que par conſequent ils doivent leur origine à ces mêmes Peuples d'Europe de qui ils ont eu depuis ſujet de ſe plaindre : mais ce qu'on a pu remarquer de leurs uſages, me perſuade qu'ils ont une orgine beaucoup plus ancienne. Je croirois plus volontiers qu'ils ſeroient ſortis anciennement des Iſles Britanniques ou des Orcades ; & s'ils n'avoient quelques reſtes d'idolatrie & de ſuperſtition, ſans qu'ils paroiſſe parmi eux aucun veſtige du Chriſtianiſme, on pourroit peut-être dire qu'ils ſont deſcendus de ces Cambriens, qui abandonnant le païs de Galles ſur la fin du 12. ſiecle, furent chercher de nouvelles Terres du côte de l'Oueſt ſous la conduite d'un de leurs Princes nommé Madoc, fils d'Owen Guynedd, dont il eſt parlé dans l'Hiſtoire de Cambrie de David Pouvel : ſi toutefois les Voyages de ce Madoc ne ſont pas entierement fabuleux. Je parlerai en ſon lieu des habitations des Eskimaux, de leurs vêtemens, de leurs canots, & de leurs Pyrogues.

David Pouvel, Hiſt. Cambriæ ad annum 1170.

Geans.

La taille des Geans & des Pygmées parle pour eux, autant que les Coûtumes les plus marquées pourroient parler pour les autres. L'Ecriture Sainte fait ſouvent mention de ces hommes d'une ſtature démeſurée qui étoient les enfans d'Enacim,

& qui habitoient dans la Terre de Chanaan. L'Hiſtoire prophane & la fable ont auſſi rendu célebres leurs combats avec les Dieux. Acoſta, l'Inca Garcilaſſo de la Vega & pluſieurs autres, aſſurent qu'ils ont été établis dans le Pérou, où ils s'attirerent la colere de Dieu qui appeſantit ſa main ſur eux, & leur fit ſentir d'une maniere extraordinaire le poids de ſa vengeance. Il y a encore, dit-on, des Peuples entiers de Geans dans les Terres Auſtrales, qui ſortent apparemment de la même ſouche.

Les Pygmées dont les Poëtes nous ont chanté les combats avec Hercule qui les détruiſit, ne ſont peut-être pas ſi fabuleux qu'on pourroit penſer. Je veux bien croire que la licence poëtique a ôté quelque choſe à leur ſtature, mais ſans parler des Samojedes qui ſont fort petits, Paul Jove place au Nord de la Laponie Moſcovite & de la Tartarie Orientale une Nation de Pygmées. Selon le rapport de pluſieurs Indiens, il doit y en avoir quelques Nations au Nord de l'Amerique. Il y a quelques années que des Sauvages amenerent à la baye d'Hudſon un homme d'une très-petite taille. Cet homme ne parut point étonné de voir le Fort des François & les vaiſſeaux des Européans, & il fit entendre qu'il avoit vû quelque choſe de ſemblable dans le païs dont il étoit parti quand il avoit été fait eſclave. Une fille de la Nation des Eskimaux qui fut ſurpriſe en 1717.

Pygmées.

Paul. Jovius, Lib. de Legatione Moſcov.

& amenée au poste que Mr de Courtemanche avoit établi à la côte de Labrador où elle a resté jusques en 1720, ayant appris pendant ce temps-là assez de Langue Françoise pour pouvoir se faire entendre, assura qu'il y avoit des Nations entieres de petits hommes hauts de trois pieds, & dont les femmes étoient encore plus petites; que les petits hommes étoient les esclaves des grands, & se trouvoient heureux quand on leur donnoit un verre d'eau douce, parce qu'ordinairement ils ne boivent que de l'eau salée comme les Eskimaux.

Divers Peuples monstrueux.

Plin. Lib. 7. cap. 2. Solin. cap. 44 Pompon. Mela, Lib. 1. Ctesias, frag. ex indicis.

On pourroit encore moins se méprendre touchant l'origine de certaines Nations encore plus caracterisées, comme celles dont parlent Pline, Solin, Pomponius Mela, &c. après Ctesias, & les autres Auteurs anciens qui ont écrit de l'Inde Orientale, si elles se trouvoient aujourd'hui en Amerique. Ces auteurs nous ont fait des Peuples d'hommes si extraordinaires, qu'ils n'ont pû persuader, ni éviter la réputation d'Auteurs fabuleux qui débitoient des contes de gayeté de cœur, ou qui étoient les dupes d'une sote credulité, dont Strabon, qui donne dans l'excès opposé, a cru devoir se moquer. Mais quand bien même ils eussent dit la verité, ils parloient d'un Païs si éloigné & alors si peu connu, & ils en disoient des choses si monstrueuses, qu'ils n'en eussent pas été crus davantage : tant ce qu'ils disoient étoit hors de toute vraisemblance.

Strabo, Lib. 2. p. 48.

Qui pourroit en effet se persuader qu'il y ait

des Nations de Cynocephales ou d'hommes à têtes de chiens ; d'Acephales ou d'hommes ſans tête, d'Enotocetes, ou d'hommes dont les oreilles pendent juſqu'aux talons ; d'Arimaſpes ou de Monocules, c'eſt-à-dire, d'hommes qui n'ont qu'un œil ; de Monoſceles ou de Sciopodes, c'eſt-à-dire, d'hommes qui n'ont qu'un pied ; des Nations d'hommes où les femmes n'enfantent qu'une fois, & où les enfans naiſſent avec des cheveux auſſi blancs qu'ils peuvent l'être dans l'extrême vieilleſſe ; d'hommes enfin dont les uns n'ont point de nez, les autres point de bouche ni de fondement, qui ne mangent point, & ſe nourriſſent d'une maniere differente des autres. Auſſi quelques Auteurs, comme Herodote & Mela, ont mis là plûpart de ces monſtres, ſuppoſé qu'il y en eut, au rang des bêtes, plûtôt que des hommes. Le plus grand nombre des autres qui en ont écrit, ne garantiſſent point ces faits, n'en parlent que ſur la foy d'autrui ſur laquelle ils ne comptoient peut être pas beaucoup eux-mêmes. Il n'y a gueres que Pline, qui ſemble vouloir nous diſpoſer à croire toutes ces merveilles, en nous diſant qu'il y a beaucoup de choſes qu'on regarde comme impoſſibles, avant que l'expérience ait appris qu'elles ſont poſſibles en effet : & qu'on ſeroit auſſi incredule à l'égard des Ethiopiens ſi on n'en avoit jamais vû, qu'on pourroit l'être à l'égard de tout ce qu'il avoit à dire.

Herodotus, Lib. 4. n. 191.

Pomp. Mela, loco cit.

Plin. Lib. 7. cap. 1.

Les Auteurs des premieres Rélations des Indes

Joan. de Laet, Indiæ Occid. Lib. 17. c. 7.

Occidentales nous ont fait des récits auſſi incroyables; nous y voyons des figures d'hommes avec des oreilles monſtrueuſes, & dont le plaiſir eſt de les allonger par le poids immenſe des pendans qu'ils leur font porter. Laet parle d'un Peuple où les hommes ont des mammelles qui leur tombent juſqu'aux cuiſſes, de ſorte qu'ils ſont obligez de les lier & de les aſſujettir au-tour de leur corps lorſqu'ils veulent courir. Walter Ralegh place un Peuple nombreux d'Acephales dans la Guyane. Jacques Carthier, qui probablement n'avoit jamais lû Cteſias, ni Pline, nous dit, ſur le rapport d'un Sauvage, qu'il y avoit vers le Nord des Peuples qui ne mangeoint point, des Peuples qui n'avoient qu'une jambe, & d'autres où l'on voyoit des choſes auſſi prodigieuſes qu'il ſeroit trop long de rapporter. Cette même Sauvageſſe dont j'ai parlé tout à l'heure au ſujet des Pygmées, aſſuroit de la même maniere qu'outre ces petits hommes, il y en avoit encore d'autres d'une hauteur & d'une groſſeur prodigieuſe qui rendoient leurs excrémens par la bouche, & urinoient par-deſſous l'épaule; quelques-uns qui n'avoient qu'une cuiſſe, une jambe & un pied fort large, deux mains au même bras, la tête & le corps plat, un nez, des yeux, & une bouche fort petite, qui étoient avec cela les meilleurs plongeurs du monde; & que les Eskimaux ſe ſervoient de ceux qu'ils faiſoient eſclaves pour retirer du fonds de la Mer ce qu'elle avoit englouti, lorſque les vaiſ-

Idem, Lib. 15. cap. 3.

Walter Ralegh. in Deſcript. Guyanæ. Indiæ Occid. parte 8.

ſeaux d'Europe faiſoient Naufrage ſur leurs Côtes. D'autres enfin qui avoient le viſage extraordinairement noir, le nez & les lévres fort groſſes, & les cheveux tous blancs de naiſſance, comme eſt le poil des animaux qui naiſſent dans des Païs preſque toûjours couverts de neige.

J'en reviens à ce que j'ai déja dit tout à l'heure, que quand bien même ces récits ſeroient vrais, ils paroiſſent ſi fabuleux & ſi peu vraiſemblables, qu'ils ne meritent pas d'être crûs, & qu'il ne faudroit y ajoûter foy, qu'après que par la découverte exacte de ces Peuples on ſe ſeroit tellement aſſuré qu'ils exiſtent, que nous ne puſſions preſque plus en douter, ſans faire injure à un grand nombre de perſonnes dont le témoignage paroîtroit irréprochable.

Pour moi, j'ai toûjours regardé comme des fables ce que les Auteurs anciens, & ce que les Auteurs des Rélations de l'Amerique nous ont rapporté de ces Peuples extraordinaires, & je n'ai jamais pû me perſuader que les Anciens en particulier euſſent voulu ſerieuſement nous les donner pour des Peuples réels, ou du moins s'il y en a eu d'aſſez crédules pour cela, ils auront été trompez par le nom de ces Nations : noms injurieux qui leur avoient été donnez par leurs voiſins & par leurs ennemis, leſquels par ces expreſſions hieroglyphiques, vouloient marquer le mépris qu'ils en faiſoient, de la même maniere qu'aujourd'hui les Chinois qui ſe croyent les plus

ſages de tous les hommes, diſent qu'ils ſont les ſeuls qui ayent deux yeux, que tous leurs voiſins ſont aveugles : mais que les Européans qui leur ont fait voir quelque habileté, ont un œil unique; de ſorte qu'ils nous regardent ſur le même pied, ſur lequel l'Antiquité nous repréſente les Cyclopes.

J'avois porté le même jugement en particulier des Acephales, nonobſtant ce qu'on en lit dans un Sermon qui ſe trouve parmi ceux de ſaint Auguſtin *, & qui pourroit bien avoir été prêté à ce Pere. Un ou deux faits neanmoins arrivez tout

Aug. Serm. 37. ad Eremitas.

* *Auguſt. Sermone 37. ad Fratres in Eremo. Tom 6. Edit. Pariſ. pag. 345.* Ecce ego jam Epiſcopus Hipponenſis eram, & cum quibuſdam ſervis Chriſti ad Æthiopiam perrexi, ut eis ſanctum Chriſti Evangelium prædicarem, & vidimus ibi multos homines ac mulieres capita non habentes, ſed oculos groſſos fixos in pectore, cætera membra æqualia nobis habentes: inter quos Sacerdotes eorum vidimus uxoratos; tantæ tamen abſtinentiæ erant, quod licèt uxores Sacerdotes omnes haberent, numquam tamen niſi ſemel in anno eas tangere volebant, quà die ab omni ſacrificio abſtinebant. Vidimus & in inferioribus partibus Æthiopiæ homines unum oculum tantum in fronte habentes, quorum Sacerdotes à converſationibus hominum fugiebant, ab omni libidine carnis ſe abſtinebant, & in ſeptimana in qua Diis ſuis Thura offerre debebant, ab omni labe carnis abſtinebant ſe : nihil ſumebant niſi metretam aquæ per diem; & ſic contenti manentes dignè ſacrificium Diis ſuis offerebant. *Hanc notam Editores addidere ad Marg.* Hic obſervat Lupus Auguſtinum profectum numquam fuiſſe in Mauritaniam Paganam, ſed tantum in Chriſtianam; non prædicationis gratiâ, ſed ad componenda quædam negotia à Zozimo legatum; hunc verò Apoſtolatum manifeſtiſſimam impoſturam eſſe, ut indicat *Epiſt. Nunc. 199. n. 46.* eo certiùs quod à ſene conſcripta ſit. Ecce, inquit Lupus Auguſt. *Lib. 16. de Civ. Dei, cap. 8.* in ſenectute à ſe ſcripto, talia hominum monſtra dicit à ſe viſa non in Æthiopia, ſed in opere Muſivo Carthag. neque dicit ea eſſe; ſed *ferunt eſſe*, ſed *Gentium narrat hiſtoria*, ſolita utique mendaciis ſcatere.

recem-

recemment, m'ont obligé de ſuſpendre mon jugement; ou même de réformer ſur cela mes idées.

Le premier de ces faits eſt tiré des dernieres Lettres qui nous ſont venuës de la Chine. Il y eſt rapporté que le grand Monarque qui gouverne depuis ſi long-temps ce vaſte Empire avec tant de gloire, s'entretenant familierement avec M. Mezza-Barba Patriarche d'Alexandrie, & Légat du Saint Siége auprès de ce Prince, lui fit pluſieurs queſtions touchant la maniere d'adminiſtrer la juſtice en Europe, à quoi M. le Légat ayant ſatisfait d'une façon qui le contenta très-fort: » pour moi, dit l'Empereur, je ſuis obligé, ſelon « les Loix de l'Etat, de ſigner les ſentences de « mort: mais depuis plus de ſoixante ans que je « ſuis ſur le Trône, j'ai toûjours eu une peine « extrême à ſouſcrire à la mort d'un de mes ſu- « jets, & je m'en ſuis toûjours diſpenſé, autant « que j'ai pû le faire, ſans violer les Loix de l'Em- « pire. « En voici, ajoûta-t'il, un exemple.

Il y a quelques années que quelques-uns de « mes ſujets ayant fait courrir le bruit qu'ils avoient « vû des hommes ſans tête, dont les yeux répon- « doient aux mammelles & la bouche à l'eſtomac, « cette nouvelle ſurprenante cauſa un mouvement « dans les eſprits que les Mandarins crurent devoir « arrêter, de peur que cela ne causât quelque al- « teration dans l'Etat. Ils firent donc ſaiſir les Au- « teurs de cette nouvelle, leur firent leur procès, & « les condamnerent à la mort. La ſentence m'aïant «

» été portée, je crus que c'étoit une de ces occa-
» sions où je pouvois en suspendre l'effet. Je le fis,
» & j'en fus bien aise dans la suite : car ayant in-
» terrogé quelque temps après des Tartares Septen-
» trionaux mes sujets qui étoient venus à Pekin,
» ils me confirmerent ce que les premiers avoient
» dit, & m'assurerent qu'ils avoient vû & tué quel-
» ques-uns de ces monstres.

Le second fait est arrivé en Canada, où un bruit semblable se répandit l'an passé parmi les Sauvages, chez lesquels la nouveauté du prodige n'a pas causé un moindre étonnement que chez les Chinois. Un Iroquois, disent-ils, étant dans le païs de chasse pendant l'automne de 1721. où pendant l'hyver de l'année derniere, apperçût un de ces hommes monstrueux ; & soit que ne distinguant pas assez ce que ce pouvoit être, il le prit de loin pour une bête feroce, soit que la vûë d'un objet si extraordinaire lui eut causé quelque frayeur, il tira & le tua. S'étant ensuite approché pour le considerer plus à loisir, il vit un homme, tel que j'ai dépeint ces Acephales ; & ce qui augmenta sa surprise, c'est qu'il le trouva lié & attaché à un arbre. L'Iroquois de retour de la chasse, n'a pas manqué de raconter son avanture aux autres Sauvages qui se sont fort entretenus de l'histoire de l'homme sans tête, que la plûpart ont regardé comme une fable à cause de sa nouveauté.

La chose neanmoins paroît très-réelle, & il y

a apparence que ce miſerable ayant été fait eſclave par des Sauvages de quelque Nation éloignée, aura été ainſi attaché & abandonné dans les bois par ces Sauvages qui l'avoient pris, & qui ſe trouvant en païs ennemi, & ſe ſentant peut-être découverts, auront été obligez de füir & de pourvoir à leur ſureté.

Quoiqu'il en ſoit, ces faits ſe rapportent fort les uns aux autres, & (ſuppoſant leur verité) ils peuvent donner idée des tranſmigrations des peuples Barbares. Car ces Acephales étoient autrefois habitans de l'Afrique aux environs du Nil ou de la Mer-Rouge. Aujourd'hui, ſelon ces Rélations, il doit y en avoir au moins deux Nations, l'une qui eſt celle des Chevelus que Walter Ralegh place ſur le fleuve des Amazones & dans le centre de la Guyane, & l'autre qui eſt ſituée au Nordeſt de la Chine & du Japon, où l'Aſie confine avec l'Amerique. Il y a même apparence que c'eſt de-là que ſeroit venu celui qu'on ſuppoſe avoir été tué par l'Iroquois dont je viens de parler. Cela même peut confirmer que l'Amerique & l'Aſie ſont jointes enſemble, & qu'il n'eſt peut-être pas ſi difficile de faire cette découverte. Or quelle immenſe étenduë de païs entre les terres des Acephales anciens & des nouveaux!

On ne doit point croire que ces Peuples n'ayent abſolument point de tête, mais qu'ils l'ont extrêmement enfoncée, de ſorte qu'elle eſt preſque au niveau des épaules; & cachée par les cheveux.

Cela peut ſe faire par artifice, en contraignant la tête des enfans au berceau, de la même maniere que plusieurs Peuples de l'Amerique applatiſſent le front, les temples & le nez de leurs enfans auſſi-tôt qu'ils ſont ſortis du ſein de leur mere, & qu'à la Chine on gêne ſi violemment les pieds aux filles, qu'elles n'en ont preſque point dans un âge plus avancé : cela peut ſe faire auſſi naturellement par un effet de l'imagination des meres, qui auront trouvé de la beauté à avoir la tête ainſi enfoncée. On ſçait par bien des expériences fâcheuſes combien l'imagination des meres fait d'impreſſion ſur leur fruit. On pourroit peut-être attribuer à cette imagination la couleur des Negres & des Caraïbes, ainſi que je l'ai déja indiqué. Je parlerai dans la ſuite du goût que les Nations barbares ont toûjours eu pour ſe peindre le corps de diverſes couleurs. Les Caraïbes ont encore ce goût pour le Rouge. Les Negres ont le même goût pour le noir le plus foncé, pour les groſſes lévres, pour les nez écachez, & pour les cheveux crêpus. Ce goût general dans toute la Nation, & la vûë continuelle de ſemblables objets, a dû faire impreſſion ſur les femmes enceintes, comme les baguettes de diverſes couleurs ſur les brebis de Jacob, & c'eſt ce qui doit avoir contribué en premier lieu à rendre les uns noirs par nature, & les autres rougeâtres tels qu'ils ſont aujourd'hui: c'eſt ce qui doit avoir contribué pareillement à former la tête des Acephales au niveau des deux

Gen. cap. 30. v. 29.

épaules. En effet, chez ces Peuples qui applatiſſent la tête à leurs enfans, ou qui leur contraignent les pieds, il y a peu de travail à faire pour perfectionner l'ouvrage, parce que naturellement les enfans naiſſent avec la tête plus platte, ou les pieds plus petits que ne les ont les enfans des Européans en naiſſant.

On verra dans la ſuite de cet Ouvrage pluſieurs autres traits ſinguliers, dont chacun pourra faire l'application aux autres Peuples dont il aura plus de connoiſſance que moi, & que j'abandonne pour venir à quelques conjectures particulieres ſur l'origine des Iroquois & des Hurons.

Conjectures ſur l'origine des Iroquois & des Hurons.

Hornius a cru pouvoir faire deſcendre ſes Iroquois & les Souriquois des Turcs, & les Hurons d'un Peuple des Etats du Mogol qui a un nom approchant : mais comme ces conjectures n'appuyent que ſur la confrontation de ces mots qu'il croit être propres des Langues Barbares : pour confondre ſa preuve, & pour donner en même temps une idée du fonds qu'il y a à faire ſur des preuves qui ne ſont établies que ſur des étymologies incertaines, il ſuffit de dire que ce ſont des noms bizarres que les François eux-mêmes leur ont impoſé.

Quelques coûtumes caracteriſtiques des Peuples de la Lycie, comparées avec celles des Iroquois & des Hurons, m'avoient d'abord perſuadé que je ne m'écarterois pas de la verité en les fai-

ſant deſcendre les uns des autres ; & je croyois avoir trouvé dans Herodote, dans Nicolas de Damas & dans Heraclide de Pont, de quoi aſſurer mes conjectures. Ecoutons ces Auteurs. Herodote au Liv. 1. dit ces paroles : » Les Lyciens ſe » ſervent en partie des Loix des Crétois, & en » partie de celles des Cariens. Mais ils ont cela de » particulier, & qui ne s'obſerve nulle part, que » c'eſt de leurs meres qu'ils prennent leurs noms ; » & ſi quelqu'un en rencontrant un autre, lui demande qui il eſt, de quelle famille il eſt, il » cherche ſa nobleſſe dans la maiſon de ſa mere, » & en tire ſa génealogie. Si une femme noble » épouſe un roturier, les enfans qui en naiſſent ſont eſtimez nobles ; & ſi un homme noble & des premiers d'entre eux épouſe une » femme étrangere, ou qui ait été concubine, les » enfans qui en viennent, ne ſont pas réputez » nobles.

Herod. Lib. 1. n. 173.

» Les Lyciens, dit Heraclide le Pontique, vivent de brigandage, ils n'ont point de Loix » écrites, mais ſeulement des coûtumes établies » parmi eux. Les femmes y ſont maîtreſſes depuis » leur premiere origine.

Heraclid. Pontic. ΛΥΚΙΩΝ.

Nicolas de Damas confirme la même choſe très-expreſſément au Livre des Mœurs des Nations. » Les Lyciens, dit-il, font plus d'honneur » aux femmes qu'aux hommes. Ce ſont les meres » qui donnent le nom aux enfans ; & les filles y » ſont héritieres des biens, non pas les garçons.

Nicol. Damaſc. ΛΥΚΙΟΙ.

Faiſons maintenant l'application.

Le premier trait de reſſemblance eſt dans le nom même des Lyciens. Ce nom, ſelon le ſentiment des Auteurs, leur avoit été impoſé à cauſe de Lycus fils de Pandion, qui s'étant retiré chez les Termiles auprès de Sarpedon, s'y rendit ſi recommandable par les reglemens qu'il y fit pour la Religion & les Mœurs, qu'ils quitterent le nom qu'ils portoient pour l'honorer du ſien. ΛΥΚΟC dans la Langue Grecque ſignifie un Loup : or les Hurons & les Iroquois ſont diſtinguez en trois familles, dont l'une eſt celle du Loup. La diſtinction de ces trois familles eſt ſacrée parmi eux ; & très-ancienne, elle eſt fondée ſur la fable de leur origine que je rapporterai ci-après ; & la famille du Loup ſe glorifie de porter le nom du premier de tous les hommes, qui m'a paru être le Lycus des Lyciens.

Le ſecond trait de reſſemblance conſiſte dans cette ſuperiorité qu'Heraclide de Pont & les autres donnent aux femmes Lyciennes ſur leurs maris. Ceci paroîtra ſans doute extraordinaire à ceux qui ayant lû les Rélations, y auront vû que les hommes ſeuls parmi les Sauvages, y ſont proprement libres, & que les femmes ne ſont que leurs eſclaves. Rien n'eſt cependant plus réel que cette ſuperiorité des femmes. C'eſt dans les femmes que conſiſte proprement la Nation, la nobleſſe du ſang, l'arbre genéalogique, l'ordre des genérations, & de la conſervation des famil-

les. C'eſt en elles que réſide toute l'autorité réelle: le païs, les champs & toute leur récolte leur appartiennent : elles ſont l'ame des conſeils, les arbitres de la paix & de la guerre : elles conſervent le fiſc ou le tréſor public : c'eſt à elles qu'on donne les eſclaves : elles font les mariages, les enfans ſont de leur domaine, & c'eſt dans leur ſang qu'eſt fondé l'ordre de la ſucceſſion. Les hommes au contraire ſont entierement iſolés & bornez à eux-mêmes, leurs enfans leur ſont étrangers, avec eux tout périt, une femme ſeule releve la cabane : mais s'il n'y a que des hommes dans cette cabane en quelque nombre qu'ils ſoient, quelque nombre d'enfans qu'ils ayent, leur famille s'éteint ; & quoique par honneur on choiſiſſe parmi eux les Chefs, que les affaires ſoient traitées par le conſeil des anciens ; ils ne travaillent pas pour eux-mêmes : il ſemble qu'ils ne ſoient que pour repréſenter & pour aider les femmes dans les choſes, où la bienſeance ne permet pas qu'elles paroiſſent & qu'elles agiſſent.

Pour une plus grande intelligence, & pour mieux faire ſentir les differens traits de reſſemblance marquez par ces Auteurs que j'ai cités, il faut ſçavoir que les mariages ſe font de telle maniere, que l'époux & l'épouſe ne ſortent point de leur famille & de leur cabane pour faire une famille & une cabane à part. Chacun reſte chez ſoi, & les enfans qui naiſſent de ces mariages, appartenant aux femmes qui les ont engendrez, ſont

ſont cenſez de la cabane & de la famille de la femme, & non point de celle du mari. Les biens du mari ne vont point à la cabane de la femme à laquelle il eſt étranger lui-même ; & dans la cabane de la femme, les filles ſont cenſées héritieres par preference aux mâles, parce que ceux-ci n'y ont jamais que leur ſubſiſtance. C'eſt ainſi qu'on vérifie ce que dit Nicolas de Damas touchant l'héritage, & ce que dit Herodote touchant la Nobleſſe, parce que les enfans étant de la dépendance de leurs meres, ſont conſiderables, autant que leurs meres le ſont elles-mêmes.

Par rapport à l'autorité, qu'Heraclide aſſure que les femmes ont toûjours euë chez les Lyciens depuis leur premiere origine, cela ſeroit évidemment faux, ſi l'on entendoit que l'autorité fût entre leurs mains, comme nous concevons qu'elle l'eſt dans un état Monarchique ou Ariſtocratique, dans lequel les femmes ſuccedent au Trône, & prennent les rênes de l'Empire faute d'héritiers mâles, gouvernant par elles-mêmes, & tout ſe faiſant en leur nom. Cela ſeroit, dis-je, évidemment faux & entierement contraire à l'Hiſtoire, qui nous a tranſmis les noms de pluſieurs Chefs des Lyciens, tels que Sarpedon, Lycus, Glaucus, Xantus, Pandare, Iobates, Amiſodare, &c. ſans y mêler jamais aucun nom de femme. Cela mérite donc une explication, & s'éclaircit aiſément par ce qui a precedé, & par ce que j'ai déja dit, que l'autorité réelle ſe trouve entre leurs mains :

mais qu'elles choisissent des Chefs dans leurs familles pour représenter & être comme les dépositaires de cette autorité avec le Sénat, comme je le dirai dans la suite en parlant de leur gouvernement. Les femmes choisissent ces Chefs parmi leurs freres maternels ou leurs propres enfans, & ce sont les freres de ceux-ci ou leurs neveux, qui leur succedent dans la cabane de la mere.

Il ne faut pas se persuader non plus, sur le témoignage d'Herodote, que chez les Lyciens, les enfans mâles portassent le nom de leurs meres, & que tous les enfans d'une même mere eussent le même nom. Ceci seroit encore évidemment contraire à l'Histoire. Les noms Lyciens que nous trouvons dans Homere & dans les autres Auteurs, sont tous des noms d'homme, & nous voyons des freres avec des noms differens, comme Pandare & Butés. Il faut donc expliquer Herodote sur la coûtume qu'avoient les Lyciens de prendre le nom de leurs meres, par celle que les Hurons & les Iroquois observent encore.

Dans chaque famille on conserve un certain nombre de noms des Ancêtres de cette famille, soit des hommes, soit des femmes. Ces noms leur sont particuliers, & connus pour être affectez à telle & à telle famille. Or c'est la coûtume dans chaque famille d'y faire revivre, & de ressusciter en quelque maniere ceux qui en sont issus, & qui l'ont illustrée. On releve en même temps les noms de ceux que l'on fait revivre, & on les impose à

ceux de leurs petits neveux qui ſont deſtinez pour les repreſenter. Ceux-ci deviennent par-là plus ou moins conſiderables, ſelon que ceux, qui avoient porté ces noms, étoient plus ou moins conſiderables eux-mêmes par leurs qualités, par leurs vertus & par leurs actions.

Les Juifs avoient de la même maniere dans chaque famille des noms déterminez qu'on avoit ſoin de relever, & c'étoit dans la famille du pere qu'on les prenoit, ainſi qu'on peut le vérifier par l'Evangile, & par ce qui arriva quand il fallut donner un nom à ſaint Jean-Baptiſte. Mais comme Luc. 1. v. 59. 60. 61.
autrefois parmi les Lyciens, de même aujourd'hui parmi les Hurons & les Iroquois, c'eſt dans la famille des femmes qu'on prend ces noms, & ce ſont elles qui ſont chargées de reſſuſciter les morts, & de faire revivre les Ancêtres. Cela ſe fait dans les ſolemnités publiques après qu'ils ont réſolu de relever l'arbre, ainſi qu'ils ont coûtume de s'exprimer. Il eſt vrai de dire dans ce ſens qu'ils reçoivent le nom de leurs meres, comme c'eſt par elles qu'ils comptent leurs généalogies.

Ces noms changent avec l'âge. Un enfant, ou n'a pas de nom, ou releve celui d'un enfant, un jeune homme celui d'un guerrier, & un vieillard celui de quelque ancien. Dès que quelqu'un meurt, le nom qu'il portoit demeure enſeveli avec lui, & ce n'eſt que pluſieurs années après qu'on le renouvelle.

Communément cependant les Sauvages ne s'en-

tendent pas volontiers nommer par le nom qui leur eſt affecté, & la demande qu'on leur en feroit, eſt une eſpece d'affront qui les feroit rougir. En ſe parlant les uns aux autres, ils ſe donnent tous des noms de parenté, de frere, de ſœur, d'oncle, de neveu, &c. obſervant exactement les degrez de ſubordination & toutes les proportions de l'âge, à moins qu'il n'y ait une parenté réelle par le ſang ou par l'adoption; car alors un enfant ſe trouvera quelquefois le grand-pere de ceux, qui ſelon l'ordre de la nature, pourroient être facilement le ſien. Ils pratiquent la même civilité à l'égard des Etrangers à qui ils donnent, en leur parlant, des noms de conſanguinité, comme s'il y avoit une vraïe liaiſon du ſang plus proche ou plus éloignée, à proportion de l'honneur qu'ils veulent leur faire, coûtume que Nicolas de Damas rapporte auſſi des anciens Peuples de Scythie.

Nic. Damas. Apud Stobæum, *verbo* Γαλακτόφαγοι.

J'avois cru, dis-je, ſur la confrontation de ces mœurs ſingulieres des Lyciens, rapportées par ces Auteurs que je viens de citer, & par les autres qui en ont écrit, avec celles de nos Sauvages, pouvoir fonder quelques conjectures ſolides pour établir leur origine: mais ces caracteres tout ſinguliers qu'ils paroiſſent, ne le ſont cependant pas; & convenant à pluſieurs autres Peuples, ainſi que je vais le faire voir, le fondement de toutes ces conjectures tombe, & nous laiſſe dans nôtre incertitude.

Car en premier lieu, le nom de Lyciens, de

Lycopolitains, de Lycaoniens, &c. conviennent ensemble dans la même signification, c'étoient neanmoins des Peuples differens. Les Amazones avoient elles-même une Tribu nommée Lycastienne, qui se rapporte entierement à la famille du Loup des Iroquois & des Hurons.

En second lieu, Herodote est dans l'erreur, quand il dit des Lyciens, qu'ils sont les seuls entre les hommes qui prennent leurs noms dans la famille de leurs meres, & qui comptent par elles l'ordre de leurs génealogies. Appollonius de Rhodes parlant des Argonautes, dit qu'on leur donnoit le nom de Myniens, parce que les plus illustres d'entre eux faisoient gloire d'être issus des filles de Mynias; à quoi son Commentateur ajoûte que c'étoit par une coûtume, semblable à celle des Cariens qui prenoient leurs noms dans la famille de leurs meres. Cependant ces illustres Argonautes étoient pour la plûpart de la Thessalie & du Peloponese. Appoll. Rh. Lib. 1. v. 229.

En troisiéme lieu, la Ginécocratie ou Empire des femmes, étoit très-universellement répanduë; car elle étoit non seulement chez les Scythes, chez les Sarmates, & chez les Amazones en particulier: mais elle étoit encore dans l'une & dans l'autre Asie, où les femmes guerrieres qui en avoient été maîtresses, avoient donné goût à toutes les femmes qui vivoient sous leur Empire, de se rendre maîtresses de leurs maris; quoique toutes ne fussent pas si guerrieres, ni si étroitement séparées

des hommes, que celles qui faiſoient gloire de vivre loin d'eux, & de ne les voir qu'en certain temps.

Elle étoit chez les Egyptiens où Iſis l'avoit établie; car cette Reine s'étoit renduë chez eux ſi recommandable, qu'à cauſe d'elle, à ce qu'aſſure Diodore de Sicile, les Reines avoient & plus d'honneurs & plus d'autorité que les Rois; & pour ce qui regardoit les particuliers, on donnoit dans les contrats de mariage tout pouvoir aux femmes ſur leurs maris, & ceux-ci étoient obligez de jurer qu'ils obéiroient en tout à leurs épouſes.

Diod. Sic. Lib. I. p. 16.

Elle étoit chez la plûpart des autres Peuples Barbares de l'Afrique, en particulier chez les Garamantes, où les enfans étoient tellement attachez à leurs meres, & donnoient ſi peu de marques exterieures de reſpect pour leurs peres, qu'ils ne paroiſſoient pas les reconnoître: ce qui a fait dire aux Auteurs qui ignoroient, ou qui ne faiſoient pas attention à cette Ginécocratie; que chez les Garamantes il n'y avoit point de Loix d'un légitime mariage, & que les femmes y étant en commun, les enfans ne pouvoient pas y diſcerner ceux d'entre les hommes à qui ils étoient redevables de la vie.

Solin, cap. 43. de Æthiopia, &c.

Elle étoit encore chez tous les Peuples d'Eſpagne, & en particulier chez les Cantabres, ſelon le témoignage de Strabon, que cet empire des femmes met étrangement de mauvaiſe humeur, & qui regarde comme une choſe éloignée

Strabo, Lib. 3. p. 114.

du bien de la ſocieté, & preſque contraire au bon ſens qu'un mari apporte la dot à ſa femme; que les filles héritent au préjudice des garçons, & qu'elles ſoient chargées du ſoin de marier leurs freres. Les Baſques d'aujourd'hui qui ſont deſcendus de ces anciens Cantabres, ont encore quelque choſe de ces coûtumes de leurs Ancêtres par rapport aux mariages & aux héritages.

Enfin cette Ginécocratie étoit chez les Medes, chez les Sabéens, & preſque chez tous les Barbares, ce que Claudien a fort bien exprimé par ces vers.

Medis levibuſque Sabæis Claud. in Eutrop. Lib. I.
Imperat hic ſexus, Reginarumque ſub armis
Barbariæ pars magna jacet.

Les Spartiates qui avoient formé leur Gouvernement ſur celui des Barbares, & qui le conſerverent plus long-temps au milieu de la Grece, avoient auſſi cette Ginécocratie, dont il nous reſte une belle preuve dans un fait cité par Plutarque : car une Dame étrangere qui logeoit chez Leonidas à Lacedémone, ayant oſé dire à Gorgo ſon épouſe, comme par une eſpece de reproche honteux aux Lacedémoniens, qu'il n'y avoit que les ſeules femmes de Sparte qui euſſent un pouvoir deſpotique ſur leurs maris; elle lui répondit fierement qu'il n'y avoit auſſi qu'elles ſeules qui méritaſſent ce deſpotiſme, parce qu'elles

Plutarch. in Laconic. Apoph. p. 227.

ſeules mettoient au monde des hommes.

Joan. de Laet, Hiſt. Occid. Indiæ, Lib. II. cap. 14.

Il paroît neanmoins par les Auteurs que dans les deux branches des Heraclides à Sparte, c'étoient les enfans qui ſuccédoient à leurs peres, & montoient ſur le Trône à leur place. Ainſi la Ginécocratie que Plutarque attribuë aux Lacedémoniens, étoit differente en ce point de celle des Aſiatiques, & des autres Peuples dont nous venons de parler, à moins que le droit de ſucceſſion des enfans aux peres ne fût particulier aux Rois, & ne fut different dans le Peuple, comme cela eſt au Pérou, où les ſeuls enfans des Incas, dont les peres mouroient ſur le Trône, y ſuccédoient à l'Empire. Dans tout le reſte de l'Etat, c'étoient les neveux qui héritoient de leurs oncles maternels. Cette Loi étoit ſi génerale dans ce Royaume, qu'Acoſta & les autres Auteurs Eſpagnols ont été trompez en ce point par rapport aux Incas même.

Nicol. Damas, apud Stobæum, *verbo* ΑΙΘΙΟΠΕΣ.

La ſucceſſion au Trône dans la ligne collaterale maternelle des neveux aux oncles, preferablement à la ligne directe des enfans aux peres, étoit une ſuite de cette Ginécocratie ou Empire des femmes. Cela ſe trouvoit en particulier chez les Peuples compris ſous le nom d'Ethiopie, dont Nicolas de Damas écrit qu'ils rendoient tout l'honneur à leurs ſœurs, & que leurs Rois choiſiſſoient les enfans de ces ſœurs pour leur ſuccéder par preference aux leurs propres, & qu'au cas qu'elles vinſſent à en manquer, on choiſiſſoit alors celui

celui de la Nation qui étoit doüé des plus grandes qualités, qui étoit le mieux fait & le plus belliqueux. Cette Loy de la ſucceſſion eſt encore aujourd'hui chez preſque tous les Negres de l'Afrique, dans tout le Malabar, & en quelques autres endroits de l'Inde Orientale : mais elle eſt encore plus répanduë dans l'Amerique.

Si l'on eut pû fonder quelques conjectures certaines ſur ces traits de reſſemblance entre les Lyciens & les Iroquois, il eut été facile de remonter jusqu'à leur premiere origine. Origine des Lyciens.

L'Europe, l'Aſie-Mineure, & cette Partie de la grande Aſie qui s'étend vers la Mer Caſpienne, vers les Palus Méotides & les païs Hyperboréens, une partie même de l'Afrique, furent le lot qui tomba en partage aux enfans de Japhet après le Déluge. L'Ecriture Sainte nous le fait aſſez ſentir, & les Auteurs prophanes ſont aſſez de concert ſur ce ſujet. Ceux des enfans de ce Patriarche qui tirerent vers le Midi, s'étant coulez par les deux côtez de l'Helleſpont, les uns par la Thrace & par le Peloponeſe, & les autres le long de cette chaîne de montagnes qui finit au pied du Mont Taurus, fondirent preſque tous dans les Iſles de la Grece, que la Sainte Ecriture nomme les Iſles des Nations ; & invitez par la douceur du climat, par la fertilité de ces Iſles, & par leur ſituation même qui leur fait un rempart naturel de la Mer, pour les mettre à couvert des incurſions & des Geneſ. c. 10.

hostilités, ils s'y arrêterent par preference. Mais le nombre des habitans s'étant extrêmement multiplié, & ces Isles ne pouvant plus les contenir & les nourrir, ils se virent obligez de se condamner à de tristes séparations, & d'envoyer leur monde chercher fortune ailleurs. Quelques-uns tenterent de nouvelles découvertes, & se jetterent dans l'Italie, dans les Gaules & dans les Espagnes : les autres revinrent sur les traces de leurs Ancêtres, & refoulerent dans le Peloponese & dans l'une & l'autre Asie. Ces séparations s'étant faites successivement & en divers temps, ces Peuples qui avoient la même origine, ne se connoissoient plus après un certain nombre d'années, de sorte qu'ils se partagerent en autant de petites Nations qu'il y avoit de Colonies differentes, & se donnerent autant de noms qu'il y avoit de differens Villages ou de differentes Hordes, car la plûpart menoient une vie errante à la façon des Tartares.

La Lycie qui est à l'extrémité de l'Asie-Mineure vers la Mer, fût la retraite de plusieurs de ces Colonies qui s'y jetterent de plusieurs endroits du Peloponese & de l'Archipel. Un Rhadamante, selon le témoignage d'Eusebe de Cesarée, y en amena une de l'Isle de Créte, fameuse chez les Poëtes par ses cent Villes, & qui ayant été des premieres peuplées, fut aussi des premieres à chasser ses propres enfans. Sarpedon fils d'Europe, au rapport d'Herodote, chassé par son frere Minos, aborda dans la Lycie, & s'y établit auprès des

Euseb. in Chronico.

Herod. Lib. 1. n. 173.

Cariens & des Cauniens, dont les premiers étoient originaires de l'Isle de Créte, & les seconds se vantoient de la même origine. Athamas chassé de la Boetie, y amena une Colonie, & y bâtit une Ville qui fut appellée de son nom *Athamantia*. Platon n'hésite pas à dire que les Lyciens sont ses Descendans. Xantus fils de Triope, y fonda la Ville de Xante, & s'y arrêta avec les Pelasgiens qu'il avoit amenez d'Argos ou de l'Isle de Créte. Les Amazones, Les Solymes, les Homonades & un assez grand nombre d'autres Colonies y aborderent de toutes parts, & s'y établirent en differens endroits. Il se peut faire que les Amazones de la Tribu Lycastienne soient venuës aussi de l'Isle de Créte, & qu'elles ayent pris leur nom de Lycastes, fils de Minos premier.

Plato in Minoe.

Les Peuples de la Lycie étoient appellez premierement Myliens, dit Herodote. Lorsque Sarpedon y entra, ils étoient nommez Solymes; Sarpedon changea ce nom en celui de Termiles, & ils ne prirent celui de Lyciens que quand Lycus, fils de Pandion, chassé d'Athenes par Egée, se fut retiré auprès de Sarpedon. Homere semble être opposé à Herodote, en disant que Bellorophon envoyé par le Roy des Lyciens, fit la guerre aux Solymes : ce qui a fait dire à Strabon qui suit le sentiment d'Homere, que les Solymes étoient bien le Peuple appellé Myliens : mais non pas celui à qui Sarpedon donna le nom de Termiles. Le sçavant Mr Bochard prétend que les Solymes étoient

Herodot. loco cit.

Homer. Iliad. 6. v. 184.

Strabo. Lib. 14. p. 459.

Bochart. Geog. sacræ. Lib. 1. c. 17.

une Colonie de Pheniciens *. Il ſe fonde ſur quelques étymologies, & ſur cette guerre de Bellorophon contre les Solymes & contre les Amazones.

Mais ces preuves paroîtront bien légeres, ſi l'on conſidere que tous ces Peuples de Lycie étant un

* On ne peut preſque pas douter que les Solymes n'ayent habité la Lycie. J'ai de la peine à me perſuader que ce fut une Colonie Phenicienne;& ſi l'on pouvoit bien ſupputer la Chronologie des tems, il ſeroit peut-être plus probable que les Solymes, qui dans les commencemens étoient auſſi vagabonds que les autres, ont paſſé de l'Aſie-Mineure dans la Paleſtine, que de la Paleſtine dans l'Aſie. Il y a dans la Paleſtine un Promontoire appellé *Hïera*, & des Monts nommez *Solymes*, ſelon le témoignage de Strabon. Il eſt aſſez vraiſemblable que de ces deux noms on a formé celui de *Hierſolima* du nom des Solymes habitans de ce Promontoire, qui paſſerent dans le païs des Chananéens. M. Bochard a raiſon de ſoûtenir, contre le ſentiment de Joſephe, qué ces Solymes n'étoient pas des Hebreux : mais la raiſon qu'il en apporte n'eſt pas concluante, lorſqu'il prétend le prouver par la maniere dont ceux-là coupoient leurs cheveux en rond, ce qui étoit défendu par la Loi des Juifs ; car les Hebreux avoient conſervé pluſieurs choſes qui étoient contre leur Loy, & en particulier celle-ci, comme nous le dirons dans la ſuite. Il eut été plus naturel de dire, que quand bien même il ſeroit vrai que les Solymes fuſſent venus de la Paleſtine dans la Piſidie, il ne devoit pas pour cela en inferer que ce fuſſent des Hebreux, mais plûtôt des Jebuſéens habitans de la Ville de Salem, laquelle exiſtoit du temps d'Abraham, dont Melchiſedech étoit Roi, & qui ſe ſoûtinrent dans cette Ville, malgré les Hebreux, juſques au regne de David qui les aſſujettit. Ces Jebuſéens & les Solymes de Piſidie ou de Lycie paroiſſent en effet être le même Peuple : mais je croirois plus volontiers qu'ils ont paſſé de l'Aſie-Mineure dans la Paleſtine, que je ne croirois qu'ils ont paſſé de la Paleſtine dans l'Aſie-Mineure. Pour répondre maintenant à M. Bochard, il ſe peut faire que les Pheniciens établirent des Colonies en quelques endroits de l'Aſie-Mineure : mais cela peut auſſi s'être fait poſterieurement à la ſortie des Solymes ; car il eſt certain que pendant long-temps ce ne fut qu'un flux & reflux de Nations qui ſe chaſſoient les unes les autres. Celles qui étoient trop fatiguées par leurs voiſins, changeoient aisément de place, & s'enfonçoient plus avant dans le païs.

ramas de gens venus de la Grece ſous differens chefs, devoient être toûjours en guerre les uns avec les autres, & ſe diſputer continuellement le terrain. En effet nous trouvons que Bellorophon ne fit pas ſeulement la guerre aux Solymes & aux Amazones, mais qu'il la fit aux Lyciens mêmes, aidé des Lyciens, ce qui ne peut s'entendre que de cette guerre inteſtine dont la Lycie étoit le théatre & le ſujet. Chacun de ces petits Peuples ſe regardoit comme maître chez ſoy, & ſe gouvernoit à ſa maniere, ce qui ſemble juſtifié par Homere, lequel diſtingue les Lyciens qui étoient au ſecours des Troyens, & les ſépare ſous divers chefs venus de differens endroits; ce ne fut qu'à la longue & pour la néceſſité de leurs affaires qu'ils s'unirent en corps de Nation, chacun conſervant chez ſoy ſon autorité toute entiere, & ne la partageant que lorſqu'il s'agiſſoit du bien general du païs. Juſtin parlant de ces divers peuples Aſiatiques, fait aſſez connoître que leurs Etats étoient bien bornez, par ces paroles, *intra ſuam cuique patriam regna finiebantur.* On peut aſſurer la même choſe de preſque tous les premiers Peuples. L'Ecriture Sainte compte juſqu'à 31. Rois dans la Terre de Chanaan. Les Nomes des Egyptiens étoient probablement dans les commencemens autant de differens Etats; & il eſt probable que les Dynaſties de ces divers Peuples ayant été confonduës en une ſeule, c'eſt ce qui aura fondé une longue ſuite de Rois, qui rempliſſant le nombre de 5. ou 6000.

Juſtin. init. Lib. 1.

ans, ont fait une Chronologie anterieure à celle de la Création du monde, & qui ne s'accorde pas avec les Saintes Ecritures, ni avec les Annales des autres Peuples, si l'on en excepte les Chinois qui ont aussi une Chronologie fabuleuse.

Durant la guerre de Troye, les Lyciens prirent tous interêt pour Priam contre les Grecs. Homere parle avec éloge de leur valeur : mais leur païs souffrit extrêmement des ravages que les Grecs firent dans l'Asie-Mineure pendant le temps que dura cette guerre.

Herod. Lib. I. n. 23. Lib. III. n. 90.

En differens temps ils furent Tributaires de Cresus Roy de Lydie, des Perses, de Mausole Roy de Carie, & ensuite des Grecs.

Herod. Lib. I. n. 176.

Les Lyciens de Xante en petit nombre, combattirent avec une extrême valeur contre Harpage General des troupes de Cyrus. Ayant été vaincus en rase campagne, ils se retirerent dans leur Ville; & ayant fait entrer dans leur fort leurs femmes & leurs enfans, ils les brûlerent avec tout ce qu'ils avoient : après quoi s'étant engagez par d'horribles sermens les uns aux autres, ils recommencerent le combat, & y périrent tous.

Diodor. Sic. Lib. 17. p. 576.

Ceux de Marmare ayant molesté les troupes d'Alexandre à leur passage, ce Prince les resserra dans leur fort, qui étoit un grand rocher isolé & escarpé de toutes parts, & il les fit sommer de se rendre. Le conseil des Anciens vouloit prévenir leur ruine commune par leur soûmission : mais les jeunes gens aimant mieux périr & s'ensevelir avec la

liberté de la patrie, prirent la résolution de faire une sortie au travers du camp des ennemis pour se sauver dans les montagnes, après avoir coupé la gorge aux vieillards, aux femmes & aux enfans, ou pour mourir eux-mêmes en combattant genereusement. Ce dessein ayant été agréé, il fut ordonné que chacun se retirât dans sa famille, qu'ils y fissent un festin de tout ce qu'ils avoient de meilleur, & qu'ils attendissent avec fermeté l'effet de cette détermination. Quelques-uns ayant horreur de soüiller leurs mains dans le sang de leurs proches, se contenterent de mettre le feu à la Ville & aux maisons: mais les autres executant la résolution dans son entier, remplirent la Ville de carnage; & après cette execution barbare, ayant fait tous ensemble irruption dans le camp des assiégeans, ils se sauverent comme ils l'avoient projetté.

Durant les guerres du Triumvirat, d'Octavien Cesar, de Marc-Antoine & de Lepidus. Brutus étant entré dans la Lycie, & ayant mis le siége devant la Ville de Xante que les Lyciens avoient rebâtie sur les ruines de la premiere, ses habitans après avoir fait des prodiges de valeur pendant ce siége, donnerent un nouvel exemple d'un desespoir pareil à celui qu'avoient donné leurs Ancêtres du temps de Cyrus & d'Alexandre. Car les Romains ayant pris la Ville d'assaut, au lieu de continuer le combat, ils se dissiperent dans le moment, & se retirerent chacun chez soi; & soit qu'ils prissent sur le champ la résolution de s'en- Plutarch. in M. Bruto.

ſevelir ſous les cendres de leur Ville, ſoit qu'ils euſſent prémedité ce coup, les Romains qui avoient été ſurpris de leur retraite, le furent encore davantage de voir en un inſtant toutes les maiſons en feu : ils accoururent auſſi-tôt pour l'éteindre, mais ces furieux les repouſſerent à coups de flêches & de traits ; ils égorgeoient leurs femmes, leurs enfans & leurs eſclaves à la vûë des ſoldats, & ſe lançoient enſuite au milieu des flâmes, d'autres ſe jettoient comme des bêtes farouches ſur la pointe des épées de leurs ennemis, les enfans mêmes préſentoient la gorge aux épées de leurs peres, ou ſe précipitoient du haut des maiſons dans le feu ; & après que l'incendie fut ceſſé, on trouva une femme qui s'étoit penduë, tenant d'une main ſon enfant qu'elle avoit étranglé, & de l'autre le flambeau dont elle avoit mis le feu à ſa maiſon. Brutus en fut touché juſqu'aux larmes, il fit ce qu'il put pour ſauver quelques reſtes de ces miſerables, promettant une récompenſe aux ſoldats qui lui ameneroient un Xantien ; cependant il n'en put ſauver que cinquante, qui ſe plaignoient encore de ce qu'on leur conſervoit la vie malgré eux. Ceſar ne fut pas moins ſenſible au deſeſpoir de tant de braves qui défendoient ſes interêts, & peu de temps après il permit aux Lyciens de rebâtir cette Ville.

Quoique les Lyciens ſe ſoient toûjours conſervez dans leurs païs juſqu'au temps du bas Empire, & que ces Peuples n'y ayent peut-être pas entierement

ment, péri comme les Solymes, les Myliens, les Amazones, les Homonades & leurs autres voisins; il est cependant hors de doute que dans ces funestes guerres qui portoient chez eux une désolation presque totale, la plûpart étant obligez de céder à la force, auront été chercher fortune ailleurs pour ne pas attendre les dernieres extrémités de la guerre, & se seront laissez entraîner comme les autres dans les païs les plus reculez de la Scythie, d'où ils auront pû passer en Amerique.

Mais comme la conjecture fondée sur la ressemblance des Iroquois & des Lyciens, n'est pas si juste qu'on n'en puisse faire des applications à d'autres, ainsi que je l'ai dit, & qu'il est difficile, pour ne pas dire impossible, dans un si grand éloignement de temps & de lieux, de rencontrer precisément & avec évidence, ou même avec une probabilité assez forte par rapport à un Peuple particulier: je crois qu'il faut prendre la chose d'une maniere un peu plus vague pour courir moins de risque de se tromper.

Mon sentiment est donc que la plus grande partie des Peuples de l'Amerique viennent originairement de ces Barbares qui occuperent le Continent de la Grece & ses Isles, d'où ayant envoyé plusieurs Colonies de tous côtez pendant plusieurs siecles, ils furent obligez d'en sortir enfin tous, ou presque tous, pour se répandre en divers

Sentiment de l'Auteur sur l'origine des Ameriquains.

païs, ayant été chassez en dernier lieu par les Cadmonéens ou Agenorides, qu'on croit être les Peuples d'Og Roy de Bazan, dont il est parlé dans l'Ecriture, ce qui arriva à peu près dans le temps que les Chananéens fuyant devant les Hebreux, & contraints de leur céder la place, alloient inonder eux-mêmes comme un torrent, d'autres Contrées où ils trouvoient des ennemis moins redoutables.

Il est constant par les Auteurs, que les Barbares ont occupé la Gréce avant ces Peuples qu'on a connu depuis sous le nom des Grecs; & quoique dans la suite les Auteurs & sur-tout les Poëtes ayent appliqué à ceux-ci les noms de ces premiers Peuples Barbares, les Grecs étoient neanmoins très-differens, & n'étoient autres que ces Agenorides qui avoient apporté du païs des Chananéens les Lettres, & peut-être la Langue Grecque qu'ils substituerent à celle de ces Barbares, dont il ne resta presque plus aucun vestige, comme je le montrerai dans la suite. Je crois cet évenement anterieur à la fondation de Tyr & de Sidon, ou du moins à la splendeur de ces Villes maritimes qui devinrent si florissantes par leur commerce, & qui établirent encore depuis plusieurs Colonies dans la Gréce, dans l'Afrique & dans les Espagnes.

Ces Barbares bien que confondus dans les Histoires par une multitude de noms particuliers à chaque petit Canton, sont neanmoins assez univer-

ſellement compris ſous les noms generiques de Pelaſgiens & d'Helleniens, qui, de quelques Peuples particuliers, avoient paſſé à toute la Nation.

Les Helleniens & les Pelaſgiens ſe ſont aſſez ſouvent mêlez enſemble, ainſi qu'il eſt manifeſte par les hiſtoires mêmes : mais les Pelaſgiens étoient differens des Helleniens, en ce que ceux-ci qui cultivoient un peu la terre, étoient un peu plus fixes & plus ſedentaires que les premiers, leſquels ne ſemoient point, ne vivoient que du fruit des arbres, de la chaſſe, de la pêche, & de ce que le hazard pouvoit leur préſenter, qui n'habitoient que dans des tentes, décampoient pour peu de choſe, & menoient une vie errante par état & par néceſſité.

Ceux qui connoîtront ſuffiſament les Peuples barbares de l'Amerique Septentrionale, y trouveront le caractere de ces Helleniens & de ces Pelaſgiens; les uns compris ſous la Langue Huronne, cultivent des champs, bâtiſſent des cabanes, & ſont aſſez ſtables dans un même lieu. Au contraire la plûpart des Algonquins & des Sauvages du Nord font profeſſion d'une vie vagabonde, & ne vivent que du benefice du hazard. C'eſt à peu près la même diſtinction de Peuples dans l'Amerique Meridionale.

Tout ce que j'ai à dire dans la ſuite des Mœurs & des Coûtumes de nos Sauvages, a une ſi grande reſſemblance avec celles de ces Peuples barbares, qu'on croira les y reconnoître.

Je crois, avant que de paſſer outre, devoir prévenir ceux qui pourroient être étonnez de voir que dans le cours de cet Ouvrage, j'aille foüiller non ſeulement dans les Mœurs des Grecs poſterieurs, qui avoient formé leur République ſur celle des anciens Crétois, mais encore dans celles des anciens Romains, des Ibériens & des Gaulois même, pour y trouver des ſimilitudes qui pourroient paroître hors de propos. Mais, ſelon le témoignage des Auteurs, rien n'étoit plus ſemblable que les mœurs des Ibériens, des Gaulois, & des Peuples de la Thrace & de la Scythie, parce que ces Barbares s'étoient répandus de tous ces côtez-là. Il me ſemble neanmoins reconnoître les Iroquois & les Hurons d'une maniere plus particuliere dans ces Peuples de la Thrace Aſiatique, qui, des extrémités de l'Aſie-Mineure & de la Lycie même, penétrerent dans le Pont, & s'arrêterent dans l'Arie & dans l'Areiane. J'apporterai dans la ſuite les raiſons qui peuvent appuyer mes conjectures ſur ce point.

Je ſoûmets neanmoins de nouveau toutes ces conjectures aux Sçavans. Pour moi je ne prétens ici que rapprocher, le plus qu'il me ſera poſſible, toutes les reſſemblances des Mœurs des Ameriquains avec celles des premiers temps : mais auparavant il nous reſte à dire ce que les Sauvages penſent eux-mêmes de leur origine.

Ce qu'on — On ne peut rien tirer des Sauvages en general

touchant leur origine. N'ayant point de Lettres, ils n'ont point aussi de fastes & d'Annales sur lesquelles on puisse compter. Ils ont cependant une espece de Tradition sacrée qu'ils ont soin d'entretenir : mais cette Tradition ne peut point caracteriser aucun Peuple particulier pour les rapporter à une origine connuë, si ce n'est la premiere origine de tous les hommes, qui étant de tous les faits historiques le plus frappant, a laissé de plus profondes traces qu'on peut voir presque sans exception chez toutes les Nations incultes. D'ailleurs cette Tradition passant de bouche en bouche, reçoit dans toutes quelque alteration, & dégenere en fables si absurdes, qu'on ne peut avoir qu'une peine extrême à les rapporter.

peut tirer des Sauvages touchant leur origine.

Voici comment les Iroquois racontent l'origine de la Terre & la leur. Dans le commencement il y avoit, disent-ils, six hommes; (les Peuples du Pérou & du Brésil conviennent d'un pareil nombre.) D'où étoient venus ces hommes? C'est ce qu'ils ne sçavent pas. Il n'y avoit point encore de terre; ils erroient au gré du vent, ils n'avoient point non plus de femmes, & ils sentoient bien que leur race alloit périr avec eux. Enfin ils apprirent, je ne sçais où, qu'il y en avoit une dans le Ciel. Ayant tenu conseil ensemble, il fut résolu que l'un d'eux, nommé Hogouaho ou le Loup, s'y transporteroit. L'entreprise paroissoit impossible, mais les oiseaux du Ciel de concert ensemble, l'y éleverent, en lui faisant un siége de leur corps,

& ſe ſoûtenant les uns les autres. Lorſqu'il y fut arrivé, il attendit au pied d'un arbre que cette femme ſortit à ſon ordinaire pour aller puiſer de l'eau à une fontaine voiſine du lieu où il s'étoit arrêté. La femme ne manqua point de venir ſelon ſa coûtume. L'homme qui l'attendoit, lia converſation avec elle, & il lui fit un préſent de graiſſe d'Ours, dont il lui donna à manger : Femme curieuſe qui aime à cauſer, & qui reçoit des préſens, ne diſpute pas long-temps la victoire. Celle-ci étoit foible dans le Ciel même, elle ſe laiſſa ſéduire. Le maître du Ciel s'en apperçût, & dans ſa colere il la chaſſa & la précipita : mais dans ſa chûte la Tortuë la reçût ſur ſon dos, ſur lequel la Loutre & les poiſſons puiſant de l'argile au fonds des eaux, formerent une petite Iſle qui s'accrut peu à peu, & s'étendit dans la forme où nous voyons la terre aujourd'hui. Cette femme eut deux enfans qui ſe battirent enſemble ; ils avoient des armes inégales dont ils ne connoiſſoient point la force, celles de l'un étoient offenſives, & celles de l'autre n'étoient point capables de nuire, de ſorte que celui-la fut tué ſans peine.

De cette femme ſont deſcendus tous les autres hommes par une longue ſuite de generations, & c'eſt un évenement auſſi ſingulier qui a ſervi, diſent-ils, de fondement à la diſtinction des trois familles Iroquoiſes & Huronnes, du Loup, de l'Ours, & de la Tortuë, leſquelles dans leurs noms ſont comme une tradition vivante, qui leur re-

1
2
3
4
5
6

met devant les yeux leur hiſtoire des premiers temps.

Le ridicule de cette fable fait pitié, quoiqu'elle ne ſoit pas plus abſurde que celles que les Grecs qui étoient des gens ſi ſpirituels, ont inventé du voyage de Promethée au Ciel, quand il y monta pour dérober le feu, ou de la réparation du monde par Deucalion & Pyrrha, qui, ſuivant le conſeil des Oracles, jetterent des pierres par-deſſus leurs têtes, leſquelles ſe convertiſſoient en hommes & en femmes, la difference du ſexe dépendant uniquement de la main qui les avoit jettées.

Mais au travers de cette fable, toute ridicule qu'elle eſt, on croit entrevoir la verité malgré les ténebres épaiſſes qui l'enveloppent : en effet en approfondiſſant un peu, on y démêle la femme dans le Paradis terreſtre, l'Arbre de la ſcience du bien & du mal, la tentation où elle eut le malheur de ſuccomber, que quelques hérétiques ont cru être un peché de la chair, fondez peut-être ſur les alterations des idées payennes ; on y découvre la colere de Dieu chaſſant nos premiers Peres du lieu de délices où il les avoit placez, & qui pouvoit être regardé comme le Ciel en comparaiſon du reſte de la terre, laquelle ne devoit plus leur produire d'elle-même que des ronces & des épines ; enfin on y croit voir le meurtre d'Abel tué par ſon frere Caïn.

Cette fable a auſſi ſon fondement dans la Mythologie des Anciens, ou bien des choſes que la

Religion nous enſeigne, ſont plûtôt déguiſées que tout-à-fait ignorées. Rien n'eſt plus ſemblable en effet à la fable Iroquoiſe qui nous repréſente cette femme chaſſée du Ciel, que celle qu'Homere nous raconte de la chûte d'Até. Até étoit une Déeſſe fille de Jupiter; ſon nom déclare quel étoit ſon caractere qui étoit le vice même; elle ne penſoit qu'à faire du mal, & n'étoit pas capable d'autre choſe, odieuſe aux Dieux & aux hommes: enfin elle irrita tellement Jupiter même, que ce Dieu l'ayant ſaiſie par les cheveux, la précipita du haut des Cieux, & fit ſerment qu'elle n'y remettroit jamais les pieds.

Homer. Iliad. 19.

On voit bien par le récit d'Homere que ce Poëte a voulu repréſenter la Concupiſcence qui nous porte toûjours au mal, ou bien le Peché même ſous une figure allegorique; car après avoir fait le portrait de cette mauvaiſe fille, qui parcourt la terre avec une celerité incroyable, faiſant du pis qu'elle peut aux hommes. Il ajoûte que ſes ſœurs, filles de Jupiter comme elle, & à qui il donne le nom de λιταί, c'eſt-à-dire, *les Prieres*, vont toûjours après elle pour corriger le mal qu'elle a fait, mais qu'elles marchent à pas lents, parce qu'elles ſont boiteuſes & toutes contrefaites. Les prieres ſont en effet dans l'idée des Payens même, un des remedes des plus efficaces après le peché pour appaiſer la colere des Dieux: mais Homere a eu raiſon de les peindre toutes contrefaites, parce qu'il eſt peu de prieres qui ne ſoient défectueuſes.

Homer. Iliad. 9.

Saint

Saint Juſtin Martyr, dans ſon Exhortation aux Grecs, ne ſe contentant pas de cette explication allegorique, prétend qu'Homere a décrit par Até le peché des Anges Rebelles, & le juſte châtiment dont Dieu les punit, les ayant dans le moment chaſſez du Paradis pour une éternité; Ce qui étant pour eux le ſujet d'une jalouſie mortelle contre les hommes, à qui il n'eſt pas fermé ſans retour par la grace de la Rédemption, fait qu'ils ne ceſſent de leur dreſſer des embûches, & de les porter au mal pour les perdre. Juſtin, Cohort. ad Græcos, p. 28.

Mais puiſqu'Homere en fait une femme, pourquoi ne pourroit-on pas l'expliquer de la chûte d'Eve, & du banniſſement de nos premiers Peres, que Dieu mit hors du Paradis Terreſtre? Até ou Atté étoit une des acclamations des Bacchanales, auſſi-bien que l'Evohé; or ſi l'Evaſme des Bacchantes ſe rapportoit à Eve, comme l'aſſure ſaint Clement d'Alexandrie, ainſi que je dois l'expliquer plus au long, Até ſera auſſi un nom, par lequel Eve étoit déſignée dans les Fêtes des Barbares, de qui Homere a pris cette fable.

L'Iſle flottante qui ſe trouve à propos pour recevoir cette femme dans ſa chute, a encore beaucoup de rapport à la fable de Latone, qui étant pourſuivie par le ſerpent Python, & ne pouvant s'arrêter nulle part, fuyant depuis les païs Hyperboréens, déguiſée ſous la forme d'une Louve, juſqu'à l'Archipel, ſe jetta dans la mer où elle

fut reçûë par l'Isle de Delos, laquelle nageoit alors entre deux eaux, & qui n'ayant pas eu de part au serment qu'avoit fait la Terre de ne lui donner aucun azyle, parut tout à coup pour la sauver du naufrage, & fut honorée par la naissance d'Apollon & de Diane.

Si les Iroquois sont originaires de ces Peuples barbares dont j'ai parlé, les Grecs auront emprunté d'eux le fonds de cette fable qui pouvoit avoir du crédit parmi les Lyciens, lesquels honoroient d'un culte particulier le Dieu Apollon, qui en eut le surnom de Lycien.

Peut-être qu'en creusant encore davantage, on trouveroit que cette fable est fondée sur un autre Symbole de la Theologie Payenne. On voit dans les anciens monumens une Tortuë aux pieds d'Harpocrate. Pausanias dit qu'il avoit vû dans l'Elide une belle statuë de Venus Uranie ou Celeste, dont les pieds portoient sur le dos d'une Tortuë, & une autre de Venus Terrestre, qui posoit ses pieds sur un Bouc; mais il avouë ingenûment qu'il ne sçait pas la signification de ces mysteres. Plutarque a voulu les expliquer, & il dit que cette Tortuë qui porte avec elle sa maison, signifie que les femmes doivent se tenir renfermées chez elles, & que le soin du ménage leur est confié. Mais on voit bien que c'est un sens moral que Plutarque a tiré de sa tête, & qui ne convient pas au temps de la premiere invention de cette Theologie Symbolique. Car en ce

Pausan. Eliac. 2. p. 173.

Plutar. de Conjug. Præcept.

temps-là les femmes ne s'amuſoient point à filer au coin de leur feu ; preſque toutes les femmes des Barbares labouroient la terre, entretenoient leurs cabanes de bois de chaufage, & avoient autant d'occupations au dehors que leurs maris.

Il ſeroit peut-être plus naturel de penſer que les Anciens vouloient marquer par-là que Dieu ſignifié ſous le nom de Venus Uranie, étoit l'Auteur de l'harmonie du monde, deſignée par la Tortuë qui étoit le Symbole de cette harmonie, la Tortuë & la Lyre d'Apollon n'étant qu'une même choſe, ainſi que je l'expliquerai dans la ſuite plus au long. Peut-être auſſi vouloient-ils dire que l'origine de l'homme créé ſur la terre étoit cependant divine, & venoit du Ciel. Ce qui eſt d'autant plus vraiſemblable, que la Tortuë, qui pouvoit être le Symbole de la Generation par ſa fecondité, l'étoit auſſi de la Terre & de ſon Elément, comme la Grenoüille étoit celui de l'eau, le Lezard de l'air, & le Serpent du feu, ainſi que l'explique le Pere Kirker dans ſon Oedipe.

Ath. Kirker. in Oedipo, tom. 2. Claſſ. 9. p. 451.

Dans la Religion des Indes Orientales les Brachmanes ont une tradition de leur Dieu Vichnou metamorphoſé en Tortuë, & ils en ont pluſieurs ſtatuës dans leurs Pagodes. Ils diſent que par la chûte d'une montagne le Monde qui ne pouvoit ſupporter une charge ſi peſante, s'enfonçoit peu à peu vers l'abîme où il auroit péri, ſi Vichnou qui eſt le Dieu bienfaiſant ne ſe fût metamorphoſé

en Tortuë, & ne l'eut soûtenu sur son dos. Les Chinois font aussi une Divinité du Dragon volant, qu'ils appellent, l'esprit, ou le génie de l'air & des montagnes, & qu'on voit peint dans leurs Temples couvert d'une écaille tortuë. Ils font naître ce Dragon * d'une Tortuë, & ils disent, qu'il est le soûtien du Monde, lequel est appuyé tout entier sur lui.

Le fonds de cette fable, qui est par-tout la même, prouve que la Tortuë étoit un Symbole de cette Religion ancienne que les Peuples ont travestie quand ils ont cessé de l'entendre. C'est sans doute pour cela que les Troglodytes avoient un respect religieux pour la Tortuë dont ils n'osoient pas manger, & qu'ils avoient en horreur les Kele-

Plin. Lib. 11. cap. 10. nophages leurs voisins qui s'en nourrissoient.

Les Sauvages en general ont aussi tous quelque connoissance du Déluge, qui ayant été universel, ainsi que la raison même nous le fait conclure de ce que la foy nous en enseigne, a été un évenement trop singulier & trop remarquable pour qu'on n'en trouve pas des vestiges chez toutes les Nations; mais la maniere differente dont ils racontent qu'en ont été préservez les Réparateurs du Genre Humain, est aussi mêlée de fables que

* *Athan. Kirker. Chin. Illustr. p. 187. Col. 2.* Draco volans, quem spiritum aëris & montium dicunt (*Sinæ*) testitudinis scuto tectus, conspiciendum se exhibet, quam fabulam à Brachmanibus mutuati, aiunt, mundum Draconi seu Serpenti ex testudine nato, uti in sequentibus fusè aperietur, insistere, quæ omnia tot tantisque fabulis differentibus involvunt, ut vix ipsi sese inde extricare queant.

celle des Déluges de Deucalion & d'Ogyges.

On trouve aussi pareillement chez quelques Peuples les vestiges d'une créance très-ancienne, par laquelle ils sont persuadez, que, de la même maniere que le monde a été submergé dans les eaux du Déluge, il doit aussi périr à la fin des temps par le feu qui doit le consumer entierement. C'est de cette créance ancienne qu'Ovide nous a laissé un beau témoignage dans ces vers.

Esse quoque in fatis reminiscitur (Jupiter) *affore tempus*, Ovid. Metam. Lib. I.

Quo mare, quo tellus, correptaque Regia Cœli

Ardeat, & Mundi Moles operosa laboret.

Les Sauvages en general n'ignorent point aussi qu'ils sont étrangers aux païs qu'ils habitent présentement. Ils disent qu'ils sont venus de loin du côté de l'Ouest, c'est-à-dire de l'Asie. Les Iroquois Agniés assurent qu'ils errerent long-temps sous la conduite d'une femme nommée Gaihonariosk; cette femme les promena dans tout le Nord de l'Amerique, elle les fit passer au lieu où est située maintenant la Ville de Quebec; mais ayant trouvé ces païs trop inégaux, & peut-être trop incommodes à cause du froid, elle s'arrêta enfin à Agnié dont le climat lui parut plus temperé, & les terres plus propres à être cultivées; elle distribua ensuite ces terres pour les travailler, & fonda ainsi

une Colonie qui s'eſt toûjours maintenuë depuis. C'eſt ce que les Agniés racontent de leur origine particuliere, qu'ils veulent être un peu differente de celle des autres quatre Nations Iroquoiſes, car ils ne prétendent point être compris ſous le nom d'*Agonnonſionni* ou de *faiſeurs de Cabanes* qu'on donne aux autres. Je n'en ſçais point la raiſon; cependant les François & les autres Nations Sauvages ne les diſtinguent point, & generalement ſous le nom d'Iroquois ou d'Agonnonſionni, on comprend cinq Peuples qui parlent autant de Dialectes differentes d'une même Langue. Ils ſont placez dans cette Partie de la Nouvelle France, qui eſt ſituée à l'Eſt des Lacs par où paſſe le fleuve ſaint Laurent, & qui eſt bornée par la Nouvelle-York, & par les autres Terres des Anglois & des François. On les diſtingue en Iroquois ſuperieurs & inferieurs. Les ſuperieurs ſont les Tſonnontouans, les Goyogouens & les Onnontagués. Les inferieurs ſont les Agniés & les Onnejouts. Ces cinq Peuples, malgré leurs differens ſujets de jalouſie, ſe ſont toûjours tenus bien unis: & pour marquer leur union, ils diſent qu'ils ne compoſent qu'une ſeule Cabane, que nous nommons, *la Cabane Iroquoiſe*.

Les Sauvages ne nous donnent point de plus grandes lumieres ſur leur origine & ſur les Epoques de leur tranſmigration. En attendant que nous puiſſions en découvrir davantage, je vais entamer la deſcription de leurs Mœurs par un carac-

1
2
3
4

tere general, après quoi j'entrerai dans le détail en commençant par l'Article de la Religion.

IDE'E OU CARACTERE DES SAUVAGES EN GENERAL.

L'IDE'E qu'on se formoit autrefois des Sauvages, étoit d'une espece d'hommes nuds, couverts de poil, vivans dans les bois sans societé comme des bêtes, & qui n'avoient de l'homme qu'une figure imparfaite. On étoit anciennement dans cette persuasion à Carthage au retour de l'expédition d'Hamnon. Ce General ayant eu ordre d'aller à la découverte de Nouvelles Terres en rangeant les Côtes d'Afrique, apporta à son retour des peaux toutes velües, qui étoient apparemment de deux Singes femelles, de cette espece de Singes, qui pour leur taille & pour leur figure approchent le plus de l'homme, tels qu'on en voit encore dans l'Isle de Borneo, au Cap-Verd, & dans les grandes Indes. Il les fit passer dans l'esprit des Carthaginois pour des peaux de femmes sauvages, & les fit placer dans le Temple de Venus comme une rareté singuliere.

Plinius, Lib. 2. c. 67. Pomp. Mela, Lib. 3. c. 9.

Jean Juvenal des Urſins, hiſt. de Charles VI. année 1392. p. 93.

Il ne paroît pas qu'on fut encore revenu en France de cette perſuaſion au temps de Charles VI. Témoin cette fameuſe maſquarade, où périrent quelques jeunes Seigneurs de ſa Cour, & où ce Prince penſa périr lui-même par un étrange accident, dont il eut toûjours l'eſprit un peu dérangé.

On étoit alors dans une grande illuſion. Les Sauvages, à l'exception des cheveux & des ſourcils, que quelques-uns même ont ſoin d'arracher, n'ont pas un poil ſur le corps, & s'il leur en vient quelqu'un, ils en ôtent de bonne heure juſqu'à la racine. La premiere fois qu'ils virent des Européans, leur étonnement fut incroyable, & la longue barbe que ceux-ci nourriſſoient en ces temps-là, les leur fit paroître étrangement laids. On dit neanmoins qu'outre les Eskimaux dont j'ai déja parlé, il y a encore deux ou trois Nations de l'Amerique Meridionale, qui ont de la barbe; mais ces Nations ſont peu connuës.

Ils naiſſent blancs comme nous. Leur nudité, les huiles dont ils ſe graiſſent, le Soleil & le grand air leur hâlent le tein dans la ſuite; mais du reſte ils ſont grands, d'une taille ſuperieure à la nôtre, bien faits, bien proportionnez, d'un bon tempérament, leſtes, forts & adroits; en un mot pour les qualités du corps, ils ne nous cedent en rien, ſi même ils n'ont ſur nous quelque avantage.

Le caractere de leur génie & de leur eſprit eſt plus difficile à prendre, & ſemble même renfer-

mer

mer quelques contradictions. Le premier coup d'œil ne leur eſt pas favorable. Ceux qui en ont jugé par-là, nous en ont fait un portrait très-deſavantageux. A voir en effet ces hommes dépourvûs de tout, ſans Lettres, ſans Sciences, ſans Loix apparentes, ſans Temple pour la plûpart, ſans Culte reglé, & manquant des choſes les plus néceſſaires à la vie, on devroit, ce ſemble, juger qu'ils ſont tels, que ſi le monde ne faiſoit que de naître pour eux, & que s'ils ne faiſoient que ſortir du limon de la Terre, ou du creux des chênes de Dodone, ſelon l'extravagante imagination des Payens. On ne croiroit pas devoir ſe tromper en les peignant, comme gens, groſſiers, ſtupides, ignorans, feroces, ſans ſentiment de Religion & d'humanité, adonnez à tous les vices, que doit naturellement produire une liberté entiere, qui n'eſt gênée ni par le ſentiment de la Divinité, ni par les loix humaines, ni par les principes de la raiſon & de l'éducation.

Ce portrait ne ſeroit cependant pas fidele. Ils ont l'eſprit bon, l'imagination vive, la conception aiſée, la mémoire admirable. Tous ont au moins des traces d'une Religion ancienne & hereditaire, & une forme de gouvernement : ils penſent juſte ſur leurs affaires, & mieux que le Peuple parmi nous : ils vont à leurs fins par des voyes ſures : ils agiſſent de ſens froid, & avec un phlegme qui laſſeroit nôtre patience : par raiſon d'honneur & par grandeur d'ame ils ne ſe fâ-

chent jamais, paroiſſent toûjours maîtres d'eux-mêmes, & jamais en colere : ils ont le cœur haut & fier, un courage à l'épreuve, une valeur intrépide, une conſtance dans les tourmens qui eſt héroïque, une égalité que les contre-temps & les mauvais ſuccès n'alterent point : entre eux ils ont une eſpece de civilité à leur mode, dont ils gardent toutes les bienſeances, un reſpect pour leurs anciens, une déference pour leurs égaux qui a quelque choſe de ſurprenant, & qu'on a peine à concilier avec cette indépendance & cette liberté, dont ils paroiſſent extrêmement jaloux : ils ſont peu careſſans, & ſont peu de démonſtrations : mais nonobſtant cela ils ſont bons, affables, & exercent envers les étrangers & les malheureux une charitable hoſpitalité, qui a de quoi confondre toutes les Nations de l'Europe.

Ces bonnes qualités ſont mêlées ſans doute de pluſieurs défauts; car ils ſont légers & volages, faineans au-delà de toute expreſſion, ingrats avec excès, ſoupçonneux, traîtres, vindicatifs, & d'autant plus dangereux qu'ils ſçavent mieux couvrir, & qu'ils couvent plus long-temps leurs reſſentimens : ils ſont cruels à leurs ennemis, brutaux dans leurs plaiſirs, vitieux par ignorance, & par malice ; mais leur ruſticité & la diſette où ils ſont preſque de toutes choſes, leur donnent ſur nous cet avantage, qu'ils ignorent tous ces raffinemens du vice, qu'ont introduit le luxe & l'abondance.

Il eſt vrai qu'il doit paroître étrange, qu'ayant de l'eſprit, de l'induſtrie & de l'adreſſe aux doigts, pour faire beaucoup de petits ouvrages qui leur ſont propres, ils ayent paſſé tant de ſiecles ſans inventer aucun de ces arts que d'autres Peuples ont porté à une ſi haute perfection. Mais bien loin de leur en faire un crime, peut-être devroit-on admirer en eux cette moderation qui a ſçû ſe contenter de peu, & qui les fait rire encore aujourd'hui de ce que les Européans bâtiſſent des maiſons, entreprennent des ouvrages qui doivent durer des ſiecles, ayant eux-mêmes ſi peu de temps à vivre, qu'ils ne ſont pas aſſurez de voir la fin de leur ouvrage.

Nous ſerions ſans doute plus heureux, ſi nous avions comme eux cette indifference qui leur fait mépriſer & ignorer beaucoup de choſes dont nous ne ſçaurions nous paſſer, peut-être auſſi que leur indigence eſt l'effet de cette pareſſe naturelle, qui les rend ſi indolens, qu'ils aiment mieux ſe priver des mêmes avantages qu'ils nous envient, que de ſe donner la peine néceſſaire pour ſe les procurer. Quoiqu'il en ſoit, depuis le temps qu'ils ſont en commerce avec les Européans, l'utilité qu'ils en ont pû retirer, ne leur a point fait ſecoüer leur faineantiſe : ils ont preferé de reſter attachez à leurs manieres anciennes, & ils ont moins gagné à s'aider des arts qui pouvoient les mettre à leur aiſe, & leur faciliter les commoditez de la vie, qu'ils n'ont perdu à imiter nos vices.

Tel eſt en general le caractere de toutes ces Nations barbares de l'Amerique qui nous ſont les plus connuës, à l'exception de celles du Pérou & du Mexique, qui peuvent paſſer pour policées en comparaiſon des autres. Ce rapport commun qu'elles ont enſemble, n'empêche pas que chacune n'ait quelque choſe de propre en ſon particulier, ſoit dans le caractere, ſoit dans certaines loix & certains uſages diſtinctifs qui les differencient les unes des autres, comme on pourra le voir dans la ſuite plus en détail.

DE LA RELIGION.

IL faut une Religion aux hommes. Ceux mêmes qui n'en voudroient, que par principe de politique, pour l'ordre & le lien de la ſocieté, conviennent qu'il en faut une, & même qu'il n'en faut qu'une. Mais cette néceſſité d'une Religion eſt en même temps la preuve de la verité de cette Religion, puiſqu'elle ſe trouve fondée ſur le ſentiment unanime de toutes les Nations, qui ont eu dans tous les temps un objet de leur veneration & de leur culte. Il n'eſt pas poſſible que ces Nations differentes de mœurs entre elles, ſi éloignées dans leur maniere de penſer, qui dans l'uſage des choſes les plus néceſſaires à la vie, ont conçû des idées ſi diverſes, ayent cependant pû convenir en ce point, ſi Dieu, l'Auteur de la

Religion, comme il en eſt l'objet, n'en eut gravé le ſentiment dans le cœur de tous les hommes, en même temps qu'il s'eſt peint au dehors par la beauté de ſes ouvrages. C'eſt-là ce que * Lactance appelle, *le témoignage des Peuples & des Nations*.

Les modes, les coûtumes & les manieres ont pû & dû changer, ſoit par rapport au Gouvernement des Etats, ſoit par rapport à la vie privée, cela eſt de l'homme, & du caractere de ſon eſprit variable & inconſtant : cette inconſtance a pû ſe faire ſentir, & s'étendre ſur la Religion même. L'ignorance, qui eſt une des premieres peines du péché, a pû alterer cette Religion en obſcurciſſant des idées, que nos premiers Peres avoient reçû claires & diſtinctes; Des verités abſtraites trop au-deſſus de la portée des hommes groſſiers & charnels, ont été facilement converties en Images ſenſibles, qui ont fait tranſporter à la créature le culte qui étoit dû au Créateur; La Puſillanimité a pû faire autant d'Idoles qu'il y a eu d'objets de terreur & de ſujets de crainte; La corruption des mœurs a dû placer ſur les autels tout ce qui flattoit le deſordre; Cela eſt encore de l'homme.

Mais l'ignorance, la ſuperſtition & la corruption loin de préjudicier à la verité, forment un très-fort prejugé pour elle, puiſque malgré

* *Lactant. Lib. 1. de falſa Religione, cap. 2.* Nec difficile ſanè fuit paucorum hominum pravè ſentientium redarguere mendacia teſtimonio Populorum, atque Gentium in hâc unâ re non diſſidentium.

le dérangement qu'ont causé ces trois choses réünies contre la Religion qu'elles conspiroient à détruire, l'Article le plus essentiel, qui est le sentiment d'une Religion & d'un Etre superieur, est toûjours demeuré invariable.

L'Auteur de la Nature créant l'homme à son Image & à sa ressemblance, imprima alors l'idée de lui-même d'une maniere inefaçable dans les cœurs les plus feroces, & dans les esprits les plus grossiers. Cette idée se fait sentir par tout ce qui est en nous la preuve de nôtre foiblesse. Nôtre dépendance elle-même, nôtre impuissance, nôtre déreglement toûjours combattu par une rectitude naturelle, fondée sur les lumieres de la raison & de la conscience, nous aident à nous élever au-dessus de nous-mêmes, & à chercher hors de nous un Maître qui ne soit pas sujet à nos miseres.

En vain les Athées prétendent-ils s'autoriser dans leur incredulité, en se persuadant que les Peuples barbares n'ont d'eux-mêmes aucun sentiment de Religion, & que l'origine du culte Divin se doit à l'industrie des Législateurs, qui profiterent de la grossiereté des Peuples & de leur sotte credulité, pour leur persuader des choses capables de retenir leurs esprits par la crainte, mais que les Philosophes & les gens d'esprit dans lesquels ils s'efforcent de trouver un Athéïsme raffiné, n'ont eu garde de croire, quoiqu'ils parlassent eux-mêmes de la Religion dans les plus beaux termes.

C'eſt penſer & parler gratuitement de ces Philoſophes, au lieu qu'on devroit en juger par les raiſons qu'ils nous rendent ſenſibles. « C'eſt un « témoignage aſſuré & infaillible de la verité d'une « choſe, quand tout le monde univerſellement la « croit vraye, diſent * Ciceron & Seneque. Tel eſt « le ſentiment de la Divinité qui eſt profondé- « ment gravé dans tous les cœurs ; Car il n'y a pas « une ſeule Nation, quelque barbare, quelque « dépourvûë de loix ou de mœurs qu'elle puiſſe « être, qui ne croye qu'il y a des Dieux. «

Cicer. de Nat. Deor. Lib. 1. Seneca. Epiſt. 117.

Tous les Barbares & tous les Sauvages nous font en effet ſur cela la leçon, & nous fourniſſent un argument auquel on ne peut rien oppoſer. Ils n'ont pas à la verité cette Metaphyſique que leur donne le Baron de la Hontan dans ſes Dialogues, où il fait parler un Sauvage ſur la Religion, de maniere cependant qu'il en prétend conclure contre la Religion même. Tous les raiſonnemens qu'il lui fait faire ſont de ſon invention, & l'on y découvre aiſément un de ces Libertins, qui s'étourdiſſant ſur des verités incommodes, voudroient que les autres n'euſſent pas plus de Religion qu'eux.

Dialog. du Baron de la Hontan, & d'un Sauvage.

Mais ſi les Sauvages n'ont pas cette pénétration & cette ſubtilité que leur donne cet Auteur, ils n'ont pas auſſi cette ſtupidité brute que leur

* Veritatis argumentum eſt aliquid omnibus videri : tamquam Deos eſſe : quod omnibus de Diis opinio inſita eſt : nec ulla Gens uſquam eſt adeo extra leges moreſque poſita, ut non aliquos Deos credat. *Seneca. Epiſt. 117.*

croyoient ceux qui ont les premiers abordé ſur leurs terres. Ne voyant parmi eux ni Temples, ni Autels, ni Idoles, ni Culte reglé, ils ont crû mal à propos que leur eſprit n'alloit pas plus loin que leurs ſens; & ils ont prononcé trop légerement que, vivant comme des bêtes ſans nulle connoiſſance de l'autre vie, ils ne rendoient aucun honneur Divin à quoi que ce ſoit de viſible ou d'inviſible, qu'ils faiſoient leur Dieu de leur ventre, & bornoient toute leur felicité à la vie préſente.

On eut tenu un langage different, ſi on eut été moins preſſé de donner des Rélations au Public, & de lui faire part des Découvertes dont on prétendoit ſe faire honneur. Je l'ai déja dit: Le premier coup d'œil eſt trompeur, & on ne doit pas s'ingerer à détailler les Mœurs & les Coûtumes d'un Païs dont on n'a point encore de Memoires, ſi on n'en ſçait point la Langue: ſcience qui demande une longue étude, & que pluſieurs ignorent, lors même qu'ils croyent la poſſeder: peu de perſonnes ſçachant la force des termes dont elles font elles-mêmes uſage, quand elles ne remontent point juſqu'à l'origine des mots, qu'elles n'en découvrent point les racines & les differentes compoſitions.

Le Sauvage diſpute peu en matiere de Religion. Il convient aiſément de tout ce qui eſt fondé ſur la raiſon; mais il n'eſt pas pour cela plus honnête homme, s'il n'a pas envie de l'être, & il laiſſe

laiſſe aiſément entrevoir qu'il péche plutôt par le déreglement de ſes mœurs, qui eſt l'effet de la foibleſſe humaine, & le principe de l'incrédulité volontaire, que par une obſtination, fondée ſur le défaut de lumieres & de connoiſſances. Ceci paroîtra plus ſenſible par les traces de Religion qui ſe trouvent encore marquées dans leurs uſages, & par les reſtes qu'on peut encore recuëillir de leur Tradition.

Tout le fonds de la Religion ancienne des Sauvages de l'Amerique eſt le même que celui des Barbares, qui occuperent en premier lieu la Gréce, & qui ſe répandirent dans l'Aſie, le même que celui des Peuples qui ſuivirent Bacchus dans ſes expéditions militaires, le même enfin qui ſervit enſuite de fondement à toute la Mythologie payenne, & aux fables des Grecs.

Strabon parlant des Curetes & des Corybantes, qui étoient les Peuples qu'on ſuppoſe de la ſuite de Bacchus & de la Mere des Dieux, examine quelle pouvoit être l'origine de ces Peuples : & après en avoir dit ce qui lui paroît de plus probable, il ſemble enſuite abandonner l'idée que ce fut un Peuple particulier, pour s'attacher aux Auteurs qui ont écrit l'Hiſtoire de Créte & de Phrygie, leſquels font des Curetes & des Corybantes des Génies & des Miniſtres deſtinez au culte des Dieux; il s'applique enſuite à prouver que tout ce qu'on en raconte appartient à la Theologie, & il tâche d'en expliquer le ſens.

Strabo, Lib. 10. p. 318. & ſeq.

Cette Dissertation de Strabon est fort recherchée & fort curieuse, mais très-embarrassée par la multitude & par la varieté des opinions de ceux qui ont écrit sur cette matiere. Il paroît neanmoins qu'on peut en conclure justement avec lui, que tout ce qu'on en peut recueïllir à une connexion essentielle avec la Religion : que c'étoit-là un systême entier, un précis de toute la Religion qui avoit été enseignée aux hommes par ceux qui firent les premieres plantations, & les premiers établissemens dans les differentes parties du Monde : que toute cette Religion étoit contenuë dans les Orgies * & dans les Mysteres de Jupiter, d'Apollon, de Bacchus, d'Hecate, de la Mere des Dieux & des grandes Déesses : que ce qu'on appelloit Tytires, Faunes, Pans, Satyres, Sylenes, Curetes, Corybantes, Dactyles Idéens, Cabyres, Telchines, Saliens, Sabaziens, Muses, Bacchantes, Menades, Mimallonides, Nym-

* *Orgies*, ce terme étoit consacré chez les Payens pour signifier les choses qui appartenoient à la Religion. Mais on peut lui donner plus ou moins d'étenduë. Lucien le restraint, à ce qu'il y avoit de plus caché, & qui étoit compris sous le nom de Mysteres. La plûpart l'expliquent des Fêtes & des Sacrifices à l'honneur de Bacchus, qui se célebroient particulierement sur les montagnes par des femmes furieuses qu'on nommoit Bacchantes. Servius dit qu'au commencement on appelloit Orgies tout ce qui avoit le nom de sacrifice en Gréce, & ce qu'on nommoit Cérémonies à Rome. Il y a plus d'apparence que ce terme a été d'abord employé pour signifier tout le corps de Religion des Peuples des premiers temps, compris sous le nom general de Mysteres d'Isis, de Cybéle, de Bacchus, &c. C'est dans ce sens que le prend Strabon, & que nous le prenons après lui.

phes, Naïades, n'étoient que differens noms des Miniſtres appliquez au ſervice des Dieux : noms differens, ou par la diverſité d'état de ces Miniſtres, ou par la difference des Langues des divers Peuples qui avoient les mêmes, ou à peu près les mêmes pratiques de Réligion ; ſuivant quoi, il eſt facile de concevoir, comment on trouve les mêmes uſages, non ſeulement dans l'Iſle de Créte, dans les Iſles de l'Archipel, dans la Phrygie, dans la Thrace, dans l'Aſie-Mineure, mais encore dans la Colchide, dans la Bactriane, juſqu'aux portes Caſpiennes, & aux Indes, qui étoient pour les Anciens les bornes les plus reculées du Monde connu.

Sur cette idée de Strabon, laquelle me ſemble très-bien fondée, je crois moi-même pouvoir établir le ſyſtême de Religion des Sauvages de l'Amerique, dont je vais maintenant montrer la conformité avec cette Religion ancienne, démêlant, le mieux que je pourrai, ce cahos de ténebres & de confuſion qu'y a introduit un long enchaînement de ſiecles, & cette multitude de fables que les Grecs nous ont débitées, dont il paroît comme impoſſible de pouvoir ſe tirer.

Dieu s'étoit trop manifeſté à nos premiers Peres, pour qu'ils puſſent le méconnoître, & le laiſſer ignorer à leur poſterité. Il ne s'étoit pas contenté de ſe peindre à leurs yeux dans la beauté de ſes ouvrages, & de leur parler au cœur par le témoignage de leur conſcience : il ſe montra en-

core à eux, autant que Dieu peut se rendre sensible, les instruisant ou par lui-même, ou par le ministere de ses Anges, liant avec eux conversation comme d'homme à homme, ainsi que l'Ecriture Sainte nous le représente, s'entretenant avec Adam & les autres Patriarches de l'ancienne Loy. C'est dans ces sortes de communications qu'il voulut bien leur servir de Maître, leur enseignant non seulement tout ce qui concernoit la dignité de son Estre, & l'honneur qui devoit lui être rendu, mais s'ouvrant encore à eux sur les points essentiels des Mysteres de la Foy, sur les esperances qu'il leur donna d'une Eternité heureuse, leur promettant un Libérateur, qui leur ouvriroit les portes du Ciel, qui remedieroit au mal qu'avoit fait le peché, & leur montrant la route qu'ils devoient tenir dans la pratique des vertus, pour ne pas s'écarter de la fin qu'il leur proposoit : les animant à marcher dans cette voye qu'il leur avoit tracée par l'attente des récompenses, & les détournant du crime par la crainte des peines.

Ainsi les hommes eurent d'abord des idées claires de Dieu, autant que le permettoit l'état de Voyageurs où nous sommes. Ils eurent aussi un culte reglé, dont Dieu même leur avoit sans doute dicté les Loix desquelles ils ne devoient point se départir. Ces idées de Dieu & ce culte, furent assez long-temps purs, & sans mélange selon les apparences, & malgré la dépravation du cœur

des hommes, avant & après le Déluge, Dieu fut connu & honoré. Au milieu de la Gentilité même, il se conserva des cœurs fideles. Ce ne fut pas seulement parmi le Peuple choisi qu'il eut ses Adorateurs en esprit & en verité, Melchisedech Roy de Salem, Jethro Beau-pere de Moïse, Job né dans une Terre idolâtre, étoient des serviteurs fideles, justes, & craignant Dieu. Les amis de Job, nez dans la Gentilité comme lui, mais moins justes, & moins éclairez que lui, non seulement connoissoient Dieu, & lui rendoient les honneurs qui lui étoient dûs : mais de leurs discours, & de ceux de ce grand Patriarche on peut recueïllir qu'ils avoient de grandes connoissances du Créateur, qu'ils pensoient juste de sa sagesse, de sa Providence & de ses autres attributs, qu'ils avoient la foy d'un Rédempteur, & de sa grace, l'esperance de la Résurrection des Morts, l'attente d'une heureuse Eternité, des idées de la vertu & de la pureté du cœur, de l'horreur pour le crime, la crainte d'en être punis, le desir de satisfaire à Dieu, s'ils étoient assez malheureux pour le commettre, & de prévenir des châtimens plus redoutables, dont ils reconnoissoient la justice & l'équité, de les prévenir, dis-je, par la priere, par le sacrifice, la pénitence, & les autres voyes du salut. A la Naissance même de Jesus-Christ, il se trouva au milieu des ténebres de l'Idolatrie des cœurs qui n'étoient peut-être pas infideles, qui attendoient le Rédempteur de l'Univers, qui soû-

piroient après l'Etoile de Jacob, dont la Tradition s'étoit toûjours conſervée parmi eux, & qui, dès que Dieu leur eut fait la grace de leur faire luire ce ſigne d'un Sauveur, vinrent en toute diligence pour le reconnoître, & lui offrir dans leurs perſonnes les prémices des Gentils.

Comme c'eſt de l'Ecriture Sainte même que nous puiſons cette doctrine, c'eſt par elle auſſi que nous devons apprendre à connoître quelle étoit la Religion de ces premiers temps, quel étoit le culte qu'on rendoit à Dieu, & quels étoient les moyens que ſa bonté, qui veut ſauver tous les hommes, & qui ne les a pas fait pour les perdre, leur avoit donnez pour parvenir à leur fin.

Cette Religion pure dans ſes commencemens, ſouffrit de grandes alterations dans la ſuite des temps, dont il eſt difficile de marquer des Epoques fixes. L'ignorance & la paſſion y cauſerent un mêlange qui confondit tout, ſoit par rapport à l'objet de la Religion, ſoit par rapport à ſon culte, ſoit par rapport à ſa fin. Les idées de Dieu s'obſcurcirent ; on fit entrer ſes ouvrages en concurrence avec lui ; & par un renverſement étrange, par un effet du peché bien funeſte, au lieu que la beauté des créatures devoit élever l'homme à des connoiſſances plus parfaites du Créateur, la beauté du Créateur fut preſque effacée par celles des créatures. Le culte de Dieu fut corrompu de la même maniere par la ſuperſti-

tion, & par les mauvaiſes inclinations du cœur, qui ſanctifierent, pour ainſi parler, juſqu'aux vices; & au lieu de la felicité que Dieu avoit propoſé à l'homme pour ſa derniere fin, cet homme groſſier & charnel s'en fit une, conforme à ſes deſirs & au déreglement de ſes appetits, guidez par les ſens & par l'imagination.

Mais quelque alteration qui ſoit arrivée à cette Religion, les idées de Dieu ne s'effacerent pas de telle maniere, qu'il n'en reſtât plus aucune trace; car dans quelques erreurs où l'Idolatrie ait plongé les Gentils, ils ne ſe ſont pas tellement abandonnez à leurs Idoles, qu'ils en ayent perdu la connoiſſance d'un Dieu vrai & unique, qui eſt l'Auteur de toutes choſes. C'eſt ainſi que parle ſaint Auguſtin * contre Fauſte; car réfutant cet Heretique, qui pour appuyer ſon ſentiment des deux principes, l'un du bien, & l'autre du mal, faiſoit un crime aux Catholiques d'avoir puiſé dans la doctrine des Payens le dogme de l'unité de Dieu: » Que Fauſte apprenne, dit ce ſaint Pere, ou « plutôt ceux qui ſe plaiſent à lire ſes Ouvrages, « que ce n'eſt point des Gentils que nous avons « pris l'opinion de la Monarchie, (c'eſt-à-dire, de « l'unité de Dieu) mais qu'ils ſçachent auſſi que les « Gentils ne ſe ſont pas tellement livrez à leurs «

Aug. Lib. 20. contra Fauſt. cap. 19.

* *Aug. Lib. 20. contra Fauſtum, cap. 19.* Diſcat Fauſtus, vel potius illi qui ejus Litteris delectantur, Monarchiæ opinionem nos ex gentibus non habere, ſed gentes non uſque adeo ad falſos Deos eſſe delapſas, ut opinionem amitterent unius veri Dei ex quo eſt omnis qualiſcumque natura.

» fausses Divinités, qu'ils en ayent perdu la » créance d'un Dieu unique & veritable, qui est » l'Auteur de toute nature de quelque espece qu'el- » le soit. » L'erreur donc des Gentils consistoit, en ce que connoissant Dieu suffisament, ils ne le glorifioient point comme Dieu : en ce qu'ils mêloient dans l'idée de Dieu des choses indignes de lui : en ce qu'ils lui égaloient presque la créature, & transportoient ailleurs le culte qui étoit dû à lui seul, où qu'ils ne lui rendoient plus le culte pur qu'il avoit lieu d'en attendre.

Quelque alteration qu'il y ait eu dans le culte, le fonds en a cependant été toûjours à peu près le même. Ce sont par-tout à peu près les mêmes Ministres des Autels, le même caractere de sacrifices, les mêmes observations légales, & il semble qu'on puisse dire du culte en general, ce que Procope de Gaze dit des Purifications en particulier, en comparant celles de la Loy de Moïse avec celles du Paganisme; Car la difference qu'il met entre les unes & les autres, c'est que les Purifications Judaïques portoient l'idée d'une Purification plus parfaite, & se distinguoient de celles des Grecs ou des Gentils, en ce que les dernieres avoient coûtume d'être faites avec des enchantemens, & qu'on y employoit le sel, le laurier, l'orge, les eaux de la mer, & le passage par le feu, qui étoient des choses dictées par la superstition.

Procop. Gazæus in Deuter.

Si l'on veut pénétrer davantage l'esprit des Religions

ligions étrangeres, on y trouvera encore des figures emblematiques, qui nous repréſentent, quoique confuſément, les principaux points de la foy & de la revélation qu'elles ont eu d'une Tradition ancienne ; on y verra les principes d'une Morale infiniment ſage : de ſorte que du fonds de ces Religions, toutes vitiées & monſtrueuſes qu'elles ſont, on peut tirer comme une preuve, qu'elles ſe ſont entées ſur la véritable, en la corrompant & en l'alterant de maniere à la rendre méconnoiſſable.

DIEU étant un Eſtre infini, on n'a pû en donner une idée propre & entiere, qui répondit à l'élevation & à la dignité de ſon eſtre ; l'eſprit de l'homme borné & limité n'a pû raſſembler ſous un ſeul point de vûë l'infinité de ſes attributs, que d'une maniere vague ; il a été forcé d'y faire une eſpece de partage, & de repréſenter un Eſtre, qui eſt très-ſimple & indiviſible, comme piece à piece, ſi j'oſe ainſi parler, par les divers noms qu'on lui a donné, dont chacun ne marque que quelqu'une de ſes perfections, & cela même d'une maniere aſſez imparfaite. De l'objet de la Religion.

La dépendance que nous avons de l'imagination & des ſens, ne nous permettant pas de voir Dieu autrement qu'en Enigme, comme parle ſaint Paul, a cauſé une eſpece de néceſſité de nous le montrer ſous des images ſenſibles, leſquelles fuſſent autant de Symboles, qui nous éle- Paul. 1. Cor. cap. 13. v. 12.

vaſſent juſqu'à lui, comme le portrait nous remet dans l'idée celui dont il eſt la peinture. Ces Symboles ont été multipliez à l'infini ſelon les differentes idées qu'on en a conçû ; mais pour rendre la Religion plus reſpectable, en l'enveloppant d'un plus grand nombre d'idées myſterieuſes, on la rendit obſcure ; car l'ignorance étant l'appanage du commun peuple, ces idées myſterieuſes dans la ſuite des temps ne furent bien entenduës que de ceux qui étoient propoſez en petit nombre au culte de Dieu, & entre les mains de qui la Religion étoit comme en dépôt. Ceux-ci même ne tarderent pas à les alterer & à blaſphemer ce qu'ils ignorerent comme les autres : de ſorte que la Religion ne fut plus qu'une confuſion.

Les Egyptiens, parmi les Anciens, porterent plus loin que les autres Nations, cette ſcience Hieroglyphique, qui cauſa dans la ſuite chez eux un plus grand embarras dans leur Religion, laquelle devint ſi monſtrueuſe, qu'ils donnerent lieu de croire qu'ils adoroient juſqu'aux oignons de leurs jardins. Les Egyptiens (je parle de ceux qui ont vêcu après le Déluge) les Egyptiens, dis-je, ne ſont pourtant pas les premiers Auteurs de cette ſcience ſymbolique, qu'on ne ſe perſuadera pas aiſément, qu'ils ayent communiquée generalement à toutes les autres Nations. Il y auroit plus de fondement même à en attribuer l'origine aux autres Peuples Barbares. En effet les

premiers Crétois se vantoient que la plûpart des Dieux étoient nez chez eux, & s'étoient rendus immortels par les grands biens qu'ils avoient fait aux hommes; ils se vantoient aussi d'avoir été les premiers à fonder les honneurs du culte des Dieux, les Sacrifices & les Ceremonies des Mysteres, qui s'étoient répandus de chez eux chez tous les autres Peuples. Diodor. Sicul. Lib. 5. Bibl. p. 230. Idem p. 287.

De toutes les Religions, dont nous ayions connoissance dans les Indes Orientales & Occidentales, il n'y en a pas une seule qui ne soit Hieroglyphique, & dont la Théologie ne soit pleine de Symboles : ce qui sert à appuyer ma conjecture, que j'insinuerai davantage dans la suite, que ce furent nos premiers Peres eux-mêmes, qui crurent devoir relever les choses de Dieu par un langage mysterieux, auquel la vanité des hommes ajoûtant ensuite beaucoup du sien, la Religion se trouva mêlée d'une infinité de fables absurdes.

On voit par les Ecrits qui nous restent des Philosophes Payens, que l'idée qu'ils se formoient de Dieu, étoit d'un Estre superieur à tout le reste: d'un Esprit répandu dans tout cet Univers, qui anime tout, & qui soûtient tout par sa présence, qui est le principe de toute generation, & qui donne la fécondité à tout : d'une flamme pure, vive, & toûjours active : d'une intelligence infiniment sage, dont la Providence veille sans cesse à tout, & s'étend sur-tout : en un mot, d'un Estre, auquel, à raison de sa superiorité, ils

avoient donné des noms differens, mais des noms, qui répondant à quelqu'une de ses perfections infinies, portoient toûjours le caractere de ce domaine souverain, qui ne convient qu'au Maître absolu & au souverain Seigneur de toutes choses.

A cette Idée des Anciens répondent parfaitement celles des Nations Idolâtres, qui subsistent encore; les termes de leurs Langues désignent manifestement un Estre superieur. Ce ne sont pas seulement les Nations policées, qui ont ces marques de connoissance d'un premier Estre, tels que sont chez les Chinois le *Tien Chu*, c'est-à-dire, le Maître du Ciel, & le *Xang Ti*, le souverain Empereur & le souverain Maître : chez les Indiens le *Kertar*, celui qui a fait toutes choses, & le *Serjanhar*, le Créateur du Monde : chez les Peuples du Pérou le *Pachacamac*, ou l'Estre supréme, & le *Viracocha* qui est le Dieu-Créateur; Les mêmes vestiges se voyent également chez toutes les Nations qui passent pour Barbares. Generalement toutes celles de l'Amerique, soit errantes, soit sedentaires, ont des expressions fortes & énergiques, qui ne peuvent marquer qu'un Dieu; Elles le nomment le grand Esprit, quelquefois le Maître & l'Auteur de la vie. Il n'est pas jusqu'aux Outaouacs, lesquels entre tous ces Peuples, paroissent les plus brutes & les moins spirituels, qui dans leurs invocations & leurs apostrophes, ne le nomment souvent le Créateur de toutes choses.

Quelques Nations ſemblent même être perſuadées, que cet Eſtre ſuperieur leur parle en quelque ſorte par le bruit de ſon Tonnerre qu'il fait gronder ſur leurs têtes. Jean de Laet dit, que les Ameriquains Meridionaux donnent au Tonnerre un nom dans leur Langue, lequel rendu dans la nôtre, ſignifie, *la voix ou le ſon de la ſuprême Excellence*. En effet ceux qui ont les premiers voyagé vers ces Contrées, nous diſent, que quand ils parloient de Dieu à ces Barbares, & qu'ils vouloient leur en donner idée, ils les entendoient ſe dire les uns aux autres c'eſt *Toupan*, * terme qui eſt le même dont ils ſe ſervent pour ſignifier le Tonnerre; & de la même maniere que les Iſraëlites, lorſque Dieu leur parloit par la voix des tonnerres & des éclairs, étoient ſaiſis de frayeur, & diſoient à Moïſe: » Que le Seigneur ne nous « parle point de peur que nous ne mourions « : on voit auſſi ces pauvres Peuples, lorſqu'ils apperçoivent les approches d'une tempête, pénétrez de la plus vive appréhenſion, gagner promptement leurs cabanes, s'accroupir auprès de leur feu, ap-

Joan. de Laet, Ind. Occid. Lib. 15. c. 2.

Jean de Lery, Hiſt. du Breſil, ch. 16.

Exod. c. 20. v. 19.

Rochefort, Hiſt. Mor. des Antilles.

* Le Pere Antonio Ruis Jeſuite, dans ſa Rélation du Paraguay & de quelques autres Peuples des environs de la Riviere d'Argent ou de la Plata, dit, §. x. que *Toupan* ou *Toupa* (car c'eſt la même choſe) eſt le nom même de Dieu, tel que ces Peuples paroiſſent le connoître, & il en donne l'étymologie ou la ſignification dans leur Langue. Je rapporte les propres paroles de cet Auteur: *Conocieron que avia Dios, y aun en cierto modo ſu vnidad, y ſe Colige del nombre que le Dieron, que es Tupâ. la primera palabra Tu, es admiracion; la ſegunda Pa? es interrogacion, y aſſi correſponde al vocablo Hebreo manhû*, quid eſt hoc, *en ſingular.*

puyant leurs coudes ſur leurs genoux, & cachant leurs viſages avec leurs mains; en cette poſture ils pleurent, & ne ceſſent de témoigner leur effroy, juſqu'à ce que l'orage ſoit entierement paſſé : parce, diſent-ils, qu'alors celui qui fait ainſi gronder ſa voix, eſt extrêmement irrité contre eux, & menace de les perdre. Les Ameriquains Septentrionaux ont auſſi grand peur du Tonnerre ; cependant quand on leur demande ce que c'eſt, quelques-uns diſent, que ce ſont des eſpeces d'hommes qui ont des aîles, comme celles qu'on donne à Pſiché ou aux Papillons, & dont la voix eſt ſemblable au bruit qui ſe fait entendre; Le plus grand nombre neanmoins aſſure, que c'eſt une eſpece d'oiſeau extraordinaire : ce qui eſt une ſuite des idées énigmatique des Payens, leſquels avoient conſacré l'Aigle à Jupiter, & le repréſentoient comme le Miniſtre fidele, chargé du ſoin de porter ſes foudres.

Ce grand Eſprit connu chez les Caraïbes ſous le nom de *Chemiin*, ſous celui de *Manitou* chez les Nations Algonquines, & ſous celui d'*Okki* chez celles qui parlent la langue Huronne, eſt déſigné d'une maniere plus ſinguliere, & qui ne s'applique qu'à l'Eſtre ſuperieur, par le nom d'*Areskoui* chez les Hurons, & par celui d'*Agriskoue* chez les Iroquois, parce que ceux-ci changent en *g* une eſpece d'*iota* preſque inſenſible, dont les Hurons font une diphtongue, en le joignant à la premiere voyelle. Les Miſſionnaires

n'ont jamais pû parvenir à connoître la racine de ce mot : les Iroquois ne le ſçavent pas eux-mêmes, non plus que les Hurons, & c'eſt un de ces anciens termes conſacrez par un long uſage, dont ils ne voyent plus l'origine, & dont par conſequent ils ignorent la ſignification propre ; Cependant, comme ils s'en ſervent ſouvent dans leurs invocations, il y a apparence qu'il a été inſtitué, pour repréſenter le Maître de toutes choſes & le Créateur de l'Univers. Une femme Huronne inſtruite par un Miſſionnaire, qui lui faiſoit un détail des perfections de Dieu, s'écria avec une eſpece d'admiration : j'entens, & je m'étois toûjours perſuadée que nôtre *Aireskoui* devoit être tel que le Dieu que tu viens me dépeindre. Je ne doute preſque point que cet *Aireskoui* ne ſoit l'Αρης ou le Mars des Peuples de la Thrace, & j'apporterai ci-après les raiſons qui peuvent fortifier cette conjecture.

Le nom *Chemiin*, que les Caraïbes donnent au ſouverain Eſtre, eſt peut-être le même, que les Chemmites donnoient à Pan, qu'ils appelloient *Chemmis*, ſelon Diodore de Sicile, & à qui ils avoient bâti, non ſeulement pluſieurs Temples, mais encore une Ville ſous le même nom, qui étoit auſſi celui de la Province. Nous trouvons dans l'Antiquité quelques exemples de Peuples, qu'on a nommez du nom même qu'ils donnoient à la Divinité. C'eſt ainſi que du mot *Ares*, qui eſt le Mars de la Thrace, on en a formé d'au-

Diod. Sic. 1. p. 11.

tres, pour désigner les Provinces, la Ville, le Fleuve, & les Peuples de l'Areiane & de l'Arie. Les Mendesiens avoient pareillement tiré le nom de leur Province, de leur Capitale & de leur Nation, du mot *Mendes*, qui étoit aussi chez eux le nom de Pan ou de l'Auteur de toutes choses. L'*Iao* ou le Jupiter des Anciens, est, selon les Sçavans, le même que le *Jehova*. Il y a encore dans la Guyanne Province de l'Amerique Meridionale, un Peuple qu'on appelle les *Yaos* ou *Jaos*. Chez les Floridiens, les Devins ou les Prêtres sont nommez *Jaoouas*, nom qui paroît évidemment formé de celui de *Jao* ou de *Jehova*.

Herodot. Lib. 2. n. 46.

De Laet. Ind. Occid. Lib. 17. cap. 14.

De Laet, Lib. 4. cap. 16.

Soleil, Symbole de la Divinité.

Dans la Theologie Hieroglyphique des Anciens, le Soleil, avant même les erreurs du Sabaïsme, fut regardé comme le Symbole de Dieu le plus expressif. J'ai lieu de croire, que dans les premiers temps il étoit aussi le Symbole du Liberateur, que nous appellons encore le Soleil de Justice. Il fut aussi le premier des Ouvrages de Dieu, qui attira l'attention des hommes, & dans lequel ils se proposerent d'honorer le souverain Maître, lequel, ne pouvant tomber sous les sens, leur devenoit en quelque sorte sensible dans ce Globe qui paroît animer le Monde, & porter par-tout une heureuse fécondité, en dispensant les trésors de châleur & de lumiere, qui sortent de son sein comme de leur source.

Le Peuple choisi honoroit dans ce bel Astre Dieu,

Dieu, qui, selon l'expression de l'Ecriture, y a placé son Tabernacle. Le Prophete nous le represente, comme un Epoux qui sort de sa couche, & qui s'avance, comme un Geant pour fournir sa Carriere. L'Ecriture Sainte nous apprend aussi, que ce même peuple se tournoit vers le Soleil levant pour adresser ses prieres au très-Haut, Coûtume que la Primitive Eglise avoit herité de la Synagogue, de sorte que nous voyons encore aujourd'huy dans les Anciennes Eglises l'Autel tourné vers l'Orient.

Psaml. 18. v. 5. & 6.

Le Soleil étoit tellement le Symbole Hieroglyphique de la Divinité chez toutes les Nations, que tous les noms, qu'on y donnoit aux Dieux du Paganisme, se rapportent tous au Soleil: de sorte que cet Astre étoit en même-temps Cœlus, Saturne, Jupiter, Mars, Bacchus, Apollon, Ammon, Osiris, Apis, Serapis, Adonis, Mercure, Hercule, Vesta, Junon, Cybele, Isis, Ceres, la Déesse de Syrie, Diane, Venus Uranie, en un mot tous les Dieux & toutes les Déesses de la fable. Macrobe dans ses Saturnales, & après luy plusieurs sçavans Modernes ont parfaitement bien recueilli les témoignages des Anciens, pour prouver cette verité, qui paroît un paradoxe. On en peut lire dans ces Auteurs les preuves, que j'obmets, pour éviter le fatras d'une trop vaste Erudition.

Macirob. Saturn. 1. Cap. 17. & seq.

Mais les Auteurs, en confondant tous ces Dieux avec le Soleil, le confondent tellement luy-mê-

me avec le vray Dieu, qu'ils ſemblent rapporter finalement au ſouverain être tout ce qu'ils en diſent. Ce qui a fait avancer au ſçavant M. Huet, » Que les Poëtes anciens, Grecs & Latins, avoient » déclaré manifeſtement, qu'il n'y avoit qu'un » Dieu, dans pluſieurs paſſages de leurs Ouvra» ges, qui avoient été recueillis ſoigneuſement par les ſçavans. Seneque s'en explique très-clairement. « Vous pouvez, dit-il, donner, quand il » vous plaira, un autre Nom à l'Auteur de toutes » les choſes de ce monde; On peut lui donner au» tant de Noms, qu'il a d'occupations differen» tes. Les Nôtres l'appellent Liber ou Bacchus, » Hercule & Mercure; Appellez-le de la même » maniere, Nature, Deſtin, Fortune; ce ſont au» tant de Noms d'un même Dieu, qui exerce dif» feremment ſa puiſſance.

Huet Demonſtr. Evan. Prop. 4. Cap. 10.

Seneca lib. 4. de Benef. Cap. 7.

Le Soleil eſt la Divinité des Peuples de l'Amerique, ſans en excepter aucun de ceux qui nous ſont connus. Ce n'eſt pas ſeulement au Perou, que le Soleil étoit Honoré d'un Culte particulier, & que les Roys le regardoient comme l'Auteur de leur Origine. Grotius & Hornius ont prétendu, que les Incas du Perou étoient Originaires de la Chine, parce que les Souverains de l'un & l'autre Empire ſe diſoient fils du Soleil. Je ſuis ſurpris, que d'auſſi ſçavans Hommes ayent pû appuïer leur ſentiment ſur une pareille conjecture. Car, quand bien même il ſeroit vrai, que les Empereurs de la Chine ſe qualifiaſſent

Grotius in Differt: de Orig. Gent. Amer.

Hornius de Orig. Gent. Americ. Lib. 4. Cap. 16.

Enfans du Soleil, ce que Jean de Laet a refuté, comment des gens aussi habiles dans la connoissance de l'histoire pouvoient-ils ignorer, que c'étoit une chose ordinaire dans l'Antiquité aux Chefs des Nations, sur-tout parmi les Orientaux? En effet sans parler de tant de Roys & de Heros, qui portoient le nom de Jupiter, de Bacchus, d'Hercule, ou bien de fils de Jupiter, de Bacchus, d'Hercule &c. Combien n'y en avoit-il pas, qui s'honoroient du Nom du Soleil ou du fils du Soleil, comme faisoient autrefois les Incas en Amerique, & comme le font encore aujourd'hui leurs descendans & les Natchés à la Louisiane?

Joan. de Laet. in notis ad Dissert. Hugon. Grotii de Orig. Gent. Americ.

Dans le celebre Obelisque, que Sixte V. a fait élever devant S. Jean de Latran, qui est le même qu'Hermapion a traduit en Grec, & dont Ammian nous a conservé quelques fragmens en cette Langue, le Soleil est appellé le Maître du Ciel, le Createur du Monde, le Mars Dieu des Batailles; & le Roy d'Egypte Ramesses est aussi nommé fils du Soleil, fils de Dieu, Celeste & Roy Immortel. Heliodore fait ainsi parler Chariclée Princesse d'Ethiopie: *Soleil Auteur de l'origine de mes Ancêtres.* C'est à peu-près de la même maniere que Racine a fait aussi dire à Phedre.

Vid. Marsham in Can. Chron. P. 482.

Heliodor. Hist. Æth. Lib. 10.

Noble & brillant Auteur d'une illustre famille,
Toy dont ma Mere osoit se vanter d'être fille,
Qui peut-être rougis du trouble ou tu me vois,
Soleil, je te viens voir pour la derniere fois.

Racine Phedre & Hypolite. Act. 1. sc. 3.

On trouve encore dans les Auteurs quelques anciennes Inſcriptions, ou Semiramis Reyne de Babilone ſe donne la même qualité, que prenoient auſſi, outre Paſiphae Mere de Phedre, Circé & Medée, l'une ſœur, & l'autre fille d'Aeates Roy de Colchos. Adad ou Benadad dont le premier ſignifie Soleil, & le ſecond fils du Soleil, étoient des Noms communs aux Roys de Syrie. Le Chevalier Marsham dit, que les Roys de Syrie prenoient leurs Noms du Soleil, ainſi que c'étoit l'uſage des Roys de l'Orient. Il cite Macrobe, qui dit, que les Aſſyriens ont donné le Nom d'*Adad* au Soleil, qu'ils reverent, comme le plus grand des Dieux, & que ce nom dans ſa ſignification propre veut dire l'*unique*. Il n'eſt pas moins certain, que les Roys des Perſes, & des Parthes s'honoroient du même nom. C'eſt ſans doute pour cette raiſon, qu'il y avoit tant de Villes Royales, qui portoient le nom du Soleil, & parce qu'elles étoient conſacrées a cet Aſtre, & parce quelles étoient le lieu du ſejour des Princes, qui rapportoient à lui l'honneur de leur origine Celeſte.

Marsham in can. Chron. p. 339.

Macrob. Saturn. Lib. 1. Cap. 23.

L'Aireskoui des Hurons, & l'*Agriskoué* des Iroquois ſont auſſi le Soleil, lequel eſt leur Divinité, comme il eſt celle de tous les Ameriquains. Ils lui donnent encore d'autres noms; mais parmi ces noms, ceux qui repreſentent mieux la Divinité ne conviennent point au Soleil, & ne peuvent convenir qu'au ſouverain Etre.

Le premier de ces noms est celui de *Tharonhiaouagon*, dont l'explication litterale est celle-ci : *Il affermit le Ciel de toutes parts* ; Ce mot est composé de *Garonhia* & de *ouagon* ; *Garonhia* signifie également Dieu, ou le Maître du Ciel, le Ciel materiel & l'air, ainsi que les noms de Jupiter & de Junon chez les Anciens. Quelquefois les Iroquois & les Hurons ne se servent que du mot *Garonhia*, pour signifier la Divinité, & disent dans leurs invocations *Saronhiate*, *Toy qui es le Ciel*. *Ouagon* dans la composition signifie, embrasser étroitement quelque chose, l'affermir, & l'assurer de tous côtés.

La signification du mot *Taronhiaouagon* se rapporte à ce que dit Herodote de la Religion des Perses, qu'ils donnoient au Tour du Ciel le nom de Jupiter. C'étoit en effet ce qu'entendoient les Orientaux par le nom d'Uranie, qui étoit leur Divinité. Suidas nous l'explique au mot οὐρανὸς ou il dit, que c'est l'extrême circonference du Ciel, dans laquelle se trouvoit réuni tout ce qu'il y a de Divin. Herodote en fait quelque chose au dessus du purement materiel, quand il assure, qu'ils luy donnoient le nom de Jupiter, nom que les sçavans croyent avoir été formé de l'*Iao* des Anciens, qui est le même que le nom ineffable de *Jehova*. Herod. Lib. I. n. 131.

Le second de ces noms est celui d'*Horakouannentakton*, qui signifie litteralement, *il a attaché le Soleil*. Ce mot est composé de deux autres de *Garakoua* qui signifie le Soleil, & de *Gannentakton* ou *Garan-*

nentakton, qui veut dire, attacher. C'eſt peut-être du mot Barbare *Horakoua*, que les Anciens avoient formé celui d'*Horus*, qui étoit l'Apollon des Egyptiens, & celui d'*Hora*, dont ils ſe ſervirent pour marquer les diviſions, qu'ils avoient faites de ſa courſe annuelle, en ſaiſons, & de la journaliere, en heures.

Dans ces deux noms, *Tharonhiaouagon* & *Horakouannentagon*, il eſt a remarquer, que la Lettre ou Aſpiration H, laquelle ſe trouve au commencement, eſt dans le tour de leur Langue la caracteriſtique, pour ſignifier la troiſieme perſonne Maſculine & tient lieu du pronom *il*. Le T, qui commence celui de *Tharonhiaouagon*, eſt un T, d'affirmation, que j'expliquerai à la fin en parlant de la Langue. Or les Iroquois ne ſe ſervent du Maſculin, que pour ſignifier Dieu, & le ſexe maſculin parmi les Hommes; toutes les autres créatures animées ou inanimées, les Genies bons ou mauvais, les Anges, les démons, les bêtes, & les femmes ſont du feminin.

Les noms les plus communs qu'ils donnent au Soleil, ſont ceux de *Garakoua* & d'*Ikare* qui ſont feminins, comme qui diroit. *Elle eſt au-deſſus de nos têtes*, de *Gar*, *Gah-re*, ou *Gahere* être au-deſſus. Ils donnent à la Lune celui d'*Iskare*, en inſerant la Lettre S, qui eſt la caracteriſtique, pour marquer la reïteration ou reduplication, laquelle ſert a ſignifier dans ce mot que l'aſtre du jour, aïant ceſſé de nous communiquer ſa lumiere, celui de la nuit

ſuccede, & ſupplée à ſon défaut.

Ils nomment auſſi le Soleil *Ouentekka*, elle porte le Jour, & la Lune *Aſontekka*, elle porte la nuit. D'*Ente* jour, *Aſonta* nuit, & de *Gahaoui* porter. Souvent ils ne diſtinguent pas le jour de l'Auteur de la lumiére, & par le mot *Endi* ou *Enni*, qui ſignifie auſſi le jour, ils déſignent le Soleil, & appellent la Lune *Endit'ha* ou *Ennit'ha*, comme qui diroit un petit jour, ce *t'ha* final étant un diminutif dans leur Langue.

Je ſuis preſque convaincu, que c'eſt de cette Racine Iroquoiſe, qu'a été formé le mot *Bendis*, que les Auteurs anciens diſent avoir été le nom de Diane dans la Langue des peuples de Thrace, dont les Orgies furent transportées dans la Grece, & particulierement à Athenes ſous le nom de *Bendidia* ou *Mendidia*. * *Endi* eſt comme je le viens de dire la Racine du mot auquel les Iroquois ne manquent preſque jamais d'ajoûter un *ou*, à cauſe de l'Euphonie. Cet *ou* chez eux tient la place des Lettres B. M. V conſone & des autres Labiales, qui ſervent à l'Euphonie chez les peuples qui les ont, & que les Hurons & les Iroquois n'ont pas; ainſi

* *Lil. Greg. Gyraldi Hiſt des Dieux p. 345.* Croit que c'eſt par la faute des Scribes qu'on trouve dans Tacite *Liv. 8. Decad. 4. Mendidium Templum*, & dans Strabon *Mendidia*; mais il paroît plus probable, qu'on pouvoit écrire & prononcer des deux manieres. Le changement des deux Lettres *Labiales Initiales* étant aisé à faire. Les Sauvages ont une Riviere, que les Algonquins nomment *Mîſconſin*, & les Iroquois *Ouiſconſin*; On voit dans cet exemple ce que j'ai dit ci-deſſus de l'Euphonie, par rapport à ceux qui ont les Lettres Labiales, & à ceux qui ne les ont pas.

ce qui ſe prononce *Bendi*, *Vendi*, *Mendi* par les Grecs doit être prononcé en *ouendi* par les Iroquois & par les Hurons. Dans la compoſition le jour ſe dit *ouenniſera*, de maniere cependant que les dernieres Lettres ſe perdent pour faire place au mot qui entre en compoſition avec lui, & qu'il ne reſte du premier que, *Ouendis*, *Bendis*, ou *Mendis*, qui eſt juſtement le nom de Diane en Langage Thracien.

De la même maniere que *Bendis* peut fort bien venir du mot *endi* ou *Enni*, on peut auſſi conjecturer, que *Mendes* qui étoit le nom de Pan chez les Mendeſiens peut fort bien venir de *ouenne ouende* ou *ouente*, qui, comme le mot *Endi*, ſignifie auſſi le jour, & mieux encore l'Auteur du jour. *Mendes* ou Pan étoit chez les Egyptiens le plus grand & le plus ancien de tous les Dieux, c'eſt-à-dire le ſouverain Etre & l'Auteur de toutes choſes. *Mendes* étoit pareillement une Ville d'Egypte & la Capitale d'une Province, ſelon Herodote & Eſtienne. Les mêmes Auteurs & Diodore de Sicile parlent auſſi d'une Ville de la Thrace qu'ils nomment *Ménde*.

Herod. Lib. 2. n. 46. & 145.
Stephan. μένδης.
Idem. μένδη.
Diodor. Sic. Lib. 12. p. 223.
Herod. Lib. 7. n. 123.
Herod. Lib. 3. n. 131.

Si cette conjecture eſt juſte, Diane doit être priſe ici pour le Soleil qui eſt le véritable Auteur du jour, & non pas pour la Lune qui n'a qu'un jour emprunté; mais nous avons déja dit que par le nom de Diane les Auteurs entendoient auſſi le Soleil, autrement ils ſe ſeroient trompez, faute de comprendre la force du mot Barbare, comme Herodote

1
2
3
4
5
6
7

rodote seroit censé s'être trompé aussi, en disant, que les Perses appellent Venus Uranie du nom de Mithra, s'il entendoit autre chose, par Venus Uranie, que le Soleil; car il est clair comme le jour, que Mithra & le Soleil, chez les Perses étoient absolument la même chose.

Les Perses ne connoissent point de difference de sexe dans la Divinité, parce qu'ainsi que le dit Herodote, ils ne croyoient point, comme les Grecs, que les Dieux fussent faits de la même maniere que les Hommes; mais les Perses & les autres Barbares avoient differens noms masculins & feminins, pour signifier Dieu, ou differens de ses attributs, comme nous nous exprimons nous-mêmes, en disant le Très-Haut, le Tout-Puissant, le Créateur, la Sagesse, la Providence, la Bonté, la misericorde, la Justice &c. Cela peut fort bien avoir donné lieu aux Grecs de s'y méprendre, sur-tout après que, par leurs Apotheoses, ils eurent rempli le Ciel de Dieux & de Déesses. Herod. Ibid.

Dans les premiers temps on ne répresentoit point la Divinité sous une forme Humaine; mais c'étoit la coûtume des Anciens Patriarches, d'ériger un Monument, ou de consacrer les endroits memorables, marqués par quelque grace particuliere qu'ils avoient reçû du Seigneur, ou par quelques évenement singulier. Ces Monumens étoient, ou des Montagnes que Dieu leur avoit designé pour y faire quelque Sacrifice, ou des Autels, ou des bois sacrés, ou des pierres qu'on

frottoit d'huile. C'est ainsi que la Montagne, ou Dieu avoit ordonné à Abraham de lui immoler son fils Isaac, que le Sinaï, ou Moïse reçut les Tables de la Loy, furent en singuliere vénération au Peuple Juif. C'est ainsi que par l'ordre de Dieu les Israëlites, en memoire du passage du Jourdain, dresserent deux Autels composés de douze pierres chacun, selon le nombre des douze tributs d'Israël. Ils éleverent l'un dans le lit même du Jourdain, & l'autre dans l'endroit, ou ils camperent la premiere nuit après leur passage.

Abraham, après avoir fait alliance avec Abimelech Roy de Gerare, planta un bois sacré à Bersabée, en memoire de cette Alliance, & Jacob, après avoir vû en songe l'échelle mysterieuse; prit la pierre qu'il avoit mis sous sa tête pour dormir, & l'érigea, comme un Monument, répandant de l'huile par dessus. Le R. P. Dom Augustin Calmet, dans ses Notes sur ce dernier passage de l'Ecriture-Sainte, observe très-bien, que nous ne voyons rien de plus ancien, que cette coûtume d'ériger des Monumens, pour conserver la memoire des évenemens considerables, dans les temps heroïques, chez les Auteurs sacrés & chez les Profanes. Il dit, que Strabon parle souvent de ces Monumens dressés par les Anciens Heros, comme Hercule, Bacchus, Jason, &c. Il ajoûte que la coûtume d'oindre des Pierres & des Idoles est très connuë dans l'Antiquité; qu'Alexandre le Grand oignit d'huile le Tombeau d'Achille, &

Gen. chap. 21. v. 8. 9.

Gen. chap. 28. v. 18.

mit une Couronne dessus, il cite Arnobe qui parle en ces termes des Pierres que l'on oignoit: « aussi-tôt que j'appercevois quelque pierre polie & « frottée d'huile, j'allois la baiser, comme si elle « eût renfermé quelque vertu Divine. « Minutius Felix parle aussi de ces Pierres qu'on frottoit d'huile & qu'on ornoit de Couronnes; & S. Clement d'Alexandrie dit, que les Anciens adoroient toutes les Pierres ointes. Le R. P. Calmet conjecture aussi, que c'est peut-être de là, qu'est venuë la coûtume de mettre des onctions sur les Autels & sur les Colonnes des Eglises que l'on consacre; il remarque, après Theodoret, que plusieurs femmes pieuses oignoient les Châsses des Martyrs & les Balustres des lieux Saints, de la même maniere qu'on voit dans l'Odyssée d'Homere, que l'on oignoit les sieges de pierre ou les Rois s'asseioient devant leur Palais, pour rendre la justice.

L'aveugle Antiquité accoutumée à pervertir tout ce qui étoit du Culte de Dieu, par ignorance & par superstition, fit un objet d'Idolatrie de tout ce qui avoit été auparavant dans les bornes d'un Culte reglé; de sorte que Dieu même fut obligé de proscrire tous les lieux hauts, où il avoit auparavant ordonné aux Patriarches de lui immoler des Victimes; les Bois sacrés & les Pierres ointes, qui avoient été des Monumens agreables au Seigneur, furent également proscrits & interdits au peuple choisi; afin qu'il n'idolatrât pas, comme les Gentils, qui faisoient une Divinité de ces

Pierres huilées, & de ces arbres consacrés, qu'on ornoit de Bandelettes, & qu'on chargeoit d'Offrandes.

Mais après même que l'Idolatrie eut été bien établie, qu'on eut commencé à substituer les Statuës & les Idoles aux Pierres Coniques, Pyramidales, ou informes, qu'on oignoit d'huile, & qu'on adoroit dans les Temples, & dans les Carrefours, ces Idoles, qui étoient simboliques, comme le sont encore celles des Indiens, renfermoient les deux sexes confondus ensemble, pour marquer que les Dieux étoient Auteurs de toute Génération, ou qu'on n'en devoit pas penser comme des Hommes. On ne distinguoit pas un Apollon d'une Diane; la Déesse de Syrie, la Venus même de Chypre étoient des figures Panthées, répresentées avec un Corps viril, une grande barbe, & des Habits de femme. La plûpart de ces Simulachres n'avoient point de figure particuliere, & on y distinguoit quelque chose de tous les Dieux; Tel étoit l'unique Simulachre, qui se voïoit dans le Pantheon, qu'Agrippa avoit fait bâtir à l'honneur de toutes les Divinités du Paganisme. On peut lire ce qu'a écrit sur cela M. Huet au Chap. X. de la Proposition quatriéme de sa démonstration Evangelique.

Vide Huet. cap. 10. Prop. 4. Demonst. Evang.

M. Thomas Hyde, dans son Livre de la Religion Ancienne des Perses, s'efforce de prouver, sur le témoignage des Gaures ou des Guebres, qui passent pour être leurs descendans, que ces

Thomas Hyde Hist. Relig. Veter. Persar. c. 1. & 4.

5

Peuples, aïant toûjours eû la connoiſſance du vray Dieu, & d'un Eſtre ſuperieur à toutes choſes, n'ont jamais adoré que luy, d'un Culte de Latrie & qui ne convienne qu'à Dieu ſeul; que chez eux le culte de Mithra ou du Soleil, des Etoiles, & du feu, n'étoit qu'un Culte purement civil; qu'ils n'ont jamais donné à Mithra & au feu le nom de Dieu, & que l'Idolatrie qu'on leur attribuë, n'a jamais eû de fondement que dans l'ignorance des Grecs & des Latins qui les ont calomniez; qu'à la vérité ils ont trop donné dans la bagatelle du Sabaïſme, mais ſans préjudice du culte du vrai Dieu, qu'ils n'ont jamais perdu de vûë. Ce ſentiment de M. Hyde paroît même fondé en quelque ſorte dans l'Antiquité; car quoique Herodote & Strabon diſent, qu'ils rendoient des honneurs au Soleil, & à la Lune, aux Vents, & à la Terre, &c. * Strabon ne craint point de ſe contredire ailleurs, en aſſurant, que Mars eſt l'unique Dieu des Perſes, c'eſt-à-dire l'Eſtre Superieur, dont le Soleil n'eſt que le Symbole.

Herod. Lib. 1. loc. citat.

Strabo. Lib. 15. p. 503.

Strabo. Lib. Eod. p. 500.

Mais M. Hyde n'a pû parler de la ſorte, ſans une extrême témerité, & l'on ne peut avancer une pareille propoſition d'aucune Nation compriſe ſous le nom de Gentils, ſans faire manifeſtement violence à la ſainte Ecriture, dans laquelle Dieu

* Strabon, dans la Deſcription qu'il fait des Mœurs des Peuples de la Carmanie voiſins des Perſes, dît qu'ils offrent en ſacrifice un Aſne au Dieu Mars, qui eſt, ajoûte-t'il, le ſeul entre tous les Dieux, que les Perſes adorent.

déclare ſi expreſſément l'Idolatrie des Gentils, & exhorte ſi ſouvent ſon peuple à ne point marcher dans la voïe des Nations, que ce Peuple charnel avoit tant de penchant à ſuivre ; & qu'étoit-ce que ces Nations, ſi ce n'eſt les Perſes, les Medes, les Aſſiryens, les Chaldéens, les Egyptiens, les Chananéens, les Pheniciens dont ils étoient environnez, & dont le voiſinage leur communiquoit les erreurs qui leur étoient communes, & celles qui étoient particulieres à chacune.

Les Iſraëlites inſtruits par leurs Peres, & conduits actuellement par Moïſe leur Leſgiſlateur, qui avoit operé ſous leurs yeux tant de Prodiges au nom du Très-Haut, n'avoient-ils pas la connoiſſance du vray Dieu, quand ils adoroient le Veau d'or dans le Déſert, & lorſque dans la ſuite ils fléchiſſoient les Genoux devant Moloch & devant Aſtarté Déeſſe des Sidoniens ? Ils le connoiſſoient ſans doute, & ne ſe formoient point un autre idée de la Divinité, que celle qu'on leur avoit inſpirée ; ils ne laiſſoient pas d'être Idolâtres, parce qu'ils préferoient au Culte pur, qui leur étoit marqué, un Culte plein de ſuperſtitions inſensées, que Dieu avoit en horreur.

Il eſt bien vray, que dans l'idée qu'ils avoient de Dieu, leur ignorance, leur groſſiereté, & la corruption de leurs mœurs pouvoient auſſi cauſer un mélange d'autres idées, qui dérogeoient à cette premiere, & qui devenoient injurieuſes à Dieu, en lui attribuant quelque choſe qui bleſſoit

là ſimplicité de ſon Eſtre, & en lui ôtant quelque choſe qui ne bleſſoit pas moins ſon infinité. Ce qui ſe peut dire des Juifs, particulierement du bas peuple, eſt encore plus vray des autres Nations, qui n'étant pas le peuple choiſi, n'avoient pas été conduites avec une Providence ſi ſpeciale & avec des marques d'une protection ſi ſenſible.

Les Hommes donnerent d'abord dans le Culte de la Milice du Ciel, & des Eſprits employés aux mouvemens des corps Celeſtes & à executer les ordres de Dieu. Ce Culte n'étoit probablement dans ſon origine qu'un Culte bien réglé, & tel que nous l'avons pour des eſprits purs & ſubordonnés au Créateur. Il eſt même plus que vraiſemblable, que ce point de Religion qui concerne la Création des Anges, le ſalut des uns, & la chûte des autres fut un des points de la révelation faite à nos premiers Peres; mais peu à peu il dégenera en Idolâtrie, & des eſprits peut-être même qu'il paſſa juſques aux Corps materiels: de ſorte que l'Ecriture ſainte ſemble reprocher aux Gentils, d'avoir adoré le Soleil, la Lune L'air, les Vents, le Feu, &c. Comme ſi chacune de ces choſes eût été Dieu. Alors le Sabaïſme, tel que l'entend M. Hyde, n'étoit pas une bagatelle, mais une vraïe Idolâtrie & un amas confus de Superſtitions inſenſées.

L'Idolâtrie, qui plaça les Hommes ſur les Autels, & qui en fit des Dieux, n'eût d'abord pour principe, ainſi que l'ont penſé les Payens même,

que l'opinion des récompenſes duës dans le Ciel au merite, & à la vertu qui s'étoit ſoûtenuë juſques aux derniers momens de la vie. On crut devoir honorer les Hommes d'une probité extraordinaire, & qui s'étoient rendus recommandables par des actions qu'on pût propoſer comme des modeles à imiter. Mais ces honneurs devinrent criminels en peu de temps. La complaiſance des Peuples pour leurs Princes, l'amour des Enfans pour leurs parens, ou des parens pour leurs Enfans, les regrets des Amis pour leurs Amis, leur fit canoniſer juſques au vice reſpecté dans des perſonnes qui leur étoient cheres; & comme l'idée & l'eſtime, qu'on a pour les Hommes extraordinaires, va toûjours en croiſſant, à meſure qu'on s'éloigne du temps, où ils ont vêcu, on en vint juſqu'à faire des Divinitez de ceux que l'hiſtoire & une Tradition de longue main avoient rendus celebres.

De la même maniere qu'on avoit fait des eſpeces de Divinitez des Symboles differens de la Divinité même, on confondit auſſi les hommes avec les choſes dont ils avoient pris les Noms; on regarda ces hommes; comme les Ames ou les Genies de ces mêmes choſes. La multitude des perſonnes, qui avoient porté les mêmes Noms, jetta encore plus de confuſion dans la Réligion & dans la fable. C'eſt de là qu'on voit tant d'Apollon, de Jupiter, de Bacchus, d'Hercules, de Minerves, & de Dianes, dont les Grecs ont raſ-

ſemblé

ſemblé les actions dans une ſeule perſonne pour les relever davantage. Enfin les Statuës qu'on dreſſa pour rappeller ces Hommes extraordinaires à la memoire, devinrent elles-mêmes l'objet de l'Adoration, & il y eût alors des Dieux, comme parle l'Ecriture, qui avoient des yeux & ne voyoient point, des oreilles & n'entendoient point : des Dieux plus foibles que les hommes, dont ils étoient l'ouvrage, & que les hommes cependant ne faiſoient point difficulté d'encenſer.

Outre l'idée du premier Eſtre qu'ont les Sauvages, & qu'ils confondent avec le Soleil, ils reconnoiſſent encore pluſieurs Eſprits ou Genies d'un ordre inferieur, que les Iroquois nomment *Hondatkon-Sona*, c'eſt-à-dire, Eſprits de toutes ſortes. Le nombre n'en eſt point déterminé, leur imagination leur en fait voir dans toutes les choſes naturelles, mais encore plus dans celles, dont les reſſorts leur ſont inconnus, qui ſont extraordinaires, & qui ont quelque air de nouveauté.

Quoyqu'ils leur donnent en général le nom d'Eſprit, *d'Okki*, ou de *Manitou*, qui leur ſont des noms communs avec le premier Eſtre, ils ne les confondent pourtant jamais avec cet Eſtre ſuperieur, & ne leur donnent jamais certains noms particuliers, qui le deſignent lui ſeul, tel que ſont les noms *Chemiin*, *Areſkoui*. Ces Eſprits ſont tous des Genies ſubalternes ; ils reconnoiſſent même dans la plûpart un caractere mauvais plus porté à faire du mal que du bien ; ils ne laiſſent

pas d'en être les esclaves & de les honorer plus que le grand Esprit, qui de sa nature est bon, mais ils les honorent par un effet de cette crainte servile, qui a le plus contribué à maintenir la superstition & l'Idolâtrie, que l'Ecriture sainte appelle pour cette raison une servitude ; ainsi ils sont véritablement Idolâtres.

Bien que dans le Culte qu'ils rendent à la Divinité on trouve encore des restes du Sabaïsme, ainsi que je vais le faire voir bien-tôt, je n'ai cependant jamais oüy dire, qu'à l'exception du Soleil, ils rendissent aucuns honneurs Divins aux Etoiles & aux autres Planetes ; ils ne regardent pas non plus dans le feu, lequel a eu quelque chose de sacré chez toutes les Nations qui en ont eu l'usage, aucune Divinité animée qu'il faille nourrir comme on l'a imputé aux Lyciens : enfin, quoi qu'ils parlent de *Tharonhiaouagon*, comme d'un homme, qui a vêcu parmi eux, & qui est maintenant dans le païs des Ames, cela est sans consequence pour les autres, & ils n'ont point cette multitude d'Apotheoses d'hommes déifiés qu'avoient les Grecs & les Romains.

On trouve neanmoins encore parmi eux, un reste du premier culte des Païens pour les lieux élevés, pour des pierres Coniques, & pour les bois consacrés, comme les chênes des forêts de Dodone, ou comme ceux qu'honoroient les Druydes.

Le sieur de Rochefort, dans sa digression sur les Apalachites peuple de la Floride, fait une description magnifique de la Montagne d'Olaï-

mi. C'eſt une Montagne, dit-il, conſacrée au Soleil, d'une figure parfaitement ronde, très-haute & d'une pente extrêmement roide. On y monte en tournoyant par un chemin aſſez large qui a des réposoirs en pluſieurs endroits, pratiqués dans le Roc en forme de niches. Vers le ſommet & du côté de l'Orient ſe trouve une Caverne, que la nature ſemble avoir formée exprès pour y ſervir de Temple, & c'eſt-là que quatre fois l'Année, c'eſt-à-dire au temps des deux ſemailles, & des deux Moiſſons, toute la Nation des Apalachites ſe rendoit avec les Jaoüas, qui ſont leurs Prêtres, pour y célébrer des fêtes à l'honneur du Soleil. Rien ne répreſente plus naturellement que le fait cette Deſcription, la methode Antique d'offrir des Sacrifices ſur les lieux hauts. Cette Caverne a tout le goût de l'Antiquité la plus reculée, & nous met comme ſous les yeux les Antres conſacrés à Apollon à Bacchus & aux autres Divinitez dans le Pinde, dans le Parnaſſe, l'Olympe & généralement dans toutes les Montagnes conſacrées par les exercices de Religion; mais je ſouhaiterois que ce fait rapporté par le ſieur de Rochefort, fut un peu mieux garanti qu'il n'eſt, & que ſa Rélation ne fut pas mêlée de circonſtances qui paroiſſent la rendre fabuleuſe.

Hiſt. Morale des Iſles Antilles. chap. 8.

Une Rélation manuſcrite, qui m'eſt tombée entre les mains, & dont M. le Maire Prêtre du Seminaire des Miſſions Etrangeres eſt Auteur, porte, que dans le Temple des Natchez peuple

de la Louiſiane, on conſervoit très-prétieuſement une de ces pierres Coniques, dont je viens de parler ; elle étoit enveloppée de plus de cent peaux de Chevreüil miſes les unes ſur les autres. Un voyageur avide & ignorant croïant y découvrir quelque Tréſor enyvra le garde du Temple, & profita du temps de ſon yvreſſe pour viſiter ce qui étoit caché ſous un ſi grand nombre d'enveloppes, il fut bien mortifié, ne trouvant qu'une pierre Pyramidale, de voir ſon avidité trompée & ſes eſperances déçeües ; mais le recit qu'il a fait de cette avanture, nous a découvert un autre tréſor, qu'il ne cherchoit pas, en nous faiſant voir une Divinité des premiers temps du Paganiſme couverte des peaux des victimes qui lui étoient offertes. Nous avons pluſieurs témoignages des Auteurs qui nous aſſurent, que les Amazones & pluſieurs peuples de l'Orient n'avoient dans leurs Temples que de ces ſortes de Pierres Coniques Pyramidales, ou informes, qui leur répréſentoient la Divinité. Sur ce principe, c'étoit auſſi ſans doute la Divinité que les Egyptiens vouloient répreſenter dans leurs Obeliſques & dans ces ſuperbes Pyramides, qui ont fait gémir ſous le poids de leur travail les Nations entieres, qu'on y employoit, & qui bravent encore aujourd'huy après une nombreuſe ſuite de ſiécles les outrages du temps, lequel conſumant toutes choſes, ſemble ne pouvoir pas venir à bout de les détruire. Peut-être auſſi vouloient-ils figurer en

même-temps la Divinité, & ce qui leur restoit d'idées du Mystere de la sainte Trinité dans les trois faces de ces Pyramides; du moins est-ce ainsi qu'aux Indes un Brame paroissoit concevoir les choses, & s'expliquer d'après les Anciens. « Il faut, disoit-il, se répresenter Dieu & ses trois « noms differens, qui répondent à ses trois princi- « paux attributs, à peu près sous l'idée de ces Pyra- « mides triangulaires, qu'on voit élevées devant « la porte de quelques Temples. «

Lettre du P. Bouchet à M. Huet Ancien Evêque d'Avranches.

Les Abenaquis, qui habitent sur les côtes de la Nouvelle France, entre l'Acadie ou Nouvelle Ecosse, & la Nouvelle Angleterre, ont eu un Arbre célébre, dont ils racontent plusieurs merveilles, & qui étoit toûjours chargé de leurs vœux. Cet Arbre étoit extrêmement vieux, & la Mer aïant beaucoup miné les terres, il s'étoit soûtenu pendant plusieurs années contre la violence des flots, ce qui servoit à entretenir l'idée, qu'il y avoit en lui quelque chose de Divin, ou qui tenoit du prodige; il tomba néanmoins à la fin, & subit le sort ordinaire aux choses caduques, soit que ce fut un effet du hazard, soit, ainsi que le porte la tradition, qu'il eût été déraciné par un Capitaine, qui l'avoit fait amarrer à son Vaisseau, & avoit gagé avec les Sauvages, qu'il le culbutteroit. Les descendans de ces Sauvages, qui aujourd'huy font tous profession du Christianisme, disent, que leurs Ancêtres furent extrêmement surpris de cette chute, qu'ils avoient cru impossible,

mais que, malgré cet accident, ils ne laisserent pas de conserver un respect religieux pour cet Arbre renversé, & que toutes les fois qu'ils passoient par cet endroit, ils attachoient encore des Offrandes au haut des branches, qui s'élevoient sur la surface des Eaux.

Hist. Occid. Indiæ. Lib. 15. cap. 2.

Jean de Laet écrit, que les Peuples du Bresil tâchent d'appaiser leurs Dieux, en plantant un pieu en terre, & y mettant au bas quelques Offrandes. Tous les Sauvages ont des Monumens à peu près semblables. Pour ce qui est des Statues & des Idoles, outre celles qui étoient adorées dans le Perou & dans l'Empire du Mexique, il y en avoit encore dans quelques Temples des Nations des Indes Espagnoles & dans ceux de la Virginie: Parmy ces Idoles il y en avoit de symboliques, qui étoient des composés monstrueux, ou des figures horribles, sous lesquelles le Démon, disoient-ils, s'étoit souvent apparu à eux, & qu'ils honoroient par crainte. D'autres n'étoient que des figures grossieres d'hommes ou de femmes. En quelques endroits ces Idoles n'étoient que de petits marmousets de cotton ou de bois, que les Peuples superstitieux conservoient avec vénération, ou bien les ossemens de leurs chefs & de leurs devins, selon le témoignage d'Antoine Ruis. Ce qui paroîtra plus surprenant, c'est qu'il y en avoit aussi qui adoroient des Priapes & les Phalles celebrés par les Mysteres de Bacchus & qui en portoient des figures pen-

Du Tertre. Traité. 7. c. 1. §. 3.

Antoine Ruis. Conq. Espirit Del Paraguay &c.

duës au col. On peut dire neanmoins en général que le grand nombre des Peuples Sauvages n'a point d'Idoles, & qu'ils n'ont pas donné dans cet excès, comme l'aveugle Antiquité, ou les Nations Idolâtres des Indes Orientales ; mais, en matiere d'autres superstitions, elles vont toûjours en croissant parmi eux, & ils en ont poussé aussi loin l'extravagance & la grossiereté, que les Nations les plus infatuées du Paganisme. Lopes de Gomara. Lib. 3. c. 21.

Du culte.

Le sentiment de la Divinité emporte nécessairement avec soy un Culte religieux, c'est-à-dire, un assemblage de devoirs, par lesquels l'homme, reconnoissant la superiorité d'un Dieu, lui fait un humble aveu de sa dépendance, par les hommages qu'il rend à la dignité de son Estre, par son obeissance à se soûmettre aux Loix qu'il lui prescrit, par sa reconnoissance pour les biens qu'il tient de luy, & par le recours, qu'il est obligé d'avoir à luy, pour ceux qu'il en attend, ou qu'il en espere. Toutes les Nations aïant eu le même objet, ainsi que nous venons de le montrer, ont eu aussi à peu près le même Culte. Celui des Anciens étoit renfermé dans les Orgies de Bacchus & de la mere des Dieux. C'est maintenant ce Culte réduit à certains points principaux que je vais développer, en faisant sentir sa ressemblance avec celui des Peuples barbares de l'Amerique.

De la Pyrolatrie ou du Culte du du Feu.

La premiere chose qui se présente dans les Orgies de Bacchus & de la mere des Dieux, c'est la Pyrodulie ou la Pyrolatrie, c'est-à-dire le Culte du Feu sacré.

Le Feu, comme le plus vif de tous les Elemens, qui répresente le mieux cette suprême intelligence dégagée de la matiere, dont la puissance est toûjours active, & qui d'ailleurs semble être un écoulement de la substance du Soleil même, fut regardé, comme le symbole de l'un & de l'autre, & leur fut singulierement consacré.

Dans les saintes Ecritures Dieu nous est répresenté sous ce symbole dans ces paroles du Deuteronome. *Le Seigneur vôtre Dieu est un feu dévorant.* Il s'est montré diverses fois aux Patriarches du milieu des flammes, comme du Thrône de sa Majesté. C'est ainsi qu'il apparut à Moyse au milieu du Buisson ardent, & qu'il est apperçû par les Prophetes dans leurs visions extatiques. Nous voyons même, que Dieu faisoit descendre quelque fois le feu du Ciel, qui consumoit la victime, lors qu'il agréoit les Sacrifices que les hommes lui offroient avec un cœur pur, & qu'il vouloit leur donner des marques sensibles, qu'il les recevoit en odeur de suavité.

Deut. c. 4. v. 24.

Exod. c. 3. Ezech. c. 1.

Reg. 3. c. 18.

C'est delà sans doute, que les hommes apprirent à avoir pour le feu un respect Religieux, que Dieu ne desaprouva pas, tandis qu'il fut réglé, puisqu'il ordonna à Moyse d'entretenir un feu sacré qui brulât toûjours en sa présence. *Le feu, dit le Seigneur,*

Levit. c. 6. v. 12.

Seigneur, brûlera toûjours ſur l'Autel, le Prêtre aura ſoin de l'entretenir, & chaque jour il y mettra le bois néceſſaire pour ſon entretien : C'eſt le feu perpetuel qui ne manquera jamais ſur l'Autel. On peut voir dans les Livres ſaints avec quel ſoin les Lévites cacherent ce feu ſacré, qui demeura enſeveli pendant les 70. années de la captivité des Juifs, & qui ſe ralluma par un miracle évident ; quand Eſdras & Nehemias ayant réparé les ruines du Temple, allerent chercher ce dépôt ſacré dans le lieu où ils l'avoient caché, pour le ranimer de ſes cendres. Macch. 2. c. 1. v. 19. & ſeq.

Ce Culte ordonné dans la Loy écrite, n'étoit que renouvellé de la Loy de nature, d'où il avoit paſſé à toutes les Nations. Les Chaldéens dont l'Antiquité eſt ſi reculée, étoient célebres par ce Culte religieux, qui avoit donné le nom à leur principale Ville, que l'Ecriture Sainte appelle *Ur Chaldæorum*, ce qui eſt interpreté *Feu des Chaldéens.* C'eſt de cette Ville que Dieu retira Abraham, lorſqu'il le choiſit pour être le Pere d'un Peuple fidelle. Peut-être même que ce Culte étoit déja idolatrique chez eux.

Le ſçavant M. Huet fait une longue énumération des Peuples qui entretenoient ce Feu ſacré, & il cite par-tout ſes autorités, de ſorte qu'il paroît qu'il n'y avoit point de Partie du Monde connu, où ce Culte ne fût univerſellement répandu. Dans l'Aſie, outre les Juifs & les Chaldéens dont nous venons de parler, outre les Peu- Vide Huet. Dem Evang. Prop. 4 c. 5. p. 77.

ples de Phrygie, de Lycie, & de l'Asie-Mineure, il étoit encore chez les Perses, les Médes, les Scythes, les Sarmates, chez toutes les Nations du Pont & de la Cappadoce, chez toutes celles des Indes, où l'on se faisoit un devoir de se jetter dans les flammes, & de s'y consumer en Holocauste, & chez toutes celles des deux Arabies, où chaque jour à certaines heures on faisoit un Sacrifice au feu, dans lequel plusieurs personnes se dévouoient. Dans l'Afrique il étoit non seulement chez les Egyptiens, qui entretenoient ce Feu immortel dans chaque Temple, ainsi que l'assure Porphyre, mais encore dans l'Ethiopie, dans la Lybie, dans le Temple de Jupiter Ammon, & chez les Atlantiques, où Hiarbas Roy des Garamantes & des Getules avoit dressé cent Autels, & consacré autant de Feux, que Virgile appelle des Feux vigilans & les Gardes éternelles des Dieux. Dans l'Europe le Culte de Vesta étoit si bien établi, que, sans parler de Rome & de l'Italie, il n'y avoit point de Ville de la Grece qui n'eut un Temple, un Prytanée, & un Feu éternel, ainsi que le remarque Casaubon dans ses Notes sur Athenée.

Les Temples célebres d'Hercule dans les Espagnes & dans les Gaules, celui de Vulcain au Mont Ethna, de Venus Erycine, &c. avoient tous leurs Pyrethes ou Feux sacrez. On peut citer de semblables témoignages des Nations les plus reculées dans le Nord, qui étoient toutes

originaires des Scythes & des Sarmates. Enfin M. Huet prétend, qu'il n'y a pas encore long-temps que ce Culte a été aboli dans l'Hybernie & dans la Moſcovie, qu'il eſt encore aujourd'hui, non ſeulement chez les Gaures, mais encore chez les Tartares, les Chinois, & dans l'Amerique chez les Mexiquains. Il pouvoit encore en ajoûter d'autres.

Ce Feu ſacré étoit connu dans l'Antiquité ſous le nom de *Veſta*, nom que les Sçavans font venir de diverſes racines, ou d'un mot de la Langue des Scythes Araméens, qui ſignifie le Feu, ſelon les Talmudiſtes, ou du Grec Ἑστία, qui a la même ſignification, ou bien de l'Hébreu, יה אש qui ſignifie un Feu conſacré à Dieu. C'eſt ce qu'Ovide a compris, quand il nous a dit, que, par le nom de *Veſta*, on ne devoit ſe repréſenter autre choſe qu'une flamme vive & pure: Ovid. Faſt. 6.

Nec tu aliud Veſtam, quàm vivam intellige flammam.

Les Anciens vouloient exprimer par-là, ou qu'ils concevoient Dieu comme un Feu toûjours actif, ou que ce Feu qui lui étoit conſacré, étoit le Simulachre de la Divinité, & approchoit le plus de la Nature des Dieux, ainſi que Maxime de Tyr & Porphyre le rapportent de l'opinion des Perſans. Max. Tyr. Serm. 38. Porph. περὶ ἐμψ. Lib. 2.

Neanmoins, ſelon l'idée commune priſe du fonds de la Theologie Payenne, Veſta eſt une

Divinité qu'on fait Mere de tous les Dieux, à qui l'on donne aussi les noms d'Isis, de Cerès, d'Ops, de Cybéle, de Rhée & plusieurs autres, lesquels sont tous synonimes en ce sens, qu'ils se rapportent tous à un même sujet.

Par cette Divinité on entend quelquefois la Nature, ou, pour mieux dire, l'Auteur de la Nature, l'Ame de cet Univers, & l'Intelligence suprême, qui gouverne toutes choses, qu'Apulée (*a*) fait parler au Liv XI. de ses Métamorphoses sous le nom de cette Déesse. Quelquefois aussi on entend une Divinité particuliere, dont on raconte plusieurs faits historiques, ou, pour mieux dire, un long tissu de fables.

Mais sous le nom de *Vesta*, & sous la plûpart des autres noms qu'on donne à cette Mere des Dieux, la Mythologie (*b*) Payenne nous laisse

(a) *Lucius Apuleius, Lib XI. Metamorph. p. 378. Vestam sic loquentem inducit.* En assum, tuis, Luci, commota precibus, rerum natura parens, Elementorum omnium Domina, sæculorum progenies initialis, summa Numinum, Regina Manium, prima Cœlitum, Deorum Dearumque facies uniformis: quæ Cœli luminosa culmina, maris salubria flamina, Inferorum deplorata silentia, nutibus meis dispenso: cujus Numen unicum, multiformi specie, ritu vario, Numine multijugo, totus veneratur orbis. Me primigenii Phryges pessinunticam nominant Deum matrem; hinc Autochtones Attici Cecropiam Minervam, illinc fluctuantes Cyprii Paphiam venerem; Cretes sagittiferi Dyctinnam Dianam; Siculi trilingues Stygiam Proserpinam; Eleusinii vetustam Deam Cererem, Junonem alii, alii Bellonam, alii Hecaten, Rhamnusiam alii, & qui nascentis Dei solis inchoantibus radiis illustrantur Æthiopes, Ariique, priscâque doctrinâ pollentes Ægyptii cæremoniis, me prorsus propriis percolentes, appellant vero nomine Reginam Isidem.

(b) *Calepinus Passeratii Edit. Lug. an. 1647. de Vesta seu Vestra sic habet.* Veteres autem duas esse Ves-

discerner deux perſonnes ; l'une, qu'on fait la Mere ou l'Epouſe de Saturne, & l'autre leur fille ; on donne à l'Epouſe de Saturne une très-grande fécondité, qui l'établit Mere ou grand-Mere de tous les Dieux de la Gentilité, & on en rapporte bien des choſes qui font honte à la pudeur : L'autre au contraire eſt Vierge par état & par choix, & a cependant une eſpece de fécondité.

Quoique dans les derniers temps du Paganiſme, lorſque la Religion n'étoit plus qu'un cahos énorme d'abſurdités, qui la rendoient mépriſable & inintelligible, on ait confondu ces deux Divinités, ou ces deux perſonnes en une ſeule : il faut cependant ſe garder de les confondre, puiſque nous ſommes fondez dans l'Antiquité même

tas affirmabant ; unam Saturni Matrem ; alteram ejus filiam, de qua, *Ovid. Faſt. 6.*

Ex Ope Junonem memorant Cereremque creatas,
Semine Saturni tertia Veſta fuit.

Confundunt tamen has Poetæ, alteram pro altera ponentes. Id tamen obſervandum eſt, cum Veſtam pro terrâ accipiunt, de Matre Saturni id eſſe intelligendum : quando vero Virginem nominant, de filia ejus eſſe intelligendum, quam ignem eſſe voluere. Hanc unam eſſe volunt ex Diis Penatibus, quos Æneas in Italiam advexit. *Virg. Lib. 2. Æneid.*

Sic ait & manibus Vittas, Veſtamque potentem
Æternumque adytis effert penetralibus ignem.

Lil. Gyraldi Hiſt. Deor. Syntagm. 4. T. Veſta. Porrò duas Veſtæ nomine quidam ſtatuunt, alteram Saturni uxorem, alteram filiam : hanc ignis, illam terræ Symbolum gerere, ut ſuprà meminimus.

Voſſius au Liv. I. de l'Origine & du progrès de l'Idolatrie, chap. XVIII. prouve par pluſieurs traits de reſſemblance rapprochez de l'Antiquité, que le Saturne des Anciens étoit nôtre premier Pere Adam ; ce qui n'empêche pas qu'on n'ait appliqué à cette Divinité quelques autres traits qui conviennent à Noë & à Abraham.

à les discerner ; cela est même nécessaire pour ce que nous avons à dire dans la suite.

Comme on avoit confondu ces deux personnes, on avoit aussi confondu leurs Symboles. Il y a cependant apparence, que la Terre étoit le Symbole de la premiere, qu'on représentoit pour cette raison sous la figure d'une femme couronnée de Villes & de Tours : & il est probable que le Symbole de la seconde étoit le Feu sacré, qui, à cause qu'elle étoit Vierge, devoit être entretenu par des Vierges ; & quoique le Culte de l'une & de l'autre soit confondu dans les Orgies de la Mere des Dieux, à cause du rapport qu'il y avoit entre elles, il est pourtant à observer, que celle, à qui le Feu saint étoit consacré, n'est jamais, ou presque jamais représentée, comme l'Epouse de Saturne : Elle n'avoit pas même de Simulachre à Rome, ainsi qu'Ovide nous en rend un célebre témoignage dans l'endroit que je viens de citer : Ovid. Fast. 6.

Esse diu stultus Vestæ Simulachra putavi ;
Mox didici curvo nulla subesse tholo ;
Ignis inextinctus Templo celatur in illo,
Effigiem nullam Vesta nec ignis habet.

Herod. Lib. 1. n. 131. Les Perses, du temps même d'Herodote, n'avoient ni Temples, ni Autels, ni Simulachres, & ils regardoient comme une folie d'en

avoir ; La raiſon qu'en apporte cet Auteur, eſt la même que celle que j'ai déja indiquée : C'eſt qu'ils ne penſoient pas, comme les Grecs, que les Dieux fuſſent faits de la même maniere que les hommes. Cependant le Feu étoit ſacré chez eux dès les premiers temps. Cela me feroit croire, que d'abord ni eux, ni les Barbares n'avoient point d'autres Temples que leurs maiſons, ni d'autres Autels que leurs foyers. Les Perſes eurent neanmoins dans la ſuite des Temples, où le Feu immortel étoit entretenu.

Les Romains dans les premiers temps, avoient des Temples, mais non pas des Simulachres. Plutarque, dans la Vie du Numa Pompilius, dit, que ce Prince avoit défendu à ſes Sujets de représenter les Dieux ſous la forme des Hommes ou des Bêtes. En effet, continuë-t'il, il n'y avoit chez eux aucune Image des Dieux, ni en peinture, ni en relief ; & pendant les 170. premieres années, ils n'ont eu que des Temples vuides & ſans figures, dans la penſée que les grandes choſes ne pouvoient être repréſentées, comme il faut, par les moindres qui ſont toûjours défectueuſes, & que l'idée de Dieu étant abſtraite, on ne peut le concevoir autrement que par l'eſprit. Les Romains dans la ſuite ſe relâcherent infiniment ſur ce point de leurs Loix, & au temps d'Ovide, où neanmoins ils n'avoient point encore de ſtatuë de Veſta, ils en avoient de tous les autres Dieux.

Plutarch. in Num.

Pausanias in Atticis. p. 16.

Chez les Grecs, Vesta avoit des Simulachres, du moins en quelques endroits & sur la fin des temps. Pausanias, dit qu'il y avoit dans le célebre Prytanée d'Athenes une statuë de la Paix, une autre de Vesta, & celles de quelques Hommes Illustres. On voit aussi quelques figures de Vesta dans les Médailles des Empereurs Romains; si l'on n'aime mieux dire que Vesta est désignée par le feu qui brûle sur l'Autel, & que la figure represente une Vestale.

Dyonis. Halyc. Ant. Rom. Lib. 2. p. 95.

Les Prytanées des Grecs étoient la même chose que les Curies Romaines, ainsi que l'explique Denys d'Halycarnasse, c'est-à-dire, que c'étoient des Temples ou des maisons, dans lesquelles se tenoit le Sénat, où le Conseil de ceux qui étoient préposez au Gouvernement de l'Etat & des Villes. On y gardoit le Trésor public, & on y tenoit toutes les Assemblées, qui demandoient quelque grande solemnité; comme les Sacrifices & les Festins publics.

Scholiast. Pyndari. Nem. Ode x.

Tous les Prytanées étoient dédiez à Vesta: parce que, comme le dit le Scholiaste de Pindare, c'étoit dans les Prytanées qu'étoient établis les Feux publics, * qui étoient eux-mêmes ce Feu sacré.

* Vesta erat propriè Focus Urbis publicus. Unde Cicero in 2. de Legib. *Virgines Vestales in Urbe custodiunto ignem foci publici sempiternum.* Item 3. de Legib. *Cumque Vesta quasi focum Urbis, ut Græco nomine est appellata, complexa sit.* Et 2. de Natura Deorum. *Vestæ nomen sumptum est à Græcis, visque ejus ad aras & focos pertinet.* *Julius Firmicus Matern. Lib. de Prof. Relig. Error.* Vesta autem quid sit discite. Ne Putetis antiquum aliquid, aut cum summo terrore

cré. On donnoit le nom de πρύτανες à ceux qui avoient en main l'autorité, & les rênes du Gouvernement ; &, pour marquer cette autorité, Eschile, dans les femmes suppliantes, fait ainsi parler le Chœur au Roy d'Argos : » Vous êtes le « Peuple, vous êtes toute la puissance du Peu- « ple, vous êtes le Chef, qui ne dépendez de « personne, & qui, au gré de vôtre volonté, gou- « vernez l'Autel & le feu de la terre des Argiens. « C'étoit sans doute dans cet esprit, que les Rois des Perses, & les Empereurs Romains à leur imitation, * faisoient porter devant eux une espece d'Autel portatif & de feu sacré, comme un Symbole de leur Souveraineté.

De Persis Xenophon Lib. 8. Cyropædiæ. Quinct. Curt. Lib. 4.

On commettoit à la garde du feu sacré & à son entretien, des personnes consacrées elles-mêmes au service des Autels, & qui, par cette raison, devoient soûtenir, par la pureté de leurs mœurs, & par des vertus relevées au-dessus du commun, la sainteté de leur ministere. On leur donna à Rome le nom de Vestales, du nom même de Vesta ; elles devoient être Vierges, ou du moins vivre dans la continence pendant tout le temps qu'elles étoient attachées au culte des Dieux; elles étoient separées du monde, pour être éloignées des occasions, qui pouvoient exposer ce

terrore inventum ? Ignis est domesticus qui in focis, quotidianis usibus servit.

* *Ammian. Marcell. Lib. 23. de Magis.* Feruntque etiam, si justum est credi, ignem cœlitus lapsum, apud se sempiternis foculis custodiri : cujus portionem exiguam, ut faustam, præisse quondam Asiaticis Regibus dicunt.

Trésor, qu'elles portoient dans des vases fragiles.

Rien n'étoit plus respectable au reste des hommes, que ces Vierges exactes à remplir leurs devoirs; mais rien n'étoit plus rigoureusement puni, que l'outrage que faisoient à leur pudeur celles qui lui étoient infidelles. Les exemples de severité à leur égard sont trop connus par les histoires, aussi-bien que le reste de leurs fonctions & de leurs prerogatives, pour m'y arrêter. Mon but est de montrer l'ancienneté de leur institution, que je crois devoir rapporter à des temps plus éloignez, que la corruption du Paganisme, à qui je ne crois pas, qu'on doive faire l'honneur d'avoir mis en estime une vertu d'une si haute perfection, & si digne de ceux qui approchent de Dieu, que l'est la Virginité, quoiqu'il ait consacré des Vierges, malg é sa corruption.

Ce n'est point à Numa qu'on doit l'Institution des Vestales. Elles étoient établies chez les Albains avant la fondation de Rome : & Romulus qui en fut le Fondateur ou le Restaurateur, ne devoit sa naissance qu'au crime d'une de ces Vierges folles, qu'on avoit fait Vestale malgré elle, & à qui il ne servit de rien de prétexter, qu'elle étoit enceinte du Dieu Mars, pour excuser sa faute.

Cette institution est donc beaucoup plus ancienne; en effet on trouve des vestiges de cette profession de Virginité dans des temps si recu-

lez, & chez tant de Nations, qu'il ſemble, qu'on ne peut ſe tromper, en remontant juſqu'à ces temps, où la Religion ſainte & pure, repréſentant Dieu ſous l'idée de la pureté même, ſembloit demander dans ceux qui étoient ſpécialement conſacrez à ſon ſervice, qu'ils fuſſent purs & ſans tache de corps, de cœur, & d'eſprit.

J'appelle les temps les plus reculez, les temps de la fable, où la Virginité de la jeune Veſta, de Diane, de Minerve, de Venus Uranie, & celle des Compagnes de Diane, des Muſes, des Sibylles, ſont une preuve de la profeſſion qu'on en faiſoit alors : profeſſion marquée par la réſiſtance & par la chûte de tant de Nymphes, qui avoient à ſe défendre des embûches des Dieux, des Satyres, & des Heros, dont les Poëtes ont fait de grands Libertins.

Dans des temps un peu moins reculez, Medée ſur le Phaſe fut Prêtreſſe d'Hecate. Apollonius de Rhodes nous dit, qu'elle vivoit dans un appartement ſeparé de la maiſon de ſon pere : qu'elle avoit douze filles Vierges comme elles pour la ſervir : qu'elle ne ſortoit que pour aller au Temple : que ſes ſuivantes couroient après ſon char & l'y accompagnoient : que le Peuple dans les ruës de la Ville s'écartoit quand elles paſſoient, & détournoit les yeux, pour ne pas jetter la vûë ſur la fille du Prince. L'amour qu'elle conçût pour Jaſon, fut extrêmement combattu par celui de ſa profeſſion; & quand ce qu'elle avoit fait, pour

Apollon Rh. Lib 3.

le rendre maître de la Toiſon d'Or, ne lui permit plus de reſter chez elle en ſureté, & l'eut obligée de prendre le parti de la fuite, elle laiſſa dans ſon lict un nœud de ſes cheveux, pour ſervir de témoignage à ſa mere, qu'elle avoit toûjours conſervé ſa virginité ſans tache.

Ovid. Metam. 12. Euripid. Iphig. in Tauris.

Iphigenie fut Prêtreſſe d'Hecate dans la Tauride, comme Medée à Colchos. La fable de ſon ſacrifice n'eſt qu'une allégorie de celui qu'elle fit, en conſacrant ſa virginité à Diane. Il y a beaucoup de rapport entre Iphigenie & la fille de Jephté; la même hiſtoire peut bien être arrivée en deux endroits.

Jud. xi. cap.

Il y avoit des Veſtales chez les Orientaux. L'Hiſtoire porte, qu'Artaxerxes Mnemon voulant épouſer Aſpaſie concubine de Cyrus le jeune, ſon fils Darius, à qui il avoit remis les rênes de l'Empire, la lui demanda; le pere ne pouvoit la refuſer, ſelon les Loix: mais s'étant repenti de la promeſſe qu'il lui en avoit faite, & voulant trouver un prétexte honnête pour y manquer, il la fit Prêtreſſe du Soleil, ainſi que le marque Juſtin, ou de Diane, comme l'a écrit Plutarque.

Juſtin. Lib. x. cap. 2.

Plutarch. in Artaxer.

Dans la Grece, la plûpart des Prêtreſſes d'Hercule, de Minerve, de Diane, étoient obligées à la continence: quelques-unes à une virginité perpetuelle, comme la Prêtreſſe d'Hercule, chez les Theſpiens. La Prêtreſſe chez les Tegeates, étoit une fille qui étoit obligée d'abdiquer le Sacerdoce avant que d'être nubile. A Calaurée, dans

Pauſanias in Bœoticis, p. 303.

Idem. in Corinth. p. 76.

Idem. p. 225. 234.

le Temple de Neptune, où étoit le Tombeau de Demosthene, & en quelques autres endroits, les filles étoient Prêtresses, jusqu'à ce qu'elles pussent se marier; Aristocrate ayant fait violence à une Prêtresse de Diane Hymnia, ce sacrilege fut lapidé par les Arcadiens, & il fut alors établi, que la Prêtresse seroit mariée; mais on ne permettoit ni à l'Epoux, ni à l'Epouse, aucune societé avec le reste du peuple; il ne leur étoit pas même permis d'aller aux bains, beaucoup moins encore d'entrer dans les maisons des particuliers: & Plutarque assure, qu'à Athenes & à Delphes, aussi-bien que dans le reste de la Grece, où l'on conservoit le feu sacré, on choisissoit, non pas des filles, mais des Veuves d'un âge avancé. Cela pouvoit se faire en quelques endroits; mais Plutarque se trompe, s'il fait de cela une regle generale, qui est contredite par les autres Auteurs. A Athenes le Temple de Pallas étoit appellé *Parthenon*, non seulement parce que Pallas étoit Vierge, mais parce qu'on y entretenoit quantité de Vierges pour le service du Temple & de la Déesse. La signification propre du mot *Parthenon* représente une Communauté de filles. Pausanias parle * d'un Temple dans l'Achaïe, dont le Sacerdoce étoit conferé à une femme ma-

Idem. in Arcadicis, p. 247.

Plutarch. in Numa.

Pausanias in Achaicis, p. 233.

* *Cœlius Rhodigin. Lib. 29. cap. 22.* Parthenon dicebatur Minervæ Templum, Auctore Pausania & Plutarcho: quamquam est propriè Parthenon, Virginum conciliabulum & conventus. Virginis autem vocabulo Minervam intelligebant.

riée, qui étoit obligée dès ce moment à vivre dans la continence. Quand elle étoit ſoupçonnée d'avoir manqué en ce point, on l'éprouvoit, en lui faiſant boire du ſang de Taureau, qui, dit cet Auteur, ne lui faiſoit aucun mal ſi elle étoit innocente, & la faiſoit mourir, ſi elle étoit coupable.

On ne conſacroit pas ſeulement des femmes & des filles au ſervice de Veſta, il y avoit auſſi des hommes deſtinez à ſon Culte, qui faiſoient également profeſſion de Virginité; tels étoient les Corybantes, les Saliens, ceux qu'on nommoit *Galli* & *Archigalli*; mais quelques-uns l'ayant mal gardée, on les obligea de ſe faire chaſtes par néceſſité; Rien n'eſt plus connu que la fable d'Atis, la profeſſion des Prêtres de Cybele, & la *Teſta Samia* qui ſervoit à cet uſage; ils étoient habillez en femmes, comme je l'ai déja dit, & en affectoient toutes les manieres, auſſi-bien que chez les Orientaux ces Prêtres de Venus Uranie, dont j'ai déja parlé ſur le témoignage de Julius Firmicus.

Feu ſacré en Amerique.

Le Feu a eu quelque choſe de ſacré de tout temps chez toutes les Nations de l'Amerique qui en ont l'uſage; mais les Nations errantes, & la plûpart des ſedentaires, n'ont point de Feu perpetuel, ni de Temple pour le conſerver.

Je ne ſçais ſi jamais les Iroquois & les Hurons ont eu des Temples. Il n'en paroît aujourd'hui aucun veſtige, non plus que dans les anciennes Rélations; mais le feu de leurs foyers, dont les

1
2
3
VESTA
S C
4

Anciens avoient fait leurs Dieux domeſtiques, leur tient lieu d'Autel, & leurs Cabanes de Conſeil, leur ſervent de Temples, comme aux anciens Perſans, & elles ne different en rien des Prytanées des Grecs, ou des Curies Romaines. Dans leurs expreſſions metaphoriques, le Feu de Conſeil a quelque choſe de très-ſacré; il eſt cenſé toûjours allumé; il eſt même comme le Symbole de toutes les affaires, qui ont connexion avec la Religion & le Gouvernement.

Les Nations les plus voiſines de l'Aſie, & qui paroiſſent être entrées les dernieres dans l'Amerique, ont des Temples où le Feu ſaint eſt entretenu, & qui ne ſont deſtinées qu'aux uſages de Religion. Ces Temples, pour la plûpart, ſont faits en rotonde, comme l'étoient ceux de Veſta, dont la figure étoit le Symbole de la Terre ou du Monde.

Dans la Louiſiane, les Natchez ont un Temple, où une Garde veille ſans ceſſe à la conſervation du Feu perpetuel, qu'on a grand ſoin de ne jamais laiſſer éteindre. Trois buches appointées ſervent à l'entretenir, ſans que jamais on en augmente, ou qu'on en diminuë le nombre : ce qui ſemble dénoter quelque myſtere. A meſure qu'elles ſe conſument, on a ſoin de les approcher, juſqu'à ce qu'il faille en ſubſtituer d'autres. C'eſt dans ce Temple que ſont mis en dépôt les cadavres des Chefs, & de ceux de leur famille. Le Chef va tous les jours à certaines heures à l'en-

trée de ce Temple, où se courbant à demi corps, & étendant les bras en croix, il fait un certain murmure confus de la bouche, sans prononcer aucune parole distincte; C'est-là la marque du devoir qu'il rend au Soleil, comme à l'Auteur de son origine. Ses Sujets observent la même cérémonie à son égard, & à l'égard de tous les Princes de son sang, toutes les fois que ceux-ci parlent, pour honorer en eux par ce signe exterieur de leur respect, le Soleil dont ils les croyent descendus. Les Parthes rendoient le même honneur au Soleil : & Jules-Cesar Boulanger témoigne qu'ils n'alloient jamais au combat, sans avoir salué cet astre par une espece de hurlement. Il est singulier que, quoique toutes les Cabanes des Natchez soient rondes, leur Temple soit en long, tout au contraire de ceux de Vesta. On voit au sommet à ses deux extrémités deux figures d'Aigle, oiseau consacré au Soleil parmi les Orientaux, comme il l'étoit à Jupiter dans tout l'Occident.

Bulling. de licitâ & veritâ Magiâ, Lib. 1. cap. 4. p. 452. citans Herodian. Lib. 4.

Les Oumas, & quelques Peuples de la Virginie & de la Floride, ont aussi des Temples, & à peu près les mêmes devoirs de Religion. Ceux de la Virginie y ont même une Idole qu'ils nomment *Oki* ou *Kiouasa*, laquelle veille à la garde des morts. J'ai oüi dire pourtant, que les Oumas, depuis l'arrivée des François qui profanerent leur Temple, l'ont laissé tomber, & ne se sont pas mis en peine de le relever.

Personne

Personne n'ignore, combien les Temples du Pérou étoient célebres sous le Regne des Rois Incas; mais ce qui doit causer de l'admiration, ce sont ces Communautés de Vestales qu'ils avoient fondées, avec des Loix à peu près semblables, & plus séveres encore que celles des Vestales Romaines. L'Inca Garcilasso de la Vega, dans l'Histoire qu'il nous a laissée des Rois ses Ayeux, écrit, qu'ils avoient établi des Communautés de filles, obligées à voüer une Virginité perpetuelle, & à se consacrer au Soleil en qualité d'Epouses. Dans Cusco Capitale de leurs Etats, il y avoit plus de 200. de ces Vierges renfermées, qui gardoient une clôture si étroite, que non seulement elles ne pouvoient sortir, mais que pas un homme n'étoit si hardi, que d'oser en approcher. Le Souverain lui-même, quoiqu'au-dessus de la Loy, s'abstenoit de leur rendre visite, pour donner l'exemple à ses Sujets du respect qu'ils leur devoient. On n'admettoit dans celui-là que des filles de la race du Soleil, pour lui donner des Epouses dignes de lui, & on les lui consacroit avant l'âge de 8. ans, pour s'assurer qu'on les lui présentoit pures. Garcilasso: Comment. Reales, Lib. 4. cap. 1. & seq.

L'ordre de toutes ces Maisons étoit fort beau; on y gardoit une régularité très-exacte; on ne s'y occupoit qu'au service des Autels. Si quelqu'une de ces filles transgressoit son vœu, la Loy ordonnoit qu'elle fut ensevelie toute vivante: & la peine de celui qui l'avoit séduite, devoit s'é-

tendre non ſeulement ſur lui & ſur toute ſa famille, mais encore ſur toute la Ville, où il étoit né ; on en faiſoit périr abſolument tous les Habitans, & on n'y laiſſoit pas pierre ſur pierre ; mais ces ſortes de cas étoient ſans exemple, tant les motifs de la Religion, & les ordres des Souverains, avoient de force ſur l'eſprit des Peuples.

Acoſta, Hiſt. Mor. de las Indias, Lib. 5. cap. 15.

Les Temples du Mexique, & le Feu éternel qu'on y conſervoit, n'étoient pas moins célebres, que ceux du Pérou. Ces Temples avoient de grands appartemens deſtinez pour des Vierges qui les deſſervoient. On y mettoit toutes les filles generalement dès qu'elles avoient atteint l'âge de 12. à 15. ans. Elles n'étoient obligées, à la rigueur, que d'y paſſer une année, pendant laquelle elles vivoient en continence : mais il ſemble qu'il y en avoit d'autres qui s'y conſacroient pour le reſte de leurs jours, & du nombre deſquelles on tiroit les Matrones, qui étoient Superieures de ces ſortes de Monaſteres ; Elles mangeoient en commun, & couchoient dans de grandes ſalles. Lopes de Gomara ſemble pancher à croire qu'elles ne ſe deshabilloient point, pour être plus à portée d'accourir au ſervice des Autels, ſi le beſoin le demandoit. Elles ſe levoient la nuit, & aſſiſtoient au Chœur, comme nos Religieuſes à Matines ; Elles avoient ſoin de balayer le Temple & de l'entretenir ; Elles travailloient à differentes ſortes d'ouvrages d'une grande propreté, qui devoient ſervir à l'ornement des Autels ; Elles fai-

Lopes de Gomara, Hiſt. Gen. de las Indias, Lib. 2. cap. 81.

ſoient tous les jours les pains, qu'on préſentoit devant les Idoles, & dont les Prêtres ſeuls avoient droit de ſe nourrir ; pour elles, elles ne s'entretenoient que d'aumônes, menant une vie très-rude & très-auſtere, étant obligées de tirer ſouvent du ſang de leur corps pour en faire des Oblations & des Sacrifices, & ayant toutes ſortes de pratiques d'une très-grande mortification ; auſſi ne leur donnoit-on pas d'autre nom, que celui de *filles de la Pénitence.* D'ailleurs leurs moindres fautes étoient punies avec une extrême ſeverité, & il y en avoit de capitales, qui ne s'expioient que par la mort des coupables.

Pierre Martyr rapporte, qu'il ſe trouve quelques Iſles dans l'Amerique, qui ne ſont habitées uniquement que par des femmes. Quelques-uns, ajoûte cet Auteur, ſe ſont perſuadez que ces femmes avoient les mêmes Loix & la même forme de Gouvernement que les Amazones ; mais ceux qui en jugent plus ſainement, & qui ont examiné la choſe avec plus de maturité, croyent que ce ſont des filles animées d'un eſprit de Religion, qui ſe plaiſent dans le célibat & dans la retraite, de la même maniere que les Religieuſes de nos jours, que les Veſtales de l'ancien temps, & celles, qui en pluſieurs endroits, étoient conſacrées à la bonne Déeſſe. Les hommes de leur voiſinage paſſent chez elles en certaines ſaiſons, non pas pour en avoir des enfans, mais pour leur rendre quelques ſervices néceſſaires, pour travailler

Petr. Martyr. Nov. Orb. Dec. 4. cap. 4.

à leurs champs & à leurs jardins, & pour leur faciliter ainſi les moyens de vivre dans leur ſolitude. Il peut bien ſe faire que, comme les Eſſeniens parmi les Juifs, compoſoient un Peuple tout particulier, parmi lequel il n'y avoit point de femmes : un Peuple qui vivoit dans la continence, chez qui on ne voyoit naître perſonne, & chez qui cependant la multitude des hommes ne manquoit jamais, il y ait eu auſſi dans l'Antiquité un Peuple de filles ſeparé des hommes, & dévoüé à la chaſteté par état & par profeſſion. Je ne ſerois pas éloigné de croire, que telles ont été les Amazones dans leur premiere origine. Leur état aura été auſtere dans les commencemens ; mais l'eſprit de Religion ou de ferveur venant à ſe perdre, elles ſe ſeront relâchées, & auront pris pour leurs Maris les Peuples voiſins, qui alloient leur porter quelques ſecours, en gardant neanmoins leur forme de Gouvernement, & ne les voyant qu'au temps ordinaire, où ils avoient coûtume de paſſer chez elles.

Je ne connois pas aſſez en détail les mœurs des differentes Nations de l'Amerique, même de la Septentrionale, pour dire avec certitude, ſi toutes ont eu leurs Veſtales. S'il y en a à la Floride & à la Louiſiane, ce ne ſont point elles, non plus que ces hommes déguiſez en femmes, & qui font profeſſion du célibat, qui veillent à l'entretien du Feu ſacré ; ce ſont des eſpeces de Prêtres, à qui ce ſoin eſt commis, & qui couchent dans les

Temples ſur des peaux étenduës à terre, comme les Payens, lorſqu'ils alloient dormir dans les leurs, par eſprit de Religion, ſur les peaux des Victimes égorgées.

Pour ce qui eſt des Iroquois, que je connois un peu mieux, ils ont eu certainement leurs Veſtales, qu'ils nommoient *Ieouinnon*, & qui étoient Vierges par Etat. Je ne puis pas dire, quelles étoient proprement leurs fonctions de Religion. Tout ce que j'ai pû tirer des Iroquois, c'eſt qu'elles ne ſortoient jamais de leurs Cabanes, qu'elles s'y occupoient à de petits ouvrages, uniquement pour s'occuper; le Peuple leur portoit du reſpect, & les laiſſoit tranquilles; un petit Garçon, choiſi par les Anciens, & qui étoit comme le *Camillus* ou *Caſmilus* des Payens *, leur portoit les choſes néceſſaires: mais on avoit ſoin de le changer avant que l'âge eut pû rendre ſes ſervices ſuſpects.

Elles vivoient en Communauté, autant que j'en puis juger par la Rélation que fait Jacques Carthier de quelques Coûtumes des habitans d'Hochelaga, qui étoient une Nation des Langues Iroquoiſes & Huronnes, établie dans l'Iſle de Montreal; car il dit, qu'il y avoit vû des Cabanes publiques, deſtinées pour les jeunes filles qu'on

Jacq. Carthier, 2. Rélation dans le Recuëil de Ramuſius, Tom. 3.

* Camille ou Caſmile étoit le nom que les anciens Romains donnoient aux jeunes gens occupez au ſervice des Prêtres. De-là vient, que les Etruriens donnoient à Mercure ce nom, parce qu'il étoit le Miniſtre des Dieux, & qu'il étoit repréſenté ſous la figure d'un jeune homme.

y mettoit, dès qu'elles étoient en âge d'être pourvûës, & qui en étoient pleines, comme le sont en Europe les Ecoles, où l'on envoye les Enfans pour être instruits dans les belles Lettres. Il est vrai que Jacques Carthier est bien éloigné de penser, que ces filles fussent des Vestales : il en parle même d'une maniere bien opposée ; mais ce qu'il en rapporte, est si contraire aux usages des Peuples de l'Amerique Septentrionale, qu'on juge aisément, à sa Rélation, qu'il n'en avoit formé des jugemens si desavantageux, que parce qu'il ne sçavoit pas assez de Langue pour s'éclaircir sur une Coûtume aussi singuliere. C'est sans doute de ces Vestales Iroquoises, que Vincent le Blanc a voulu parler, quand il dit, qu'il y a des Sauvages dans le Canada, mangeurs de chair humaine, qui courent jusqu'au grand fleuve de Hochelaga, & se servent de barques faites d'écorce d'arbre ; & qui, quand ils arrachent ces écorces, usent de beaucoup de cérémonies & prieres, ausquelles assistent quelques Vierges dédiées à leurs Dieux, comme nos Religieuses.

Vincent le Blanc, 3. part. chap. 6.

Je ne sçais pas, s'il y avoit des peines destinées pour celles qui faisoient affront à leur Etat ; mais il me semble qu'elles s'étoient assez bien soûtenuës jusqu'à l'arrivée des Européeans, qui en firent des Vierges folles, en leur donnant de l'eau de vie. A Onnontagué elles sortirent de leur retraite dans leur yvresse, & firent mille extravagances dans le Village ; à Agnié elles firent la même chose, &

quelques-unes ayant contrevenu à leur profeſſion avec trop d'éclat, les Anciens en eurent tant de honte, qu'on réſolut dans le Conſeil de ſeculariſer ces filles irregulieres, dont le ſcandale avoit deshonoré la Nation. Ainſi finirent les Veſtales Iroquoiſes.

Les Iroquois avoient auſſi leurs Vierges parmi les hommes. Il ſe peut faire, que dans les temps anciens quelques-uns aïent vêcu en Communauté, comme les Eſſeniens parmi les Juifs *, & peut-être le plus grand nombre des Prophetes, les Plyſtes chez les Daces, les Ctiſtes chez les peuples de Thrace, les Bonzes, les Talapoins & les Pénitens des Indes. Je croirois néanmoins plus vraiſemblable, qu'ils ſe retiroient dans la ſolitude à quelque diſtance de leurs Villages, où ils vivoient ſeparément, comme des Hermites,

* Parmi les Juifs il y avoit deux ſortes de Prophetes; les uns l'étoient par Etat & par Profeſſion, & les autres par une vocation extraordinaire : les premiers vivoient en Communauté dans les montagnes & dans la ſolitude, comme les Eſſeniens, menant une vie pénitente, très-reguliere, & toute occupée de Dieu, ainſi que l'a fort bien obſervé M. l'Abbé Fleury dans ſon Livre des Mœurs des Iſraëlites. Parmi les Prophetes il y en avoit de mariés, & qui avoient des enfans; mais ceux-là ſemblent avoir été du nombre de ceux qui étoient inſpirez d'une maniere extraordinaire, comme Samuël, David, Iſaïe, &c. Les Prophetes par Etat & par Profeſſion, qui vivoient en Communauté, paroiſſent y avoir vêcu dans le célibat & dans la continence : tels étoient Elie & Elizée. Il eſt vrai qu'ils ſont nommez quelquefois Prophetes & fils de Prophetes : mais par ce terme de fils, on peut entendre celui d'Eleve & de Diſciple. On peut dire auſſi que cet état n'étant peut-être pas perpétuel, ceux qui étoient élevez dans les Communautez, pouvoient en ſortir, ſe marier, & conſerver l'eſprit de Prophetie; mais il n'eſt gueres probable qu'ils fuſſent mariez, vivant en Communauté,

n'ayant qu'un domeſtique, qui leur portoit les choſes néceſſaires. J'ai lieu d'en juger ainſi par une hiſtoire ou fable, qu'ils m'ont rapportée d'un de ces ſolitaires, laquelle je rapporterai dans la ſuite, en parlant de leurs Superſtitions; ils faiſoient profeſſion de ne point ſe marier, de ſe retirer des affaires publiques, & de garder leurs retraites.

Nous avons dans nôtre Miſſion du Sault-Saint Loüis un Huron qui avoit vêcu de la ſorte; il y avoit été fait eſclave par les Iroquois, & on lui avoit donné la vie. Quelqu'un l'ayant enſuite engagé à tuer un homme, il prit la commiſſion, s'enyvra, ou en fit ſemblant, pour executer ſon deſſein, & y réüſſit. Cette action l'obligea de quitter le païs, & à ſe refugier à la Prairie de la Magdelaine, où nous avions jetté les fondemens de nôtre Miſſion naiſſante; il s'y établit, &, ſuivant le conſeil qu'on lui donna, il s'y maria avec une Huronne avec qui il a toûjours vêcu depuis en bonne intelligence & en bon Chrétien: je l'ai vû, & je dois lui rendre cette juſtice; mais cet homme conſervant encore quelque choſe de ſon inclination pour la ſolitude, n'a jamais voulu prendre part aux affaires, & entrer dans le Conſeil des Anciens.

Seconde Lettre du P. de la Neuville dans les Memoires de Trevoux, Mars 1723.

Le Pere de la Neuville dit des Pyaïes, qui ſont les Devins parmi les Caraïbes, qu'ils demeurent ordinairement ſeuls, ſans femmes ni enfans, ſur le ſommet des Montagnes, ou ſur le

bord

bord des Rivieres & des Marais, où leurs maisons, semblables à des sepultures, ne sont que des fosses creusées profondément en terre, & couvertes de quelques peaux de Biches ou de Tigres; & c'est dans ces antres qu'on va les consulter. Il se peut faire, que parmi ces Pyaïes, il y en ait, qui fassent profession de chasteté pendant toute leur vie, mais cela n'est pas universellement vrai de tous; il n'y a que certains temps, où ils sont obligez de vivre dans la continence, comme nous le dirons ci-après.

Après la Pyrolatrie, ou le Culte du Feu sacré, qui étoit un Culte permanent, & comme le fonds de celui de Vesta, ou de la Mere des Dieux, viennent les Sacrifices, qu'on peut regarder comme un Culte passager: tel que sont les prieres qui les accompagnent, les Offrandes de toute espece, & les Fêtes, lesquelles, quoique reglées par la Coûtume ou par la dévotion, ont leurs momens marquez, & ne durent pas toûjours. Des Sacrifices.

Le Sacrifice est un acte de Religion, une Offrande faite à la Divinité par les mêmes motifs, qui sont compris dans l'obligation qu'ont les hommes de lui rendre en general le Culte qui lui est dû, & sur-tout par le motif de la reconnoissance des biens qu'ils en reçoivent, & qu'ils avouënt tenir de celui qui en est le Maître. Il est aussi ancien que la Religion même, & aussi étendu que les Nations soûmises à la Religion, n'y en ayant

pas une ſeule chez qui le Sacrifice n'ait été en uſage, & chez qui il ne ſoit en même temps une preuve de ſa Religion.

Ces Sacrifices étoient ſimples, ſur-tout dans les commencemens; quelques animaux pris dans les troupeaux, les plantes, les fruits de la Terre, quelques herbes, quelques racines, dont les hommes faiſoient leur nourriture, & qui leur ſervoient à quelque uſage, en étoient la matiere: matiere moins agréable à Dieu par elle-même, que par l'intention droite & pure des cœurs qui les lui préſentoient.

Cette ſimplicité dura long-temps, après même que la Religion eut commencé à être alterée par la Superſtition. Ovide nous dépeint bien la pauvreté des Sacrifices des anciens Romains. On n'avoit point encore apporté, dit-il, l'encens des bords de l'Euphrate, ni le Coſtus des extrémités de l'Inde; on ne connoiſſoit point encore le ſafran, qui ſe diviſe en filamens de couleur rouge; on ſe contentoit de mettre ſur l'Autel des herbes, telles qu'on les trouvoit dans le Païs des Sabins, & du laurier, qui en brûlant, petille, & fait beaucoup de bruit.

Ovid. Lib. 1 Faſt.

Thura nec Euphrates, nec miſerat India Coſtum,
Nec fuerant rubri cognita fila Croci,
Ara dabat fumos herbis contenta Sabinis,
Et non exiguo laurus aduſta ſono.

Les Peuples qui n'avoient point d'Animaux domeſtiques ſuppléoient à ce défaut, en offrant ceux qu'ils avoient pris à la chaſſe. C'eſt ainſi que les Argonautes voulant faire un Sacrifice à Apollon, ſe diſperſent pour chaſſer, & à leur retour font l'Offrande de quelques Chevreüils. Les Sacrifices devinrent plus magnifiques, & pour l'appareil, & pour la matiere, quand les Peuples furent devenus plus riches; on immola alors les Animaux par hecatombes: mais en quelque état que l'on fût, on ſacrifioit toûjours ce qu'on avoit de plus précieux; & la Superſtition pouſſa les choſes ſi loin, qu'on en vint juſqu'à immoler ſes propres enfans, & à ſe faire victime ſoi-même.

Apoll. Rhod. Lib. 2. v. 700.

Suivant cette méthode antique, les Sauvages offrent encore le bled de leurs Campagnes, & les Animaux qu'ils ont pris en chaſſant; ils jettent du Tabac, & d'autres herbes, dont ils ſe ſervent en guiſe de Tabac, dans le feu à l'honneur du Soleil; ils en jettent auſſi dans les Lacs & dans les Rivieres à l'honneur des Génies qui y préſident. La *Caſſave* & l'*Ouicou*, que les Caraïbes expoſent ſur une eſpece d'Autel au fonds de leurs Cabanes, ou qu'ils mettent devant certains pieux qu'ils enfoncent en terre, ſont les préſens de Bacchus & de Cerés, leur vin & leur pain qui ſont la matiere de leurs Sacrifices. Nos Iroquois expoſent quelquefois à l'air au ſommet de leurs Cabanes des branches & des coliers de porcelaine, des treſſes de leur bled d'Inde, & des Animaux

même, qu'ils consacrent au Soleil. Les Montagnais & les Peuples du Nord élevent au haut des perches, des Chiens vivans attachez à des nœuds coulans, & ils les laissent expirer en cet état à l'honneur de leurs Divinités. Les Nations errantes attachent des peaux de Bêtes sauvages aux arbres, qu'ils honorent d'un Culte religieux : & les François qui trouvent ces sortes d'Offrandes en courant les bois, ne les regardant pas comme sacrées, ne se font pas aussi un scrupule de s'en accommoder. Les Floridiens, selon nos premieres Rélations, élevoient toutes les années au haut d'un poteau, la dépoüille d'un Cerf, qu'ils remplissoient de toutes sortes de fruits, & qu'ils ornoient de Guirlandes & de Couronnes champêtres. La maniere néanmoins d'offrir des Sacrifices la plus commune, c'est de jetter dans le feu l'Offrande, ou la partie de la Victime offerte à la Divinité, après la lui avoir présentée par une espece de harangue ou de priere.

Acosta, Hist. Moral. de Indias, Lib. 5. cap. 19.

Les Mexiquains offroient en sacrifice plusieurs Victimes humaines. Parmi les autres Peuples barbares, ces sortes de Sacrifices n'étoient pas si ordinaires, ni si marquez, à moins qu'on ne regarde comme un Sacrifice, le supplice qu'ils font souffrir à leurs esclaves, ou prisonniers de guerre : ce que je crois assez probable. Du reste je ne trouve dans les Rélations anciennes de l'Amerique Septentrionale, qu'une autre espece de Sacrifice, semblable à celui que les Chananéens offroient à

1
2
3

Moloch. Car il eſt certain, ſelon la Rélation du Sieur le Moyne de Mourgues, que dans cette partie de la Floride, qui avoiſine la Virginie, & où les François aborderent, ſous la conduite du Sieur de Laudonniere; les Peuples de ce Païs-là, qui regardoient leurs Chefs comme fils du Soleil, & qui, en cette qualité, lui rendoient des honneurs divins, lui faiſoient un Sacrifice ſolemnel de leurs premiers nez. Les François furent eux-mêmes une fois les témoins de cette triſte cérémonie. Voici comment la choſe eſt rapportée. « C'eſt une « Coûtume de ces Peuples, d'offrir au Roy les pre- « miers nez en Sacrifice. Le jour ayant été choiſi « pour cette action, & ayant été agréé du Prince, « il ſe tranſporte dans la place, où doit ſe faire « cette ſolemnité, & où on lui a préparé un banc, « qui lui tient lieu de Thrône; au milieu de la « place on met un billot de deux pieds de diame- « tre & de la même hauteur, devant lequel la « Mere de l'Enfant qui doit être immolé, vient « ſe placer, aſſiſe ſur ſes talons, couvrant ſon vi- « ſage de ſes mains, & déplorant le ſort de cette « infortunée Victime; une des femmes des plus « conſiderables, entre les parentes, ou entre les « amies de cette Mere malheureuſe, prend l'En- « fant, & vient le préſenter au Roy; toutes les « autres femmes commencent alors une danſe « ronde, au centre de laquelle, celle qui tient « l'Enfant, va danſer auſſi, chantant quelque « chanſon à l'honneur du Prince; pendant cette «

» danſe de Religion, ſix Indiens choiſis ſe tien-
» nent à un coin de la Place, ayant au milieu
» d'eux le Sacrificateur armé d'une maſſuë, &
» magnifiquement paré; après la danſe & les au-
» tres cérémonies uſitées en ces ſortes d'occaſions,
» le Sacrificateur prend l'Enfant, & l'aſſomme
» ſur le billot.

Il y a des Sacrifices qu'on peut regarder comme particuliers, que chacun fait ſelon ſa dévotion, ou, pour mieux dire, ſelon ſa ſuperſtition, dans le ſecret, ou ſans que les aſſiſtans y prennent beaucoup de part. Tel fut, par exemple, le Sacrifice que fit Enée, quand, après avoir vû pendant la nuit les Images de ſes Dieux Penates, qui l'éclaircirent ſur un Oracle d'Apollon, il ſe leva ſur le champ, & rallumant le feu de ſon foyer, il y fit brûler à leur honneur quelques grains d'encens, ou quelque autre choſe, que le Poëte n'a point exprimé. Telles étoient encore les Libations, que faiſoient les Anciens avant que de manger ou de boire, en jettant à terre ou dans le feu, quelques morceaux des mets qu'on leur ſervoit, ou en verſant quelques goutes de la liqueur qu'on leur préſentoit, ainſi que fit Didon au feſtin, où elle avoit invité les Troyens ſes nouveaux Hôtes, avec les plus conſiderables de ſes Sujets. C'eſt ce que font encore les Sauvages en toute occaſion.

Virg. Æneid. Lib. 3.

Virg. Æneid. Lib. 1. ſub fin.

Mais il y en a parmi eux de publics, qui ſe font avec ſolemnité, & où tout le Peuple prend

part. Ceux-là méritent véritablement de l'attention, à cause des traits caracteristiques, qui s'y trouvent de ressemblance avec les Bacchanales, ou les Orgies de Bacchus & de la Mere des Dieux.

Bacchanales des Anciens.

L'idée qui nous reste des Bacchanales, par une suite de la corruption des derniers temps du Paganisme, c'est de ces Fêtes qu'on célebroit à l'honneur de ces premiers Législateurs, qui poliçant les mœurs farouches des hommes, leur apprirent à cultiver la terre, à tailler les vignes, & à faire usage des bleds & des vins pour leur nourriture. Les Peuples, pour conserver la mémoire de ces bienfaits, appliquant à ces Législateurs, sous les noms de Bacchus & de Cerés, d'Isis & d'Osiris, tout ce que la fable nous apprend, d'un côté de leurs courses, & de leurs prétendus triomphes; & de l'autre, tous les rapports aux effets du vin & à l'Agriculture, instituerent ces Fêtes, qui étoient comme une représentation au naturel de ces Législateurs, parcourans le Monde sur un Char traîné par des Tigres, des Pantheres & des Onces, accompagnez des Curetes, des Corybantes, des Pans, Faunes, Satyres, des Bacchantes, des Ménades, & enfin de tout cet attirail de Peuples, qu'on suppose à la suite de Bacchus, & qui, pleins d'un Enthousiasme bacchique, célebroient leurs orgies, armez de Thyrses, environnez de Pampres, couronnez de Lierre, dansant

la Pyrrhique, faiſant retentir toutes les montagnes de Thrace & des Indes, de leurs acclamations, & du ſon de leurs inſtrumens, buvant toûjours à pleines coupes la douce liqueur du vin, dont on les croyoit ſi bien abbreuvez, qu'on les repréſentoit toûjours yvres.

On peut voir dans Athenée, dans Thucydide, dans Plutarque, & dans pluſieurs autres Auteurs Grecs & Latins, des Deſcriptions de la pompe de ces Fêtes, où il ſe mêla tant de débauches & de choſes honteuſes, (*a*) qu'à Rome on fut obligé de les défendre ſous de très-grieves peines, & qu'un Poëte Grec cité par Ciceron, étoit d'avis qu'il falloit chaſſer & bannir de la Gréce ces Divinités comme étrangeres (*b*). Malgré ces défenſes néanmoins, elles ſubſiſterent, ou ſe renouvellerent. Rien n'égala jamais la pompe bacchique de Ptolomée Philadelphe, dont Athenée nous a laiſſé une Deſcription magnifique ; un Antiochus & un Mithridate rendirent ces Fêtes très-ſuperbes chez les Aſiatiques : auſſi-bien que parmi les Romains Antoine & Caligula, qui ſe firent un plaiſir l'un & l'autre de paroître dans l'équipage, & ſous la reſſemblance de Bacchus. Cependant

Vid. Tit. Liv. Lib. 9. Decad. 4.

Ariſtoph. apud. Cicer. Lib. 2. de Legib.

Athen. Lib. 4. & 5.

(a) *Tite-Live, Liv. 9. de la 4ᵉ. Décade*, rapporte fort au long les abominations ſecretes des Orgies de Bacchus; la recherche qui en fut faite par ordre du Sénat, & les défenſes qui furent portées à cette occaſion.

(b) *Cicero 2. de Legib.* Novos verò Deos, & in his colendis nocturnas pervigilationes, ſic Ariſtophanes facetiſſimus Poëta veteris Comediæ vexat, ut apud eum Sabazius, & quidam alii Dii, peregrini judicati, è Civitate ejiciantur.

dant nous voyons que, presque par-tout, on avoit un souverain mépris pour ces miserables Prêtres de Cybéle, & pour ces femmes effrontées, qui, se couvrant de peaux de Pantheres, & courant toutes échevelées, sous le nom de Bacchantes, faisoient un métier si contraire aux regles de la modestie & de la pudeur, qui convient si bien à leur sexe.

Mais, comme nous avons déja observé qu'on avoit confondu les Législateurs avec la Divinité, ou avec le Soleil qui en étoit le Symbole le plus expressif, ce n'étoit pas par consequent ces Législateurs, quels qu'ils puissent être, qui devoient être l'objet du Culte des Orgies. Il n'y avoit pas d'apparence en effet qu'ils se fissent adorer comme des Dieux, & qu'ils voulussent passer pour tels dans l'esprit des peuples de leur temps, lesquels ne pouvoient pas s'aveugler jusqu'au point de ne pas voir qu'ils étoient hommes comme eux, & sujets aux mêmes foiblesses. Il faut donc par une autre consequence aussi naturelle, que leurs Orgies eussent un autre esprit, que celui des Bacchanales des derniers temps, qui n'étoient qu'une altération énorme des premieres.

C'est cet esprit d'un Culte religieux, que Strabon a parfaitement bien démêlé dans le même endroit que j'ai cité au commencement; quand, après avoir examiné les differens sentimens des Auteurs, & après avoir rapporté en general ce qu'il y a de principal dans les Orgies, il passe, Strab. Lib. 10. p. 321.

à la conſideration de ces Orgies payennes. Les paroles de cet Auteur ſont remarquables : » C'eſt, » dit-il, une choſe commune aux Grecs & aux » Barbares de rendre leurs Sacrifices célebres par » des Fêtes. Il y en a quelques-unes où il entre » de la fureur, & d'autres qui ſe paſſent tran- » quillement : quelques-unes où l'on chante, & » d'autres où l'on ne chante point : quelques- » unes où il y a du myſtere, & où tout ſe fait » dans le ſecret, d'autres au contraire, où tout » eſt public & ſolemnel. La nature & la raiſon » le veulent ainſi ; car les Fêtes retirant l'homme » de ſes occupations ordinaires, ſon eſprit en a » plus de liberté pour s'appliquer aux choſes de » Dieu : L'Enthouſiaſme tient de l'inſpiration » Divine, & appartient à la Divination : Le ſe- » cret des Myſteres concilie du reſpect à la Di- » vinité, en imitant de plus près ſon Eſſence, » laquelle ſe dérobe à nos ſens : Enfin la Muſi- » que, jointe à la meſure des vers, nous unit en- » core davantage à Dieu par un charme attaché » aux agrémens, & à la varieté de cet art. On » penſe très-bien, quand on dit que les hommes » n'imitent jamais mieux la Divinité, que lorſ- » qu'ils ſe répandent en bienfaits ; mais on par- » leroit encore mieux, ſi l'on diſoit que c'eſt, » lorſqu'ils l'honorent comme il faut, ce qui ſe » fait par une joye ſainte, par des Fêtes en l'hon- » neur des Dieux, par l'application à l'étude de » la ſageſſe, & en s'exerçant à la Muſique ; car

ſi les Muſiciens ont avili leur art, en le faiſant « ſervir à des plaiſirs prophanes, en le proſtituant « dans les feſtins de débauche, & ſur la Scene « des Théatres, ce n'eſt point à cet art qu'on doit « s'en prendre, mais il faut examiner la nature « des autres arts dont il eſt le principe. C'eſt pour « cette raiſon que Platon & les Pythagoriciens qui « l'ont precédé, n'ont point donné d'autre nom « à la Philoſophie que celui de Muſique; qu'ils « ont enſeigné, que le Monde conſiſtoit dans une « certaine harmonie, & que toutes les choſes dans « leſquelles on voit des accords & de l'ordre, « étoient l'ouvrage de Dieu. C'eſt auſſi pour la « même raiſon qu'ils ont attribué à la Muſique « l'éducation & la réforme des mœurs, jugeant « qu'il n'y avoit rien qui approchât davantage de « la Divinité, que ce qui contribuë le plus à pu- « rifier l'ame de ſes erreurs & de ſes vices. «

Suivant cette explication, que je poſe comme un principe, je vais détailler maintenant ce qui ſe paſſoit dans la ſolemnité des Sacrifices des Peuples, qu'on appelle de la ſuite de Bacchus. Le détail nous donnera une connoiſſance plus exacte du véritable eſprit des Orgies.

Avant cela, il eſt bon de remarquer, que la ſainte Ecriture fait une exacte énumeration des differens Sacrifices que le Peuple d'Iſraël devoit offrir au Seigneur, des differens motifs pour leſquels on devoit les offrir, & des differentes cérémonies qu'on y devoit obſerver. On y voit une

diſtinction d'Animaux mondes & immondes. Ce n'étoit pas ſeulement les Animaux qui étoient la matiere du Sacrifice, mais encore des gerbes de bled, des farines, des bouillies differemment cuites, & diverſes ſortes d'aromates. Dans quelques-uns de ces Sacrifices on ne touchoit point à la Victime : tout en étoit conſumé par le feu ; dans d'autres on ne devoit répandre que le ſang autour de l'Autel, & brûler les graiſſes qui entouroient les Viſceres. C'étoit-là communément la part du Seigneur dans les Hoſties pacifiques, le reſte étoit mangé. On obſervoit ſur cela même beaucoup de Loix ; car il y avoit des choſes où les Prêtres ſeuls avoient droit de toucher ; d'autres où ils n'avoient qu'une portion. Il y en avoit qu'il falloit manger dans la préſence du Seigneur, ſelon ces paroles qui ſe trouvent ſouvent dans la ſainte Ecriture : *Comedetis in conſpectu Domini. Epulaberis coram Domino. Comedet Sacerdos in loco ſancto. &c.* Il y en avoit auſſi qu'on pouvoit emporter chez ſoi. Il ſemble même que, ſoit chez les Iſraëlites, ſoit chez les Gentils, tout ce qui étoit de l'uſage de la nourriture ordinaire, ſurtout les chairs des Animaux, étoit offert à Dieu, ou bien aux Idoles ; & delà vient l'attention qu'avoient les vrais Fideles, lorſqu'ils ſe trouvoient dans les terres des Payens, de ne point manger de viandes qu'ils puſſent ſoupçonner avoir été offertes aux fauſſes Divinités.

De cette ſorte on doit conclure, que dans les

Temples, ou dans les lieux destinez aux Assemblées de Religion, il devoit y avoir diverses places marquées, les unes pour égorger les Animaux, d'autres pour les faire cuire, & d'autres pour manger; ceci est sensible par ce qui est rapporté de la prévarication des enfans d'Heli. « C'étoient des enfans de Belial, dit l'Ecriture, « qui ne connoissoient point le Seigneur, ni le « devoir des Prêtres à l'égard du Peuple; car « qui que ce soit qui eut immolé une Victime, « le Serviteur du Prêtre venoit pendant qu'on en « faisoit cuire la chair, & tenant à la main une « fourchette à trois dents, il la mettoit dans la « chaudiere ou dans le chaudron, dans la marmitte ou dans le pot, & tout ce qu'il pouvoit « enlever avec la fourchette, étoit pour le Prêtre. Ils traitoient ainsi tout le Peuple d'Israël « qui venoit à Silo. Avant qu'on fit aussi brûler « la graisse de l'Hostie, le Serviteur du Prêtre « venoit, & disoit à celui qui immoloit: donnez-moi de la chair, afin que je la fasse cuire « pour le Prêtre; car je ne recevrai point de vous « de chair cuite, mais j'en veux de cruë. Celui « qui immoloit, lui disoit, qu'on fasse auparavant brûler la graisse de l'Hostie selon la coûtume, & après cela prenez de la chair autant « que vous en voudrez, mais le Serviteur lui répondoit: non, mais vous en donnerez présentement, ou j'en prendrai par force. Ainsi le peché des enfans d'Heli étoit très-grand, parce «

Reg. 1. cap. 2. v. 12. & seq.

» qu'ils détournoient les hommes du Sacrifice du » Seigneur. » Venons maintenant à la consideration des Sacrifices des Gentils.

Apollonius de Rhodes nous donne la Description des Sacrifices des Peuples de la suite de Bacchus, en décrivant ceux des Argonautes. Il ne devoit pas y avoir de difference, si l'Orphée qui avoit suivi Bacchus, & qui avoit fait retentir les montagnes de Thrace des sons de sa Lyre, étoit le même Orphée, qui suivit Jason à la conquête de la Toison d'Or. Je crois néanmoins que celui-ci est beaucoup posterieur au premier, mais la forme des Sacrifices ne devoit pas avoir beaucoup changé. Les Argonautes donc voulant satisfaire leur Religion, » après avoir invoqué » Apollon, suivant l'avis de leurs Devins, firent, » sans perdre de temps, le Sacrifice dans le feu » de leur foyer. C'étoient les Heros eux-mêmes, qui offroient le Sacrifice, quand ils le jugeoient à propos, comme on peut voir par quantité d'exemples. Les Devins servoient seulement à les diriger, & c'étoient eux qui ordonnoient touchant la matiere & la forme du Sacrifice, sur-tout dans les occasions importantes. On ne conduisoit pas toûjours la Victime pour être égorgée au pied des Autels. Cela est certain des animaux qui avoient été tuez à la chasse. L'Animal même n'étoit pas offert tout entier aux Dieux : les cuisses étoient le morceau qui leur étoit destiné, ainsi que Pausanias l'a remarqué en general

Apoll. Rhod. Lib. 1. v. 495.

Pausanias in

des Sacrifices des Grecs. On les couvroit bien de graiſſe, & on les faiſoit brûler ſur un petit feu clair, de bois coupé par éclats. « Ils égorgent, dit ailleurs le même Apollonius, les deux Bœufs, « ils les écorchent, ils les coupent par quartiers, « & enſuite par morceaux, ils en ſéparent les cuiſ- « ſes votives, & les ayant bien couvertes de l'*O-* « *mentum*, qui étoit bien gras, ils les font griller « ſur des éclats de bois. « Il n'y avoit point à cela d'autre façon dans les premiers temps.

Atticis, p. 22. In Arcad. p. 269.

Apoll. Rhod. Lib. I. v. 432.

Le reſte du corps de l'Animal étoit réſervé pour le feſtin, qui accompagnoit toûjours le Sacrifice ſolemnel, & qui en faiſoit partie. Athenée nous aſſure même, que jamais les Anciens ne faiſoient de feſtin public, que ce ne fut en l'honneur des Dieux.

Athen. Lib. 5. p. 192.

Ces feſtins ſe faiſoient avec beaucoup de tempérance chez les Egyptiens, ſelon le même Auteur. C'étoit la même choſe chez le commun des autres Peuples. Il n'y avoit pas juſqu'aux Pheaciens, qui paſſoient pour un Peuple déja fort gâté par le luxe, dont les feſtins ne fuſſent plus modeſtes, que ceux des Philoſophes Grecs. Chez les Perſes, & chez la plûpart des Peuples de la Gréce, ſelon le témoignage de Plutarque, c'étoit un temps ſacré, où ils traitoient des affaires les plus importantes de l'Etat, de la même maniere que les Heros de l'Iliade au feſtin d'Agamemnon.

Idem ibid.

Plutarch. Sympoſiacon Libro 7. qu. 9.

Ce qui paroîtra plus ſurprenant, c'eſt que

plusieurs Peuples qui avoient les Bacchanales, ignoroient, ou du moins ne faisoient aucun usage du vin. Il seroit facile de prouver de plusieurs Nations, qu'elles ne sçavoient ce que c'étoit que de cultiver la vigne. Cela est certain des Perses, qui, du temps du Crésus, ne buvoient que de l'eau, selon le témoignage d'Hérodote. On peut dire la même chose des Nations du Pont, de la Cappadoce & des Scythes; Car quoique, chez les Auteurs, ils aïent eu la réputation d'avoir été de grands yvrognes, ils n'avoient pourtant point de vignes chez eux, comme on peut s'en convaincre par les paroles d'Anacharsis à son Roy. Car étant de retour dans son païs, du voyage qu'il avoit fait en Gréce, où il avoit merité d'être mis au nombre des Sages, il lui dit, en lui montrant des sarmens de vignes : » Ils se seroient étendus jusques ici, si les Grecs n'avoient soin chaque année de les tailler.

Herodot. Lib. 1. n. 71.

Athen. Lib. x. p. 428.

Cela est encore plus vrai des temps plus éloignez; car, comment les Arcadiens qui ne vivoient que de gland, comment tant de Nations de Troglodytes, d'Ichtyophages, de Lotophages qui s'ensevelissoient dans des cavernes, dans des troncs d'arbre au milieu des plus sombres forêts, & qui n'avoient point de lieux fixes, eussent-elles pû avoir les soins que demande la culture des vignes?

Les autres Peuples qui avoient la connoissance du vin, étoient fort sobres sur son usage. Plutarque

tarque rapporte, que dans la Ville d'Heliopolis en Egypte, les Prêtres n'osoient en porter dans leurs Temples. Les autres Prêtres Egyptiens en buvoient, mais peu ; encore s'en abstenoient-ils absolument dans le temps de leurs Purifications. Les Rois même n'en buvoient qu'une certaine mesure prescrite par les Livres de leur Religion. Ce fut au temps de Psammiticus qu'ils commencerent à en boire. Avant lui ils n'en usoient point du tout, & n'en offroient point aux Dieux, croyant qu'il ne leur étoit point agréable, parce qu'ils étoient persuadez que le vin étoit le sang des Titans, qui anciennement avoient fait la guerre au Ciel, & que ce sang mêlé avec la terre, après que Jupiter les eut écrasez de ses foudres, produisit la vigne. Voilà quelles étoient sur le vin, s'il en faut croire cet Auteur, les pensées des Peuples instruits par Osiris, qui étoit le Bacchus Egyptien.

Plutarch. de Iside & Osiride.

Nous lisons dans Athenée, que dans la Gréce même & dans l'Italie, le vin y étoit anciennement détesté. L'usage s'en introduisit pourtant peu à peu, mais de maniere qu'en certains endroits on ne s'en servoit que dans les Libations, qu'en d'autres il étoit interdit absolument aux femmes & aux jeunes gens jusqu'à l'âge de trente ans : ceux à qui il étoit permis, le trempoient beaucoup, & y mettoient au moins les deux tiers d'eau. Il a sur cela plusieurs beaux traits de la tempérance des anciens, & plusieurs préceptes

Athen. Lib. x p. 4.9.

des Philoſophes, qui paroîtroient aujourd'hui trop ſéveres, ſur-tout aux Peuples Septentrionaux de l'Europe.

Id. Ibid. Cet Auteur accuſe Eſchile d'avoir corrompu les mœurs de la Gréce en ce point; ce miſerable Bateleur traînant après ſoi une troupe d'yvrognes, comme lui, fit le premier de Bacchus un Biberon, & rendit la Religion ridicule, en produiſant ſur la Scene un Dieu, qui avoit moins de force que le vin dont il étoit enyvré. Les Poëtes qui parurent après Eſchile, marcherent ſur ſes traces, & conſacrerent l'yvrognerie par l'autorité & les exemples de cette Divinité, laquelle fut ſi fort décriée chez les Barbares, que les Scythes & les Nations qui n'avoient point l'uſage du vin, regardoient le Bacchus des Grecs comme l'Auteur de la démence des hommes, & n'en parloient qu'avec horreur & avec exécration.

Idem. Ibid.

Du Chant & des Danſes qui accompagnoient les Sacrifices.

Le Sacrifice & le Feſtin étoient ſuivis du Chant & des Danſes militaires. Il ſemblera d'abord ſurprenant, que des choſes qui nous paroiſſent auſſi prophanes que la Danſe, & auſſi éloignées de l'eſprit de Religion que l'eſt la guerre, ayent été jointes preſque inſéparablement avec la ſolemnité des Sacrifices. C'étoit cependant une Religion bien entenduë dans ſon principe & dans ſon origine, puiſque d'une part nous voyons dans l'Ecriture Sainte la Danſe ſanctifiée dans la perſonne de David danſant devant l'Arche, & dans

Reg. Lib. 2. cap. 6. v. 14.

quelques autres exemples; & que de l'autre, nous ſçavons qu'un des principaux noms de Dieu, & qui lui eſt donné le plus ſouvent dans les Livres ſaints, c'eſt celui du Seigneur Dieu des Armées.

Soit donc que les hommes, dans leurs Chants & dans leurs Danſes militaires, vouluſſent repréſenter l'ordre & l'harmonie qui regnent dans ce monde, lequel eſt l'ouvrage de Dieu, & le cours des Etoiles & des Planetes dans leſquelles il nous manifeſte ſa puiſſance : ſoit qu'ils vouluſſent honorer en Dieu cette autorité ſuprême qu'il a ſur l'une & ſur l'autre Milice, celle du Ciel, & celle de la Terre : ſoit enfin qu'ils euſſent un beſoin continuel des ſecours de ſa main propice, pour les défendre de l'injuſtice, & des torts que leur faiſoient de mauvais voiſins : il eſt conſtant que leurs premieres idées de Religion furent des idées guerrieres; qu'un des premiers attributs qu'ils donnerent à Dieu, ce fut celui de Dieu des Batailles, & que ce fut-là l'origine du Sabaïſme, ou le Sabaïſme lui-même, du mot hébreu *Sabaoth*, qui ſignifie une armée.

Lucian. de Saltatione.

Les Nations prophanes conçûrent les mêmes idées guerrieres de la Divinité, & chez elles la Guerre étoit un des principaux attributs d'Apollon, de Bacchus, de Mars, &c. Avant qu'on leur eut élevé des ſtatuës, leur Symbole étoit quelque inſtrument militaire. Un cimeterre, ou un caſſe-tête chez les Scythes, une lance chez les Romains, &c. Enfin on les repréſenta avec l'arc

& la flêche; l'on poussa les choses si loin, que tous les Simulachres des Dieux étoient armez jusqu'à celui de Venus, & qu'à Lacédemone il y avoit une Loy, qui défendoit qu'on les représentât autrement.

Mais l'Arès des Peuples de Thrace, le Jupiter, ou le Bacchus Sabazius des mêmes Peuples, étoient plus particulierement encore le Dieu de la Guerre, si l'on fait attention à l'étymologie de ce mot *Sabazius*. » Comme nous donnons, dit Vossius, » au Dieu que nous adorons, le nom de Dieu *Sabaoth*, ou de Dieu des Armées, parce qu'il exerce » une pleine puissance sur l'une & sur l'autre Milice du Ciel & de la Terre, c'est-à-dire, sur toute » créature; les Nations insensées s'aviserent aussi » de donner le même nom à la créature, c'est-à-dire, au Soleil & au Ciel, qu'elles avoient mis » à la place de Dieu. » Vossius prétend ainsi, que le nom *Sabadius*, *Sabazius*, ou *Sebadius*, vient de celui de *Sabaoth*, & cela paroît assez bien fondé. Le Bacchus Sabazius, chez Diodore de Sicile, n'est pas le même, que celui qu'on appelle, le petit-fils de Cadmus : mais un autre beaucoup plus ancien que le dernier, auquel il attribuë néanmoins à peu près les mêmes choses qu'on raconte de ceux qui ont porté le même nom, & qui ont été confondus dans la même personne. Mais, comme par Cadmus * je suis persuadé

Vossius, de Orig. & Prog. Idol. Lib. 2. cap. 14. p. 191.

Diodor. Sic. Lib. 3. p. 148.

* La racine Hebraïque du nom de Cadmus, explique sur cela ma pensée, & la fortifie; car ce nom signifie l'ancien *Antiquus, Pri-*

qu'on doit entendre nôtre premier Pere Adam, ainsi que par Cecrops, le Bacchus Sabazius doit être appellé son petit-fils, & être le Type du Libérateur, ce que j'expliquerai plus au long dans la suite. On voit bien aussi dans l'origine du mot *Sabazius*, qu'originairement c'étoit le vrai Dieu.

Les Chants des Anciens, connus sous le nom de *Pæanes*, étoient des Hymnes en l'honneur d'Apollon, & du Soleil qui étoit pour cette raison le Dieu de la Musique & de la Danse, comme il l'étoit de la Guerre. « Les Grecs, dit Strabon, pour la plûpart, ont associé les Muses à « Bacchus, à Apollon & à Hecate; ils regardent « Apollon comme le Conducteur des Muses, ils « l'appellent *Musagetes*, & toute la Poësie qui « chante la loüange des Dieux, lui est attribuée. « On donnoit aussi à Bacchus & à Hercule l'épithéte de *Musagetes*, & ils présidoient aux Muses, de la même maniere que les Muses présidoient avec Cerés aux Orgies, aux Bacchanales, aux Chœurs, aux Initiations & aux Mysteres. C'est pour la même raison que toutes les montagnes

Strabo loco cit. Lib. x.

mævus ætate, ce qui certainement ne peut mieux convenir à personne qu'à Adam, le Pere de tous les hommes. Plusieurs auront pû porter ce même nom, selon l'usage qu'on avoit dans l'Antiquité de ressusciter les noms, & de faire revivre en quelque sorte les morts, comme c'est l'usage parmi nos Sauvages. Ce premier Cadmus sera alors bien different du fils d'Agenor, qui passa dans la Gréce pour y aller chercher sa sœur Europe, & qui fonda la Ville de Thebes dans la Béotie.

de Thrace, le Pinde, le Parnaſſe, l'Olympe, les Monts Pierius & Lybethre, &c. ſont conſacrez ſpécialement à Bacchus & aux Muſes, parce qu'on ſuppoſe que les Muſes & les fameux Devins, Orphée, Mopſus, Thamyris, Eumolpe, les ont fait retentir de leurs chanſons. Dans le Parnaſſe même il y avoit, ſelon le témoignage de Macrobe, des antres dédiés à Bacchus, ou de deux en deux ans, on célébroit les Bacchanales.

Macrob. Saturn. Lib. 1. cap. de Libero, &c.

Il eſt à remarquer, que le nom de *Muſagetes* qu'on donne à Bacchus, à Apollon & à Hercule, & qui eſt compoſé de μȣσα & de αγω, *duco*, *fero*, *perfero*, eſt un mot que les Grecs avoient pris des Peuples de Thrace & des Barbares, ainſi qu'ils en avoient pris pluſieurs autres qui avoient rapport à la Religion, & en particulier à la Muſique, & aux inſtrumens de Muſique, laquelle, ſelon le témoignage de Strabon, avoit pris ſon origine dans la Thrace & dans l'Aſie; & cet Auteur a fort bien obſervé, que la plûpart des noms des inſtrumens de Muſique, comme *Nablum*, *Sambuca*, *Barbitos*, *Magades*, *&c.* étoient tous des noms barbares. Je n'aurois pas de peine à croire, que le mot αγω, lequel ſe trouve dans les Langues Iroquoiſe & Huronne, le même que celui de *Gage*^{c}*ton*, avec la même forme & la même ſignification, vient auſſi de la même racine. De la même maniere que les Grecs diſoient, *Muſagetes*, *Archagetes*, *Ebdomagetes*, *&c.* Nos Iroquois diſoient auſſi *Nondoutageté*, *Hoskenr*^{c}*ageté*, *&c.*

Strabo, ibid. p. 324.

Il est à remarquer encore, que les montagnes de Thrace consacrées à Bacchus, à Apollon & aux Muses, étoient plus célebres par la Fontaine Hypocrene dont les Muses buvoient, que par leurs vins; ainsi ce n'étoit pas la liqueur Bacchique qui inspiroit l'Enthousiasme, mais cette eau si vantée par les Poëtes, & que Pegase fit sortir d'un coup de pied.

Je ne sçais pourquoi les Muses étant consacrées à Apollon & à Bacchus, qui étoient les Dieux de la Guerre, Vossius qui a avoüé cela lui-même, a cependant eu de la peine qu'on fit des Muses des Déesses guerrieres; il me semble au contraire, que les Muses & les Bacchantes étant la même chose sous divers noms; il pouvoit leur faire cet honneur; ces filles Lymphatiques valoient mieux, que beaucoup d'hommes dans les travaux de Mars. On les invoquoit, selon Plutarque, & on leur faisoit des Sacrifices dans la Gréce avant que de donner bataille. Plutarch. in lacon Apopht.

Les Hymnes & les Danses étant subordonnées à la Guerre, dont on faisoit un acte de Religion pour animer davantage les Peuples par l'impression que la Religion fait sur les cœurs, Lucien a eu raison de définir la Danse. « Un exercice de « Religion Divin & Mystique, qui se faisoit en « l'honneur des Dieux. « Il pouvoit définir la Musique de la même maniere, d'autant mieux, qu'anciennement elles n'étoient qu'une même chose. Les Anciens avoient institué l'une & l'au- Lucian. de Saltat.

tre, dans la persuasion où ils étoient, que la Musique & la Danse contribuoient infiniment à fortifier le courage, & à endurcir le corps par les travaux & les exercices militaires.

Cette opinion des Anciens, que la Musique & la Danse fortifioient le courage, & rendoient le corps plus propre aux travaux de Mars, étoit si universellement reçûë, qu'on regardoit comme une très-grande vertu de s'en bien acquitter, & comme un grand vice de s'en acquitter mal. Socrate ne fait pas difficulté de dire, que ceux qui honorent plus parfaitement les Dieux par la Danse & par la Musique, sont ceux qui se comportent le plus vaillamment dans les combats. Il étoit même de l'usage ordinaire de dire, qu'un homme avoit perdu la cadence, pour signifier qu'il avoit marqué de la lâcheté dans quelque action militaire, où il falloit payer de sa personne.

Socrat. apud Athen. Lib. 14. p. 628.

Les Poëtes en ont fait une perfection de leurs Dieux même; Arctinus, ou plûtôt Eumele, fait danser dans l'Olympe le Pere des Dieux & des Hommes. Pindare donne à Apollon le titre de Beau-Danseur. Lycophron, dans son Poëme de Cassandre, donne la même épithéte au Dieu Mars, parce que, ajoûte son Scholiaste, les Chants militaires étoient très-propres à animer les Guerriers. Il n'est pas nécessaire de recourir aux autorités pour prouver la même chose de Bacchus, qu'on fait aller toûjours dansant au milieu de ses

Arctin. apud Athen. ibid.

Pindar. apud Athen. Lib. 1. p. 22.

Lycophron Cassan. p. 122.

Satyres

Satyres, & de ſes Bacchantes, armées de Thyrſes.

Sur ce principe, de la même maniere qu'Athenée dit, qu'il n'y avoit point de Feſtin chez les Anciens, qui ne ſe fit en l'honneur des Dieux, Lucien a crû devoir dire auſſi, qu'il n'y avoit ni Fête, ni Feſtin, qui ne fuſſent célébrez par quelques Danſes. Ce n'étoient pas ſeulement les Latins, les Peuples de la Gréce & les Aſiatiques, qui avoient ces uſages, les Egyptiens danſoient au tour de leurs Simulachres. Les Indiens n'étoient pas plûtôt levez le matin, que ſe tournant vers l'Orient, ils ſalüoient le Soleil levant, & trépignoient des pieds avec un mouvement qui ſembloit imiter celui de ce Dieu. Ils faiſoient la même choſe tous les ſoirs régulierement. Cette Danſe des Satyres étoit ſi agréable aux Peuples de l'Ionie, & aux Nations reculées du Pont, que quelquefois, lorſqu'il leur en prenoit envie, laiſſant à part toute autre occupation, ils ſe tenoient aſſis un jour tout entier à regarder les Satyres, les Bouviers & les Corybantes; les Chefs même, & les plus conſiderables de la Nation, étoient les premiers qui ſe mêloient parmi la Danſe, & ils eſtimoient plus ces exercices, que tous leurs anciens titres de Nobleſſe. C'étoit, en un mot, un uſage general de toute la Gentilité; & l'Ecriture Sainte rapporte des Iſraëlites, que lorſqu'ils voulurent adorer le Veau d'or, le Peuple s'aſſit pour boire & pour manger, & qu'il ſe leva en-

Lucian. de Saltat.

Lucian. Ibid.

ſuite pour joüer, c'eſt-à-dire, pour danſer & pour chanter; car c'eſt ainſi que les Interpretes expliquent ce paſſage, *ſedit Populus manducare & bibere, & ſurrexerunt ludere.*

Exod. ch. 32. v. 6.

Le Chant étoit quelquefois ſéparé de la Danſe. Tandis qu'on étoit aſſis autour des feux, un Chantre de la troupe entonnoit la Theogonie au ſon de quelque inſtrument, & chantoit les éloges des Dieux, reprenant les choſes depuis le Chaos, & enchaînant l'une à l'autre les fables de la Mythologie, & les belles actions des Heros.

Le Chant étoit auſſi mêlé de danſes & de mouvemens. Quoiqu'il y ait eu une infinité de noms de ces Danſes, qui ſont rapportez par Athenée & par les autres Auteurs, le plus commun & le plus caracteriſtique pour les Orgies, eſt celui de Pyrrhique, qui leur avoit été donné du nom d'un certain Pyrrhichius, l'un des anciens Curétes, qui en étoit, dit-on, l'Inventeur, ou qui y avoit excellé; peut-être auſſi pourroit-on le faire venir du nom de Pyrrha, femme de Deucalion. Il y en avoit de deux ſortes.

Strabo, Lib. x. p. 332.

La premiere n'étoit proprement que la Danſe des pieds, & conſiſtoit dans une maniere grave & noble de s'avancer pour aller au combat, ou de repréſenter quelque action militaire. Elle fut inventée la premiere, & elle étoit particuliere & perſonnelle aux hommes. C'eſt celle que danſoient les Curétes & les Corybantes, auſſi-bien que ceux qu'Homere appelle *Cybiſtéteres* & *Betar-*

mones. * Ils danſoient ſeuls à ſeuls ; ils ſe relevoient les uns les autres, & ſe mêloient quelquefois deux ou trois enſemble.

Homere, Odyſſ. 4. v. 18.
Idem, Odyſſ. 8. v. 250.

* Les Sçavans ont tâché d'approfondir la ſignification du mot *Cybiſteres* ou *Cybiſtetére*, en cherchant ſon étymologie, pour déterminer quelle eſpece de Danſe danſoient ceux à qui Homere donne ce nom. Ils le font venir de κυβιςᾶν, *in caput mittere*, *ſaltare*, ou *caput rotare*. Sur quoi ils diſent que, *in caput ſaltare*, c'étoit danſer ſur ſa tête, ce qu'ils faiſoient, en pliant les pieds & les bras d'une maniere qui me paroît inconcevable, & qui ne convient point à la Pyrrhique dont Homere a voulu parler. Le *caput rotare*, diſent les autres, marque une Danſe Lymphatique ou de fureur, dans laquelle entroient les Prêtres de Cybéle, & qui leur faiſoit tourner la tête comme une Toupie, ou qui les faiſoit danſer en tournoyant ſans ceſſe, comme font aujourd'hui, parmi les Turcs, les Dervis, leſquels ont une Danſe ſacrée, où ils tournoyent ainſi pendant un temps très-conſiderable. C'eſt ſans doute ce qui a déterminé l'Interprete Latin d'Orphée, d'expliquer le mot grec ῥομβηταὶ dans l'Hymne des Curétes, par le mot *Vertiginatores*. Au lieu de *caput rotantes*, on lit quelquefois *crinem rotantes*, en parlant des Corybantes, ce qui convient à la maniere dont ils portoient les cheveux, razant le devant de la tête, & coupant tout le tour en rond à la façon des couronnes de Moine. Autrefois en France, dès qu'on étoit fait Chevalier, on coupoit ſes cheveux à peu près de la ſorte, & on appelloit cela avoir les cheveux *rondés*. Mais toutes ces étymologies ſont fort trompeuſes, & c'eſt ſe donner une peine inutile que de courir après. La Pyrrhique étoit une Danſe de Religion, mais dont il y avoit pluſieurs eſpeces, & où il n'entroit point de fureur. Elle nous eſt encore aujourd'hui repréſentée par la Moriſque qui en eſt une ſuite. Les Danſes Lymphatiques & de fureur étoient auſſi des Danſes de Religion, mais qui n'étoient que du reſſort de la Divination. Il eſt vrai que l'une & l'autre étoient perſonnelles aux Curétes & aux Corybantes : mais il faut prendre garde que ces mots ont une ſignification plus ou moins étenduë ; car quelquefois ils ſignifient tous les differens états des perſonnes qui étoient à la ſuite de Bacchus & de la Mere des Dieux. Quelquefois ils ne ſignifient que les Prêtres de Bacchus & de la Mere des Dieux. Or, comme il y avoit differens états & differens exercices dans leurs Orgies, il ne faut pas croire qu'ils fuſſent toûjours en fureur, laquelle ne convient qu'à l'état, où on les ſuppoſe poſſedez de l'eſprit d'Enthouſiaſme & de Divination.

La seconde étoit celle qu'on nommoit χειρονομία, ou la Danse des mains. C'étoit aussi une espece de Pyrrhique, qu'Athenée nomme Hyporchematique, parce que tout le Chœur y chantoit, & y dansoit, & qu'elle étoit commune aux hommes & aux femmes. Le mouvement dans celle-ci étoit plus violent, & consistoit dans une action vehémente des pieds & des mains, qui étoit toûjours conforme à la cadence. Lucien appelle les chants de certaines Danses des Hyporchemes.

Athen. Lib. 14. p. 631.

Lucian. de Saltat.

Instrumens de Musique.

Parmi la multitude des instrumens qu'on a inventez pour animer la Danse & la Musique, il est assez difficile de décider, quels étoient ceux qui sont de la premiere institution. Ils ont changé selon les temps, & selon le goût des Peuples. D'ailleurs ils ont eu differens noms, & les mêmes noms peuvent avoir été donnez successivement à divers instrumens, qu'on peut avoir substituez aux premiers.

Ceux néanmoins qui caracterisoient les Orgies de Bacchus & de la Mere des Dieux, paroissent réduits à deux sortes, dont les Auteurs les plus anciens nous aïent donné connoissance.

L'un étoit une espece de Tambour, appellé *Tympanum*, & l'autre une machine sphérique, nommée *Rhombos*, à cause de sa figure, & qui faisoit un certain bruit, lequel lui fit donner les noms de *Crotalum* & de *Crepitaculum* : C'est ce qu'Apollonius de Rhodes nous explique dans ce passage.

Apol. Rh. Lib 1. v. 1138.

» Les Phrygiens prirent de-là occasion d'établir « à perpetuité l'usage d'appaiser la Déesse Rhea « avec le Rhombe & avec le Tympanum. « Il y avoit aussi un autre instrument fort célebre dans l'Antiquité, appellé χέλυς à χελώνη, une Tortuë. Il étoit de l'invention de Mercure, qui en fit présent à Apollon, duquel il reçût le Caducée en échange. Aratus dit, que Mercure changea ce nom de *Tortuë*, & ordonna qu'il seroit appellé la *Lyre*. Il étoit tellement consacré à la Religion, & surtout à la Divination, que Nonnius a feint dans ses Dionysiaques, que la Lyre Céleste prédit d'elle-même, & sans être touchée par aucune main, la victoire de Jupiter sur les Titans.

Aratus φαινομ. v. 268.

Nonn. Dionys. l. v. 156.

Enfin leur Danse étoit mêlée, aussi-bien que leur Musique, des acclamations de *Ie*, *Hies*, *Evæ*, *Sabæ*, *Atte*, *Evoe*, *Evohe*, & de toutes les autres qui sont connuës sous le nom generique de l'Evasme des Bacchantes, dont on trouve des autorités dans tous les Auteurs.

Il me semble avoir déja si bien dépeint nos Sauvages dans ce que je viens de décrire des Sacrifices & des solemnités des Anciens, que je ne croirois pas avoir besoin d'ajoûter rien davantage, si je parlois à des gens de qui ils fussent un peu connus.

La passion de tous les Sauvages la plus marquée, c'est la Guerre. Le grand Esprit, le Ciel, le Soleil, qui sont leur Divinité commune, sont aussi pour eux le Dieu des combats ; c'est lui

qu'ils invoquent dans toutes leurs expéditions militaires, & à qui ils recommandent tout le ſuccès de leurs entrepriſes.

L'*Acreskoui* des Hurons, & l'*Agriskoue* des Iroquois, eſt tellement le Dieu des Guerriers, qu'ils ne ſe ſervent preſque point d'autre nom dans leurs invocations, quand ils ont levé la hache, & que c'eſt principalement en cette occaſion qu'ils l'invoquent ſous ce nom. J'ai déja dit, que je croyois que c'étoit le Mars de la Thrace, connu des Grecs ſous le nom d'Ἄρης. Il n'y a qu'un très-petit changement à faire dans le mot *Acreſkoui*, pour le réduire à celui d'*Ares*, la finale *oui* ne ſe prononçant preſque pas par les Hurons, de ſorte qu'il ne reſte qu'*Aresk*, dont ils font ſiffler la derniere lettre. Les Grecs à qui ce mot étoit étranger, auront retranché le *k* qui leur aura paru trop rude. Ce changement aura été moins difficile, que celui du même mot *Ares* en celui de *Mars*, lequel ſe fait, en ajoûtant une *m* au commencement, à cauſe de l'Euphonie, & faiſant une craſe, laquelle retranche l'*e* entre la lettre *r*, & la lettre *s*.

Cette conjecture paroîtra d'autant plus probable, que le verbe grec Ἀρεγω, qui ſignifie porter du ſecours à la Guerre, faire la Guerre, vient de la même racine que le mot Ἄρης, & ſe trouve dans la Langue Iroquoiſe avec la même ſignification; le verbe *Aregouan* voulant dire faire la guerre, & ſe conjuguant de cette maniere, *Ga-*

rego, *Sarego*, *Harego*, je fais, tu fais, il fait la guerre, &c. La preuve eſt d'autant plus ſenſible, qu'il n'y a dans la Langue Iroquoiſe que 7. ou 8. mots tout au plus qui ſe trouvent auſſi dans la Langue Grecque, mais qui ſont tellement caracteriſez dans cette derniere, qu'on peut preſque démontrer qu'elle les a adoptez des Langues Barbares avec leſquelles elle n'a aucune anologie, comme je le dirai plus au long dans le dernier Article.

De ce nom *Areskoui* ou *Ares*, que les Peuples de Thrace donnoient à leur Dieu des Armées, les Anciens avoient formé le nom *Areïa*, qui fut celui de la Thrace dans les premiers temps, ſelon la remarque d'Eſtienne. Il eſt probable cependant, que ce n'étoit que le nom de la Thrace Aſiatique, ou même ſeulement de ceux de ces petits Peuples de l'Aſie Mineure, qui ſe ſervoient du nom d'*Ares*. Strabon fait mention de deux Provinces dans l'Aſie, qu'il ne faut pas confondre en une ſeule, ainſi que Caſaubon l'a fort bien remarqué dans ſes notes ſur cet Auteur. L'une eſt nommée *Areïa*, qui étoit dans le Mont Taurus, & l'autre *Areiana*, dont les Peuples ſe ſoûleverent contre Alexandre. Cette derniere étoit une Province très-vaſte, mais très-déſerte entre les Portes Caſpiennes, la Perſe, la Carmanie & la Gedroſie. C'étoit ſans doute le même Peuple de Thrace, qui avoit conſervé ſon premier nom, & qui, des extrémités de la Lycie où commence

Steph. de Urbib. Θρακη.

Strabo, Lib. 15.

Caſaubon, Comm. & Caſtig. in Lib 14. Strab. p. 206.

le Mont Taurus, s'étoit glissé des deux côtez de cette chaîne de montagnes, & s'étoit ensuite divisé en plusieurs branches, dont les deux principales avoient formé ces deux Provinces, lesquelles étoient voisines & limitrophes. Ce qui sert encore à fonder ma conjecture sur cela, & sur le mot *Ares*, c'est que les noms d'un Peuple de l'Areiane, des fleuves de l'Arie, & de la Ville Capitale de cette Province, sont des noms Iroquois, ausquels il n'y a nul changement à faire que dans le dernier de ces noms où il faut transporter quelques lettres, laquelle transposition n'altere presque point le mot, ainsi que je le montrerai dans l'Article de la Langue où je renvoye ces étymologies, aussi-bien que mes conjectures sur l'Arioch Roy de Pont, qui fut l'un des quatre Rois qu'Abraham vainquit, après qu'ils eurent vaincu eux-mêmes les cinq Rois des Villes criminelles, que Dieu consuma par le feu du Ciel.

Avec le même Dieu des Armées, & le même Esprit des Peuples de Thrace, nos Iroquois & generalement tous les Sauvages, conservent encore le même caractere dans leurs Sacrifices, dans leurs Festins, dans leurs Danses, dans leur Musique, dans leurs Acclamations, & dans les Instrumens dont leur Musique est soûtenuë.

Leur forme de Sacrifice ne differe absolument en rien de celle que nous a décrit Apollonius de Rhodes. Ce sont les cuisses d'un Chevreüil, d'un Ours,

Ours, ou de quelqu'autre Bête ſauvage que ce ſoit, qu'ils jettent au feu, qu'ils couvrent, & qu'ils arroſent de graiſſe, priant le Soleil d'accepter cette offrande, d'éclairer leurs pas, de les conduire, & de leur donner la victoire ſur leurs ennemis; de faire croître les bleds de leurs Campagnes, & de leur faire avoir une chaſſe, ou une pêche heureuſe, accompagnant ces ſortes de Harangues, de Figures & de Metaphores, dont leur ſtyle de conſeil eſt rempli, & qui portent avec elles tout le goût de l'Antiquité.

Le Feſtin, le Chant & la Danſe, ſont auſſi toûjours de la partie dans les ſolemnités des Sauvages: mais comme je dois en faire une deſcription aſſez ample dans l'Article de leur Gouvernement, où je parlerai fort au long de leurs Aſſemblées, je remets à cet endroit à en faire ſentir la conformité avec les Feſtins, les Danſes, le Chant, & les Acclamations des Anciens. Je me contenterai ſeulement ici de montrer cette conformité avec leurs inſtrumens de Muſique.

Ils ſont abſolument les mêmes qu'Apollonius de Rhodes nous a dépeint. Ils ont une ſorte de Tambour, qui répond au Tympanum des Prêtres de la Déeſſe de Phrygie, & qu'on voit ſouvent dans les Monumens anciens entre les mains de Cybéle. Ils ont auſſi une machine Spherique, qui n'eſt point differente du Rhombe. *

* Le Rhombe & le Rhomboïde dans la Géometrie, ſont des figures parallelogrammes. La premiere a quatre côtés égaux, &

¹ Relation de Canada pour l'an 1634. ch. 4. p. 66.

» Le Tambour, dit le Pere le Jeune, est de » la grandeur d'un Tambour de Basque. Il est » composé d'un cercle large de trois ou qua- » tre doigts, & de deux peaux étenduës » bien roides de part & d'autre ; ils mettent » dedans de petites pierres, ou petits cailloux, » pour faire plus de bruit. Le diametre des plus » grands Tambours est de deux palmes, ou en- » viron. Ils ne le battent point comme on fait » en Europe ; mais ils le tournent & l'agitent » pour faire bruire les cailloux qui sont dedans, » ils en frappent la terre, tantôt du bord, tantôt » quasi du plat.

Quelquefois leur Tambour est comme une maniere de Tymbale, faite d'une peau bien tenduë

composez de lignes égales paralleles, deux angles opposez aigus, & deux autres obtus. La seconde est aussi quadrangulaire. Ses angles opposez sont égaux, & ses côtés opposez égaux & paralleles ; mais dont il y en a deux plus grands, & deux autres plus petits. C'est peut-être à cause de cela, que quelques Sçavans se sont persuadez, que le Rhombe dont les Anciens se servoient dans les usages de Religion, étoit aussi une figure quadrilatere, dont les côtés étoient égaux, selon cette definition qu'en donne Calepin : *Rhombus græca vox est significans figuram tetrapleuron, id est, quadrilateram, cujus latera omnia sunt æqualia, anguli verò obliqui. Utebantur eo malefica mulieres ad deducendam Lunam.* Il est vrai qu'il y en avoit de figure quarrée, ou de quarré long, & j'en ai fait graver un ; mais la figure la plus commune du Rhombe, étoit spherique. En effet on appelloit Rhombe le Turbot dont la figure est ronde, & la Toupie dont la figure est aussi ronde, & le mouvement turbinaire. L'Interprete Latin d'Orphée a expliqué le mot ῥομβηταὶ dans l'Hymne des Curétes par celui de *Vertiginatores*, faisant peut-être autant allusion à la figure du Rhombe, qu'à l'esprit de fureur, qui faisoit tournoyer les Corybantes. Je croirois cependant le mot ῥομβηταὶ mieux expliqué par *Rhombum versantes, agitantes.*

ſur une Marmitte, ou ſur une chaudiere. Souvent ils ſe contentent de battre ſur une peau ſéche de caſtor, laquelle ſert de récompenſe à celui qui en a joüé.

Les Breſiliens font leur Rhombe d'un certain fruit qu'ils nomment *Maraca*, qui eſt de la groſſeur d'un œuf d'Autruche. Ils percent l'écorce de ce fruit lorſqu'il eſt ſec; & l'ayant vuidé, ils le rempliſſent de petites pierres, ou bien de grains de leur bled d'Inde. Ils en bouchent les ouvertures, en paſſant au travers un bâton d'un pied & demi de long, qui leur ſert à le tenir, & à l'agiter; enfin ils l'ornent de pluſieurs belles plumes de diverſes couleurs. Jean de Lery, Hiſt. du Breſil, ch. 16.

Thevet, Hierôme Staad, & le Sieur de Leri, qui nous ont donné les premieres Rélations des Mœurs des Breſiliens, paroiſſent perſuadez que ces Peuples regardent ces *Maraca* ou *Tamaraca*, comme une eſpece de Divinité: qu'ils les honorent d'un culte religieux: qu'ils s'en ſervent dans toutes les occaſions où la Religion a quelque part: que chaque ménage a le ſien, à qui il offre conſtamment des offrandes; & ſur-tout que leur uſage eſt tellement conſacré à la Divination, que ces Sauvages ſemblent croire que ces *Maraca* ſont le ſiége, le lieu de la réſidence de l'eſprit, qui les inſpire, & qui de-là leur parle d'une maniere claire, diſtincte, & leur fait ſçavoir toutes ſes volontés. Les Anciens avoient de la même maniere un reſpect religieux pour le Siſtre d'Iſis. Thevet, Coſmogr. Univ. tom. 2. p. 929. Hieron. Staad. Hiſt. Bræſil. cap. 23. Jean de Lery, ch. 15.

Pour la Lyre d'Apollon, & pour le Rhombe de la Déesse de Phrygie; parce qu'ils étoient les Symboles, par lesquels ces Divinités étoient véritablement représentées. Le Sistre, le Rhombe, la Lyre, étoient aussi spécialement consacrez à la Divination, ainsi que je l'ai observé ci-dessus plus particulierement de la Lyre. Enfin, pour montrer une plus grande conformité de ces *Maraca* avec le Sistre d'Isis, c'est qu'il n'y en a presque point où ils ne peignent la figure d'un croissant, qui étoit le Symbole le plus marqué de cette Déesse.

Le son que rend cet instrument, est semblable à peu près, dit le Sieur de Lery, à celui que feroit une vessie de cochon pleine de pois. Il eut pû trouver une ressemblance plus parfaite & plus propre, avec certains joüets qu'on fait encore en Europe pour divertir les enfans. J'ai fait graver un Sistre, que j'ai trouvé sur un Monument ancien, qui y revient, excepté qu'il est d'une figure quarrée. J'ai vû un autre Sistre plus semblable encore entre les mains de la Déesse *Clatra*, qui est une Isis, ainsi que le témoignent le serpent qu'elle a autour du bras droit, & la mesure de l'inondation du Nil qu'elle tient de la main gauche. Ce Sistre m'a paru très-singulier & très-curieux à cause de cette conformité. Cette Figure se trouve dans les Antiquités de Spon, & est prise d'un Monument Etrusque, gravé sur une planche d'airain, qu'il dit être à Rome *apud Phalerios*.

Spon in Miscell. Erudit. Antiquit. Sect. 3. p. 87.

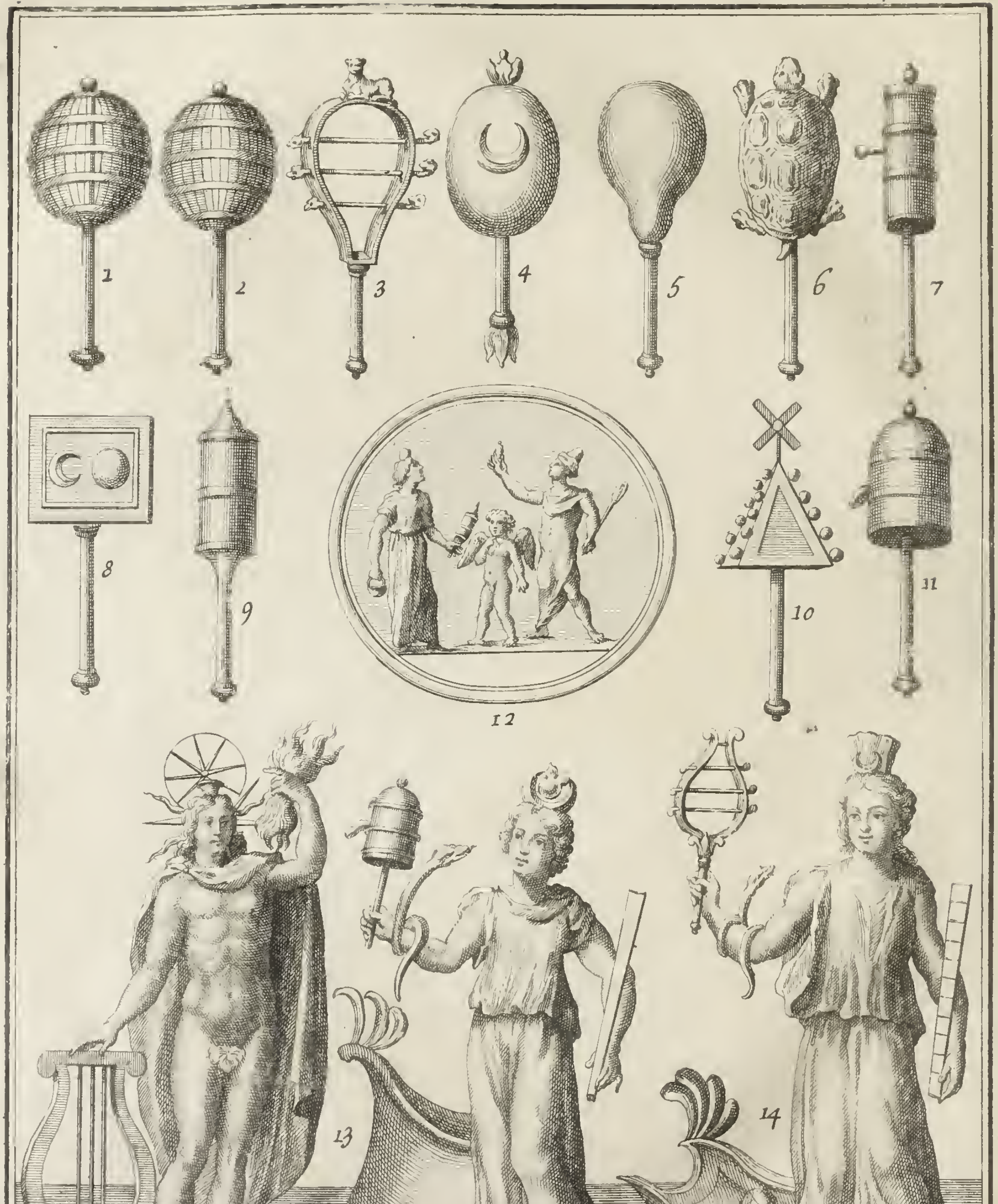
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14

Le R. P. Dom Bernard de Montfaucon a donné une figure de la Déesse *Clatra*, un peu differente de celle qu'en a donné M. Spon, & en particulier il en a changé le Sistre. Il ne rend point de raison de ce changement, si ce n'est qu'il prétend l'avoir fait graver sur un meilleur dessein. Il croit aussi que cette Déesse *Clatra* est une Diane, & non pas une Isis, ainsi que M. Spon l'avoit pensé. Antiquité expliquée, tom. 1. plan. 53. p. 166.

Pour décider entre ces deux Auteurs, il faudroit avoir l'original devant les yeux : mais quelques soins que je me sois donné pour le faire chercher à Rome, on n'a pû découvrir ce Monument, ni en avoir aucune connoissance. Je suis néanmoins persuadé que la vraïe figure du Sistre de *Clatra*, est celle que M. Spon nous a représenté, & que ce Sistre est le Rhombe des Anciens. Ce qui fortifie ma conjecture, c'est ce qu'ajoute M. Spon, qu'encore aujourd'hui en langage Flamand, on appelle *Clater*, d'un nom tiré de celui de la Déesse, ces joüets d'enfant dont j'ai déja parlé, qui étoient une maniere de Rhombe. Le Pere de Montfaucon en a représenté ailleurs une autre figure sans la connoître. Ce Rhombe est à la figure 1. de la Planche 28. du Tome 2. laquelle répond à la pag. 314. c'est, dit le Pere de Montfaucon, une machine ronde comme un Globe, percée d'un bâton que le Dieu Anubis tient à la main droite, avec un Caducée à la gauche. Il aura été facile à ceux qui ont tiré

le deſſein de la figure de la Déeſſe *Clatra*, de ſe tromper au ſujet de ce Siſtre qu'a donné le R. P. de Montfaucon, comme on peut s'être trompé par rapport à celui d'Anubis. Car, dans la même planche que je viens de citer, on voit un Anubis, *Figure 6.* dans la même attitude, que celui de la Figure premiere; mais dont le Siſtre, au lieu de repréſenter un Globe ceintré, tel qu'étoit le Rhombe, n'eſt qu'un Siſtre ordinaire, c'eſt-à-dire, une eſpece de cercle avec des barres de traverſe, dont on voit ailleurs pluſieurs exemples. Car il ſuffit, pour prendre l'un pour l'autre, de ſe contenter de tracer les principales lignes, les lignes extrêmes, ſans graver celles qui peuvent marquer de la convexité.

Je ne ſçais point au reſte, d'où vient que le R. P. de Montfaucon diſpute à M. Spon, que ſa Déeſſe *Clatra* ſoit une Iſis. Il eſt certain que tous les Symboles de cette Figure lui conviennent; le Siſtre, le Serpent, la fleur de *Lotos*, la pomme de pin, la proüe de Vaiſſeau, & le bâton qu'elle tient de la main gauche, que M. Spon conjecture fort bien être une meſure de la cruë des eaux du Nil. L'unique Symbole qui pût caracteriſer Diane, c'eſt le croiſſant que *Clatra* a ſur la tête, & la poſition de ſon ſimulachre à côté de celui du Soleil; mais, ſelon le témoignage de Diodore de Sicile, on mettoit ſur la tête d'Iſis un croiſſant, ou bien des cornes, parce que cette Divinité, chez les Egyptiens, repréſentoit la Lune, laquelle

Diod. Sic. Bibl. Lib. I. p. 7.

ſe montre ſouvent ſous cette forme dans ſes diverſes phaſes, & parce que le Bœuf lui étoit conſacré en Egypte. Ainſi il eſt évident que la Figure donnée par M. Spon, repréſente Oſiris ou le Soleil, d'une part, & Iſis ou la Lune, de l'autre. Il eſt vrai que l'Oſiris & l'Iſis des Egyptiens, ſont l'Apollon & la Diane des Grecs; mais le Siſtre & les Symboles ont plus de rapport aux Divinités Egyptiennes, qu'à celle des Grecs, leſquelles ne ſont pas accompagnées d'ordinaire de tant de figures énigmatiques.

Le Pere Kirker ne ſçachant pas ce que pouvoit être le Globe ceintré qu'on voit entre les mains d'Anubis, s'eſt perſuadé que c'étoit une Sphere, & a changé cette figure en Sphere; de maniere que le bâton de traverſe paroît dans toute la longueur du Globe, au lieu qu'il eſt caché par le Globe, dans Montfaucon & dans Boiſſard; mais ce Pere étoit ſur ce point dans une grande illuſion.

Kirker Obeliſ. Pamph. Montfaucon loco citato. Boiſſard, tom. 4. Ant. Rom.

Les Iroquois & les autres Sauvages de l'Amerique Septentrionale, font leur Rhombe de deux manieres. Les nôtres nomment l'une & l'autre *Aſtaouen*, & ceux de la Langue Algonquine, *Chichikoué*. La premiere eſt une Calebaſſe ronde, ou en poire; & la ſeconde eſt une Tortuë ſéche & vuidée proprement ſans endommager la tête, la queuë, les pattes, & la peau de cet animal, qui unit les deux écailles; de ſorte qu'elle paroît entiere. Ils rempliſſent le vuide de ces Calebaſſes,

ou de cette Tortuë, de quelques grains de leur porcelaine, & les enchâssent dans un bâton, ainsi que les Bresiliens en usent pour leur *Maraca*, & s'en servent pour la même fin.

Il y a beaucoup d'apparence que cette Tortuë de nos Sauvages est la même, que la Testudo des Poëtes, où la Lyre d'Apollon. Mercure fut l'Inventeur de la Lyre, selon la fable; il y a sur cela differentes versions. La plus suivie est celle qui porte, que les eaux du Nil s'étant retirées dans leur lit, Mercure trouva sur ses bords une Tortuë séche, dont les nerfs étant restez tendus sous la peau & sous l'écaille, rendirent un son lorsque Mercure la prit, & la toucha; ce qui lui donna occasion d'en faire un instrument de Musique, qu'on a depuis appellé la Lyre. On conçoit bien aisément, comment les Visceres desséchez dans le corps d'une Tortuë, peuvent avoir rendu un son semblable à celui que rendent les pepins dans un fruit sec, ou bien les grains de porcelaine, & le bled d'Inde dans la Tortuë de nos Sauvages; mais il paroît inconcevable, que les nerfs ayent pû rester tendus dans le corps de cette Tortuë sous l'enveloppe de sa peau & de ses écailles, de maniere que cela pût inspirer à Mercure la pensée d'en faire un violon, ou un autre instrument semblable. La Lyre Céleste * étoit peinte

* La Lyre Céleste étoit représentée sous la figure d'une Tortuë de Mer entiere, dont la tête étoit tournée vers l'Eclyptique, ce

1
2
3
4
5
6
7

peinte dans les Globes Aſtronomiques ſous la figure d'une Tortuë entiere. On voit encore ſur quelques monumens antiques, & ſur quelques médailles à côté de la tête des Muſes, & aux pieds de Mercure, une figure de Tortuë entiere pour déſigner la Lyre. J'ajoûte ici une figure d'un Sauvage Huron, devin ou jongleur de profeſſion, gravée à la tête du grand voyage des Hurons du Frere Sagard Recollet, laquelle ne reſſemble pas mal à un Mercure. Cela pourroit ſervir de confirmation de ce que j'ai dit, à ceux qui ſçavent, que le Mercure, l'Anubis, ou l'*Hermes* des Anciens, n'étoit autre choſe qu'un Devin; & que Pezron, Antiq. des Celtes, p. 399.

ce qui lui a donné lieu à lui donner les noms d'*Aquila Marina*, ou de *Vultur cadens*. Joſeph Scaliger, ſur le 5. Livre de Manilius, pag. 579. a une note fort étenduë ſur la forme de la Lyre des Anciens. Il avouë qu'elle étoit extrêmement differente de celle qu'on voit ſur quelques antiques entre les mains d'Arion & d'Hercules Muſagetes. Il donne enſuite une explication de la Lyre & de ſes parties, telle qu'elle eſt dans Homere, ou pour mieux dire, dans l'Auteur de l'Hymne à l'honneur de Mercure, lequel, d'une Tortuë de montagne vuidée, & couverte d'un parchemin, en fait un inſtrument de Muſique, peu different d'un violon; au lieu, dit-il, qu'Hygin parlant de la Lyre Céleſte, décrit une Tortuë marine entiere avec ſes écailles, ſa tête & ſes pattes, autrement ſes aîles ou ſes nageoires. Ce qu'on peut penſer ſur ces differences, c'eſt que, ſelon le proverbe *facile eſt inventis addere*, on aura ajoûté à la Lyre, ſi bien qu'elle aura été changée. La Lyre de la premiere inſtitution eſt celle que dépeint Hygin, & dont ſe ſervent aujourd'hui nos Sauvages. On ajoûta au corps de cette Tortuë ſept cordes, & on en fit un violon: c'eſt celle que décrit l'Auteur de l'Hymne à l'honneur de Mercure. Enfin on ôta le corps de cette Tortuë comme inutile, & il ne reſta plus que les cordes enchâſſées dans une eſpece de cadre; & c'eſt la Lyre des derniers temps de l'Antiquité, qu'on voit ſur les Antiques entre les mains d'Apollon, d'Arion, & d'Hercules Muſagetes.

le mot *Hermes* ſignifie un Devin en Langue Celtique.

Mais ſi cette Tortuë des Sauvages eſt la même choſe que la Lyre d'Apollon ; la Lyre, les Siſtres, & le Rhombe des Anciens, n'étoient pas differens les uns des autres, quant au ſon & à l'effet. Qu'il me ſoit permis de dire, que ſi c'étoit la Lyre d'Apollon, les Poëtes ont bien perdu leur temps à nous vanter ſi fort ſa Muſique, laquelle étoit bien inferieure à celle du plus miſerable Mênêtrier de Village. Ils n'ont pas moins de tort de l'invoquer avec ſes Muſes, ſi leurs chanſons & leurs cris de *Hie*, *Evohe*, *&c.* n'étoient auſſi que les *Hé*, *Hé*, *Eoué*, que nos Sauvages tirent du fonds de leurs goſiers ; car certainement je ne ſçache pas au monde de Muſique plus déteſtable.

Les Caraïbes ſe ſervent encore de conques marines pour donner le ſignal, & aſſembler leur monde, telles qu'on les repréſente entre les mains des Tritons, & telles que celle dont ſe ſert Amycus dans Theocrite, pour appeller les Bebryciens, lorſque les Argonautes abordent ſur ſes terres ; ils ſe ſervent auſſi de cornets à bouquin, tels qu'on les voit peints ſur les Médailles entre les mains des Satyres, & de grelots, comme ceux qu'on attache aux jambes & aux habits de Momus. Quelques-uns ont une eſpece de violon & des flûtes. Entre ces flûtes il y en a qui n'ont qu'un trou ; mais, étant d'une groſſeur inégale, on dit que pluſieurs Sauvages joüant enſemble,

Theocrit. Idyll. 22. v. 67.

forment divers tons d'une Muſique aſſez gratieuſe. Entre tous ces inſtrumens les plus reſpectables, & qui ont une connexion plus eſſentielle avec la Religion, ce ſont ceux dont j'ai parlé d'abord.

Si nous conſiderons maintenant les Miniſtres de Bacchus, ou les differens états des Peuples de ſa ſuite, nous y pouvons trouver encore des reſſemblances qui paroîtront très-juſtes. Je crois donc que les Muſes, que les Poëtes ſuppoſent chaſtes & vierges, ſont ce qu'étoient les Compagnes de Diane, & les Veſtales Romaines & Ameriquaines : Les Bacchantes, les Ménades étoient les femmes ordinaires, qui faiſoient auſſi leur partie dans les Orgies, ainſi que le commun peuple : nous avons déja trouvé aux Corybantes leurs ſemblables dans ceux qui font profeſſion de renoncer aux droits de leur ſexe. Orphée, Eumolpe, Thamyris, & les autres Devins, s'accordent fort bien avec nos Jongleurs, dont nous allons donner bien-tôt une plus ample connoiſſance: Les Silénes avancés en âge, & qu'on appelle les Nourriciers de Bacchus, repréſentent nos vieillards, & ſur-tout ceux qui étoient chargez d'inſtruire la jeuneſſe dans les Initiations des Orgies : Les Satyres & les Curétes, à qui le ſoin étoit commis de danſer la Pyrrhique, & qui étoient diſtinguez par un âge moins avancé & moins ſage, étoient ce que ſont nos Guerriers.

Des Miniſtres de Bacchus.

Il y a encore des Peuples en Amerique, qui razent leurs cheveux ſur le devant de la tête, & qui les coupent en rond par derriere, d'une oreille à l'autre, comme les Curétes & les Corybantes. Enfin le reſte de l'attirail de Bacchus leur convient encore. L'image en eſt toute naturelle dans ce nouveau Monde. Mais ceci ſe fera ſentir beaucoup mieux dans la ſuite de l'Ouvrage. Après avoir expoſé ce qui étoit du Culte public, entrons dans les Myſteres, qui ſont ſans contredit ce qu'il y a de plus difficile à développer.

Des Myſteres.

Les Myſteres étoient ce qu'il y avoit de plus reſpectable dans la Religion des Anciens; c'étoit auſſi ce qu'il y avoit de plus caché, ainſi que le porte le nom même de Myſtere. On ne les révéloit qu'à ceux qui s'y faiſoient initier, & qui paſſoient par toutes les épreuves; en les leur révélant, on exigeoit d'eux un ſecret inviolable, & on les lioit par des ſermens ſi redoutables, que les impies même n'étoient pas aſſez hardis pour les violer; & que s'il s'en trouvoit d'aſſez téméraires pour le faire, ils avoient dès-lors à craindre la juſtice des Dieux & des Hommes; ils devenoient dans ce moment un objet de l'horreur publique, en ſorte qu'on n'eut oſé les fréquenter, beaucoup moins ſe mettre en voyage, ou vivre avec eux ſous le même toit, dans la crainte d'être enveloppé dans la vengeance que les Dieux en devoient prendre.

Les plus célebres de ces Mysteres parmi les Anciens, étoient compris dans les Orgies d'Isis & d'Osiris en Egypte; de Bacchus & de la Mere des Dieux dans la Thrace; d'Atys & de Cybéle en Phrygie; de Venus & d'Adonis en Chypre & en Phénicie; de Cerés à Eleusine, de Diane en Scythie; du Dieu Mithra chez les Perses, des Cabires dans la Samothrace, des Telchines à Rhodes, de Jupiter en Créte, & de Minerve à Athenes, &c. Mais, comme j'ai déja dit, qu'originairement c'étoit par-tout chez les differentes Nations la même Divinité, & le même fonds de Religion, ainsi que je viens de le montrer dans ce que je viens de dire du Culte public: c'étoit aussi à peu près les mêmes Mysteres cachez & les mêmes Initiations; de sorte que je puis dire de tous en general, ce que dit Diodore de Sicile, des Mysteres d'Isis & d'Osiris, de Bacchus & de Cerés. « Les Initiations, ou les Mysteres d'Osiris, sont les mêmes que ceux de Bacchus, & ceux d'Isis sont entierement semblables à ceux de Cerés, en sorte qu'il n'y a de difference que dans le nom. » Je ne répeterai point ce que j'ai déja dit du sentiment de Strabon, qui les confond tous ensemble.

Diod. Sic. Lib. 1. p. 60.

Les Initiations aux Mysteres étoient une Ecole, pratique de Religion & de vertu, instituée par les Anciens, pour apprendre aux hommes à vivre selon les principes de la raison & de la sagesse. Telle est en effet l'idée que nous en donne

Cicero, Lib. 2. de Legib.

Ciceron *, quand il dit, que par les Myſteres, les mœurs farouches des hommes ſont adoucies & civiliſees de la maniere qu'il convient pour le bien de la ſociété. C'étoit auſſi ſous la même idée d'une Ecole, que les Saints Peres eux-mêmes repréſentoient les Myſteres de la Religion Chrétienne, lorſque parlant devant les Cathécumenes, qui commençoient à ſe faire inſtruire, & à qui ils ne vouloient pas révéler ces Myſteres, que la prudence les obligeoit de tenir encore cachez, pour ne pas les expoſer à la prophanation des Payens; ils ne s'expliquoient qu'à mots couverts, ne faiſant qu'indiquer à ceux qui étoient déja inſtruits, ce qu'ils vouloient taire aux autres, & ſe contentant de dire, *les Initiés nous entendent*. Il n'y avoit en effet qu'eux ſeuls à qui on ne faiſoit myſtere de rien.

En ſe faiſant initier, il falloit, ce ſemble, oublier qu'on eut vêcu juſqu'alors, comme ſi en effet toute la vie de l'homme, qui n'eſt pas guidée par la Religion & par la ſageſſe, ou qui avoit éte trop dépendante des ſens & des préjugés de l'enfance, n'étoit pas, à proprement parler, une vie, & n'en méritoit pas le nom. C'eſt ce que nous ſignifie le terme même d'*Initiation*, c'eſt-à-dire, *le principe*, *le commencement*, *& l'entrée de la*

* *Cicero, de Legib. 2.* Myſteriis ex agreſti immanique vita exculti ad humanitatem, & mitigati ſumus. Initia, ut appellantur, ita revera principia vitæ cognovimus. Neque ſolum cum lætitia vivendi rationem accepimus, ſed etiam cum ſpe meliore moriendi.

vie, ainſi que Ciceron s'en explique dans l'endroit que j'ai cité. Il falloit commencer ſur nouveaux frais, & compter pour rien tout le paſſé, qui n'avoit pas été animé de la vie de l'eſprit.

Les Initiations aux Myſteres étant donc une Ecole, devoient renfermer tout l'eſſentiel & tout l'eſprit de la Religion, dont ceux qui n'étoient pas initiez, ne voyoient que l'écorce & les dehors: c'eſt-à-dire, qu'elles renfermoient une explication de toute leur Théologie ſymbolique, & de toute la Mythologie payenne: une expoſition de tous les principes de la Morale, qui devoit regler la vie des hommes, & de la fin qui leur étoit propoſée comme le motif, & comme le terme de cette étude pénible, & de la pratique conſtante de tous les devoirs, où cette Morale les aſſujettiſſoit.

Ce qu'on doit obſerver dans les Myſteres.

Il ſe préſente donc à examiner ſur ce plan, trois ou quatre choſes dans les Initiations des Myſteres de Bacchus, & de la Mere des Dieux. La premiere, ce ſont les Symboles qu'il nous importe de bien entendre, parce qu'ils renferment tout l'eſprit des Myſteres. La ſeconde, ce ſont les épreuves des Initiations, qui nous conduiront à une plus ample connoiſſance de leur morale; & la troiſiéme enfin, ce ſont les Myſteres de la Theürgie, qui avoient comme un double objet, ou une double fin, dont l'une concernoit la communication des eſprits dès cette vie, dans les ſe-

crets de la Divination ; & l'autre portoit ses vûës jusques sur l'état de l'ame après la mort.

Des Symboles des Mysteres.

La Théologie symbolique avoit comme deux parties ; l'une Physique, & l'autre Historique. La premiere regardoit la Divinité dans son essence, dans ses attributs, & dans ses effets, par où sa toute-puissance se manifeste aux hommes. La seconde renfermoit, comme dans un corps d'histoire ou de fables, certains évenemens, certains faits importans où la Religion avoit part, & qui concernoient, ou la manifestation des Dieux aux hommes, ou l'histoire des hommes qui s'étoient le plus signalez par leur pieté envers les Dieux, au nombre desquels ils avoient mérité d'être mis.

Comme il s'est trouvé, parmi les Anciens même, des Sçavans, tels que Macrobe, qui considerant la Théologie par rapport à cette partie Physique, ont rapporté tous les Symboles & toutes les Divinités du Paganisme, au Soleil, ou à cet Estre superieur, dont le Soleil n'est que le Hieroglyphe ; il s'est trouvé aussi des Sçavans parmi les Modernes, qui ont rapporté à Moïse toute la Théologie historique, & toutes les Divinités de la fable.

Huet, Prop. 4. cap. 10.

Le sçavant M. Huet s'attache à prouver fort au long, dans sa Démonstration Evangelique, que Moïse étoit figuré dans la personne de tous les Dieux ; & Sephora son épouse, dans celle de toutes les Déesses. Vossius de son côté prétend aussi,

Vossius, de Orig. & Prog. Idol Lib. 1. cap. 30.

auſſi, que Moïſe étoit le Bacchus Arabique ou Indien, qu'il appelle *Oſiris* ou *Liber*. Il le diſtingue de deux autres, dont il croit que le premier étoit Mitſraïm ; & le ſecond, un des plus célebres Capitaines des Egyptiens. Pour prouver enſuite ce qu'il avance, il compare l'Hiſtoire de Moïſe avec celle des Gentils de leur Dieu Bacchus.

L'un & l'autre de ces Sçavans ne manque pas d'apporter bien des raiſons de convenance, qui ne ſont pas toûjours concluantes à la verité, dont quelques-unes même ſont trop generiques ; mais qui dans leur tout, ſont aſſez plauſibles, & font une eſpece de conviction. M. Bochard, dont la ſcience n'eſt pas moins reſpectable, que celle des deux autres, ajoûte aux raiſons de Voſſius de nouvelles ſimilitudes, & de nouvelles preuves de reſſemblance, qui ſemblent fortifier ſon opinion. Il n'eſt pas neanmoins de ſon ſentiment. En effet, ſi l'on conſidere que les Iſraëlites, dont Moïſe étoit le Conducteur, étoient generalement ennemis de toute la Gentilité : qu'après la mort de leur Legiſlateur, ils furent long-temps le fleau de leurs voiſins, à qui ils ne ſe faiſoient connoître que par des exemples de terreur, & par une hoſtilité qui n'épargnoit ni âge, ni ſexe ; il eſt d'autant moins vraiſemblable, que ceux qui échapperent à leur glaive, ayent fait de Moïſe une Divinité qu'ils ayent adoptée, que c'étoit alors la coûtume chez tous les Peuples, qui

Bochart. Geogr. Sacr. Lib. I. cap. 18. col. 445.

avoient guerre les uns avec les autres, de charger d'imprécations & de malédictions les Dieux Indigetes de leurs ennemis, bien loin d'en faire un objet de véneration.

S'il m'étoit permis de parler après de si grands hommes, je croirois effectivement qu'on pourroit dire, qu'il se trouve plusieurs traits caracteristiques dans l'Histoire de Moïse, que les Poëtes & les Historiens auroient pû adopter dans la suite du temps, & inserer dans la fable de leurs differens Bacchus, dont, selon leur coûtume, ils confondent toutes les actions en un seul. Mais s'il y a des traits dans cette histoire fabuleuse, qui conviennent à Moïse, il n'est pas le seul objet où tout se rapporte; & sans se donner beaucoup de peine pour la pénétrer, on y trouvera beaucoup de choses qui conviendroient encore mieux à Noé, à Abraham, à Joseph, & à beaucoup d'autres Législateurs particuliers anterieurs à lui. Il en est encore moins le premier & le principal objet; ainsi supposé que les Poëtes ayent pris quelque chose de son Histoire, & qu'ils ayent voulu le figurer dans leurs fables, ils l'auront confondu lui-même avec quelque autre plus ancien, qui faisoit une sensation plus generale, & qui les touchoit de plus près que lui.

Ce premier objet de la Théologie historique, ce sont nos premiers Peres Adam & Eve, qui sont incontestablement les premiers Législateurs, qui avoient un droit bien fondé de prescrire des

Loix, & de les faire obſerver. Ce ſont eux, dis-je, qui ſont déſignez dans les Orgies, plûtôt que Moïſe & Sephora. Je ne ſçais ſi ce ſentiment paroîtra particulier; mais il me ſemble bien fondé dans l'Antiquité, & dans le fonds même des Symboles & des Initiations des Orgies.

Saint Clement d'Alexandrie, dans ſon Exhortation aux Gentils, nous aſſure poſitivement, que l'Evaſme des Bacchantes regardoit Eve comme la Mere de tous les hommes; cette Eve, qui fut ſéduite par le ſerpent infernal, & qui entraîna avec elle la perte de toute ſa poſterité. Voici ſes paroles. « Ils célebrent, dit-il, Dionyſius Mœnolé « dans les Orgies de Bacchus; ils entrent dans une « eſpece d'enthouſiaſme & de fureur de Religion, « en mangeant des chairs toutes cruës; ils ont la « tête couronnée de ſerpens, en faiſant le partage « de ces viandes coupées, & ils font retentir dans « leurs éjulations le nom d'Eve; cette Eve par « qui l'erreur & le péché ſont entrez dans le Monde. « Le Symbole même des Myſteres Bacchiques, « c'eſt le ſerpent initié : & ſi l'on veut pénétrer « la force du terme Hébreu, le mot *Heve*, « prononcé avec une aſpiration forte, ſignifie la « femelle du ſerpent. «

Clem. Alex. in Protrept. p. 11.

Saint Clement d'Alexandrie ne nous dit point où il a puiſé cette doctrine; mais il ſemble la ſuppoſer comme connuë, & tirée du fonds même des Myſteres. En effet les Orgies de la Mere des Dieux conviennent parfaitement à cette Eve,

Gen. cap. 3. v. 20. que l'Ecriture nomme *la Mere des vivans*, & qu'on peut auſſi appeller *la Mere des Dieux* dans le ſens de l'Ecriture, qui dit, que nous ſommes Pſal. 81. v. 6. tous *des Dieux & les fils du très-Haut* : Les Orgies de la Déeſſe Veſta, ou Cybéle, dont le Symbole étoit la terre, conviennent parfaitement à cette Eve, l'Epouſe de l'homme prévaricateur, à qui il fut dit pour lui & pour toute ſa poſterité, *qu'il* Gen. 3. v. 19. *étoit terre & pouſſiere, & qu'il retourneroit en terre & en pouſſiere.* Les Orgies de Cerés, d'Iſis & d'Oſiris, qui avoient appris aux hommes l'art de l'Agriculture, conviennent parfaitement à cette Eve, mere de Caïn, que l'Ecriture nomme un Labou- Gen. 4. v. 2. reur, *Vir Agricola*, & l'Epouſe de cet Adam pécheur, à qui il fut dit, qu'en punition de ſon Gen. cap. 3. v. 17. 18. 19. péché, *la Terre ne lui produiroit que des ronces & des épines, & qu'il ſeroit obligé de manger ſon pain à la ſueur de ſon front* : Les Orgies de la Mere des Dieux, *Reine des Manes*, d'Hecate, Cerés, & Proſerpine, *Déeſſes des Enfers*, conviennent parfaitement à cette Eve, qui par ſon péché, donna entrée à la mort, laquelle établit ſon Empire generalement ſur tous ſes Deſcendans, ſujets à la Loy indiſpenſable de mourir.

Le ſerpent initié dans les Myſteres de Bacchus & de la Mere des Dieux, n'a point un premier & principal rapport avec le ſerpent d'airain, ni avec les ſerpens de feu, que Dieu envoya dans Num. cap. 21. le déſert pour punir ſon Peuple, ainſi que le diſent M. Huet & Voſſius. Il faut remonter à une

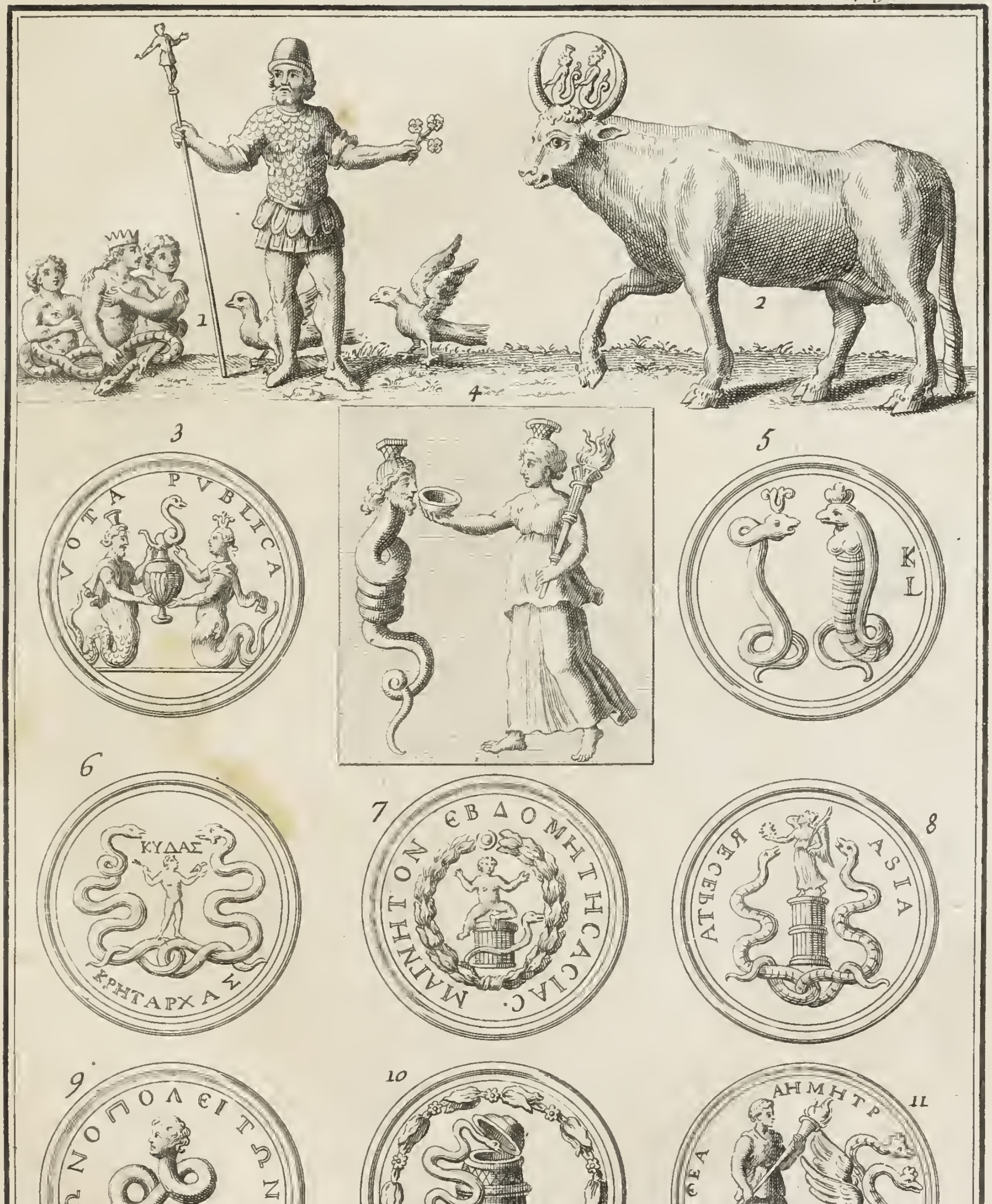
1
2
4
3
VOTA PVBLICA
5
KL
6
ΚΥΔΑΣ
ΚΡΗΤΑΡΧΑΣ
7
ΜΑΓΝΗΤΩΝ ЄΒΔΟΜΗΤΗCΑСΙΑС.
8
ASIA RECEPTA
9
ΙΩΝΟΠΟΛЄΙΤΩΝ
ΓΛΥΚΩΝ
10
11
ΘΕΑ ΔΗΜΗΤΡ
ΝΕΙΚΑΙΒΙC

origine plus éloignée, pour comprendre la ſignification de ce Symbole.

Le ſerpent a été dans tous les temps du Paganiſme un Symbole de Religion. Il n'y avoit gueres de Simulachres de Divinités où il ne fût attaché. On le voit aux Egides de Pallas, au bâton de Jupiter & d'Eſculape, au Caducée de Mercure, &c. Dans la plûpart des médailles, où il eſt repréſenté ſeul, il y eſt le Hieroglyphe de la Divinité. Il l'étoit en particulier d'Iſis & d'Oſiris, & de tous les Dieux ou Déeſſes, qui avoient rapport aux Orgies, & c'eſt pour cette raiſon qu'on en voit toûjours deux attelés au char de Cerés. Dans les Initiations, le ſerpent faiſoit un principal perſonnage; on en jettoit une figure dorée dans le ſein des Initiés * qu'on retiroit enſuite par en bas. Les Bacchantes en couronnoient leurs têtes, & s'en faiſoient des ceintures. On ne ſe contentoit point des peaux & des figures de ſerpens, il y avoit des ſerpens réels qui étoient enchantez & apprivoiſez, comme celui que Daniel fit mourir; il y en avoit, dis-je, dans pluſieurs Temples de Veſta, dans celui de la bonne Déeſſe à Rome, qu'on appelloit *Dea ſalus*, & dans preſque tous les Temples à Oracles; on les Nourriſſoit dans ces Temples, on les

Jul. Firmic. Lib. de Prof. Relig. errore, cap. 2.

Dan. cap. 14. v. 26.

* *Julius Firmicus Maternus*, *cap. 2.* Sebaſium colentes Jovem, anguem, cum initiantur, per ſinum ducunt; adhuc primi erroris vitia graſſantur, & quidquid hominem perdidit, colitur, & funeſti anguis callida crudelitas adoratur.

manioit ſans crainte d'être bleſſé, parce qu'ils ne faiſoient point de mal aux hommes, ainſi que l'aſſurent pluſieurs Auteurs.

Suidas, Ὄφεις παρεῖαι

On ne doit pas être étonné que les Nations inſenſées, qui avoient tranſporté au Démon le Culte qu'elles devoient à Dieu, euſſent fait un Symbole de la Divinité, de ce qui n'étoit que le Symbole du Démon. Car ſi les Orgies ſe rapportent à Eve & à nôtre premier Pere Adam, ainſi qu'il n'y aura peut-être pas lieu d'en douter par ce qui me reſte à en dire; le ſerpent initié n'étoit qu'une figure du ſerpent ſéducteur: mais que le Démon attentif à profiter de l'ignorance & de la corruption des hommes, avoit fait changer en un objet de véneration, au lieu qu'il ne devoit être qu'un objet d'horreur. J'ai vû neanmoins des gens habiles dans la ſcience Hieroglyphique des Anciens, qui prétendent que dans la Théologie ſymbolique des premiers temps, il falloit diſtinguer deux ſerpens, Symboles de deux principes oppoſez; Symboles, l'un de Dieu, & l'autre du Démon. La preuve qu'ils en apportent, c'eſt qu'on voit le ſerpent attaché à toutes les Divinités bienfaiſantes, qui ont rapport aux Orgies, & que dans la Sainte Ecriture même, le ſerpent d'airain étoit le Symbole du Liberateur. Cela pourroit encore ſe prouver par quelques médailles où l'on voit deux ſerpens, dont l'un dévore l'autre. Ce point mériteroit d'être éclairci par les Sçavans, & pourroit ſervir de clef

pour expliquer plusieurs choses de la Mythologie.

C'étoit un évenement trop considerable, que celui de la desobéïssance de nos premiers Peres, qui avoit d'une part des suites trop funestes dans les effets du péché, & qui de l'autre, leur laissoit concevoir des esperances trop flatteuses, en consequence des promesses qui leur avoient été faites, pour ne pas conserver aux génerations futures la mémoire de leur chûte fatale, laquelle avoit été la cause de si grands maux, & l'occasion d'un plus grand bien. Dépositaires de la foy & de la révélation, reglant pour l'avenir, selon les ordres de Dieu, ce que les hommes devoient faire pour lui plaire; ils renfermerent sous divers Symboles, & dans l'usage de plusieurs pratiques saintes, ce qui devoit sans cesse leur mettre devant les yeux la perte qu'ils avoient faite, l'horreur du péché qui l'avoit causée, l'attente & les mérites d'un Libérateur, l'ordre de la vie surnaturelle & de la grace, avec les douces esperances de la gloire.

C'est ce que j'ai dit dès le commencement, qu'on pouvoit recueillir des Religions étrangeres, qui, toutes vitiées & monstrueuses qu'elles sont, nous fournissent encore assez de preuves, qu'elles se sont entées sur la véritable, où elles ont causé une affreuse alteration.

En effet, c'est ce qu'on peut inferer des fables emblematiques de la Mythologie, dont la plû-

part ont rapport aux Orgies, qui ſont toutes allusion à ces premieres & grandes vérités. Minerve mettant entre les mains de Pandore (*a*) la boëte fatale, ou confiant aux filles de Cecrops le panier dans lequel étoit renfermé Erychton, avec défenſe de l'ouvrir, ne nous repréſente-t-elle pas le précepte qu'un eſprit de curioſité & d'orgueïl fit transgreſſer? Le ſerpent Python pourſuivant Latone ſans relâche pour dévorer ſon fruit, n'eſt-il pas une figure des embûches que le ſerpent infernal tendit à Eve? Saturne dévorant ſes enfans, à l'exception de Jupiter, & des autres qui furent ſauvez par le bruit que faiſoient les Corybantes dans leurs Orgies, ne marque-t-il pas le tort que fit le premier homme à ſa poſterité, & Dieu appaiſé en quelque ſorte par le repentir de nos premiers Peres, & par le Culte établi pour le fléchir? Toutes ſortes de maladies qui cauſent la mort, ſortant de la boëte de Pandore: (*b*) cet enfant, moitié

(*a*) Pauſanias dans ſes Attiques, fait mention d'une ſtatuë de Minerve, qui étoit à Athenes dans le Temple des Vierges conſacrées à ſon ſervice. Dans la deſcription qu'il fait de cette ſtatuë, » au bas de la lance qu'elle » tient à la main, eſt un Dragon, » dit-il, qu'on pourroit penſer » être Erychton. Sur le pied d'eſ» tal, continuë-t-il, on voit tra» vaillé en bas relief tout ce qu'on » raconte de la naiſſance de Pan» dore, qu'Heſiode & les autres » Poëtes diſent avoir été la pre» miere de toutes les femmes. Si on veut réflechir ſur les paroles de cet Auteur, on pourra y découvrir qu'elles peuvent ſervir à autoriſer le ſentiment que j'ai, que les fables de Minerve, de Pandore, de Cecrops & d'Erychton, ſont une alluſion manifeſte à la premiere origine des hommes, à la chûte de nos premiers Peres, & aux Myſteres de nôtre Religion.

(*b*) Antigone Caryſtien, au chap.

1
2
3
4
5

moitié homme & moitié ſerpent, qui ſe trouva dans le panier de Cecrops quand elles l'ouvrirent, & dont le Symbole étoit encore conſervé dans les Initiations des Myſteres : Cadmus & Hermione metamorphoſez en ſerpens pour avoir violé le Temple de Minerve : Les Légiſlateurs, ou les premiers Auteurs de l'origine de quelques Peuples, comme Cecrops, Erychton, & cette femme dont les Scythes ſe diſoient être deſcendus, & qu'on ſuppoſe tenir de l'homme & du ſerpent : Les hommes ſortis des dents du Dragon, qui s'entre-détruiſent auſſi-tôt qu'ils ſont nez, ne nous ſignifient-ils pas les triſtes & funeſtes effets du péché originel, & le déſordre de la concupiſcence ? Até chaſſée du Ciel : L'Arbre du jardin des Heſperides, gardé par un Dragon toûjours veillant, ne ſont-ils pas des allégories de nos premiers Peres bannis du Paradis de délices, & privez du fruit de l'Arbre de Vie, auquel ils ne purent plus toucher aprés leur faute ? Enfin Hercule étouffant deux Dragons dans ſon berceau,

chap. 2. de ſon Recuëil d'Hiſtoires merveilleuſes, ne dit pas comme les autres Auteurs anciens, que les filles de Cecrops en ouvrant la boëte, que Minerve leur avoit confié, euſſent trouvé qu'Erychton fut moitié homme & moitié ſerpent, mais ſeulement qu'elles virent cet enfant entouré de deux ſerpens. C'eſt ce qu'on peut encore obſerver ſur quelques médailles, où l'on voit au-deſſus du panier des Orgies appellé *Cyſta*, un enfant, & un ou deux ſerpens; ce qui fonde une nouvelle preuve, que le ſerpent des Orgies fait alluſion à la faute de Pandore, la premiere de toutes les femmes ſelon les Payens, ou pour mieux dire, à la chûte de nos premiers Peres, & au miſerable état où le péché originel avoit réduit leur poſterité.

triomphant de l'Hydre à ſept têtes, Symbole remarquable à cauſe du Dragon de l'Apocalypſe; le même Hercule deſcendant aux Enfers, & enchaînant le Cerbere : Apollon vengeur de Latone, & perçant le ſerpent Python * de ſes flêches : Minerve triomphante de Meduſe par le moyen de Perſée, ne font-ils pas allusion à la victoire que le Rédempteur devoit remporter ſur le Démon & ſur la mort?

Je pourrois encore trouver d'autres emblêmes qu'il ſeroit facile d'appliquer à ce Libérateur; la ſageſſe incrée, dont la Géneration éternelle, figurée dans la naiſſance de Minerve, ſortant du cerveau de Jupiter, étoit auſſi déſignée pour le temps dans les prédictions des Sibylles, dans la Vierge qui devoit enfanter, & à laquelle les Druydes avoient érigé des Autels. Qui ſçait même ſi la jeune Veſta, la jeune Iſis, Minerve, Diane, Proſerpine, Venus Uranie, Dictynne, Britomar-

* Le ſerpent Python eſt évidemment le Symbole du Démon, ſelon le ſyſtême des Payens même, ſi l'on conſidere que l'eſprit de Python eſt le principe de la Divination des Gentils, laquelle étant un effet de la Magie, ne pouvoit être que l'ouvrage du Démon. Il eſt vrai qu'Apollon étoit auſſi, ſelon les Payens, le Dieu de la Divination; & que toute la Divination des Gentils ſe réduiſant à la magie, l'eſprit d'Apollon, & l'eſprit de Python, n'étoient dans le fonds qu'un même eſprit & un même principe. Il paroît neanmoins manifeſtement par la fable d'Apollon, qui perce le ſerpent Python de ſes flêches, & qui triomphe de cet ennemi; que c'étoient dans l'origine deux principes oppoſez, dont Apollon nous met devant les yeux ce Libérateur, qui eſt le Soleil de juſtice, Auteur de ces lumieres pures, qui ont éclairé les Prophetes, & qui a été lui-même l'objet de leurs Propheties.

tys, *Dea ſalus*, ou la bonne Déeſſe, qui ſont la même Divinité ſous pluſieurs noms, & dont la virginité étoit ſi vantée : Si la Vierge, qui eſt au nombre des Signes céleſtes dans le Zodiaque, n'étoient pas des ombres & des figures énigmatiques de cette Vierge ſans tache, laquelle devoit mettre au jour le Rédempteur du Monde ſans préjudice de ſa virginité ; Et ſi cette profeſſion de chaſteté ſi bien marquée dans tous les temps, n'étoit pas inſtituée pour faire honneur en quelque ſorte à cette virginité, qui contre toutes les regles de la nature, devoit être féconde ? *

* Depuis peu il m'eſt tombé entre les mains quelques manuſcrits compoſez par des Miſſionnaires, qui ont paſſé une longue ſuite d'années à la Chine, où ils ſe ſont rendus très-habiles dans la Langue, & dans la connoiſſance des caracteres anciens de cet Empire. Ce ſont de petits Traités faits ſur quelques endroits extraits des cinq Livres Claſſiques, leſquels renferment tout le précis de la Religion ancienne des Lettrés, que les Chinois reſpectent, comme nous reſpectons les Livres de Moïſe, & dans leſquels ils reconnoiſſent une Antiquité ſi vénerable, qu'ils ne les croyent pas moins anciens que leur Monarchie. Dans ces Extraits, il eſt parlé d'une Mere Vierge & de ſon Fils, d'une maniere ſi caracteriſée en tant de points, qui ont rapport avec ce que nôtre Religion nous en enſeigne, qu'il ſemble qu'on ne puiſſe les méconnoître. Suppoſé que ces Extraits fuſſent fidelles & bien authentiques, rien ne ſoûtiendroit mieux mon ſyſtême ſur la Mythologie. J'eſpere que dans la ſuite ces Miſſionnaires mettront au jour leurs découvertes & leurs connoiſſances, & qu'ils leur donneront, & la juſte étenduë, & la certitude qu'elles méritent. Alors les lumieres qu'ils donneront au Public ſur la Religion des premiers temps, auront d'autant plus de force, qu'ils les auront priſes dans des monumens exiſtans, & conſervez avec ſoin depuis les temps les plus reculez, & qu'elles paroîtront dérivées d'une ſource bien plus ſure, que ne le ſont des reſtes de coûtumes, que la barbarie des Ameriquains a beaucoup alterées.

La Vierge Mere du Rédempteur, a un rapport si essentiel avec le Rédempteur même, qu'il y a bien de l'apparence que l'un & l'autre furent compris dans la révelation, qui fut faite à nos premiers Peres du Mystere de la Rédemption; de sorte que ce Mystere fut non seulement révelé en substance, mais encore avec quelques-unes de ses circonstances principales.

J'ai déja remarqué dans l'Article de la Pyrolatrie, qu'on distinguoit deux Déesses Vesta; l'une, la Mere; l'autre, la Fille: que ces deux personnes confonduës sous le nom de la Mere des Dieux, l'étoient aussi dans presque tous les autres noms qu'on donne à cette Mere des Dieux; de sorte que dans la Mythologie on trouve deux Vesta, deux Isis, deux Cerés, deux Rhées, deux Ops, deux Cybéles, &c. J'ai dit, que celle qui est supposée être la Fille, est regardée comme faisant profession d'une virginité si parfaite, que cette virginité fait sa plus excellente prérogative. On attribuë à celle-ci deux places dans le Ciel, l'une dans le Zodiaque au Signe de la Vierge, & l'autre dans la Lune, dont on a fait une Divinité, à qui la chasteté étoit en singuliere véneration; mais cette virginité étoit jointe à une sorte de fécondité, comme le porte le nom d'*Erigoné* * qu'on

* *Goropius Becanus, Lib. 4. cui Titul. Chronia.* Dicitur autem hæc Virgo nomine prorsus admirabili, & tali ut in se duo maximè contraria concludere videatur. Quid enim ad audiendum alienius, quàm eam Virginem vocari, quæ ab insigni & excellentissimo partu nominatur? Quisquis enim Græcæ Linguæ non est imperitus, dùm

1
2
3
4
5
6
7
I A Ѡ
K

lui donne. Cette Vierge du Zodiaque n'étoit pas ſeulement repréſentée, comme on la dépeint encore, tenant un épy à la main, qui eſt un des Symboles d'Iſis & de Cerés; on la repréſentoit anciennement avec un enfant qu'elle allaitoit, ainſi qu'on la voit encore dans un Antique que j'ai fait graver. Veſta, fille de Saturne, quoique Vierge, étoit nourrice de Jupiter. Venus Uranie, qui étoit Vierge auſſi, étoit Mere de l'Amour; & cette Iſis, ſur la tête de qui on voit un croiſſant, eſt ſouvent peinte, allaitant Horus Apollon ſous la forme d'un enfant qu'elle tient entre ſes bras, & ſous la forme d'un Taureau, ou du Dieu Apis.

Bacchus eſt le même qu'Horus : mais Bacchus dans la Mythologie, eſt auſſi appellé le fils d'une Vierge. Bacchus n'eſt pas plûtôt né, que Mercure le porte à des Nymphes pour le nourrir. Or, par le nom de Nymphe, on entendoit dans l'Antiquité les perſonnes du ſexe qui n'ont jamais enfanté. Cœlius Rhodiginus *, ſur quel-

Erigonem audit, ſatis intelligit ab excellentia ſobolis, ſive partus nomen derivari : nam *γένος γνήσιον υἱὸν*, id eſt, legitimum filium ſignificat, non adoptivum, non putatitium, non illegitimum, ſed propriè cuique, & naturaliter ſuum.

* *Cœlius Rhodigin, Lect. Antiq. Lib. 7. cap. 15.* At Dionyſius meus quem Latini tui, in ſecundo Alexandri geſtorum, Jove, ac Cora ſatum reddidere, qualiſnam tibi videtur ? Aut quam putas eſſe Coram iſtam ? Ego.... demum reſupinatâ Librorum Sylvâ, hæc proruiſſe ſum viſus. Coram quidem variè capi in Auctoribus; primumque, Moloſſorum gentem eo nomine puellas decenter formâ conſpicuas nuncupare, proptereaque eorumdem Rex *Ades*, ſive *Aidoneus*, uti eſt apud Plutarchum, filiam appellavit Coram, quam

ques Auteurs qui ont écrit la vie d'Alexandre, & où il est dit, que Bacchus est né de Jupiter & de Cora, demande ce que c'étoit que Cora, & l'explique. Les Auteurs ont pris, dit-il, ce mot en divers sens. Car premierement, la Nation des Molosses appelloit ainsi les filles, qui étoient remarquables par une beauté pudique & modeste : c'est pour cela que le Roy de cette Nation, *Ades*, ou *Aidoneus*, ainsi que le nomme Plutarque, donna le nom de Cora à sa fille, que Pyrithoüs s'efforça d'enlever. Mais Eustathe, ajoûte-t-il, a remarqué que Cora se prend toûjours pour une Vierge, du Grec ἀπὸ τοῦ κορεῖν, ce qui signifie orner & purifier, l'un & l'autre convenant parfaitement à cet âge pur & sans ta-

rapere adortus sit Pyrithoüs. Sed & pro Virgine capi Coram adnotavit Eustachius ἀπὸ τοῦ κορεῖν, quod ornare indicat, sed & repurgare quorum utrumque ætati congruit incorruptæ, ac puræ... .... Disparari tamen ab Cora & Partheno Nympham, invenias: quippe Parthenon intelligunt insciam prorsus virilis concubitûs; Nympham, quæ paulò ante viro juncta, nondum tamen pepererit, Gynen verò dicunt quæ Partum jam susceperit. Verum & Coras Poetæ Naves dicunt Protoploos, id est, primum in aquam conjectas, tamquam planè Virgines sint. Coram item Græci pupillam in oculo vocant...... Proserpinam ita ab Græcis nuncupari nemo in litteris tam feriatus qui nesciat. .... Scribit Clemens Jovem commutatum in anguem intulisse Proserpinæ filiæ vitium, unde sit natus Dionysius, quo argumento etiam Sabaziorum mystica Draconem præferunt in orbem complicatum. Hinc & Poetæ, Draconem Tauri patrem dùm concelebrant, symbolicè opertèque Jovem innuunt ex quo & filia natus sit hic, Tauri speciè. Quare ab Lycophrone Taurum vocari scimus.

* Ce prétendu Roy des Molosses, *Ades*, ou *Aidoneus*, est le Pluton de la fable, le Dieu des Enfers : & ce nom *Aidoneus* paroît formé d'*Adonai*, qui est l'un des noms du vrai Dieu dans la Langue Hebraïque.

che. Rhodiginus apporte quelques autres explications du mot *Cora*, dont la plus propre est, que chez les Grecs, on nommoit ainsi la prunelle de l'œil, qu'on peut appeller Vierge en ce sens, qu'elle ne peut souffrir la moindre tache, & que la moindre chose la blesse. Cet Auteur ajoûte ensuite, que personne de ceux qui sont tant soit peu versez dans les Lettres, n'ignore qu'on donnoit le nom de *Cora* à Proserpine, & que Bacchus étoit fils de Proserpine & de Jupiter. C'est du nom de cette Déesse *Cora*, Vierge & Mere de Bacchus, qu'ont sans doute été nommez les Corybantes; & c'est ce que Strabon a presque conjecturé, quand il fait venir ce nom de celui de κόραι qu'on donnoit aux jeunes filles, parce que les Corybantes en portoient les habits. Strabo, Lib. 10. p. 321.

Proserpine est la même Divinité que Diane, que Minerve, que la jeune Vesta, & la jeune Isis, à qui la chasteté étoit en si grande recommandation. Saint Clement d'Alexandrie a écrit, que Jupiter s'étant déguisé en serpent, lui fit violence, & qu'il en eut Bacchus, autrement Dionysius; que c'est pour cette raison que dans les Orgies de Sabazius, le serpent entortillé étoit le Symbole des Mysteres. C'est pour cette raison aussi que les Poëtes, lorsqu'ils célebrent dans leurs vers le Dragon, pere du Dieu Taurus, ou Bacchus, ils désignent manifestement Jupiter, duquel & de sa fille Proserpine, Bacchus est né sous la forme d'un Taureau : ce qui fait voir en-

core, que Bacchus, Horus & Apis, étoient la même Divinité.

N'y a-t'il donc pas aſſez de fondement pour dire, que dans toutes ces fables allégoriques de la Théologie Symbolique des premiers temps, ſont figurées l'une & l'autre Eve, dont la premiere, Mere de tous les hommes, fut auſſi fatale à ſa poſterité, que la ſeconde lui fut utile par ſa Virginité, laquelle mérita en quelque ſorte de donner au monde un Libérateur? On doit obſerver auſſi, que dans les Livres ſaints, la Lune eſt le Symbole de cette Vierge, comme elle l'étoit dans l'Antiquité prophane de celle dont je viens de parler.

Bacchus, Apollon-Horus, & Apis, qu'on voit allaitez par Iſis, étoient le Soleil dans l'Antiquité prophane. Ne pourroit-on pas dire, qu'ils étoient le Type du Libérateur, lequel eſt le vrai Soleil de Juſtice? Mais ſi Bacchus, Horus & Apis, ſont des figures du Libérateur, il ſera facile d'expliquer la double naiſſance de ces Dieux: pourquoy dans les Myſteres on pleuroit d'abord leur mort, & on célebroit enſuite leur réſurrection? Pourquoy on repréſentoit Apis ſous la forme d'un Taureau, entre les cornes duquel on voit un globe ſignifiant la Lune, ſur lequel ſont repréſentez Oſiris & Iſis ſous la forme de moitié hommes & moitié ſerpens, & au col de qui on attachoit une croix Iſiaque, ou Hermetique? Pourquoi dans la figure ſymbolique d'Horus, on le repréſente,

tenant

tenant une longue croix à la main, ſurmontée d'une tête d'Eprevier, Symbole de la Divinité, avec une équerre, Symbole de la Juſtice, & le *Lituus*, ou Bâton Augural, Symbole du Sacerdoce : pourquoi enfin on repréſentoit auſſi Bacchus avec un Thyrſe formé en croix, comme je le montrerai cy-après, en parlant de ce Symbole, qui étoit ſacré chez les Egyptiens. Ces figures ſont parlantes, & les Symboles paroiſſent s'y expliquer par eux-mêmes.

Goropius Becanus * parlant de la fécondité d'Erigoné, ou de la Vierge du Zodiaque, trouve dans l'épy qu'elle tient à la main, un Symbole magnifique, pour repréſenter le Libérateur, qui devoit être le Pain deſcendu du Ciel, le Pain de vie, le Pain des forts. Pourquoi ne dirions-nous pas, que dans Bacchus qu'on prend ſouvent dans

Goropius Becanus, Lib. 4.

* *Goropius Becanus, Lib. 4. cui Titulus Chronia.* Quid inter cætera illo mirabilius, ſtellam illam, quæ naſcente Chriſto in Oriente erat primâ magnitudine inſignis, & ad femina Virginis collocata, à Chaldæis nomen accepiſſe, quo illud ſignificatur, quod latinus diceret, *ſignum cibi ſuſtentantis confirmantis & elevantis*.... Quis hic non admiretur præcipuam hanc ſtellam, cum Chriſto naſcente exorientem, hoc nomen obtinuiſſe quo indicaretur eum, qui naſceretur, cibum eſſe elevantem, ſuſtentantem atque confirmantem ...... bene igitur Aſimon, Alacel, Aſimech, nominatur ſtella hæc, quam ςάχυν Græci, Latini ſpicam vocaverunt, eâdem, quam expoſui ratione, eo quod ſpica non ſolum cibus ſit, ſed cibus vivus, è quo rurſus alius, & alius cibus naſci queat, & ita cibus fieri perennis, ac perpetuo hominem ſuſtentans ...... Nec ocioſè aut fruſtra Virgo hanc ſpicam manibus ſuis tenet, eo quod cibus ille de pura Virgine naſceretur, quo comeſto ad Libram juſtitiæ æternæ procederemus, nihil amplius veriti condemnationem, Chriſto longè peccatis noſtris præponderante.

l'Antiquité pour le vin même, comme Cerés pour le froment, étoit aussi désigné celui, qui devoit être le vin, lequel engendre les Vierges? Et que dans l'oblation du pain & du vin, laquelle étoit un Symbole de l'Eucharistie dans la Loy de nature, qui se trouvoit aussi le même dans les mysteres de Cerés & de Bacchus, étoit représenté en figure ce Sacrifice perpétuel, dont Jesus-Christ nous a donné la réalité, & où il est lui-même l'Hostie & le Sacrificateur? Ceci n'est point contraire à ce que j'ai dit cy-dessus des Bacchanales des Anciens; car quoique le vin dans ce sens, paroisse devoir être de l'essence de ce Sacrifice, il est constant néanmoins, par le témoignage de saint Justin, que dans les mysteres de Mithra, où ce Pere prétend trouver une ressemblance avec l'auguste Sacrement de nos Autels; on ne faisoit pourtant cette oblation qu'avec du pain, & une coupe d'eau; & il est probable que c'étoit la pratique des Nations qui n'avoient pas l'usage du vin.

Justin. Apolog. 2. pro Christ. p. 98.

Tout ceci peut être confirmé par un passage que M. Huet rapporte d'un ancien Auteur Arabe. *

Huet. in Origen. Opera, tom. 2. not. part. 2. col. 2.

* *Huet in Origenis Opera, tom. 2. Not. Part. 2. Col. 2.* Hos fefellit Albumazar vetus Astrologus Arabs, qui Imagines recensens, quæ cum Virgine ascendunt (juxta Persarum, Indorum & Ægyptiorum doctrinam, qui cum singulis signorum decanis Imagines quasdam ascendere figurabant) in primo Virginis decano, Virginis Imaginem collocat formosæ, puerum gestantis & lactentis. Nutrit puerum, inquit, in loco qui dicitur *Abr e*, & vocat ipsum puerum quædam gens Jesum, cujus interpretatio est arabicè *Eice*, & ascendit cum eâ stella Virginis æterna.

M. Huet, dans ſes Notes ſur Origene, parlant au ſujet des Aſtrologues, qui avoient prétendu former l'horoſcope de Nôtre-Seigneur Jeſus-Chriſt ſur la diſpoſition du Ciel, dit ces paroles remarquables : « Ils ont été trompez par Albu- « mazar ancien Aſtrologue Arabe, qui faiſant la « deſcription ou le dénombrement des Images, « qui montent avec la conſtellation de la Vierge ; « (ſuivant la doctrine des Indiens, des Perſes, « & des Egyptiens, leſquels ſuppoſent certaines « Images, qui montent à chaque décan, c'eſt-à- « dire, à chaque dixiéme degré des Conſtellations) « place au premier décan de la Conſtellation de « la Vierge du Zodiaque, l'Image d'une Vierge « fort belle, qui tient un enfant qu'elle allaite. « Elle nourrit l'enfant, dit l'Auteur Arabe, dans « un lieu, qui s'appelle *Abrye*, & une certaine « Nation donne à cet enfant le nom de Jeſus, ce « qui eſt interpreté en Arabe *Eice*, & l'Etoile éter- « nelle de la Vierge monte avec cette Image. « M. Huet a raiſon de blâmer ces faiſeurs d'horoſcope ; mais il s'enſuit néanmoins des paroles de cet ancien Auteur Arabe, que cette Vierge nourriſſant un enfant, étoit dans l'ancien ſyſtême aſtronomique des Perſes, des Indiens, & des Egyptiens ; & que les Chrétiens de ſon temps, qu'il déſigne par ces paroles (une certaine Nation) croyoient que l'enfant, que nourrit cette Vierge, étoit Jeſus, ou le Type de Jeſus, le Sauveur du Monde, d'où il nous eſt aiſé de conclure, qu'il

avoit été figuré dans les Orgies des Anciens.

Vid. Crexium, Hist. Canad. Lib. I.

Quoiqu'on ne puisse peut-être pas pénétrer si avant dans les vestiges qui nous restent de la Religion ancienne des Sauvages, quelques-unes de leurs fables désignent néanmoins un Dieu Créateur, & un Dieu réparateur. Mais celle qui a le plus de rapport à la Mere des Dieux des Orgies, c'est cette femme chassée du Ciel dont j'ai déja parlé, & à qui ils rapportent l'origine des hommes. Les Hurons la nomment *Ata-entsic* : c'est un nom composé d'*Ata*, qui désigne la personne, & de *Entsi*, qui, dans la composition, signifie un excès de longueur, ou d'éloignement de temps & de lieu, ou qui est un superlatif en matiere de bien ou de mal. Ce nom d'*Ata* n'est point different de l'*Ata* ou l'*Até* d'Homere, & de l'*Atté* de l'Evasme des Bacchantes. Cette femme est l'ayeule de *Tharonhiaouagon* leur Dieu, qu'ils supposent être né aussi dans le temps, & avoir vêcu parmi les hommes ; mais bien differente de son petit-fils, qui ne cherche qu'à faire du bien ; elle est d'un très-mauvais naturel ; elle ne se nourrit que de la chair des serpens & des viperes ; elle préside à la mort ; elle succe elle-même le sang des hommes, qu'elle fait mourir de maladie & de langueur ; elle est la Reine des Manes, qui lui doivent le tribut de tout ce qui a été enseveli avec leurs corps, & elle les oblige à la divertir en dansant devant elle ; car ils mettent toute la félicité dans ces danses, qui ayant été un des principaux

devoirs du Culte religieux, doivent auſſi avoir été l'objet de la Béatitude.

Ne diroit-on pas en effet, que dans cette femme d'un mauvais naturel, qui ne ſe nourrit que de la chair des ſerpens, & à qui tous les hommes vont faire hommage après leur mort, qu'on voit cette Eve pécheresse, laquelle écouta trop facilement les diſcours ſeducteurs du malin eſprit, qui lui parloit par la bouche du ſerpent, & qui par-là donna entrée à la mort, dont ſon péché fit à tous ſes enfans une néceſſité & une loy? Il eſt remarquable d'un autre côté, qu'ils ne nomment entre leurs Divinités humaniſées, que cette femme, & ſon fils ou petit-fils, ſans faire aucune mention de pere, par où il ſemble qu'ils ont confondu comme les Anciens, l'une & l'autre Veſta, ou pour mieux dire, l'une & l'autre *Até*.

Je dis l'une & l'autre *Até*; car, comme les noms de la Mere des Dieux conviennent à l'une & à l'autre Eve, on peut dire la même choſe du nom *Até* en particulier. Non ſeulement c'étoit le nom de cette Eve coupable, qui fut chaſſée du Ciel, mais c'étoit encore le nom de celle qui étoit Vierge; & il y apparence que c'eſt de ce mot *Até* qu'ont été formés ceux d'*Atté*, *Athene*, *Athena*, *Athrena*, *Atheronia*, premiers noms * de

* Phornutus ou Cornutus, dit qu'il eſt très-difficile, à cauſe de l'éloignement des temps, de trouver l'étymologie du nom de Minerve, qu'il appelle *Athrena*. On peut dire la même choſe de

Minerve : ceux d'*Atergatis*, *Adargatis*, *Athargatis*, *Athara*, *Athyr*, *Astur*, *Astarte*, noms de la Déesse de Syrie. *Acte*, *Attis*, *Actea*, *Attica*, * sont des mots dérivez de la même racine, & se rapportent tous au temps de Cecrops l'époux de Pandore, c'est-à-dire, au temps de nos premiers Peres, au temps d'Adam, dont le nom signifiant l'Homme, convenoit à l'Epoux & à l'Epouse, & a pû être appliqué à des hommes & à des femmes; mais qui aura été rendu méconnoissable par les mots avec lesquels il sera entré dans la composition, & par d'autres alterations, lesquelles sont néanmoins assez ordinaires & faciles, y ayant mille exemples du changement de l'A en E, du D en T. *Atahocan* est le Dieu Créateur dans l'histoire fabuleuse des Algonquins. Dans celle des Bresiliens, il est aussi fait mention d'un certain *Ata*, Devin très-célebre, dont ils racontent bien des choses qui sont au-dessus des forces humaines, & qui étoit le petit-fils d'une Vierge, laquelle l'avoit mis au monde sans préjudice de sa

Du Creux, Hist. Canad. Lib. I.

Thevet Cosmogr. Univ. Liv. 21. ch. 6.

presque tous les noms des Dieux; car les étymologies qu'on en a faites, étant beaucoup posterieures au temps où ces noms ont été donnez, doivent avoir été presque toutes fautives.

* Pausanias fait Actée premier Roy d'Athenes, & lui donne pour Successeur Cecrops, qu'il suppose avoir été son Gendre. Et il dit que du nom d'*Attis*, fille de Cranaüs, qui succéda à Cecrops, le païs des Atheniens fut nommé Attique, au lieu qu'il s'appelloit auparavant Actée, du nom de son premier Roy. Mais comme le torrent des Auteurs fait Cecrops premier Roy des Atheniens, il faut qu'il ait eu aussi le nom d'Actée, nom qui paroît dérivé de celui d'Adam, & qui convient fort bien à celui que nous avons supposé être le même que nôtre premier Pere.

Virginité. Ce n'eſt pas le ſeul exemple qu'il y ait en Amerique d'une Vierge Déeſſe. Les Peuples du Pérou en avoient placé une dans l'air, qui étoit la Diſpenſatrice des pluïes, & des autres influences du Ciel. On trouve encore dans leur Hiſtoires quelques reſtes de Poëſie, où il en eſt fait mention. Chez les Peuples des Iſles Eſpagnoles, un des noms de la Mere des Dieux eſt celui d'*Atabeira*, qui paroît être dérivé de celui d'*Atabirius* qu'on donnoit à Jupiter.

Garcilaſſo, Comment. Reales, Lib. 2. cap. 17.

Lil. Gr. Gyraldi, Hiſt. Deor Synt. 2. de Jove.

Le Serpent a quelque choſe de myſterieux chez tous les Idolâtres des Indes Orientales, de la Chine & du Japon, comme chez les anciens Payens; c'eſt auſſi la même choſe chez tous les Sauvages de l'Amerique.

Le Pere Bouchet, dans une de ſes Lettres à M. Huet Evêque d'Avranches, dit, qu'il eſt rapporté dans l'Hiſtoire des Indiens: « Qu'un fameux « Serpent nommé *Cheïen*, s'apperçût que l'Arbre « de vie avoit été découvert par les Dieux du ſe- « cond Ordre. Comme apparemment on avoit « confié à ſes ſoins la garde de cet Arbre, il con- « çût une ſi grande colere de la ſurpriſe qu'on lui « avoit faite, qu'il répandit ſur le champ une « grande quantité de poiſon. Toute la terre s'en « reſſentit, & pas un homme ne devoit échapper « aux atteintes de ce poiſon mortel; mais le Dieu « *Chiven* eut pitié de la nature humaine, il parut « ſous la forme d'un Homme, & avala ſans fa- « çon tout le venin, dont le malicieux Serpent «

Lettres édifiantes & curieuſes des Miſſions de la Comp. de Jeſus, 9. Recuëil, 1. Lettre.

» avoit infecté l'Univers. Le Libérateur est assez bien désigné dans cette fable, aussi-bien que la chûte generale des hommes ; mais le Libérateur est encore mieux marqué dans le Sacrifice, que les mêmes Indiens font d'un Mouton, & où (dit le Pere Bouchet dans la même Lettre) on récite une espece de priere, dans laquelle on dit à haute voix ces paroles : *Quand sera-ce que le Sauveur naistra ? Quand sera-ce que le Rédempteur paroistra ?*

Le Pere du Tertre, le Ministre Rochefort, le Pere le Breton, & plusieurs autres Auteurs, assurent, que les Sauvages Meridionaux ont à peu près les mêmes idées qu'on a dans les grandes Indes, touchant le Dragon qui veut dévorer la Lune pendant son éclypse ; ce qui semble dénoter quelque mystere symbolique, de la même maniere que le bruit que font les uns & les autres avec leurs *Maraca*, ou bien en frappant sur des écorces, sur des tymbales, ou des chaudrons, désigne manifestement un Culte religieux, qui est un reste de celui des Corybantes.

Hist. Nat. des Antilles, Traité 7. ch. 1. §. 3.

» Quand il se fait une Eclypse de Lune, dit le » Pere du Tertre, ils (les Caraïbes) s'imaginent » que le *Maboya* (c'est-à-dire le Démon) la man- » ge. Ce qui fait qu'ils dansent toute la nuit, tant » les jeunes, que les plus âgés, les femmes, que » les hommes, sautelant les deux pieds joints, une » main sur la tête, & l'autre sur la fesse, sans » chanter ; mais jettant dedans l'air certains cris lu- » gubres & épouvantables. Ceux qui ont com-

mencé

mencé une fois à danſer, ſont obligez de con- «
tinuer juſqu'au point du jour, ſans oſer quitter «
pour quelque néceſſité que ce ſoit. Cependant «
une fille tient en ſa main une calebaſſe, dans «
laquelle il y a quelques petits cailloux enfermez, «
& en la remuant, elle tâche d'accorder ſa voix «
groſſiere avec ce tintamarre importun. «

L'Inca Garcilaſſo dit, que les Peruviens s'imaginoient que la Lune tomboit alors en défaillance, en danger de ſe laiſſer mourir. Ils ne ſe contentoient pas de faire beaucoup de bruit, de prieres, & d'autres cérémonies ſuperſtitieuſes, pour l'exciter à ſortir de cet état de langueur; mais ils frappoient encore les chiens pour les faire crier, parce qu'ils étoient, dit-il, perſuadez, que la Lune les aimoit, & qu'elle ſe laiſſeroit toucher en les entendant aboyer. Les Anciens euſſent-ils penſé autrement de leur Diane chaſſereſſe?

Garcilaſſo, Comment. Reales, Lib. 2. cap. 23.

Ce ſont auſſi les mêmes idées à peu prés dans l'Amerique Septentrionale; & un ancien Miſſionnaire, à ce qu'on m'a aſſuré, avoit appris des Hurons, qu'ils avoient anciennement chez eux & la même opinion, & le même uſage.

Dans l'Aſtronomie on appelle les nœuds, où ſe forment les Eclypſes du Soleil & de la Lune, la tête & la queuë du Dragon. Seroit-ce ce qui auroit fondé l'opinion ridicule des Indiens, qui croyent qu'un Dragon veut les dévorer, & qui dans cette perſuaſion font alors & beaucoup de prieres, & un grand bruit de tambours & de

chaudrons pour l'appaiser, ou pour l'effrayer? Les Anciens avoient aussi dans l'idée, * que le Soleil & la Lune souffroient pendant ce temps-là; & pendant que les Magiciennes faisoient leurs opérations magiques, ils se persuadoient la secourir avec leurs Cymbales d'airain, qui retentissoient alors de tous côtés. Pour moi, je crois entrevoir un reste de l'esprit de la Religion des Corybantes, dans le son de ces Cymbales consacrées aux Orgies, & au Culte de Cerés & d'Isis. Les premiers Auteurs du Culte Religieux auroient-ils voulu que les Eclypses fussent des Epo-

* *Cœlius Rhod. Lect. Ant. Lib. 19. cap. 10.* Æs porro in sacris & excantationibus magnam habuisse Veteribus auctoritatem ac vim, scribit Theocriti Interprès in Poetæ Pharmaceutriâ, proptereàque in Lunæ deliquiis adhiberi solitum καὶ ἐπὶ τοῖς κατοιχομένοις, id est, & hominum morte: purius enim cæteris habebatur καὶ ἀπελαστικὸν τῶν μιασμάτων, id est, pollutionum expiatorium. Inde eo utebantur in Purificationibus universis, ut in Libro de Diis scripsit Apollodórus. Quin & Coræ seu Proserpinæ Sacerdos Athenis Æneum pulsare instrumentum assuerat, quod ἠχεῖον vocant. Apud Laconas Rege defuncto lebetibus obtinnire fuit veteris instituti . . . . Æris porro sonos, ceu rem potentissimam multis rebus Græcorum vetustissimos adhibuisse palam est. Cur vero æris dissono crepitu deficienti Lunæ auxiliarentur Antiquiores, quod & Manilius significat, sed & Ovidius:

Te quoque Luna traho, quamvis Temesæa labores,
Æra tuos minuant.

Alexander etiam rationem affert ejusmodi; æs & ferrum, inquit, quatiunt mortales, quod inde abigi dæmonas creditum sit, quo tempore sydera hæc vim suam ad terras non perducant, quæ hominibus prosit, & improbos retrudat dæmonas. Moris hujus item meminit Titus-Livius ab Urbe condita 26. Campanorum Imbellis multitudo, cum æris crepitu, qualis in defectu Lunæ silenti nocte fieri solet, edidit clamorem. Et ut Plinium prætercam, etiam Thebaidos sexto Papinius: procul auxiliantia gentes æra crepant, &c.

1
2

ques, qui ſous les idées énigmatiques d'un Dragon, lequel veut dévorer la Lune & le Soleil, rappellaſſent à l'eſprit des hommes les efforts que l'eſprit de ténebres a fait pour les perdre ; le ſuccès qu'il eut en trompant nos premiers Peres, & la victoire que devoit remporter ſur lui un Libérateur, né d'une Mere Vierge ?

Ce qu'il y a de certain, c'eſt que ſaint Jean dans ſon Apocalypſe, nous repréſente la même choſe ſous un Symbole à peu près ſemblable dans cette femme revêtuë du Soleil, qui a la Lune ſous ſes pieds, & un Diadême ſurmonté de 12. Etoiles. Cette femme eſt au terme de l'enfantement ; le Dragon à ſept têtes, couronné d'autant de Diadêmes, & dont la queuë entraîne la troiſiéme partie des Etoiles du Ciel, attend le moment, où elle ſe délivrera de ſon fruit pour le dévorer ; mais cette femme met au jour un fils, qui doit être le maître de toutes les Nations. Ce fils eſt auſſi-tôt porté au Trône de Dieu, & la femme conduite dans la ſolitude, au lieu que Dieu lui avoit préparé. Quelle eſt cette femme ? Quel eſt ce fils ? Quel eſt ce Dragon ? On en peut juger évidemment par la ſuite ; car il eſt dit immédiatement après, qu'il ſe fit un grand combat dans le Ciel entre Michel & ſes Anges d'un côté, & le Dragon & ſes Anges de l'autre. Le Dragon, l'ancien Serpent, c'eſt-à-dire, le Démon & Satan, qui ſéduit tout le monde, y fut vaincu & chaſſé pour jamais du Ciel avec toute ſa ſuite.

Apocal. cap. 12.

On ſera d'autant plus perſuadé que ce Dragon, lequel dans l'opinion des Indiens, veut dévorer la Lune, n'étoit dans l'Antiquité qu'une figure du Serpent infernal; que Plutarque & Alexandre Aphrodyſien rendent témoignage, que les Anciens ne faiſoient retentir leurs Cymbales d'airain, que dans la perſuaſion où ils étoient de l'efficacité de ces Cymbales, pour chaſſer les malins eſprits, Démons, ou Manes, dont la Lune étoit pleine ou inveſtie, & qui jettoient d'épouvantables cris pendant ſon Eclypſe. Cette perſuaſion & cet uſage de l'Antiquité ne furent pas d'abord détruits & abolis par-tout où le Chriſtianiſme fut reçû, ainſi que nous l'apprenons de ſaint Maxime de Turin; à qui cette opinion ridicule des Chrétiens de ſon temps, cauſa une indignation, qui l'obligea de compoſer une Homélie ſur ce ſujet, dans laquelle il ſe mocque des Clameurs, & du bruit qu'il leur avoit entendu faire pendant le temps d'une Eclypſe, « comme ſi, dit-il, ils euſ» ſent voulu donner du ſecours au Créateur; & ſi » Dieu qui a fait les Aſtres, n'étoit pas en état » de les ſoûtenir & de les défendre. » Quoique l'Egliſe n'ait jamais adopté les opinions des Anciens, toûjours mêlées de ſuperſtitions ou d'erreurs, elle a pourtant ſanctifié quelques-uns des uſages de l'Antiquité; & c'eſt peut-être pour cette raiſon d'œconomie, qu'elle a établi de benir les Cloches pour mettre les Démons en fuite, auſſi bien que les ombres, les phantômes, & toutes

Plutarch. de facie in orbe Lunæ.

Alexander Aphrodiſ. Lib. 1. Prob. 46. Item Lib. 2. Probl. 43.

D. Maxim. Taurin Homil. de defectu Lunæ.

V. le Pontifical de la Benediction des Cloches.

les puissances Aëriennes, qui pourroient nous nuire.

Le plus grand nombre des Nations Sauvages a une extrême horreur des serpens, tandis qu'il y en a d'autres au contraire qui s'en nourrissent. Il n'est presque pas néanmoins de Sauvages qui n'en fassent peindre, ou graver quelques figures sur leur corps. Mais ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que les os & les peaux des serpens entrent dans presque tous les Mysteres de leurs sorts. Leurs Devins s'en font des couronnes, & des ceintures comme les Bacchantes, & s'accommodent de la maniere dont on nous peint la tête de Meduse sur l'Egide de Pallas. Ils n'ignorent pas aussi l'art de les enchanter; & il n'est pas extraordinaire de leur voir manier des serpens à sonnettes, dont le venin est très-présent, & les porter dans leur sein, comme s'ils n'en avoient aucun danger à craindre.

Revenant à présent sur tous ces Symboles de la Théologie Payenne dont je viens de parler, je crois, que si mes conjectures paroissent bien fondées, on peut en effet en recueillir ce que j'ai avancé d'abord; sçavoir, que ce qu'il y a de principal dans cette Théologie symbolique des Payens, a une véritable connexion avec tout ce qu'il y a d'essentiel dans nôtre créance; le fonds de nos Mysteres se rapportant presque tout entier à la faute de nos premiers Peres, & à sa réparation.

J'avouë que les Payens avoient étrangement

confondu toute leur Théologie ſymbolique; qu'on ſe ſent naturellement une véritable horreur de comparer une Religion auſſi monſtrueuſe, que l'étoit la leur, & à laquelle ils n'entendoient plus rien eux-mêmes, avec une Religion auſſi pure que la nôtre; & qu'on ne pourroit faire cette comparaiſon ſans ſcandale, ſi l'on concevoit leurs Divinités auſſi vitieuſes, que les ont dépeintes Heſiode, Homere, & après eux tous les Poëtes. Diſtinguons donc deux temps dans le Paganiſme; ſéparons des premiers temps toutes ces fables groſſieres, que les derniers temps ont inventé, & qui ont fait de Jupiter un Adultere, & un Libertin outré: de Bacchus un Yvrogne dans le dernier excès: de Venus le modele de toutes les proſtituées, & de Mercure un Patron des Voleurs, &c. Remontons à ces premiers ſiecles, où les premieres idées ſymboliques étoient moins corrompuës.

Il eſt vrai que nous y trouverons encore quelque confuſion; car ſous les mêmes noms, ſous les mêmes Symboles, nous découvrons differentes perſonnes, differens objets. Bacchus & Oſiris, par exemple, ſont la Divinité, le Soleil, nôtre premier Pere, & les Types du Libérateur: de la même maniere, Veſta, Cerés, Iſis, &c. ſont la Divinité, le Soleil & la Lune, & ſe confondent en une perſonne, en qui l'on voit des attributions contradictoires; comme d'être Meres, & d'être Vierges. Cependant ces choſes, dans la

comparaiſon qu'on en peut faire avec nôtre Religion, ſont faciles à débroüiller, à ceux qui la ſçavent; au lieu que nôtre Religion même cauſeroit de ſemblables embarras à ceux qui ne l'entendroient point; car il eſt certain qu'on y parle du Rédempteur comme d'un Dieu, parce qu'il eſt Dieu en effet; on en parle comme d'un Homme-Dieu, à cauſe de l'alliance qui ſe trouve en lui de la Nature Divine & de la Nature Humaine; on en parle comme d'un Homme, quand on ne fait attention qu'à l'Humanité; & cet Homme eſt confondu dans le nom d'Adam avec nôtre premier Pere & avec toute ſa Race: Il y eſt confondu avec l'Homme pécheur, parce qu'il s'eſt chargé de toutes nos iniquités: enfin on lui applique pluſieurs Symboles qui conviennent avec ceux de la premiere Antiquité, comme d'être le Soleil de Juſtice, la lumiere du Monde, le Pain Celeſte, &c. Les termes dont on ſe ſert pour honorer ſa ſainte Mere, ſemblent en faire une eſpece de Divinité, & la confondre avec Dieu; car le titre de Reine des Anges, & une infinité d'autres qu'on lui attribuë, reviennent à ceux qu'on donnoit à la Mere des Dieux des Payens. L'Egliſe elle-même lui applique, dans l'Office de ſes Fêtes, les paroles de l'Ecriture Sainte, qui ne conviennent proprement qu'à la ſageſſe incréée, que les Payens ſembloient auſſi avoir figurée dans la naiſſance de Minerve. La comparaiſon qu'on fait d'elle avec Eve, dont on lui donne

aussi le nom, à cause du rapport qu'il y a entre l'une & l'autre, pourroit donner lieu à les confondre toutes deux, & à leur faire soûtenir dans une même personne des attributions qui paroîtroient contradictoires, comme d'être Vierge, & d'être la Mere des Hommes. Enfin, entre plusieurs Symboles de la Religion des premiers temps, on lui applique plus particulierement ceux de ces Divinités qui semblent la figurer; on la peint souvent, ainsi que je viens d'en apporter l'exemple, revêtuë du Soleil, élevée sur la Lune, & écrasant la tête du Serpent infernal. Le Serpent, Symbole d'Isis, lui est tellement attaché, que c'est en elle & dans son fils que se vérifient les paroles que Dieu dit au Serpent au sujet d'Eve

Gen. cap. 3. ℣. 15.

pécheresse : » Je mettrai une inimitié éternelle en» tre toi & la femme, ta posterité & la sienne; » tu dresseras des embûches à ses pieds, & elle » écrasera ta tête.

De la même maniere que tous les Symboles de la Religion avoient pour principal objet la faute de nos premiers Peres, & la réparation qui devoit en être faite; il falloit pareillement que ce fût au même objet que se rapportassent toutes les pratiques les plus essentielles de la Religion, & c'est ce qu'il est encore nécessaire de montrer.

Pratiques de Religion.

La coûtume qu'avoient les Tybareniens de se mettre au lit aux couches de leurs femmes, est une pratique de Religion, qui semble avoir une connexion

connexion naturelle avec le péché originel, & qui paroît être une pénitence pour les parens, instituée pour l'expiation de ce peché. Cette coûtume s'explique par celle des Galibis, des Caraïbes, des Brésiliens, & des autres Sauvages Meridionaux. Les rigueurs de cette pénitence volontaire, qui consiste dans des jeûnes austeres, & dans beaucoup d'autres superstitions, commencent, dès que leurs femmes se sont déclarées enceintes: mais dès qu'elles sont délivrées de leur fruit, ces austerités sont beaucoup plus rigoureuses; car alors le mari suspendant son Hamach vers le toit de la Cabane, bien loin de s'y faire traiter avec délicatesse par son épouse, ainsi que quelques Auteurs l'ont écrit des uns & des autres, il s'y ensevelit dans la retraite & dans le silence, & observe un jeûne de six semaines si rigide, qu'au bout de ce temps-là il en sort décharné comme un squelette; après quoi il est obligé d'aller tuer un certain oiseau pour sa relevée. C'est ce qu'en a écrit le Sieur Biet; le Pere du Tertre ajoûte, qu'après les 40. jours expirez de ce jeune austere, ils font un festin à leurs parens & à leurs amis, des extrémités des pains de Cassave qu'ils ont entamez pendant leur jeûne, & dont, selon l'usage, ils ne peuvent manger que le milieu. Avant que de commencer à manger, tous les invités découpent la peau de ce miserable avec des dents d'Acouti, * & tirent du sang

Biet, Voyage de la Terre Equinoxiale, Liv. 3. chap. 13.

Du Tertre, Hist. nat. des Antil. Traité 7. chap. 1. §. 4.

* L'Acouti, selon cette description qu'en donne le Ministre

de toutes les parties de ſon corps, en ſorte qu'ils en font, dit-il, un malade réel d'un malade de pure imagination. Ce n'eſt pas tout ; car après cela ils prennent ſoixante ou quatre-vingt gros grains de piment, ou poivre d'inde, le plus fort qu'ils peuvent trouver ; & après l'avoir bien broyé dans l'eau, ils lavent avec cette eau pimentée les playes & les cicatrices de ce pauvre malheureux, lequel ne ſouffre gueres moins que ſi on le brûloit tout vif ; cependant il ne faut pas qu'il diſe un ſeul mot, s'il ne veut paſſer pour un lâche & pour un infâme.

Cette cérémonie achevée, on le ramene à ſon lit, où il demeure encore quelques jours, tandis que les autres vont faire bonne chere, & ſe réjoüir à ſes dépens. Son jeûne dure encore l'eſpace de ſix mois, pendant leſquels il ne mange ni oyſeaux, ni poiſſons, dans la perſuaſion où

Rochefort, » eſt un animal de » couleur brune tirant ſur le noir ; » il a le poil rude, clair, & une » petite queuë ſans poil : il a deux » dents à la machoire d'en haut, » & autant en celle d'en bas. Il » tient ſon manger entre ſes deux » pattes de devant comme l'Eſ- » cureüil, il jette un cri, comme » s'il diſoit diſtinctement *Coüyé*. » On le pourſuit avec les chiens, » parce que ſa chair, quoiqu'elle » ſente un peu le Sauvagin, eſt » eſtimée de pluſieurs, autant » que celle du Lapin. Quand il » eſt chaſſé, il ſe ſauve dans le creux des arbres, d'où on le » fait ſortir avec la fumée, après » qu'il a crié étrangement. Si on » le prend jeune, il s'apprivoiſe » aiſément ; & lorſqu'on le met » en colere, le poil de deſſus ſon » dos s'hériſſe, & il frappe la ter- » re de ſes pattes de derriere, » comme font les Lapins. Il eſt » auſſi de même groſſeur ; mais » ſes oreilles ſont courtes & ron- » des, & ſes dents ſont tran- » chantes comme un razoir. *Rochefort, Hiſt. naturelle des Iſle Antilles, chap. 12. art. 4.*

ils ſont, que cela feroit mal à l'enfant, & que cet enfant participeroit à tous les défauts naturels des animaux, dont le Pere auroit mangé.

Ce jeune ſi long & ſi rigoureux, ne ſe garde qu'à l'occaſion des premiers nez; ils en ſont quittes à meilleur marché pour les autres qui doivent ſuivre. Thevet aſſure, que pendant ce temps-là les femmes Breſiliennes, qui ont accouché, font une abſtinence plus longue & plus auſtere que leurs maris. Selon le Pere du Tertre, celles des Caraïbes des Iſles ſont traitées avec moins de rigueur. Je ne ſçache pas que dans l'Amerique Septentrionale, les maris imitent en ce point ceux de la Méridionale; mais pour ce qui eſt de leurs femmes, il eſt certain qu'après leurs couches, elles obſervent un régime, qui a tout l'air d'une pénitence.

Thevet Coſmogr. Univ. Liv. 21. ch. 5. p. 916.

Du Tertre, loco citato.

Le remede établi dans la Loy de nature pour effacer la tache du péché originel, n'intereſſoit pas uniquement les parens de l'enfant. Cet enfant, coupable par le malheur de ſa naiſſance, devoit expier la faute qu'il avoit hérité de ſes Peres. Quoiqu'on ne ſçache pas en quoi conſiſtoit ce remede; on convient cependant qu'il y en avoit un, & que ce remede étoit néceſſaire. Peut-être étoit-ce une eſpece de Baptême & de Purification legale; en effet c'étoit un uſage de preſque toute la Gentilité, comme c'eſt encore celui de toute l'Amerique, de plonger les enfans nouveaux nez dans l'eau, ſouvent même dans des Rivieres gla-

cées ; & cette pratique me ſemble avoir toûjours été regardée comme un uſage de Religion. Il y avoit outre cela un temps marqué pour donner un nom aux enfans. C'étoit un temps de ſolemnité où toute la parenté étoit invitée, & où l'on faiſoit un feſtin, qui étoit peut-être originairement un Sacrifice. Chez pluſieurs Nations qui avoient l'uſage de la Circonciſion comme les Juifs, ou quelque choſe de ſemblable, il en coûtoit du ſang à l'enfant, qui devoit paſſer néceſſairement par cette opération douloureuſe. Ce temps n'étoit pas reglé partout également. C'étoit chez les Hébreux le huitiéme jour après la naiſſance, à moins que d'autres raiſons n'obligeaſſent de differer cette cérémonie.

Il eſt conſtant qu'il y avoit, & qu'il y a encore quelque choſe d'approchant chez les differentes Nations de l'Amerique, comme on peut s'en aſſurer par le témoignage de differens Auteurs qui en ont écrit. Je me contenterai de rapporter ce que diſent ſur cela le Pere du Tertre & le Sieur Nicolas Perrot. » Huit jours après » (les ſix mois de ces jeûnes rigoureux) dit le » Pere du Tertre, le pere invite un de ſes plus » intimes amis pour être le Parrain de l'enfant, » ou une Marraine ſi c'eſt une fille, qui après » avoir un peu banqueté à leur mode, coupent » un peu de cheveux au-devant de la tête de l'en» fant, lui percent le gras des oreilles, l'entre» deux des narines, où l'on paſſe deux ou trois

Du Tertre, la même.

fils de coton, de peur qu'elles ne ſe rebouchent, «
& la lévre de deſſous. S'ils croyent que l'enfant «
ſoit trop foible pour ſupporter cette douleur, ils «
different juſqu'au bout de l'an, ſe contentant de «
lui couper les cheveux. Cela fait, ils lui don- «
nent le nom qu'il doit porter toute ſa vie, ils ne «
laiſſent pourtant pas d'en prendre d'autres; mais «
celui-là demeure toûjours; & en reconnoiſſance «
le pere & la mere de l'enfant oignent le col, & «
la tête du Parrain, ou de la Marraine, avec de «
l'huile de Palmiſte. «

Quand un enfant, dit le Sieur Perrot, ſoit « mâle, ſoit femelle, eſt parvenu à l'âge de cinq « ou ſix mois, le pere & la mere font un feſtin « de ce qu'ils ont de meilleur, auquel ils invitent « un Jongleur avec cinq ou ſix de ſes Diſciples. « (Ce Jongleur eſt ce qu'étoient autrefois les Sacrificateurs.) Le pere de famille, en lui adreſſant « la parole, lui dit, qu'il eſt invité pour percer le « nez & les oreilles de ſon enfant, & qu'il offre « ce feſtin au Soleil, ou à quelque autre Divinité « prétenduë, dont il déclare le nom, la priant « d'avoir pitié de ſon enfant, & de lui conſerver « la vie: Le Jongleur répond enſuite ſelon la coû- « tume, & fait ſon invocation à l'eſprit que le pere « a choiſi. On lui préſente à manger, & à ſes Diſ- « ciples; & s'il reſte quelques mets, il leur eſt « permis de les emporter avec eux. Quand on a « fini de manger, la mere de l'enfant met devant « les conviez des pelleteries, des chaudieres, ou «

Memoires manuſcrits du Sieur N. Perrot.

» d'autres marchandises, & remet son enfant entre » les mains du Jongleur, qui le donne à tenir à » un de ses Disciples. Après avoir fini sa chan- » son à l'honneur de l'esprit invoqué, il tire de » son sac un poinçon plat, fait d'un os, & une » grosse alêne. Du poinçon il perce les deux oreil- » les de l'enfant, & de l'alêne il perce le nez. Il » remplit les cicatrices des deux oreilles avec de » petits rouleaux d'écorce; & dans le nez il met » un petit bout de plume qu'il y laisse jusqu'à ce « qu'il soit guéri, avec un certain onguent, dont » il le pense. Quand il est guéri, il y met du du- » vet de cigne, ou d'outarde.

Les séparations des femmes & des filles, au temps de leurs ordinaires, & leurs purifications, qui étoient en usage chez les Gentils, comme chez les Juifs, ont eu encore la Religion pour principe, & paroissent avoir été établies, comme des remedes au péché. Elles sont très-rigoureuses en Amerique, où on leur fait des Cabanes à part, comme à ceux qui étoient attaquez de la lépre parmi les Juifs. Elles passent alors pour être si immondes, qu'elles n'osent toucher à rien, qui soit d'usage. La premiere fois que cela leur arrive, elles sont trente jours séparées du reste du peuple, & chaque fois on éteint le feu de la Cabane d'où elles sortent; on en emporte les cendres, qu'on jette hors du Village, & on allume un feu nouveau, comme si le premier avoit été soüillé par leur présence. Chez les Peuples, qui

La Poterie, Hist. de l'Ameriq. Sept. tom. 3.

habitent les bords de la Riviere de la Plata, on les coût dans leur Hamach, comme ſi elles étoient mortes, ſans y laiſſer qu'une petite ouverture à la bouche pour ne leur pas ôter l'uſage de la reſpiration. Elles reſtent dans cet état, tandis que cela dure; après quoi elles entrent dans les épreuves par où doivent paſſer toutes celles qui ont atteint l'âge de puberté, dont nous allons donner le détail ci-après.

Antonio Ruis Conquiſt. eſpiritual del Paraguay. §. 10.

Chez les Gaures, » dès que les femmes ou « filles ſentent qu'elles ont leurs ordinaires, elles « ſortent promptement de leur logis, & vont de- « meurer ſeules à la campagne dans une petite « hutte, faite de clayes avec une toile penduë « au-devant, & qui ſert de porte. Pendant le « temps que cela dure, on leur porte tous « les jours à boire, & à manger; & quand elles « en ſont quittes, chacune, ſelon ſes moyens, « envoye au Prêtre un Chevreau, ou une Poule, « ou un Pigeon pour offrande; après quoi elles « vont aux bains, & puis invitent quelques-uns « de leurs parens à un repas qu'elles leur don- « nent. «

Tavernier, Voyage de Perſe, Liv. 4. chap. 8.

Les Négres de Guinée, & de la Côte d'Or en Afrique, ont une ſemblable Loy de Purification, & de ſéparation pour le ſexe; mais au lieu de bâtir à chaque femme ou fille une Cabane particuliere, ils en ont une publique, qui eſt comme une grande Halle, où toutes celles qui ont cette incommodité, peuvent ſe retirer, & vivre

ensemble. Voici ce qu'en rapporte le R. P. Godefroy Loyer (*a*) dans sa Relation du Royaume d'Issini. » Il y a une certaine coûtume, digne de » remarque, établie de tout temps parmi les Négres de cette Côte : c'est que chaque Village » a une Case écartée des autres d'environ cent pas, » qu'ils appellent *Bournamon*, dans laquelle toutes » les filles & les femmes, sans exception, sont » obligées de se retirer, séparées de la conversation de tout le monde, jusqu'à ce que leurs » purgations soient entierement cessées, après » quoi il leur est libre de retourner à leur ménage. On leur y porte ce qui est nécessaire pour » la vie, comme si elles étoient pestiferées, & » elles n'oseroient, pour toutes choses, céler cette » infirmité, lorsqu'elle leur arrive, parce qu'il n'y » va pas moins pour elles que de la vie, si l'on » s'appercevoit qu'elles accommodassent à manger pour leurs maris pendant ce temps-là. Aussi » leur fait-on manger la *Fetiche*, (*b*) & jurer qu'aussi-

Voyage d'Issini, &c. p. 168.

(*a*) Cette Relation du P. Godefroy Loyer Religieux de l'Ordre des Freres Prêcheurs, a été imprimée à Paris en 1714. par les soins du R. P. de la Place Religieux du même Ordre, & Docteur de Sorbonne.

(*b*) La *Fetiche* est une espece de Talisman, ou quelque chose qui répond au *Manitou* des Ameriquains. Ces Négres Idolâtres de l'Afrique ont des usages bien semblables à ceux qu'on voit répandus dans l'Amerique, sur-tout dans les choses qui concernent la Religion. On voit encore une même conformité de mœurs parmi quelques Peuples barbares des Indes Orientales avec les Ameriquains ; mais je n'en vois point, où cette conformité soit plus parfaite, qu'elle l'est chez les Barbares de l'Isle Formose au voisinage de la Chine & du Japon. J'en

qu'aussi-tôt qu'elles en auront la moindre at- « teinte, elles le déclareront à leurs maris, & se « retireront au Bournamon. «

La premiere chose que font les Caraïbes, & tous les Sauvages Meridionaux, le matin dès qu'ils sont levez, c'est d'aller se baigner tous sans exception, hommes & femmes separément, dans la mer, ou ce qui est encore mieux, dans quelque Riviere, s'ils sont à portée de le faire. Cela paroît être une Loy de Purification qu'ils observent inviolablement.

Mais toutes les verités de la Religion étoient exprimées plus clairement, & d'une maniere plus significative, dans les cérémonies, & dans les épreuves des Initiations aux Mysteres, que dans les Symboles, & dans quelques usages détachez, dont nous venons de parler; car, quoiqu'il s'y fût mêlé des abominations, & des choses honteuses, comme les Phalles, les Ityphalles, & les débauches secretes, où l'on s'abandonnoit, dit-on, pendant ces Mysteres nocturnes, & ces Fêtes cachées dans le silence de la nuit; on découvre évidemment, que c'étoient des abus qui s'y étoient glissez, & qui étoient diametralement

Initiations aux Mysteres.

J'en ai été extrêmement frappé, après avoir lû la Rélation qu'en a donné un Ministre Hollandois nommé George Candidius; & après avoir vû ce qui en est écrit dans les Recüeils des Lettres curieuses & édifiantes des Missionnaires de nôtre Compagnie. La Rélation du Ministre Candidius se trouve dans le Voyage de Rechteren aux Indes Orientales.

opposez à l'esprit de leur Institution, lequel étoit un esprit de mort à soi-même, de pénitence, & de sanctification.

On ne peut donner de détail de ce qui se passoit dans les Initiations à raison du secret inviolable, qui étoit ordonné sur cette matiere. Les Auteurs prophanes * eux-mêmes, lorsque l'occasion se présente naturellement d'en parler dans leurs Histoires, s'arrêtent avec respect, se bornent à un silence religieux, & font profession de se taire sur ces choses de Religion, sur lesquelles nôtre curiosité voudroit plus être instruite, & se sent piquer davantage. Il y en a pourtant certaines qu'ils ne nous ont pas laissé ignorer, sans entrer dans un détail, qui eut exposé, ou éventé le secret de ces Mysteres. On peut conclure de ce qu'ils disent, que les Initiations renfermoient & un assez long espace de temps, & une multitude d'actions diverses, qu'on peut réduire à certains points capitaux, qui prouvent le systême que j'ai avancé.

Les Initiations avoient comme deux differens états. Le premier étoit un état d'expiation, & le second un état de sanctification & de perfection: & c'est peut-être ces deux états, qui faisoient la distinction de ce qu'on appelloit *les grands & les petits Mysteres.*

* *Apuleius, Lib. 11. Metamorph. de Mysteriis.* Quæras forsitan satis anxiè, studiosè Lector, quid deinde dictum, quid factum? Dicerem, si dicere liceret, cognosceres, si liceret audire; sed parem noxam contraherent aures & linguæ, temerariæ curiositatis.

Dans l'état d'expiation, qui étoit véritablement un état de pénitence, on se tenoit dans la retraite & dans le silence : on jeûnoit rigoureusement : on se sevroit des plaisirs permis du mariage : on faisoit un aveu de ses crimes : on passoit par plusieurs purifications, qui représentoient l'état d'une mort mystique, & une regéneration : enfin on subissoit des peines, qui paroissent être une pénitence, & une satisfaction pour les péchés passez.

Pour ces sortes d'Initiations, il falloit se retirer des occupations du monde, qui auroient pû distraire de l'application dûë aux choses de Dieu. Il y avoit pour cela des lieux de retraite destinez à cet usage, où l'on n'avoit point de communication avec le monde prophane. Ces azyles étoient probablement, ou dans les Bois consacrez aux Dieux, ou dans l'enceinte des Temples, dans lesquels habitoient ceux qui étoient destinez au service des Autels.

Le jeûne étoit nécessairement requis dans les Initiations des Mysteres, comme il paroît par la réponse solemnelle que l'Initié étoit obligé de faire. *Jejunavi.* * Ces jeûnes étoient extrêmement

* *Arnobius, Lib. 5.* Eleusiniorum vestrorum notas & origines, produnt Urbes & antiquarum Elogia litterarum ; ipsa denique Symbola, quæ rogati, sacrorum in acceptionibus respondetis. Jejunavi, atque Ebibi cyceonem, ex cystâ sumpsi, & in calathum misi, accepi rursus, in cystulam transtuli.

Julius Firmicus, Lib. de Errore Prof. Relig. In quodam templo, ut in interiores partes homo moriturus possit admitti, dicit, de

rigoureux ; & quoiqu'on ne ſçache pas preciſément en quoi ils conſiſtoient, il ſemble néanmoins, qu'en certains endroits, ils duroient très-long-temps ; qu'on s'abſtenoit non ſeulement de tout ce qui avoit eu vie, mais encore de beaucoup d'autres choſes qui euſſent pû flatter tant ſoit peu la délicateſſe. Les Anciens étoient perſuadez que le jeûne dégageant l'ame de la matiere, la rendoit plus propre à communiquer avec les Dieux.

Il en étoit de même de la continence, dans laquelle il falloit avoir vêcu pendant un certain temps. On appelloit cela *in caſto eſſe*, & il falloit que l'Initié rendit un témoignage ſolemnel qu'il avoit paſſé par cette épreuve. Ceux, à qui la continence étoit difficile, amortiſſoient l'aiguillon de la chair, en buvant de la ciguë : d'autres mettoient ſous leurs nattes de certaines plantes qu'ils croyoient avoir la vertu de conſerver la chaſteté. Cette Loy avoit plus ou moins d'étenduë, ſelon les lieux, & les differens états des Initiés. Quelques-uns n'y étoient obligez que pour le temps des Initiations ; d'autres en faiſoient une profeſſion pour toute leur vie ; mais les Prêtres de Cybéle étoient contraints de ceſſer d'être hommes.

Dans les expiations des crimes particuliers, qui paroiſſent indépendantes du cours des Initiations

Tympano manducavi, de Cymbalo bibi, & Religionis ſecreta perdidici. Quod Græco ſermone dicitur, ἐκ τυμπάνυ βέβρωκα, ἐκ κυμβάλυ πέπωκα, γέγονα μυστικός.

aux Mysteres sacrez, les coupables devoient avoir recours à quelqu'un qui put les expier, & ils devoient déclarer leur crime du moins en general. Apollonius de Rhodes nous en donne l'exemple dans Médée, & dans Jason, qui furent se faire expier chez Circé. Circé les ayant introduits chez elle, & les ayant invités à s'asseoir, tout d'un coup ils se jettent avec impetuosité au bord de son feu, & s'y tiennent dans l'état ordinaire des supplians; Médée couvre son front de ses deux mains, & Jason enfonce dans la terre l'épée, dont il a tué le malheureux Absyrte. Pendant tout le temps, l'un & l'autre roulent leurs yeux dans leur tête d'une maniere extraordinaire, & n'ont aucun regard assuré & tranquile. A ce signe, Circé comprend qu'ils sont coupables d'un meurtre; & la crainte de Jupiter, qui prend les supplians sous sa protection, l'oblige à les expier selon la forme usitée. Apoll. Rhod. Lib. 4. v. 662.

Elle prépare d'abord tout ce qui étoit nécessaire pour le sacrifice, & fait apporter un petit cochon de lait. Après l'avoir égorgé, elle frotte de son sang les mains des deux coupables, ce qu'elle accompagne de Libations propitiatoires à l'honneur de Jupiter, vengeur des Parricides, & leur expiateur. Ses suivantes, lesquelles avoient accoûtumé de la servir de leur ministere dans ces occasions, emportent, & jettent dehors tout ce qui avoit servi à l'expiation, tandis qu'elle fait consumer sur l'Autel des gateaux sacrés, &

qu'elle fait des prieres pour appaiser la colere des fieres Eumenides; pour reconcilier Jupitier à l'un & à l'autre, & pour le leur rendre favorable, soit qu'ils eussent trempé leurs mains dans le sang étranger, soit qu'ils les eussent soüillées dans celui de leurs proches, ou de leurs Concitoyens.

La cérémonie étant finie, Circé les fait asseoir sur des Thrônes, & s'étant assise vis-à-vis, elle leur fait differentes questions, en general sur le motif de leur navigation, mais plus particulierement encore sur le sujet, qui les avoit obligés de venir se faire expier chez elle. Médée raconta à Circé ce qui s'étoit passé, elle cacha neanmoins les principales circonstances de la mort d'Absyrte. Circé, à qui probablement les Dieux les avoient revélées, ne les ignoroit pas; mais touchée de compassion pour cette malheureuse, qui versoit beaucoup de larmes, elle se contenta de lui faire des reproches generaux sur sa fuite, & sur ses crimes, & elle chassa ensuite l'un & l'autre de sa présence & de chez elle, sans leur faire aucun autre mal.

Dans les Mysteres de Samothrace, ceux qu'on initioit, devoient, durant le cours des expiations, déclarer les pechés qu'ils avoient commis, au moins celui de leur vie, qui étoit le plus considerable. Nous devons le conclure de ce que Plutarque raconte de Lysander. Le Prêtre lui ayant déclaré qu'il devoit lui confesser le crime, qui chargeoit le plus sa conscience; Lysander, qui ne

Plutarch. in Lacon. Apoph.

ſe ſentoit pas cette dévotion, voulut ſçavoir ſi c'étoit lui, ou les Dieux qui lui commandoient de le faire; le Prêtre répondit que c'étoient les Dieux. Eh bien, reprit Lyſander, retire-toi donc en arriere, & je le dirai aux Dieux s'ils me le demandent.

Le même Auteur rapporte encore un ou deux faits ſemblables de quelques Lacédemoniens, qui ſe faiſoient initier aux Myſteres, & qui ne ſe trouvant pas d'humeur à déclarer leurs pechés au Myſte, refuſerent d'obéir, ou éluderent ſa demande par de ſemblables réponſes. Plutarch. ibid.

Les Luſtrations & les Purifications étoient comme une eſpece de Baptême, qui en ôtant les immondices du corps, étoient en même temps une figure du ſoin qu'on devoit prendre de purifier l'ame des ſoüillures, qu'elle pouvoit avoir contractées, de maniere qu'elle fut comme regenerée à une nouvelle vie. Ces Luſtrations conſiſtoient en de frequentes ablutions de tout le corps, ou ſimplement des mains. Quelques-unes ſe faiſoient par aſperſion, & d'autres par immerſion. On n'y employoit pas ſeulement l'eau, mais encore les ſels, le ſang des victimes, & le feu. Il y avoit des Luſtrations expiatoires, & d'autres préparatoires; les unes ſuppoſoient un crime volontaire, ou même involontaire, comme la vûë, & l'attouchement d'un cadavre, &c. Les préparatoires étoient ſeulement une diſpoſition à une plus grande perfection; car quelque pur que l'on

fût, l'ame, ſelon la penſée des Payens même, pouvoit, & devoit toûjours ſe purifier davantage, pour ſe rendre plus digne d'approcher des Dieux.

Ce n'étoit pas ſeulement la Loy de Moïſe, qui uſoit de ces purifications exterieures ; les autres Nations en avoient un très-grand nombre de légales, ſur-tout pour les Prêtres. Ceux des Egyptiens l'emportoient pardeſſus les autres ; car ils razoient juſqu'à leurs ſourcils pour contracter moins d'impuretés, & pour avoir plus de facilité à ſe purifier ; c'étoit-là même le motif de leur Circonciſion.

Mais il y avoit dans le cours des Initiations des Luſtrations plus ſacrées & plus ſacramentelles encore, ſi j'oſe ainſi m'exprimer, que les ordinaires, qu'on réïteroit ſouvent. Tertullien * rend un beau témoignage de ces Initiations, par une eſpece de Regeneration & de Baptême, dans les Myſteres de Mithra, d'Apollon, d'Iſis, & de la Déeſſe d'Eleuſine. On appelloit Ὑδρανὸς, ou le verſe eau, celui qui avoit charge de faire cette ſorte de Luſtration.

Tertul. de Baptiſ. cap. 5.

Heſychius. Υδ.

Les Myſteres de Mithra repréſentoient encore plus naturellement une mort myſtique, une ma-

* *Tertull. de Baptiſmo, cap. 5.* Nationes ſacris quibuſdam per lavacrum initiantur, Iſidis alicujus, aut Mithræ. Ipſos etiam Deos ſuis lavationibus efferunt, cæterum villas, domos, templa, totaſque urbes aſpergine circumlatæ aquæ expiant paſſim. Certè ludis Apollinaribus & Peluſiis (legendum Eleuſiniis) tinguntur : idque ſe in regenerationem, & impunitatem perjuriorum ſuorum, agere præſumunt.

niere

niere de Regeneration à une nouvelle vie, ou une eſpece de Réſurrection, ainſi que le dit le même Tertullien, que ne faiſoient les autres Myſteres. Celui, qui ſe faiſoit initier, faiſoit ſemblant de préferer la mort à la couronne, pour témoigner qu'il ne vouloit point d'autre couronne que le Dieu même, à qui il ſe conſacroit; & celui qui l'initioit, feignoit auſſi de l'immoler. Ce n'étoit qu'une repréſentation ſimple & myſtique; & Lampridius, dans la vie de Commode, reproche à cet Empereur d'avoir ſoüillé les Myſteres de Mithra * par un véritable homicide; ce Barbare ne s'étant pas contenté d'une mort ſymbolique pratiquée dans ces ſortes d'occaſions.

Tertullianus de Baptiſmo, cap. 5.

Enfin il y avoit une flagellation, qu'on peut regarder comme une ſorte de ſatisfaction. Elle étoit ſurement dans les Myſteres d'Eleuſine. Voici ce que Pauſanias nous en apprend. » Chez les « Pheneates, il y a, dit-il, un temple de Cerés, « ſurnommée *Eleuſine*, où les Initiations ſe font « abſolument avec des rites, tous ſemblables à « ceux d'Eleuſine même : & ils prétendent que « c'eſt chez eux, & non pas à Eleuſine, que ces « Initiations ont été inſtituées. « Auprès de ce Temple de Cerès Eleuſine, eſt un autre monument, où l'on conſerve une Image de Cerés Cidarie. La Prêtreſſe mettant ſur elle cette Ima- «

Pauſan. in Arcadic. p. 249.

* *Ælius Lampridius de Commodo Imperatore.* Sacra Mithriaca Homicidio vero polluit, cum illic aliquid ad ſpeciem timoris vel dici, vel fingi ſoleat.

» ge de la Déesse, comme la représentant elle-
» même, à certains jours marquez pendant le
» cours des grandes Initiations, frappe avec des
» verges ceux du païs, qui se font initier, selon
» la coûtume établie parmi eux.

Paufanias, in Arcadic. p. 254.

Le même Auteur dit, qu'à Alée, Ville de l'Arcadie, il y avoit un Temple de la Diane d'Ephèse, un autre de Minerve-Alée, & un troisiéme de Bacchus avec un simulachre, où toutes les années on célebroit des fêtes, dans lesquelles les jeunes filles étoient déchirées à coups de verges, de la même maniere que les jeunes gens l'étoient à Sparte devant l'Autel de la Diane Orthie; ce qui me feroit croire que c'étoit aussi une cérémonie d'une sorte d'Initiation chez les Lacédemoniens, que cette flagellation des jeunes gens, qui entroient dans l'âge de puberté.

Rien ne seroit plus incroyable que cette cruelle flagellation, si elle n'étoit circonstanciée par un grand nombre d'Auteurs, dont le témoignage ne peut être recusé, & dont plusieurs parlent comme témoins oculaires.

Toutes les années donc les Lacédemoniens célebroient une fête, nommée Διαμαστίγωσις, à l'honneur de Diane Orthie. On produisoit devant l'Autel de la Déesse un certain nombre de jeunes gens, qui devoient être initiés; & tandis que la Prêtresse tenoit entre les mains le simulachre de cette Divinité, on flagelloit ces jeunes gens avec tant de cruauté, que le sang ruisseloit de

toutes les parties de leur corps. On ne les ménageoit en aucune maniere ; & Pausanias assure, que si quelqu'un, touché de leur noblesse, les épargnoit tant soit peu, le simulachre de la Déesse, quoique très-petit, devenoit si pésant entre les mains de la Prêtresse, qu'elle ne pouvoit plus le soûtenir. Les parens n'étoient point touchez de compassion de voir leurs enfans mis en piéces par la violence des coups, ils appréhendoient davantage de leur voir donner quelque signe de foiblesse, que de les voir expirer, & ils les exhortoient incessamment à montrer jusqu'à la fin la force d'un courage insurmontable. Ces jeunes gens eux-mêmes ne paroissoient pas sensibles à ce qu'ils souffroient ; & Ciceron dit, * que non seulement la violence de la douleur n'avoit jamais arraché un cri à pas un d'eux, mais pas même un soûpir. Lorsqu'ils étoient dans un état si pitoyable, qu'on ne frappoit plus que sur des membres déchirés, & qu'on ajoûtoit playe sur playe, il s'élevoit entre eux un combat d'émulation à qui souffriroit davantage, & témoigneroit mieux sa constance. Ils s'estimoient heureux de mourir dans cet exercice pénible de souffrance, à cause de l'honneur qui devoit leur en revenir, & à leur famille. Car s'il arrivoit que

Pausan. in Laconicis, p. 98.

Cicero Tuscul. qu. 2.

* *Cicero Tuscul. quæst.* 2. Spartæ pueri ad aram sic verberibus accipiuntur, ut multus è visceribus sanguis exeat ; nonnumquam etiam, ut quum ibi essem audiebam, ad necem. Quorum non modo nemo exclamavit umquam, sed ne ingemuit quidem.

quelqu'un mourut, avant que d'avoir reçû le nombre de coups déterminé, il étoit enseveli aux frais du Public; on le portoit au Tombeau, ayant une couronne sur la tête, & on lui dressoit une statuë, qui l'immortalisoit dans les siecles à venir : honneur pour un Lacédemonien, preferable à la plus longue vie.

Dans les Initiations des Lupercales, dont les Mysteres étoient à peu près semblables à ceux de Samothrace, & dont l'usage avoit été porté en Italie par les Arcadiens, qui suivirent Evandre; les filles étoient aussi frappées avec des lanieres de cuir. Ce qu'Ovide nous exprime au second des Fastes en cette maniere.

Ovidius Fastor. 2.

Jussæ sua Terga Puellæ

Pellibus exectis percutienda dabant.

L'Ame ayant été regenerée à une vie nouvelle, devoit passer à l'état de perfection, signifiée dans le mot πλετὴ, qu'on appliquoit à ces Mysteres, à cause de la perfection qu'ils étoient censez donner, ou bien à laquelle ils engageoient. Cette perfection consistoit dans un dégagement parfait de toutes les choses sensibles, à quoi il falloit renoncer de cœur; dégagement des plaisirs de la société dans la retraite, des biens de la Terre par un exercice de pauvreté volontaire, en demandant l'aumône, & vivant de l'Autel, selon la profession qu'on en paroissoit faire dans

les paroles ſolemnelles de *Tympano manducavi* : enfin il falloit mettre l'ame dans cet état d'indifference, que rien au monde ne pût la toucher. Suidas dit, que perſonne ne pouvoit être initié, qu'il n'eut paſſé ſucceſſivement par l'épreuve de pluſieurs tourmens, & qu'il n'eut donné des témoignages authentiques qu'il avoit acquis la perfection de la ſainteté, une apathie, & une inſenſiblité parfaite pour toutes choſes. Saint Gregoire de Nazianze parle de ces épreuves par le fer, par le feu, &c. qu'on ſubiſſoit dans les Myſteres de Mithra ; & il leur oppoſe enſuite un bel exemple de la conſtance chrétienne dans la perſonne de Marc d'Aréthuſe, venerable vieillard, qui ſe laiſſoit traîner par les cheveux, fouler aux pieds, jetter dans les cloaques, & qui ſouffroit toutes ſortes d'indignités auſſi ignominieuſes que ſenſibles, ſans faire paroître le moindre ſigne de déplaiſir.

Suidas. μίθρα.

Nazianz. Orat. 3. adv. Julian. p. 89.

Ces épreuves differentes étoient comme autant de degrez par où il falloit monter des unes aux autres. Saint Gregoire de Nazianze n'en compte que douze ; mais quelques autres en comptent juſqu'à quatre-vingt, dans leſquelles il falloit avoir montré une conſtance imperturbable, pour marquer qu'on étoit enfin parvenu à cet état de docilité parfaite, que demandoit la ſituation d'un homme, qui vouloit être entierement initié, & admis au commerce des Dieux.

Elles étoient comme une profeſſion de guerre

ouverte contre ſoi-même, & contre ſes paſſions ; & c'eſt peut-être pour cette raiſon, que Tertullien appelle les Initiés aux Myſteres de Mithra, *les Soldats de Mithra* ; mais des Soldats à l'aveuglement deſquels il porte compaſſion, parce qu'ils combattoient ſous les enſeignes du Démon dans le Camp des Ténebres, comme il parle, *in Caſtris verè Tenebrarum* : & parce que, pour être inſtruits des principes de l'erreur, ils ſouffroient autant que des Martyrs, & n'étoient cependant que les Singes du Martyre.

L'Ange ſéducteur, qui eſt le premier Auteur de l'alteration de la Religion, a porté les hommes à toutes ſortes d'excès, abuſant de l'Attrait même qu'ils ſe ſentent naturellement pour la vertu, & pour la vertu la plus héroïque, afin d'aggraver le joug qu'il impoſoit à ſes Adorateurs, & les conduire par-là au précipice. Le ſort de ces malheureux eſclaves de Satan, étoit ſans doute bien déplorable de courir à leur perte à de ſi grands frais. Mais Tertullien * a bien eu raiſon d'oppoſer le courage de ces pauvres aveugles,

Tertull. de Coron. Milit.

* *Tertull. de Coronâ Militis.* Erubeſcite commilitones ejus, jam non ab ipſo judicandi, ſed ab aliquo Mithræ militè, qui cum initiatur in ſpelæo, in Caſtris verè Tenebrarum, coronam interpoſito gladio ſibi oblatam, quaſi mimus Martyrii, de hinc capiti ſuo accomodatam, monetur obviâ manu à capite pellere, & in humerum, ſi forte transferre, dicens Mithram eſſe coronam ſuam; atque exinde numquam coronatur, idque in ſignum habet & probationem ſui, ſicubi tentatus fuerit de Sacramento ; ſtatimque creditur Mithræ miles, ſi dejecerit coronam, ſi eam in Deo ſuo eſſe dixerit. Agnoſcamus ingenia Diaboli, idcirco quædam de divinis affectantis, ut nos de ſuorum fide confundat & judicet.

dans les terribles épreuves qu'ils ſubiſſoient volontairement, en marchant dans les voyes de l'erreur, à la lâcheté, & à la fauſſe délicateſſe des Chrétiens, qui conduits dans les ſentiers du ſalut par une Religion ſage & raiſonnable, laquelle ne demande auſſi rien d'eux qui ne ſoit proportionné à leurs forces, & conforme à la droite raiſon, ont cependant tant de peine à s'acquitter des devoirs de Religion les moins pénibles, & comptent pour rien une Eternité, dès qu'il s'agit de ſe faire la moindre violence. Certainement, comme dit ce Pere, le Démon aura un grand avantage au jour du Jugement ſur ces Chrétiens lâches pour les confondre ſans réplique, par la comparaiſon qu'il fera du peu qu'ils ont ſouffert pour Jeſus-Chriſt, avec ce qu'ont ſouffert pour lui ſes Adorateurs & ſes Eſclaves. Il ne faudra en effet point d'autre Juge pour les condamner qu'un de ces Eſclaves abuſés.

Dans les Initiations il y avoit comme differens ordres, on ne demandoit pas, ce ſemble, à tous de ſi rudes épreuves; mais auſſi la ſcience des Myſteres n'étoit pas communiquée à tous également. Les Devins, les Pythoniſſes, les Prêtres des Idoles, qui devoient avoir par état une communication plus intime avec les Dieux, achetoient auſſi leur ſcience par de plus rudes épreuves; le temps de leur Initiation devoit être beaucoup plus long; & lors même qu'ils étoient initiez, ils étoient obligez à une plus grande auſte-

rité de vie, à cauſe de la dignité & de la ſainteté de leur miniſtere.

Au reſte tous ſe faiſoient initier. En quelques endroits on initioit les enfans; mais il ſemble que l'âge le plus compétent étoit celui de la puberté. Ceux qui avoient négligé de le faire à cet âge, ne manquoient pas de le faire au moins avant la mort. Ceux qui n'étoient pas initiez, étoient regardez comme des prophanes, exclus du Temple de Cerés, & c'étoit un crime capital pour eux que d'y entrer.

La Guerre étant un acte de Religion, & où l'on eſt plus expoſé que dans les autres états de la vie, les Héros & les Guerriers n'avoient garde de manquer à ſe faire initier. Jaſon, Caſtor & Pollux, Hercule, &c. furent initiez dans les Myſteres des Cabires, ainſi que Diodore de Sicile nous l'enſeigne. Cet Auteur nous dit, qu'un des motifs de leurs Initiations étoit, qu'ils croyoient avoir le ſecours des Dieux, plus préſent en toutes ſortes de périls, & qu'ils ſe flattoient d'en être plus ſaints, & plus juſtes. Il ſemble même que communément on n'oſoit endoſſer le harnois ſans s'être fait initier auparavant. Il y a ſur cela un trait dans l'Ecriture Sainte, qui paroît le prouver; car, quand Abraham choiſit ſon monde pour aller combattre les Rois vainqueurs de Sodôme, la Vulgate porte, qu'il choiſit trois cens dix-huit de ſes gens propres pour le combat, *trecentos decem & octo expeditos Vernaculos*, mais quelques

Diod. Sic. Lib. 5. p. 224.

Gen. cap. 14. v. 14.

Vid. Polyglotta & Bibl. Max. in cap. XIV. Gen.

quelques autres verſions ont des termes, qui répondent à celui d'*Initiatos*.

Application aux Ameriquains de ce qui a été dit des Initiations des Anciens.

Si j'avois à montrer la conformité de ces Initiations, & de ces Myſteres des Anciens avec les Religions des Indes Orientales, du Japon & de la Chine, ou même avec celles des Nations policées de l'Amerique, telles qu'étoient les Mexiquains & les Peruviens, j'aurois un champ vaſte où je pourrois m'étendre; car rien n'eſt mieux marqué que la doctrine des Prêtres du Mexique & du Pérou, mais ſur-tout que celle des Brachmanes, des Bonzes & des Talapoins, que je crois être les ſucceſſeurs des Prêtres Egyptiens, Diſciples d'Iſis & d'Oſiris, & qui le ſont certainement des Gymnoſophiſtes des Indes dépoſitaires des Orgies de Bacchus; rien n'eſt mieux marqué, dis-je, que leur doctrine de la purification des ames, toute conforme aux idées Platoniciennes; rien n'eſt mieux caracteriſé que leurs ſentimens touchant le peché; touchant la maniere de l'expier par les Luſtrations, par une ſorte de confeſſion, qui ſe trouve également chez les Gaures en Perſe, chez les Brames, chez les Japonois, chez les Siamois, & chez les Peruviens; & touchant la perfection à laquelle ils aſpirent par la profeſſion d'une vie auſtere, pénitente, paſſée dans les jeûnes, l'abſtinence, la chaſteté, la pauvreté, la mortification, & enfin dans la pratique des vertus; vertus dont ils n'ont à la verité que

les dehors, mais qui dans ces dehors ſont un argument d'une origine toute ſainte. On a du plaiſir à lire dans les Auteurs, qui en ont parlé, de quelle maniere la jeuneſſe étoit initiée dans les Ecoles de Bonzes. Il y avoit au Mexique des Communautés d'hommes & de femmes, où les jeunes filles d'une part, & les jeunes gens de l'autre, ſans exception, étoient inſtruits pendant un an, & vivoient d'une maniere ſi ſevere & ſi rigide, qu'il n'y a point de Noviciat d'Ordre Religieux en Europe, qui puiſſe faire une comparaiſon de ſes épreuves avec les leurs.

Mais ayant à parler des Barbares, chez qui l'on eſt prévenu qu'il n'y a point de Religion, & où effectivement il y a peu de Religion apparente, il m'eſt bien plus difficile de montrer cette conformité dans leurs mœurs, & dans leurs uſages. Je ne laiſſerai pas neanmoins d'en rapporter ici des traits aſſez ſenſibles.

Avant de parler des Iroquois & des Hurons, je vas commencer par les Nations, qui ont moins perdu de leurs coûtumes anciennes, ou de qui les Auteurs des Relations ont mieux recuëilli les uſages avant qu'elles les euſſent entierement laiſſé perdre. Je ne ferai preſque autre choſe que rapporter les paroles de mes Auteurs, ſur leſquelles je me contenterai de faire quelques réflexions.

Hiſt. de Virginie traduite de l'Anglois, imprimée à Orléans 1707. p. 272.

L'Auteur de l'Hiſtoire de Virginie eſt celui qui nous donne une connoiſſance plus parfaite de ce qui ſe pratiquoit ſur cela parmi les Barbares

de l'Amerique Septentrionale, & qui nous met plus en voye d'en faire la comparaiſon avec les Initiations des Anciens. Voici comment parle ſon Traducteur.

Les Indiens ont des Autels, & des lieux deſ- « tinez aux Sacrifices. On dit même qu'ils ſacri- « fient quelquefois de jeunes enfans; mais ils le « nient, & prétendent qu'ils ne les écartent de la « ſocieté que pour les conſacrer au ſervice de leur « Dieu. Smith nous donne la Relation d'un de ces « Sacrifices célébré de ſon temps, ſur le rapport « de quelques perſonnes qui en étoient les témoins « oculaires. « Voici ce qu'il en dit.

Ils peignirent de blanc quinze jeunes hommes « des mieux faits, qui n'avoient pas plus de 12. à « 15. ans; & après les avoir amenez dehors, le « peuple paſſa toute la matinée à danſer, & à chan- « ter au-tour d'eux avec des ſonnettes de ſerpent « à la main. L'après-midi ils les placerent tous « quinze ſous un arbre, & l'on fit entre-eux une « double haye de gens armés de petites cannes at- « tachées enſemble. On choiſit alors cinq jeunes « hommes, qui allerent prendre tour à tour un de « ces garçons, le conduiſirent à travers la haye, « & le garantirent à leur propre dam, & avec une « patience merveilleuſe, des coups de canne « qu'on fit pleuvoir ſur eux. Pendant ce cruel exer- « cice, les pauvres meres pleuroient à chaudes lar- « mes, & préparoient des nattes, des peaux, de « la mouſſe, & du bois ſec pour ſervir aux fune- «

» railles de leurs enfans. Après que ces jeunes
» garçons eurent ainſi paſſé par les baguettes, on
» abbatit l'arbre avec furie, on rompit en piéces
» le tronc & les branches, l'on en fit des guir-
» landes pour les couronner, & l'on para leurs
» cheveux de ſes feüilles.

» Mes témoins ne purent voir ce que devin-
» rent ces enfans; mais on les jetta tous les uns
» ſur les autres dans une vallée, comme s'ils
» étoient morts; & l'on y célebra un grand feſtin
» pour toute la compagnie.

» Le Werovvance (c'eſt-à-dire le Devin) inter-
» rogé ſur le but de ce ſacrifice, répondit, que les
» enfans n'étoient pas morts; mais que l'Okée ou
» le Diable, ſuçoit le ſang de la mammelle gau-
» che de ceux qui lui tomboient en partage, juſ-
» qu'à ce qu'ils fuſſent morts; que les cinq jeu-
» nes hommes gardoient les autres dans le déſert
» l'eſpace de neuf mois; que durant ce temps-là,
» ils ne devoient converſer avec perſonne; & que
» c'étoit de leur nombre qu'ils tiroient leurs Pré-
» tres & leurs Devins. (*Là finit la Relation du Ca-
pitaine Smith.*)

» Je ne ſçais, continuë l'Auteur, ſi le Capi-
» taine Smith a été mal informé dans cette Re-
» lation, ni ſi le conte de l'Okée, qui ſucce le
» ſang de la mammelle gauche, eſt un tour du
» Medecin, ou du Prêtre, qui eſt toûjours Me-
» decin, pour ſauver ſa réputation, en cas qu'il y
» ait quelqu'un de ces enfans, qui vienne à mou-

rir ſous ſa diſcipline. Mais je croirois plûtôt « le dernier que ce beau Roman de l'Okée, du « moins l'Hiſtoire du Capitaine Smith ne paroît « autre choſe qu'un exemple de leur *Huſcanavvement.* « (Ce mot répond à celui d'*Initiation.*) & « il ne s'eſt trompé ſur quelqu'une des circonſ- « tances, que parce qu'alors cette cerémonie lui « étoit tout-à-fait inconnuë. «

On ne la célebre d'ordinaire qu'une fois en « quatorze, ou en ſeize années, à moins que leurs « jeunes hommes ne ſe trouvent plus ſouvent en « état d'y être admis. C'eſt une diſcipline par la- « quelle tous leurs jeunes hommes doivent paſſer, « avant qu'ils ſoient reçûs au nombre des grands « Hommes, ou des *Cocharouſes* de la Nation; au « lieu que s'il en faut croire le Capitaine Smith, « ils n'étoient mis à part que pour ſuppléer à « l'ordre de la Prêtriſe. Voici de quelle maniere « on *huſcanavve.* «

Les Gouverneurs de la Ville choiſiſſent les « jeunes hommes les mieux faits, & les plus éveil- « lez qu'il y ait, & qui ayent amaſſé quelque « bien par leurs voyages, & à la chaſſe, pour « être *huſcanavvés*; en ſorte que ceux qui refuſent « cette épreuve, n'oſeroient demeurer avec leurs « Compatriotes. On fait d'abord quelques unes « de ces folles céremonies que le Capitaine Smith « a rapportées : mais la principale eſt la retraite « de ces jeunes hommes dans les Bois, où on les « enferme pluſieurs mois de ſuite, ſans qu'ils y «

» ayent aucune ſocieté, ni d'autre nourriture, » que l'infuſion ou la décoction de quelques ra- » cines qui bouleverſent le cerveau. En effet ce » breuvage, qu'ils appellent *Wiſoccan*, joint à la » ſeverité de la diſcipline, les rend fous à lier, » & ils continuënt dans ce triſte état dix-huit ou » vingt jours; on les garde enfermez dans un en- » clos bien fort, fait exprès pour cet uſage, & » dont j'en vis un en l'année 1694. qui apparte- » noit aux Indiens de Paumaünkie. Il avoit la fi- » gure d'un pain de ſucre, & il étoit ouvert » par-tout en guiſe de treillis, pour donner paſ- » ſage à l'air. Il n'y avoit pas encore un mois que » treize jeunes hommes y avoient été *huſcanavvés*, » & qu'on les avoit mis en liberté; d'ailleurs on » débite à cette occaſion, que ces pauvres mal- » heureux boivent tant d'eau du fleuve Lethé, » qu'ils en perdent le ſouvenir de toutes choſes, » de leurs parens, de leurs amis, de leur bien, » & même de leur Langue. Lorſque les Mede- » cins trouvent qu'ils ont aſſez bû de ce *Wiſoccan*, » ils en diminuent peu à peu la doze juſqu'à ce » qu'ils les ayent ramenez à leur premier bon ſens. » Mais avant qu'ils ſoient tout-à-fait bien réta- » blis, ils les conduiſent à leurs differentes Vil- » les. Après avoir eſſuyé une ſi cruelle fatigue, » ces jeunes hommes n'oſent pas dire qu'ils ſe » ſouviennent de la moindre choſe, dans la crainte » qu'on les *huſcanavveroit* une ſeconde fois; & » alors le traitement eſt ſi rude, qu'il n'en échappe

gueres la vie ſauve. Il faut qu'ils deviennent « ſourds & muets, & qu'ils apprennent tout à « nouveaux frais. Je ne ſçais ſi leur oubli eſt feint « ou réel; mais il eſt ſûr qu'ils ne veulent rien « connoître de ce qu'ils ont ſçû autrefois, & que « leurs Gardiens les accompagnent juſqu'à ce qu'ils « ayent tout appris de nouveau. C'eſt ainſi qu'ils « recommencent à vivre après être morts en quel- « que maniere, & qu'ils deviennent hommes en « oubliant qu'ils ayent jamais été enfans. Si quel- « qu'un d'eux vient à mourir dans ce cruel exer- « cice, je m'imagine qu'alors la fable d'Okée, « que Smith rapporte, ſert d'excuſe pour le ca- « cher; car, dit-il, Okée devoit avoir ceux qui « lui tomboient en partage, & l'on diſoit que ceux- « là avoient été ſacrifiez. «

Ma conjecture eſt d'autant plus probable, « que je ſçais de certitude qu'Okée n'a pas toû- « jours part à chaque *huſcanavvement*. En effet, ſi « les Indiens de Paumaünkie ne ramenerent pas « deux de leurs jeunes hommes de cette cruelle « cérémonie, qu'ils firent en l'année 1694. D'un « autre côté, les Appamatuks (ci-devant une puiſ- « ſante Nation, mais qui eſt aujourd'hui bien af- « foiblie) ramenerent toute la jeuneſſe qu'ils « avoient envoyée en 1690. à ce terrible appren- « tiſſage. «

La peine, que les Gardiens de ces jeunes « gens ſe donnent, eſt ſi extraordinaire, & ils « doivent obſerver un ſecret ſi religieux durant «

» tout le cours de cette rude discipline, que c'est
» la chose du monde la plus meritoire de se bien
» acquitter de cette Charge, & le moyen le plus
» sûr de parvenir aux plus grands employs du
» Païs, dès la premiere distribution qui s'en fait;
» mais aussi peuvent-ils compter surement d'être
» bien-tôt expédiez à l'autre monde, si par lé-
» gereté, ou par négligence, ils manquoient tant
» soit peu à leur devoir.

» J'ai remarqué d'ailleurs, que ceux qu'on
» avoit *huscanavvés* de mon temps, étoient de beaux
» garçons bien tournez, pleins de feu, de l'âge,
» de quinze à vingt ou vingt-cinq ans, & qui
» passoient pour riches. Cela me faisoit croire
» d'abord, que les vieillards avoient trouvé cette
» invention pour s'emparer des biens de la jeu-
» nesse, puisqu'en effet ils les distribuënt entre
» eux, où ils les destinent à quelque usage public,
» & que ces jeunes hommes sont réduits à bus-
» quer de nouveau la fortune.

» Les Indiens abhorrent cette pensée, & ils
» prétendent qu'on n'employe un remede si vio-
» lent, que pour délivrer la jeunesse des mauvai-
» ses impressions de l'enfance, & de tous les pré-
» jugés qu'elle contracte avant que leur raison
» puisse agir. Ils soûtiennent, que mis alors en
» pleine liberté de suivre les loix de la nature,
» ils ne risquent plus d'être les dupes de la coû-
» tume ou de l'éducation, & qu'ils sont plus en
» état d'administrer également la justice, sans

avoit

avoir aucun égard à l'amitié, ni au parentage. «

L'application, de ce qui est contenu dans le fonds de cette narration, à ce que j'ai déja dit ci-dessus, est si naturelle & si aisée, que je crois devoir la laisser faire au Lecteur. Je dirai seulement, que l'Auteur en nous représentant parmi ces Sauvages des Villes, des Gouverneurs, de grands employs, & de grands biens, s'éloigne beaucoup de l'idée qu'on en devroit donner; leurs Villes n'étant que de miserables Bourgades, leurs Gouverneurs que des Chefs peu distinguez du reste du peuple, & leurs grands biens qu'une pauvreté generale, qui se fait sentir en tout.

D'ailleurs, si c'est une loy generale que tous doivent être initiés ou *huscanavvés* sans exception, ainsi qu'il le dit, n'y a-t'il point de contradiction à assurer, comme il fait, que les Gouverneurs choisissent les mieux faits & les plus riches? Il pourroit aussi s'être trompé, en confondant avec la sienne, la Relation du Capitaine Smith, où il est parlé d'une cérémonie, laquelle ne concernoit que ceux qui étoient destinez pour suppléer à l'Ordre de la Prêtrise. Car, quoique la loy de l'Initiation soit generale, il peut fort bien, & il doit même y avoir quelque distinction, selon les differens Etats des Initiés, telle qui se trouve chez les Caraïbes, sous le nom desquels je comprens tous les Peuples Barbares de l'Amerique Meridionale, dont les mœurs sont

par-tout assez semblables, & différent en très-peu de chose.

Initiations des Caraïbes.

On trouve des vestiges des Initiations parmi les Caraïbes, accompagnées de jeûnes très-rigoureux, & d'autres épreuves extraordinairement difficiles à soûtenir, pour les filles & pour les garçons, qui entrent dans l'âge de puberté; pour admettre un jeune homme au rang des Guerriers; pour faire passer un Guerrier dans l'ordre des Capitaines; pour l'installation d'un Chef General, & pour l'inauguration des Devins. Il est fâcheux que les Auteurs ne nous ayent donné de toutes ces choses qu'un détail grossier & imparfait. On ne laisse pas d'y reconnoître un caractere de Religion, mais dont il ne reste plus néanmoins qu'une vaine ombre.

J'ai déja parlé des Purifications des personnes du sexe au temps de leurs ordinaires, & j'ai déja insinué que la premiere fois que cela leur arrive, elles commençoient à entrer dans les épreuves des Initiations. Thevet, qui a été lui-même le témoin de toutes ces épreuves, nous donne un détail de ce qui se passe à cette occasion parmi les Peuples du Brésil. Je rapporterai ici en substance ce qu'il en dit.

Thevet, Cosmog. Univ. Tom. 2. Liv. 21. p 946.

Initiation des filles adultes.

Ce n'est pas sans sujet qu'on a donné, dit-il, à cette premiere purgation, un nom qui signifie *Peur écheuë ou advenuë*; car les filles ont véritable-

ment raiſon d'appréhender ce terrible moment, qui eſt comme le ſignal d'un véritable martyre pour elles. On commence donc par leur brûler les cheveux, ou par les leur couper avec une dent de poiſſon, le plus près de la tête que cela ſe peut. Après cela on les fait tenir debout ſur une pierre platte, qui leur ſert de grez pour travailler leur porcelaine, & pour polir les pierres vertes, dont ces Nations font divers ornemens; & avec une dent d'Acouti, on leur tranche la chair depuis le haut des épaules juſqu'au dos, faiſant une croix de biais, & pluſieurs autres découpures, de maniere que le ſang en ruiſſelle de toutes parts. On s'apperçoit bien de la douleur que reſſentent ces pauvres filles par leurs grincemens de dents, & par leurs differentes contorſions; mais la honte les retient, & pas une n'oſe laiſſer échapper un ſeul cri. On frotte enſuite toutes ces playes avec de la cendre de courge ſauvage, qui n'eſt pas moins corroſive que de la poudre à canon, ou du ſalpêtre, en ſorte que jamais les marques ne s'effacent; après quoi on leur lie les bras & tout le corps d'un fil de coton; on leur pend au col les dents d'un certain animal, & on les couche dans leur Hamach, ſi bien enveloppées que perſonne ne peut les voir. Elles y ſont au moins trois jours entiers ſans pouvoir en deſcendre, & paſſent tout ce temps-là ſans parler, ſans boire, ni manger.

Ces trois jours étant expirez, on les fait deſ-

cendre de leur Hamach pour les délier, & on leur fait poſer les pieds ſur ce même grez, où on leur a fait la premiere operation de les inciſer, afin que d'abord elles ne touchent point la terre de leurs pieds. De-là elles ſont remiſes dans leur lit, où elles ſont nourries de quelques racines cuites, & d'un peu de farine & d'eau, ſans qu'elles puiſſent uſer de quelque autre viande, ou de quelque autre breuvage que ce ſoit. Elles ſont dans cet état juſqu'à la ſeconde purgation, après laquelle on leur découpe tout le reſte du corps, depuis la tête juſqu'aux pieds, d'une maniere encore plus cruelle que la premiere fois. On les remet de nouveau dans leur Hamach, où elles ſont un peu moins genées à la verité pendant le ſecond mois, & où elles font une abſtinence un peu moins auſtere; mais elles ne peuvent encore ſortir, ni converſer avec qui que ce ſoit de la Cabane, & ne s'occupent qu'à filer, & à éplucher du coton. Le troiſiéme mois on les frotte d'une couleur noire, faite d'huile de Jenipat, & elles commencent à ſortir pour aller aux champs.

Thevet, Coſmogr. Univ. tom. 2. Lib. 21. p. 913. & 918.

Quoique Thevet ne parle point d'inſtruction, il y a cependant apparence que c'eſt pendant ce temps-là qu'on les inſtruit du fonds de leur fauſſe créance. Cet Auteur ajoûte, qu'un vieux Portugais, qui étoit du nombre de ceux qui avoient découvert les premiers ce Païs-là, lui avoit dit qu'ils avoient tâché d'ôter cette ſuperſtition à ces Peuples; mais que les Pagés, ou Devins, ayant

été consultez, s'y étoient opposez fortement, en disant, que s'ils cessoient d'observer cette coûtume, *Maire Monan* les feroit tous périr. *Maire Monan* est le nom qu'ils donnent à un Estre, auquel ils attribuënt à peu près les mêmes perfections que nous donnons à Dieu, qui n'a, disent-ils, ni commencement, ni fin : qui a créé le Ciel, la Terre, & toutes choses ; mais qui pourtant s'est incarné, & changé en Enfant pour soulager par ses enseignemens la nécessité de son Peuple.

Le même Auteur parle d'une autre cérémonie de Religion pratiquée à la Floride, laquelle paroît avoir été instituée dans le même esprit, & interesser les jeunes filles de la même maniere. » Les Floridiens ont, dit-il, des Fêtes qu'ils célebrent en certains temps, avec des cérémonies fort étranges. Le lieu où se fait la Fête, est un grand circuit de terre bien uni, fait en rond, près de la maison du Roy, de laquelle ceux qui sont députez pour la solemnité d'icelle, sortent peints, & emplumez de diverses couleurs, & s'acheminent jusqu'audit lieu. Là, où étant arrivez, ils se rangent en ordonnance, & suivent trois autres, lesquels sont differens à eux, tant en peintures, qu'en façons de faire. Chacun de ces trois porte une Tabourasse en son poing, lorsqu'ils commencent à entrer au milieu du rond, lesquels dansans & chantans fort piteusement, sont suivis des autres, qui leur ré-

Thevet, Cosmogr. Univ. Liv. 23. ch. 1. p. 1004.

» pondent. Mais après qu'ils ont chanté, danſé,
» & tournoyé ce rond par trois fois, ils ſe pren-
» nent à courir par le milieu des épaiſſes forêts,
» tout ainſi que des chevaux débridez. Et lors les
» femmes continuënt tout le reſte du jour en
» pleurs ſi triſtes & lamentables, que rien plus ;
» & en telle furie elles ſaiſiſſent les bras des jeu-
» nes filles, leſquels elles inciſent fort cruelle-
» ment avec des écailles de moules bien aiguës,
» de ſorte que le ſang en découle, lequel elles aſ-
» pergent en l'air avec une branche ou rameau
» d'arbre, s'écriant *Hé Toya ! Toya ! Toya !* par trois
» fois. Ces trois qui commencent la Fête, ſont
» nommez *Jaonas*, & ſont comme les Prêtres ou
» Sacrificateurs, auſquels ils ajoûtent foy & créan-
» ce, partie, pour autant que de race ils ſont or-
» donnez aux ſacrifices, & en partie auſſi, d'au-
» tant qu'ils ſont ſi ſubtils Magiciens, que toute
» choſe égarée, eſt incontinent recouverte par
» leur moyen. Au bout de deux jours, ceux qui
» s'en ſont ainſi füis parmi les Bois, retournent
» en la place : puis étant arrivez, ils commen-
» cent à danſer d'une gayeté de cœur, & à ré-
» joüir leurs peres, leſquels pour leur antiquité
» trop grande, ou bien pour leur naturelle indiſ-
» poſition, ne ſont appellez à cette Fête. Les dan-
» ſes finies, ils ſe mettent à manger d'une avidité
» ſi grande, qu'ils ſemblent plûtôt dévorer la
» viande que la manger ; d'autant que le jour de
» la Fête, ni les deux jours en ſuivant qu'ils ſont

dedans les Bois, ils ne boivent, ni ne mangent « chose du monde. «

Jean de Leri parle d'une maniere vague & generale de ces cruelles incisions, qu'on fait dans le Bresil, aux filles qui entrent dans l'âge de puberté, dont il a même été le témoin; mais n'ayant pas apperçû le motif de Religion, qui a été le principe & l'origine de cette cérémonie, il se persuade qu'elle est pratiquée comme un remede naturel, qui peut les délivrer entierement de ces sortes d'infirmités pour lesquelles elle paroît avoir été instituée. Mais il est dans l'erreur sur ce point; & n'en ayant pû deviner la raison veritable, il en à imaginé une, qui n'est pas même vraisemblable.

Leri, hist. du Bresil, ch. 17.

C'est au même âge de puberté qu'on donne les brodequins aux filles des Caraïbes des Antilles, ce qu'on peut appeller un vrai supplice, & qu'on leur perce les oreilles aussi-bien qu'aux garçons. J'ai vû le détail de cette cérémonie dans un manuscrit d'un P. Jesuite Missionnaire des Isles; mais n'ayant pû r'avoir ce manuscrit, quand j'ai voulu en faire un Extrait, je ne puis en dire davantage.

Le Ministre Rochefort donne la Relation qui suit, de la maniere d'admettre un jeune homme dans le corps des Guerriers.

Rochefort, hist. Morale des Antilles, p. 108.

» Avant que les jeunes gens soient mis au rang « de ceux qui peuvent aller à la guerre, ils doi- «

Initiation d'un Guerrier.

" vent être déclarez ſoldats en préſence de tous
" leurs parens & amis, qui ſont conviez d'aſſiſter
" à une ſi ſolemnelle cérémonie. Voici donc l'or-
" dre qu'ils obſervent en ces occaſions. Le pere,
" qui a auparavant convoqué l'aſſemblée, fait
" ſeoir ſon fils ſur un petit ſiége, qui eſt poſé au
" milieu de ſa Caſe, ou du Carbet; & après lui
" avoir remontré, en peu de paroles, tout le de-
" voir d'un genereux ſoldat Caraïbe, & lui avoir
" fait promettre qu'il ne fera jamais rien, qui
" puiſſe flétrir la gloire de ſes prédeceſſeurs, &
" qu'il vengera de toutes ſes forces l'ancienne que-
" relle de leur Nation; il ſaiſit par les pieds un
" certain oiſeau de proye, qu'ils appellent *Mans-*
" *fenis* en leur Langue, & qui a été préparé long-
" temps auparavant pour être employé à cet uſa-
" ge, & il en décharge pluſieurs coups ſur ſon
" fils juſqu'à ce que l'oiſeau ſoit mort, & que ſa
" tête ſoit entierement écraſée. Après ce rude
" traitement, qui rend ce jeune homme tout
" étourdi, il lui ſcarifie tout le corps avec une
" dent d'Acouti; & pour guérir les cicatrices
" qu'il a faites, il trempe l'oiſeau dans une infu-
" ſion de grains de piment, & il en frotte rude-
" ment toutes ſes bleſſures, ce qui cauſe au pau-
" vre patient une douleur très-aiguë & très-cui-
" ſante: mais il faut qu'il ſouffre tout cela gaye-
" ment ſans faire la moindre grimace, & ſans
" témoigner aucun ſentiment de douleur. On lui
" fait manger enſuite le cœur de cet oiſeau, &
pour

pour la clôture de l'action, on le couche dans « un lit branlant, où il doit demeurer étendu de « son long, jusqu'à ce que ses forces soient presque toutes épuisées à force de jeûner : après « cela il est reconnu de tous pour soldat, il se « peut trouver à toutes les assemblées du Carbet, « & suivre les autres dans toutes les guerres qu'ils « entreprennent contre leurs ennemis. «

Le Sieur Biet, dans son Voyage de la France Equinoxiale en l'Isle de Cayenne en l'année 1652. parle ainsi de la maniere de faire un Capitaine parmi les Galibis, qui sont les Caraïbes de la Terre-Ferme.

Liv. 3. chap. 10. p. 376.

Initiation d'un Capitaine.

Premierement, celui qui veut être fait Capitaine, vient d'abord dans sa Case avec une « rondache sur la tête, baissant les yeux sans regarder, & parler à personne, & sans en rien « témoigner même à sa femme, ni à ses enfans. « Il se va mettre dans un coin de la Case jusqu'à « qu'on lui ait fait un petit retranchement, comme une prison, où à peine se peut-il remuer. « On lui pend son lit au haut de la Case, afin « qu'il ne parle à personne. Il ne sort de ce lieu « que pour aller à ses nécessités, & pour subir les « rudes épreuves que lui font ressentir les autres « Capitaines ses voisins. «

Secondement, on lui fait garder un jeûne « très-rigoureux pendant six semaines, que les « Chrétiens auroient bien de la peine à faire pour «

» l'amour de Dieu. On ne lui donne qu'un peu
» de millet boüilli, & bien peu de caſſave, de la-
» quelle il ne mange que le milieu. Pendant ce
» temps-là, les Capitaines voiſins le viennent vi-
» ſiter ſoir & matin, ils le font venir devant
» eux, lui repréſentent avec leur éloquence na-
» turelle; que s'il veut parvenir à la gloire de Ca-
» pitaine, où il aſpire, il doit être courageux,
» & qu'il doit ſe comporter genereuſement dans
» toutes les rencontres, où il ſe trouvera parmi
» ſes ennemis; qu'il ne doit craindre aucun dan-
» ger pour ſoûtenir l'honneur de ſa Nation, &
» pour prendre vengeance de ceux qui ne man-
» quent pas de les maltraiter, quand ils les ont
» pris en guerre, &c.

» Cette Harangue, qu'il a écoutée attentive-
» ment, étant finie, on lui fait reſſentir com-
» bien il ſouffriroit s'il étoit pris par leurs enne-
» mis, par le moyen des coups qu'ils lui donnent
» à l'heure même. Il ſe tient debout au milieu
» du Carbet les mains ſur la tête. Chaque Capi-
» taine lui décharge ſur le corps trois grands
» coups d'un foüet, qui n'eſt pas moindre que le
» foüet d'un Cocher. Il eſt fait de racines de pal-
» miſte, les jeunes gens ſont employez durant ce
» temps-là à les faire. Il ne reçoit que trois coups
» d'un même foüet, de ſorte qu'il en faut un
» pour chaque Capitaine, & ainſi il en faut beau-
» coup. L'on fait cela deux fois le jour pendant
» ſix ſemaines. Il eſt frappé en trois endroits de

ſon corps : le premier coup autour des mam- «
melles : le ſecond au milieu du ventre, & le «
troiſiéme environne les cuiſſes ; & comme ces «
coups ſont donnez avec grande roideur, & de «
toute la force, chaque coup environne le corps, «
& en fait ruiſſeler le ſang à groſſes goutes ; «
pendant lequel temps il ne faut pas que le Ca- «
pitaine prétendant ſe remuë tant ſoit peu, & «
donne aucun ſigne de la douleur qu'il ſouffre. «
Si le nombre des Capitaines eſt grand, ce ſont «
autant de bras tous frais, qui ont de la force «
pour lui faire ſentir de furieuſes atteintes. Après «
avoir été ainſi traité, il ſe retire dans ſa Caſe- «
matte, ſe couche dans ſon lit, au haut duquel «
on met tous les foüets, deſquels il a été foüetté, «
pour marque de ſon Trophée. «

Les ſix ſemaines de cette premiere & très- «
rude épreuve, dans laquelle il a fait paroître «
une conſtance admirable, étant paſſées, on lui «
en prépare une autre, capable de faire mourir «
les plus forts & les plus robuſtes. Pour le met- «
tre dans cette épreuve, on fait un grand vin, «
(c'eſt-à-dire un feſtin à boire) auquel, au jour «
prefix, tous les Chefs de la Contrée viennent «
avec leur équipage, tous en bonne conche & «
bien parez. Ils mettent pied à terre devant l'ha- «
bitation. Etant tous arrivez en vûë de la Caſe, «
ils ſe mettent dans les buiſſons ou halliers, où «
tous enſemble ils font des cris & des hurle- «
mens horribles, puis ils entrent dans la Caſe, «

» ayant tous la flêche ſur l'arc. Ils vont prendre
» le Capitaine prétendant, déja tout extenué, à
» cauſe du jeûne exact qu'on lui a fait faire, & des
» coups de foüet qu'on lui a fait reſſentir ; ils l'ap-
» portent dans ſon lit qu'ils attachent à deux ar-
» bres, & d'où ils le font lever. On l'encourage
» comme au commencement; & pour éprouver
» s'il ſera courageux, chacun des Chefs lui donne
» un coup de foüet de toute ſa force. Il ſe remet
» dans ſon lit, & on amaſſe quantité d'herbes
» très-fortes & très-puantes qu'ils mettent autour
» de ſont lit. On y met le feu, en ſorte qu'il ne
» le touche pas, mais qu'il en ſente ſeulement la
» chaleur. La fumée de ces herbes puantes, avec
» la chaleur du feu, lui fait ſouffrir d'étranges
» maux, il eſt à demi-fol dans ſon lit où il de-
» meure conſtamment, il y tombe dans des pa-
» moiſons ſi grandes, que l'on diroit qu'il eſt
» mort. Quand on le voit dans cet état, on lui
» donne à boire pour le faire revenir à ſoi. Etant
» revenu, on l'exhorte derechef à être coura-
» geux, on redouble ſon feu qui dure beaucoup
» de temps.

» Pendant que ce pauvre miſerable eſt dans ces
» ſouffrances, les autres boivent, & mangent
» comme des pourceaux; & le voyant enfin preſque
» mort, ils lui donnent un étrange remede pour
» le faire revenir à lui. Ils lui font un collier &
» une ceinture de palmiſte, qu'ils rempliſſent de
» gros fourmis noirs, dont la piqueure d'un ſeul

se fait ressentir trois ou quatre heures. On lui « met ce collier & cette ceinture, qui le fait bien- « tôt revenir, à cause des cuisantes douleurs que « cela lui fait souffrir. Il se leve, & quand il est « debout, on lui verse un canari plein de *Palinot*, « qui est une de leurs boissons, sur la tête, au « travers d'un *manaré*, ou crible du païs. Il se va « aussi-tôt laver dans la plus prochaine fontaine « ou riviere; & étant rentré dans sa Case, il se « remet de rechef dans sa retraite, & afin que « tous les enfans de la Case, & tous ceux qui en « sont, se souviennent de cette cérémonie, on « les foüette tous sans exception, sans épargner « même les femmes, si elles ne s'enfuïent bien « promptement. «

On fait recommencer au Capitaine préten- « dant un nouveau jeûne, mais non pas si rigou- « reux que le premier; car quelqu'un des Capi- « taines ses voisins a soin de lui aller tuer quel- « ques petits oiseaux. Le temps de ce jeûne étant « expiré, il est proclamé Capitaine; on lui baille « un arc tout neuf, & des flêches, avec tout ce « qui lui est nécessaire. «

Ce n'est-là cependant encore qu'un petit Capitaine; car pour être un grand Chef, il faut des épreuves bien plus rigoureuses, que le Sieur Biet a ignorées, que le Sieur de Rochefort n'a fait qu'effleurer imparfaitement, & que j'ai tirées des Lettres du Pere de la Neuville Jesuite, lequel ayant demeuré quelque temps dans l'Isle Cayenne

Lettre du P. de la Neuville, Memoires de Trevoux, Mars 1723.

au voiſinage de ces Peuples, a été à portée d'avoir de bons Memoires de leurs mœurs. Voici ce qu'il en dit.

Initiation d'un Capitaine General.

» Le Gouvernement des Gayanois eſt monarchique. Ils n'ont qu'un Chef auquel ils obéïſſent aveuglément. C'eſt ordinairement le plus ancien de la Nation qu'on choiſit, ſi d'ailleurs il a toutes les qualités néceſſaires pour ſoûtenir cette dignité, c'eſt-à-dire, s'il a de la valeur, de la force, de l'adreſſe; s'il eſt actif, laborieux, ſobre, patient, fécond en reſſources & en ſtratagêmes; enfin s'il connoît le païs, & s'il ſçait les chemins qui conduiſent chez toutes les Nations. Le plus ancien manque-t'il de ces qualités, ils en choiſiſſent un autre, qu'ils éprouvent par un rude Noviciat, pour s'aſſurer qu'il eſt tel qu'ils le ſouhaitent. Ils commencent d'abord par le faire jeûner plus de neuf mois d'une maniere très-rigoureuſe, ne lui donnant par jour qu'autant de mil qu'il en peut contenir dans ſa main. Ils lui font porter des fardeaux énormes: ils l'obligent de faire ſentinelle preſque toutes les nuits à l'entrée du Carbet: ils envoyent des Députés à la découverte, ou chez les Nations voiſines, puis à leur retour ils contraignent le Prétendant d'aller ſur les traces des Députés, afin de l'accoûtumer à connoître toutes les routes. Il n'eſt point de borne ou de fontaine un peu marquées, dont ils ne doive ſça-

voir la ſituation, prêt de le prouver, en y portant une branche caſſée au premier ordre. Enfin il doit avoir en tête la Géographie naturelle de tout ſon païs. Pour le familiariſer à la douleur, on l'enterre ſouvent juſqu'à la ceinture dans une fourmiliere pleine de ces groſſes fourmis, dont la piqueure donne des fiévres de vingt-quatre heures aux François, & on l'y laiſſe un temps conſiderable; d'autrefois on ſe contente d'enchâſſer trois ou quatre cens de ces fourmis dans des feüilles, de maniere que leur tête paſſe d'un côté, & le corps de l'autre; on cout toutes ces feüilles animées en guiſe de colliers, de bracelets, de ceintures, de jarretieres & de couronnes, dont on orne le Roy novice. Je laiſſe à juger avec quelles douleurs. C'eſt ainſi qu'on le forme à la Royauté.

Quand on le juge aſſez éprouvé, on fait l'inauguration en cette maniere. Toute la Nation aſſemblée va chercher le Prétendant, qui eſt à une lieuë, ou plus, caché ſous des feüillages, comme pour faire entendre qu'il füit les honneurs; ou bien, comme me l'ont dit deux de ces Rois, afin de lui faire connoître qu'on l'a tiré de la pouſſiere pour l'élever ſur le Trône; ce qui ſe confirme par une autre cérémonie : car chacun des aſſiſtans va en cadence mettre le pied ſur ſa tête, après quoi on le leve, & tous ſe proſternent, & jettent leurs arcs & leurs flêches à ſes pieds. Le Roy à ſon tour met le pied

» ſur la tête de ſes ſujets ; puis on le ramene en
» triomphe au Carbet, où il trouve un grand feſ-
» tin préparé par les femmes. Avant que de man-
» ger, il faut qu'il donne encore une preuve de
» ſon adreſſe, en lançant une flêche dans une
» taſſe de la groſſeur d'un œuf, attachée ſur le
» haut du toit. Cela fait, chaque femme lui ſert
» tour à tour une taſſe de *Ouicou* qu'il eſt obligé
» de boire, afin de montrer qu'il a autant de force
» pour boire que trente hommes, de même qu'il
» en a eu aſſez pour ſe contenter durant trente
» jours de la nourriture qu'un homme pourroit
» aiſément prendre en un ſeul jour. Comme il eſt
» contraint de vomir ſouvent, ce repas a plus l'air
» d'une rude queſtion, que d'un feſtin. Du reſte
» ſes ſujets l'imitent parfaitement, & ne ceſſent
» de boire & de manger, que toutes les proviſions
» ne ſoient épuiſées.

» La cérémonie finie, le nouveau Capitaine
» eſt cenſé avoir plein pouvoir & entiere auto-
» rité ſur toute la Nation, qui ne fait plus rien
» que par ſes ordres & par ſon mouvement. C'eſt
» lui qui fait la paix, ou la guerre à ſon gré, &c.

On ne doit pas ſe perſuader, que toutes ces rigoureuſes épreuves qu'il faut ſubir chez ces Peuples Barbares pour être admis au rang des Guerriers, des Capitaines, & de Chef general de la Nation, ne ſoient que des coûtumes purement civiles, & des uſages établis par les Légiſlateurs, afin de former le corps aux exercices les plus pénibles,

nibles, & de rendre l'ame capable des plus hautes entreprises, en la mettant dans la nécessité par ces épreuves volontaires, de se faire un courage à toute épreuve. La Religion en est certainement le principe, comme elle l'étoit dans l'Antiquité pour les soldats de Mithra, pour les Lacedemoniens, qu'on flagelloit devant l'Autel de la Diane Orthie, & pour les Héros, qui se faisoient initier aux Mysteres de Samothrace, ou d'Eleusine. Nous devons juger de ce qui se faisoit chez les Caraïbes, où il y a peu de Religion apparente, par ce qui se pratiquoit pour des sujets semblables au Pérou, & au Mexique, où la Religion étoit si bien marquée, qu'il n'y a peut-être jamais eu de Nations Idolâtres, où la Religion payenne ait été plus en regle.

Quoique je ne me sois pas proposé de traiter des Mœurs des Mexiquains & des Peruviens, lesquelles ont été bien écrites par l'Inca Garcilasso, par Acosta, Lopes de Gomara, Oviedo, Herrera, & plusieurs autres Auteurs Espagnols; je ne laisserai pas de dire ici quelque chose de leurs Initiations militaires, pour montrer que la Religion ayant été le motif de leurs épreuves, on doit aussi se former la même idée de celles, dont j'ai déja parlé.

On n'admettoit à ces Initiations, dans le Pérou, que les enfans de la race du Soleil, c'est-à-dire, les fils des Incas, qui composoient une fa- **Initiations des Incas du Pérou.**

milie nombreuse, & étenduë dans l'Etat, & qui étant celle des Rois & des Princes de leur sang, devoit aussi se distinguer des familles populaires par des vertus propres de leur origine céleste, & bien superieures à celles du commun des hommes.

Garcilasso de la Vega, Comment. Real. Lib. 6. cap. 24. 25. 26. 27.

On les commençoit à l'âge de 15. à 16. ans, & elles étoient une condition absolument requise pour sortir de l'enfance, pour recevoir les marques honoraires de l'âge viril, & joüir de ses prérogatives, sur-tout pour être habile à porter les armes, & à exercer quelque Charge dans l'Empire. Elles étoient en même temps un Noviciat des plus rigoureux, dans lequel on les exerçoit à supporter toutes sortes de travaux, & à se rendre capables de soûtenir toutes les disgraces de la fortune. Il étoit pour ces Novices d'une extrême consequence de sortir de ces épreuves avec honneur; car si pendant le cours de cet examen, ils laissoient paroître de la foiblesse, ou de la lâcheté, il en rejaillissoit sur eux, & sur leurs parens les plus proches, une infamie qui les deshonoroit. Aussi les peres, les meres, les freres, les sœurs, les oncles, & les tantes de ces jeunes gens, ne cessoient-ils de faire pendant ce temps-là des vœux continuels au Soleil, qu'ils accompagnoient de sacrifices, de jeûnes, de mortifications, & de toutes sortes d'exercices de Religion, afin que le Soleil leur donnât la force & le courage nécessaire, pour fournir avec gloire la pénible carriere de ces violentes épreuves.

Chaque année donc ou de deux en deux ans, on faiſoit le choix des jeunes Princes, propres à être initiés, & on les mettoit dans une maiſon conſacrée à cet uſage, ſous la conduite de quelques vieillards expérimentés, qui étoient les maîtres de ces Novices, & qui avoient charge de les éprouver, & de les inſtruire.

Les épreuves commençoient par des jeûnes de pluſieurs jours de ſuite, pour leur apprendre à ſouffrir la faim & la ſoif. On les réduiſoit preſque à l'inanition, & on ne leur donnoit à certains temps marqués que quelques poignées de bled d'inde, & de l'eau pure. On doubloit le temps de ces jeûnes, à meſure qu'ils ſe montroient plus capables de les ſupporter, & on les leur faiſoit pouſſer auſſi loin, que cela ſe pouvoit preſque ſans mourir.

De la même maniere qu'on leur avoit appris à dompter le corps par la faim & par la ſoif, on les accoûtumoit auſſi à le matter par les veilles. On les mettoit en ſentinelle des dix & douze jours de ſuite, pendant leſquels les ſurveillans les viſitoient exactement ; & ſi on en trouvoit quelqu'un endormi, on le renvoyoit, en diſant, qu'il étoit encore trop enfant pour être admis aux honneurs.

Le temps de ces premieres épreuves étant paſſé, on les exerçoit à la courſe. On les conduiſoit pour cet effet à un lieu ſacré parmi eux, d'où cette courſe commençoit, & ſe continuoit juſqu'au

pied de la Citadelle, laquelle en étoit éloignée d'une lieuë & demie, & où étoit planté un étendard, qui étoit le prix destiné à celui qui arrivoit le premier, qu'on choisissoit aussi pour être à la tête des autres. Les derniers, & ceux à qui le cœur avoit manqué dans la course, étoient notés d'infamie, & renvoyés avec honte. Les parens qui apprehendoient ces sortes d'affronts, couroient avec leurs enfans, ou se plaçoient sur le chemin de distance en distance, & les excitoient par tous les motifs, les plus propres à réveiller en eux les sentimens de l'honneur.

On leur apprenoit à travailler de leurs mains, à faire tout ce qui étoit nécessaire pour leurs besoins, sur-tout leurs armes, leurs souliers, & tout ce qui est de l'équipage d'un soldat. On leur montroit ensuite à se servir de ces armes, en les stilant à toutes sortes d'exercices militaires, à lancer le javelot, tirer de l'arc & de la fronde, porter de grands fardeaux, & donner toutes sortes de preuves, de force, & d'adresse.

Souvent on les faisoit lutter les uns contre les autres. Quelquefois on les divisoit en deux troupes; on leur faisoit attaquer & défendre une place, & dans ces sortes de combats où l'animosité & l'émulation les excitoient, ils se piquoient quelquefois si vivement, qu'ils se faisoient de cruelles blessures, dont il y en avoit qui mouroient.

Quelquefois un de leurs maîtres prenant un

bâton à deux bouts, ou une eſpece de pique, ſe mettoit au milieu d'eux, faiſoit le moulinet, s'eſcrimant avec une vîteſſe & une légereté incroyable, portant ce bâton ou cette pique, tantôt à l'un, tantôt à l'autre, juſqu'à leurs yeux, comme s'il vouloit les percer, ou ſur leurs jambes, comme s'il avoit intention de les rompre. Ceux qui baiſſoient tant ſoit peu la vûë, ou qui retiroient le pied, étoient auſſi-tôt mis hors des épreuves; parce qu'on diſoit, que s'ils apprehendoient ſi fort des armes qu'ils ſçavoient bien ne devoir pas leur nuire, ils ne ſçauroient ſoûtenir l'aſpect de celles de leurs ennemis, qui ne cherchent point à porter des coups à faux, & qui ne viſent qu'à ôter la vie.

On exerçoit d'autrefois leur patience, en frappant leurs bras & leurs jambes nuës, avec de grandes branches d'oſier, pour voir quelle figure ils feroient en recevant ces coups; & s'ils y paroiſſoient trop ſenſibles, on les rejettoit, en diſant, que puiſqu'ils ne pouvoient pas ſouffrir les coups de ces branches ſi tendres & ſi fragiles, ils ſeroient encore moins à l'épreuve des bleſſures, & des coups violens, qui partiroient de la main de leurs ennemis.

Pendant tout ce Noviciat, on ne les exerçoit pas ſeulement aux armes, mais on les formoit à toutes les vertus néceſſaires pour remplir les differentes Charges de l'Etat; & on les mettoit en ſituation de ſouffrir toutes ſortes de beſoins & de

néceſſités, afin qu'ils euſſent éprouvé par eux-mêmes toutes les miſeres où étoient expoſez les peuples, auſquels ils devoient enſuite rendre juſtice, & donner le bon exemple.

Les Maîtres de ces Novices leur donnoient tous les jours des leçons, leur repréſentant ſans ceſſe l'honneur qu'ils avoient d'être de la race du Soleil ; ils leur mettoient ſans ceſſe devant les yeux, les vertus & les actions héroïques de leurs Ancêtres, leur Religion, leur pieté, leur amour pour la juſtice, leur zele contre le vice, leur valeur, contre leurs ennemis, leur clémence & leur douceur pour leurs ſujets, leur modération dans le Gouvernement de leur Empire, leur tendreſſe envers les pauvres, leur liberalité, leur magnificence Royale, comme dignes fils du Soleil, qui répand continuellement ſes thréſors ſur la terre, & ne ſe montre que pour faire du bien ; & ils les exhortoient à ne point degénerer de tant de vertus.

L'héritier préſomptif de la Couronne, bien loin d'être diſpenſé de toutes ces épreuves, étoit traité avec encore plus de rigueur que ſes Connovices ; ils diſoient, que c'étoit plûtôt par ſes vertus qu'il devoit mériter de regner, que par un foible droit d'aîneſſe ou d'héritage, qui ne ſuppoſoit en lui aucun mérite perſonnel. On le faiſoit coucher ſur la dure, jeûner, veiller, travailler, ſouffrir, comme le moins conſideré d'entre eux ; on humilioit ſans ceſſe ſon orguëil, & il

étoit toûjours le plus mal vêtu, afin que lorsqu'il seroit sur le Trône, & environné de toute la splendeur d'un Dieu sur la Terre, il ne méprisât pas les pauvres; & que se souvenant qu'ayant été comme l'un d'eux, il apprit à avoir compassion des miserables, à faire des graces, & à mériter le nom de *Huachacuyac*, qu'ils donnoient à leurs Rois; nom, qui signifie l'*Amateur, & le Bienfaiteur des pauvres*.

Après qu'on avoit fourni la carriere de cette rigoureuse épreuve, le Souverain leur faisoit la cérémonie de leur percer les oreilles & les narines. Les principaux Princes de sa Cour, qui l'assistoient, leur donnoient les autres marques de dignité : ils étoient alors déclarez véritables Incas, où véritables fils du Soleil; & cette solemnité étoit terminée par des sacrifices, & par les autres marques de réjoüissance, qui ont coûtume d'illustrer les plus grandes fêtes.

L'Inca Garcilasso, de qui j'ai tiré la substance de tout ceci, dit qu'il avoit vû faire la plûpart de ces choses, dont il donne le détail autant qu'il peut s'en souvenir; mais il ajoûte, que ce qu'il avoit vû pratiquer de son temps, n'étoit que l'ombre de ce qui se passoit anciennement, durant la splendeur du Regne de ses Ayeux.

Outre les épreuves que devoient subir dans leurs Temples generalement tous les Mexiquains, de l'un & de l'autre sexe à un certain âge, il y en

Initiations des Chevaliers au Mexique.

avoit encore parmi les Nobles pour differens degrés d'élevation par où ils passoient, afin de parvenir jusqu'au Thrône du Souverain, dont la dignité étoit élective, & non pas héreditaire. Ces degrés d'élevation pour les militaires, étoient comme divers Ordres de Chevalerie, superieurs les uns aux autres, & qui étoient distinguez par differens noms, & differentes marques, ou habits d'Ordre. Ces Ordres avoient aussi leurs Initiations; & voici ce que j'en ai pû recueïllir des Auteurs.

Acosta, Hist. Moral. de las Indias, cap. 26.

Pour être fait *Tecuitle*, qui étoit l'Ordre de Noblesse, le premier après le Roy, il falloit être du sang des Seigneurs les plus qualifiez de l'Etat, & s'être distingué par des actions extraordinaires. Celui qui aspiroit à cet honneur, s'y préparoit de longue main, & faisoit avertir de son dessein, trois ans auparavant, tous ses parens, tous ses amis, tous les Seigneurs, & *Tecuitles* de sa Province.

Lopez de Gomara, Histor. Gener. Lib. 2. cap. 78.

Tous étant assemblés, & les augures ayant été pris pour le choix d'un jour heureux, tout le peuple accompagnoit le Proselyte au Temple le plus superbe de la Ville, où étoit réverée la plus célebre Divinité du Païs, qui étoit, selon le témoignage de Solis, le Dieu des Armées. Les parens, les amis, & les Seigneurs invités, le conduisoient par-dessous les bras, lui faisoient monter l'escalier du Temple jusqu'à l'Autel, où il se mettoit dans la posture que demandoient la pieté,

De Solis, Conquista de la nueva España, Lib. 3. cap. 13. p. 230.

piété, l'humilité & la patience. Le Grand Prêtre alloit se présenter à lui, lorsqu'il étoit dans cet état, & avec un os pointu de Tygre, ou bien un ongle d'Aigle, il lui perçoit le nez de plusieurs petits trous, où il mettoit quelques morceaux d'ambre noir, pour empêcher les chairs de se rejoindre. Il lui faisoit ensuite un discours très-odieux, où il lui disoit les choses du monde les plus désagréables, les injures les plus atroces; & ne se contentant pas de l'insulter purement de paroles, il le frappoit ignominieusement, & le dépoüilloit tout nud, autant que la bienseance pouvoit le permettre, & que la pudeur n'en fut point blessée.

Le Proselyte, ainsi dépoüillé, se retiroit tout honteux, seul dans une salle du Temple, où il s'occupoit à la priere, & à d'autres exercices de Religion, tandis que ceux qui l'avoient accompagné, faisoient un sacrifice dans le goût des Anciens; c'est-à-dire, un festin mêlé de chant, de danses, & d'autres marques de réjoüissance, après lesquelles chacun se retiroit sans dire mot au Novice, qu'on laissoit seul dans sa retraite.

A l'entrée de la nuit, on lui apportoit tout ce qui lui étoit nécessaire pour les quatre jours qu'il devoit y sejourner; quelques haillons grossiers pour se couvrir, un peu de paille, quelques ais pour s'asseoir, des couleurs pour se peindre en noir, des poinçons pour se percer, & pour faire diverses incisions sur son corps; de l'encens, &

un encensoir pour encenser les Idoles, & on le commettoit à la garde de trois personnes expérimentées pour l'instruire de ce que devoit sçavoir un homme de sa profession. Quelques-uns de ces Novices passoient tout ce temps sans manger, & sans prendre le moindre repos. On leur donnoit neanmoins quelques épis de bled, & un peu d'eau pour se soûtenir dans l'extrême foiblesse. On leur permettoit aussi de dormir, pourvû que ce fut étant assis. Hors des momens marqués, les surveillans leur en faisoient passer l'envie, en les perçant avec des especes d'alênes d'un bois fort pointu, & dont les atteintes étoient fort vives. Vers la minuit, le Novice alloit encenser les Idoles, & leur offroit quelques goutes de son sang; il alloit aussi autour de l'enclos du Temple, & en quatre endroits differens; il creusoit la terre, & y ensevelissoit des cannes de roseau, teintes du sang qu'il avoit tiré de sa langue, de ses mains, de ses pieds, &c.

Ces quatre jours étant écoulés, il demandoit permission au Grand-Prêtre d'aller continuer ses épreuves dans les autres Temples, & alloit ainsi pendant le cours d'une année de Temple en Temple, ou c'étoient toûjours de nouvelles épreuves, sans qu'il eut la liberté, pendant ce temps-là, d'approcher de sa maison, de rendre des visites à ses parens, & d'en recevoir, toûjours obligé de vivre dans la continence, dans la retraite, & dans de continuelles austerités.

Enfin l'année étant révoluë, & un jour heureux ayant été choisi dans leur Calendrier pour achever la cérémonie, les Tecuitles, les Seigneurs, les parens, & les amis du Novice, venoient le prendre, le lavoient, le décrassoient, & le ramenoient avec pompe dans le Temple où il avoit été conduit la premiere fois. Là, au pied de l'Autel, on le dépoüilloit de ses vieux haillons, on lioit ses cheveux sur la nuque du col avec un cuir rouge, d'où pendoient plusieurs belles plumes; on le couvroit d'un manteau très-fin, pardessus lequel on en mettoit encore un autre très-riche, qui étoit l'habit particulier de l'Ordre; on lui mettoit aussi en main un arc & des flêches, & le Grand-Prêtre faisant un long discours au nouveau Chevalier sur ses obligations, l'exhortoit à prendre des sentimens propres de l'état où il venoit d'être élevé; état, qui le mettant beaucoup au-dessus des hommes du commun, demandoit aussi des vertus, qui ne fussent pas communes, un zele extraordinaire pour le maintien de la Religion, pour la défense de la Patrie, pour la conservation des siens, & une valeur intrépide pour attaquer les ennemis de l'Empire, ou pour leur résister; devant se montrer à leur égard comme un Aigle, ou comme un Tygre, n'oubliant pas qu'on lui avoit fait l'honneur de lui percer le nez avec les os, & les ongles de ces animaux, afin de lui remettre sans cesse dans l'esprit, qu'il devoit être l'imitateur de leur cou-

rage. Il lui changeoit ensuite son nom, & le bénissoit.

La cérémonie se terminoit par un grand sacrifice, ou superbe festin; par des danses, des chansons usitées dans ces sortes de fêtes; par le son des instrumens, & par les acclamations du peuple; après quoi les Seigneurs invités, étoient gratifiez de quelques présens de la part du nouveau Chevalier, & chacun se retiroit chez soi.

Initiations des Rois du Mexique.

Les Initiations étoient aussi très-dures pour ceux qui entroient dans les grandes Charges, comme étoient celle du Souverain de tout l'Empire, des Rois ses tributaires, & des Caciques, ou Gouverneurs des Provinces. Il suffira de raconter succintement ce qui se passoit à l'égard du Souverain.

Acosta, Lib. 6. cap. 24.

Lopes de Gomara, Lib. 2. cap. 77.

Le Royaume du Mexique étant électif, dès qu'on avoit rendu les derniers devoirs au Roy défunt, les Rois & Princes Electeurs s'assembloient pour faire choix, parmi les jeunes gens du rang des Militaires, d'un sujet propre à être élevé à cette dignité suprême. Ce choix étant fait, il y avoit deux temps, qui étoient comme deux fêtes marquées, celui de son Election, & celui de son Couronnement.

Au moment même de l'Election, & après que celui qui avoit été élû, avoit accepté, on le dépoüilloit presque tout nud, & on le conduisoit au Temple, accompagné d'une grande foule de

gens de tous les Ordres du Royaume. Deux Seigneurs lui aidoient à en monter les degrés jusques aux Autels. Il étoit precedé des deux Rois premiers Electeurs, revêtus des marques de leurs dignités, & suivi de quelques personnes nécessaires à la cérémonie. Tout le reste se tenoit en bas avec respect. Le Roy étant monté, adoroit l'idole en touchant la terre de l'un de ses doigts, & le baisant. Il se mettoit ensuite devant elle en posture de suppliant.

Le Grand-Prêtre revêtu de ses ornemens, accompagné d'un grand nombre de Prêtres, vêtus de longues aubes, comme les Prêtres Egyptiens, venoit oindre le corps du Prince élû, & le frottoit d'un jus extrêmement noir; il faisoit après cela sur lui quelques aspersions, & lui jettoit sur la tête un manteau semé de têtes de mort; sur ce premier, un second de couleur noire, & sur ce second un troisiéme de couleur bleuë, tous semez de têtes de mort comme le premier: Il lui pendoit au col certains lacets rouges, avec d'autres plus petits, ausquels étoient attachés quelques symboles, qui avoient tous leur signification mystique. Il lui mettoit aussi sur les épaules une phiole pleine d'une poudre, dont l'effet étoit de garantir contre toutes sortes d'enchantemens & de sortileges. Il attachoit à son bras gauche un sachet d'encens, & lui mettoit ensuite à la main droite un encensoir. Le Roy élû se levoit alors, encensoit l'idole, & s'asseïoit.

Le Grand-Prêtre s'approchant de lui de nouveau, lui faiſoit un long diſcours, & lui faiſoit prêter ſerment qu'il maintiendroit la Religion de ſes peres ; qu'il obſerveroit les Loix de ſes Prédeceſſeurs ; qu'il feroit une guerre vive aux ennemis de l'Etat, & qu'il rendroit la juſtice à ſes ſujets. Prenant enſuite un ſtyle metaphorique, il lui faiſoit promettre qu'il feroit paroître le Soleil toûjours clair & ſerain ; que les nuées ne répandroient leurs pluïes que ſelon la meſure de la néceſſité, & que la Terre produiroit ſes fruits en abondance.

Le Roy élu, ayant prêté ce ſerment, ſe recommandoit aux prieres des Miniſtres des Dieux, & à celles de tous les ſpectateurs. Les mêmes Seigneurs qui l'avoient conduit, le ramenoient au milieu des acclamations du peuple, qui lui ſouhaitoit toutes ſortes de proſperités, & lui offroit diverſes ſortes de préſens. On le conduiſoit delà dans un appartement du Temple ſeparé, qui lui étoit deſtiné, & où il y avoit un lit prêt, & on l'y laiſſoit ſeul.

Il paſſoit quatre jours dans cette ſolitude, ſans ſortir du Temple, s'occupant à des prieres, des ſacrifices, & d'autres exercices de Religion & de pénitence. Quoiqu'il lui fût permis de manger de la chair, & d'autres mets qui convenoient à ſa dignité, il jeûnoit neanmoins très-auſterement ; il ſe baignoit trois fois le jour pour s'expier, & une autrefois la nuit, dans une grande cuve d'eau,

dans laquelle il faisoit couler de son sang, qu'il offroit en sacrifice au Dieu des eaux, après lui avoir présenté de l'encens; il encensoit aussi plusieurs fois les autres Dieux du Temple, leur offrant du pain, des fruits, des fleurs, des aromates, & des pointes ou alênes, teintes du sang de sa langue, de ses narines, de ses oreilles, & generalement de toutes les parties de son corps.

Il y a apparence que c'est ce qui se passoit d'abord à la premiere fête, qui étoit celle de son Election, laquelle a été confonduë mal à propos par quelques Auteurs, avec celle de son Couronnement. Ces quatre jours d'épreuve n'étoient aussi probablement que le commencement des Initiations du Roy Novice. Le cours de ces Initiations étoit sans doute beaucoup plus long; & quoique les Auteurs ne nous en ayent pas donné de détail, on peut le présumer de ce que j'ai déja dit des Initiations des Tecuitles, & des paroles du Pere Acosta, qui parlant de Monteçuma, dit qu'avant son Couronnement, il passoit la plus grande partie du temps dans un appartement separé qu'il avoit dans le Temple, où l'on disoit qu'il conversoit familierement avec son Dieu, semblable en tout, ajoûte son Interprete Latin, à un *homme initié*; paroles très-remarquables. *Plerumque autem in certo quodam Templi VitZilipuzli loco agebat, ubi, ut fama erat, cum suo Deo conversabatur, initiato per omnia similis.*

La fête du Couronnement ne se célebroit point

Paralip. Americæ. In- iæ Occid. parte 12. fol. 130.

qu'après que le nouveau Roy, à l'issuë de ses épreuves, eut entrepris quelque expédition heureuse sur ses ennemis; qu'il eut remporté en personne quelque célebre victoire, soûmis quelque Province rebelle, & amené plusieurs captifs en triomphe, qui devoient s'attendre à être immolés pour honorer cette fête.

Le jour de son arrivée, tout le peuple sortoit en foule au-devant de lui. Le Grand-Prêtre d'une part, suivi de tous les Ministres des Autels, les Electeurs & les grands Seigneurs de l'autre, alloient à sa rencontre en ordre de procession. L'air retentissoit cependant des acclamations de joye, & du son des instrumens, au milieu desquels le Monarque victorieux, enflé de ses succès, faisoit son entrée publique, accompagné des gens de guerre, qui conduisoient les prisonniers, & portoient les dépoüilles des ennemis vaincus. Il alloit droit au Temple, où après avoir offert le sacrifice, entendu l'éloge de ses belles actions & de sa valeur, on lui donnoit alors solemnellement, & pour la premiere fois, les marques de l'Empire ou de la Dignité Royale. On le revêtoit d'habits très-prétieux; on attachoit à ses oreilles & à ses narines des pierres d'un très-grand prix; on mettoit dans sa main droite un estoc d'or armé d'une pierre à feu, symbole de la justice; dans sa gauche, un arc & des flêches pour signifier qu'il étoit l'arbitre de la paix & de la guerre; & sur la tête un ornement, qui n'étoit ni une couronne,

ronne, ni un diadême, mais une eſpece de mître, ronde ſur le devant, qui s'allongeoit en arriere, perdant un peu de ſa rondeur, & qui revenoit en pointe vers ſon ſommet. C'étoit le Roy de Teſcuco, qui, comme premier Electeur, avoit le droit de la lui poſer ſur le front; honneur le plus grand que puiſſe avoir un ſujet. Le Monarque ſe plaçoit alors ſur ſon Trône pour y recevoir les hommages de tous les Ordres de l'Empire, & pour écouter les harangues que lui faiſoient tous les Corps. Le Roy de Teſcuco commençoit à parler le premier. On nous a conſervé dans les hiſtoires la harangue que fit le Prince, qui couronna Monteçuma dernier Roy du Mexique. Elle m'a paru ſi belle, que quoiqu'elle doive allonger cette narration, & peut-être paroître hors d'œuvre, je ſuis perſuadé néanmoins qu'on me ſçaura gré de l'avoir rapportée toute entiere, telle que je l'ai trouvée dans le Pere Joſeph Acoſta de nôtre Compagnie. Acoſta, loco citato.

Jeune Prince, le bonheur qu'a ce Royaume « de vous voir monter aujourd'hui ſur le Thrône « de ſes Souverains, ſe fait bien ſentir par l'em- « preſſement avec lequel nous avons concouru à « vôtre Election, & par la joye extrême que le Pu- « blic en a témoigné. Cette joye eſt ſans doute « bien fondée, puiſque les Etats du Mexique ſont « ſi vaſtes & ſi étendus, que pour gouverner cet « Empire, qui eſt comme un monde entier, il ne « faut pas moins de force & de courage qu'il s'en «

» trouve dans vôtre cœur genereux & magnanime:
» ni moins d'application, de capacité, de ſageſſe,
» & de prudence que vous en avez. Je vois bien
» clairement que le Tout-puiſſant aime cette Mo-
» narchie, puiſqu'il a daigné l'éclairer de ſes plus
» vives lumieres, pour faire un choix qui con-
» vient ſi bien à nôtre felicité. Qui peut en effet
» raiſonnablement douter qu'un Prince, lequel
» avant que de regner, avoit percé les neufs cœurs
» des Cieux par la vivacité de ſon eſprit, & par
» la ſublimité de ſon génie pour en découvrir les
» beautés les plus cachées, à préſent qu'il eſt
» obligé de veiller au bien de ſes ſujets par les
» devoirs de la Royauté, n'ait pas aſſez de péné-
» tration pour découvrir dans les choſes de la
» terre celles qui pourroient leur être utiles? Qui
» pourroit croire que la grandeur d'ame que vous
» avez fait paroître en tant d'occaſions ſignalées,
» ſe rallentit à préſent qu'il eſt néceſſaire plus que
» jamais de la faire briller, & qu'elle ne ſe ma-
» nifeſtera pas au contraire avec bien plus d'éclat
» que par le paſſé? Qui ſe perſuadera que, pendant
» le regne d'un Prince ſi juſte & ſi magnifique,
» la veuve & l'orphelin puiſſent manquer de pro-
» tection & de ſoulagement? Qui eſt-ce qui s'ima-
» ginera que la grandeur de cette Monarchie ne
» doive pas monter avec vous au plus haut point
» de ſa gloire, puiſque le Créateur a raſſemblé
» en vous tant de perfections, qu'à vous voir ſeule-
» ment, on ſe perſuade qu'on y eſt déja parvenu?

Felicitez-vous donc, Peuples heureux, d'avoir un Roy, qui sera la colonne & l'appuy de cet Etat, qui vous tiendra lieu de Tuteur & de Pere, & dont le sein paternel, toûjours émû sur vous, sera prêt à s'armer contre tout ce qui pourroit troubler la tranquillité de ses chers enfans, & à leur communiquer à eux-mêmes tous les trésors qui y sont renfermez. Vous êtes assurez d'avoir un Roy, qui ne prendra point occasion de son pouvoir suprême pour en abuser, pour languir dans un lâche repos, pour faire consister son bonheur à se régaler splendidement, pour se livrer aux vices & aux plaisirs. Bien loin de-là, soyez convaincu, qu'au plus fort de son sommeil, son cœur attentif à vos besoins, le réveillera souvent en sursault; & que dans les repas les plus somptueux cette même attention à vos besoins, suspendra en lui le sentiment du goût & de la bonne chere. N'ai-je donc pas raison de vous feliciter, & de vous exhorter à vous réjoüir d'avoir un Roy si digne de l'être? Et vous Prince magnanime, nôtre Souverain & nôtre maître, ayez confiance & bon courage; puisque le Créateur de toutes choses a chargé vos épaules d'un si pesant fardeau, soyez certain qu'il vous donnera les forces nécessaires pour pouvoir le soûtenir; puisqu'il a été si liberal & si magnifique à vôtre égard jusqu'à présent, vous pouvez bien vous assurer qu'il répandra sur vous ses dons les plus prétieux, & ses bénédictions les

» plus abondantes, dans cet Etat de la plus haute
» élevation où il vous a mis; & dont je ſouhaite
» qu'il vous faſſe joüir avec toutes ſortes d'avan-
» tages pendant une nombreuſe ſuite de longues
» & d'heureuſes années.

Le Roy ayant entendu ces ſortes d'harangues, répondoit avec majeſté, d'une maniere qui faiſoit connoître combien il ſe croyoit peu digne du rang où on l'élevoit; combien il étoit ſenſible à l'obligation qu'il avoit à ceux qui l'avoient choiſi; & quelles étoient les diſpoſitions où il étoit de gouverner ſes Peuples, ſelon les Loix de la bonté & de l'équité : après quoi il étoit conduit avec pompe dans ſon Palais, & de toutes parts on s'abandonnoit à la joye que méritoit une ſemblable fête.

Initiations de l'ancienne Chevalerie d'Europe.

Tout ce que j'ai rapporté des Initiations des Guerriers chez les Nations barbares & policées de l'Amerique, doit faire concevoir à ceux qui ont quelque idée de l'ancienne Chevalerie des Peuples de nôtre Europe, que les épreuves que devoient ſubir ceux qui aſpiroient à l'honneur d'être faits Chevaliers, étoient à peu près ſemblables à celles dont je viens de donner le détail, dans le temps que les Peuples, encore barbares, étoient plongez dans les ténebres de l'Idolatrie.

Je ſuis d'autant plus fondé à faire ce parallele, que du Cange l'a commencé avant moi; car à l'occaſion du Bain où l'on faiſoit entrer les Che-

Du Cange, Gloſſ. *verb.* Miles.

valiers avant leur réception, il remarque que Joseph Acosta rapporte que les Prêtres Mexiquains lavoient & purifioient les enfans des Nobles, avant de leur faire la cérémonie de les rendre habiles à porter les armes.

Le même Auteur parlant de cette Chevalerie, dont la Religion étoit certainement le principe, dit aussi, ce que j'ai dit ailleurs moi-même de quelques autres usages; sçavoir, » que l'Eglise « qui a toûjours eu une sage œconomie pour ses « enfans, lesquels sont encore tendres dans la foy, « ne croyant pas pouvoir abolir tout d'un coup « les coûtumes, dans lesquelles les Peuples nour- « ris dans le sein du Paganisme ont été élevez, « s'étoit contentée de purger toutes ces coûtumes « de l'esprit de superstition, de tout culte idola- « trique, & se les étoit renduës propres en les sanc- « tifiant. Car, comme je l'ai remarqué, continuë « cet Auteur, en parlant des autres especes d'ado- « ption, c'est ce qu'elle a fait en particulier par « rapport à cette adoption, dont l'alliance se con- « tractoit par la tradition des armes; car l'ayant « purifiée de tout rit, & de toute cérémonie « payenne & barbare, elle a ordonné que les ar- « mes seroient benies par un Prêtre, & que celui « qui seroit fait Chevalier, s'étant disposé par les « veilles & par les jeûnes à cette action, seroit « ceint de l'épée pendant le temps des saints Mys- « teres, &c. «

Ce rang de Chevalier étoit en si haute es-

time, que les plus grands Rois & les plus grands Princes se faisoient honneur de l'être, & passoient volontiers par toutes les épreuves nécessaires pour y parvenir. Aujourd'hui même nos Rois sont armez Chevaliers à la cérémonie de leur Sacre.

Il semble qu'on démêle dans l'Antiquité deux sortes de personnes, qui y étoient élevées. Les jeunes gens de la premiere Noblesse, qui avoient atteint l'âge de 21. an ou environ, à qui jusques alors il n'avoit pas été permis de ceindre l'épée, de se trouver à aucune bataille, & qui devoient nécessairement être déclarez hommes * parfaits par les cérémonies militaires ; & d'autres qui avoient servi, & porté les armes pour le Prince, ou qui avoient suivi quelque Chevalier renommé pendant le nombre de sept années ; ou bien ceux enfin qui s'étoient distinguez par quelque action éclatante : comme » s'être battu en combat singulier à toute outrance avec l'épée tranchant & » poignant : avoir jousté à fer émoulu, & fait » vuider les arçons à son ennemi, ou l'avoir » transpercé : être monté le premier sur une échelle » à l'assaut d'une place : être entré le premier » par la brêche ou par la mine : avoir sauté le » premier dans un vaisseau ennemi, & s'en être » rendu le maître : avoir gagné dans une bataille

Vulson de la Colombiere, Théatre d'honneur, tom. 1. ch. 2.

* *Lambertus Ardensis apud Cangium, verb. Alapa Militaris.* Ei Militarem non repercutiendus dedit alapam, & militaribus eum in virum perfectum dedicavit Sacramentis.

l'Etendard du General de l'armée ennemie : « avoir fait quelque prisonnier de grande consi- « deration : avoir sauvé la vie à son Prince, ou « à son General, &c. «

Les premiers étoient connus sous les differens noms d'Infans, Varlets, Damoysels, Bacheliers, & Ecuyers. Non seulement ils ne pouvoient ceindre l'épée, ou porter les armes ; se trouver aux batailles pour y combattre, ou jouster dans les tournois ; mais ils ne pouvoient manger à la table des Chevaliers, ni se vêtir des mêmes couleurs, & étoient obligez de se tenir debout derriere eux. Ils avoient encore des épreuves rigoureuses à subir ; & quoiqu'on ignore quelles étoient ces épreuves, il est pourtant certain qu'il y en avoit ; car dans le Roman de Perceforest on lit au Liv. 4. où il parle des épreuves aux boucliers & aux bâtons : » que Blanche la Fée faisoit exercer les « jeunes Bacheliers, qui prétendoient à l'Ordre « de Chevalerie, pour entre tous iceux prendre « les meilleurs, & les faire battre, puis après l'un « contre l'autre, pour sçavoir qui vaincroit son « compagnon, & qui emporteroit le harnois com- « plet qu'elle donnoit au mieux faisant. « Il semble néanmoins par-là, que ces épreuves consistoient dans un dur apprentissage qu'on faisoit du métier de la guerre dans des Académies un peu plus austeres, que ne sont celles d'aujourd'hui ; il falloit même s'être distingué dans ces exercices : car on n'élevoit à ce degré d'honneur personne

V. Vulson de la Colomb. Theatre d'honneur, tom. 1. c. 14. p. 226.

qui ne l'eut bien mérité, (*a*) & qu'après qu'on avoit donné bien des preuves qu'on en ſoûtiendroit parfaitement la gloire. Je crois pourtant que toutes auſteres que puſſent être ces épreuves, l'Egliſe les avoit beaucoup mitigées par comparaiſon, à ce qu'elles étoient avant ce qu'elle en avoit ordonné. Car Ingulphe (*b*) parlant de la Conſecration des Chevaliers, ſelon le rit des Chrétiens, dit, » que les Normans, ou les Peu-» ples du Nord, avoient cette Conſecration en » horreur, & qu'ils regardoient un Chevalier, » fait de cette ſorte, comme un intrus dans l'Or-» dre de Chevalerie, comme un lâche, & com-» me un homme effeminé, qui avoit degeneré » de l'antique proüeſſe.

Le Damoyſel qui avoit fini le temps de ſes premieres épreuves, venoit ſe préſenter au Roy, ou bien alloit chercher au loin quelque grand Prince ou Chevalier de grand renom, qui voulut bien *l'adouber Chevalier* lui-même, c'eſt-à-dire, l'adopter. Car le nouveau Chevalier contractoit une alliance & une eſpece d'obligation de fils à pere, envers celui qui lui faiſoit l'honneur de l'armer, & il dépendoit, ſur-tout pendant un certain temps, de ſes ordres abſolus. C'eſt pour

(*a*) Per arma poſſe fieri filium, grande inter gentes conſtat eſſe præconium, quia non eſt dignus adoptari, niſi qui fortiſſimus meretur agnoſci. *Senator. Lib. 4. Epiſt. 2.*

(b) *Ingulphus apud Cangium, loco cit.* Hanc conſecrandi Militis conſuetudinem Normanni abominantes, non militem legitimum, ſed ſocordem Equitem & Quiritem degenerem deputabant.

cela

cela que les Souverains ont ſagement ordonné, que leurs ſujets ne priſſent nul engagement d'Ordre de Chevalerie de la main d'aucun Prince étranger, ſans leur permiſſion expreſſe.

A la réception de ces Chevaliers, lorſqu'elle ſe faiſoit pendant la guerre, on ſe diſpenſoit des rigueurs du cérémonial, dont on n'obſervoit que les choſes les plus eſſentielles, ſur-tout à la veille d'une bataille : mais en pleine paix il falloit garder tout l'ordre du cérémonial, lequel étoit fort long, & fort myſterieux.

Les principales de ces cérémonies conſiſtoient dans le bain où le Chevalier entroit, ce qui fit donner à ces Chevaliers le nom de Chevaliers du bain; dans la retraite en chambre noire, où il ſe mettoit immédiatement après à la garde de deux Ecuyers-Gouverneurs, qui devoient l'inſtruire; dans le jeûne; la veille d'armes qu'il faiſoit dans une Chapelle, où il paſſoit en prieres toute la nuit, qui précedoit ſa réception; dans la confeſſion de ſes pechés, & la ſainte Communion; dans le ſerment qu'il faiſoit d'être fidelle à Dieu, à ſa Religion, à ſon Prince, & à toutes les Loix les plus auſteres de la Chevalerie; dans la Benediction des armes; le ſoufflet militaire; l'accolade ou la colée; dans les habits d'Ordre, & dans les armes, dont on le revêtoit de pied en cap, leſquelles choſes avoient toutes un ſens myſtique, qui avoit rapport à la Religion, à l'Etat où il entroit, & aux obligations

dont il ſe chargeoit, ſous peine de dégradation & d'infamie.

On trouvera dans du Cange & dans d'autres Auteurs, qui ont traité de la Chevalerie ancienne & de la ſcience Heraldique, le détail de toutes ces cérémonies, de toutes ces loix, & la ſignification de tous ces ſymboles. J'en ai dit de reſte pour confirmer ce que j'ai avancé dans le commencement, qu'un des premiers attributs ſous lequel les hommes avoient rendu des hommages à Dieu, étant celui de Dieu des armées, ils avoient auſſi fait de la guerre un des plus grands objets de la Religion, & un de ſes exercices les plus pénibles. Revenons maintenant à nos Sauvages, & paſſons à la conſideration de leurs Devins, qui appartiennent plus immédiatement à la Religion, dont ils ſont les Interpretes.

Voyage de Cayene, Liv 3 ch. 12. p. 385.

L'Auteur du Voyage de la France Equinoxiale nous décrit ainſi la maniere dont les Caraïbes font un Devin.

Initiation d'un Devin chez les Ameriquains Meridionaux.

» Celui qui aſpire donc à être Piaye, c'eſt-à-» dire, Devin, eſt premierement mis chez un » Ancien. Il y demeure fort long-temps pour être » inſtruit de lui, & faire comme ſon Novi-» ciat, quelquefois l'eſpace de dix ans, pen-» dant leſquels il le ſert fort exactement. Le Piaye » ancien l'obſerve, pour remarquer s'il a en lui » les qualités néceſſaires à celui qui veut être Piaye. » Ils ne l'élevent point à cette dignité, qu'il ne

ſoit âgé de vingt-cinq ou trente ans. «

Quand le temps eſt venu qu'on doit le mettre dans les épreuves, on le fait premierement jeûner avec autant de rigueur que le Capitaine, & bien plus ; car il ne mange que du millet boüilli un an durant, & bien peu de caſſave ; ce qui les extenuë de telle ſorte, qu'ils ſemblent des ſquelettes, qui n'ont que la peau étenduë ſur les os, & deviennent preſque ſans force. Les anciens Piayes s'aſſemblent après ce long jeûne, ſe renferment dans une Caſe, & apprennent au Prétendant la façon d'appeller le Démon, & de le conſulter. Au lieu qu'on foüette le Capitaine prétendant, on fait tant danſer celui-ci, qu'il en eſt ſi las à cauſe de la foibleſſe que lui a cauſé le jeûne, qu'il tombe tout pâmé & évanoüi ſur la terre. Pour le faire revenir, on lui met des ceintures & des colliers de ces groſſes fourmis noires, qui font tant de douleur. On lui ouvre la bouche par force, dans laquelle on met une eſpece d'entonnoir, dans lequel on jette plein un grand vaiſſeau de jus tiré du Tabac. Cette étrange médecine le fait aller haut & bas, & lui fait vuider le ſang. Cela dure pluſieurs jours. «

Après des remedes ſi violens, des jeûnes ſi rigoureux, il eſt fait Piaye, & a la puiſſance de guerir les maladies, & d'évoquer le Diable. Mais afin qu'il le faſſe comme il faut, on lui ordonne un jeûne de trois ans. La premiere an-

» née il mange du millet & du pain ; la seconde » il mange quelques Crabes avec son pain ; & la » troisiéme il mange quelques petits oiseaux. Ils » sont si exacts à garder ces jeûnes, qu'encore que » les autres boivent dans leurs vins & assemblées, » & fassent bonne chere, ceux-ci n'en boivent pas » un coup davantage, ayant l'opinion que s'ils » rompoient leur jeûne, ils n'auroient aucun pou- » voir sur les maladies, ni sur les Diables pour » les faire venir.

» .... Ces miserables Médecins sont obligez » de s'abstenir de temps en temps de certaines cho- » ses, & de boire souvent cette rude potion de » Tabac. Ils en boivent quelquefois autant qu'un » grand yvrogne peut boire de vin. Leur estomac » sans doute s'accoutume à cette sorte de boisson, » puisqu'il le peut supporter.

Dans les paroles solemnelles de l'Initiation, les Initiés étoient obligez d'assurer qu'ils avoient bû un certain breuvage appellé *Cyceo*, *Cyceonem ebibi*. Je ne sçais quel breuvage cela pouvoit être ; mais comme il étoit mis au rang des épreuves, je suppose avec raison, qu'il devoit être aussi difficile à boire, que le reste étoit difficile à souffrir ; & par consequent que ce breuvage étoit different de celui dont parle Athenée sous le même nom, & qui, selon les remarques de Dalechamp *

Ath. Lib. 9. p. 380.

* *Dalechamp in notis margin. ad Lib. 9. Athen. pag. 380.* κυκεὸν Potio ex farina & vino crasso : aliis, ex multis herbis : aliis, οἰνομελι ex vino & melle.

ſur cet Auteur, étoit un composé de farine & de vin épais, ou bien un mélange de pluſieurs herbes, & ſelon d'autres, du vin mêlé avec du miel.

Ce qui me porte à en juger ainſi, c'eſt l'uſage de cette boiſſon de Tabac, laquelle n'eſt pas particuliere aux Caraïbes, mais qui eſt commune à toutes les Nations de l'Amerique, chez qui le Tabac paſſe pour avoir des vertus très-ſingulieres, & qui ont un rapport eſſentiel avec la Religion.

Cette boiſſon avoit quelque choſe encore de plus affreux chez les Mexiquains; car avec le Tabac ils mêloient des Serpens, des Salamandres, des Lezards, des Araignées, des Chenilles, des Vers, & d'autres Inſectes venimeux, mais dont le Tabac corrigeoit le poiſon. Ils réduiſoient le tout en cendres, le faiſant brûler dans le feu ſacré qu'ils entretenoient devant leur Idole, & en faiſoient enſuite une liqueur qu'ils conſervoient dans leur Temple, & qu'ils appelloient la nourriture des Dieux, leur nectar & leur ambroſie. Acoſta, qui en donne la Relation, dit qu'ils s'en oignoient, dans la perſuaſion où ils étoient, que le Tabac qui y dominoit, avoit la vertu d'appaiſer les mouvemens deſordonnés de la concupiſcence de la chair. Ils en buvoient auſſi; & quoique cela leur renversât la tête, de maniere à les faire devenir fous, ils croyoient que cela les rendoit propres à l'inſpiration divine,

Acoſta, Hiſt. Mor. de Indias, Lib. 5. cap. 26.

& à avoir des viſions extatiques.

Les Nations des Moxes, ſituées dans le Centre de l'Amerique Meridionale en deçà des montagnes du Pérou & du Chili, appellées les Andes, & les Nations de la Riviere de la Plata, ont auſſi des épreuves très-rudes pour leurs Prêtres ou Devins.

Initiation d'un Devin chez les Moxes & les Peuples du Paraguay.

Lettres édifiantes, Relation de la Miſſion des Moxes, Recuëil 10.

» On trouve parmi les Moxes, dit Urbain de » Matha Evêque de la Paix, deux ſortes de Mi- » niſtres pour traiter les choſes de la Religion. Il » y en a qui ſont de vrais Enchanteurs, dont » l'unique fonction eſt de rendre la ſanté aux ma- » lades; d'autres ſont comme les Prêtres deſtinez » à appaiſer les Dieux. Les premiers ne ſont éle- » vez à ce rang d'honneur qu'après un jeûne ri- » goureux d'un an, pendant lequel ils s'abſtien- » nent de viande & de poiſſon. Il faut, outre » cela, qu'ils ayent été bleſſez par un Tygre, & » qu'ils ſe ſoient échappez de ſes griffes; c'eſt » alors qu'on les révere comme des hommes d'une » vertu rare, parce qu'on juge qu'ils ont été reſ- » pectez & favoriſez du Tygre inviſible, qui les » a protégés contre les efforts du Tygre viſible, » avec lequel ils ont combattu.

» Quand ils ont exercé long-temps cette fonc- » tion, on les fait monter au ſuprême Sacerdoce. » Mais pour s'en rendre dignes, il faut encore » qu'ils jeûnent une année entiere avec la même » rigueur, & que leur abſtinence ſe produiſe au

dehors par un visage have & extenué. Alors on presse certaines herbes fort piquantes pour en tirer le suc qu'on leur répand dans les yeux ; ce qui leur cause des douleurs très-aiguës : & c'est ainsi qu'on leur imprime le caractere du Sacerdoce. Ils prétendent que par ce moyen leur vûë s'éclaircit ; ce qui fait qu'ils donnent à ces Prêtres le nom de *Tibaraugui*, qui signifie en leur langue, *celui qui a les yeux clairs*.

Celui, qui a donné un Voyage aux Indes Occidentales sous le nom de François Coreal, s'explique ainsi au sujet des Indiens de Rio de la Plata : » pour être Prêtre ou Medecin parmi eux, il faut avoir jeûné long-temps, & souvent ; il faut avoir combattu plusieurs fois contre les bêtes sauvages, principalement contre les Tygres, & en avoir été mordu, ou égratigné tout au moins. Après cela on peut obtenir l'Ordre de Prêtrise ; car chez eux le Tygre est un animal presque divin, & l'imposition de sa sainte griffe leur vaut autant, que chez nous le Bonnet Doctoral reçû à l'Université de Salamanque. Ensuite on leur verse sur les yeux le suc de certaines herbes distillées ; & c'est-là l'onction Sacerdotale, après laquelle ces nouveaux Prêtres sçavent appaiser les esprits de toutes les choses sensibles & materielles, avoir des relations secretes avec ces esprits, & participer à leurs vertus. «

Voyage aux Indes Occid. seconde part. c. 10. p. 241.

Initiations des Peuples Barbares de l'Amerique Septent.

Les Hurons, les Iroquois & les Nations Algonquines, ont aussi leurs Initiations qu'ils pratiquent encore. Tout ce que j'en sçais, c'est qu'elles commencent avec l'âge de puberté; qu'ils se retirent dans les Bois, les jeunes gens sous la direction d'un Ancien ou d'un Devin, & les jeunes filles sous la conduite d'une Matrone. Ils jeûnent pendant ce temps-là fort séverement; & tandis que leur jeûne dure, ils se noircissent le visage, le haut des épaules, & de la poitrine. Ils observent en particulier très-soigneusement leurs rêves, & en font un rapport exact à ceux qui les dirigent. Ceux-ci examinent avec un soin scrupuleux la conduite de leurs disciples, & conferent souvent de ce qui les regarde, ou de ce qui leur arrive avec les Anciens & les Anciennes, pour statuer sur cela ce qu'ils doivent prendre pour leur *Oïaron*, ou leur *Manitou*, d'où doit dépendre le bonheur de leur vie. Ils en tirent aussi des consequences pour sçavoir à quoi ils doivent être propres pour la suite; de sorte que c'est comme une épreuve pour connoître qu'elle doit être leur vocation.

Je ne doute point que leurs Initiations & leurs épreuves ne fussent à peu près semblables à celles des Peuples de la Virginie, dont nous avons parlé d'abord; mais soit qu'ils eussent déja perdu beaucoup de leurs coûtumes, lorsque les Européans ont commencé à les frequenter; soit qu'ils se cachassent d'eux soigneusement pour leurs myste-

res,

res, qui demandent un ſecret auſſi inviolable que ceux des Anciens, ſans quoi ils ſont perſuadez que leurs épreuves ſeroient inefficaces & inutiles ; ſoit enfin que les Européans n'ayent pas été aſſez attentifs à les examiner, ou aſſez capables de bien pénétrer l'eſprit de ce qu'ils leur voyoient faire ; nous n'en avons point de détail exact dans les Relations anciennes, & il ne nous reſte que quelques traces & quelques connoiſſances generales, mais qui ſont ſuffiſantes néanmoins pour en former des conjectures aſſez probables.

Le Pere le Jeune & le Pere de Brebeuf font mention de leurs jeûnes & de leurs retraites. Le premier parle ainſi.

Relation de la nouv. France pour l'an 1634. p. 84. 85.

Ils gardent par fois un jeûne très-rigoureux, « non pas tous, mais quelques-uns qui ont envie « de vivre long-temps. Mon Hôte voyant que je « ne mangeois qu'une fois par jour pendant le « Carême, me dit, que quelques-uns d'entre-eux « jeûnoient pour avoir une longue vie ; mais il « m'ajoûta qu'ils ſe retiroient tous ſeuls dans une « petite Cabane à part, & que là ils ne buvoient, « & ne mangeoient quelquefois huit jours, « quelquefois dix jours durant. D'autres m'ont « dit qu'ils ſortent comme des ſquelettes de cette « Cabane, & que par fois on en rapporte à demi « morts. Je n'ai point vû de grands jeûneurs, ſi « bien de grands dîneurs. Vrai eſt que je n'ai « point de peine à croire cet excès ; car toutes les «

» fausses Religions sont pleines de puérilités, ou
» d'excès, ou de saletés.

» J'ai vû, dit le même Auteur, faire une autre
» dévotion au sorcier, laquelle, comme je crois,
» n'appartient qu'à ceux de sa profession. On lui
» dresse une petite Cabane éloignée d'un ject de
» pierre ou de deux, des autres. Il se retire là
» dedans pour y demeurer seul, huit jours, dix
» jours, ou plus ou moins. Or vous l'entendez
» jour & nuit crier, hurler, & battre son tam-
» bour. Mais il n'est pas tellement solitaire, que
» d'autres ne lui aident à chanter, & que les fem-
» mes ne le visitent. C'est-là où il se commet de
» grandes saletés.

Le Pere le Jeune n'entendoit que très-imparfaitement le langage des Sauvages, comme il l'avouë lui-même. Il rapporte bien ce qu'il a vû, mais il étoit obligé de deviner les réponses qu'on donnoit aux questions qu'il faisoit. Ceux qui en sont-là, débitent plûtôt les choses comme ils les conçoivent, que comme elles sont en effet.

Les Sauvages peuvent fort bien abuser de leurs retraites pour couvrir leurs abominations. Les Anciens en ont fait autant dans leurs Bacchanales; mais c'est alors un abus contraire à l'esprit de leur retraite même, dont la continence est une des conditions des plus essentielles; car, outre ce que j'ai dit de leurs Vestales & de leurs Solitaires, il est certain qu'ils avoient parmi eux un certain temps qui lui étoit, & qui lui est encore consacré.

Ils ont une grande opinion de la Virginité, & chez toutes les Nations Sauvages il y a quelque chose, ou dans les mœurs, ou dans la langue, qui marque l'estime qu'ils en font. Le terme qui signifie une Vierge dans la langue Abenaquise, c'est *Coussihouskoue*, lequel rendu litteralement, veut dire, *celle qu'on respecte*, à *Coussihan*, terme qui ne marque pas seulement un respect d'estime interieure, mais un respect d'action, & témoigné exterieurement. Le terme *Gaouinnon*, qui dans la langue Iroquoise signifie aussi une Vierge, est si ancien, qu'on ne sçait plus la force de sa racine.

Ils attribuënt à la virginité & à la chasteté certaines qualités & vertus particulieres; & il est certain que si la continence leur paroît une condition essentielle pour donner du succès à ce que leur superstition leur suggere, ils la garderont avec un très-grand scrupule, & n'oseront la violer le moins du monde, de peur que leurs jeûnes, & tout ce qu'ils pourroient faire d'ailleurs, ne fut absolument inutile par cette inobservation.

Ils sont persuadez que l'amour de cette vertu s'étend jusqu'au sentiment naturel des plantes; de sorte que parmi elles, il y en a qui ont un sentiment de pudeur, comme si elles étoient animées; & que pour operer dans les remedes, ou même ils n'ont point recours à leurs Devins, elles veulent être employées, & mises en œuvre par des mains chastes, sans quoi elles n'auroient

aucune efficace. Plusieurs m'ont dit souvent, au sujet de leurs maladies, qu'ils sçavoient bien des secrets pour les guérir; mais qu'étant mariez, ils ne pouvoient plus s'en servir.

Relation de la Nouvelle France pour l'an 1636. 2. part. ch. 5.

Le Pere de Brebeuf parle ainsi de leurs Devins. » Autrefois ces Offices d'*Arendiouann* (c'est-» à-dire, Devins) étoient à plus haut prix qu'à » présent. Ils les ont à présent à force de festins. » Un temps fut qu'il falloit jeûner les trente jours » entiers dans une Cabane à l'écart, sans que per-» sonne en approchât qu'un serviteur, qui pour » être digne d'y porter du bois, s'y disposoit lui-» même en jeûnant.

C'est-à-dire, que du temps du Pere de Brebeuf, ils avoient déja perdu beaucoup de leurs usages, ou que le Pere de Brebeuf lui-même ne comprenoit pas tout ce qui se passoit devant ses yeux. En effet tous ces festins dont il parle, ne sont point contraires au jeûne de celui pour lequel ils sont faits. Il nous cite aussi un exemple, dont il fut le témoin, & qui approche fort de ce qui se faisoit dans l'ancien temps; puisqu'il est question d'un Sauvage, qui avoit rêvé, dit-il, qu'il seroit *Arendiouann*, s'il avoit jeûné trente jours, & qui tint pendant tout ce temps-là toute la Nation en haleine. » Il en jeûna dix-huit, sans » manger autre chose que du Petun. Le Pere de Brebeuf croit qu'il étoit fou, & que ce jeûne acheva de perfectionner sa folie. Néanmoins il y eut plusieurs fêtes à son sujet; & dans la der-

niere, dont il se dispense de donner le détail par la crainte qu'il a d'être trop long ; il ajoûte, qu'il lui suffit pour le présent de dire en general, que jamais les Bacchantes forcenées du temps passé, ne firent rien de plus furieux dans leurs Orgies. «

Les Sauvages ont encore plus perdu de leurs coûtumes depuis ce temps-là ; ils le reconnoissent eux-mêmes, & y ont regret ; car dans les malheurs qui leur arrivent, ils disent qu'ils ne doivent pas s'en plaindre, & que c'est une punition pour avoir abandonné l'usage de leurs retraites, & de leurs jeûnes.

De la Theürgie, ou communication avec les Dieux.

Les expiations & toutes les épreuves des Initiations ayant détaché l'ame de toutes les choses corruptibles, grossieres & charnelles ; cette ame purifiée de ce qu'il y avoit en elle de terrestre par la contagion des sens, & renduë en quelque sorte à sa nature spirituelle, étoit admise à la communication intime avec les Dieux, qui se manifestoient à elle en plusieurs manieres, ou dans les songes, ou dans la contemplation, ou enfin dans les secrets mysteres de la Theürgie & de la Divination.

C'étoit-là la fin premiere, & le but des Initiations des Orgies, dans lesquelles on en donnoit aussi quelques symboles, ou quelques preuves réelles. Car aprés avoir passé plusieurs jours dans la retraite, comme ceux qui se disposoient à des-

cendre dans l'Antre de Trophonius, dont parle Pausanias; après avoir passé dans cette retraite par divers genres d'expiations ; après avoir été lavez & regenerez dans les eaux du fleuve Hercynas ; après avoir fait plusieurs sacrifices pour se rendre les Dieux propices ; après avoir bû le Cyceon, ou les eaux du Lethé & de Mnemosyne, dont les unes avoient la propriété de faire oublier tout le passé, & les autres celle de fortifier la mémoire pour retenir tout ce qu'on apprenoit de nouveau ; après avoir été instruit de tous les principes, qui devoient faire renoncer aux préjugés de l'enfance, & avoir été imbu des secrets des mysteres : après, dis-je, tous ces préparatifs, on descendoit dans l'Antre de Trophonius, ou dans quelqu'autre sanctuaire semblable, ou sous des Images sensibles & énigmatiques, qui n'étoient que des représentations mysterieuses, ou qui se faisoient réellement par la voye des enchantemens, on étoit censé communiquer avec les Dieux, & apprendre d'eux les choses qu'il importe le plus à l'homme de sçavoir pour se conduire à sa fin.

Pausanias, in Bœoticis, p. 313. 314.

Dion Chrysostôme nous représente un homme initié dans cet état de vision mysterieuse, aux oreilles de qui plusieurs voix se font entendre, sous les yeux duquel se présentent en spectacle plusieurs Scenes differentes, où les choses les plus cachées dans la nature, sont mises en évidence ; qui joüit tour à tour de la lumiere & des ténebres, & devant qui enfin se passent plusieurs cho-

Dio Chrysost. Orat. 12. p. 202.

ſes extraordinaires. Apulée après avoir été initié, rapporte la même choſe de lui-même : « J'ai approché, dit-il, des portes de la mort ; je ſuis « entré dans le ſanctuaire de Proſerpine ; & après « avoir été porté ſur tous les élémens, je ſuis re- « venu : j'ai vû au milieu des ténebres de la nuit « le Soleil brillant des plus vives lumieres : je me « ſuis approché des Dieux du Ciel & des Enfers, « & je les ai adorés de prés. «

Apuleius Lib. Metam. 11. prope fin.

Platon & ſes Sectateurs étoient extrêmement entêtez du pouvoir imaginaire des Initiations des Orgies, & des Myſteres de la Theürgie. Ils croyoient que par leur vertu l'ame étoit purifiée, & que les ſacrifices magiques la rendoient capable de recevoir l'impreſſion des Génies & des Eſprits ſubalternes, par le moyen deſquels ils croyoient parvenir à la viſion des Dieux ſuperieurs, & du premier ordre. Mais les Orgies ayant reçû preſque toutes les alterations du Paganiſme, antécedemment à Platon & à ſes Diſciples, les Saints Peres ſe ſont appliquez à renverſer toutes les idées platoniciennes ſur ce ſujet ; & à montrer que toute l'opération divine de la Theürgie n'étoit rien autre choſe que la magie la plus criminelle, condamnée par toutes les Loix divines & humaines ; que les merveilles que voyoient ceux, qui s'étoient purifiez par les enchantemens, & par les ſacrifices magiques, ſuppoſé qu'il n'y eut point de fraude de la part des hommes, n'étoient que des illuſions des Démons

V. Aug. Lib. 10. de Civ. Dei, cap. 10.

& des Esprits de ténebres transformés en Anges de lumiere, pour s'attirer les adorations & les hommages, qui n'étoient dûs qu'au seul vrai Dieu.

Rien ne nous fait connoître plus clairement quelles étoient sur cela les pensées des Payens, que la cérémonie qui termine les Initiations des Caraïbes, & qui met comme la derniere forme aux épreuves nécessaires pour faire un Piaye ou un Devin. J'ai tiré la description que j'en vas donner du Pere du Tertre, & d'une Relation manuscrite plus détaillée du Pere le Breton Jesuite Missionnaire, qui avoit passé plusieurs années entre les Caraïbes dans l'Isle Saint-Vincent où il étoit encore, lorsqu'il composa ce petit Ouvrage, qui m'a été communiqué.

Initiation finale d'un Devin Caraïbe.

Après donc que le jeune Proselyte, qui veut être fait Devin, a fourni la longue carriere de plusieurs années d'épreuves sous la conduite d'un ancien Piaye, qui en est tellement le maître, que ses plus proches parens & amis n'ont pas même la liberté de le voir, & de lui parler; après avoir soûtenu les rigueurs de ces potions abominables de jus de Tabac, de ces jeûnes affreux, & des assauts frequens que lui livrent pendant la nuit les autres Devins, qui lui dechiquetent tout le corps avec des dents d'Acouti tranchantes comme des razoirs, pour l'accoûtumer à ces incisions volontaires qu'ils doivent faire sur eux-mêmes en certaines

taines occaſions, ſelon l'uſage qu'en avoient les Prêtres de Baal ; enfin le Myſte vient trouver ſon diſciple à l'entrée de la nuit, qui doit couronner ſon invincible patience, & mettre fin à ſes épreuves. Il lui repréſente fort au long la dignité du rang où il va être élevé ; il lui exaggere l'honneur & les avantages qu'il recevra, ayant un eſprit familier, qui lui ſera affecté, qu'il pourra évoquer quand il lui plaira, & dont il pourra ſe ſervir ſelon les divers beſoins qu'il en aura ; il lui explique enſuite tout l'ordre de ce qui doit ſe paſſer dans le cours de cette nuit, & il l'exhorte à ne point ſe laiſſer épouvanter par les choſes extraordinaires, qui doivent lui arriver.

Cependant les femmes, par ordre du Devin, nétoyent une Cabane. Elles y ſuſpendent trois lits ou Hamacs, l'un pour l'Eſprit, le ſecond pour le Piaye, & le troiſiéme pour le Proſelyte. Elles dreſſent enſuite avec des paniers, ou de petites tables d'oſier & de latanier, qu'elles mettent les unes ſur les autres, une eſpece d'Autel à l'extrémité de la Cabane, ſur lequel on met quelques pains de Caſſave, & un Canari ou vaiſſeau plein d'*ouicou*, pour l'Eſprit à qui on en fait le ſacrifice.

Vers le milieu de la nuit le Devin & ſon diſciple entrent ſeuls dans la Cabane. Le premier, après avoir fumé une feüille de Tabac roulée, entonne de toutes ſes forces, & preſque en hurlant une chanſon magique, qui eſt ſuivie à l'inſtant, s'il faut s'en rapporter au récit de ces Barbares,

d'un bruit horrible dans les airs, mais qui est encore assez éloigné. Le Devin l'ayant entendu, éteint le feu, & en couvre jusqu'à la moindre étincelle; car les Esprits, à ce qu'ils assurent, n'aiment que les ténebres & l'obscurité.

Aussi-tôt que les feux sont éteints, le Maboya, ou l'Esprit, entre dans la Cabane par le toit, avec la même véhemence, & le même éclat que fait la foudre, qui tombe au plus fort d'un violent orage. Le Devin & son Proselyte lui rendent leurs devoirs dans ce moment, & il se lie entre eux une conversation, dont ceux qui sont dans les Cabanes voisines, attentifs à ce qui se passe, ne perdent pas une parole.

L'Esprit commence à parler le premier d'une voix contrefaite, semblable à la voix de ceux qui font parler les Marionnettes. Il demande au Devin quel est le sujet pour lequel il l'a évoqué; il l'assure en même temps qu'il est prêt à l'écouter, & à exaucer tous ses désirs. Le Devin le remercie, & le prie en peu de paroles de prendre place auparavant, & de toucher au festin qui est préparé pour lui; après quoi il garde pendant quelque temps un profond silence.

Le Démon répondant, comme il faut, à cette invitation, prend d'abord possession de son Hamac, avec une agitation qui fait trembler toute la Cabane; il se dispose ensuite à manger, & on entend un cliquetis violent de dents & de machoi.es, comme si en effet il mangeoit, & dé-

voroit tout ce qui lui eſt préſenté. Ce n'eſt-là cependant qu'un jeu, & on ne manque jamais de trouver après la cérémonie, les pains auſſi entiers, & le canari auſſi pleins, qu'ils l'étoient, lorſqu'on les a mis ſur l'Autel. Les Caraïbes neanmoins ſont perſuadez que l'Eſprit en prend ce qui lui convient, & ce qui en reſte, & qui paroît entier, eſt comme ſacré, ainſi que l'étoient les pains de propoſition qu'on offroit dans le Temple au vrai Dieu : il n'y a que les anciens Piayes qui puiſſent en manger, encore faut-il qu'ils ſe ſoient purifiez pour cela, & qu'ils ayent une certaine netteté de corps, qui les en rende dignes.

Ce bruit des dents étant fini, le Devin quitte ſon Hamac, & ſe met à terre en poſture de ſuppliant, aſſis ſur ſes talons à la maniere des Caraïbes, & parle de cette ſorte.

Je t'ai appellé, non ſeulement pour te rendre « les devoirs de mon reſpect, & de mon obéïſſan- « ce ; mais encore pour mettre ſous ta protection « ce jeune homme qui eſt ici préſent. Fais donc « en ſorte qu'il deſcende ici tout maintenant un « autre Eſprit ſemblable à toi, afin que ce jeune « homme le ſerve, & s'engage à lui aux mêmes « conditions, & pour la même fin, pour laquelle « je te ſers depuis tant d'années. «

Je le veux, répond l'Eſprit, avec des marques d'une joye ſenſible : vous allez être exaucez dans le moment. En effet un ſecond Eſprit donne des ſignes à l'inſtant de ſa préſence, avec un bruit

auſſi effroyable que celui qu'avoit fait le premier à ſon arrivée. Leurs ſens ſont alors faſcinez pendant un aſſez long eſpace de temps, par des preſtiges ſans nombre, qui les mettent preſque hors d'eux mêmes.

Le jeune Proſelyte effrayé & preſque mort de peur, ſaute alors de ſon Hamac en terre, & ſe mettant auſſi en poſture de ſuppliant, dit ces paroles d'une voix tremblante : » Eſprit, qui » veux bien me prendre ſous ta protection, ſois » favorable, je te prie, à mes deſſeins : je ſuis » perdu ſans ton ſecours, ne me laiſſe pas mourir » miſerablement, & rends-toi propice à mes de» mandes, de maniere que je puiſſe t'évoquer » toutes les fois que je le voudrai, & que cela ſera » néceſſaire pour le bien de ma Nation.

» Prens courage, répond l'Eſprit invoqué, ſois» moi fidelle, je ne t'abandonnerai point dans » tous tes voyages de Terre & de Mer, & je ſe» rai à tes côtés dans tous les dangers où tu te » trouveras ; mais ſçache auſſi que ſi tu ne me ſers » pas avec fidelité, & de maniere à me contenter, » tu n'auras pas de plus cruel ennemi que moi. Cela dit, les Eſprits s'évanoüiſſent, faiſant retentir toute la Cabane, & tout le voiſinage d'un coup éclattant de Tonnerre, qui met le comble à l'effroy de ces deux malheureux eſclaves de Satan.

On accourt alors ſans perdre de temps de toutes les Cabanes voiſines avec de la lumiere ; on entre en foule dans celle où vient de ſe paſſer

toute cette ſcene, & on enleve dans leurs lits ces miſerables qu'on trouve renverſés par terre, tremblans, demi morts, & preſque ſans ſentiment; leurs parens & leurs amis mettent tout en uſage pour les faire revenir; on les réchauffe par le grand feu qu'on allume; & on apporte un remede préſent à la faim qu'ils ont foufferte, pendant un long jeûne, en les faiſant boire & manger. Mais quelque choſe que l'on faſſe, on a de la peine à guérir leur imagination bleſſée, des impreſſions, qu'y a fait le Démon, auquel ils ne ſont ſi ſervilement attachez, que parce qu'ils éprouvent ſouvent, diſent-ils, de terribles effets de ſa tyrannie.

Dans ce détail de l'Initiation finale des Caraïbes, les Sçavans peuvent diſcerner pluſieurs traits curieux & ſinguliers de la Religion des Payens. Ces traits ſont les ſignes de la préſence de l'Eſprit : l'*Epulum Deorum*, ou le feſtin des Dieux : le *Lectiſternium*, ou le lit préparé pour la Divinité : l'offrande du pain & du vin : le pain chaſte : le Van myſtique : la voix contrefaite des Oracles, & une maniere de les rendre immédiatement, & indépendemment des Pythoniſſes, des Devins, & des Idoles.

Traits d'Antiquité remarquables dans l'Initiation du Devin Caraïbe.

Le Démon, qui eſt un eſprit de ténebres, ne ſe plaiſoit que dans l'obſcurité, & rendoit ſes Oracles dans des antres & dans des cavernes, dans les réduits obſcurs des Temples inacceſſi-

bles au jour, ou bien même pendant les horreurs de la nuit.

Tout ce qui manifestoit sa présence, inspiroit de l'effroy. La Terre mugissoit sous les pieds; les Lauriers étoient violemment agités; les Temples, ou les Antres, étoient ébranlés jusqu'aux fondemens; les Spectateurs étoient saisis de crainte; les Devins & les Pythonisses même, appréhendoient extrêmement l'impression de l'Esprit, qui s'emparoit de leurs organes, & les faisoit extraordinairement souffrir. Lucain nous fait connoître les signes ordinaires de la présence du Dieu, par le défaut de ces mêmes signes, qui n'ayant pas paru dans l'occasion, dont il parle, firent connoître que la Pythie avoit trompé les Spectateurs, ayant redouté l'effort & les mouvemens convulsifs, que devoit lui causer l'esprit de Python.

Lucan. Pharf. Lib. 5.

Non rupta trementi
Verba sono, nec vox antri complere capacis
Sufficiens spatium, nulloque horrore comarum
Excussæ laurus, immotaque culmina Templi,
Securumque nemus, veritam se credere Phœbo
Prodiderant.

Les Anciens étoient intimement persuadez que les Dieux prenoient leur part aux sacrifices; qu'ils se repaissoient du sang & de la chair des victi-

mes ; qu'ils ſavouroient avec plaiſir juſqu'à la fumée des viandes qu'on leur préſentoit. C'étoit pour cela qu'il y avoit des fêtes inſtituées, qu'on appelloit le feſtin des Dieux, *Epulum Deorum*, leſquelles conſiſtoient dans des repas ſuperbes, qui leur étoient offerts. Ceux qui avoient charge d'ordonner ces repas, & qui en mangeoient la meilleure partie, à laquelle les Dieux n'avoient pas touché, étoient nommez *Epulones*. Les ſaints Peres ont raillé cruellement les Payens ſur leurs Divinités, qui avoient toûjours les yeux ouverts ſur la terre, & le nez à l'air, pour ſentir d'où venoit le vent des chairs rôties, & qui faiſoient de grandes courſes en Ethiopie, & par-tout ailleurs, pour ſe nourrir de l'odeur des os grillés, & des viandes cuites. Les Juifs, toûjours enclins à penſer comme les Gentils, n'étoient pas éloignez d'une idée ſi peu convenable à la Divinité. C'étoit pour la corriger, ou pour les précautionner contre cette idée, que Dieu leur dit, qu'il ne Pſalm. 49.
mangera point la chair des Taureaux, & qu'il ne boira point le ſang des Boucs ; mais qu'il veut être honoré par le ſacrifice de loüange, le ſacrifice du cœur, & de l'eſprit.

Comme c'étoit la coûtume chez les Anciens de manger, étant couchez ſur des lits, ainſi que c'eſt encore la coûtume des Sauvages Meridionaux, qui, quoiqu'ils ayent de petits ſieges à trois pieds, comme les ſellettes des Cordonniers, ſur leſquels ils mangent ordinairement, prennent

aussi leur repas assez souvent, couchez dans leurs Hamacs, aussi-bien que ceux de l'Amerique Septentrionale, qui mangent assis sur les mêmes nattes où ils couchent ; c'étoit aussi l'usage de dresser des lits, pour les Dieux & pour les Déesses, à l'honneur de qui on faisoit le festin ; & pour cette raison-là même on appelloit ces Fêtes, *Lectisternia.* Il y avoit des lits de differentes sortes : il y en avoit de suspendus, comme les bransles des vaisseaux, & les lits de coton des Caraïbes : il y en avoit aussi d'autres, qu'on voit peints dans les médailles, & qui ne ressemblent pas mal aux nattes des Cabanes Iroquoises. Quelques-uns ont cru, qu'on couchoit les statuës des Dieux dans ces lits : d'autres ont pensé, qu'on se contentoit de les suspendre, ou de les dresser devant les Idoles. On ordonnoit le *Lectisternium* pour differens motifs : mais sur-tout pour engager les Dieux à se manifester par des signes extraordinaires : *Prodigiorum procurandorum causâ*, dit Tite-Live.

Vid, Joan. Alstorphium de Lectis veterum, cap. 20. de Lectistern.

Tite-Live, Lib. 22.

L'offrande du pain & du vin, ou bien de l'eau, chez les Peuples qui ne connoissoient point l'usage du vin, est une offrande bien mysterieuse, & bien marquée dans l'Antiquité. Elle a été un symbole de l'Eucharistie dans la loy de nature, ainsi qu'il paroît par le sacrifice de Melchisedech. Saint Justin, Tertullien, & d'autres Peres de l'Eglise, nous assurent, que le Démon, qui est le singe de la Divinité, avoit aussi un symbole représentatif de ce divin Sacrement, dans les mysteres du Paganisme.

C'est

C'eſt ſans doute ce pain, dont parle Arnobe, & qu'on appelloit *le Pain chaſte*, parce qu'il n'y avoit que les Prêtres actuellement occupés au ſervice des Autels, les Initiés, durant le cours des Initiations, & ceux qui étoient préparez par une certaine pureté de cœur & de corps, qui puſſent s'en nourrir: ainſi qu'il eſt auſſi rapporté des pains de propoſition, que le Prêtre Achimelech diſtribua à ceux qui accompagnoient David, lorſqu'il fuïoit devant Saül, après que ce Prince l'eut aſſuré, que lui & ſes gens avoient paſſé quelques jours dans la continence.

Arnob. Lib. 5.

Reg. Lib. 1. cap. 21. v. 4. & 5.

Le Van eſt aujourd'hui, pour ſa figure, un inſtrument d'oſier à deux ances, courbé, & replié en rond par le derriere; mais dont le creux diminuë inſenſiblement ſur le devant en forme de coquille. Il ſert à nétoyer le grain battu, en le remuant, & en le jettant en l'air. Le Van étoit un ſymbole myſtique dans les myſteres de Cerés & de Bacchus. Les Anciens ne nous ont pas aſſez expliqué ſa forme, ni aſſez développé quelle étoit la ſignification de ce ſymbole. Quelques-uns ont penſé, qu'il repréſentoit aux Initiés, qu'ils devoient purifier leurs ames de toutes leurs imperfections, comme on purge le bled, en le vannant, de toutes les immondices qui ſe trouvent mêlées avec le grain. Je crois néanmoins plus probable, que le Van étoit une eſpece d'Autel fait d'oſier & de jonc, comme ces petites tables plattes, faites d'oſier & de feüilles de lata-

nier, que les Caraïbes nomment *Matoutou*, dont ils font auſſi une eſpece d'Autel, ſur lequel ils mettent les pains de Caſſave, & le vaiſſeau d'*Ouicou*, dont ils font un ſacrifice au Démon. Ce ſentiment eſt favoriſé par Junius Phylargirus, Nonius, Papias, & Servius. Je rapporte les paroles de ce dernier en note. *

Joan. Phylargir. in 1. Georg. Virg. p. 3. Nonius in Evannetur Papias. Vannus. Servius in 1. Georg. p. 73.

Les Démons, ſoit qu'ils rendiſſent les Oracles par eux-mêmes dans les évocations magiques, ou par la bouche des Pythies & des Devins, affectoient une voix contrefaite, & qui n'étoit pas naturelle. On en peut juger par les vers de Lucain, que je viens de citer, & par pluſieurs autres expreſſions des Auteurs, qui marquent ou une eſpece de murmure, ou une maniere de ſifflement.

Cauſes & origine de la Magie.

Le fondement de toutes les ſuperſtitions du Paganiſme a été cet eſprit de curioſité, qui porte les hommes à vouloir pénétrer dans l'avenir, ou dans le ſecret des choſes, que Dieu a voulu cacher dans les ſecrets de ſa ſageſſe, & dont la connoiſſance étant au-deſſus des forces de la nature, ne nous peut venir que de lui-même par un effet de ſa bonté, quand il veut faire aux hommes des graces extraordinaires, ou de la part des Anges de ténébres, par ſa permiſſion divine, & en vertu du pouvoir qu'il leur en a laiſſé.

* *Servius in 1. Georg. p. 73.* Alii myſticam ſic accipiunt, ut vannum, vas vimineum latum dicant, in quod ipſi optiti capacitatem congerere ruſtici primitias frugum ſoleant, & libero & liberæ ſacrum facere, inde myſtica.

Dans l'Ancien & dans le Nouveau Testament, nous lisons, que Dieu s'est souvent manifesté aux hommes par les songes, sur-tout aux gens de bien & d'une vertu extraordinaire. Dans la conduite de son Peuple choisi, il avoit ses Prophetes inspirés de son Esprit, que le Peuple alloit consulter dans tous ses besoins : quand il étoit question de retrouver des choses égarées, comme quand Saül alla vers Samuël pour avoir des nouvelles des ânesses de son pere : pour sçavoir le succès d'une guerre, ainsi qu'il est rapporté de Josaphat Roy de Juda, qui demanda un Prophete du Seigneur, pour l'interroger sur l'évenement du combat, que le Roy d'Israël & lui devoient livrer au Roy de Syrie : pour apprendre les suites d'une maladie, comme il est marqué de Jeroboam, lequel envoya son Epouse, pour consulter sur celle de son fils un Prophete, qui lui prédit la mort de cet enfant. L'application de l'Ephod, l'Urim, & le Tummim, faisoient rendre de véritables Oracles; & l'Ecriture Sainte nous apprend, que David s'est servi avec succès du premier, pour consulter Dieu sur les cas douteux. Il y avoit aussi des sorts infaillibles : pour connoître les choses occultes, aussi-bien que les volontés de Dieu, ainsi que le prouve l'exemple d'Achan, dont le larcin avoit attiré la malédiction du Seigneur sur Israël : pour vérifier l'infidelité des Epouses adulteres, &c.

Reg. 1. cap. 9.

Reg. 3. cap. 22. & Paral. cap. 8. Lib. 2.

Reg. 1. cap. 23. v. 9.

Josué 7. v. 18.

Le Démon, jaloux de la gloire de Dieu, & du bonheur de l'homme, a toûjours été attentif à

dérober à l'un le culte qui lui eſt dû, & à perdre l'autre, en le rendant ſon Adorateur. Pour cela il a érigé Autel contre Autel, & a affecté de maintenir le Culte, qu'il vouloit ſe faire rendre par les effets d'une puiſſance ſur-humaine, qui impoſaſſent par le merveilleux, & qui fuſſent imités & copiés d'après ceux, dont Dieu donnoit à ſon Peuple des témoignages ſi autentiques, par l'évidence des miracles qu'il faiſoit en ſa faveur. Dieu, pour punir l'homme infidelle, ou pour éprouver le fidelle même, n'a pas reſſerré le Démon dans des bornes auſſi étroites qu'il pouvoit, & qu'il dévoit le faire dans la Loy de grace. Il lui a en quelque ſorte lâché la main pour tenter l'homme, & pour tâcher de le ſéduire, & le Démon en a bien profité par nôtre faute. L'Aſtrologie, dit Lactance, les Augures, les Oracles, la Nécromantie, & l'art magique, ſont des ruſes de ce malin eſprit, par leſquelles il a réüſſi véritablement à entraîner les Nations, & en faire ſes eſclaves.

Lactant. Div. Inſt. Lib. 2. cap. 17.

Quel qu'ait été le Zoroaſtre des Anciens, c'eſt à lui qu'on rapporte l'origine de la Magie. Selon le témoignage de Beroſe, Noé eut le malheur de voir le Monde infatué de nouveau par l'un de ſes enfans, que le Déluge, dont il avoit été ſi miraculeuſement préſervé, n'avoit pû rendre homme de bien. A meſure que ce ſaint Patriarche travailloit à établir le Culte de Dieu, Cham de ſon côté pervertiſſoit les hommes, leur enſeignoit à

invoquer les Démons, les attachoit à leur Culte par les attraits de la Magie; & c'eſt ce méchant homme que nous devons regarder comme l'Auteur de cet art déteſtable, qui, gagnant comme la gangréne, infecta toutes les Nations.

Quoiqu'il en ſoit du ſentiment de Beroſe, dont l'Antiquité trop reculée, devient auſſi trop ſuſpecte; il eſt pourtant certain, que dès les premiers temps, le Démon eut par-tout ſes Oracles, ſon Culte, ſes Myſteres, ſes Devins, ſes Enthouſiaſtes, & que les hommes ſéduits par l'ignorance ou par leurs paſſions, y firent ſervir juſqu'aux rigueurs de la Religion, juſqu'aux vertus les plus auſteres, ou du moins juſqu'aux apparences, & aux plus beaux dehors de ces vertus.

Diverſes ſortes de Divination.

Bien que tous les Peuples s'attachaſſent à la Divination, il y avoit cependant differentes manieres d'y parvenir, que chacun ſuivoit ſelon ſon goût; « Car, tandis que les Cariens, ainſi que « le rapporte ſaint Clement d'Alexandrie, s'ap- « pliquoient à prédire, par la combinaiſon des « Aſtres; les Phrygiens, par le vol des oiſeaux; « les Peuples voiſins de l'Italie, par les entrailles « des victimes; que les Iſauriens & les Arabes « s'attachoient à la ſcience des Augures; les Tel- « miſſiens, Peuples de Lycie, s'adonnerent princi- « palement à cette eſpece de Divination, qui ſe « fait par les ſonges. «

f Clem. Alex. Strom. Lib. I.

Ce fut Lycus, fils de Pandion, qui étoit l'un

des Telchines de Rhodes, lequel travailla fortement, parmi les Lyciens, à y établir le Culte d'Apollon, les Orgies de Bacchus & des grandes Déesses. Pausanias dit, que ce fut un Devin insigne, qu'on conservoit de lui quelques Oracles, & peut-être que ce fut lui, que les Lyciens adorerent dans la suite sous la forme d'un Loup, & sous le nom d'Apollon Lycien.

Pausanias, in Phocicis, p. 328 in Messen. p. 111. & 130.

Si les Iroquois descendoient des Lyciens, ils n'auroient pas démenti leur origine; car ils sont bien infatués de leurs songes; mais cependant cela ne leur est pas particulier, & cette infatuation est commune à tous les autres Peuples de l'Amerique, qui ne sçavent pas trop d'ailleurs ce que c'est que prédire par l'aspect des Astres, & qui ne paroissent pas faire grande attention aux Augures, par le vol des oiseaux, & par la consideration des entrailles des victimes, si l'on en excepte ceux du Pérou & du Mexique.

Idée de l'Ame.

Mais comme la communication des hommes avec les esprits, & tout ce qui est de la dépendance de la Divination, suppose une connoissance de l'Ame & de sa nature; il faut que je dise ici, avant toutes choses, ce que les Anciens en ont pensé, & ce que les Sauvages en pensent aujourd'huy.

Je n'entre point ici dans un examen critique des differentes pensées qu'ont eu les Payens au sujet de l'Ame & de son Essence; s'ils ont eu des

idées justes de sa spiritualité, de son indivisibilité, de son immortalité. L'idée de l'esprit étant au-dessus des sens, & les sens cependant ayant toûjours eu beaucoup de part à la maniere de penser des hommes, il est difficile que cette idée n'ait été bien alterée par l'imagination, & qu'ils ne se soient représenté l'esprit sous des images sensibles, sujettes à la corporéité, à la divisibilité, & aux autres proprietés de la matiere.

Mais que ces idées ayent été justes, ou non, il est toûjours vrai qu'ils ont reconnu de tout temps dans l'homme une Ame réellement distinguée de son corps : une Ame, qui étoit une substance extrêmement subtile & déliée, au-dessus de ce qu'ils connoissoient sous le nom de pure matiere : une Ame, qui étoit de la même nature, que ce qu'ils appelloient Esprits ou Génies, & un écoulement, ou une portion même de la Divinité : une Ame, qui étoit en lui le principe de la vie, de ses pensées, de ses volontés, & de toutes ses opérations : une Ame enfin, dont le corps pouvoit périr, sans qu'elle périt pour cela elle-même, & qui survivoit à la poussiere du tombeau.

Je crois bien qu'un Iroquois, & tout autre Sauvage seroit bien embarrassé de dire nettement ce que c'est que son ame, & d'en donner une définition claire & précise. Ils la spiritualisent néanmoins, autant, ou plus que nous. Ils ne se contentent pas de la regarder comme une substance capable de penser; mais ils la confondent telle-

ment avec la penſée, qu'ils n'ont que les mêmes termes pour exprimer l'une & l'autre.

Ces termes, parmi les Iroquois, ſont *Gannigonr-ha*, & *Erienta*. Quoiqu'ils les employent indifferemment pour exprimer les operations de l'Ame; cependant le premier ſe rapporte proprement aux opérations de l'eſprit & de l'entendement, & le ſecond ſert à exprimer celles du cœur & de la volonté. Ces termes viennent ſouvent dans le diſcours, & il n'eſt pas permis de s'y méprendre. En certaines phraſes le terme eſt fait pour ſignifier la penſée actuelle; ces penſées, qui ſe ſuccedent les unes aux autres, & qui ſont des modifications de l'Ame; en d'autres, ils ſignifient la penſée habituelle, la ſubſtance qui eſt le principe de nos penſées, qui eſt l'Ame elle-même. Quand ils employent d'autres termes, ce ne ſont proprement que des periphraſes, qui déſignent l'Ame par ſes autres facultés, comme, quand ils diſent, que c'eſt, ce par quoi nous nous mouvons, nous agiſſons, nous vivons, & le reſte.

S'ils s'expliquent comme Deſcartes, touchant l'Ame des hommes, ils ſont bien éloignés de penſer, comme lui, ſur celle des bêtes. Bien loin d'en faire des automates & de pures machines, ils jugent, par leurs opérations, qu'elles ont beaucoup de raiſon, & beaucoup d'eſprit. Ils prétendent ſe connoître à leur langage; ils les font ſurvivre à leur corps, & ils croyent que chaque eſpece a dans le Ciel, ou dans le païs des Ames, le Type

&

& le modele de toutes les autres, qui ſont contenuës dans cette eſpece : ce qui revient aux idées de Platon. Ils donnent cependant aux hommes une grande ſuperiorité ſur tout le reſte des animaux.

C'eſt par une ſuite des erreurs du Paganiſme, & de la corruption de la Religion, que nos Sauvages, à l'imitation des Anciens, ont ſpiritualiſé l'ame des bêtes, & qu'ils leur ont attribué une eſpéce d'immortalité, pareille à celle qu'ils attribuënt à la leur. Les Payens en effet ſemblent avoir été perſuadez, que les ames des bêtes ſurvivoient à leurs corps, & avoient leur place marquée dans ce que nous appellons l'Enfer des Poëtes. C'eſt ſans doute pour cette raiſon qu'ils prenoient grand ſoin de la ſépulture de celles qui leur avoient été cheres. On découvre encore tous les jours en Egypte des Cavernes ou Catacombes, où l'on trouve dans des Urnes quantité de mumies d'oiſeaux, & d'autres ſortes d'animaux, enveloppées de bandelettes, & embaumées avec autant de ſoin & de préparation, qu'on en prenoit pour les cadavres des hommes. Quoique je ne croye pas que cette erreur ait été auſſi commune parmi les Latins, qu'elle l'étoit parmi les Egyptiens, il s'en trouve néanmoins encore quelques veſtiges dans quelques Urnes cineraires d'oiſeaux, & dans quelques Epitaphes d'Animaux chéris. On peut voir celle d'un Roſſignol, qui eſt très-curieuſe dans le troiſiéme Volume du Nou-

veau Voyage d'Italie de Monſieur Miſſon.

L'Ame des Sauvages eſt bien plus indépendante de leur corps, que n'eſt la nôtre, & prend bien plus de liberté ; elle s'en ſépare, quand elle juge à propos, pour prendre l'eſſor, & aller faire des excurſions, où bon lui ſemble, ſans qu'elle en perde la direction, & qu'elle ceſſe de l'animer. Les grands voyages ne lui coûtent rien ; elle ſe tranſporte dans les airs ; elle paſſe les mers ; elle pénetre dans les lieux les plus inacceſſibles, & les mieux fermés, rien ne l'arrête, parce qu'elle eſt eſprit.

Plutarch. de genio Socrat. Tertullian. de Animâ, cap. 44.

Une opinion auſſi abſurde coûta cher autrefois à Hermotime, ou Hermodore de Clazomene. Ce pauvre homme étoit ſujet à des foibleſſes, qui le faiſoient paroître comme mort pendant une aſſez longue durée de temps. Le bruit ſe répandit, que durant cette eſpece de ſommeil, ſon ame ſe détachoit de ſon corps, & alloit ſe promener ailleurs. Ce fut ſon épouſe elle-même qui révéla ce ſecret, dont ſes ennemis profiterent ; car l'ayant ſurpris dans cet état, ils ſe hâterent de lui rendre les derniers devoirs, & le firent brûler tout vif, ſans que la bonne Dame, qui n'aimoit pas ſon mari, plus que de raiſon, y mit aucun obſtacle. Les habitans de Clazomene, pour conſoler Hermotime, lui bâtirent un Temple, & ils défendirent, qu'aucune femme y pût entrer, pour le venger de la faute qu'avoit fait la ſienne.

Divination par les songes.

Ce principe, qui a encore plus d'étenduë chez nos Sauvages, leur donne un entêtement pour leurs Songes, qui passe toute imagination. Comme ils n'ont pas assez de Physique pour les expliquer, ils se persuadent, qu'effectivement leur ame voyant le corps plongé dans le sommeil, profite de ces momens pour aller se promener; après quoi elle revient à son gîte, ou bien que l'esprit avec qui ils sont en commerce, s'appliquant à l'ame immédiatement dans une espece d'extase, lui fait connoître ce qui lui est nécessaire. A leur réveil ils croyent qu'elle a vû réellement ce qu'ils ont pensé dans leurs Songes, & ils agissent consequemment.

Tous les Songes ne sont pas égaux. Il y en a de plus mysterieux les uns que les autres. Il y en a qui ont une espece de fatalité; & qui sont pour eux d'une extrême consequence, par la connexion qu'a avec leur vie ce à quoi ils ont rêvé, parce qu'ils croyent qu'elle y est tellement attachée, qu'elle dépend absolument de sa possession, tant par rapport à son terme, que par rapport à toutes les circonstances du temps, & des choses qui peuvent la rendre bienheureuse. Quand ils ont vû cette chose fatale, il faut qu'ils l'ayent à quelque prix que cela puisse être; & s'ils sont assez heureux pour l'obtenir, ils la conservent aussi cherement, que leur vie même. Ceux, dont la vie est attachée à quelque être inanimé, sont moins à plaindre, que ceux qui la font dépendre

de la deſtinée de quelque animal ; car celui-ci venant à mourir, ils courent eux-mêmes riſque du même ſort ; & ils ſe perſuadent tellement qu'ils ont peu à vivre, que pluſieurs ont en effet vérifié l'Oracle de leur imagination, étant morts peu de temps après, de la perſuaſion où ils étoient qu'ils mourroient.

Cette connexion de choſes, qui, quoique étrangeres à l'homme, ont cependant une telle liaiſon avec ſa vie, vient d'un mouvement de l'ame, d'une impulſion ſecrete, & d'un déſir naturel, qui la tranſporte vers cette choſe, & fait entre les deux une proportion & une ſympathie, d'où dépend, ou la tranquillité dans ſa poſſeſſion, ou une inquiétude dans ſon éloignement, qui fait que l'ame s'agite, & que s'impatientant dans le corps qu'elle anime, elle lui cauſe diverſes maladies, & ſouvent la mort même.

Ce déſir eſt different des déſirs paſſagers & volontaires, qui ſuppoſent une connoiſſance de l'objet vers lequel la volonté ſe porte. Celui-ci eſt inné, intrinſeque à l'ame, & ne ſuppoſe aucune connoiſſance dans celui-là même, qui auroit tant d'interêt à connoître ce que ſon ame ſouhaite, & qui peut fort bien néanmoins ne le connoître pas, ſi ſon ame ne s'en explique par les ſonges.

Les conſequences auſquelles on ſeroit expoſé, ſi l'on ne donnoit point à l'ame ce qu'elle ſouhaite, les oblige à obſerver tous leurs ſonges avec grand ſoin, & engage non ſeulement celui qui a rêvé,

mais encore tous ses Compatriotes, à lui procurer toute la satisfaction qu'il peut désirer pour l'accomplissement de ses songes ; de sorte que dans ces occasions, non seulement ils ne refusent rien de ce qu'on demande, ce qui seroit la plus haute infamie, mais qu'ils vont même au-devant de ce qui peut faire plaisir, & sacrifient ce qu'ils ont de plus précieux.

Un ancien Missionnaire m'a raconté, qu'un Sauvage ayant rêvé que le bonheur de sa vie étoit attaché à la possession d'une femme mariée à l'un des plus considerables du Village où il demeuroit, il lui fit faire la même proposition, qu'Hortensius eut le courage de faire autrefois lui-même à Caton d'Utique. Le mari & la femme vivoient dans une grande union, & s'entre-aimoient beaucoup ; la séparation fut rude à l'un & à l'autre ; cependant ils n'oserent refuser. Ils se separerent donc. La femme prit un nouvel engagement ; & le mari abandonné, ayant été prié de se pourvoir ailleurs, il le fit par complaisance, & pour ôter tout soupçon, qu'il pensât encore à sa premiere épouse. Il la reprit néanmoins après la mort de celui qui les avoit desunis, laquelle arriva peu de temps après.

Plutarch. in Caton. Min.

S'il est difficile d'accomplir le songe, & que son execution ait des consequences fâcheuses, ou une extrême bizarerie, les parens de celui qui a rêvé, cherchent alors à l'éluder, en contrefaisant la chose désirée, ou en faisant semblant de l'ac-

complir de quelque maniere que ce ſoit. J'ai lû dans une de nos Relations, qu'un Sauvage ayant rêvé qu'il étoit pris priſonnier par les ennemis, voulut que ſes amis vérifiaſſent le ſonge, en le ſurprenant comme un ennemi de guerre, & le traitant en eſclave. Il ſe laiſſa fort bien brûler aſſez long-temps, & crut éluder ainſi la prédiction d'un ſonge ſi funeſte.

Si, quand ils ont rêvé à quelque choſe de fâcheux, dont on ne voudroit point l'accompliſſement, on voit en eux une obſtination forte à en vouloir l'exécution, on joint les préſens à la maniere uſitée d'éluder ces ſonges capricieux, pour fléchir par-là leur mauvaiſe volonté. Mais ceux-ci ne ſe contentent pas toûjours de cela. Un Sauvage choqué de ce qu'on avoit donné la vie à un eſclave dans ſa Cabane, contre ſon inclination, en conſerva une haine mortelle pour lui, qu'il couva pendant pluſieurs années. Enfin ne pouvant plus diſſimuler, il dit, qu'il avoit rêvé qu'il mangeoit de la chair humaine; & peu après il déclara, que c'étoit de la chair de l'eſclave en queſtion. On chercha vainement à éluder ce ſonge barbare; on fit pluſieurs bons hommes de pâte, qu'on fit cuire ſous les cendres; il les rejetta; on n'omit rien pour le faire changer de penſée; il ne ſe rendit point, & il fallut faire caſſer la tête à l'eſclave.

Cette liberté qu'ils ont de demander, & d'obtenir tout ce qu'ils ſouhaitent, par reſpect pour les ſonges, fait que ſouvent il s'en trouve qui en

abusent, & qui demandent hardiment ce qu'ils ont rêvé, en veillant. Un Sauvage ayant vû à un François, qui étoit esclave parmi eux, une couverture assez bonne & meilleure que la sienne, y rêva tout aussi-tôt, & la lui demanda. Le François, qui n'étoit pas bête, la donna de bonne grace, comptant bien d'avoir sa revanche. Peu de jours après, il alla dans la Cabane de son homme, & ayant apperçû une belle robe de bœuf ilinois, il feignit d'y avoir rêvé; le Sauvage la livra sans se faire prier. Cette alternative de rêves dura quelque temps, le Sauvage rêvant toûjours, & le François faisant paroli à tout, sans se méprendre dans l'objet de son rêve. Enfin le Sauvage s'ennuya le premier. Il alla trouver le François, & le fit convenir qu'ils ne rêvroient plus à rien, qui pût appartenir à l'un ou à l'autre. Le François y consentit, & perdit plus que le Sauvage à ce Traité.

Outre cette liberté qu'ils ont de demander en particulier tout ce qui a été l'objet de leurs rêves, ils ont encore une Fête generale, qui est comme la Fête des Songes, ou des Désirs. Elle tient quelque chose de la coûtume ancienne des Orientaux, de se tenter par des énigmes, & par des emblêmes allegoriques, & elle est en même temps une suite des Bacchanales & des Saturnales, dont nous avons conservé un reste dans les mascarades, & les déguisemens du Carnaval. Elle commence à peu près dans le même temps, & Fête des Songes.

dure quelquefois des trois & quatre ſemaines de ſuite. Nos Sauvages la nomment *Onnonhouaròri, la folie, ou le renverſement de tête*, parce qu'ils paroiſſent alors être véritablement fous, & avoir la tête en écharpe. Tout le Village entre dans une eſpece d'accès de phrénéſie. Chacun ſe déguiſe à ſa maniere. Ils ſe font des maſques d'écorce d'arbre, tels que ceux dont parle Virgile *, ou d'un ſac qu'ils percent à l'endroit des yeux & de la bouche. Ils ſe peignent, & s'habillent d'une maniere extraordinairement bizarre. En cet équipage ils courent comme des forcenés de Cabane en Cabane, rompant, briſant, & renverſant tout, ſans que perſonne y puiſſe trouver à redire, & penſe même à s'en plaindre. Les plus ſages cependant s'écartent dans les champs; car c'eſt un temps dont on profite pour ſatisfaire les haines, & les vengeances particulieres. Ils crient à pleine tête qu'ils ont rêvé, & laiſſent deviner à ceux à qui ils ſe préſentent, quel eſt l'objet de leurs rêves, qui ſont déſignés, partie dans les differens emblêmes de leur déguiſement hieroglyphique, & partie dans quelques paroles énigmatiques qu'ils lâchent dans leurs chanſons. C'eſt à celui, qui a deviné, de payer, & de ſatisfaire le déſir du maſque: ce qu'ils font avec plaiſir, chacun ſe faiſant un ſujet de gloire d'avoir pû donner la ſolution de leur difficulté. On les charge ainſi de préſens de toutes ſortes, & on les voit ſortir char-

Virgil. Georg. 2.

* *Virgil. Lib. 2. Georg.* Oraque Corticibus ſumunt horrenda cavatis.

gés

gés de haches, de chaudieres, de porcelaine, de meubles, en un mot, de tout ce qui peut satisfaire leur envie, sur-tout de viandes, qui servent à entretenir la Fête, laquelle enfin se termine par aller jetter, disent-ils, la folie hors du Village, à peu près comme le bas Peuple en Europe, va ensevelir Carême-prenant. Après la Fête on rend à chacun tout ce qu'il a donné, qui n'étoit pas le mot de l'énigme.

Comme la plûpart des Fêtes des Sauvages se célebrent pendant la nuit, & qu'à celle-ci on les voit courir par le Village & dans les Cabanes, portant des tisons à la main, ou des flambeaux d'écorce de bouleau : j'ai quelque soupçon que celle-ci doit sa premiere origine aux courses Lymphatiques qu'on faisoit à l'honneur de Bacchus, de Pan, de Cerés, de Vulcain, de Promethée, de Minerve, &c. & qu'on appelloit la Fête des Torches, ou des Lampes, dont nous trouvons plusieurs vestiges dans les monumens anciens, & dans les Auteurs qui en ont parlé sous divers noms, & dont on rapporte l'origine à des temps si reculés, qu'on en attribuoit l'Institution, ou aux Dieux mêmes, ou bien aux hommes indigenes. Les plus célebres de ces Fêtes étoient les Panathenées à Athenes, à l'honneur de Minerve; les Lupercales à Rome, à l'honneur de Pan, & la Fête des Lampes en Egypte, en memoire d'Isis. Je ne doute point que la Fête des Lanternes, qui se fait avec tant de pompe chez les Chinois, &

dont nous avons une deſcription ſi magnifique dans les Memoires du Pere le Comte, ne ſoit auſſi un reſte de ces Fêtes payennes.

Bien que chacun en ſon particulier ait la liberté de rêver à ſon aiſe, & puiſſe recevoir par les ſonges des connoiſſances, que leur ame, ou les génies lui révelent pour ſon propre interêt; ce n'eſt pourtant qu'après que l'ame a été préparée par les épreuves des Initiations, par la retraite, par le jeûne, par la continence, &c. à recevoir ces connoiſſances ſublimes, & ſi intereſſantes, dont la vie dépend; Ce n'eſt qu'après que, détachée de la matiere & des ſens, où les plaiſirs & les beſoins du corps la tenoient comme enſevelie; qu'ayant acquis une vûë plus perçante, & que s'étant approchée des eſprits, elle découvre par leur moyen cette choſe eſſentielle, laquelle a connexion avec tous ſes déſirs, & que les Sauvages nomment leur *Oïaron*.

Cet *Oïaron*, qui leur eſt montré dans un de ces ſonges myſterieux, conſiſte dans la premiere bagatelle qui aura paſſé dans leur imagination, dereglée par le ſommeil, ou alterée par un long jeûne. Un calumet, un coûteau, une peau d'Ours, une plante, un animal, en un mot quelque choſe que ce puiſſe être, c'eſt-là l'*Oïkon*, l'*Okki*, le *Manitou*, c'eſt-à-dire, l'Eſprit: non pas qu'ils croyent que ce ſoit réellement un eſprit, mais plûtôt c'en eſt le ſymbole, le ſigne du pacte, ou le terme de l'union morale, qui eſt entre leur ame & ce

génie, qui s'attache à eux, par qui ils doivent tout connoître, & tout operer; car, en vertu de cet *Oïaron*, ils peuvent ſe métamorphoſer, ſe tranſporter, & faire ce qui leur plaît. Leur idée ſur ce point répond à celle que nous avons de la Lycantropie. L'*Oïaron* eſt la bête qui ſert à leurs tranſports, à leurs enchantemens, ſoit qu'ils croyent ces tranſports réels, ſoit qu'ils ſoient perſuadez, que c'eſt l'ame ſeule qui ſe détache, ou le génie qui agit conformément à leur intention, & ſelon leur gré.

Tous n'ont pas la même vertu dans la même étenduë. Ils croyent qu'il y a des perſonnes que les eſprits favoriſent davantage, qui ſont plus éclairées que le commun, dont l'ame ſent, non ſeulement ce qui les concerne perſonnellement, mais qui voyent juſques dans le fonds de l'ame des autres, qui percent à travers le voile qui les couvre, & y apperçoivent les déſirs naturels & innés, qu'elle a, quoique cette ame elle-même ne les ait pas apperçûs, ou qu'elle ne les ait pas déclarés par les ſonges, ou bien que ceux qui auroient eu ces ſonges, les euſſent entierement oubliez. C'eſt ce qui leur a fait donner le nom de *Saïotkatta* par les Hurons; & d'*Agotſinnachen* par les Iroquois : c'eſt-à-dire, *voyans*, parce qu'ils voyent les hommes dans leur interieur. L'Ecriture Sainte donne le même nom aux Prophetes du Seigneur. Mais, comme ils ajoûtent à cette ſcience des choſes cachées, le pouvoir de

faire encore d'autres merveilles, par le moyen de leurs chanſons, & de leurs danſes Lymphatiques; ils leur donnent auſſi le nom d'*Arendiouannens*, c'eſt-à-dire, de Chantres Divins, que l'aveugle antiquité donnoit à Orphée, & à tous ceux qui étoient remplis de l'Eſprit de Divination. Enfin le commerce qu'ils ont avec les Eſprits, leur fait attribuer le nom d'*Agotkon*, qui eſt le même qu'ils donnent aux Eſprits & aux Génies du ſecond Ordre, avec qui on ſuppoſe qu'ils ont une étroite liaiſon. Les noms de *Piayes*, *Boyés*, *Pagés*, &c. qu'on leur donne chez les differens Peuples de l'Amerique, reviennent à ces mêmes ſignifications.

Divination par l'Enthouſiaſme, & ce qu'on en doit penſer.

Les Devins, dans tous les temps du Paganiſme, ont été regardez comme des ſages, qui avoient la connoiſſance des choſes divines & humaines, qui connoiſſoient l'efficace des plantes, des pierres, des métaux, de toutes les vertus occultes, & de tous les ſecrets de la nature; non ſeulement ils ſondoient le fonds des cœurs, mais ils prévoyoient dans l'avenir; ils liſoient dans les Aſtres, dans les Livres des deſtinées, & ils entretenoient un commerce intime avec les Dieux, dont le reſte des hommes n'étoit pas digne; ce qui joint à une auſterité de vie, & une régularité de mœurs, au moins apparente, & hors d'atteinte & de cenſure, les rendoit reſpectables à tout le monde, qui venoit les conſulter comme des Oracles, & comme les organes de la Divinité.

Les *Arendiouannens* ou *Agotsinnachens*, qui sont les Successeurs de ces Devins, sont aussi des gens extraordinaires que leur état rend considerables, & fait consulter en toutes choses, comme des sources de vérité; car non seulement ils expliquent les songes, & exposent les désirs secrets de l'ame, mais il n'est rien, sur quoi leur science ne se porte. Les prédictions de l'avenir, le succès d'une guerre, d'un voyage, les causes secrettes d'une maladie, ce qui peut faire le bonheur d'une chasse, ou d'une pêche, les choses détournées par le larcin, les sorts & les malefices; enfin tout ce qui a rapport à la Divination, est absolument de leur ressort, & doit passer par leurs mains, pour qu'ils puissent découvrir la source du mal, le conjurer, le détourner, & y appliquer le remede convenable; Aussi ne s'épargnent-ils point à faire valoir leur métier.

Ils ont encore une autre espece de personnes extraordinaires, qu'ils nomment aussi *Agotkon*, ou Esprits. Ce sont celles qui jettent des sorts, ou des malefices. Le nombre en est assez grand de l'un & de l'autre sexe. Les femmes sur-tout sont soupçonnées de se mêler de ce petit métier, qui n'ayant pour but que de faire du mal, & d'en donner, les fait regarder avec horreur, les oblige à se cacher pour leurs mysteres d'iniquité, & sert à accréditer les Devins, dont la principale occupation est de découvrir ces sorts, d'en faire connoître les Auteurs, & d'y apporter remede.

C'eſt une induſtrie des Athées, & un effet de cet eſprit d'irreligion, qui fait aujourd'hui des progrès ſi ſenſibles dans le monde, d'avoir détruit en quelque ſorte dans l'idée de ceux même qui ſe piquent d'avoir de la religion; qu'il ſe trouve des hommes, qui ayent commerce avec les Démons par la voye des enchantemens & de la magie. On a attaché à cette opinion une certaine foibleſſe d'eſprit à la croire, qui fait qu'on ne la tolere plus, que dans les femmelettes & dans le bas peuple, ou dans les Prêtres & dans les Religieux, qu'on ſuppoſe avoir interêt à entretenir ces viſions populaires, qu'un homme de ſens auroit honte d'avoüer.

Pour établir cependant cet eſprit d'incrédulité, il faut que ces prétendus eſprits forts veuillent s'aveugler au milieu de la lumiere, qu'ils renverſent l'Ancien & le nouveau Teſtament; qu'ils contrediſent toute l'Antiquité, l'Hiſtoire Sacrée, & la Prophane. On trouve par-tout des témoignages de ce commerce des hommes avec les Divinités du Paganiſme, ou pour mieux dire, avec les Démons; & bien loin que les Gentils eux-mêmes ſe ſoient jamais aviſez de détruire cette opinion, ils commencerent au contraire à ſe plaindre dès la naiſſance du Chriſtianiſme, de ce que ce commerce devenoit moins ſenſible, & moins frequent: d'où il arrivoit un grand préjudice au culte de leurs Dieux, que tout le monde abandonnoit, comme ils paroiſſoient eux-mêmes abandonner tout le monde.

Il eſt vrai qu'il y a eu des incrédules dans tous les temps, auſſi-bien que des gens ſimples & trop crédules. Mais le faſte de l'incrédulité des uns, & la ſotiſe de la crédulité des autres, ne doivent pas préjudicier à la verité. Il eſt vrai auſſi, que parmi les Prêtres des Idoles, qui avoient plus de liaiſon avec les maîtres qu'ils ſervoient, & qui avoient interêt de ſoûtenir leur réputation par le merveilleux; il s'eſt trouvé de grands fourbes & de purs charlatans, qui ſuppléoient au défaut des Démons, quand ceux-ci ſe taiſoient, & qui trompoient par des ſubtilités & des tours de paſſe paſſe; mais cela n'étoit pas tellement univerſel, qu'il n'y eut auſſi de la réalité, de vrais ſorts, de vrais malefices, de vrais enchantemens, de vrais enthouſiaſtes, des gens ſaiſis, & inſpirés de l'eſprit de Python, qui étoient les organes vivans & animés, par leſquels les Démons s'expliquoient, & rendoient leurs Oracles. Ce ſeroit rendre le monde trop ſot, que de vouloir le ſuppoſer pendant pluſieurs ſiecles, la dupe de quelques miſerables joüeurs de gobelets.

Ce qui s'eſt fait autrefois, & qui étoit même ſi averé, peut ſe faire encore aujourd'hui ſans répugnance & ſans contradiction. Quoiqu'après la venuë de Jeſus-Chriſt les Oracles euſſent commencé à ceſſer, & que les Démons perdiſſent beaucoup de leur pouvoir, où le Chriſtianiſme prenoit racine; ils ne ceſſerent pourtant pas abſolument, & l'Hiſtoire Eccleſiaſtique nous fournit

beaucoup d'exemples de cette ancienne communication avec les Esprits de ténébres ; que les Saints & les Successeurs des Apôtres ont souvent obligé de rendre justice à la verité contre eux-mêmes, pour servir de témoignage à la Religion qu'ils annonçoient.

Aujourd'hui même les Relations des Païs nouvellement découverts, où l'idolatrie est dans toute sa force, nous font connoître, que Dieu permet encore que le Démon y exerce son pouvoir d'une maniere sensible sur les Infidelles ; qu'il rende des Oracles par la bouche de quelqu'un de ces malheureux, à qui il fait payer cherement l'honneur qu'il lui fait de se servir de lui comme de son organe ; & les Missionnaires ont souvent eu la consolation d'apprendre, que la seule présence d'un Chrétien l'a rendu muet, & a arrêté l'effet des superstitions du Paganisme.

Pour ce qui est des Sauvages de l'Amerique, on en a parlé assez diversement. Ceux qui ont écrit des Relations de l'Amerique Meridionale & du Méxique, disent tous, sans exception, même les Protestans, comme le Ministre de Leri & le Ministre Rochefort, que le Démon leur apparoît sous diverses formes, qu'ils ont avec lui un commerce sensible, & qu'ils l'apprehendent au-delà de tout ce qu'on peut dire, parce qu'il exerce sur eux un empire cruel, qu'il les bat étrangement, & leur laisse souvent des marques visibles des coups qu'il leur a donnez. Je ne sçache point

point d'Auteurs de Relations, qui ayent parlé autrement des Mexiquains & des Ameriquains Meridionaux.

Il s'en trouve aussi quelques-uns qui disent la même chose des Barbares de la Nouvelle France; & nous lisons dans les premieres Relations, que le célebre Membertou Chef des Souriquois, si connu par les Voyages du Sieur de Champlain, de Lescarbot, & du P. Biard, & qui avoit été un Devin célebre, se convertit, & apportoit pour motif de sa conversion, que le Démon, qui lui avoit souvent apparu, ne pouvoit être qu'un mauvais maître, parce qu'il ne lui avoit jamais commandé que de mauvaises actions.

Le plus grand nombre des Auteurs parle néanmoins autrement des Sauvages de l'Amerique Septentrionale. Les Missionnaires de la Nouvelle France, qui ont eu le plus à souffrir de la part de ces especes de Devins, lesquels entretenant les peuples dans leurs superstitions anciennes, formoient le plus grand obstacle à leur conversion, examinerent d'abord avec grand soin, si le Démon avoit part à leurs sorts, & à leurs autres pratiques superstitieuses; mais, quelque peine qu'ils ayent pû prendre, ils ne purent rien découvrir, sur quoi ils pussent appuyer un jugement assuré. Ils prirent donc le parti, dans cette incertitude, de condamner leurs superstitions, lesquelles sont certainement mauvaises, & de ne conferer le Baptême qu'à ceux qui feroient

une profeſſion ouverte de les condamner, & d'y renoncer ; mais ils crurent devoir regarder ce qu'ils diſent eux-mêmes de leurs ſorts & de leur divination, comme des inepties, & ils n'enviſagerent dans leurs prétendus Devins que de purs charlatans, & d'aſſez mauvais medecins, qu'on a toûjours depuis appellé *Jongleurs*, comme ſi tout leur art n'étoit que pure forfanterie.

Il ne m'appartient pas de décider cette queſtion, & je veux bien croire que tout ce que ces Jongleurs font de merveilleux, n'a rien, dans le fonds, que de naturel, non pas tant à cauſe que leurs prédictions ſont ſuſpectes, & ſouvent contraires à l'évenement, ainſi qu'on le prétend (car le Démon a été de tout temps le pere du menſonge, & a précipité les hommes dans l'erreur par des Oracles faux & ambigus) que parce qu'en effet il n'y a gueres de moyens d'illuſions & de preſtiges, qu'on ne puiſſe imiter par des tours d'adreſſe ; de ſorte qu'il eſt preſque impoſſible de diſcerner la réalité d'avec la fourbe.

Malgré tout cela néanmoins, il y a certaines choſes qui m'ont frappé, & que je crois mériter une attention particuliere.

La premiere, c'eſt cette conformité d'idées & d'operations des Jongleurs, ou de ceux qui jettent des ſorts, avec ce que nous liſons dans les Anciens, de la nature de leurs enchantemens, & de leur divination, dans les temps que les puiſſances des Eſprits de ténébres, pour ces myſteres

d'iniquité, étoit plus reconnuë, & moins révoquée en doute.

Les Jongleurs, & ceux ou celles qui jettent des ſorts, ſont regardez, ainſi que je l'ai déja dit, comme des *Agotkon*, ou des Eſprits, à cauſe du commerce qu'on prétend qu'ils ont avec les Eſprits ou les Génies. Ils ne different en apparence les uns des autres, que par le motif qui les fait agir : ceux qui jettent des ſorts, n'ayant d'autre but que de nuire, & de faire du mal, les Jongleurs au contraire, quoiqu'ils puiſſent auſſi abuſer de leur art, ne ſe propoſant que le bien public, & de porter un remede au mal que les autres pourroient faire, ou auroient déja fait.

Le pouvoir de faire des choſes extraordinaires, vient du même principe dans les uns & dans les autres, c'eſt-à-dire, de la communication avec les Eſprits. L'eſtime que les Sauvages ont pour leurs Jongleurs, & l'extrême averſion qu'ils ont pour ceux qui jettent des ſorts, me fait croire qu'ils mettent néanmoins quelque difference entre les Eſprits avec leſquels ils croyent communiquer, de maniere qu'ils penſent que les bons ſont la cauſe des merveilles que font leurs Devins, & que les méchans au contraire ſont les auteurs des maléfices & des ſortileges. Les Anciens étoient dans les mêmes principes; car, bien que nous devions regarder toutes les operations de la Theürgie comme l'ouvrage de l'Eſprit de ténébres, auſſi-bien que la magie la plus noire; il ne

paroît pas que les Anciens eussent cette opinion de leur Theürgie. Celle-ci est célebrée par les grandes loüanges qu'ils lui donnent ; elle étoit enseignée dans le cours des Initiations, & étoit le fruit des épreuves pénibles, par où passoient ceux qui se faisoient initier ; au lieu que la magie étoit si abhorrée, que, comme il falloit avoir le cœur pur & net pour entrer dans les Initiations, elle étoit mise au nombre de ces crimes énormes, dont il suffisoit d'être coupable, ou même soupçonné, pour être à jamais exclus du Temple de Cerés, & de la participation à ses mysteres.

Heliodor. Hist. Æthiop. Lib. 3.

Heliodore a fort bien distingué ces deux sortes de magie des Anciens ; voici comment il fait parler, sur ce sujet, un Prêtre Egyptien : » Plusieurs se persuadent que la science de la Divination, chez les Egyptiens, est par-tout la même, » dans ceux qui s'en mêlent, & ils sont sur ce » point dans une grande illusion ; car il y a une » magie vulgaire, laquelle, pour ainsi parler, » rampe toûjours à terre, est servilement attachée » aux ombres des morts, & rode continuellement » au-tour des cadavres. Elle pâlit sur l'étude des » simples, s'adonne toute entiere aux enchantemens, n'ayant par elle-même aucune bonne fin, » ne pouvant y conduire ceux qui s'y appliquent, » & s'abusant au contraire souvent dans ses principes. Elle ne laisse pas d'avoir quelques effets » prodigieux, comme de faire paroître des phantômes de choses qui ne sont pas, comme si elles

étoient réellement & de fait, de frustrer les « hommes dans l'attente de ce qu'ils esperoient, « inventant tous les jours de nouveaux crimes, & « flattant sans cesse les passions les plus sales, en « procurant les moyens de se plonger dans les « plus infâmes voluptés. «

Mais l'autre, qui est la vraye sagesse, dont « cette premiere tâche vainement d'emprunter un « faux éclat pour se déguiser, & dont nous autres « Prêtres, & tous ceux qui sont de race sacerdo- « tale, faisons profession dès l'âge le plus tendre, « s'éleve par la contemplation au-dessus des cho- « ses célestes; elle converse familierement avec « les Dieux; elle participe en quelque sorte à la « nature divine; elle s'étudie à la connoissance du « mouvement des Astres, & mettant à profit tou- « tes les lumieres qu'elle acquiert en pénétrant « dans l'avenir, elle s'applique à écarter de la vie « des hommes tout ce qui peut nuire au corps & « à l'ame, & elle dirige en même temps toutes « ses vûës à les porter au bien & à la vertu. «

Le même Prêtre Egyptien refusant à Chari- clée la permission qu'elle lui demandoit de con- sulter sur le sort de son amant, une Magicienne, à qui ils voyoient faire ses operations magiques pendant les horreurs de la nuit, lui fait connoître combien cette magie devoit être abhorrée, en lui disant, « que c'étoit une action impie & dé- « testable, dont la vûë même étoit interdite, à « moins qu'on ne fut forcé d'en soûtenir le spec- «

Heliod. Hist. Æthiop. Lib. 6.

» tacle, comme il l'étoit lui-même dans les cir-
» conſtances préſentes. Car, ajoûtoit-il, il n'eſt
» pas permis aux Prêtres de prendre plaiſir à ces
» ſortes d'enchantemens, ni de les approuver par
» leur préſence : d'autant que le pouvoir qu'ils
» ont eux-mêmes de faire des prodiges, & de pré-
» dire les choſes futures, leur vient de la ſainteté
» des ſacrifices légitimes, non pas des conjura-
» tions ſacrileges, & des évocations impies des
» Manes, que font ceux, qui, comme cette mi-
» ſerable Egyptienne, que le hazard nous fait
» voir, errent toûjours au-tour des ſepulchres.

Leurs ſorts & leurs remedes aux ſorts ont le même caractere que ceux des Anciens, & la même diſproportion avec le mal qu'ils veulent donner, ou guérir. Cueillir les herbes à certains temps de la Lune, à certaines heures de la nuit; obſerver avant de les cueillir, & en les cueillant, mille cérémonies ſuperſtitieuſes; proferer, en les arrachant, des paroles confuſes & magiques; faire des figures de pâte, ou de feüilles de bled d'Inde, ou de fil de coton, qui ſuppoſent pour la perſonne que le ſort regarde; les percer avec des épines, les frapper avec de petites flêches proportionnées à la grandeur de la figure; croire que ces ſorts ainſi préparés puiſſent agir, & avoir leur effet par la ſeule direction d'intention, en les enſeveliſſant ſous un ſeüil de porte, ſous une natte, ou même dans les ſépulchres; tout cela, dis-je, eſt de l'idée & du caractere de ces ſorts;

cela en fait comme la proprieté essentielle, & en est la condition absolument nécessaire. Cela se trouve en même temps si conforme à ce que nous lisons des sortileges des Anciens, & à ce que nous trouvons dans les Livres qui traitent de la Nécromantie, que nos Sauvages ne feroient pas mieux, s'ils les avoient étudiez.

Le Pere Garnier avoit entre les mains plusieurs de ces sorts, que les Sauvages qu'il avoit convertis, lui avoient remis. Un jour j'excitai en lui une curiosité qu'il n'avoit pas encore euë, & je le priai que nous les examinassions ensemble. Il y en avoit une assez grande quantité; c'étoient des paquets de cheveux entrelassés, des os de serpens, ou d'animaux extraordinaires, des morceaux de fer, ou de cuivre, des figures de pâte, ou de feüilles de bled d'Inde, & plusieurs autres choses semblables, qui ne pouvoient avoir par elles-mêmes aucun rapport avec l'effet qu'on s'étoit proposé, & qui ne pouvoient operer, que par une vertu au-dessus des forces humaines, en consequence de quelque pacte formel, ou tacite.

Les Jongleurs ont en eux quelque chose, qui tient encore plus du divin. On les voit entrer manifestement dans cette extase, qui lie tous les sens, & les tient suspendus. L'esprit étranger paroît s'emparer d'eux d'une maniere palpable & sensible, & se rendre maître de leurs organes, pour agir en eux plus immédiatement. Il les fait entrer dans l'enthousiasme, & dans tous les mou-

vemens convulſifs de la Sibylle; il leur parle au fonds de la poitrine, ce qui fit donner aux Pythoniſſes le nom de *Ventriloques*; il les enleve quelquefois en l'air, ou les fait paroître plus grands, que leur ſtature naturelle.

Dans cet état d'enthouſiaſme, leur eſprit paroît abſorbé dans celui qui les poſſede; ils ne ſont plus à eux-mêmes, ſemblables à ces Devins dont parle Jamblique, en qui l'eſprit étranger operoit de telle ſorte, que non ſeulement ils ne ſe connoiſſoient point, mais qu'ils ne ſe ſentoient pas même, & ne recevoient aucun dommage de tout le mal qu'on pouvoit leur faire pendant ce temps-là; de maniere qu'on pouvoit impunément leur appliquer le feu, les percer avec des broches ardentes, leur donner des coups de haches ſur les épaules, & leur découper les bras avec des razoirs. En effet dans ces extaſes on leur voit avaler le feu, marcher ſur les charbons ardens, ſans en être bleſſez; comme ceux, dont parle Virgile, qui étoient inſpirés d'Apollon au Mont-Soracte, ou comme ceux, dont Strabon fait mention, qui devinoient par l'impreſſion de la Déeſſe Feronie, ou comme les femmes de Caſtaballe dans la Cilicie, dont parle le même Auteur, leſquelles étoient conſacrées à Diane Peraſia. Outre cela ils enfoncent de longs morceaux de bois dans leur goſier, ils roulent des ſerpens vivans dans leur ſein, & font mille autres choſes, qui paroiſſent tenir du merveilleux.

Virg. Æneid. 9. Plin. Lib. 7. cap. 2.

Strab. Lib. 5. p. 156. Id. Lib. 12. p. 370.

C'eſt

C'eſt pendant qu'ils font ces merveilles, qu'ils voyent les choſes au-dedans d'eux-mêmes, ou qu'elles leur ſont repréſentées au-dehors d'une infinité de manieres differentes; car ils ont à peu près les mêmes manieres de deviner par la Pyromantie, l'Hydromantie, & les autres, qu'on peut voir dans les Auteurs, qui ont traité de la Magie & de la Divination. L'eſprit agit auſſi en eux, comme dans l'Antiquité, à certains ſignaux, tels qu'étoient le ſon des Cymbales d'airain, ou de quelque autre inſtrument de Muſique, certaines potions, les baguettes divinatoires, la farine, les calculs, & le reſte.

Un Officier François, qui parle la Langue Huronne, comme les Hurons même, parmi leſquels il a vêcu dès ſon bas âge, & qui connoît fort bien le génie des Sauvages, m'a raconté un fait, dont il a été le témoin, & que je rapporte ici, parce que le trait eſt ſingulier, & peut faire juger des autres. Quelques Sauvages intrigués, au ſujet d'un parti de ſept Guerriers de leur Village, & dont tout le monde commençoit à être en peine, prierent une vieille Sauvageſſe de *jongler* pour eux. Cette femme étoit en grande réputation, & on avoit vérifié pluſieurs de ſes prédictions : mais on avoit beaucoup de peine à la déterminer à faire ces ſortes d'operations, quoiqu'on la payât bien, parce qu'elle ſouffroit beaucoup. Comme elle avoit de l'amitié pour moi, dit cet Officier, & que même elle avoit *jonglé* autrefois à mon oc-

casion, je me mis de la partie avec les Sauvages, ajoûtant néanmoins très-peu de foy à ces sortes de choses, je la priai très-fortement, & je fis tant, qu'elle s'y résolut.

Elle commença d'abord par préparer un espace de terrain qu'elle nétoya bien, & qu'elle couvrit de farine, ou de cendre très-bien bluttée (je ne me souviens pas exactement laquelle des deux.) Elle disposa sur cette poudre, comme sur une Carte Geographique, quelques paquets de buchettes, qui représentoient divers Villages de differentes Nations, observant parfaitement leur position, & les rhumbs de vent. Elle entra ensuite dans de grandes convulsions, pendant lesquelles nous vîmes sensiblement sept bluettes de feu sortir des buchettes qui représentoient nôtre Village, tracer un chemin sur cette cendre ou farine, & aller d'un Village à l'autre. Après s'être éclypsées, pendant un assez long-temps, dans l'un de ces Villages, ces bluettes reparurent au nombre de neuf, tracerent un nouveau chemin pour le retour, jusqu'à ce qu'enfin elles s'arrêterent assez près du Village, ou paquet de buchettes, d'où les sept premieres étoient d'abord sorties. Alors la Sauvagesse, toûjours en fureur, troubla tout l'ordre des buchettes, foula aux pieds tout le terrain qu'elle avoit préparé, & où cette scene venoit de se passer. Elle s'assit ensuite, & après s'être donné le temps de se tranquilliser, & de reprendre ses esprits, elle raconta tout ce qui

étoit arrivé de ſingulier aux Guerriers, la route qu'ils avoient tenuë, les Villages par où ils avoient paſſé, le nombre des priſonniers qu'ils avoient fait ; elle nomma l'endroit où ils étoient dans ce moment, & aſſura qu'ils arriveroient trois jours après au Village, ce qui fut vérifié par l'arrivée des Guerriers ; qui confirmerent de point en point ce qu'elle avoit dit.

Les Abenaquis & les Algonquis ſont fort adonnés à la Pyromantie, ou Divination par le feu. Ils font un charbon de bois de cédre, qu'ils broyent, & réduiſent en poudre preſque impalpable, & qu'ils diſpoſent d'une certaine façon ; après quoi ils y mettent le feu, & devinent par la maniere dont le feu court. Quoiqu'aujourd'hui les Abenaquis faſſent tous profeſſion du Chriſtianiſme, ils ne laiſſent pas encore d'avoir quelquefois recours à cet art qu'ils ont reçû de leurs Peres. Ils s'en confeſſent néanmoins, à cauſe de l'horreur qu'on leur en a inſpiré ; mais il s'en trouve quelques-uns qui cherchent à le juſtifier, comme s'il n'y avoit rien en cela qui pût être blâmable. Une Sauvageſſe diſoit à un Miſſionnaire, qui tâchoit de lui faire concevoir ſa faute : je n'ai jamais compris qu'il y eut à cela aucun mal, & j'ai peine à y en voir encore ; écoute, Dieu a partagé differemment les hommes : à vous autres François, il a donné l'Ecriture, par laquelle vous apprenez les choſes qui ſe paſſent loin de vous, comme ſi elles vous étoient préſentes ;

pour ce qui eſt de nous, il nous a donné l'art de connoître par le feu les choſes abſentes & éloignées; ſuppoſe donc que le feu, c'eſt nôtre Livre, nôtre Ecriture; tu ne verras pas qu'il y ait de difference, & plus de mal dans l'un que dans l'autre. Ma mere m'a appris ce ſecret pendant mon enfance, comme tes parens t'ont appris à lire & à écrire; je m'en ſuis ſervie pluſieurs fois avec ſuccès, avant d'être Chrétienne; je l'ai fait quelquefois avec le même ſuccès, depuis que je la ſuis; j'ai été tentée, & j'ai ſuccombé à la tentation, mais ſans croire commettre aucun péché.

La ſeconde choſe qui m'a frappé, c'eſt l'intime perſuaſion où ils ſont tous, du pouvoir que le Démon a ſur eux, de l'efficace des ſorts, & de la vertu qu'ont leurs Jongleurs pour connoître, & pour découvrir ceux qui les ont donnez: Eſt-il bien probable, que depuis leur origine qu'ils ſont infatués de ces opinions, ils n'euſſent pas découvert la fourbe, s'il n'y avoit que pure forfanterie? Chacune de ces Nations étant peu nombreuſe, la fraude en eſt plus aiſée à connoître; & les Anciens, les conſiderables, ceux enfin qui ſont les plus ſenſés, étant inſtruits, cela eut été plus que ſuffiſant pour détruire une pareille prévention. Mais cette perſuaſion eſt ſi generale & ſi incarnée, qu'il n'y a pas une Nation de l'Amerique dans toute ſon étenduë, qui n'ait ſes Devins, ou ſes Jongleurs, pas une qui n'apprehende les ſorts, pas une, où perſonne refuſe de recourir

aux Jongleurs, & ne ſubiſſe volontiers toutes les épreuves des Initiations, pour être fait Jongleur ſoi-même.

Dans l'Amerique Meridionale tous les Peuples craignent le Démon; & parce que le feu a quelque choſe de ſacré chez eux, & de divin, & que depuis un temps immemorial, ils ſont accoûtumés à le regarder comme un remede efficace contre l'inſulte des malins eſprits; ils ont ſoin d'entretenir un feu allumé pendant toute la nuit autour de leurs Hamacs; les Devins eux-mêmes, hors les cas de leurs operations magiques, n'oſeroient faire un ſeul pas dans l'obſcurité, ſans porter un tiſon ardent de ce bois, qu'on appelle, pour cette raiſon, *Bois de Chandelle*, moins pour ſe conduire, que pour ſe garantir de la rencontre des mauvais génies. Generalement toutes ces Nations Barbares ſont dans une défiance continuelle de ceux qui peuvent les enſorceller, des yeux qui pourroient les faſciner; elles ont mille ſuperſtitions pueriles pour détourner l'effet des ſorts, & ſe mettre à l'abry du charme. On peut dire auſſi, univerſellement parlant, qu'il n'y a point de plus mauvaiſe réputation parmi eux, que celle de donner des malefices, & que cette réputation eſt partout ſuivie de la fin tragique du plus grand nombre de ceux qui ſe la ſont faite.

Dans le païs des Iroquois cette opinion des ſorts cauſe ſouvent des ſcenes funeſtes; & lorſqu'ils en viennent aux éclairciſſemens, la multitude des

accusations est si grande, qu'ils sont obligez de faire des présens, & de jetter des colliers de porcelaine pour en arrêter les suites. Parmi ceux qui sont Chrétiens, on doit regarder comme un acte heroïque, quand, dans leurs maladies, ils n'ont point recours aux Jongleurs, sur-tout s'il y a quelque apparence, ou quelque songe, qui fasse naître un soupçon de sortilege.

Quoique je n'aime pas à rapporter leurs fables, dont l'absurdité me choque, je vais cependant en raconter une que j'ai apprise d'eux-mêmes, & qui fera connoître plus clairement l'idée qu'ils ont de ceux qui jettent des sorts. Je parlerai dans la suite de la maniere dont les Jongleurs tâchent d'en guérir, en parlant de leur médecine.

Il y avoit autrefois parmi eux un célebre Solitaire, nommé *Shonnonkouiretsi*, ou *la très-longue chevelure*, dont la mémoire est encore en vénération. De son temps le Village où il étoit né, fut attaqué d'une mortalité publique, qui s'attachoit aux têtes les plus considerables, & les moissonnoit les unes après les autres. Toutes les nuits un oiseau funébre volant au-dessus des Cabanes, secouoit ses aîles avec grand bruit, & poussoit plusieurs cris lugubres, ce qui augmentoit l'allarme & la consternation. On ne doutoit point que ce ne fut l'*Oïaron*, ou la Bête de celui qui jettoit des malefices; mais on ne sçavoit à qui s'en prendre pour aller à la source du mal, & les Devins consultés, ne voyoient goute dans leur art. Dans cette ter-

rible extrémité, le Conseil des Anciens députa trois des plus considerables à *Shonnonkouiretsi*, pour le prier d'avoir pitié d'eux; son état ne lui permettoit pas de quitter sa retraite, & il ne put jamais condescendre à en sortir pour aller au Village. Il se laissa pourtant fléchir en quelque chose, & il donna jour aux Députés, pour revenir apprendre de lui sa derniere résolution. Ils revinrent au temps marqué. Le Solitaire leur montra trois flêches qu'il avoit travaillées dans leur absence; & sans leur rien communiquer de son dessein, il leur dit seulement de les bien examiner, afin de pouvoir les reconnoître.

Le soir, vers le coucher du Soleil, *Shonnonkouiretsi* alla se mettre en embuscade sur un petit coteau, qui étoit assez prêt du Village. L'oiseau prétendu, sortit du tronc d'un arbre à l'entrée de la nuit, & secouant ses aîles à l'ordinaire, il nomma distinctement quelques-uns des principaux, qu'il destinoit à mourir le lendemain. Dès que le Solitaire l'apperçût, il s'avance peu à peu, lui décoche une de ses flêches, & se retire, assuré de l'avoir bien blessé.

Le jour suivant, le bruit se répandit dans le Village, qu'un certain jeune homme, qui étoit seul dans une pauvre Cabane avec une bonne femme de mere, étoit fort mal. Les Anciens, attentifs à tout ce qui se passoit, l'envoyerent visiter secretement, & comme sans dessein, par les trois Députés, qui avoient été vers *Shonnonkoui-*

retsi. Le malade étoit trop pressé de son mal pour pouvoir le dissimuler; il avoit une flêche qui lui entroit bien avant dans le côté. La flêche du Solitaire fut reconnuë. On avoit donné des instructions secretes à ceux qui devoient traiter le malade; & ceux-ci s'étant mis en devoir, comme pour ôter la flêche, ils la dirigerent si bien, qu'ils percerent le cœur à ce miserable.

La Vieille encore plus coupable que son fils, n'ignoroit pas d'où partoit le coup, & s'apperçût bien de l'office que les Anciens lui avoient rendu. Elle étoit femme, & n'étoit pas d'humeur à démentir son sexe sur l'article de la vengeance; elle résolut de s'immoler le Solitaire pour premiere victime. Son crime ne fut pas conduit avec tant de secret, malgré ses differentes metamorphoses, qu'il ne fût enfin découvert. On la fit brûler avec tout le raffinement de la cruauté Iroquoise; elle avoüa que son fils & elle irrités, avoient voulu se vanger, de ce qu'au retour d'une chasse, on les avoit négligés dans une distribution publique de viandes; elle soûtint les tourmens les plus affreux, en riant, en insultant, en menaçant.

Après sa mort, les maux precedens recommencerent. Les Devins consultés répondirent, que cette malheureuse Vieille en étoit la cause, qu'elle avoit été métamorphosée en siffleur ou marmotte, qui étoit son *Oïaron*, ou sa bête durant sa vie. On l'épia, & on s'apperçut qu'elle se retiroit dans une taniére, au pied du coteau,

où

où ſon fils ſe métamorphoſoit lui-même, & avoit été bleſſé. On y appliqua le feu, & la fumée l'ayant contrainte de ſortir, on la tua. Les Iroquois Agniez montrent encore l'entrée de cette taniére toute enfumée, comme un monument autentique de la verité de cette belle fable.

Le nom de *Shonnonkouiretſi*, qui ſignifie la *très-longue chevelure*, me fait croire que cet homme vivoit comme les Pénitens des grandes Indes, qui laiſſent croître leurs cheveux, & qui les ont de pluſieurs braſſes de longueur, de maniere que leur tête en eſt chargée comme d'un peſant fardeau. Il y en a de cette ſorte en Amerique, & ils étoient du nombre de ceux qui s'habilloient en femmes. Acoſta raconte la même choſe des Prêtres Mexiquains.

Acoſta, Hiſt. Moral. de Indias, Lib. 4. cap. 26.

Il ſemble qu'on peut recueïllir de tout ceci, que ce ſont-là des reſtes de l'Idolatrie, & une ſuite de la ſéduction des hommes, trompés par les preſtiges des Démons, ou par les fourberies de ſes Miniſtres. Ces femmes accuſées de jetter des ſorts, ſont ce qu'étoient la Canidie d'Horace, les Hôteſſes d'Apulée & de Lucien, les empoiſonneuſes de Theſſalie, & les femmes connuës ſous les noms de *Lamiæ*, *Sagæ*, *Veneficæ*, qui étoient l'exécration des payens même; les Jongleurs au contraire, & les Pythoniſſes employés & honorés dans leurs employs, ſont ce qu'étoient, ainſi que je l'ai dit, Orphée, Mopſus, Thamgris, Eumolpe, Calchas, la plûpart des Prêtres

& des Prêtresses des faux Dieux; & ceux, qui, dans l'Ecriture, sont nommés *Magi* & *Arioli*, que les Payens connoissoient aussi sous les differens noms de Devins, Mages, Chaldéens, Aruspices, Hierophantes, Saliens, Druides, & semblables, dont la profession ayant été long-temps en honneur, commença à tomber avec le culte des Idoles, lorsque le Christianisme s'établissant sur leur ruine, dévoila aux yeux des Peuples la vanité de leurs fausses Divinités.

De l'état de l'Ame après la mort.

Les mysteres d'Eleusine, des Cabires, & les autres, regardoient l'état de l'Ame après la mort, comme leur fin derniere & leur principal objet. C'étoit pour cette raison sans doute, que chez les Egyptiens Cerés & Bacchus, sous les noms desquels Herodote a voulu signifier Isis & Osiris, étoient les premieres Divinités des Enfers; de même que dans les mysteres de Samothrace, Hecate, Pluton, & Proserpine. C'est aussi ce que Diodore de Sicile a voulu signifier, en parlant d'Orphée. Car, après avoir dit, qu'il avoit apporté d'Egypte dans la Gréce les cérémonies des Initiations, il ajoûte tout de suite aux Initiations toute la Mythologie des Enfers, à cause de la liaison inseparable qu'il y avoit entre ces Initiations, les mysteres, & l'Ame considerée dans son Eternité.

Herod. Lib. 2. n. 123.

Diodor. Sic. Lib. 1. p. 60.

En effet cette mort mystique des Initiations, ces expiations, ces lustrations, l'Evasme des Bac-

chantes, qui étoient de vrayes éjulations, aussi-bien que les pleurs qu'on versoit dans les mysteres d'Atys, d'Adonis, & d'Osiris, les fables même énigmatiques d'Adonis & d'Osiris, morts, & ensuite ressuscités; la regéneration, la vie nouvelle des Initiations, les épreuves de rigueur & de pénitence; l'état de perfection qu'on enseignoit dans les grands mysteres; tout cela, dis-je, réüni, ne pouvoit pas avoir pour objet unique cette vie périssable, pour laquelle tout eut été inutile & insensé, si tout devoit périr avec elle.

Les mysteres donc, & leurs Initiations, portoient les vûës de l'homme au-delà du trépas, pour lui faire envisager une fin bien plus heureuse, à laquelle celle-ci, qui est caduque & mortelle, ne tenoit lieu que de passage & de préparation.

Les Payens eux-mêmes se sont bien expliqués sur le sens de ces mysteres, & sur le but qu'ils avoient. Platon assure, que ceux qui descendent aux Enfers, sans être expiés & initiés, y sont ensevelis dans la bouë & dans la fange; au lieu que ceux qui l'ont été, y habitent avec les Dieux. Sophocle déclare, que ceux qui ont été initiés, ont seuls dans les Enfers une vie heureuse; & les autres rien que de la misere & de la souffrance. Isocrate & Ciceron disent aussi positivement, que ceux qui ont participé aux Initiations, ont des esperances plus consolantes, & d'une mort plus douce, & d'une plus heureuse fin. Mais pour cela

Plato, in Phædone, p. 52.

Socrates apud Plutarch de audiend. Poetis, p 21.

Isocrates, in Panegyr. Cicero, loc. cit.

même il falloit avoir passé par les Initiations, en prenant leur veritable esprit. Car les Initiations, ainsi que ledit Arrian, ne devenoient utiles, qu'autant qu'on étoit entré dans la pensée des Anciens, qui les avoient instituées, pour instruire & pour corriger les mœurs.

Arrian. in Epictet. Lib. 3. cap. 21.

Tous ces témoignages des Auteurs payens nous font assez comprendre la sainteté du motif de ceux qui avoient établi ces pratiques de Religion, avant que l'idolâtrie & la superstition les corrompissent. Et qui étoient ceux qui les avoient établies, si ce n'est nos premiers Peres eux-mêmes, qui, n'ignorant pas cette vie heureuse, dont un Libérateur devoit leur ouvrir l'entrée, consacrerent leur pénitence, & toutes les actions de la vie des hommes par des actes de Religion, qui aboutissoient tous à cette fin, qu'il étoit si important à toute leur posterité de bien connoître, pour pouvoir y arriver ?

Ce que la Foy nous enseigne de nôtre derniere fin, c'est qu'ayant été créés pour Dieu, nous devons tous tendre, & nous réünir à lui, comme au centre de nôtre bonheur : que l'homme étant tiré de la poussiere, doit retomber en poussiere; mais que son ame, immortelle de sa nature, n'est pas plûtôt délivrée des liens, qui la tenoient captive dans son corps, qu'elle est portée au Tribunal du souverain Juge, qui condamne aux flammes éternelles ceux qui sont morts dans le crime, & qui destine d'éternelles récompenses

à ceux qui ont vêcu dans la justice, après néanmoins qu'ils auront expié les taches légeres, qui ne les rendent pas ennemis de Dieu à la verité, mais qui leur ferment encore, pour quelque temps, ce lieu de délices, où rien de soüillé & d'impur ne peut entrer.

Cette même Foy nous fait connoître encore, que le Ciel ayant été ouvert par les mérites d'un Redempteur, devant qui ces Portes éternelles s'ouvrirent, quand il y entra en triomphe, accompagné des ames des Justes, qui avoient été detenuës dans les Lymbes jusqu'au jour heureux de leur délivrance; le Ciel s'ouvrira derechef à la fin des siecles, pour faire paroître le même Redempteur, en vertu des mérites duquel tous les hommes ont pû être sauvés, & qui viendra alors juger les vivans & les morts, lesquels ressuscitant dans leur propre chair, recevront avec un nouvel arrêt de salut ou de condamnation, une nouvelle récompense dans la justice, qui sera renduë à leurs vertus à la face de tout l'Univers, ou une nouvelle punition dans l'étonnante humiliation qu'ils seront obligés de subir, en soûtenant les reproches accablans qu'auront mérité leurs crimes.

Quelques travesties que soient ces verités dans les fables des Payens, & dans les imaginations des Philosophes, on y découvre néanmoins presque tout le fonds de cette doctrine, qu'on peut *Enfer des Poëtes.*

recueillir, ce semble, de l'Enfer des Poëtes, de la rigueur de ses Juges, des differens étages de torture, des restes d'expiation par l'air, par l'eau, & par le feu; dont les gens de bien même ne sont pas exempts, des plaisirs des champs Elysiens, des Apotheoses des Dieux & des Héros, de l'opinion de la Metempsycose de la Palingenesie, ou renaissance & transmigration successive des ames en d'autres corps après une longue révolution de siecles. Ces idées en effet sont comme une suite de la connoissance claire qu'on avoit euë de la nature de l'ame, & de son immortalité; d'un Législateur, qui ordonne le bien, & qui défend le mal, qui destine des récompenses aux bons, & qui réserve des châtimens aux méchans. Pour peu qu'on veüille les approfondir, on verra qu'elles sont dérivées des sources pures de la verité, sources corrompuës ensuite par l'ignorance; mais qu'elles n'ont pû être tellement alterées, que la verité ne se fasse encore quelque jour à travers les ténébres dont elle est enveloppée.

Tous les Barbares sont intimement persuadés, que l'ame ne meurt point avec le corps, & ils imaginent un païs des Ames, que les Iroquois & les Hurons nomment *Eskennanne*, ou le païs des Ancêtres, lequel a tout l'air de l'Enfer des Poëtes.

Ceux-ci s'étoient figurés un endroit soûterrain, où les ames se retiroient après leur séparation d'avec le corps. Celles à qui on avoit rendu les derniers devoirs, devoient passer l'Averne ou le

Stix dans la barque de Charon. Elles ſubiſſoient le jugement de trois Juges redoutables, & elles étoient ſéparées ſelon les divers ordres de leurs crimes dans differens lieux deſtinez à punir les coupables, ou ſi elles étoient innocentes, elles alloient joüir d'une douce tranquillité dans les champs Elyſiens.

Cette fable avoit pris ſon origine, diſent les Auteurs, de ce qui ſe pratiquoit en Egypte à l'égard des corps morts. Après qu'on les avoit préparés pour la ſepulture, on les embarquoit ſur le Nil dans un bateau, dont le Nocher s'appelloit Charon dans leur Langue. Avant de dépoſer les corps dans leur tombeau, on faiſoit leur procès dans les formes. Des Juges deſtinés à recevoir les accuſations, examinoient avec rigueur ce que chacun étoit en pleine liberté de dire contre les défunts, & prononçoient après cet examen, condamnant à de très-rigoureux ſupplices les accuſateurs s'ils accuſoient faux, ou privant de ſepulture celui qui étoit accuſé, ſi les crimes qu'on lui imputoit, étoient juridiquement prouvés.

Cette pratique des Egyptiens, dont, comme nous l'avons déja obſervé, toute la Religion étoit hieroglyphique, pouvoit fort bien être une Image ſymbolique de ce qui ſe paſſa à l'égard de l'ame, laquelle, au moment même de la mort, eſt préſentée au Tribunal du Juge redoutable, pour y recevoir la déciſion de ſon état pour l'Eternité. Il eſt même très-vraiſemblable, que le Peu-

ple n'en usoit ainsi, que pour frapper les esprits davantage par un jugement bien plus à craindre, que ne l'étoit celui dont ils donnoient l'exemple, en prononçant sur l'état d'un cadavre, auquel il est très-peu important, en quel lieu, & de quelle maniere il pourisse.

Il est aussi probable que cette méthode n'étoit pas particuliere aux Egyptiens ; & qu'elle étoit commune à presque toutes les Nations, dont il n'y en a aucune qui n'ait une idée, que l'ame survivoit à son corps, & qui n'ait imaginé un Enfer à peu près semblable à celui des Poëtes, que chacune a placé en divers lieux, selon sa fantaisie. Car ce n'étoit pas seulement en Egypte qu'étoient les Palus Acherusiennes, les Juges infernaux, & les fleuves redoutables aux Dieux mêmes. On les plaça auprès de Thébes dans la Bœotie ; à Tartesse dans les Espagnes, auprès de Cumes en Italie, dans les Isles Britanniques, & dans les Canaries, appellées Fortunées, parce qu'on croyoit qu'elles étoient le séjour d'une heureuse immortalité. Il semble néanmoins que les vrayes Isles Fortunées des Anciens étoient les Isles de la Mer Egée, désignées par le nom de Champs Elysiens, parce que ces Isles étoient tombées dans le partage des enfans d'Elisa, petit-fils de Japhet. L'Isle de Créte, qui en étoit la principale, fut appellée l'*Isle des Bienheureux.* Minos & Rhadamante qui y avoient regné, étoient pour cette raison Juges des Enfers ; le Lethé, & les autres fleuves infernaux

fernaux, étoient des Rivieres, ou des fleuves de cette Isle. Enfin les Isles Fortunées étoient celles, où Rhcé avoit enfanté Jupiter, que la fable fait naître & mourir en Créte, où pendant long-temps les Crétois ont montré son Tombeau.

C'est du côté de l'Oüest, d'où les Sauvages prétendent être venus, qu'ils placent le Païs des Ancêtres, ou des Ames. C'est, disent-ils, un païs très-éloigné, & où chacun est contraint de se rendre, après son trépas, par un chemin fort long & fort pénible, dans lequel il y a beaucoup à souffrir, à cause des Rivieres qu'il faut passer sur des ponts tremblans & si étroits, qu'il faut être une ame pour pouvoir s'y soûtenir; encore trouve-t-il au bout du pont un chien, qui, comme un autre Cerbere, leur dispute le passage, & & en fait tomber plusieurs dans les eaux, dont la rapidité les roule de précipice en précipice. Celles qui sont assez heureuses pour franchir le pas, trouvent, en arrivant, un grand & beau païs, au milieu duquel est une grande Cabane, dont Tharonhiaouagon leur Dieu occupe une partie, & Ataentsic son ayeule occupe l'autre. L'appartement de cette Vieille est tapissé d'une quantité infinie de colliers de porcelaine, de bracelets, & d'autres meubles, dont les morts, qui sont sous sa dépendance, lui ont fait présent à leur arrivée. Ataentsic est maîtresse de la Cabane, selon le style des Sauvages; elle & son petit-fils dominent sur les Manes, & font consister leur

P. Debrebeuf. Relation de la Nouv. France pour l'an 1636. 2. part. ch. 2. p. 75.

plaiſir à les faire danſer devant eux. Il y a une infinité de verſions ſur le païs des Ames : mais ce que je viens d'en rapporter, en eſt comme le fonds, où tout le reſte ſe réduit.

Cette fable, ou le récit fabuleux de ce païs des Ancêtres, eſt confirmé par une autre fable, laquelle eſt preſque abſolument ſemblable à celle d'Orphée, qui deſcendit aux Enfers, pour en retirer Euridice ſon épouſe.

C'étoit un jeune homme au déſeſpoir de la mort de ſa ſœur, qu'il aimoit avec une extrême affection. L'idée de la défunte lui revenoit ſans ceſſe à l'eſprit. Il réſolut donc d'aller la chercher juſqu'au païs des Ames, & il ſe flatta de pouvoir la ramener avec ſoi. Son voyage fut long & très-laborieux ; mais il en ſurmonta tous les obſtacles, & en dévora toutes les difficultés. Enfin il trouva un Vieillard ſolitaire, ou bien un génie, qui l'ayant queſtionné ſur ſon entrepriſe, l'encouragea à la pourſuivre, & lui enſeigna les moyens d'y réüſſir. Il lui donna enſuite une petite calebaſſe vuide pour y renfermer l'ame de ſa ſœur, & il l'aſſura qu'à ſon retour il lui donneroit ſon cerveau, parce qu'il l'avoit en ſa diſpoſition, étant placé là, en titre d'office, pour garder le cerveau des morts. Le jeune homme profita de ſes lumieres ; il acheva heureuſement ſa courſe, & arriva au païs des Ames, qui étoient fort étonnées de le voir, & fuyoient en ſa préſence.

Tharonhiaouagon le reçût fort bien, & le défendit, par les conſeils qu'il lui donna, des embûches de la Vieille ſon ayeule, laquelle, ſous les apparences d'une amitié feinte, vouloit le perdre, en lui faiſant manger de la chair des ſerpens & des viperes, dont elle fait elle-même ſes délices. Les Ames étant enſuite venuës pour danſer à leur ordinaire, il y reconnut celle de ſa ſœur. *Tharonhiaouagon* lui aida à la prendre par ſurpriſe ; il n'en ſeroit jamais venu à bout ſans ſon ſecours ; car lorſqu'il s'avançoit pour la ſaiſir, elle évanoüiſſoit comme un ſonge de la nuit, & le laiſſoit auſſi embarraſſé, que l'étoit Enée, lorſqu'il s'efforçoit d'embraſſer l'ombre de ſon pere Anchiſe. Cependant il l'a prit, il l'enferma ; & malgré les inſtances & les ruſes de cette ame captive, qui ne ſongeoit qu'à ſe délivrer de ſa priſon ; il la rapporta par le même chemin, par où il étoit allé, juſqu'à ſon Village. Je ne ſçais s'il ſe ſouvint de prendre la cervelle de ſa ſœur, ou s'il la jugea peu néceſſaire : Mais dès qu'il y fut arrivé, il fit déterrer le corps, & le fit préparer, ſelon les inſtructions qu'il avoit reçûës, pour le rendre propre à recevoir l'ame, qui devoit le ranimer. Tout étoit prêt pour la réüſſite de cette reſurrection, lorſque la curioſité impatiente de quelqu'un de ceux qui étoient préſens, en empêcha le ſuccès. L'ame captive ſe ſentant libre, s'envola, & le voyage devint entierement inutile. Le jeune homme n'en rapporta point

d'autre avantage, que celui d'avoir été au païs des Ames, & d'en pouvoir dire des nouvelles sûres, qu'on a eu soin de transmettre à la posterité.

Ce païs des Ames a aussi ses differens étages, & tous n'y sont pas également bien. C'est ce que conclut un de nos Missionnaires, de ce qu'il entendit dire à une jeune Sauvagesse. Cette fille voyant sa sœur mourante, par la quantité de ciguë qu'elle avoit prise dans un dépit, & déterminée à ne faire aucun remede pour se garantir de la mort, pleuroit à chaudes larmes, & s'efforçoit de la toucher par les liens du sang, & de l'amitié qui les unissoit ensemble. Elle lui disoit sans cesse : c'en est donc fait, tu veux que nous ne nous retrouvions jamais plus, & que nous ne nous revoyions jamais? Le Missionnaire frappé de ces paroles, lui en demanda la raison. Il me semble, dit-il, que vous avez un païs des Ames, où vous devez tous vous réünir à vos Ancêtres; pourquoi donc est-ce que tu parles ainsi à ta sœur? Il est vrai, reprit-elle, que nous allons tous au païs des Ames; mais les méchans, & ceux en particulier, qui se sont détruits eux-mêmes par une mort violente, y portent la peine de leur crime; ils y sont separés des autres, & n'ont point de communication avec eux : c'est-là le sujet de mes peines. Virgile assigne de la même maniere un quartier separé dans les Enfers à Didon, & à quantité d'autres, qui avoient été les

Virgil. Æneid. Lib. 6.

malheureuſes victimes de leur propre deſeſpoir.

Les Sauvages ſont aſſez éclairés pour diſcerner le bien d'avec le mal. La conſcience ne laiſſe ignorer l'un & l'autre à perſonne. Il n'eſt pas ſurprenant qu'ils ayent connu, comme tous les autres, qu'il y avoit des peines réſervées pour le crime, & des récompenſes deſtinées à la vertu.

Je me perſuade que l'opinion qu'avoient les Anciens ſur les Champs Elyſées, & tous ces lieux ſoûterrains, ou marqués en differens endroits de la terre pour le ſéjour des Manes, étoit dérivée de la Tradition ancienne des Lymbes des Saints Peres, dont les Ames, ne pouvant monter au Ciel, avant qu'un Liberateur leur en eut ouvert l'entrée, étoient détenuës comme captives, soûpirant ſans ceſſe après le moment de leur délivrance. Car quelque ſentiment qu'ayent eu les Anciens ſur les Champs Elyſiens, & quelques fables qu'ils ayent débité ſur ce ſujet, il ſemble qu'ils ne les regardoient que comme un lieu de paſſage, d'où les Ames devoient monter au Ciel, pour ſe rejoindre aux Dieux. *Séjour des Ames dans la Galaxie, ou Voye Lactée.*

Plutarque a placé ce ſéjour des Ames dans la Lune. Mais, ſelon la plus commune opinion, elles s'élevoient juſqu'au Firmament, qui étoit le lieu de leur origine. Car, ſelon le ſyſtême de la Mythologie payenne, elles en deſcendoient premierement pour animer leur corps, & elles y remontoient enſuite après une longue période d'an- *Plutarch. de facie in orbe Lunæ.* *Vide Manilium Aſtronom. Lib. I.*

Et Cœlium Rhodigin. Lect. Antiq. Lib. 15. cap. 23. p. 700. Col. 2.

nées, pendant lesquelles elles se purifioient de toutes les soüillûres qu'elles avoient contractées dans ces corps impurs & corruptibles. Les Anciens avoient imaginé pour cela deux portes aux deux points fixes des Solstices, ou la Galaxie, autrement la Voye Lactée, est coupée par le Zodiaque. L'une de ces deux portes étoit appellée la porte des Hommes, & l'autre étoit nommée la porte des Dieux, des Héros, ou des Morts. La premiere étoit située au tropique du Cancer, & donnoit entrée dans ce bas Monde; la seconde étoit placée au tropique du Capricorne, & laissoit le retour libre vers les Dieux. De cette sorte toute la Voye Lactée étoit de la Jurisdiction de Pluton; & il y a apparence qu'elle n'étoit nommée la Voye de Laict, que parce qu'elle étoit comme la voye de l'enfance, soit qu'il fallut naître sur la terre, soit qu'il fallut renaître au Ciel.

Cette opinion des Anciens nous est encore représentée aujourd'hui dans l'Astronomie des Sauvages, plusieurs Nations de l'Amerique ne donnant point d'autre nom à la Voye Lactée, que celui de chemin des Ames; à quoi se rapporte l'opinion populaire, ou le proverbe, qui a encore lieu parmi le bas peuple en quelques Provinces de France, chez qui la Voye Lactée est appellée *le chemin de S. Jacques*, où, dit-on, il faut aller vivant ou mort. Pierre Martyr, & Gonzales d'Oviedo ont aussi écrit, que les Sauvages de l'Isle Espagnole, qui se faisoient mourir à la mort de

leurs Caciques, n'étoient ainsi cruels à eux-mêmes, que par l'esperance qu'ils avoient de monter jusqu'au Soleil & dans le Ciel, où ils seroient heureux, & par la crainte que s'ils manquoient à cet usage de leur païs, leur ame ne mourut avec le corps, & ne fut réduite au néant.

Le chant & la danse étoient un des principaux objets de la beatitude du séjour des Ames heureuses, soit dans les Champs Elysiens, soit dans les Cieux ; mais c'étoit sur-tout dans les Cieux qu'elles joüissoient de cette felicité parfaite, en participant à l'harmonie & à la cadence des Esprits, qui animent les corps célestes. La doctrine de l'Antiquité étoit curieuse sur ce point. Il nous en reste encore des vestiges bien marqués dans les Livres des Platoniciens. Felicité des Ames.

Les Anciens donc imaginoient une harmonie divine universellement répanduë dans tout le Monde, laquelle consistoit dans un mouvement cadencé de tous les corps célestes, & dans un son mélodieux qui en résultoit. Dieu en étoit le principe comme premier Moteur, & les Divinités subalternes, lesquelles présidoient à tous les corps, dont brille le Firmament, y concouroient avec lui, formant autant de chœurs differens, qu'il y avoit de differentes Spheres. C'est pour cette raison, dit Cœlius Rhodiginus, qu'on donnoit le nom de Muses aux ames motrices de ces corps célestes, & qu'on disoit, qu'Apollon étoit le conducteur des Muses.

V. Cœl. Rhodigin. Lect. Antiq. Lib. 7. cap. 1 p. 273. Col. 2.

Les Ames destinées à habiter la terre, étant créées, selon leurs principes, long-temps avant que d'informer les corps qu'elles devoient animer, ayant entendu cette harmonie divine, & y ayant participé, avoient toûjours une secrete inclination pour elle, quoiqu'elles fussent absorbées dans ces corps materiels, lesquels, par leur opacité, les empêchoient de pouvoir l'entendre. Cependant comme la Musique, le son des instrumens, & les danses de Religion, rendoient les Dieux sensibles aux prieres des hommes, elles opercient aussi cet effet merveilleux, qu'elles réveilloient dans les Ames des hommes l'idée, & les especes de ce qu'elles avoient entendu autrefois de l'harmonie divine, & que, sur-tout lorsqu'on étoit disposé par les Initiations, le souvenir de cette divine harmonie les ravissoit hors d'elles-mêmes, & les faisoit entrer dans cette fureur lymphatique, nécessaire à l'afflation, à la divination, & au commerce avec les Dieux, pendant lequel elle se faisoit mieux entendre. Mais comme c'étoit un don extraordinaire que les Dieux faisoient aux hommes, la communication n'en étoit accordée, pendant cette vie mortelle, qu'avec une certaine mesure, & une certaine proportion fort bornée & fort limitée. Ce n'étoit qu'après que l'ame, dégagée des liens d'une chair corruptible qui l'appesantit, étoit renduë à sa premiere liberté. Ce n'étoit qu'après qu'elle s'étoit purifiée de la contagion du corps, que remontant à sa Sphere, elle

Jamblich. de myster. Ægypt. Segm. 3. cap. 9.

elle entendoit de nouveau ces divins concerts, qui entretiennent la beauté de cet Univers, & qui font la felicité des Dieux.

Quoique les Sauvages n'ayent pas pouſſé ſi loin la ſubtilité d'une doctrine ſi déliée, ils ſemblent avoir raiſonné ſelon le même ſyſtême, qu'ont ſuivi depuis Platon & ſes Sectateurs; car non ſeulement le chant & la danſe entrent dans toutes leurs réjoüiſſances, dans toutes leurs fêtes de Religion; mais dans l'idée de tous les Sauvages de l'Amerique, elles font encore le bonheur des Ames après la mort.

Après que les Ames ont dévoré, diſent-ils, toutes les difficultés de leur pénible voyage, & qu'elles ont ſurmonté tous les obſtacles qui ſe rencontrent, avant que d'arriver au ſéjour de leurs Ancêtres, elles entrent enfin dans un païs charmant, qui leur préſente par-tout ce qui peut contribuer à leur felicité, felicité materielle à la verité, de la maniere dont ils la conçoivent, & dont ils l'expriment; mais qui n'eſt point differente de celle que Virgile nous décrit. Il leur reſte alors peu de chemin à faire pour arriver au lieu, où le tambour & le ſon de la Tortuë marquent la cadence des Morts avec un charme propre à enlever les cœurs. Elles n'ont pas plûtôt entendu les premiers tons de cette Muſique raviſſante, qu'elles ſe ſentent tranſportées d'un plaiſir extrêmement vif, qui les entraîne, & les fait courir avec ardeur vers cette douce mélodie, laquelle deve-

Virgil. Æneid. 6.

nant plus ſenſible, à meſure qu'elles approchent du terme; & animée de la joye, que les Ames qui danſent, expriment par des acclamations continuelles, augmente encore en elles un nouveau ſentiment de plaiſir beaucoup plus flatteur. Lorſqu'elles ſont bien près de cet heureux ſéjour, pluſieurs Ames ſe détachent pour venir à leur rencontre, & leur témoigner la joye qu'elles ont de leur arrivée. Ces Ames les conduiſent enſuite à la Cabane d'Ataentſic, & au milieu de l'aſſemblée où ſe tient la danſe. Là, après tous les complimens, & après s'être raſſaſiées de tous les mets les plus délicieux, elles ſe mêlent parmi les autres pour danſer, & joüiſſent ainſi alternativement de tous les plaiſirs, dont la danſe eſt toûjours le principal, ſans être jamais plus ſujetes au chagrin, à l'inquiétude, aux infirmités, ni à aucune des viciſſitudes de la vie mortelle.

Bien que leur doctrine, ſur le ſéjour des Ames dans le Ciel, ne ſoit pas bien claire, la danſe & la muſique y ont auſſi lieu parmi les Ames heureuſes, & les Iroquois nomment la Conſtellation des Pleïades, *Te jennonniakoua*, c'eſt-à-dire, les Danſeurs & les Danſeuſes.

Metempſycoſe.

Comme les Ames au ſortir de leurs corps, n'étoient pas dignes de joüir de la felicité parfaite, & qu'il n'y avoit de felicité parfaite, que lorſqu'elles étoient élevées au rang des Dieux, elles avoient bien des épreuves, par leſquelles il

leur falloit passer, avant que tout ce qu'il y avoit d'impur & de soüillé en elles, fut entierement épuré. C'est ce qui a donné lieu à la Palingenesie, à la Metempsycose Pythagoricienne, ou transmigration successive des Ames en plusieurs corps. On voit encore des idées parmi les Sauvages de cette Metempsycose; mais ils n'en ont pas poussé si loin l'extravagance, que les Disciples de Pythagore, & les Gymnosophistes des Indes. Une opinion de cette nature leur seroit trop préjudiciable; car sans la chasse & la pêche, la plûpart mourroient de faim. Je ne crois pas non plus que quelque opinion qu'ils ayent eu de cette Metempsycose, ils ayent jamais apprehendé, qu'en tuant quelque bête à la chasse, ils délogeassent de son corps l'ame de quelqu'un de leurs Ancêtres, ni qu'ils ayent jamais estimé assez quelque animal que ce puisse être, pour souhaiter que leur ame passe de droit fil dans son corps, comme pensent les Brachmanes des Indes, qui s'estiment heureux de mourir, en tenant la queuë d'une vache. Il me reste encore quelque chose à dire, sur l'opinion des Anciens & des Sauvages, sur l'état de l'Ame après la mort, que je remets à la fin de cet Ouvrage, où je traiterai de leur sepulture. Examinons maintenant les vestiges du Judaïsme & du Christianisme, qu'on a trouvés en Amerique, depuis le temps qu'on en a fait la découverte.

Des signes de Judaïsme & de Christianisme trouvés en Amerique.

Grotius, Dissert. altera de origine Gent. Amer.

Les Peuples de la grande Peninsule du Jucatan, & quelques autres de leurs voisins, étoient circoncis. » Nous en avons tant de témoignages, » dit le sçavant Grotius *, qu'il faut n'avoir point » de pudeur pour le nier. Pierre Martyr ajoûte le » Baptême à la Circoncision. Herrera dit, conti» nuë cet Auteur, que le Baptême avoit chez eux » le nom de Regeneration. On le donnoit aux » enfans à l'âge de trois ans. Les parens se dis» posoient à cette cérémonie par le jeûne & par la » continence. Ils avoient aussi une maniere de » Confession, l'Onction au front, une honnête » sepulture, & la croyance du Jugement uni» versel.

Joan. de Laet, Respons. ad utramq. Grotii Dissertat.

Grotius raisonnant sur tous ces signes de Judaïsme & de Christianisme mêlés ensemble, s'en sert, pour appuyer sa conjecture, sur l'origine des Peuples de l'Amerique Meridionale, qu'il croit descendus des Chrétiens d'Ethiopie. De Laet a fort bien refuté le sentiment de ce grand Homme, ainsi que je l'ai déja dit, & je ne crois pas devoir m'y arrêter davantage.

Il reste néanmoins quelques doutes sur ces ves-

* *Grotius*, *Dissert* 2. *de origine Gent. Americ.* Circumcisos fuisse, cum Hispani in illas terras venerunt, Jucatanenses & vicinos quosdam populos, tam multos testes habemus, ut id negare non sit hominis modesti ac verecundi. Baptismum addit Martyr : Baptismo datum nomen regenerationis : administratum infantibus anno ætatis tertio : parentes ad id se parasse jejunio & secubatione : confitendi Morem, Unctionem in fronte, honestam sepulturam : fidem de Judicio Universali. Herrera. Hæc simul juncta aliò referre non possum, quam ad Æthiopas Christianos.

tiges, pour ſçavoir, ſi les Juifs, ou des Peuples inſtruits de la Loy de Jeſus-Chriſt, n'auroient point paſſé anciennement en Amerique.

Pour ce qui regarde les Juifs, pluſieurs ſe ſont perſuadés, que les dix Tribus d'Iſraël, tranſportées en captivité dans la Médie par les Rois des Aſſyriens, ceux en particulier, dont il eſt parlé au quatriéme Livre d'Eſdras, s'étoient fait un chemin pour aller dans ce nouveau Monde. Ils ſe fondent non ſeulement ſur ce que je viens de dire, & ſur ce que quelques Auteurs ont écrit au ſujet de la Circonciſion, mais encore ſur pluſieurs traits de reſſemblance, qui ſe trouvent entre les obſervances légales, & d'autres coûtumes civiles des Juifs, & entre les uſages des Ameriquains. J'ai vû moi-même pluſieurs Miſſionnaires, ſur qui cela avoit fait impreſſion, & qui n'étoient pas éloignés de croire, que tous les Ameriquains en general étoient originaires du Peuple Hébreu.

Eſdras, Lib. 4 cap. 13. à v. 40. ad 49.

Mais après avoir bien examiné ce ſentiment, je le crois entierement inſoûtenable; je ne crois pas du moins qu'on puiſſe rien apporter d'aſſez ſolide, ſur quoi l'on doive s'appuyer.

Acoſta * nie formellement ce que les autres

* *Acoſta Hiſtor. Natural. de Indias, Lib. prim. cap. 23.* Los Indios poco ni Mucho no ſe retajan, ni han dado jamas en eſſa ceremonia como Muchos de los de Ethiopia y del Oriente.

Idem Hiſtor. Moral. de Indias, Lib. 5. cap. 26. Los Mexicanos tenian tambien ſus bautiſmos, con eſſa ceremonia, y es que a los Recien Nacidos les ſcarificavan las orejas y el miembro viril que

Auteurs ont avancé de la Circoncision ; & Herrera n'en parle point. Ces deux Auteurs, tous deux dignes de foy, & qui ont le mieux traité des mœurs de ces Peuples, forment un très-fort préjugé contre les premiers. Il n'y a pas d'apparence, qu'étant aussi-bien instruits qu'ils le paroissent, ils eussent ignoré, ou contredit un article aussi essentiel, & aussi sensible. Je crois que les Auteurs, qui ont cru appercevoir cette Circoncision, auront été trompés, sur l'usage qu'avoient les Mexiquains, & les Peuples de leur voisinage, de tirer du sang des differentes parties de leur corps, aussi-bien de celles de la generation, que des autres, dans leurs pratiques de Religion, & sur-tout dans le cours des Initiations, pour en faire le sacrifice à leurs Divinités.

Mais quand même il seroit vrai, que la Circoncision eut été en usage parmi les Peuples de la Peninsule du Jucatan, & parmi leurs voisins ; cette coûtume ne caracterisoit point tellement les Juifs, qu'elle ne fût encore usitée & reçûë chez les Egyptiens, les Ethiopiens, les Ismaëlites, les Troglodytes, les Arabes, les Syriens, les Pheniciens, & les Peuples de la Colchide, ainsi qu'on peut le vérifier par les Auteurs.

Le quatriéme Livre d'Esdras, sur lequel on s'appuye pour le passage de ces Israëlites, ne me-

en Alguna manera remedavan la Circoncision de los Judios. Esta ceremonia se hazia principalmente con los Hijos de los Reyes y señores.

rite pas qu'on le réfute ; & l'endroit qu'on en cite, bien examiné, se détruit par lui-même. Car où trouver aujourd'hui parmi les Peuples de l'Amerique, ou de quelqu'autre partie du Monde que ce soit, des traces de ce Peuple fidelle, que Dieu doit ramener dans la Terre promise, & qui se soit si bien conservé dans la pureté de son culte, qu'il puisse meriter, que Dieu ouvre derechef pour lui le sein de l'Euphrate, & qu'il fasse le même miracle qu'il fit d'abord, pour le conduire dans ce païs d'Arsareth, où il falloit une année entiere pour se rendre ; Païs si caché, qu'il n'a jamais eu de place que dans l'imagination des Rabbins, accoûtumés à se repaître de pareilles chimeres ?

Il y avoit des pratiques de Religion, des observances légales qui étoient communes à tous les Peuples, que les Gentils avoient, aussi-bien que les Juifs. Il n'y a qu'à faire comparaison de ce que j'ai déja dit de la Religion des Payens, avec ce que j'ai apporté de la Loy de Moïse. On ne peut rien conclure de ces pratiques generales. Mais les Juifs en avoient une infinité de particulieres & de détaillées, que ceux qui seroient de leur lignée, auroient mieux conservées, que n'ont pas fait les Ameriquains.

Je dis la même chose des usages de la vie civile. Il y en avoit de communs à tous les hommes, que les Juifs pouvoient avoir comme les autres, & qu'ils avoient sans doute. Mais pour

ceux qui ſont caracteriſtiques dans l'Amerique, tels que ſont la Ginécocratie de pluſieurs Nations, l'ordre des Succeſſions, des Génealogies, des heritages, &c. Ils ſont abſolument opposés à ceux qui étoient eſſentiels au gouvernement des Iſraëlites; ainſi, à moins que ceux-ci n'euſſent abſolument perdu leur langue, leurs Loix, leurs coûtumes les plus marquées, pour embraſſer la Religion & tous les uſages, qu'ont eu de tout temps les Gentils, parmi leſquels ils euſſent été confondus, on ne peut point aſſurer qu'aucun des Iſraëlites ait paſſé dans cette partie du Monde. Grotius & Laet, qui ſe ſont fait vivement la guerre ſur l'origine des Ameriquains, ſont parfaitement d'accord ſur ce point-ci.

Ce que Pierre Martyr & Herrera diſent de cette eſpece de Baptême, & des autres Sacremens, de la Foy de la Reſurrection, &c. ne conclut rien, pour qu'on en puiſſe dire, que la Religion Chrétienne y ait été annoncée, quoique ces ſortes de Sacremens & cette créance paroiſſent y être ſi conformes.

Les Sacremens de la nouvelle Loy avoient dans celle de Moïſe, & dans la Loy de nature, leurs ombres & leurs figures, dont ils ſont la réalité & l'accompliſſement par la grace du Redempteur, de qui ils reçoivent toute leur vertu & toute leur efficace; & c'eſt en quoi conſiſte tout l'avantage que la Loy de Jeſus-Chriſt a ſur les autres qui l'ont précedée. Le Démon, qui a toûjours été le

ſinge

ſinge de la Divinité, avoit affecté de faire retenir aux Idolâtres les uſages qu'ils avoient pris de la vraye Religion, & qu'ils avoient hérités de generations en generations, en remontant juſqu'à l'origine des hommes. Mais ces uſages ſaints en eux-mêmes & dans leur inſtitution, ceſſoient de l'être, & devenoient criminels par la ſuperſtition qui les alteroit, par l'application que les Payens en faiſoient, & par les abominations qu'ils y mêloient.

Nous avons déja remarqué, que les Peres de l'Egliſe avoient reconnu cette verité, & cet artifice de Satan; mais il eſt bon d'en dire encore ici quelque choſe. Tertullien * parlant contre les Hérétiques, qui faiſoient comme une nouvelle Religion dans le Chriſtianiſme, en corrompant les Dogmes, & détournant un peu le ſens des paroles de l'Ecriture Sainte, dit, qu'ils ſuivoient en cela l'exemple du Démon, lequel avoit corrompu la Religion des premiers temps, en copiant cette Religion même dans les myſteres des fauſſes Divinités. Il fait enſuite une énumeration des Sa-

Tertul. de præſcr. Hæret. cap. 40.

* *Tertullian. de Præſcript. Hæretic. cap. 40.* Sequetur, à quo intellectus interpretetur eorum quæ ad Hæreſes faciant? à Diabolo ſcilicet, cujus ſunt partes intervertendi veritatem, qui ipſas quoque res Sacramentorum Divinorum, idolorum myſteriis æmulatur. Fingit & ipſe quoſdam, utique credentes & fideles ſuos: expoſitionem delictorum de lavacro repromittit; & ſi adhuc memini, Mithra ſignat illic in frontibus milites ſuos: celebrat & panis oblationem, & imaginem Reſurrectionis inducit, & ſub gladio redimit coronam. Quid quod & ſummum Pontificem unis nuptiis ſtatuit; habet & Virgines, habet & continentes.

cremens imités. » Le Démon, dit-il, baptise quel-
» ques-uns de ceux qui croyent en lui, & qui sont
» ses fidelles serviteurs, & il leur promet la ré-
» mission de leurs pechés, en vertu de ce Baptê-
» me. Si je m'en souviens bien encore, Mithra
» signe & marque au front ceux qui se font ini-
» tier, pour être ses soldats; il fait une Fête de
» l'offrande du pain, il donne une représentation
» mystique de la Resurrection, & il rachepte la
» Couronne sous le glaive. Que dirai-je encore de
» ce qu'il a fait une Loy à son Souverain Pon-
» tife de ne se marier qu'une fois? Il a aussi ses
» Vierges & ses Adorateurs, qui font profession
» de continence. Saint Justin, saint Jean-Chry-
sostome, & quelques autres saints Peres, recon-
noissent une espece de Baptême dans ces myste-
res des Gentils, dont nous venons de parler; &
saint Justin, ainsi que je l'ai dit, fait ailleurs une
comparaison des mysteres de Mithra avec le
Très-Saint Sacrement de l'Eucharistie, comme
si ces mysteres eussent été une image de ce Pain
céleste. Saint Augustin fait plus; car il dit, qu'en
consequence de l'offrande du pain & du vin, plu-
sieurs des Payens croyoient que les Chrétiens ado-
roient Cerés & Bacchus : *Nonnulli nos propter pa-
nem & calicem, Cererem ac Liberum colere existimant.*

Justin. Apol. 2. pro Christ. p. 94.

Justin. Apol. 2. pro Christ. p. 98.

Aug. contra Faust. Lib. 1. cap. 13.

Ce n'est point certainement en consequence de l'établissement de la Religion Chrétienne, que les Gentils auroient changé les rites & les cérémonies de leurs mysteres, pour en faire une imi-

tation de nos Sacremens. La haine que les Payens avoient pour les Chrétiens, ne nous permet pas de croire, qu'ils aïent voulu copier des gens qu'ils abhorroient, & qu'ils persecutoient à toute outrance par le fer, par le feu, & par toutes sortes de supplices.

Ce que nous avons déja dit des Orgies & des Initiations, des Expiations, des Lustrations, des Regenerations, & d'une espece de Confession, dont nous avons parlé sur le témoignage de Plutarque, marque, que ces Institutions étoient anciennes, & d'une antiquité même si reculée, que nous avons eu raison d'en conclure, qu'elles étoient des alterations de la premiere Religion que Dieu ait donnée aux hommes; Religion, dont les allusions mysterieuses ont eu leur entiere vérification dans celle que le Redempteur du Monde, figuré dans la Loy de Nature, & dans la Loy écrite, nous devoit transmettre dans la Loy de Grace, laquelle doit subsister jusqu'à la consommation des siecles.

Nous devons raisonner des Religions des Indes Orientales & Occidentales de la même maniere, qu'ont raisonné les Saints Peres sur les mysteres des Anciens. Rien de plus frequent dans l'une & dans l'autre Inde, que les Purifications Lustrales, en guise de Baptême, pour l'expiation des pechés, & rien de mieux établi dans la doctrine des Brames, que l'efficace qu'ont leurs prétenduës eaux salutaires, & la vertu qu'ils attri-

buënt au Gange, & à certaines autres Rivieres, pour purifier les Ames des soüillûres qu'elles ont contractées. La Confession des pechés est une des pratiques des plus anciennes, & des plus constantes de leur Religion. Leurs Dieux même n'étoient pas exempts de cette obligation ; & le P. Bouchet, dans sa Lettre à M. d'Avranche, rapporte sur cela une de leurs fables qui est très-curieuse. Tavernier dit ; » que quand les Gaures sont malades, ils appellent leurs Prêtres, à qui ils font » une espece de Confession, & les Prêtres leur ordonnent de faire des aumônes & autres bonnes » œuvres, pour avoir le pardon de leurs pechés. La Confession est encore en usage au Royaume de Siam & au Japon, aussi-bien que dans plusieurs Etats des Indes. Celle que faisoient au Japon certains dévots, qui alloient en pelerinage s'expier sur la montagne d'Oçaca, a quelque chose de si affreux, qu'on ne peut lire qu'avec horreur, comment ils avoient le courage de se mettre dans le plat d'une balance au-dessus du plus affreux des précipices, & restoient suspendus en l'air dans cet état, jusqu'à ce qu'ils eussent entierement déchargé leur conscience publiquement & tout haut, par un aveu general des plus détaillés, des plus sinceres, & des plus humilians. La Confession étoit pareillement en usage au Pérou, & avoit ses rigueurs, ses pénitences proportionnées, & ses cas reservés. Les filles consacrées au Soleil, & qui avoient atteint un certain âge, y confessoient

Lettres édifiantes de la Compagnie. IX. Recueil. Lettre I.

Tavernier, Voyage de Perse, Liv. 4. ch. 8.

Acosta, Hist. Moral. de Indias, Lib. 5. cap. 25.

Acosta, loc. cit.

aussi bien que les Prêtres, & avoient leur Jurisdiction comme eux. L'Inca seul ne se confessoit qu'au Soleil; & après sa confession faite, il alloit se baigner dans une Riviere, la priant de porter ses pechés à la mer, de maniere qu'ils fussent entierement oubliés.

Le Pere Bouchet, dans la même Lettre que j'ai citée, dit, qu'il n'avoit jamais rien remarqué dans la Religion des Brachmanes, qui eut rapport à la divine Eucharistie, mais qu'un Brame converti lui fit faire attention, il y a quelques années, à une circonstance très-digne de remarque: « C'est, dit-il, que les restes des sacrifices, & « le Ris qu'on distribuë dans les Temples, con- « serve chez les Indiens le nom de *Prajadam.* Ce « mot Indien signifie en nôtre Langue, *divine* « *Grace*, & c'est ce que nous exprimons par le ter- « me, *Eucharistie.* «

Lettres édifiantes, IX. Recueil. Lettre I.

Il y avoit quelque chose de mieux marqué au Pérou, & qui paroît avoir encore plus de rapport avec le divin Sacrement de nos Autels. Toutes les années on y célébroit deux Fêtes. La premiere commençoit au mois de Decembre, qui étoit le premier de leur Calendrier. Cette Fête duroit plusieurs jours, lesquels se passoient en sacrifices, & autres cérémonies de Religion dans la Ville de Cusco, où l'on ne permettoit à aucun étranger d'assister. Ce n'étoit qu'à la fin & le dernier jour, qu'on leur ouvroit les portes, & qu'on leur permettoit de participer à la conclu-

Acosta, Hist. Moral. de Indias, Lib. 5. cap. 23.

ſion de cette Fête : ce qui ſe paſſoit en cette ſorte. Les filles conſacrées au Soleil, faiſoient de petits pains avec de la farine de Maïs, pêtris dans le ſang des Agneaux blancs & ſans tache, qu'on offroit ce jour-là en ſacrifice. Les étrangers de toutes les Provinces étant entrés dans la Ville, on les rangeoit en haye. Des Prêtres du Soleil, qui devoient être d'une certaine famille deſtinée à faire cette cérémonie, portoient dans des plats d'or & d'argent ces pains idolatriques, coupés par morceaux, & en donnoient une particule à chaque étranger, en l'exhortant d'être toûjours fidelle à l'Inca, ou au Soleil, que l'Inca repréſentoit, ajoûtant en même temps, que ce morceau de pain ſerviroit de témoignage contre lui-même, ſi ſon intention n'étoit pas pure & conforme à ce qu'il devoit à ſon Dieu & à ſon Souverain. Chacun recevoit, & mangeoit ces particules de pain avec de grandes démonſtrations de reconnoiſſance, & de fortes proteſtations, qu'ils ne penſeroient, & ne feroient jamais rien contre le Soleil & contre l'Inca, diſant, que ce morceau qu'ils mangeoient, ſeroit dans leur corps un témoignage & un garant de leur fidelité. La ſeconde Fête ſe célébroit au dixiéme mois, qui répond à nôtre mois de Septembre, à peu près de la même maniere. On envoyoit auſſi ces pains de la Ville Capitale dans tous les Temples, & dans tous les lieux ſacrés de l'Etat, & par-tout on les recevoit avec beaucoup de marques de reſpect & de reli-

gion. L'Agneau avoit quelque chose de bien mystique dans la Religion des Peruviens. Ils en plaçoient un dans la Voye Lactée, qu'une brébis allaitoit. Garcilasso dit, que tandis qu'il étoit encore enfant, on s'efforçoit de lui faire voir l'un & l'autre ; « mais moi, ajoûte-t'il, je voyois « bien les taches de la Voye Lactée qu'on me mon- « troit, mais je ne voyois ni figure d'Agneau, ni « figure de Brebis, apparemment parce que je « n'avois pas l'imagination assez forte pour pou- « voir me les représenter. «

Garcilasso, Comment. Reales, Lib. 2. cap. 23.

Rien n'est aussi plus frappant que ce qui se passoit au Mexique en cette matiere. Toutes les années on y célébroit une Fête, qui étoit la plus solemnelle de toutes celles de l'Etat, parce qu'elle étoit proprement celle de leur Dieu. Deux jours auparavant les filles consacrées dans le Temple, préparoient une grande quantité de farine, faite avec la semence de bête, & avec du Maïs rôti & pilé. Elles la pêtrissoient dans une eau miellée, & en formoient une idole de la grandeur de celle de bois, qui étoit adorée dans le Temple. Elles préparoient en même temps avec la même farine de petits pains faits en forme d'ossemens humains, & qu'on appelloit les ossemens du Dieu *Vitziliputzli*. Le jour de la cérémonie étant arrivé, on portoit cette idole en procession, dès le grand matin, avec une pompe, une magnificence, & une grande quantité de cérémonies, dont Acosta donne tout le détail, auquel je renvoye le Lecteur ; Et de la

Acosta, Hist. Moral. de Indias, Lib. 5. cap. 24.

même maniere que les Juifs mangeoient l'Agneau en équipage de Voyageurs, & avec beaucoup de précipitation, parce que c'étoit le passage du Seigneur, *Phase*, ou *transitus Domini*; on faisoit aussi cette procession avec une extrême celérité, & on l'appelloit *le court chemin du Dieu Vitziliputzli.* Le chemin ne laissoit pas cependant d'être fort long; mais il ne le paroissoit pas, à cause de la vîtesse avec laquelle on le parcouroit. Au retour de cette procession, on mettoit dans le Temple, où l'on avoit rapporté cette idole, tous ces pains faits en forme d'ossemens; & après beaucoup de sacrifices, où l'on immoloit des victimes humaines, après beaucoup de chants, de danses, & de cérémonies, lesquelles étoient comme une consecration de cette idole, & de tous ces pains; tout le peuple qui devoit être à jeun, depuis les enfans de l'âge le plus tendre jusqu'aux plus âgés, alloit se dépoüiller de tous les ornemens qu'il avoit pris, pour rendre cette Fête plus superbe. Cependant les Prêtres dépoüilloient l'idole, & la coupoient ensuite par morceaux, avec tous ces pains faits en forme d'ossemens, & qui étoient aussi sacrés que l'idole même; le peuple étant ensuite revenu, & tous venant se présenter de rang, hommes & femmes, grands & petits, riches & pauvres, on leur départissoit tous ces morceaux, que chacun recevoit avec un respect, qui causoit de l'admiration, & avec une dévotion, qui alloit jusqu'aux larmes, disant qu'ils mangeoient la chair

&

& les os de leur Dieu, & se regardant comme indignes d'une si grande faveur. La cérémonie finissoit par un discours, qu'un Prêtre des plus anciens faisoit sur le sujet de la Fête.

Acosta s'attache de cette maniere à prouver, que le Démon a pris soin de procurer en toutes choses, que les Idolâtres lui rendissent les mêmes devoirs que Dieu même s'est fait rendre. Il montre cette conformité de culte dans la Religion des Indiens du Mexique & du Pérou, non seulement par rapport aux choses qui peuvent répondre à chacun de nos Sacremens, mais encore à tout le détail de la Religion. Cependant il ne lui vient pas seulement en pensée, que ces choses ayent été empruntées du Christianisme, & que jamais les Peuples du Pérou & du Mexique ayent eu connoissance de nôtre Religion. C'étoient en effet de purs Idolâtres, dont l'Idolatrie étoit aussi marquée, que l'est celle des Brachmanes & des Bonzes des Indes Orientales, que nous ne soupçonnons pas d'avoir tiré leurs cérémonies de la Religion Chrétienne, autrement il faudroit dire, que la Religion Chrétienne a été copiée, & changée en Idolatrie, par toutes les Religions Payennes, qui ont subsisté jusqu'aux derniers temps, & qui, pour la plûpart, subsistent encore.

Du Culte de la Croix en Amerique.

Il est bien plus étonnant de voir le signe adorable de la Croix en honneur dans l'Amerique, avant la venuë des Européans. Quoique le Dé-

mon puisse abuser de tout, croiroit-on néanmoins qu'il eut proposé à la véneration de ses Adorateurs ce Signe de nôtre salut, dans lequel il a été vaincu, qui a été d'ailleurs un objet de folie pour les Gentils; comme il a été un sujet de scandale pour les Juifs? ou bien seroit-ce une preuve que le Christianisme eut pénétré en Amerique avant la découverte des derniers temps? Examinons d'abord les témoignages des Auteurs qui en ont parlé, pour voir ensuite ce qu'on en doit penser.

Petr. Martyr, Ocean. Decad. Lib. 4. cap. 1.

Pierre Martyr dit, que les Espagnols, qui aborderent les premiers dans le Jucatan, y virent des Croix; & qu'ayant interrogé sur cela les gens du Païs par leurs Interpretes, quelques-uns avoient répondu, qu'il avoit passé chez eux un homme d'une très-grande beauté, qui leur avoit laissé ce Signe, pour les engager à se souvenir de lui; que d'autres avoient dit, qu'un certain homme plus brillant que le Soleil, y étoit mort, en faisant un ouvrage tout semblable. Pierre Martyr ajoûte pourtant, qu'en tout cela il n'y avoit rien de bien assuré.

Lopes de Gomara, Hist. Gener. de Ind Lib. 3. cap. 2.

Lopés de Gomara raconte aussi, que les Espagnols y trouverent des Croix de leton & de bois, dressées sur les sepultures des gens du Païs, que quelques-uns s'étoient persuadés, à cause de cela, que plusieurs Espagnols chassés de leur païs par les Maures, du temps du Roy Rodrigue, s'étoient réfugiés dans celui-là, mais qu'il ne pou-

voit pas le croire, parce qu'on ne trouvoit point de Croix ſemblables dans les Iſles qui ſont ſur le paſſage, & où ç'eut été une néceſſité de toucher, avant que d'arriver juſques-là.

Le même Auteur parlant de l'Iſle d'Acuzamil, vulgairement nommée *Gozumel*, aſſure, que les habitans avoient une eſpece de petit Temple bâti de pierre, dans lequel il y avoit une Croix haute de dix palmes, qu'ils adoroient comme une Divinité : qu'ils l'invoquoient pour obtenir de la pluïe, & la portoient en proceſſion : qu'on ne ſçavoit pas, d'où leur étoit venuë cette dévotion, mais qu'elle avoit été cauſe qu'ils en avoient eu plus de facilité à embraſſer le Chriſtianiſme. Idem, Lib. 2. cap. 17.

Il rapporte encore dans les coûtumes des Cumanois, qu'ils avoient, entre pluſieurs Idoles, une Croix faite comme celle de Saint André, & un Signe, comme ceux des Notaires Apoſtoliques, qui ſont quarrés, ſerrés, avec des Croix de Bourgogne traverſées les unes dans les autres : qu'ils ſe muniſſoient, par le moyen de cette Croix, contre les viſions nocturnes, & contre les phantômes de la nuit : & qu'ils l'appliquoient aux enfans qui ne faiſoient que de naître. Id. Lib. 3. cap. 32.

L'Inca Garcilaſſo aſſure, que les Rois du Pérou avoient dans une de leurs Maiſons Royales une Croix d'un jaſpe chriſtallin, mêlé de blanc & d'incarnat, dont il donne une deſcription exacte; l'ayant examinée lui-même dans la Sacriſtie de l'Egliſe Cathedrale de Cuſco, où les Comment. Real. Lib. 2. cap. 3.

Eſpagnols l'avoient miſe, après s'être rendus les maîtres de cet Etat. Les Incas conſervoient cette Croix dans l'un de ces appartemens qu'on nommoit *Huaca* en langue du païs, & qui étoient un lieu ſacré. Ils n'adoroient point cette Croix anciennement, mais ils lui portoient un grand reſpect, ſans ſçavoir néanmoins, ni depuis quel temps ils la poſſedoient, ni quel étoit le motif de ce reſpect qu'ils avoient pour elle. Ils l'adorerent dans la ſuite, dit-il, après l'arrivée des Eſpagnols, & la tinrent en plus grande vénération, au ſujet de ce qui arriva à Pierre de Candie, & qui eſt rapporté ailleurs par le même Auteur.

Conquiſta Eſpiritual del Paraguay, &c. §. 23. & 25.

Le Pere Antoine Ruiz fait mention d'une Croix miraculeuſe, qu'on trouva dans cette partie du Paraguay, qu'on a depuis appellée de Sainte Croix, probablement en mémoire de cette découverte. Ce Pere regarde cette Croix comme une des preuves qu'il apporte, pour confirmer l'opinion qu'on avoit, que Saint Thomas Apôtre avoit annoncé l'Evangile dans le Bréſil, dans le Paraguay, & dans le Pérou. La Tradition du païs porte, dit-il, qu'anciennement un homme blanc ayant une grande barbe, y étoit venu d'au-delà la Mer, pour y faire connoître Dieu : qu'il portoit partout avec lui cette grande Croix, faite d'un bois ſingulier, lequel ne ſe trouve point dans tous ces quartiers-là : qu'à la vûë de cette Croix les Démons devinrent muets, & que les Oracles ceſſerent ; le ſaint Homme fut cependant très-mal-

traité des Gentils, qui lui attribuoient le silence de leurs Dieux ; ils enleverent sa Croix, & l'enfoüirent auprès d'un Lac, où elle s'est conservée, sans aucune corruption, pendant plus de quinze siecles, à ce que croit cet Auteur ; & elle est aujourd'hui si entiere, & si solide, qu'il n'y a pas même apparence qu'elle puisse jamais pourrir & se corrompre.

Ce qu'on raconte d'une autre petite Nation de Sauvages établis vers Gaspé, dans le fonds du Golphe Saint-Laurent, sur une petite Riviere, qu'on nomme la Riviere Sainte-Croix, & ausquels on a donné le nom de Porte-Croix, ou de Cruciantaux, a quelque chose d'aussi surprenant, & qui est encore mieux particularisé.

Le Pere Chrétien le Clerc, qui, à ce que je crois, a eu le premier la gloire de cette découverte, prétend que le culte de la Croix est si ancien chez ces Sauvages, que « c'est une matiere « suffisante, pour nous faire conjecturer, & croire « même, que ces Peuples n'ont pas eu l'oreille « fermée à la voix des Apôtres, dont le son a re- « tenti par toute la Terre. « Cela ne doit pas néanmoins se conclure tout-à-fait, de la maniere dont il en rapporte l'établissement.

Relation de la Gaspesie, ch. 9. & 10.

La Tradition de leurs Ancêtres porte, dit-il, « que leur païs étant affligé d'une maladie très- « dangereuse & pestilentielle, qui les réduisoit à « une extrême disette de toutes choses, & qui « en avoit mis déja plusieurs dans le tombeau, «

» quelques Vieillards de ceux qui étoient les meil-
» leurs, les plus ſages, & les plus conſiderables,
» s'endormirent tous accablez de langueur & de
» chagrin, de voir une déſolation ſi generale, &
» la ruine prochaine de toute la Nation Gaſpe-
» ſienne, ſi elle n'étoit promptement ſoulagée par
» un puiſſant ſecours du Soleil, qu'ils reconnoiſ-
» ſent, comme nous avons dit, pour leur Divi-
» nité. Ce fut, diſent-ils, dans ce ſommeil plein
» d'amertume, qu'un homme beau par excellence
» leur apparut avec une Croix à la main, qui
» leur dit de prendre bon courage, de s'en re-
» tourner chez eux, de faire des Croix sembla-
» bles à celles qu'on leur montroit, & de les pré-
» ſenter au Chef des familles, les aſſurant, que
» s'ils les recevoient avec eſtime, ils y trouve-
» roient indubitablement le remede à tous leurs
» maux. Comme les Sauvages ſont crédules aux
» ſonges juſqu'à la ſuperſtition, ils ne négligе-
» rent pas celui-ci dans leur extrême néceſſité.
» Ainſi ces bons Vieillards retournerent aux Ca-
» banes, d'où ils étoient partis le jour précedent.
» Ils firent une aſſemblée generale de tout ce qui
» reſtoit d'une Nation mourante, & tous enſem-
» ble conclurent d'un commun accord, que l'on
» recevroit avec honneur le ſacré ſigne de la Croix
» qu'on leur préſentoit du Ciel pour être la fin
» de leur miſere, & le commencement de leur
» bonheur, comme il arriva en effet, puiſque la
» maladie ceſſa, & que tous les affligés, qui por-

terent reſpectueuſement la Croix, furent gué- «
ris miraculeuſement. «

La Croix fut dans leur païs comme l'Arc-en- «
Ciel, que Dieu fit paroître autrefois à la face «
de tout l'Univers pour conſoler le Genre Hu- «
main, avec promeſſe de ne plus le punir d'un «
ſecond deluge; & c'eſt ainſi que la Croix arrêta «
tout court ce torrent de maladies & de morta- «
lité qui déſoloit ces Peuples, & leur fut un «
ſigne efficace, & rempli d'une merveilleuſe fé- «
condité de graces & de benedictions. Les avan- «
tages miraculeux qu'ils en reçûrent, leur en fit «
eſperer de bien plus conſiderables dans la ſuite; «
c'eſt pourquoy ils ſe propoſerent tous de ne dé- «
cider aucune affaire, ni d'entreptendre aucun «
voyage ſans la Croix. «

Après donc la réſolution priſe dans le Con- «
ſeil, qu'ils porteroient toûjours la Croix, ſans «
en excepter même les petits enfans, pas un Sau- «
vage n'eut jamais oſé paroître devant les au- «
tres, ſans avoir en ſa main, ſur ſa chair, ou «
ſur ſes habits ce ſacré Signe de leur ſalut: en- «
ſorte que s'il étoit queſtion de décider quelque «
choſe de conſequence touchant la Nation, ſoit «
pour conclure la paix, ſoit pour déclarer la «
guerre contre les ennemis de la patrie; le Chef «
convoquoit tous les Anciens, qui ſe rendoient «
ponctuellement au lieu de Conſeil, où étant «
tous aſſemblés, ils élevoient une Croix haute «
de neuf à dix pieds; ils faiſoient un cercle, & «

» prenoient leur place avec chacun leur Croix à
» la main, laiſſant celle du Conſeil au milieu de
» l'Aſſemblée. Enſuite le Chef prenant la parole,
» faiſoit ouverture du ſujet, pour lequel il les
» avoit convoqués au Conſeil; & tous ces Porte-
» Croix diſoient leurs ſentimens, afin de prendre
» des meſures juſtes, & une derniere réſolution
» ſur l'affaire dont il s'agiſſoit. Que s'il étoit queſ-
» tion d'envoyer quelque Député à leurs Voiſins,
» ou à quelqu'autre Nation étrangere, le Chef
» nommoit, & faiſoit entrer dans ce cercle celui
» de la jeuneſſe, qu'il connoiſſoit le plus propre
» pour l'execution de leur projet; & après lui
» avoir dit publiquement le choix qu'on avoit fait
» de ſa perſonne, pour le ſujet qu'on lui commu-
» niquoit; il tiroit de ſon ſein une Croix admi-
» rablement belle, qu'il tenoit enveloppée dans
» ce qu'il pouvoit avoir de plus précieux; & la
» montrant avec réverence à toute l'Aſſemblée, il
» faiſoit, par une harangue préméditée, le récit
» des graces & des benedictions, que toute la Na-
» tion Gaſpeſienne avoit reçûës par le ſecours de
» la Croix. Il ordonnoit enſuite au Député de
» s'approcher, & de la recevoir avec réverence,
» & la lui mettant au col: Va, lui diſoit-il, con-
» ſerve cette Croix, qui te préſervera de tous
» dangers auprès de ceux auſquels nous t'envoyons.
» Les Anciens approuvoient par leurs acclama-
» tions ordinaires de *hoo*, *hoo*, *hoo*, ce que le Chef
» avoit dit, ſouhaitant toute ſorte de proſperités à
ce

ce Député dans le voyage qu'il alloit entreprendre pour le ſervice de ſa Nation. «

Cet Ambaſſadeur donc ſortoit du Conſeil, la Croix au col, comme la marque honoraire, & le caractere de ſon Ambaſſade. Il ne la quittoit que le ſoir pour la mettre ſous ſa tête, dans la penſée qu'elle chaſſeroit tous les méchans eſprits pendant ſon repos. Il la conſervoit toûjours avec ſoin juſqu'à l'accompliſſement de ſa négociation, qu'il la remettoit entre les mains du Chef avec les mêmes cérémonies, qu'il l'avoit reçûë en plein Conſeil, & devant toute l'Aſſemblée il faiſoit rapport de ſon voyage.

Enfin ils n'entreprenoient rien ſans la Croix. Le Chef la portoit lui-même à la main en forme de bâton, lorſqu'il marchoit en raquettes, & il la plaçoit dans le lieu le plus honorable de ſa Cabane. S'ils s'embarquoient ſur l'eau dans leurs petits canots d'écorce, ils y mettoient une Croix à chaque bout, croyant religieuſement qu'elle les préſerveroit du naufrage.

Voilà quels étoient les ſentimens d'eſtime & de veneration de nos anciens Gaſpeſiens pour la Croix, qui ſubſiſtent encore aujourd'hui religieuſement dans les cœurs de nos Porte-Croix, puiſqu'il n'y en a pas un, qui ne la porte deſſus ſes habits, ou deſſus ſa chair. Les langes & les berceaux des petits enfans en ſont toûjours ornés; les écorces de la Cabane, les canots, & les raquettes en ſont toutes marquées.

» Les femmes enceintes la figurent avec le » Porc-épic deſſus l'endroit de la couverture qui » cache leur ſein, pour mettre leur fruit ſous la » protection de la Croix. Enfin il n'y en a gue- » res qui ne conſerve précieuſement, en ſon par- » ticulier, une petite Croix faite avec de la por- » celaine & de la raſſade, qu'il garde, & qu'il » eſtime à peu près, comme nous faiſons les Re- » liques; juſques-là même que ces Peuples la pré- » ferent à tout ce qu'ils ont de plus riche & de » plus précieux.

» On connoît aſſez les lieux de la ſepulture de » ces Peuples par les Croix qu'ils plantent ſur » leurs Tombeaux, & leurs Cimetieres diſtin- » gués par ce ſigne de ſalut, paroiſſent plûtôt » Chrétiens, que Sauvages : cérémonie qu'ils ob- » ſervent autant de fois, qu'il meurt quelqu'un » de la Nation des Porte-Croix, fut-il éloigné de » cent lieuës, de l'endroit où ſe fait ordinairement » leur ſepulture.

» Les lieux de pêche & de chaſſe les plus con- » ſiderables, ſont diſtingués par les Croix qu'ils y » plantent; & on eſt agréablement ſurpris, en » voyageant dans leur païs, de rencontrer de » temps en temps des Croix ſur le bord des Ri- » vieres, à deux & à trois croiſées, comme celles » des Patriarches. En un mot ils font tant d'eſ- » time de la Croix, qu'ils ordonnent qu'elle ſoit » enterrée avec eux dans un même cercuëil, après » leur mort, dans la croyance que cette Croix

leur fera compagnie dans l'autre monde, & «
qu'ils ne feroient pas connus de leurs Ancêtres, «
s'ils n'avoient avec eux la marque & le caractere «
honorable, qui distingue les Porte-Croix de tous «
les autres Sauvages de la Nouvelle France. «

La même chose a été écrite, quant au fonds & à la substance, quoiqu'avec des circonstances un peu differentes, par une personne d'une autorité bien plus respectable, que ne peut être celle du Pere Chrestien le Clerc. Mais cette personne n'ayant parlé que sur le rapport de ce Pere, ou de gens qu'il avoit instruits, ce n'est point à elle à garantir un fait de cette nature, lequel peut être faux, & qu'elle a pû cependant écrire sur la probité & sur la bonne foy de ceux qui le lui ont attesté.

Lettre imprimée en 1688.

Si l'origine de ce culte de la Croix devoit être rapporté à des songes, ou à des visions mysterieuses, ce seroit-là une solution de la difficulté, qui nous épargneroit la peine de faire d'autres recherches; mais il y a bien peu à compter sur ces sortes de traditions de la bouche des Sauvages, & quelquefois bien moins encore sur le merveilleux qui se trouve dans certains faiseurs de Relations.

La plûpart des Auteurs embarrassez de ce que Pierre Martyr & les Ecrivains Espagnols ont raconté de ce culte de la Croix, ne pouvant d'ailleurs se persuader que les Ameriquains ayent jamais eu aucune teinture de nôtre Religion, &

Joan. de Laet Annot. in 1. Dissert. Hugon. Grot. Oviedo, Lib. 17. cap. 3.

aucun commerce avec des Chrétiens, avant les derniers temps, prennent le parti de nier ces faits. Jean de Laet les nie très-fortement, & cite pour lui Oviedo, qui traite tout cela de fable.

Le respect que je dois à la mémoire du Pere le Clerc, & à son Ordre, m'empêche d'en faire autant de sa Relation : quoique considerée en elle-même, & dans la maniere dont elle est écrite, elle ait tout l'air d'un pieux Roman. Quoi donc? seroit-il bien possible, que ce culte de la Croix, dont la découverte est assez recente, & ne remonte pas au-delà du temps du Pere Chrestien le Clerc, eut été inconnu pendant plus d'un siecle & demi? Depuis le regne de François premier, les François ont voyagé presque sans relâche vers ces côtes maritimes de l'Amerique; ils ont commercé avec tous les Sauvages de ces cantons Canadiens, Micmacs, Souriquois, Gaspesiens, Etechemins, Almouchiquois, ils ont visité tous les Havres & tous les Ports, depuis la Floride jusqu'au païs de Labrador; seroit-il probable qu'ils n'eussent point eu connoissance de ce culte de la Croix, ou qu'en ayant eu connoissance, ils n'en eussent pas dit un seul mot dans leurs Relations, lesquelles sont pleines de choses bien moins importantes? Celle-ci étoit assez singuliere, & rien ne devoit les frapper davantage. Cependant ni Thevet, ni Lescarbot à qui rien n'échappe, ni Champlain qui nous a donné une description exacte de tous ces païs-là qu'il a vi-

ſités en perſonne, ni les Sieurs de Mons & de Poitrincourt, qui en ont eu des conceſſions de nos Rois : ni aucun des Miſſionnaires Recollets, Capucins, & Jeſuites, n'en ont jamais parlé, ni rien écrit avant le Pere le Clerc. Il eſt vrai que le Sieur de Champlain rapporte, que viſitant les Ports de la Baye Françoiſe, il trouva en l'un de ces Ports trois ou quatre lieuës au Nord du Cap de Poitrincourt, » une Croix qui étoit fort vieille, « toute couverte de mouſſe, & preſque toute pour- « rie. « Mais le Sieur de Champlain bien loin de regarder cette Croix comme l'ouvrage des Sauvages, dit expreſſément, » qu'elle montroit un « ſigne évident qu'autrefois il y avoit eu des Chré- « tiens. « Il paroît évident en effet qu'elle avoit été plantée par les Européans, qui avoient navigué vers ces côtes plus de cent ans avant le Sieur de Champlain. L'attention de cet Auteur à obſerver cette Croix, nous eſt un ſûr garant qu'il eut raiſonné autrement, & qu'il n'auroit pas manqué de parler du culte de la Croix parmi les Sauvages de ces quartiers-là, ſi ce culte eut été auſſi étendu & auſſi marqué, que l'aſſure le Pere le Clerc.

Voyages du Sieur de Champlain, Lib. 1. chap. 16. Edition de Paris 1613.

Le Pere Hierôme l'Allemand, Superieur des Miſſions de nôtre Compagnie dans la Nouvelle France, donne dans ſa troiſiéme Lettre, écrite l'an 1658. un état des Miſſions, que nous avions dans ces quartiers-là. Il diſtribuë celles du bas de la Riviere S. Laurent, & des côtes maritimes,

Relation de la Nouvelle France pour l'an 1657. & 1658.

en trois districts, qui sont Rigibouctou, Miscou, & le Cap Breton. Dans le district de Miscou, il comprend les Sauvages de Gaspé & de Miramichi, qui sont les Sauvages en question ; & il ajoûte ces paroles : » Voilà le païs que nos Peres » ont cultivé depuis l'an 1629. & où présente- » ment travaillent le Pere André Richard, le » Pere Martin Lyonne, & le Pere Jacques Fremin. On voit dans la Relation de 1660. & 1661. un extrait de Lettre du Pere André Richard, écrite de ce païs-là même. Il y parle de ces Sauvages, & de quelques-unes de leurs coûtumes ; mais il n'y dit rien de ce culte de la Croix. Auroient-ils pû l'ignorer, lui & les autres Missionnaires, étant au milieu de ces Barbares, & auroient-ils pû s'en taire, s'il ne l'avoient pas ignoré ? Véritablement ce silence auroit de quoi surprendre. Enfin ces Sauvages ne sont autre chose que les Micmacs, ou les anciens Souriquois. Or certainement les Micmacs n'ont point eu anciennement le culte de la Croix. Cela est hors de toute dispute ; & il n'y a pas le moindre doute à former sur cet article. Ceux dont on parle, sont établis à la Riviere de Miramichi. C'est le vrai nom de cette Riviere ; & le Pere le Clerc avouë que c'est lui-même qui a changé son nom, quand il dit : » nous l'avons honorée du titre de sainte Croix, » au bruit du canon, & de mille acclamations » de joye & de réjoüissance, tant des François, » que des Sauvages. Le Pere le Clerc semble d'ail-

Relation de la Gaspesie, ch. 9.

leurs contredire tout ce qu'il a déja dit dans le même Chapitre que j'ai extrait, en avoüant, « que ces Sauvages s'étoient insensiblement re- « lâchés de la ferveur de leurs Ancêtres; & que « quand il fut dans le païs pour commencer sa « Mission, il ne trouva que des peuples, qui « n'avoient plus que l'ombre de la coûtume de « leurs Ancêtres, qni manquoient de respect pour « la Croix, qui avoient aboli l'usage de leurs As- « semblées croisées; & il se felicite de l'avoir ré- « tabli. «

Relation de la Gaspesie, ch. 10.

Cependant, comme je ne voudrois pas penser, que ce que le Pere le Clerc dit du culte de la Croix chez les Gaspesiens, fût une fable de son invention, je crois devoir dire, pour l'excuser, que ces Sauvages qui avoient pratiqué long-temps les François avant le Pere Chrestien le Clerc; qui avoient eu chez eux des Missionnaires de nôtre Compagnie, pendant plusieurs années; auront conservé pour la Croix parmi eux quelque respect, que ces premiers Missionnaires leur avoient inspiré; que la superstition des songes aura accredité ce culte, pendant quelque temps, après quoi il aura commencé à languir, & que le Pere le Clerc allant rétablir cette Mission, qu'on avoit été obligé d'abandonner; & ayant trouvé quelque reste de ce culte, aura été persuadé, ou sur ces apparences, ou sur le récit trompeur de quelque Sauvage, que ce culte étoit de temps immemorial.

Relation de la Nouvelle France pour l'an 1635. p. 214.

Ce que je dis, est fondé sur une Lettre qui se trouve dans nos Relations, où le Pere Perrault, parlant de ces Sauvages, assure, » qu'ils font volontiers le signe de la Croix, comme ils nous » voyent faire, levant les mains & les yeux au Ciel, » prononçant *Jesus Maria*, comme nous, jusques-là, » qu'ayant remarqué l'honneur que nous rendons » à la Croix, les pauvres gens se la peignent au » visage, à l'estomac, aux bras, & aux jambes, » sans en être priez. Je veux bien, ajoûte-t'il, » qu'ils fassent tout cela en ces commencemens, » par une simplicité naturelle, qui les porte à » imiter tout ce qu'ils voyent, plus que par aucune autre meilleure consideration, si est-ce » qu'avec le temps ils en peuvent être aidés, & » ils ne seront pas les premiers, quand ils viendront à pratiquer ce qui leur a été en usage, » comme par rencontre & par hazard. Quoiqu'il en soit, il n'est plus question aujourd'hui de Porte-Croix ou de Cruciantaux; & un Missionnaire des Abenaquis, qui sont leurs Voisins, m'a assuré que ces Sauvages ne different en rien des autres.

Le témoignage de l'Inca Garcilasso me frappe plus que tout le reste. Il ne peut gueres être nié, ni expliqué. Car, quoiqu'il ne soit venu au monde, que quelque temps après la décadence & la chûte de ce grand Empire, dont ses ayeux étoient les maîtres, & que par consequent il doive être censé ignorer plusieurs choses des anciens usages

usages de son païs ; c'est toûjours cependant un Auteur né dans ce même païs, dont il parle, issu de la race de ses Rois, & qui doit être mieux instruit que des étrangers. Il paroît être de bonne foy dans tout ce qu'il rapporte, & il rend ici un témoignage sur une chose qu'il a vûë de ses propres yeux : c'est pourquoy, supposant l'antiquité de ce culte de la Croix, & la verité de tous les faits rapportés par les Auteurs que j'ai cités ; je crois devoir dire deux choses sur ce sujet.

La premiere, c'est que quoique la Croix soit le signe du Chrétien, elle n'est pourtant pas une marque infaillible du Christianisme, & de la Prédication de l'Evangile. Elle étoit un symbole sacré dans la Religion des Anciens, & sur-tout dans les mysteres d'Isis, dont nous avons parlé jusqu'à présent, ainsi que l'ont remarqué Juste Lipse, Gretser, Pignorius, & plusieurs autres Sçavans, en particulier le Pere Athanase Kirker. Celui-ci en parle fort au long dans son Oedipe, & dans son Obelisque de Pamphile. Entre les Hieroglyphes des Egyptiens, il n'en voit point de plus saint, de plus efficace, & de plus parfait, que sa Croix Hermetique, ou Isiaque, dont il attribuë l'invention à Mercure Trismegiste. *

Lipsius, de Cruce, Lib. 1. cap. 8.
Gretser, de Cruce, Lib. 1. c. 51.
Pignorius, in expos. mensæ Isiacæ.
Kirker, in Oedipo. & Obelisc. Pamphil.

* *Athan. Kirker Oedipi Ægypti Class. 10. cap. 4.* Hermes Trismegistus ..... caracterum Hieroglyphicorum Institutor, ut, quæ in mundo occultissima latent, mirifico à se excogitato symbolo exponeret, omnia unico caractere quem & Crucem Hermeticam appellant (nos Isiacam seu Ansatam, eo quod in nullis fere simulachris Ægyptiacis manu gestatus non spectetur appellamus,)

Je ne m'arrête point à toutes les explications qu'il en donne, lesquelles peuvent avoir quelque chose d'Ideal que les Sçavans pourroient lui disputer. Ce qu'il y a de certain, c'est que, selon le témoignage de Ruffin, la Croix étoit au nombre des lettres Hieratiques, ou Sacerdotales des Egyptiens, lesquelles étoient sacrées, ainsi que le mot le porte. Il falloit que ce caractere fut regardé comme d'une grande sainteté, & d'une grande perfection, puisqu'on le voit gravé sur presque tous les monumens, qui nous restent de la magnificence de l'ancienne Egypte : qu'il est réïteré plusieurs fois sur les Obelisques, & qu'il n'est presque point de Divinité qui ne tienne ce symbole à la main, ou bien à qui il ne soit en quelque maniere attaché. J'ai choisi, parmi ces monumens, ceux qui m'ont frappé davantage, & je les ai fait graver pour les mettre ici sous les yeux du Public, qui sera plus en état d'en porter son jugement. Je crois qu'il y verra avec plaisir cette Croix entre les mains d'Horus Apollon : au col du Dieu Apis, de Jupiter Ammon, & au Thyrse de Bacchus, que je crois être les Types du Liberateur : au col des Vestales : aux Vases sacrés, qui contenoient les liqueurs qu'on offroit aux Dieux sur les Autels : aux Cymbales des Corybantes,

expressit. Quem quidem caracterem in tantâ veneratione habebant, ut nihil sine eo rectè confici posse existimarent, eratque Amuletum potentissimum, & caracter ad naturæ exemplar mirabili ingenii subtilitate fabricatus, ad viam felicitatis demonstrandam unicus Dux & lumen, &c.

1
2
3
4
5
6

&c. Ce n'étoit pas ſeulement en Egypte que ce ſymbole étoit ſacré, il l'étoit chez les Phœniciens; & j'ai fait graver quelques médailles, où la Déeſſe de Syrie eſt repréſentée avec une longue Croix à la main, toute droite, ou renverſée ſur l'épaule. C'eſt ſans doute ce qui a obligé quelques Auteurs à dire, que les Ameriquains, chez qui l'on avoit trouvé la Croix en vénération, avoient reçû ce culte des Carthaginois, leſquels étoient originaires de Phénicie. Ainſi Hornius * auroit eu tort de les contredire, preciſément par cet endroit, en prétendant, mal à propos, qu'avant Jeſus-Chriſt on n'a rendu nulle part aucun honneur à la Croix, & que le ſupplice de la Croix étoit en Phénicie un ſupplice très-honteux.

Horn. de Origine Gent. Americ. Lib. 2. cap. 13.

Saint Jerôme aſſûre, que dans les anciennes lettres Hébraïques, dont les Samaritains, dit-il, ſe ſont ſervis juſqu'à préſent, le *Tau* qui eſt la derniere, a la figure d'une croix. Le *Tau*, de la maniere, dont le forment encore les Grecs & les Latins, eſt une eſpece de croix. Dans les mêmes Hieroglyphes Egyptiens, le *Tau* & la croix ſont employés indifferemment. Et ſelon le témoignage de Socrate, de Sozomene, de Suidas, & de Ruffin, ceux qui entendoient mieux leur ſcience Hieroglyphique, aſſûroient, que c'étoit chez

Hieron. in Ezech. c. 9.

Socrat. Lib. 5. Hiſt. Eccleſiaſt. Sozomen. Hiſt. Eccleſ. Lib. 7. c. 15. Ruffin. Lib. 2. cap. 29. Suidas, σαυρός.

* *Hornius Lib. 2. de Orig. Genti. Americ. cap. 13.* Ritum Crucis à Carthaginenſium mercatoribus Americanos accepiſſe quidam prodiderunt, quod vel propterea falſitatis manifeſtum, quia nullus Crucis ante Chriſtum natum honos, & quia Crux fœdiſſimum apud pœnos ſupplicium.

' Alex. ab. Alex. Lib. 3. cap. 7.

Mendoçâ Soc. Jesu, Virid. Lib. 8. cap. 7.

eux le ſymbole de la vie future : nous voyons même que dans les ſaintes Lettres, il eſt le caractere marqué ſur le front des Prédeſtinés. C'étoit peut-être pour cette raiſon qu'il étoit la derniere Lettre de l'Alphabet, la Béatitude étant le dernier terme où nous devons viſer, & où nous devons tâcher d'aboutir. Le *Tau* étoit auſſi une lettre de ſalut & d'heureux préſage chez les Grecs ; & pour un criminel elle étoit la marque qu'il étoit renvoyé abſous ; au lieu que le *Theta* étoit un ſigne infaillible de condamnation & de mort. *

On pourroit, ce ſemble, inferer delà, que dans les premiers temps, & dans la révélation qui fut faite d'un Redempteur à nos premiers Peres, la maniere de la Redemption leur fut auſſi révélée ; la Croix, qui étoit le ſymbole de la vie de l'Eternité, ayant auſſi été l'inſtrument, dont le Redempteur s'eſt ſervi pour nous ouvrir les portes d'une Eternité heureuſe.

* *Franciſcus de Mendoça Soc. Jeſu. Virid. Lib. 8. cap. 7.* Græci Θ utebantur cum aliquem ſupplicio capitis addicebant. Quò alludit Perſius. *Satyra 4.*

Et potis es nigrum vitio præfigere Theta.

Martialis. Item Lib. 7. & Auſonius.

Hujus rei cauſa illa eſt, quia θάνατος apud Græcos mortem ſignificat ; ideoque prima hujus vocabuli littera ad mortem indicandam ſumebatur. Cæterum cum aliquem liberum abire permittebant, *Tau* utebantur. Quam ob rem vero *T* abſolutionis nota poneretur, à nemine, quem legerim, explicatur : niſi fortè arcanum aliquod myſterium in hoc veterum conſenſu latere arbitremur ; qui Crucis notam, quam *T* repræſentat pro ſalutari uſurpabant, animo videlicet præſagientes Crucis ſignum nobis ſaluti fore. Certè apud Hebræos littera *Tau* ſalutaris erat ; ut colligitur ex Ezechiele c. 9. vel quia in Crucis figuram effingebatur ; vel quia cum ultima eſſet Alphabetici Hebraici, Chriſtum ſignificabat, qui rerum omnium finis dicitur, &c.

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
COL·AVR·PIA· METR·SIDON
11
N·TR·ALEXAN DRI ANAE
COL·BOSTR
12
ΔΠΡ
13
COL·IVL· AVG·FEL
BER.
14
C·I· G·A·

Tout ceci peut être justifié, & confirmé par ce qui se passa du temps de Theodose le Grand, & qui est rapporté par Socrate, que j'ai cité ci-dessus. Car comme on détruisoit, & qu'on dépoüilloit le Temple de Serapis, on trouva dans ce Temple plusieurs Hieroglyphes gravés sur la pierre, parmi lesquels il y en avoit plusieurs qui avoient la forme d'une Croix. Ce fut une matiere de controverse entre les Chrétiens & les Gentils. Les Chrétiens disoient, que cette Croix étant le signe salutaire de la Passion du Sauveur, étoit caracteristique pour leur Religion, laquelle y étoit comme annoncée & prophetisée. Les Gentils au contraire avoüoient, que la Croix étoit commune à Jesus-Christ & à Serapis; mais ils prétendoient en même temps qu'elle avoit une signification toute autre chez les Egyptiens, que celle qu'elle avoit dans le Christianisme. Pendant que cette dispute étoit ainsi échauffée, plusieurs Gentils qui se convertirent alors, & qui entendoient parfaitement la science Hieroglyphique de l'Egypte, fortifierent la prétention des Chrétiens, & assûrerent que ce Hieroglyphe étoit le symbole de la vie future. Les Chrétiens se sentirent fort encouragés par cette décision; mais, quand on eut ensuite découvert par ces mêmes Hieroglyphes, que lorsque ce signe de la Croix paroîtroit, le Temple de Serapis seroit détruit; il y eut encore un plus grand nombre de Gentils qui se convertirent à la Foy de Jesus-Christ, &

Socrat. Lib. 5. Hist. Eccles. cap. 17.

reçûrent le Baptême, reconnoissant les égaremens de leur vie passée. Voilà, dit Socrate, ce que je me souviens d'avoir oüi dire au sujet du symbole de la Croix. Il est vrai que cet Auteur ajoûte ensuite, qu'il ne croyoit pas que les Egyptiens en faisant graver la figure de la Croix sur ces pierres, eussent jamais eu l'idée des mysteres qui devoient s'accomplir dans la personne de Jesus-Christ. Il cite même saint Paul pour soûtenir en cela son opinion. Car, dit-il, si l'Apôtre assure que le mystere de la Redemption a été inconnu aux siecles & aux Generations, s'il a été caché aux Démons même, à combien plus forte raison a-t'il été caché à ses Ministres, tels qu'étoient les Prêtres Egyptiens? Mais il arrriva, dit-il, alors, ce qui étoit arrivé autrefois à ce grand Saint. Car ayant apperçû à Athenes un Autel avec cette Inscription *au Dieu inconnu*, il profita de cette ouverture pour annoncer Jesus-Christ, & convertit plusieurs personnes à la Foy. De la même maniere les Chrétiens saisirent cette occasion de la découverte des Croix, & s'en prévalurent; à moins, ajoûte-t'il, qu'on ne veüille dire que le Verbe Divin avoit operé sur les Prêtres Egyptiens, ce qu'il opera dans Balaam & dans Caïphe, qu'il avoit rendus Prophetes contre leur intention, & sans qu'ils sçûssent qu'ils eussent prophetisé. Ce sentiment de Socrate prouveroit trop si l'on vouloit en inferer, que le mystere de la Redemption n'eut pas été révelé à nos premiers Pe-

res, & aux Patriarches qui ont précedé Moïse; mais il est vrai dans ce sens, que les Egyptiens qui avoient conservé la plûpart des symboles de Religion, avoient oublié les motifs de l'Institution premiere de ces Symboles; & que quoiqu'ils regardassent celui-ci comme le symbole de la vie future, ils ignoroient parfaitement le mystere de la Redemption, quant au fonds, & quant à la maniere.

Les Egyptiens avoient placé la Croix dans les Astres, & nous voyons encore cette Croix dans les figures que l'Antiquité nous a transmises du plus grand nombre des Planetes; mais comme dans les derniers temps on avoit expliqué tous les Hieroglyphes Egyptiens du monde Physique, plusieurs Auteurs, marchant sur leurs traces, ne se sont pas élevés au-delà, & favorisent ainsi l'Athéïsme. Bien loin de raisonner comme eux, nous devons penser, ainsi que l'a fait avant nous Marsile Ficin, dont je cite ici les belles paroles avec plaisir. « Pour moi, dit-il, * je ne crois « Marsil. Ficin. Lib. 3. de vitâ Cœlit. propagandâ, c. 18.

* *Marsil. Ficinus de vitâ Cœlitus propaganda, cap. 18.* Antiquiores autem quemadmodum in quodam Arabum Collegio legimus, figuram Crucis cunctis anteponebant, quia corpora per virtutem agunt ad superficiem jam diffusam. Prima verò superficies Cruce describitur. Sic enim imprimis habet longitudinem atque latitudinem. Primaque hæc figura est, & omnium recta quam maxime, & quatuor rectos Angulos continet. Effectus verò Cœlestium maxime per rectitudinem radiorum Angulorumque resultant. Tunc enim stellæ magnoperè sunt potentes, quando quatuor Cœli tenent Angulos imò Cardines, Orientis videlicet Occidentisque, & medii utrimque. Sic verò dispositæ, radios ita conjiciunt in se invicem, ut Crucem inde constituant. Crucem ergo veteres figuram esse di-

» pas qu'on doive regarder le degré d'excellence » & d'honneur, où étoit la Croix chez les Egy» ptiens avant le Messie, tant comme un témoigna» ge de l'influence bienfaisante des Etoiles, que » comme un présage de l'efficace qu'elle devoit » avoir par Jesus-Christ. Mais les Astronomes, qui » fleurirent peu après la naissance du Christianisme, » voyant les merveilles que la Croix operoit entre » les mains des Chrétiens, ne sçachant pas, ou » ne voulant pas avoüer que Jesus - Christ en fût » l'Auteur, en ont rapporté toute la vertu à l'in» fluence des Astres, quoiqu'ils eussent dû faire » attention, que ces merveilles ne s'operoient pas » par la Croix seule, & sans le nom de Jesus.

Chez les Chinois, * la Croix se trouve aujourd'hui dans leurs lettres Hieroglyphiques, comme

cebant, tum stellarum fortitudine factam, tum earumdem fortitudinis susceptaculum, ideoque habere summam in Imaginibus potestatem, ac vires & spiritus suscipere Planetarum. Hæc autem opinio ab Ægyptiis, vel inducta est, vel maximè confirmata; inter quorum caracteres Crux una erat insignis, vitam eorum more futuram significans, eamque figuram pectori Serapidis insculpebant. Ego verò, quod de Crucis excellentia fuit apud Ægyptios ante Christum, non tam muneris stellarum testimonium fuisse arbitror, quam virtutis præsagium, quam à Christo esset acceptura. Astrologos autem qui statim post Christum fuerunt, videntes à Christianis miranda per Crucem fieri, nescientes autem, vel nolentes in Jesum tanta referre, in Cœlestia retulisse, quamquam considerare debebant per Crucem ipsam, absque nomine Jesu miracula minimè perpetrari.

* *Athan. Kirker China Illustr. parte 6. cap. 4. de differentiâ inter Sinenses & Hieroglyphicos Ægyptiorum caracteres.* Certè inter Sinenses caracteres, Crux quæ tanto apud Ægyptios honore habebatur, sæpissimè spectatur; quæ non secus ac apud Ægyptios denarium numerum significat, perfectionis symbolum.

ancien-

anciennement chez les Egyptiens. Elle y est, comme chez eux, le symbole de la perfection, & signifie le nombre de dix. Cela me fait faire attention, que dans l'ancien chiffre romain, le nombre de dix est représenté par une croix de saint André. La Croix est aussi dans les Hieroglyphes Mexiquains, dans le centre d'un caractere, qui représente le plus haut & le plus parfait de tous leurs chiffres; aussi-bien que dans leur Calendrier seculaire, ainsi que je l'expliquerai dans la suite.

Le Pere d'Avril, dans ses Voyages, dit une chose très-singuliere, en parlant du grand-Prêtre des Tartares, qui est comme une espece de Divinité en terre, pour laquelle tous les Orientaux ont une extrême vénération. « Ce qu'il y a « de remarquable, ajoûte-t-il, c'est qu'il porte le « nom de *Lama*, qui en Langue Tartare signifie « *la Croix*, & les *Bogdoi*, qui conquirent la Chine « en 1644. & qui sont soûmis au *Dalaé-Lama* dans « les choses de la Religion, ont toûjours des Croix « sur eux; qu'ils appellent aussi *Lamas*, & pour « lesquelles ils ont un respect tout-à-fait extraor- « dinaire. « Mais comme ces Peuples sont extrêmement idolâtres, & que leur Religion est très-ancienne, je crois que ce Pere tire delà une conclusion peu convainquante, quand il dit, que cela marque assez qu'ils ont été autrefois instruits « du sacré mystere, dont ce signe adorable nous « est un mémorial éternel. «

Voyage de la Chine, Liv. 3. p. 194.

Idem. ibid.

J'ajoûte à tous les témoignages que je viens d'apporter, les magnifiques paroles de S. Romain dans le Poëte Prudence, comme une nouvelle preuve de tout ce que j'ai dit de l'antiquité du culte de la Croix avant la Naissance de Jesus-Christ, & du rapport que ce culte avoit au Liberateur.

Fulgent. Hymn. 14. 621.

Crux ista Christi, quam novellam dicitis,
Nascente mundo factus ut primum est Homo
Expressa signis, expedita est litteris.
Adventus ejus mille per miracula
Prænunciatus ore vatum consono.
Reges, Prophetæ, Judicesque & Principes,
Virtute, bellis, cultibus, sacris, stilo,
Non destiterunt pingere formam Crucis.
Crux prænotata, Crux adumbrata est prius.
Crucem vetusta combiberunt sæcula.
Tandem retectis vocibus Propheticis,
Ætate nostrâ comprobata antiquitas
Coram refulsit ore conspicabilis;
Ne fluctuaret veritas dubià fide,
Si non pateret, teste visu, comminus.

La seconde chose que j'ai à dire sur ce sujet du culte de la Croix en Amerique, c'est qu'il pourroit bien se faire, que quelqu'une des Nations qui l'habitent, n'eut passé dans cette partie du Monde, que quelques siecles après la mort de Jesus-Christ, & après que les Apôtres & leurs Successeurs eurent annoncé l'Evangile dans le

Pont, dans la Cappadoce, dans la Scythie, dans la Perse, dans la Médie, dans la Bactriane, & dans les grandes Indes; & que ces Nations, à qui l'Evangile eut été prêché, n'eussent retenu que cette marque du Christianisme, comme on le présume des Socotorins, qu'on croit avoir été instruits par saint Thomas. Peut-être aussi que la vraye Croix, captive chez les Perses sous l'Empire de Chosroës, y fit des prodiges & des merveilles, qui furent connuës de toutes les Nations voisines, & qu'elle s'attira un respect, lequel aura perséveré jusqu'aux derniers temps, parmi ces Nations idolâtres, dont quelques-unes peuvent avoir passé des dernieres dans ce nouveau Monde. Ce ne sont-là que des conjectures assez peu probables à la verité; mais qui le paroissent toûjours davantage, que l'opinion, qui fait aller quelqu'un des Apôtres en Amerique pour y annoncer Jesus-Christ.

Il est vray que les Auteurs conviennent assez, qu'il y avoit parmi les Peuples, qui sont à l'extrémité de l'Amerique Meridionale, une Tradition constante, qu'un étranger, qui paroît devoir être parti des côtes Occidentales de l'Europe, y avoit fait des prodiges, dont la mémoire s'étoit conservée, non seulement dans l'idée des Peuples, mais encore dans plusieurs vestiges assez sensibles. Le Pere Antoine Ruis, après un certain Religieux de l'Ordre de saint Augustin, a ramassé sur cela tout ce qu'il a cru

Anton. Ruis. Conquista. Espiritual del Paraguay. §. 21. & seq.

pouvoir faire preuve pour établir le ſentiment de ceux, qui croyent que ſaint Thomas a prêché la Foy dans le Breſil, dans le Paraguay, & dans le Pérou, auſſi-bien que dans les Indes Orientales; mais, outre que toutes ces preuves ſont foibles, équivoques, & peu avantageuſes à ce ſentiment, ce qu'on en pourroit inferer tout au plus, c'eſt qu'il ſe peut faire effectivement, que dans le temps que les Portugais commencerent à naviguer vers les Indes Orientales, quelque vaiſſeau emporté par la rapidité des tempêtes, frequentes vers le Cap-Verd, aura été faire naufrage au Breſil; & que quelque ſaint Religieux qui ſe ſera ſauvé de ce naufrage, aura jetté dans ces païs-là quelques ſemences de l'Evangile. C'eſt, à ce que je crois, tout ce qu'une critique juſte & prudente permet de dire.

Concluſion de l'Article de la Religion.

J'aurois pû entrer dans un plus grand détail pour faire ſentir davantage la conformité, qui ſe trouve entre la Religion des Anciens, & les reſtes de cette même Religion, laquelle s'eſt perpetuée parmi les Barbares de l'Amerique; mais cette matiere très-vaſte par elle-même, m'a déja mené trop loin. L'application eſt par-tout aiſée à faire. Il ne manque rien, ce ſemble, pour donner un plus grand jour à la comparaiſon, ſi ce n'eſt que ceux, qui ont écrit ſur les Mœurs des Sauvages, les euſſent un peu mieux entenduës; & que ceux qui ont vêcu parmi eux, euſſent pû

pénétrer plus avant dans les fonds des pratiques de Religion, dont ils n'ont apperçû que l'écorce; qu'ils eussent pû apprendre d'eux mêmes la fin, & le motif de ces pratiques, le sens qu'ils donnent à leurs fables, & à leurs mysteres; & en general quel est l'esprit de tout ce qu'ils ont reçû en ce point d'une Tradition ancienne. Mais il est vrai que comme ils ont perdu une assez grande quantité de leurs premieres coûtumes, sur-tout depuis que les Européans les ont frequentés, on peut croire aussi qu'ils n'en sçavent gueres davantage, que ce qui paroît à l'œil, & qu'ils ont alteré de leur côté, par des idées charnelles & grossieres, ce que les Anciens avoient corrompu du leur par une infinité de fables & de superstitions.

La Religion influoit autrefois dans tout ce que faisoient les hommes, sur-tout dans les actions publiques, où tout étoit de son ressort. Cela seroit aisé à démontrer dans les Anciens, & les vestiges en paroissent encore dans toutes les solemnités des Sauvages. Mais aujourd'hui le sentiment de Religion étant presque effacé, ces actes de Religion ne sont plus que des usages, des coûtumes purement civiles, dont ils ne voyent presque plus d'autre motif pour les retenir, & pour les observer encore, si ce n'est qu'ils les ont reçûës de leurs Ancêtres, & que leur Terre est ainsi faite, pour m'exprimer comme eux. Jusqu'à quel point Dieu ne permet-il pas, que les

hommes, quelque esprit qu'ils ayent d'ailleurs, s'aveuglent, quand ils font céder les lumieres de la raison à la cupidité, & à la brutalité de leurs passions !

C'est pour cette raison que je me contenterai de rapporter ailleurs, dans le détail de leurs mœurs, bien des choses que j'aurois pû ranger sous cet Article, par la liaison qu'elles devroient naturellement avoir avec la Religion ; mais qu'elles n'ont plus, ce semble, par le peu de part que la Religion paroît avoir avec tout ce qu'ils font.

J'en ai dit assez néanmoins, pour faire voir, que l'Auteur de la Nature ne s'est pas tellement caché aux Nations, qu'il ait permis qu'il y eut des Peuples entiers qui l'ignorassent de telle maniere, qu'on n'y vit aucun sentiment de Divinité, & aucun culte : j'en ai dit assez, pour faire voir que la Religion n'a eu qu'une même origine pour tous les Peuples ; qu'elle a été pure & sainte dans cette origine, austere dans ses pratiques, relevée dans sa fin, & supposant un Estre superieur à tout; un Dieu, qui n'étoit pas, ou ce Monde palpable & une matiere insensible, ou une intelligence indifferente à la conduite des hommes. On n'eut pas établi des pratiques de Religion si rigoureuses pour une chimere, ou pour honorer un Dieu, qu'on supposeroit ne se soucier de rien. L'ignorance & les vices ont corrompu cette Religion ; mais le vice & l'ignorance prescrivent-ils contre la Religion, & cela même n'est-il pas

une preuve de cette Religion, & de sa sainteté?

Les Sauvages ont erré, comme les Anciens, dans l'objet, dans la fin, & dans tous les devoirs du Culte Divin. Les suites de la mort font aujourd'hui très-peu d'impression sur leurs esprits, & sur leurs cœurs, quoiqu'ils croyent l'ame immortelle. Leurs superstitions sont grossieres & criminelles, ils en ajoûtent tous les jours de nouvelles aux anciennes: mais sont-elles plus criminelles & plus grossieres, que celles des Grecs & des Romains, qui ayant porté les Sciences & les Arts à la plus haute perfection, n'ont retiré de leurs lumieres, & de toute leur Philosophie, d'autre fruit, que celui d'avoir gâté la Religion par une multitude infinie de fables très-ridicules & très-insipides, & d'avoir honoré des Dieux plus méprisables, que les hommes qui les encensoient: ou bien d'être parvenus à une espece d'Athéïsme pratique, qui suivoit de l'absurdité de leurs fables mêmes, en consequence de quoy ils refusoient de cœur à leurs Idoles, les honneurs que la bienséance & la politique les obligeoient de leur rendre à l'exterieur dans leurs Temples.

DU GOUVERNEMENT POLITIQUE.

Diverſes formes de Gouvernement.

ON n'a pas fait une moindre injuſtice aux Sauvages de l'Amerique, en les faiſant paſſer pour des Barbares ſans loix & ſans police, qu'en diſant, qu'ils n'avoient aucun ſentiment de Religion, & qu'on n'en trouvoit chez eux aucun veſtige. Chaque Nation a ſa forme de Gouvernement. Chez quelques-uns on voit l'Etat Monarchique dans ſa perfection, avec un grand reſpect pour leurs Rois, & une dépendance abſoluë de toutes leurs volontés. Au Mexique, & au Pérou, les Souverains étoient reſpectés juſqu'à l'adoration. Quelques Peuples de la Louiſiane & de la Floride paroiſſent encore aujourd'hui honorer leurs Chefs d'un culte Religieux & divin, comme les Images de la Divinité, & comme des Divinités même. Il n'eſt pas juſqu'aux Chefs des Nations errantes de la Langue Algonquine, & des Barbares de l'Amerique Meridionale, qui n'affectent une autorité deſpotique, dont ils ſont ſi jaloux, qu'ils aiment mieux s'expoſer à être détruits, que de s'unir enſemble, de peur de perdre quelque choſe de cette autorité. Chacun de

Gouvernement Monarchique.

de ces petits Rois forme un Etat d'une petite Riviere à l'autre ; cette Riviere porte ſouvent le nom du Chef & de ſon Village, ce qui, ſelon que je l'imagine, étant à peu près ſur le même pied dans l'Antiquité, fonda l'opinion de la Metamorphoſe de ces Rois en fleuves, à qui l'on donna l'épithete de *Cornigeri*, pour marque de leur Souveraineté.

L'Etat Olygarchique & Ariſtocratique me paroiſſent auſſi être aſſez répandus dans l'Amerique. C'eſt cette forme de Gouvernement (car l'un revient aſſez à l'autre) laquelle me ſemble avoir été la plus ancienne chez les Barbares, qui occuperent la Grece avant les Cadmonéens, dont les premiers fondemens furent jettés dans l'Iſle de Créte, parce que ce fut-là où l'on commença à la mettre en regle ; & qui fut enſuite adoptée par les principales Villes de la Grece, comme Athenes, Sparte, & les autres qui ſe ſont renduës ſi célebres dans les hiſtoires, & qui ſe maintinrent avec honneur pendant pluſieurs ſiecles.

Gouvernement Olygarchique & Ariſtocratique.

Le premier Fondateur de ce Gouvernement Olygarchique dans l'Iſle de Créte, fut un homme d'une grande probité, nommé Rhadamante, lequel, de la même maniere que Cecrops avoit apprivoiſé les mœurs farouches des hommes dans l'Attique, voyant auſſi que ces hommes qui ſe multiplioient de jour en jour, avoient beſoin de frein, leur donna des Loix, qu'il feignit avoir

Ephor. apud Strab. Lib. x. p. 328. Diod. Sic. Lib. 4. p. 183.

reçûës de la bouche de Jupiter. Long-temps après, Minos marchant sur les mêmes traces, se cacha pendant neuf ans dans l'antre de ce Dieu, & perfectionna cette forme de Gouvernement, agissant en homme inspiré, qui avoit eu de grandes communications avec Jupiter même. Les peuples l'écouterent, & se soûmirent d'autant plus volontiers, qu'il mettoit la liberté pour fondement de leur association, & qu'il subordonnoit le Gouvernement à la Religion, & aux ordres de la Divinité.

Strab. ibid. Plato Valer. Max. & alii.

Il y en a eu plusieurs, qui ont porté ce nom de *Minos*. Diodore de Sicile en compte deux; Strabon, qui a été embarrassé à les démêler, & qui semble les confondre en une seule personne, selon l'usage des Auteurs Grecs, qui n'ont pas eu une connoissance assez distincte de ces premiers temps, a eu cependant de la peine à se persuader, que ce sage Législateur fut ce Minos Pere d'Ariadne & de Phedre, lequel est le plus connu. En effet le regne de ce dernier fut plûtôt violent & tyrannique, que juste & moderé. Il est donc probable que Minos le Législateur étoit beaucoup plus ancien que celui-ci. On ne sera pas surpris qu'on ait ainsi confondu plusieurs personnes d'un même nom dans une seule, si l'on fait attention à la méthode qu'avoient les Anciens, & que les Sauvages ont encore de ressusciter les morts, & de faire revivre leurs noms après un certain temps.

Diodor. Sic. loco citato. Strabo, loco citato.

Cette forme de Gouvernement se conserva plus long-temps à Sparte, que dans toutes les autres Villes de la Gréce. Ce fut Lycurgue, qui l'établit dans cette Ville. Ce Prince, qui étoit Tuteur du fils de son frere, sur quelque parole mal digerée, qui lui avoit été dite, s'exila lui-même de son propre païs, & se mit à voyager pour apprendre les mœurs & les coûtumes des Nations. Il séjourna long-temps dans l'Isle de Créte, où Thalès travailloit alors à composer des Hymnes à l'honneur des Dieux, & à perfectionner les Loix de Minos, comme Minos avoit travaillé lui-même sur celles de Rhadamante. Lycurgue profita beaucoup de la conversation de ce grand homme; & en formant sa République, il s'attacha tellement à se mouler sur les idées des premiers Législateurs de l'Isle de Créte, qu'il n'y avoit rien de plus semblable que les Loix des Crétois, & les Loix des Lacédemoniens. Lycurgue étant revenu à Sparte, y fut très-bien reçû des siens, & il fut assez heureux pour y faire accepter son plan de Gouvernement. Il leur inspira sur toutes choses un respect infini pour l'Antiquité, une horreur extrême pour les innovations; & il sçût si bien faire revivre les mœurs des premiers peuples, que sa forme de République se conserva plus de 700. ans après lui, sans presque aucune alteration, à cause de ce respect qu'il avoit inspiré pour l'Antiquité. Plutarch. in Lycurgo.

Ceux des Barbares, qui furent obligés en di-

vers temps de ſortir de l'Iſle de Créte, & des autres païs de la Gréce, pour aller fonder ailleurs des Colonies, porterent les Loix de leur païs dans ceux où ils s'arrêterent. Sarpedon, par exemple, établit celles de l'Iſle de Créte chez les Termiles dans la Lycie. C'eſt pour cela qu'Herodote a écrit, que les Lyciens ſe gouvernoient par les Loix des Crétois & des Cariens, qui avoient la même origine.

Herod. Lib. 10. n. 173.

Cela n'empêchoit pas, que les peuples ainſi tranſplantés, ne s'accommodaſſent auſſi aux Loix des païs où ils abordoient, & qu'ils ne fiſſent un mêlange de celles qui leur étoient propres, avec celles de leurs hôtes, ou des voiſins, à qui ils s'allioient.

Ginécocratie.

La Ginécocratie, ou Empire des femmes, qui étoit le fondement de celui des Lyciens, pourroit bien avoir été commune autrefois à preſque tous les Barbares de la Gréce, puiſqu'elle ſe trouvoit aſſez communément répanduë chez preſque tous les peuples qui en étoient ſortis, ainſi que je l'ai prouvé des Cantabres, des peuples d'Eſpagne, & de ceux de l'Aſie Mineure. Il ſe pourroit faire auſſi qu'elle fût venuë des Amazones, dont l'Empire eut une ſi vaſte étenduë. Il eſt aſſez vraiſemblable que ces femmes, dont quelques unes ſe fixerent dans la Lycie, où elles furent vaincuës par Bellerophon, & enſuite par les Grecs, laſſées enfin d'être toûjours en guerre, & voyant

leur décadence & leur ruine prochaine, composerent enfin avec leurs ennemis; qu'elles les reçûrent dans les Villes qu'elles avoient bâties, conservant d'une part le domaine dont elles étoient déja en possession, soit des champs qu'elles cultivoient, soit des enfans qu'elles élevoient; & que d'autre part elles firent aussi honneur aux hommes, en faisant un mêlange des coûtumes de ceux-ci avec les leurs, & leur laissant le soin des affaires, de maniere qu'ils n'en eussent que l'honneur, & elles tout le solide.

Gouvernement des Lyciens.

Le soin des affaires étant ainsi entre les mains des hommes, comme par voye de procuration, chez les Lyciens, ils formerent de divers petits peuples de leur voisinage, & dont chacun étoit maître chez soi, un corps de République, qui se gouvernoit par des coûtumes, & non par des Loix écrites, ainsi que le témoigne Heraclide le Pontique. Ils avoient, dit Strabon, vingt-trois Villes: chacune avoit ses Magistrats, & sa police en particulier; mais quand il s'agissoit de l'interêt commun du païs, de faire la guerre ou la paix, de contracter des alliances, &c. ils tenoient une Assemblée generale dans une des Villes les plus commodes pour cet effet: chaque Ville particuliere y envoyoit ses Députés avec droit de suffrage, & tout s'y passoit avec la derniere équité: ils reconnoissoient dans ces Assemblées un Chef general, qu'ils nommoient *Lyciarque*, & choisis-

Heraclid. loco cit.

Strabo, Lib. 14. p. 457.

ſoient d'autres Magiſtrats ſubordonnés ; ce qu'ils faiſoient avec une telle proportion, & un tel égard au bien commun, qu'il n'y avoit point de Ville, qui n'eut part aux charges & aux honneurs.

Leur République fut toûjours floriſſante juſqu'au temps des Romains, qui s'étant rendus maîtres de l'Aſie, ne laiſſerent aux Lyciens que ce qui ne pouvoit pas préjudicier à leur ſouverain domaine; mais du reſte ils les traiterent favorablement, leur permettant de ſe gouverner ſelon les Loix & les Coûtumes qu'ils avoient reçûës de leurs Ancêtres, avec la ſubordination qu'exigeoit le droit ſuprême de leur vainqueur.

Ce fut-là même une récompenſe de la moderation de ces peuples, qui ayant compris, ainſi que les Spartiates, qu'un Empire fondé ſur une juſte mediocrité, étoit plus durable, que celui qui ſe laiſſe enfler par l'avidité des richeſſes, leſquelles donnent lieu à l'ambition, & à la jalouſie des Nations voiſines, s'étoient contentés de leur pauvreté, quoiqu'ils euſſent été maîtres de la Mer juſqu'en Italie, par les avantages qu'ils avoient remportés ſur leurs ennemis. Ils avoient vû depuis, ſans s'émouvoir, les Crétois, les Ciliciens, les Pamphiliens, les Piſidiens, & les Cariens, infeſter la Mediterranée par leurs pirateries, ſans vouloir prendre part à leur commerce, & à leurs injuſtices ; ce fut-là en effet la cauſe pour laquelle les Romains les traiterent beaucoup mieux que

tous les autres, qui s'étoient attirés leur indignation.

On voit par-là, combien Heraclide de Pont a eu tort de dire qu'ils vivoient de vol & de brigandage ; ils avoient au contraire le vol si fort en horreur, selon ce qu'en assure Nicolas de Damas, que si parmi eux, une personne libre étoit convaincuë de ce crime, elle en étoit punie par l'esclavage, pour marquer par cette severité, que ce vice est un de ceux qui deshonorent le plus l'homme, & qu'il ne convient proprement qu'à la plus vile canaille, tels que sont les esclaves.

Heraclid. loco citato.

Nicol. Damasc. loc. cit.

Les Lyciens avoient sans doute beaucoup policé leurs mœurs, & perfectionné leur Gouvernement, jusqu'au temps des Romains, par le voisinage & la communication des peuples de la Gréce ; mais les changemens qu'ils y avoient apportés, n'avoient point alteré le fonds même, & l'essence de leur République, qui a toûjours subsisté la même jusqu'au temps du bas Empire.

Quelle que soit l'origine des Iroquois & des Hurons, ils ont conservé cette même forme de Gouvernement dans sa premiere simplicité. Car, outre cette Ginécocratie, qui est absolument la même que celle des Lyciens, & où le soin des affaires n'est entre les mains des hommes, que comme par voye de procuration, tous les Villages se gouvernent de la même maniere par eux-mêmes, & comme s'ils étoient indépendans les

Gouvernement des Iroquois & des Hurons.

uns des autres. On voit dans chacun la même diſtribution des familles, les mêmes Loix de police, le même ordre; en ſorte que qui en voit un, les voit tous. Mais quand il s'agit des affaires, qui intereſſent le Corps de la Nation, ils ſe réüniſſent dans un Conſeil general, où ſe rendent les Députés de chaque Village; ce qui ſe fait avec tant d'égalité, de zele pour le bien commun, qu'il en réſulte un concert, & une union admirable, qui fait le ſalut de la Nation, & que, par cette raiſon, rien n'eſt capable de rompre.

Des Familles ou Tribus.

Ce n'eſt-là qu'une idée generale de leur Gouvernement. Pour venir maintenant à un détail plus particulier, chaque Village eſt diſtingué en trois familles, ainſi que je l'ai dit; ſçavoir, la famille du Loup, celle de l'Ours, & celle de la Tortuë. Chaque famille a ſon Chef, ſes Agoïanders, ſes Anciens, ſes Guerriers. Tous réünis enſemble, compoſent le Corps du Village, & forment l'Etat de leur République.

Ces familles ſont ce qu'étoient autrefois les Tribus, & nous nous ſervirons quelquefois de ce nom pour les ſignifier. L'origine des Tribus eſt très-ancienne, & le terme dans ſa ſignification marque le nombre des diviſions, qui étoient, dans les premiers temps, chez la plus grande partie des peuples; ſoit qu'on voulut diſtinguer par-là trois branches differentes d'une même ſouche,

che, ce qu'on pourroit rapporter aux trois enfans de Noé, dont la Posterité se mêla, & se confondit eu plusieurs endroits; soit que ce fussent en effet trois Peuples differens, qui se fussent réünis, comme dans la fondation de Rome, les Rhamnesiens, les Tatiens, les Luceriens, dont les Chefs étoient Romulus, Tatius, & Lucumon. Ascon Pedian. in Orat. 3. cont. Verrem.

Cette division étoit anciennement dans l'Isle de Créte, & en general dans toute l'Isle, que Minos distribua en trois parties, & en particulier chez les Doriens, chez qui on voyoit ce même partage, ce qui donna lieu de les appeller τριχάϊκες, c'est-à-dire, partagés en trois. Strabo, Lib. x. p. 328.

Elle étoit aussi dans l'Asie Mineure chez les Solymes, chez les Amazones, & chez les Lyciens.

Chez les Solymes, cette distinction des Tribus fonda dans la suite la fable de la chimere, qu'Homere nous dépeint comme un composé monstrueux de trois animaux differens, dont la tête jusqu'aux épaules, étoit d'un Lyon, le milieu du corps d'une Chévre sauvage, & la queuë d'un Dragon: ou qui même, selon Hesiode, sur un assemblage aussi informe, avoit une tête de chacun de ces animaux. Homer. Iliad. 6. v. 180. Hesiod. in Theog. v. 321.

Je n'ignore pas que l'explication commune qu'on donne à cette fable après Nymphodore, est que les Anciens entendoient par-là une montagne de la Lycie, au sommet de laquelle il y avoit un Volcan, qui ne s'y voit plus, & quan-

tité de bêtes feroces, telles que ſont les Lyons; vers le milieu, d'agréables pâturages où paiſſoient pluſieurs troupeaux de Chévres, & au pied grand nombre de ſerpens, & d'inſectes vénimeux.

Homer. Iliad. 6.

D'autres l'expliquent de trois Nations que vainquit Bellorophon, à ſçavoir, les Solymes, qui ſont comparés aux Lyons à cauſe de leur courage; les Amazones ſemblables aux Chévres ſauvages, à cauſe de leur légereté à courir en chaſſant ſur les montagnes; & les Lyciens, repréſentés par les Dragons, à cauſe des embûches qu'ils lui dreſſerent.

Plutarch. de Virtutib. Mulier.

Plutarque donne une autre explication, & dit que Bellorophon vainquit un célebre Pirate nommé Chimare, qui infeſtoit les côtes de Lycie, & qui avoit ſur ſon vaiſſeau pour deviſe, un Lyon à la prouë, une Chévre ſur les flancs, & un Dragon à la pouppe.

Geogr. Sacr. Lib. 1. cap. 6

Mais l'explication la plus naturelle, eſt celle que donne M. Bochard au Livre premier de ſa Geographie Sacrée, où il dit que c'étoient trois Chefs des Solymes, nommés *Arſalus*, *Arios*, & *Troſibis*: c'eſt-à-dire (comme il prétend l'expliquer, en rapportant ces noms à des racines Phéniciennes, ſur leſquelles il ne compte pourtant pas trop, à cauſe que les Auteurs varient ſur ces noms, & ſur la maniere de les écrire) *Arſalus* le Chevreüil, *Arios* le Lyon, & *Troſibis* le Serpent, ou la tête de Serpent.

Quand les Tribus des Solymes eussent été distinguées par les noms de ces animaux, & que leurs Chefs eussent porté chacun le nom de sa Tribu, il n'y auroit en cela rien d'extraordinaire, & qui ne se justifie aujourd'hui par l'exemple des noms sauvages, & de la distinction des trois familles Iroquoises & Huronnes, du Loup, de l'Ours, & de la Tortuë, par les noms desquelles les Chefs sont aussi désignés comme les familles même, ainsi que je l'expliquerai encore plus au long. Les Sauvages, qui habitent vers la source du fleuve Saint-Laurent, & vers le Missisippi, qu'on comprend en Canada sous le nom des Nations d'en haut, sont tous distingués par Tribus, & chaque Tribu porte le nom de quelque animal; & c'est sans doute pour la même raison, que la plûpart des noms des premiers peuples Asiatiques & d'Egypte, sont aussi des noms d'animaux, qui étoient chez eux les Symboles de la Divinité.

Ce sont ces mêmes Chefs, *Arios*, *Arsalus*, & *Trosibis*, dont Plutarque écrit, que les Solymes firent des Dieux, après que Saturne les eut fait mourir. Homere dit, que les Lyciens ennemis des Solymes, chargeoient ces Dieux d'imprécations, ce qui ne signifie autre chose, sinon que par les noms de ces Chefs, étoient représentés les Solymes & leur païs, que ceux des Lyciens, qui étoient en guerre avec eux, (car alors tous les peuples de Lycie n'étoient pas unis en un

Plutarch. de defectu Oracu.or. Homer.

corps de Nation) déteſtoient par mille malédictions, ſelon l'uſage qu'ont encore les Sauvages de dire mille choſes outrageantes de leurs ennemis, dans leurs chanſons guerrieres, en nommant ſeulement les Chefs, par qui ils entendent, & la Terre, & le Corps de la Nation, à qui ils veulent faire la guerre.

Apoll. Rhod. Lib. 2. v. 998. Apollonius de Rhodes aſſure que les Amazones n'habitoient pas dans une même Ville, mais qu'elles étoient ſéparées par Tribus, & diſtinguées en trois; ſçavoir, les Themiſcyréenes, les Chadeſiennes, & les Lycaſtiennes.

Strabo, Lib. 14. p. 457. Strabon écrit auſſi, que les Lyciens étoient diſtingués en trois parties. Mais il dit que cette diſtinction étoit ſelon le rang des Villes, qu'il diſtribuë en trois ordres, dont les plus grandes avoient droit de trois ſuffrages dans leurs Aſſemblées, les moyennes de deux, & les plus petites d'un ſeul.

Diod. Sic. Lib. 3. p. 132. Strabo, Lib. 11. p. 348. Les Amazones avoient bâti pluſieurs Villes, comme Epheſe, Cumes, Myrrhine, &c. Il eſt probable que dans toutes ces Villes, elles étoient diſtinguées par Tribus; en ſorte que dans chacune il y en avoit également de toutes les trois, & les Lycaſtiennes, ainſi que je l'ai déja dit, ſe rapportent entierement à la famille du Loup des Hurons, & des Iroquois.

Apollonius de Rhodes, & Strabon, peuvent bien avoir confondu ce que l'éloignement des temps pouvoit avoir changé, ou que la diſtance

des lieux ne leur laissoit pas connoître à fonds.

Dans la suite des années, le nom de Tribu a été employé indifferemment pour signifier toutes les branches d'une même famille, en quelque nombre qu'elles fussent, comme on s'en est servi aussi pour marquer dans les Villes, non plus, la division des Peuples, mais les differens quartiers de ces mêmes Villes, dont le monde s'étoit considerablement multiplié.

Pour les Iroquois, comme ils ont toûjours été en petit nombre, & que la nécessité de se transporter ailleurs, quand leurs terres sont usées, les a obligés de se séparer en plusieurs Villages, plûtôt que de s'affamer par la multitude dans un seul, ils ont conservé leur division ancienne; & il n'y a que la famille de la Tortuë, qui s'est sousdivisée en grande & petite.

Chaque Tribu a son Chef, qui est parmi eux ce qu'étoient les Rois, ou les Archagetes des deux familles des Heraclides à Sparte, ou bien les Chefs des trois Peuples, Romulus, Tatius, & Lucumon à Rome. Les noms qu'on donne à ces Chefs, marquent leur preéminence sur la Tribu, à la tête de laquelle ils sont. Car, outre les noms qu'ils portent comme les autres particuliers, ils en ont encore d'autres, qui sont des noms de dignité, & de Jurisdiction. Des Chefs.

Le premier de ces noms est celui de *Roïander Gôa*, c'est-à-dire, le Noble par excellence de

Gaïander, terme usité pour marquer la Noblesse. Le second est celui des Tribus même qu'ils représentent, & qui sont comme rassemblées dans leur personne. C'est dans ce sens qu'ils disent l'*Hogouaho*, l'*Hoskereouak*, l'*Hannoouara*, c'est-à-dire, le Loup ; l'Ours, la Tortuë, a dit, a fait, & le reste. Par cette maniere de parler, ils signifient également & sans équivoque, les Chefs, les Tribus, & les terres qui en dépendent. Ces noms nous paroîtront sans doute ridicules ; mais si l'on considere que dans l'Antiquité, les noms des Peuples étoient, ainsi que nous l'avons dit, les noms de la Divinité, & que ces noms étoient des noms des animaux qui en étoient le symbole, cela fera sans doute une autre impression. Chez les Mendesiens, par exemple, où Pan étoit représenté sous la figure d'un Bouc, dire Mendes a dit, c'étoit dire la même chose, que Pan a dit, Dieu a dit ; & il me semble que rien n'est plus capable de nous donner idée de la Royauté, ou de l'autorité des Chefs des Peuples, que l'idée & les expressions même dont les Peuples se servoient, parlant de leurs Chefs, comme s'ils parloient de la Divinité en son nom. Le troisiéme nom est celui de *Rokſten Gôa*, qui signifie le Vieillard, ou l'Ancien par excellence. Ce nom ne convient pas toûjours à l'âge de celui qui est en place, car ce n'est souvent qu'un enfant ; mais il convient au caractere dont il est revêtu, auquel ils veulent concilier du respect & de la vé-

nération par un nom, qui marque la maturité, la ſageſſe, & toutes les autres qualités que doivent avoir ceux, qui par leur rang & par leur preéminence, ſont comme les Peres, ou les Paſteurs des Peuples, ainſi qu'Homere les appelle. Enfin ils prennent auſſi le nom propre de la Terre même : c'eſt ainſi que parmi les Onnontagués, Sagoſendagéte, & parmi les Tſonnontouans, *Tſonnonkeritaoui* & *Te-Ionninnokaraouen*, ſont des noms affectés au païs, & à quelques-uns des Chefs, particulierement à celui qui eſt le maître du Village.

Homer. frequenter.

Car, quoique les Chefs paroiſſent avoir une autorité égale, qu'ils ſoient tous d'une attention extrême à ne pas paroître vouloir attirer à ſoi les affaires, & ſe rendre deſpotiques ; il y a toûjours néanmoins quelque preéminence des uns ſur les autres ; & c'eſt, autant que j'en puis juger, ou celui dont la Cabane a fondé le Village, ou bien celui dont la Tribu eſt la plus nombreuſe, ou bien encore celui, qui eſt le plus conſideré par ſa capacité. J'avouë pourtant que c'eſt ce que je ne puis pas bien décider.

La dignité de Chef eſt perpétuelle & hereditaire dans ſa Cabane, paſſant toûjours aux enfans de ſes tantes, de ſes ſœurs, ou de ſes niéces du côté maternel. Dès que l'arbre eſt tombé, il faut, diſent-ils, le relever. La Matrone, qui a la principale autorité, après en avoir conferé avec ceux de ſa Cabane, en confere de nouveau avec ceux

de ſa Tribu, à qui elle fait agréer celui qu'elle a choiſi pour ſuccéder, ce qui lui eſt aſſez libre. Elle n'a pas toûjours égard au droit d'aîneſſe, & d'ordinaire, elle prend celui qui paroît le plus propre à ſoûtenir ce rang par ſes bonnes qualités. Le choix en étant déterminé, la propoſition s'en fait dans le Village par des colliers de porcelaine. On y produit celui qui eſt élû, qu'on ne fait ſimplement que montrer, & il eſt ſur le champ proclamé & reconnu. On le proclame de la même maniere, & on le produit dans les autres Villages de la Nation Iroquoiſe, & chez toutes les autres Nations alliées; & cette action eſt toûjours accompagnée de fêtes & de ſolemnités. C'eſt à peu près la même choſe chez les autres Nations, quant à la maniere de faire reconnoître un Chef.

L'arbre étant ainſi redreſſé, ſi celui qui eſt élû eſt encore jeune, & incapable de gerer les affaires par lui-même, on ajoûte à l'arbre des racines pour le ſoûtenir, & pour l'empêcher de tomber : c'eſt-à-dire, qu'on lui donne, ce que les Spartiates appelloient ΠΡΟΔΙΚΟΣ, un Tuteur, ou un Regent, comme on fait encore aujourd'hui dans les Etats Monarchiques pendant les minorités. Ce Tuteur eſt reconnu, & proclamé par-tout, en même temps que ſon pupille, & il eſt chargé perſonnellement, au nom de ce pupille, de tout ce que celui-ci devroit faire pour le bien public, ſi ſon âge l'en rendoit capable.

Plutarch. in Lycurgo.

L'autorité des Chefs s'étend proprement ſur ceux

ceux de leur Tribu, qu'ils considerent comme leurs enfans ; ils les nomment communément leurs neveux, & il est rare qu'ils se servent de termes, qui répondent à celui de sujets. Quoiqu'ils ayent une autorité réelle, dont quelques-uns sçavent bien se servir, ils affectent néanmoins de donner tellement à la liberté, qu'on diroit à les voir qu'ils sont tous égaux. Tandis que les petits Chefs des Etats Monarchiques se font porter sur les épaules de leurs sujets, & se font rendre beaucoup de devoirs ; ceux-ci n'ont aucune marque distinctive, ni Couronne, ni Sceptre, ni Gardes, ni haches Consulaires, qui puissent les faire discerner du commun peuple. Leur pouvoir ne paroît avoir rien d'absolu, & il ne semble pas qu'ils ayent aucune voye de coaction pour se faire obéir en cas de résistance. On leur obéït cependant, & ils commandent avec autorité ; leur Commandement à force de prieres, & l'obéissance qu'on leur rend, paroît entierement libre. Cette liberté sert à retenir les Chefs, elle les engage à ne commander rien, qui puisse faire de la peine, & être suivi d'un refus ; elle sert aussi à engager les inferieurs à exécuter de bonne grace les ordres qu'on leur donne, en sorte qu'ils puissent se persuader à eux-mêmes, qu'ils obéïssent moins parce qu'on leur commande, que parce qu'ils veulent bien faire ce qui leur est commandé. Le bon ordre se soûtient

par ce moyen ; & dans l'exécution des choses, se trouvent réellement la correspondance des Chefs & des Membres, & une subordination, telle qu'on pourroit la désirer dans l'Etat le mieux reglé.

Bien que les Chefs n'ayent aucune marque de distinction & de superiorité, qu'on ne puisse pas les distinguer de la foule par les honneurs qu'on devroit leur rendre, à l'exception de quelques cas particuliers, on ne laisse pas d'avoir pour eux un certain respect ; mais, c'est sur-tout dans les affaires publiques que leur dignité se soûtient. Les Conseils s'assemblent par leurs ordres ; ils se tiennent dans leurs Cabanes, à moins qu'il n'y ait une Cabane publique, destinée uniquement pour les Conseils, & qui est comme une Maison de Ville ; les affaires se traitent en leur nom ; ils président à toutes sortes d'Assemblées ; ils ont une part considerable dans les festins, & dans les distributions generales ; on leur fait souvent des présens ; enfin ils ont certaines autres prérogatives, qui suivent la preéminence de leur Etat, comme aussi ils ont certains devoirs onereux, qui servent à contre-balancer les foibles avantages qu'ils peuvent avoir d'ailleurs.

Des Agoïanders. De peur que les Chefs n'usurpassent une autorité trop grande, & ne se rendissent trop absolus, on les a comme bridés, en leur donnant des Adjoints, qui partagent avec eux la Souveraineté

de la Terre, & ſe nomment *Agoïanders* comme eux. Ces Agoïanders ſont à peu près, ce qu'étoient dans leur origine les Ephores à Lacédemone, & les Coſmes dans l'Iſle de Créte; je dis dans leur origine, & avant que ceux-ci euſſent uſurpé une autorité, qui anéantit celle des Rois. Les Agoïanders ſont ſubordonnés au Chef qui eſt à leur tête, & nommé *Roïander Gôa* pour marquer ſa preéminence. Dans chaque Tribu, chaque famille particuliere & diſtincte en a un, qui repréſente pour elle; les femmes les choiſiſſent, & le ſont quelquefois elles-mêmes. Leur employ eſt de veiller plus immédiatement aux interêts de la Nation; d'avoir l'œil au Fisk ou Thréſor public; de pourvoir à ſa conſervation, & de préſider à l'uſage qu'on doit faire de ce qui y eſt contenu. On les fait reconnoître dans les Conſeils, quand on les a choiſis; mais on ne les produit pas chez les Nations alliées, ainſi qu'on a coûtume de le pratiquer pour les Chefs.

Après les Agoïanders, vient le Sénat, composé des Vieillards, ou des Anciens, nommés dans leur Langue *Agokstenha*: le nombre de ces Sénateurs n'eſt point déterminé: chacun a droit d'entrer au Conſeil pour y donner ſon ſuffrage; lorſqu'il a atteint cet âge de maturité, auquel on attribuë la prudence & la ſcience des affaires, comme une prérogative, & chacun, comme par-tout ailleurs, ſçait s'y faire eſtimer, ſelon Le *Sénat*.

qu'il a plus ou moins d'habileté.

Les Guerriers.

Le quatriéme & le dernier Corps, est celui des *Agoskenrhagete*, ou des Guerriers, composé des jeunes gens en état de porter les armes. Les Chefs des Tribus sont ordinairement à leur tête, quand ils ont fait leurs épreuves d'exercices militaires, & qu'ils sont capables de les commander. Mais, outre cela, ils reconnoissent encore pour Chefs de guerre, ceux qui s'y sont rendus recommandables, & qui ont pardevers eux des preuves de valeur, de conduite, & de service.

Associations.

On m'a assuré qu'il y avoit entre-eux plusieurs autres sortes d'Associations particulieres, comme des Especes de Confraternité; mais n'en étant pas assez instruit, je ne sçaurois dire, si ce sont des liaisons de pure amitié, ou dépendantes du Gouvernement, & de la Religion.

Dans tous les Etats on a été obligé de multiplier les Charges, quelque forme qu'ait eu le Gouvernement; à mesure que le peuple se multiplioit, & devenoit plus difficile à gouverner par le grand nombre. C'étoit alors une nécessité de partager l'autorité avec la subordination requise, entre differentes mains, pour contenir les sujets dans le devoir. Les Iroquois ayant toûjours été peu nombreux, n'ont pas eu besoin de cette multitude de Magistrats subalternes, qui ne doivent leur origine qu'au besoin indispensable qu'on en

a eu ailleurs. Leurs Chefs, & leur Sénat, leur ont toûjours suffi, comme ils ont suffi à tous les peuples dans leurs premiers commencemens. Ils peuvent tous avoir part au Gouvernement sans s'embarrasser ; aucun n'est exclus du Sénat, dès que son âge lui donne entrée au Conseil ; & ils sont par-là à l'abri des inconvéniens, qui naissent de l'ambition & des brigues, pour entrer dans des Charges, dont le Peuple est souvent la victime.

Des Conseils.

Les femmes sont toûjours les premieres qui déliberent, ou qui doivent déliberer, selon leurs principes, sur les affaires particulieres, ou communes. Elles tiennent leur Conseil à part, & en consequence de leur détermination, elles donnent avis aux Chefs des matieres qui sont sur le tapis, afin qu'ils en déliberent à leur tour. Les Chefs, sur ces avis, font assembler les Anciens de leur Tribu ; & si la chose dont on doit traiter, interesse le bien commun, tous se réünissent dans le Conseil general de la Nation.

Les Guerriers ont aussi leur Conseil à part pour les matieres qui sont de leur compétence : mais tous les Conseils particuliers sont subordonnés à celui des Anciens, qui est comme le Conseil superieur.

Ce Conseil a des séances qui sont secretes, & d'autres qui sont publiques. Les premieres se tiennent pour déliberer sur leurs differens interêts ;

de quelque nature qu'ils puiſſent être ; & les ſecondes, pour déclarer publiquement ce qui a été réſolu, ou pour toutes les autres affaires de la Nation, qui demandent quelque ſolemnité, comme recevoir des Ambaſſadeurs, leur répondre, chanter la guerre, pleurer les morts, faire feſtin, &c.

On avertit en particulier pour le Conſeil ſecret, ceux qui doivent s'y rendre ; le feu de Conſeil eſt toûjours allumé, ou dans la Cabane publique, ou dans celles des Chefs, qui pour cette raiſon ſont ordinairement de cinq, ou même de ſept feux, c'eſt-à-dire, de quatre ou de ſix longueurs plus grandes, que celles qui n'ont qu'un feu.

Quoiqu'il n'y ait point de temps reglé pour la tenuë de ces Conſeils, on s'y rend plus communément à l'entrée de la nuit. Ce Sénat n'a certainement rien de la Majeſté auguſte, qu'avoit la République Romaine immédiatement avant les Ceſars ; mais je crois bien qu'il ne cede en rien à celui de Rome même, au temps qu'elle alloit retirer de la charuë les Serrans & les Cincinnats, pour les faire Conſuls & Dictateurs. C'eſt une troupe de craſſeux aſſis ſur leur derriere, accroupis comme des ſinges, & ayant leurs genoux auprès de leurs oreilles, ou bien couchés differemment le dos, ou le ventre en l'air, qui tous la pipe à la bouche, traitent des affaires d'Etat avec autant de ſang froid & de gravité, que la

Jonte d'Eſpagne, ou le Conſeil des Sages à Veniſe.

Il n'y a gueres que les Anciens qui aſſiſtent à ces Conſeils, & qui y aient voix déliberative. Les Chefs & les Agoïanders auroient honte d'y ouvrir la bouche, s'ils ne joignoient à leur dignité le benefice de l'âge, & s'ils y aſſiſtent, c'eſt plûtôt pour écouter, & pour ſe former, que pour parler. Ceux même des Chefs, qui ſont les plus accredités, & par leur capacité, & par leur âge, déferent tellement par reſpect à l'autorité du Sénat, qu'ils ne font qu'expoſer par eux-mêmes, ou par des gens qui ſont à eux, le ſujet qui doit être mis en déliberation : après quoi ils concluënt toûjours, en diſant, » penſez-y vous autres Anciens, vous êtes les maîtres : ordonnez. «

La maniere de déliberer ſe fait avec beaucoup d'attrempance & de maturité. Chacun des opinans reprend d'abord la propoſition en peu de mots, & étale toutes les raiſons qui ont été alléguées pour & contre, par ceux qui ont opiné les premiers ; il dit enſuite ſon ſentiment particulier, & finit par ces paroles : » Voilà ma penſée touchant le ſujet de nôtre Conſeil. « A quoi ceux de l'Aſſemblée répondent *hoo*, ou bien *etho* : c'eſt-à-dire, voilà qui eſt bien. N'importe qu'il ait bien, ou mal dit.

Après leur déliberation, ſur quelque choſe que ce ſoit, il n'y a preſque point de raiſon du pour & du contre, qu'ils n'ayent vûë & peſée :

& quand ils veulent rendre compte de leur décision, ils la rendent si plausible, qu'il est difficile de ne pas donner dans leur sens. En general, on peut dire qu'ils sont plus patiens que nous pour examiner tous les tenans & tous les aboutissans d'une affaire : ils s'écoutent avec plus de tranquillité, quand ils parlent les uns les autres : ils ont plus de déference & de politesse à l'égard de ceux qui ont avancé des sentimens opposés aux leurs, ne sçachant ce que c'est que couper la parole à celui qui parle, encore moins disputer avec chaleur : ils ont plus de sang froid, moins de passion, du moins apparente, & se portent tous avec plus de zele pour le bien public : aussi est-ce par une politique des plus raffinées qu'ils ont pris le dessus sur les autres Nations ; qu'ils ont surmonté les plus belliqueuses, après les avoir divisées ; qu'ils se sont rendus formidables aux plus éloignées, & qu'ils se maintiennent aujourd'hui dans une Neutralité tranquille entre les François & les Anglois, dont ils sçavent se faire craindre, & se faire rechercher.

Ce que je dis de leur zele pour le bien public, n'est cependant pas si universel, que plusieurs ne pensent à leurs interêts particuliers, & que les Chefs principalement, ne fassent joüer plusieurs ressorts secrets pour venir à bout de leurs intrigues. Il y en a tel, dont l'adresse jouë si bien à coup sûr, qu'il fait déliberer le Conseil plusieurs jours de suite, sur une matiere dont la détermi-

nation

nation eſt arrêtée entre lui & les principales têtes, avant d'avoir été miſe ſur le tapis. Cependant comme les Chefs s'entre-regardent, & qu'aucun ne veut paroître ſe donner une ſuperiorité, qui puiſſe piquer la jalouſie, ils ſe ménagent dans les Conſeils plus que les autres ; & quoiqu'ils en ſoient l'ame, leur politique les oblige à y parler peu, & à écouter plûtôt le ſentiment d'autrui, qu'à y dire le leur ; mais chacun a un homme à ſa main, qui eſt comme une eſpece de Brulot, & qui étant ſans conſequence pour ſa perſonne, hazarde en pleine liberté tout ce qu'il juge à propos, ſelon qu'il l'a concerté avec le Chef même pour qui il agit, avant que d'entrer dans le Conſeil.

Ce ſont communément les Orateurs qui font ce perſonnage ; les Chefs ſçavent ſe prévaloir avec avantage de leur eſprit, & de la facilité qu'ils ont à parler, & à dire tout ce qu'ils veulent. Des Orateurs.

Mais c'eſt principalement dans les Conſeils publics, & dans les actions ſolemnelles, que les Orateurs paroiſſent avec éclat. Eux ſeuls y parlent : leur employ conſiſtant proprement à énoncer toutes les affaires qui ont été agitées dans les Conſeils ſecrets, à déclarer le réſultat de toutes les déliberations, & à porter la parole avec autorité au nom de tout le Village, ou de toute la Nation.

Ce caractere n'eſt pas aiſé à ſoûtenir. Il demande une grande capacité, la ſcience des Conſeils, une connoiſſance entiere de tous les uſages de leurs Ancêtres, de l'eſprit, de l'expérience, & de l'éloquence. On n'examine point, dans le choix qu'on en fait, s'ils ſont d'une Cabane conſiderable; on ne fait attention qu'à leur mérite perſonnel, & à leurs talens. Il eſt rare de trouver des Sujets qui rempliſſent ce poſte dignement; à peine s'en trouve-t-il un ou deux dans un Village, qui l'occupent d'une maniere paſſable; ſouvent ils ſont obligés de recourir à ceux des autres Villages, & ils ne négligent rien pour attirer ceux des Etrangers, qui ſont capables de bien exercer cet employ, & qui s'y ſont fait quelque réputation.

Les diſcours de ces Orateurs ne conſiſtent point en de longues harangues, composées ſur le modele de celles de Demoſthene, ou de Ciceron: les Iroquois, comme les Lacedemoniens, veulent un diſcours vif & concis; leur ſtyle eſt cependant figuré, & tout metaphorique: il eſt varié ſelon le different caractere des affaires: en certaines occaſions, il s'éloigne du langage ordinaire, & reſſemble à nôtre ſtyle du Palais: en d'autres, il eſt ſoûtenu d'une action plus vive, que celle de nos Acteurs ſur le Theatre: ils ont en cela quelque choſe de fort mimique; ils parlent autant du geſte que de la voix, & ils repréſentent les choſes ſi naturellement, qu'elles ſem-

blent ſe paſſer ſous les yeux des Auditeurs.

L'Orateur a autour de lui une ou deux perſonnes pour lui rappeller ce qu'il doit dire, pour lui raffraîchir la memoire ſur ce qui a été conclu, & pour veiller à ce qu'il diſe les choſes de ſuite & par ordre ; ce qui ſe fait néanmoins avec décence, & ſans qu'on l'interrompe.

Mais, lui-même durant ſon diſcours, il a ſoin de demander de temps en temps à l'Aſſemblée, s'il a bien énoncé les choſes de la maniere dont on doit les entendre, & qu'elles ont été arrêtées; & quelques-uns du Conſeil lui répondent par un *etho* d'approbation. Il profite auſſi de quelques pauſes pour conſulter ſes Aſſeſſeurs. Après ſon rapport ſuit le *nio-hen*, qui eſt le cri general de conſentement. Il ſe pratique de cette ſorte. Un des Anciens crie *nio-hen?* Tous les autres répondent *nio.* Cela ſe fait ainſi trois fois au nom de chaque Tribu. C'eſt-là une eſpece de formule pour demander à tout le monde s'il eſt content: mais elle n'eſt proprement que pour la forme; car tout le monde répond qu'oüi. Elle ſemble pourtant inſtituée, de maniere qu'elle puiſſe donner lieu à ceux qui jugeroient à propos de faire quelque acte de repréſentation ou de proteſtation.

Les femmes ont leurs Orateurs, qui parlent pour elles dans les Conſeils publics. Quelquefois auſſi elles choiſiſſent un Orateur parmi les hommes, qui parle comme s'il étoit une femme, & qui en ſoûtient le perſonnage : mais cela ne ſe

fait gueres que dans les Ambaſſades, ou dans les Aſſemblées des Nations.

Lorſque les Orateurs ont de l'eſprit & du ſçavoir faire, ils acquierent beaucoup de crédit & d'autorité. Le célebre Garakontié, qui a ſi bien ſervi la Religion, & la Colonie Françoiſe, n'étoit qu'un Orateur à Onnontagué : & cet homme étoit ſi reſpecté des ſiens, qu'il manioit les cinq Nations Iroquoiſes à ſon gré. Nous liſons des Lyciens qu'ils avoient parmi eux de ſemblables Orateurs, leſquels étoient pareillement fort accredités, lorſqu'ils avoient aſſez de mérite pour ſe faire valoir. Du temps de la guerre des Triumvirs, ce fut un de ces Orateurs, nommé Naucratés, qui empêcha les Lyciens d'entrer dans l'alliance de Brutus, & de Caſſius, qui les obligea à défendre l'entrée de leur païs, par la force des armes, aux troupes de ces deux célebres meurtriers de Ceſar ; & qui par-là fut cauſe de la ruine des Xanthiens, dont nous avons déja parlé.

Plutarch. in M. Bruto.

Des Affaires.

Les hommes étant par-tout les mêmes, & naiſſant avec les mêmes qualités bonnes ou mauvaiſes, les affaires qui ſe traitent dans le Conſeil des Sauvages, ſont auſſi à peu près de même nature, que celles qui occupent en Europe nôtre Juriſprudence & nôtre politique. Il y en a de purement civiles & de police, de criminelles, & d'autres qui ſont proprement des affaires d'Etat : comme faire la guerre, ou la paix, envoyer des Ambaſ-

ſadeurs, ou en recevoir, contracter de nouvelles alliances, ou affermir les anciennes.

Par bonheur pour eux, ils ne connoiſſent ni Code, ni Digeſte, ni Avocats, ni Procureurs, ni Sergens : ſi, avec cela, ils n'avoient point leurs Jongleurs, qui ſont de très-mauvais Medecins, ne ſeroient-ils pas les gens du monde les plus heureux ? S'ils ont des procès, ils n'en mangent pas le fonds en chicannes ; ayant peu à gagner ou à perdre, ils ont peu d'interêt à plaider ; ils n'ont auſſi perſonne, qui trouve ſon profit à immortaliſer leurs querelles par des longueurs affectées ; leurs petits démêlés ſont bien-tôt vuidés par arbitrage. Mais il faut leur rendre cette juſtice ; leurs demêlés ſont rares ; quand ils arrivent, ils finiſſent en peu de temps, ou par la raiſon, à laquelle ils ſe rendent dès qu'on la leur fait connoître, ou par déference pour les perſonnes, qui s'entremêlent pour les raccommoder ; ou même en cédant volontiers leurs droits, plûtôt que de s'obſtiner à contre-temps, ſur-tout quand ils ont affaire à des eſprits, qui veulent l'emporter de hauteur. Affaires Civiles.

Le reſpect humain qui les fait beaucoup agir, ne ſert pas peu à entretenir leur union. Un chacun regardant les autres comme maîtres de leurs actions, & d'eux-mêmes, les laiſſe ſe conduire à leur guiſe, & ne penſe qu'à ſoy. Je les ai ſouvent admirés ſur ce point, & il faut convenir

qu'ils évitent par ce moyen une infinité de querelles. Ils ont outre cela un ſang froid admirable, & ne ſçavent ce que c'eſt qu'éclatter en injures : je ne me ſouviens pas de les avoir vûs en colere, particulierement les hommes, qui croiroient ſe dégrader s'ils laiſſoient paroître de l'émotion. Ils pouſſent la choſe ſi loin, qu'un homme de ſens raſſis ſe laiſſera battre par un yvrogne, à toute outrance, ſans ſe défendre le moins du monde, ſur-tout s'il eſt apperçû, & parce qu'il croit indigne de lui de ſe fâcher, & encore plus indigne d'imputer à un autre une action, dont il ne le croit pas le maître, parce qu'il n'eſt point à ſoy.

Ce n'eſt pas qu'il n'arrive parmi eux du deſordre, que l'envie, la cupidité, la vengeance, & les autres paſſions ne les faſſent mouvoir comme les autres hommes; mais cela eſt peu frequent; encore faut-il, quand ils ont quelque mauvais coup à faire, qu'ils s'enyvrent, ou faſſent ſemblant de s'enyvrer pour executer leur deſſein. Ils croyent avoir alors une excuſe légitime, en diſant, qu'ils n'avoient point d'eſprit, qu'on doit s'en prendre moins à eux qu'à la bouteille, qui le leur a ôté, & cette excuſe eſt aſſez communément reçûë.

Affaires Criminelles.

La déciſion des Affaires Criminelles appartient immédiatement à ceux de la Cabane des coupables, par rapport aux coupables même, quand

quelqu'un d'une Cabane en a tué un autre de la même Cabane. Comme on ſuppoſe qu'ils ont droit de vie & de mort les uns ſur les autres, le Village ſemble ne prendre nul interêt au deſordre qui eſt arrivé. On préſume que celui qui a été tué, l'a été légitimement : qu'il ne devoit être plus cher à perſonne qu'au meurtrier : & par conſequent que celui-ci ne s'eſt porté à cet excès que par des raiſons fortes, qu'il n'eſt pas permis d'examiner à ceux qui lui ſont étrangers. On lui porte même compaſſion d'avoir été dans la triſte néceſſité d'uſer de cette violence contre ſon propre ſang; & s'il y a en cela quelque faute puniſſable, c'eſt au reſte de la famille à voir s'ils s'accommodent de ce qui s'eſt paſſé, ou s'ils aiment mieux le diſſimuler.

Les Juifs avoient ſans doute une pareille Juriſprudence dans des cas ſemblables. Cela paroît par la parabole de cette femme de Thecüé, dont Joab ſe ſervit pour obliger le Roy David à rappeller ſon fils Abſalon, qui étoit en exil depuis le meurtre qu'il avoit commis dans la perſonne de ſon frere Amnon. Cette femme ſuppoſe qu'elle avoit deux enfans, qui ayant pris querelle, s'étoient battus, de ſorte que l'un avoit été tué, & qu'il ne lui reſtoit plus dans ſa viduité, que cet autre malheureux enfant, lequel étoit le meurtrier de ſon frere ; elle ſe plaint qu'on ne vouloit pas même lui laiſſer cette triſte conſolation ; & que les parens jettant des yeux de con-

Lib. 2. Reg. cap. 14.

voitise sur un héritage qui devoit leur revenir, la persecutoient afin qu'elle leur livrât ce fils criminel, qui lui restoit, pour le faire mourir, selon le droit qu'ils avoient d'en faire justice ; ce qui l'obligeoit de recourir à l'autorité superieure du Pere commun, représenté dans le Prince, pour empêcher l'effet d'un Arrêt, lequel l'auroit plongée dans la derniere affliction, & dans une extrême pauvreté.

Dans leurs familles, quoiqu'ils s'entre-aiment beaucoup, & qu'ils ne se soûtiennent que par le grand nombre, néanmoins, si quelqu'un d'entr'eux les deshonore, & les rend odieux dans le Village par des actions indignes, ils ne tardent pas à s'en défaire pour se mettre à couvert de la haine publique.

Ce droit de vie & de mort, que ceux d'une Cabane semblent avoir les uns sur les autres, est encore plus sensible dans la coûtume qu'ils avoient, il n'y a pas long-temps, & qu'ils n'ont pas encore entierement perduë, de tuer leurs vieillards, lorsque l'âge les rendoit tout-à-fait inutiles. C'étoit une Loy generale chez certains Peuples Barbares de l'antiquité, comme les Cyaniens, les Tybareniens, les Erules, les Massagetes, &c. de les faire mourir avant l'âge de soixante ou de soixante-dix ans, soit qu'ils ne voulussent point parmi eux conserver des mortes-payes, qui consumassent le peu qui restoit aux autres pour vivre ; soit qu'ils se persuadassent rendre service à ceux

Ælian. de Coïs, Lib. 3. Sext. Emp. de Tybaren. Procop. de Erulis, Lib. 2. de bello Gothico. Stobæus de Massag. Serm. 122.

ceux qu'ils faiſoient ainſi périr, en leur épargnant par une mort prompte & courte, la triſteſſe & les ennuis d'un âge avancé, dont les infirmités peuvent être regardées comme une mort continuelle. Cela a été, dit-on, une Loy generale parmi quelques Peuples de l'Amerique, & une de nos dernieres Relations porte, qu'il y a une Nation, où il n'eſt pas même permis de laiſſer paſſer aux femmes l'âge de trente ans; ce qui paroîtra ſans doute bien rigoureux à celles qui veulent encore être jeunes dans un âge bien plus avancé.

Quoique ce ne ſoit pas un uſage ſi general & ſi univerſel parmi les Peuples Sauvages que nous connoiſſons, cela arrive néanmoins aſſez ſouvent dans l'Amerique Septentrionale.

Il déplaît dans les familles, que ces Vieillards, qui n'ont plus d'eſprit que pour la vie animale, aillent de Cabane en Cabane, ſous le prétexte de rendre viſite, y chercher à manger, comme s'ils n'en avoient point chez eux, ce qui ſouvent eſt très-vrai; car ils les laiſſent manquer de tout, & alors ils ne ſe font point un ſcrupule d'en délivrer le monde, ſous le ſpécieux prétexte que ces Vieillards ne font plus que ſouffrir, & être incommodes à eux-mêmes, & aux autres. On m'a aſſuré cependant que cela ne ſe pratiquoit que dans les Cabanes pauvres, & à l'égard des miſerables qui n'ont point de protection.

Les Algonquins, & les autres Nations errantes, ſont beaucoup plus ſujettes à cette inhuma-

nité, parce qu'étant presque toûjours en voyage, & plus souvent réduites à la faim, l'incommodité de ces Vieillards qu'il faut porter & nourrir, sans qu'ils puissent s'aider en rien, devient alors plus sensible. Ces pauvres malheureux sont souvent les premiers à dire à celui qui les porte, mon petit fils, je te donne bien de la peine, je ne suis plus bon à rien, casse-moi la tête. On ne les écoute pas toûjours; mais quelquefois aussi il arrive que le jeune homme épuisé de lassitude & de faim, répond froidement : tu as raison, mon grand-pere. Il décharge en même temps son paquet, prend sa hache, & casse la tête au bon homme, qui sans doute est fâché interieurement d'être pris au mot.

L'affaire change bien de nature, si le meurtre a été commis à l'égard d'une personne d'une Cabane differente, d'une autre Tribu, d'un autre Village, & encore plus d'une Nation étrangere; car alors cette mort funeste interesse tout le Public; chacun prend fait & cause pour le défunt, & contribuë en quelque chose pour *refaire l'esprit*, (c'est leur expression) aux parens aigris par la perte qu'ils viennent de faire; tous s'interessent aussi pour sauver la vie au criminel, & pour mettre les parens de celui-ci à couvert de la vengeance des autres, qui ne manqueroit pas d'éclatter tôt ou tard, si on avoit manqué à faire la satisfaction prescrite, dans des cas semblables, par leurs loix, & par leurs usages.

On fournit donc auſſi-tôt juſqu'à ſoixante préſens, qu'un des Chefs préſente lui-même, faiſant un diſcours à chaque préſent qu'il offre. Une partie de la journée ſe paſſe à cette cerémonie. De ces ſoixante préſens, les neuf premiers ſe mettent entre les mains des parens pour ôter de leur cœur toute aigreur, & tout déſir de vengeance. Les autres ſont ſuſpendus à une perche au-deſſus de la tête du mort. Les neuf premiers préſens ſont les plus conſiderables, & quelquefois de mille grains de porcelaine chacun. Le Capitaine hauſſant la voix, & parlant au nom du coupable, dit, tenant en main le premier préſent : Voilà avec quoi je retire la hache de la playe, & je la fais tomber de la main de celui qui voudroit venger cette injure. Au ſecond, il dit : Voilà avec quoi j'eſſuye le ſang de la playe. Ces deux préſens ſont pour témoigner le regret qu'a le meurtrier de l'avoir tué, & qu'il ſeroit prêt de lui rendre la vie aux dépens de la ſienne, ſi cela étoit en ſon pouvoir. Enſuite, comme ſi la Patrie elle-même, avoit reçû le coup mortel, qui a frappé le défunt, il ajoûte au troiſiéme préſent : Voilà pour remettre le païs en état. Au quatriéme : Voilà pour mettre une pierre au-deſſus de l'ouverture, & de la diviſion de la terre, qui s'étoit faite par ce meurtre : c'eſt-à-dire, qu'ils prétendent par ces deux préſens réünir les cœurs, & les volontés qui avoient été diviſées. Le cinquiéme préſent ſe fait pour applanir les che-

mins, & pour en ôter les broſſailles, afin qu'on puiſſe déſormais aller & venir d'un lieu à un autre, en toute ſureté, & ſans craindre aucune embûche.

Les quatre autres s'adreſſent immédiatement aux parens pour les conſoler, & eſſuyer leurs larmes. Voilà, dit-il, au ſixiéme, de quoi donner à fumer du Tabac, lequel a la vertu de tranquilliſer, à ceux qui prennent le principal interêt à cette mort. Au ſeptiéme: Voilà pour leur remettre entierement l'eſprit. Le huitiéme eſt pour donner une medecine à la mere du défunt, & pour la guérir de la maladie que lui cauſe la mort de ſon fils. Le neuviéme enfin, eſt pour lui étendre une natte, ſur laquelle elle puiſſe repoſer doucement, pendant le temps de ſon deüil.

Les préſens qui ſont étalés ſur la perche, ſont comme un ſurcroît de conſolation, & repréſentent toutes les choſes dont le mort ſe ſervoit pendant ſa vie. L'un s'appelle ſa robe, l'autre ſon arc, ſes flêches, ſon carquois, ſon ſac à petun, ſon canot, ſon aviron, & ainſi du reſte.

Dès que les préſens ſont acceptés, les parens ſe regardent comme pleinement ſatisfaits. Mais s'il arrive, qu'avant le temps de la ſatisfaction, ils ſe vengent ſur le meurtrier, ou ſur quelqu'un de ſa famille, toute la peine retombe de leur côté. Les premiers ſont délivrés de leur obligation, & c'eſt à eux qu'on eſt en devoir de ſatisfaire par autant de préſens, qu'ils en auroient fait eux-mêmes.

Le Pere de Brebeuf, de qui j'ai recueilli tout ce que je viens de rapporter, qu'il avoit vû pratiquer lui-même pendant son séjour chez les Hurons, assure que les Loix étoient autrefois beaucoup plus rigoureuses ; & qu'outre les soixante présens qu'on faisoit au nom du coupable, celui-ci étoit obligé de subir une peine personnelle, qui étoit presque aussi insupportable que la mort même. On étendoit le corps du mort sur des perches en l'air, & le meurtrier étoit contraint de se tenir dessous, & de recevoir sur soi le pus qui découloit du cadavre. On lui mettoit un plat à côté de lui pour sa nourriture, lequel étoit bientôt rempli de l'ordure qui tomboit d'en haut ; & pour obtenir que ce plat fut un peu écarté, il lui en coûtoit un présent d'un collier de sept cens grains de porcelaine. Enfin il restoit lui-même dans cette violente situation, autant de temps qu'il plaisoit aux parens du défunt, à qui il falloit faire encore un présent nouveau, après avoir obtenu leur consentement pour en sortir.

Relation de la Nouvelle France 1636. 2. Part. ch. 2.

Cette coûtume ne s'observoit plus du temps du Pere de Brebeuf. Aujourd'hui même le nombre des présens est diminué. Le coupable est en sureté dès que les présens sont acceptés ; mais s'il est sage, il ne tarde point à s'absenter, sur-tout si la famille du défunt est puissante ; afin d'éviter les occasions qui pourroient causer un nouvel incident. Il prend le prétexte d'aller en guerre pour remplacer le défunt par un esclave, & ne revient

qu'après que le temps a diminué la ſenſibilité de la perte qu'il a cauſée.

Un homme, qui penſe que le crime qu'il va commettre, doit intereſſer tout ſon Village par le nombre des préſens qu'on eſt obligé de fournir, & où tout le Public contribuë, doit, s'il eſt capable de réflexion, avoir bien de la peine à ſe déterminer à une action qui devient onereuſe à tout le monde; & cette eſpece de ſatisfaction paroîtra ſans doute l'effet d'une admirable politique, laquelle eſt capable de contenir les hommes les plus emportés.

Lorſque les parens ne veulent pas ſe contenter des préſens deſtinés pour la ſatisfaction, une regle aſſez univerſellement ſuivie chez le plus grand nombre des Nations de l'Amerique Septentrionale, c'eſt en eſſuyant les larmes, & en faiſant les préſens accoûtumés de livrer encore aux parens du mort le meurtrier, pour tenir chez eux la place qu'y occupoit celui qu'il a tué : c'eſt-à-dire, qu'on le leur livre comme un véritable eſclave, dont on leur met la vie entre les mains. Quoique ceux-ci ſemblent par-là être les maîtres de le faire mourir, ils n'en viennent pourtant jamais à cette extrémité, dont le Village pourroit leur ſçavoir mauvais gré. Il s'en trouve auſſi, qui ſe contentent de la préſentation de l'eſclave, & de la ſoûmiſſion qu'on leur en fait, en ſe dépoüillant du droit qu'on avoit ſur lui, & qui refuſent de le recevoir, pour ne pas avoir toûjours devant

les yeux un objet aussi desagréable, que doit l'être, par exemple, pour une mere, l'assassin de son fils; mais le plus grand nombre des femmes adoptent véritablement ces sortes d'esclaves, & commencent à les regarder dès qu'ils leur sont livrés avec les mêmes yeux qu'elles regardoient cet enfant qu'elles ont perdu, qui étoit tout ce qu'elles avoient de plus cher, & tout le soutien de leur Cabane; & elles ont pour eux dans la suite les mêmes égards que si c'étoit leur propre fils. Les Sauvages Meridionaux ont, dit-on, une Jurisprudence à peu près semblable. Le meurtrier d'un homme établi, étant obligé d'épouser sa veuve, & d'adopter les enfans de son premier mari. Je ne garantirai rien sur cet article par rapport aux Sauvages Caraïbes; les Auteurs étant peu entrés dans le détail de leur Gouvernement, & de leur Police.

Il est des occasions où le crime est si noir, qu'on n'a pas tant d'égard pour garantir le meurtrier, & où le Conseil usant de son autorité suprême, prend soin d'en ordonner la punition. Il me souvient à ce sujet d'une petite avanture qu'ils m'ont racontée eux-mêmes, & qui servira à mieux faire connoître, quelle est sur cela leur pratique.

Une jeune femme broüillée avec son mari, pour je ne sçais quel sujet, en fut abandonnée. Le temps de la chasse étant venu, n'ayant plus de mari qui pût l'y conduire, elle pria ses freres de vouloir bien la mener avec eux, ce qu'ils firent

volontiers. Un jour que cette femme alloit puiſer de l'eau à une fontaine, qui étoit au pied d'un grand rocher eſcarpé à pic, & peu éloignée de ſon Cabanage, elle apperçût dans la clarté des eaux de cette fontaine la tête d'un homme, qui débordoit du haut du rocher où il étoit couché en ſentinelle. Elle reconnut bien ſon mari, & ſe retira ſans faire ſemblant de rien. Dès qu'elle fut de retour dans ſa Cabane, elle raconta à ſes freres ce qu'elle avoit vû. Ceux-ci ſoupçonnerent aiſémment, que le mari n'étoit-là que pour ſe venger de ſa femme, & qu'ainſi ils recevroient bien-tôt quelque inſulte de ſa part. En effet ils furent attaqués la nuit ſuivante pendant leur ſommeil. La femme plus attentive que les autres, ou avoit déja pourvû à ſon ſalut, ou ſe ſauva pendant le temps de l'attaque, avec le plus jeune de ſes freres, qui étoit un enfant de 14. à 16. ans. Elle ſe retira dans le creux d'un arbre, qui joignoit ſa Cabane, d'où elle entendit tout ce qui s'y paſſa. Ses freres, après une légere réſiſtance, furent tous égorgés. Il déplaiſoit fort au mari que ſa femme lui eut échappé ; mais il ſe flattoit, que quand le jour ſeroit venu, il la rejoindroit en ſuivant ſes Piſtes. Par bonheur pour elle, il la chercha au loin ; & après avoir viſité bien des arbres, & fait bien des pas inutiles, il partit delà avec ſa troupe, ſans eſperance de la trouver.

Après leur départ, la femme ſe mit auſſi en marche avec le ſeul frere qui lui reſtoit, en coupant

pant par les bois tout droit au Village. Les meurtriers s'y rendoient aussi, parce que la chasse étoit sur sa fin, & qu'ils avoient profité de celle des malheureux qu'ils avoient assassinés. Ils étoient pleins de confiance, s'assurant, que quand bien même cette femme pourroit se rendre, elle ne les auroit pas reconnus, & qu'elles les auroit pris pour un parti de Guerriers ennemis.

Cette pauvre malheureuse n'étoit pas tranquille dans sa retraite, la peur lui faisoit prendre toutes sortes de précautions. Elles ne lui furent pas inutiles. Après quelques journées de marche, elle monta sur un pin fort touffu, avec son frere, pour y passer la nuit. Le mari & ses compagnons vinrent un moment après cabaner au pied du même arbre. Il survint un incident ridicule, qui pensa devenir funeste, & qui lui fit croire, à n'en pouvoir pas douter, qu'elle étoit découverte, ou qu'elle le seroit infailliblement. Dans cette mortelle inquiétude, la nuit lui parut bien longue; cependant elle fut assez heureuse pour échapper à cette nouvelle avanture.

Les Chasseurs décamperent dès le matin, & la femme, à qui la crainte donnoit des aîles, prit un autre chemin plus court, & arriva la premiere au Village, où elle donna secretement avis à sa famille de tout ce qui s'étoit passé.

Sur ces nouvelles, on fit assembler le Conseil fort secretement. La femme y donna des indices certains de la verité du fait; & elle dit, entr'au-

tres choſes, que l'un des meurtriers avoit été mordu conſiderablement à la main par un de ceux qui avoient été tués. Le crime parut trop horrible, & d'une trop grande conſequence pour le laiſſer impuni, & la vengeance en fut ſur le champ réſoluë.

On ſçavoit déja au Village que les Chaſſeurs étoient ſur le point d'arriver ; ils avoient envoyé avertir ceux de leur famille de venir au-devant d'eux, ſelon la coûtume, pour leur aider à porter leur chaſſe, & leur bagage. En même temps que ceux-ci partirent, on députa par un ordre ſecret du Conſeil, ſous le prétexte de ſe réjoüir de leur retour, & pour les prier de faire diligence, parce que ce jour-là même, un des conſiderables du Village faiſoit feſtin au nom d'un de ceux de leur troupe.

Les Chaſſeurs ne manquerent pas de ſe rendre le ſoir. Ils entrerent dans la Cabane du Conſeil où le feſtin étoit préparé. On leur fit les civilités ordinaires : on leur demanda leurs avantures : quelqu'un apperçevant en même temps la main de celui qui avoit été mordu, enveloppée, lui demanda, comme ſans deſſein, ce que c'étoit ; il répondit froidement, qu'il avoit été mordu par un Caſtor. Alors on produiſit la femme & l'enfant, qui étoient cachés au fonds de la natte. La femme raconta publiquement tout ce qui s'étoit paſſé, ſans en oublier la moindre circonſtance. Dès qu'elle eut fini, de jeunes gens apoſtés, &

aſſis entre les meurtriers étonnés, les poignarderent, ſans qu'ils ſe miſſent en devoir de faire aucune réſiſtance.

Le Conſeil ayant ainſi reſolu la mort de quelquelqu'un, on le fait mourir de la maniere dont je viens de le dire, en le poignardant ſur la natte même, ou bien à l'entrée de la Cabane, qui eſt un endroit fort obſcur; ou bien on l'attire, ſous quelque prétexte, hors du Village, & on lui caſſe la tête à quelques pas de la paliſſade.

Pour ce qui eſt de ceux qui ſe ſont rendus odieux au Village, pour des raiſons qu'on ne veut pas expliquer, comme, quand ils ſe ſont fait connoître par de frequens larcins, qu'ils troublent les mariages, la paix des familles, qu'ils ſe mêlent de trop d'affaires, qu'ils entretiennent au dehors quelque correſpondance ſuſpecte, on les accuſe de jetter des ſorts, & de donner des maléfices.

Cette réputation étant bien établie, on n'attend plus que l'occaſion favorable d'éclater. Afin de diſſimuler davantage le deſſein qu'on a formé, on ne s'adreſſe pas immédiatement à celui, ou à celle, dont la perte eſt déterminée; mais le Conſeil envoye chercher en premiere inſtance quelques perſonnes qui ayent la même réputation, dont il y a toûjours un bon nombre au Village. On exhorte d'abord celles-ci avec douceur à déclarer leurs crimes, & leurs complices. Pour peu qu'elles ſe faſſent prier, on fait mine de leur ap-

pliquer les fers rouges, qui sont une violente question. La crainte des tourmens, ou l'esperance de s'en délivrer, leur fait nommer indifferemment innocens & coupables ; mais tout ce qu'elles disent, est regardé comme autant de calomnies, jusqu'à ce que par hazard, ou autrement, elles ayent nommé la personne qu'on veut perdre. Alors on se saisit de celle-ci, on la traite de la même maniere, pour lui faire avoüer qu'elle est coupable ; les Accusateurs ne lui manquent point ; elle seule a fait tous les maux du Village, elle a tué la mere de l'un, le frere de l'autre, on l'a vûë jetter du feu par la bouche, foüiller dans les sepultures, roder au-tour des Cabanes, &c. Il ne lui en faut pas tant pour avoir merité la mort, qu'on lui fait souffrir en la brûlant comme un esclave, si par pitié on ne la poignarde, ou on ne l'assomme.

Les parens n'oseroient rien dire dans ces sortes d'occasions, & n'ont qu'à se reprocher de n'en avoir pas fait justice eux-mêmes. On a cependant quelquefois cette attention pour eux, qu'on les prévient pour leur demander s'ils abandonnent celui que le Village veut faire mourir ; & cela est en même temps une civilité d'une part, & une politique de l'autre, pour se défaire aussi de ceux-là, s'ils avoient la moindre pensée de s'en ressentir. Les parens à qui l'on fait ces sortes de propositions, n'ont garde de n'y pas donner les mains ; & ceux qui ont le courage de tenir ferme,

s'il s'en trouve, ou ſont poignardés eux-mêmes à l'entrée de la Cabane, ou pourvoyent à leur ſureté par la fuite pour n'en pas courir le riſque.

C'eſt ainſi que ces Peuples, ſans avoir de Loix écrites, ne laiſſent pas d'avoir une juſtice rigoureuſe dans le fonds, & de ſe tenir en reſpect les uns les autres, par la crainte qui oblige les particuliers à veiller ſur leur propre conduite, pour ne pas troubler l'ordre & la tranquillité publique ; ce qui eſt le but de tout bon Gouvernement.

Les Affaires d'Etat ſont celles, qui emportent la principale attention. La défiance continuelle où ils ſont de leurs Voiſins, leur fait avoir toûjours l'œil au guet pour profiter de toutes les conjonctures favorables, ou de mettre le deſordre parmi eux ſans y paroître, ou de ſe les attacher en ſe rendant néceſſaires. Leur prudence a ſur ce point des reſſorts infinis, qui ſont toûjours dans le mouvement & dans l'action : & tandis qu'ils ménagent leurs Alliés par des viſites frequentes, & par tous les devoirs d'une civilité réciproque, ils ſont toûjours occupés au-dedans, à réfléchir ſur tout ce qui ſe paſſe, à obſerver, & à déliberer ſans ceſſe ſur les moindres évenemens, à former leurs jeunes gens aux affaires, à leur apprendre le ſtyle de leurs Conſeils, la Tradition orale qu'ils conſervent de l'hiſtoire de leur païs ; de la vertu de leurs Ancêtres, & à entrete-

Des Affaires d'Etat.

nir en eux cet esprit martial, qui fait leur tranquillité pendant la paix, & leur superiorité pendant la guerre.

De la Porcelaine.

Toutes les affaires se traitent par des branches, & par des colliers de Porcelaine, qui leur tiennent lieu de paroles, d'écritures, & de contrats.

La Porcelaine dont nous parlons ici, est bien differente de ces ouvrages de Porcelaine, qu'on apporte de la Chine & du Japon; ou de ce qu'on appelle en France Porcelaine de Nevers, qui sont des ouvrages factices, & dont la matiere est une terre beluttée & preparée. Celle-ci est tirée de certains coquillages de mer, connus en general sous le nom de Porcelaines, & distingués par differens noms particuliers que leur donnent les curieux, & qui sont déterminés par la diversité de leurs especes, de leurs figures, & par la varieté de leurs couleurs, lesquelles font quelque chose de si agréable à l'œil, qu'elles peuvent être regardées comme une des plus grandes merveilles de la Nature, & comme une des plus charmantes productions de l'Ocean. Celles dont nos Sauvages se servent, sont canelées, & semblables pour leur figure aux coquilles de S. Jacques, excepté néanmoins qu'elles sont un peu plus allongées, qu'elles se terminent un peu plus en pointe, & qu'elles n'ont point ces oreillettes ou avances, qui se trouvent à côté de la charniere, où les

deux écailles s'emboitent, & se joignent ensemble. La chair en est moins délicate que celle de nos huittres communes & ordinaires ; mais en récompense leurs Nacres sont si lissées en dedans & en dehors, & leurs couleurs sont si vives & si belles, qu'on ne voit rien de plus beau dans cette espece.

On les trouve sur les Côtes de la Virginie, & de la Nouvelle Angleterre, où les Sauvages qui habitoient sur ces bords, les mettoient en œuvre, & en faisoient un grand commerce. Aujourd'hui, soit que les eaux-de-vie des Européans ayent presque détruit ces Nations, comme elles en ont anéanti plusieurs autres ; soit que les guerres des Iroquois les ayent presque entierement dissipées, la Porcelaine est devenuë plus rare, & ne se travaille plus aussi proprement qu'autrefois.

Ces coquillages de mer, dont la Porcelaine est faite, sont la *Concha-Venerea*, ou *Cytherea* des Anciens. Les Grecs les appelloient χοιρίναι, & des mots latins, *Porca*, *Porcella*, on a formé celui de *Porcellana*, porcelaine ; non pas à cause de la figure de ces coquillages, comme le dit Vossius : mais, à ce que je crois, à cause de l'usage qu'on en faisoit autrefois par modestie, pour cacher sa nudité, dans les temps où les hommes n'étoient presque pas mieux habillés, que les statuës qui nous restent de la main des Grecs. Les Sauvages en font encore aujourd'hui le même usage en plusieurs endroits de l'Amerique, & se servent pour

Vossius de Orig. & Prog. Idolot. Lib. 4. cap. 35. p. 71.

Lopes de Gomara, Hist. Gener. de Ind. Lib. 3. cap. 18.

cet effet ou des coquillages entiers, ou de Porcelaine travaillée; mais ils en font encore un plus grand usage pour satisfaire à leur vanité, s'en servant pour faire divers ornemens, dont ils ont coûtume de se parer.

Lery, Hist. du Bresil, ch. 8. p. 106.

Le Sieur de Lery, dans son Histoire du Bresil, nous fait connoître, que de son temps la mode étoit encore en France parmi les femmes, de porter quelques ornemens faits de ces coquillages de mer travaillés; car après avoir décrit, de quelle maniere les Bresiliens mettent en œuvre une grosse coquille, appellée *Vignol*, ou Escargot de mer. Il ajoute: » C'est à mon avis, ce » qu'aucuns appellent Pourcelaine, de quoi nous » voyons beaucoup de femmes porter des ceintu- » tures par-deçà, & en avois plus de trois brasses, d'aussi belles qu'il s'en puisse voir, quand » j'arrivai en France.

Quoique le Commerce ne soit encore parmi ces Peuples, comme il l'étoit dans son origine, qu'un pur troc de denrées contre denrées; cette Porcelaine peut être regardée aussi comme une espece de monnoye, ainsi que certains petits coquillages de mer le sont encore en quelques endroit de l'Inde Orientale, & chez les Negres de l'Afrique. Les Sauvages n'ont rien de plus précieux que leur Porcelaine: ce sont leurs bijoux, leurs pierreries. Ils en comptent jusqu'aux grains, & cela leur tient lieu de toutes les richesses.

Il y a de la porcelaine de deux sortes; l'une est

eſt blanche, & c'eſt la plus commune. On ſe ſert de celle-là plus univerſellement, pour faire quantité d'ouvrages, dont les hommes & les femmes ont coûtume de s'orner. L'autre eſt d'un violet obſcur, elle eſt beaucoup plus recherchée que la premiere; & plus elle tire ſur le noir, plus elle eſt eſtimée.

La porcelaine, qui ſert pour les affaires d'Etat, eſt toute travaillée en petits cylindres de la longueur d'un quart de pouce, & gros à proportion. On les diſtribuë en deux manieres, en branches, & en colliers. Les branches ſont compoſées de cylindres, enfilés ſans ordre, à la ſuite les uns des autres, comme des grains de chapelet; la Porcelaine en eſt ordinairement toute blanche, & on ne s'en ſert que pour des affaires d'une légere conſequence, ou que comme d'une préparation à d'autres préſens plus conſiderables.

Les Colliers ſont de larges ceintures, où les petits cylindres blancs & pourpre, ſont diſpoſés par rangs, & aſſujettis par de petites bandelettes de cuir, dont on fait un tiſſu aſſez propre. Leur longueur, leur largeur, & les grains de couleur, ſe proportionnent à l'importance de l'affaire. Les Colliers communs & ordinaires, ſont de onze rangs de cent quatre-vingt grains chacun.

Le Fisk, ou le Tréſor public, conſiſte principalement dans ces ſortes de Colliers, qui leur tiennent lieu, ainſi que je l'ai dit, de contrats, Du Fisk, ou Tréſor public.

d'actes publics, & en quelque ſorte de faſtes, & d'Annales, ou de Regiſtres. Car les Sauvages n'ayant pas l'uſage de l'écriture & des lettres, & ſe trouvant par-là expoſés à oublier bien-tôt les choſes qui ſe paſſent parmi eux, & pour ainſi parler d'un inſtant à l'autre, ils ſuppléent à ce défaut, en ſe faiſant une mémoire locale par des paroles qu'ils attachent à ces Colliers, dont chacun ſignifie une affaire particuliere, ou une circonſtance d'affaire, qu'il repréſente tandis qu'il ſubſiſte.

Ils ſont tellement conſacrés à cet uſage, qu'outre le nom de *Gaïonni*, qui ſignifie ces ſortes de Colliers, & qui eſt le plus uſité; ils lui donnent encore celui de *Garihoua*, qui veut dire une affaire; celui de *Gaouenda*, voix ou parole, & celui de *Gaïanderenſera*, qui répond à celui de grandeur, ou de nobleſſe; parce que toutes les affaires déſignées par ces Colliers, ſont de l'appanage & de la compétence des Agoïanders, ou des Nobles; que ce ſont eux qui les fourniſſent, & que c'eſt entr'eux qu'on les repartit, lorſqu'on fait des préſens au Village, & qu'on répond aux Colliers de leurs Ambaſſadeurs.

Pour éviter la confuſion que cauſeroit indubitablement la multitude des affaires, ces Colliers ſont variés, & ces Cylindres blancs & pourpre, ſont tellement diſpoſés & entremêlés, qu'ils repréſentent tous differemment. Les Agoïanders & les Anciens, ont outre cela la coûtume de les re-

voir ſouvent enſemble, & de partager entr'eux le ſoin d'en remarquer quelques-uns, qu'on leur aſſigne en particulier; de ſorte que de cette maniere ils n'oublient rien.

Leur Porcelaine ſeroit bien-tôt épuiſée, ſi elle ne circuloit point; mais dans preſque toutes les affaires, ſoit du dedans, ſoit du dehors, les Loix veulent qu'on réponde parole pour parole, c'eſt-à-dire, que pour un Collier, on en donne un autre, qui ſoit à peu près de la même valeur, obſervant néanmoins quelque difference d'un plus grand, ou d'un plus petit nombre de grains; ce qui doit ſe proportionner au rang des perſonnes, ou des Nations avec qui l'on traite.

Ils ne croyent pas qu'aucune affaire puiſſe ſe déterminer ſans ces ſortes de Colliers. Quelque propoſition qu'on leur faſſe, ou quelque réponſe qu'on leur donne ſeulement de bouche, l'affaire tombe, diſent-ils, & ils la laiſſent effectivement tomber, comme s'il n'en eut jamais été queſtion. Les Européans peu inſtruits, ou ſe ſouciant peu de leurs uſages, les ont un peu dérangés ſur celui-ci, en gardant leurs Colliers ſans y répondre par d'autres ſemblables. Pour éviter les inconvéniens qui en peuvent naître, ils ont pris le ſtyle de n'en plus donner qu'un fort petit nombre, s'excuſant ſur ce que leur Porcelaine eſt épuiſée, & ils ſuppléent au reſte par quelques paquets de peaux de Cerf & de Chevreüil, auſquels on répond par des merceries de peu de valeur; de ſorte que

les négociations entre les Européans & eux, sont devenuës un commerce.

Quoique toutes les Nations Sauvages de l'Amerique fassent diverses sortes d'ornemens de Porcelaine, je crois qu'il n'y a que ceux de l'Amerique Septentrionale, qui s'en servent pour les affaires. Je ne puis pas même l'assurer de toutes celles-ci.

Le Trésor public se conserve dans la Cabane des Chefs, & passe alternativement de l'une à l'autre. Il n'y a point pour cela de temps déterminé, & il ne reste dans un endroit qu'autant que la jalousie peut l'y souffrir. On compte les années par nuits, pour le Trésor seulement; de sorte qu'on dit qu'il a passé deux ou trois nuits dans une telle Cabane, pour dire qu'il y est resté deux ou trois années.

Outre les Colliers de porcelaine, on porte encore dans le Fisk des Pelleteries, du bled d'Inde, des farines, des viandes fraîches, ou fumées, & generalement toutes les autres choses, qui peuvent servir pour les frais communs, & pour toutes les dépenses qui se font au nom du Public.

Des Assemblés solemnelles.

Les affaires publiques & solemnelles demandent presque toutes quelque dépense, parce qu'elles sont presque toûjours accompagnées de festins, du chant, & de la danse. Ces actions, qui devoient leur origine à la Religion, & au Culte des Dieux, ainsi que nous l'avons dit, étant

indifferentes par elles-mêmes, ne furent pas toûjours tellement annexées au culte religieux, qu'on ne les en ſeparât dans la ſuite, & qu'on ne pût les rendre prophanes, en les appliquant à des uſages de la vie purement civile & commune. C'eſt ce qu'Athenée nous ſignifie lui-même, au ſujet de certains vers, nommés Proſodiaques, Apoſtoliques, & Parthéniques, qui ſe chantoient ſur des airs fort agréables, & qui s'allioient parfaitement bien avec la danſe. Car « on s'en ſert, dit-il, quelquefois pour honorer Venus, Bacchus, & Apollon, & quelquefois auſſi on en uſe ſans faire cette attention aux Dieux. « Mais, ſoit que ce fuſſent des actes de Religion, comme ils l'étoient certainement dans les premiers temps; ſoit qu'ils fuſſent regardés comme de purs divertiſſemens, les Légiſlateurs voulurent les établir dans leurs Républiques, comme propres à unir davantage les cœurs, à les faire concourir avec plus de plaiſir au bien commun, & à ſerrer plus étroitement les liens de la ſocieté.

Athen. Lib. 14. p. 631.

Lycurgue, qui eſt celui, comme je l'ai remarqué ci-devant, dont la République a retenu plus long-temps les pratiques des Anciens, les avoit ordonnées à ſon Peuple, ſur le même modele que celles des Crétois. L'Inſtitution de ces feſtins & de ces danſes, étoit tellement regardée à Sparte comme une choſe, dont ils étoient redevables à ceux de l'Iſle de Créte; que le nom d'Ἀνδρεῖα, qu'ils donnoient à ces feſtins, étoit

commun à l'un & à l'autre peuple; & que quand ils parloient de leurs chants, & de leurs danses, ils ne les appelloient pas autrement que chants & danses Crétoises.

On appelloit les festins Α'νδρεῖα, comme l'écrit Strabon, ou Α'νδρῖα, ainsi qu'il est marqué dans Plutarque, parce qu'il n'y avoit que les hommes qui y assistassent. Le terme Α'νδεῖα signifie proprement ces grandes Halles, où les hommes d'un âge mûr habitoient ensemble, de même que le terme Α'γέλαι marquoit, celles où les jeunes gens, qui avoient atteint l'âge de puberté, étoient élevés aussi en commun, mais separément des hommes faits. Les femmes n'habitoient point, & ne mangeoient jamais dans ces Halles où étoient les hommes, & les jeunes gens. On changea depuis ce nom à Lacedemone, en celui de συσσίτια, & de φειδίτια, ausquels on donne differentes explications, selon les diverses étymologies où l'on rapportoit ces mots, & dont les plus communes sont, qu'ils vouloient signifier un repas frugal, ou un repas propre à concilier la bienveillance.

Strabo, Lib. 10.
Plutarch. in Lycurgo.

Les particuliers contribuoient par tête à la dépense de ces festins. Aristote & Athenée marquent, quoiqu'un peu differemment, ce que chacun étoit obligé de fournir par mois, pour son contingent. Ceux qui offroient des prémices aux Dieux, ou qui avoient fait une bonne chasse, avoient soin d'en destiner une bonne partie à l'usage de ces festins.

Aristot. Politic. Lib. 2. cap. 10.
Athen. Lib. 4. p. 142.

Une femme avoit la direction du repas avec trois ou quatre personnes qu'elle choisissoit, lesquelles fournissoient aussi deux serviteurs pour porter du bois, & qu'on appelloit *Kalophores*, ou *Xilophores*.

Anciennement on y mettoit à chacun son plat en particulier devant soy; mais ensuite on changea cet usage, & on joignit un nombre déterminé de personnes ensemble, disent les Auteurs qui pourroient fort bien avoir changé les differentes Halles, ou lieux d'assemblée, en plats. Le principal mets étoit une espece de boüillie, ou de boüillon noir, appellé *jus nigrum*, fort célebre parmi les Anciens. Les vieillards s'en contentoient, abandonnant les viandes solides aux jeunes gens, qui avoient de meilleures dents qu'eux. En Créte au contraire, on ne donnoit aux jeunes gens qu'une portion de viande, moins grosse de la moitié, que celle qu'on donnoit aux vieillards. La Matrone qui présidoit au festin, faisoit la distribution des plats, & donnoit les meilleurs morceaux à ceux qui s'étoient le plus distingués par leur prudence dans les Conseils, ou par leur bravoure dans les combats, & dans les autres exercices de leurs Gymnases. A la fin du repas, on distribuoit des fruits, & des gâteaux faits de farine d'orge. Lorsque le vin commença à être en usage dans la Gréce, on en donnoit à boire aux jeunes gens une certaine mesure, qui ne pouvoit pas leur faire de mal, parce que l'eau y dominoit

beaucoup. Le vin étoit pareillement bien trempé pour les Anciens, mais il n'étoit pas limité à une certaine mesure, comme pour la jeunesse.

Du temps de Lycurgue, la Ville de Sparte étoit fort peu peuplée, & peut-être qu'alors tous étoient obligés d'assister à ces festins, excepté ceux qui avoient offert un sacrifice, ou qui étoient allés à la chasse, à moins que les Auteurs n'ayent cru que ceux-là en étoient dispensés, sur ce que peut-être dans l'Antiquité, comme parmi les Sauvages de nos jours, celui qui fait le sacrifice, ou qui a été à la chasse, c'est-à-dire, celui qui fait le festin, & qui en fait toute la dépense, ne mange rien, & sacrifie tout à ceux qu'il invite. Je ne sçais si ce fut de ce temps-là, ou bien si ce fut après que la Ville se fut accruë, que le Peuple se partagea en associations, qu'on appelloit Ἑταιρεῖαι, lesquelles reconnoissoient pour le Saint de leur Confrairie, Jupiter Ἑταιρεῖος, ou l'Associateur, dont la dévotion aboutissoit, comme aujourd'hui, à des repas que se donnoient les Confreres. Pour recevoir quelqu'un dans ces associations, on ballottoit celui qui vouloit être reçû; pour cet effet on procédoit par voye de scrutin, & on mettoit en main à tous les Associés, une espece de fruit, que ceux qui étoient favorables au postulant, jettoient entier dans un vase que leur présentoit un esclave; ceux au contraire qui avoient des raisons de l'exclure, le comprimoient, & témoignoient par-là qu'ils ne vouloient point de

Plutarch. in Lycurgo.

de lui. Il est probable, que lorsque la Ville de Sparte se fut accruë, il fallut aussi multiplier ces sortes d'habitations communes, qu'on appelloit Α'νδρεῖα, & Α'γέλαι, & que chacune formoit une societé, qu'Athenée désigne par le mot Ε'ταιρεῖαι. Ainsi ces associations regardoient principalement la cohabitation.

Outre ces festins appellés Φειδίτια, il y en avoit encore d'autres, comme le κοπὶς, où assistoient les Etrangers, & les enfans. Celui qu'on appelloit Αἴκλον, & plusieurs autres, dont on peut voir le détail & les differences dans Athenée, & qui étoient tous marqués, selon cet Auteur, par quelque motif de Religion. Athen. loc. cit.

La frugalité de ces repas n'étoit pas trop attrayante, & les Lacedemoniens ne s'en accommoderent, que pendant que les Loix furent observées dans toute leur severité. Areüs & Acrotatus y introduisirent la délicatesse & la magnificence; après quoi il ne fut plus possible de revenir à la premiere simplicité. Cleomene tenta envain de la rétablir, il y perdit sa peine, & fut la victime de son zele. Athen. loc. cit. Plutarch. in Cleomene.

Les Lacedemoniens prenoient occasion de ces repas publics pour animer leur jeunesse; & pour exciter leurs Guerriers à imiter la vertu de leurs Ancêtres, qui s'étoient le plus distingués dans les combats. Et ceux-ci s'animoient les uns les autres dans leurs danses, & dans leurs chansons guerrieres, par lesquelles ils s'accoûtumoient à regar-

der la guerre comme un jeu, & s'exerçoient à affronter la mort, ſous l'image du plaiſir, afin que leurs ennemis n'euſſent pas la premiere idée, qu'ils puſſent la craindre.

Athen. Lib. 14. p. 630. Athenée écrit, ſur le rapport de Philochore Auteur ancien, que Tyrtée ſe diſtingua beaucoup par ces ſortes de chanſons & de danſes; de ſorte que quand les Lacedemoniens eurent vaincu les Meſſeniens, ſous la conduite de ce Capitaine, ils ordonnerent que dans toutes leurs Aſſemblées pour leurs feſtins publics, leurs jeunes gens chanteroient les uns & les autres ſeparément, les chanſons de Tyrtée, en danſant la Pyrrhique; & que l'un des Rois, ou des Chefs, ſeroit le Juge de ce combat d'émulation, après lequel il donneroit les meilleurs morceaux du feſtin, à celui qui auroit le mieux chanté, pour prix de ſa victoire.

Parmi les feſtins des Iroquois, & des autres Sauvages leurs Voiſins, il s'en trouve auſſi de differentes eſpeces, dont quelques-uns ont plus, & les autres ont moins de ſolemnité; quelques-uns ou tout le Village à part, & d'autres, qui ſont reſtraints à un plus petit nombre d'invités.

Outre ceux, dont j'ai déja parlé, & qui ſont marqués par le ſacrifice, & par les harangues au Soleil, il y en a encore d'autres, où la Religion n'influë peut-être plus, mais dont la Religion ſemble preſque évidemment avoir été le principe. Tel eſt celui qu'on fait de la premiere bête qu'a

tué un jeune Chasseur : festin, qui ressemble assez au sacrifice que les hommes avoient l'obligation de faire dans la Loy écrite, & peut-être aussi dans la Loy de nature, en offrant les prémices de toutes choses à Dieu. Tel est encore le festin à tout manger, qui est une espece d'holocauste, où il n'étoit pas permis de rien laisser de la victime. Dans celui-ci on doit garder le silence pendant qu'on mange, & on doit manger tout ce qu'on présente, on n'en peut rien emporter chez soy, il faut tout consumer sur le lieu; mais il est permis à chacun d'avoir avec soy un Parasite, c'est-à-dire, un second, qui puisse suppléer à son défaut. S'il n'en peut trouver, même à force de présens, & qu'il ne puisse achever, il en est puni sur le champ; on lui fait un petit retranchement dans un coin de la Cabane, qui lui tient lieu de prison, & on l'y laisse quelquefois les 24. heures entieres. Il y a souvent de quoi manger du matin jusqu'au soir. Après que les viandes sont dévorées, le maître du festin fait encore servir de grandes piéces de graisse d'Ours; ou bien on fait servir le boüillon, dans lequel on a fait cuire les viandes, & qui est extrêmement gras. Si malgré tous leurs efforts, ils ne peuvent venir à bout de tout, il faut jetter ce qui reste, os & viande, dans le feu, ensorte qu'il n'en demeure pas la moindre chose, ainsi que les Juifs en usoient pour l'Agneau Paschal. Tous ces Peuples Barbares font un Dieu de leur ventre, ils mangent jusqu'à cre-

ver, & il n'eſt pas concevable, où ils peuvent mettre tout ce qu'ils mangent.

L'employ de Paraſite étoit anciennement ſacré & reſpectable, ſelon le témoignage d'Athenée. Ces ſortes d'hommes devoient leur établiſſement à la Religion, & ils étoient donnés comme des Adjoints aux Prêtres, pour leur aider à manger les victimes, qui étoient offertes en ſacrifice. C'eſt pour cette raiſon qu'on leur donnoit auſſi le nom de *Coepulones*. Nous avons preſque la preuve de ce qu'en dit Athenée, dans ce que je viens de rapporter de ces ſeconds, qui accompagnent les Sauvages invités au feſtin à tout manger : & ce que cet Auteur dit, ſert en même temps à fortifier l'opinion que j'ai, que c'étoit originairement un veritable ſacrifice, de ceux qu'on nommoit Holocauſtes, où il ne devoit rien reſter de la victime. Sur la fin des temps, la qualité de Paraſite devint extrêmement odieuſe ; on ne la donna plus qu'à des gens vils & mépriſables, qui ſe laiſſoient attirer par l'odeur de toutes les bonnes cuiſines, & faiſoient métier de ſe trouver à tous les bons repas, à la ſuite des gens de condition, dont on les appella auſſi les Ombres, parce qu'ils les ſuivoient par-tout, comme l'ombre ſuit le corps, ſouffrant de leur part toutes ſortes d'indignités, plûtôt que de s'en ſeparer, crainte de perdre leur fortune, attachée aux feſtins, où les perſonnes de qualité étoient invitées.

Bien que l'on puiſſe danſer & chanter à tous

les festins, il y en a cependant où l'on ne chante point, comme il est aussi des occasions où l'on chante, & où l'on danse sans faire festin. Mais il y en a une espece, où l'on ne peut absolument s'en dispenser ; & pour cette raison-là même, on les nomme *Festins à chanter.* Ceux-là sont les plus ordinaires, les plus solemnels, & les plus magnifiques. Le Pere de Brebeuf rapporte, qu'il avoit vû chez les Hurons, trois de ces festins, dans l'un desquels il y avoit dans les chaudieres trente Cerfs, dans l'autre vingt Cerfs, & quatre Ours, & dans le troisiéme cinquante poissons, qui valoient bien nos plus grands brochets, & 120. autres de la grandeur de nos saumons.

Relat. de la Nouv. France 1636. 2. part. ch. 4. p 92.

Voici à peu près l'ordre qui se garde dans ces solemnités. Le jour de la fête, on prépare de bonne heure le festin dans une Cabane de Conseil, & l'on y dispose toutes choses pour l'Assemblée. Pendant qu'on met les chaudieres sur le feu, on suppute, à proportion des Viandes qu'on a, combien de personnes y doivent être appellées. La supputation se fait avec des grains de bled d'Inde, ou avec de petites buchettes, qui leur tiennent lieu de calculs. On envoye ensuite ces buchettes, ou ces grains, dans les differentes Cabanes, où on les jette sur la Natte, en disant, *vous êtes invitez.* Ceux de ces Cabanes députent au festin un nombre de personnes, égal à celui des buchettes.

Cependant un Crieur public parcourt le Vil-

lage à diverſes fois, pour avertir que la chaudiere eſt penduë dans une telle Cabane, & pour marquer l'heure à laquelle il faut s'y rendre. Au moment qu'on doit y entrer, on dépend les chaudieres, & on les place entre les feux, qu'on a ſoin d'amortir un peu, afin qu'on n'en ſoit point incommodé. Les particuliers & les Chefs même, y entrent, portant chacun avec ſoy leur gamelle, ou leur petite chaudiere. Il ne paroît pas qu'il y ait entr'eux aucune diſtinction de rang, ſi ce n'eſt que les Anciens occupent les Nattes les plus avancées; néanmoins le Pere de Brebeuf aſſure, que chez les Hurons, il avoit vû s'élever une diſpute pour la préſéance, dans une occaſion aſſez délicate, mais qui fut bien-tôt aſſoupie par la prudence de l'un des Anciens, qui y parla avec beaucoup de ſageſſe & de fermeté. Les femmes Iroquoiſes n'aſſiſtent point, que je ſçache, à ces ſortes de feſtins, & n'y ſont point invitées. Il n'y a que celles de la Cabane qui y ayent place, & qui s'y trouvent fort parées. Pluſieurs néanmoins s'y préſentent pour ſatisfaire leur curioſité, elles ſe placent ordinairement aux extrémités de la Cabane; les enfans & les jeunes gens, qui ne ſont pas encore aggregés au Corps des guerriers, montent ſur les échafaux, qui regnent au-deſſus des Nattes, ou bien au-deſſus de la Cabane même, pour voir par le trou, par où la fumée s'exhale. Les autres qui ne peuvent entrer, ni prendre place, briſent les écorces, qui ſervent de mur

Relat. de la Nouv. France, l'an 1636. 2. part. ch. 7. p. 133.

à la Cabane, afin d'avoir leur part au ſpectacle. Le déſordre qu'ils font en cela, eſt de plein droit, & perſonne n'y peut trouver à redire.

Pendant que l'Aſſemblée ſe forme, celui qui fait feſtin, ou bien celui au nom de qui on le fait, chante ſeul, comme celui, qui, chez les Anciens, chantoit la Theogonie. C'eſt comme pour entretenir la compagnie, de choſes qui conviennent au ſujet, qui les aſſemble. La plûpart de ces chanſons roulent ſur les fables du vieux temps, ſur les faits héroïques de la Nation, & elles ſont en vieux ſtyle; mais ſi vieux, qu'ils y diſent ſouvent bien des choſes qu'ils n'entendent, & ne comprennent point. Ce Chantre a ſouvent un Aſſeſſeur, qui le releve lorſqu'il eſt fatigué; car ils chantent de toutes leurs forces. Cette muſique ne dure cependant qu'environ une demie heure, & finit lorſque tout le monde eſt rendu.

Alors l'Orateur ouvre la ſéance, en demandant comme par forme, ſi tous les invités ſont préſens. Il nomme enſuite celui qui fait le feſtin, il déclare le ſujet pour lequel il le fait, & entre dans le dernier détail de tout ce qui eſt dans la chaudiere. A chaque choſe qu'il nomme, tout le Chœur répond par des *ho! ho!* qui ſont des cris d'approbation: coûtume ancienne, d'où ſemble être émanée celle de la République de Lycurgue, où l'on faiſoit une ſemblable proclamation, & du nom de celui qui faiſoit le feſtin, & de ce qui en étoit la matiere, afin, dit Athe-

Athen Lib. 4. p. 141. née, que ce fut pour lui un ſujet de loüange de ſon infatigable application à la chaſſe, & au travail; & afin que tout le monde lui ſçût gré de ſon amour pour ſa patrie, & de ſa magnificence envers ſes Concitoyens.

Après cette premiere déclaration, l'Orateur rend raiſon de tout ce dont il faut que le Public ſoit inſtruit; car ces feſtins à chanter, ſe faiſant pour toutes les actions importantes qui regardent le Village, ou la Nation, c'eſt-là proprement le temps des affaires publiques, de quelque nature qu'elles puiſſent être, comme de relever un nom, d'entendre les Ambaſſadeurs, de répondre à leurs Colliers, de chanter la Guerre, &c.

Dès qu'on a ceſſé de parler, quelquefois on ſe met à manger, avant de chanter, pour avoir meilleur courage, quelquefois on chante avant de manger, & ſi le feſtin doit durer toute la journée, une partie de la chaudiere ſe vuide le matin, l'autre ſe réſerve pour le ſoir; & dans l'entre-deux, l'on chante, & l'on danſe.

Le maître du feſtin n'y touche point. Il ſe donne ſeulement la peine de faire ſervir, ou ſert lui-même, nommant tout haut le morceau qu'il deſtine, & qu'il préſente à un chacun. Les meilleurs morceaux ſe donnent par préference à ceux qu'on veut diſtinguer, de la même maniere qu'Agamemnon fit ſervir à Ajax une piece choiſie du rable d'un Bœuf pour lui faire honneur, Homer. Iliad. Lib. 7. v. 321. & pour récompenſer la valeur qu'il avoit fait paroître

roître en combattant contre Hector. Tout étant ſervi, il n'en eſt point, qui ne mange tout de ſon mieux.

Après le repas, le maître du feſtin commence l'Athonront, ou la Pyrrhique, laquelle eſt particuliere aux hommes. Ils ſe relevent dans cet exercice, en commençant par les plus conſiderables, & continuënt ainſi en deſcendant juſqu'aux plus jeunes. Ils ont cette civilité les uns pour les autres, & cette attention, que chacun attend qu'un autre plus digne que lui entre en lice, & prenne le pas. Ils ne ſe font point pour cela des revérences & des complimens à la Françoiſe, mais ils demeurent dans l'inaction, ſans rien faire, de ſorte qu'on eſt obligé d'en nommer quelques-uns, & de les exhorter à ne point laiſſer d'interruption, quand un autre a fini.

Les Anciens & les conſiderables ne font aſſez ſouvent autre choſe, que de ſe lever à leur place, & ſe contentent en chantant, de faire quelques inflexions de la tête, des épaules, & des genoux, pour ſoûtenir leur chant. Les autres, un peu moins graves, font quelques pas, & ſe promenent le long de la Cabane au tour des feux. Chacun a ſa chanſon particuliere, c'eſt-à-dire, un air, auquel il ajuſte fort peu de paroles, qu'il répete tant qu'il veut; j'ai remarqué même qu'ils retranchent quelques ſyllabes des mots, comme ſi c'étoient des vers, ou des paroles meſurées, mais ſans rime. Celui qui veut danſer, commence en

ſe levant de deſſus ſa Natte, & tout le monde lui répond par un cri general d'approbation. A meſure qu'il paſſe devant un feu, ceux qui ſont aſſis ſur les Nattes des deux côtés, répondent en ſuivant la cadence par un mouvement de la tête, & en tirant du fonds de leurs goziers & de leurs poitrines, des *hé*, *hé*, continuels, qu'ils redoublent en certains endroits, où la meſure le demande, avec une juſteſſe ſi grande, qu'ils ne s'y trompent jamais, & une fineſſe d'oreille ſi particuliere, que les François les plus ſtilés à leurs uſages, n'ont jamais pû y atteindre. Quand il paſſe à un ſecond feu, ceux du premier reprennent haleine; ceux des feux éloignés ſe repoſent auſſi; mais la cadence eſt toûjours ſoûtenuë par ceux devant qui il s'arrête. La chanſon finit par un *hé* ou un *ehoüé*, de tout le Chœur, qui eſt comme un ſecond cri d'approbation.

Les jeunes gens ont leurs chanſons plus vives, & les mouvemens plus forts; ce qui convient mieux à leur âge. Quand la danſe eſt bien animée, ils ſe mettent à danſer deux & trois enſemble, chacun à ſon feu, & ce mêlange ne cauſe point de confuſion.

Ces danſes étant guerrieres, ou de Religion, il ſeroit de l'ordre qu'ils euſſent la Tortuë, & les armes à la main, ainſi que les Satyres, & les Corybantes avoient leurs Thyrſes & leurs Siſtres. Mais cela ne ſe pratique qu'en certaines occaſions. Cela n'eſt pas non plus néceſſaire, & les Anciens

danſoient leur Pyrrhique indifferemment, armés ou non armés. Je n'ai vû que les eſclaves chanter l'Athonront, la Tortuë à la main, quand ils arrivent dans le Village, & qu'on les fait danſer pour s'en divertir, avant que leur ſort ſoit décidé.

Parmi ces danſes, quelques-unes ne ſont qu'une maniere ſimple & noble de marcher à l'ennemi, & d'affronter le danger avec fierté, & avec gayeté.

Une ſeconde eſpece, mais toûjours dans le même genre, eſt celle des Pantomimes, qui conſiſte à repréſenter une action, de la maniere dont elle s'eſt paſſée, ou telle qu'ils l'imaginent. Pluſieurs de ceux, qui ont vêcu parmi les Iroquois, m'ont aſſuré que ſouvent, après qu'un Chef de guerre a expoſé, à ſon retour, tout ce qui s'eſt paſſé dans ſon expédition, & dans les combats qu'il a livrés, ou ſoûtenus contre les ennemis, ſans en omettre aucune circonſtance, alors tous ceux qui ſont préſens à ce récit, ſe levent tout d'un coup pour danſer, & repréſentent ces actions avec beaucoup de vivacité, comme s'ils y avoient aſſiſté, ſans néanmoins s'y être préparés, & ſans avoir concerté enſemble. Les François ont été ſouvent témoins du talent admirable qu'ont ces Nations, pour repréſenter, par une vivacité extraordinaire, & une multitude de geſtes qui ne ſe çonçoit pas, tout ce qu'ils veulent exprimer; de maniere qu'ils ſemblent les mettre

ſous les yeux, tant ils ſont naturels, & expreſſifs dans leur action. Ils ont des Orateurs qui excellent dans cet art.

Les danſes Crétoiſes étoient encore en honneur à Rome du temps des Ceſars. Celles des Pantomimes étoient fort célebres. Les geſtes en étoient ſi marqués, & repréſentoient ſi vivement les mœurs, les affections, & les actions des hommes, que les Auteurs les comparent, pour cette raiſon, à la peinture, & à la Poëſie. On peut juger avec quelle adreſſe ces Pantomimes repréſentoient, par le goût bizare d'un Prince de Pont, qui prenant congé d'un Empereur Romain, lui demanda, par preference à tous les préſens qu'il lui offroit, un de ces Pantomimes, dont l'action lui avoit tellement plu, qu'il croyoit pouvoir, ſans le ſecours d'aucun autre Interpréte, ſe faire entendre aux Nations Barbares, qui relevoient de ſon Domaine, & dont il ne ſçavoit pas la Langue. Les Aſiatiques, & ſur-tout les Eſclaves qu'on amenoit du Pont & de la Cappadoce, réüſſiſſoient mieux dans cet exercice, & l'emportoient ſur les autres Peuples. Nos Ballets ſont encore un reſte de ces danſes repréſentatives, qui ont donné naiſſance aux piéces de Theatre.

Lucian. de Salt.

Dans leurs chanſons, ils louënt non ſeulement leurs Dieux & leurs Héros, mais ils ſe loüent encore eux-mêmes, ne s'épargnant pas les loüanges, & les prodiguant à ceux des aſſiſtans, qu'ils croyent les mériter. Celui qui eſt ainſi

loüé, répond par un cri de remerciement, dès qu'il s'entend nommer.

Ils se raillent encore plus volontiers, & ils y réüssissent à merveilles. Celui qui danse, prend alors celui à qui il en veut, par la main, & le met hors de rang au milieu de l'Assemblée; à quoi celui-ci obéit sans résistance. Cependant le Danseur continuë à chanter, & soit en chantant, soit en s'interrompant, il lâche de temps en temps quelque trait de Satyre contre le patient, qui l'écoute sans rien dire. C'est-là une vraye Ecole à bons mots, une abondance surprenante d'ironies fines, de traits spirituels, de faceties plaisantes, de quolibets mordans, & de tours ingenieux, assaisonnés de tout le sel attique. A chaque bon mot s'élevent de grands éclats de rire de toute la gallerie, qui animent ce petit jeu, & qui obligent souvent le patient à faire le plongeon, en enveloppant sa tête dans sa couverture. Il n'en est pas quitte pour cela; celui qui lui fait son chapitre, après l'avoir bien tourné en ridicule, met le comble à son ignominie, en lui couvrant la tête de cendres, dont il aumône toûjours une partie aux femmes, qui sont au bout de la Cabane.

Il est inoüi qu'aucun se fâche des paroles piquantes, & de tout ce qu'on peut lui dire, ou faire d'offensant; c'est au contraire un exercice d'un très-grand plaisir, ou chacun à son tour, & où celui qui a été patient, s'indemnise avec

avantage, aux dépens de celui qui l'a mis sur la scéne. On m'a assuré que souvent, par pur divertissement, les jeunes gens se trouvant ensemble, même hors du temps de ces Assemblées publiques & solemnelles, chacun prend son Emule; & puis se rangeant en deux files, ils se disent leurs verités à toute outrance, & à faire pâmer de rire, jusqu'à ce que l'un des deux adversaires baisse pavillon, & ne sçache plus que dire, si ce n'est, qu'il a son compte, & qu'il s'avouë battu.

C'est sans doute de cette coûtume qu'avoient autrefois les Satyres & les Corybantes, & qu'ont aujourd'hui nos Sauvages, qu'on a donné le nom de Satyre à tous les discours mordans. C'est delà aussi qu'a tiré son origine la Danse Satyrique, appellée *Sicinnis*, du nom de l'un des anciens Curétes. Athenée semble encore nous dépeindre cette danse de nos Sauvages, où l'on jette des cendres, par une autre dont il parle, où l'on jettoit des farines, & qu'il met au nombre des danses plaisantes, & ridicules. Un Sauvage voulant noter un Officier François assez considerable, qui, selon lui (car c'est un homme de cœur) s'étoit mal comporté dans quelque occasion, voulant d'ailleurs marquer du respect pour son rang, prit de la farine, au lieu de cendre, & lui en couvrit la tête.

Athen. Lib. 14. p. 630.

Idem, Lib. 14. p. 629.

Lycurgue bien instruit des Danses Crétoises, avoit fait une loy de cette Danse Satyrique parmi les siens, commandant expressément que la jeu-

Plutarch. in Lycurgo.

nesse s'y exerçât, & que les enfans même y assistassent, afin d'apprendre à railler sans faire injure, & à soûtenir la raillerie sans emportement, & sans violence.

Dans ce genre de danses de l'Athonront, on en peut compter de plusieurs sortes, qui sont distinguées les unes des autres, plûtôt par le sujet, & par le motif, qui rend les unes plus graves, les autres plus vives, ou plus badines, que par la mesure des pas reglés. Il est cependant difficile à un étranger de les distinguer, de la même maniere qu'il leur seroit difficile à eux-mêmes de discerner nos differens menuets, ou de distinguer les menuets des autres especes de danses, dans lesquelles ceux même des Européans, qui n'ont pas appris à danser, ne peuvent rien connoître. Je ne veux cependant pas omettre une circonstance d'une de ces danses, parce qu'il en reste encore quelque chose parmi nous, qu'on peut regarder comme une suite de cet usage; c'est que celui qui danse, va donner le bouquet, après avoir dansé, à celui qu'il invite de danser après lui; c'est-à-dire, qu'il va lui faire un présent, pour l'engager à répondre à son invitation; ce qui se continuë ainsi de l'un à l'autre, chacun faisant un présent, selon son goût, à celui qu'il invite.

Pendant les festins à chanter, on fait souvent des distributions de Tabac, & d'autres choses à ceux qui sont invités, & ils finissent aussi souvent par celle qui se fait de la sagamité, laquelle est

le vrai *jus nigrum* des Anciens. Il est libre de la manger dans la Cabane du festin, ou de l'emporter chez soy.

Ils ont une autre espece de Danse, que nos Iroquois nomment *Te Iennonniakoua.* Elle est hyporchematique; le Chœur y danse, & elle est commune aux hommes & aux femmes. Comme elle est très-differente des precedentes, on n'en fait point usage dans les festins à chanter. Les Jongleurs l'ordonnent souvent, comme un acte de Religion, pour la guérison des malades, & elle est du ressort de la Divination. Elle est aussi un pur exercice de divertissement, qui se pratique dans les fêtes & dans les solemnités du Village. En voici à peu près l'ordre. On envoye avertir de bonne heure dans toutes les Cabanes pour cette cérémonie, & chaque Cabane députe quelques personnes, soit hommes, soit femmes, qui se parent de tous leurs atours, pour y aller joüer leur rolle. Tous se rendent à l'heure marquée, dont on est averti par un Crieur public, ou dans une Cabane de Conseil, ou bien dans une place préparée pour cet effet. Au milieu de la place, ou de la Cabane, on dresse un petit échaffaut, où l'on met un petit banc pour les Chantres, qui doivent animer la danse. L'un tient en main le Tympanum, ou Tambour, & l'autre le Rhombe, ou la Tortuë. Tandis que ceux-là chantent, & accompagnent leur chant du son de ces instrumens, lequel est fortifié encore par les specta-

teurs,

teurs, qui frappent avec de petits bâtons ſur des chaudieres, ou des écorces qu'ils ont devant eux. Ceux qui danſent, tournent en eſpece de danſe ronde, mais ſans ſe tenir par les mains les uns les autres, ainſi qu'il ſe pratique en Europe. Chacun d'eux fait diverſes figures des pieds & des mains, comme il lui plaît; & quoique tous les mouvemens ſoient abſolument differens, ſelon la bizarrerie, & le caprice de leur imagination, aucun cependant ne perd la cadence. Ceux qui ſçavent le mieux varier leurs poſtures, & ſe donner plus d'action, ſont cenſés danſer mieux que les autres. La Danſe eſt compoſée de pluſieurs repriſes; chaque repriſe dure juſqu'à perte d'haleine; & après un inſtant de repos, ils en recommencent une autre. Rien n'eſt plus vif que tous ces mouvemens. Dans le moment ils ſont tous en ſueur; on diroit à les voir, que c'eſt une troupe de furieux & de frenetiques. Ce qui doit encore plus les fatiguer, c'eſt qu'ils ſuivent de la voix, auſſi-bien que de l'action, la voix des Chantres & des inſtrumens, par des *hé, hé* continuels, mais un peu moins forts que ceux de l'Athonront, juſqu'à la fin de chaque repriſe, laquelle eſt toûjours terminée par un *oueh* general, plus élevé, & qui eſt comme un cri d'approbation, ce ſemble, de ce que la repriſe a bien réüſſi.

Quoique dans cet article du Gouvernement, je n'aye parlé proprement que des nations Iroquoiſes & Huronnes, que j'ai ſuivies dans un

assez long détail, je puis dire néanmoins que j'ay dépeint en même temps toutes les autres Nations Barbares de l'Amerique, quant à ce qu'il y a d'essentiel & de principal. Car bien qu'il paroisse y avoir une très-grande difference entre l'Etat Monarchique, & l'Olygarchique, c'est pourtant par-tout le même esprit de Gouvernement, le même génie pour les affaires, la même méthode pour les traiter, le même usage pour les Assemblées secrettes & solemnelles, le même caractere dans leurs festins, dans leurs danses, & dans leurs divertissemens.

Les Chefs les plus absolus se regardent comme les Peres de leurs Peuples. Ce ne sont en effet que de nombreuses familles, distribuées en differens Hameaux, qui se réünissent en un Corps de Nation. Quelque autorité qu'ayent ces Chefs, il y a pourtant un Conseil, ou Senat, composé des Anciens, qui délibere sans cesse sur toutes les affaires qui interessent le bien public; & bien que ce Conseil n'influë peut-être pas par-tout aussi efficacement dans la décision des affaires, que chez les Nations Iroquoises, il a néanmoins partout un grand crédit, étant toûjours composé de tous les Vieillards, & des principales têtes, qu'on suppose avec raison avoir plus de lumieres, plus d'expérience, & un désir plus sincere, & plus désinteressé pour procurer le bien general. Chaque Nation étant peu nombreuse, l'union s'entretient par ces Assemblées de religion & de politique,

ou mangeant tous enſemble, & vivant, pour ainſi parler, en commun; animant d'ailleurs par leurs chants & par leurs danſes la joye de ces repas, qui ſont pour eux de veritables fêtes, tous concourent avec plaiſir au but que ſe ſont propoſés les Légiſlateurs, qui eſt de lier les cœurs de leurs peuples, & de les engager eux-mêmes à ſerrer plus étroitement les nœuds, qui les attachent les uns aux autres, & qui rendent la ſocieté plus douce, & plus aimable.

Les Nations de l'Amerique Meridionale avec les mêmes principes de Gouvernement, partagées en differens Carbets ſous pluſieurs Peres de famille, réünies ſous un Chef general, ſont encore plus ſemblables aux Lacédemoniens & aux Crétois, dans leurs habitations, dans leurs feſtins ſolemnels, & dans leurs danſes.

Leurs Carbets ſont de grandes Halles, qui nous repréſentent ce que les habitans de Sparte & de Créte, nommoient Ἀνδρεῖα & Ἀγέλαι. Tous les hommes y habitent enſemble, ſeparément des femmes, & des enfans, qui ont leurs Caſes particulieres. Le Pere de famille, ſemblable au ΠΑΙΔΟΝΟΜΟΣ, établi par Lycurgue, y harangue tous les matins la jeuneſſe; & veille ſur elle, & ſur tous les exercices de ces jeunes gens, dont la vie n'eſt pas moins dure, que celle des Spartiates.

Les differens Carbets ſe réüniſſent pour les affaires de quelque conſequence, & les affaires ne

ſe traitent jamais ſans un feſtin general ; feſtin qui a tout l'air, dans les motifs pour leſquels on le fait, d'avoir été originairement un ſacrifice. Car les motifs ordinaires de ces feſtins ſont, la naiſſance d'un enfant ; les differentes Initiations, dont nous avons parlé, pour la pénitence que fait un mari après les couches de ſa femme : pour un enfant à qui l'on coupe les cheveux, & à qui l'on donne un nom : pour les filles & pour les garçons qui entrent dans l'adoleſcence : pour mettre un jeune homme dans l'ordre des Guerriers : un Guerrier dans l'ordre des Capitaines : pour inſtaler un Chef general : pour faire un Devin : pour mettre une pyroque neuve à la Mer : pour commencer de nouveaux champs : pour les ſemences & les récoltes des fruits : pour déterminer le temps d'une pêche : pour déliberer ſur une expédition de guerre : pour faire mourir ſolemnellement un eſclave : pour les Mariages : pour la guériſon d'une maladie : pour conſulter leurs Devins, & évoquer les eſprits : pour pleurer les morts, &c.

Ces feſtins ſeroient bien nommés Ἀνδρεῖα ; car ce ſont les femmes qui en ont la direction, ſans que jamais elles y mangent dans le Carbet avec les hommes, n'ayant d'autre ſoin que celui de les ſervir, tandis que celui qui fait le feſtin, n'oſant pas y toucher par reſpect, fait ſentinelle à l'entrée du Carbet, un *Boutou*, ou maſſuë à la main, comme ſi ce jour de fête étoit pour lui un jour de jeûne.

C'eſt toûjours en danſant que ſe fait le feſtin, & leurs danſes ont tout le goût des danſes Crétoiſes : elles ſe font au ſon du *Maraca*, & ſont animées par des *hé*, *hé*, ſemblables à l'Evaſme des Bacchantes.

Ces Danſes ſont de differentes eſpeces, ſelon le ſujet qui les aſſemble. Le Sieur de Leri a noté quelques airs des danſes Bréſiliennes, elles ne paroiſſent pas differentes des danſes Iroquoiſes. Il donne auſſi le détail d'une, qui étoit une danſe de Religion, & qui paroît être une imitation des Ménades, chantant leur *évohé*. Il y dépeint fort vivement ces Barbares, hurlant leur *hé*, *hé* d'une maniere horrible, écumant de la bouche, & faiſant des mouvemens ſi violens, que quelques-unes tomboient par terre, comme ſi elles euſſent été ſurpriſes du mal caduc, ſi bien qu'il fut d'abord perſuadé qu'elles étoient ſaiſies du malin eſprit, & poſſedées du Démon dans toutes les formes; les hommes danſoient de la même maniere de leur côté, & les enfans de l'autre. C'étoit une muſique affreuſe; elle s'adoucit néanmoins peu de temps après; & la crainte que ce ſpectacle, qui lui étoit nouveau, lui avoit cauſé, s'étant évanoüie, il en reſſentit enſuite un ſi grand plaiſir, qu'il fut ravi hors de lui-même; & il ajoûte que toutes les fois qu'il y penſe, il lui ſemble encore entendre la douceur de cette harmonie, qui faiſoit un effet ſi préſent ſur lui, qu'il en reſſentoit toûjours un nouveau plaiſir.

Hiſt. du Breſil, ch. 16.

Je n'ai point éprouvé, comme le Sieur de Leri, un plaiſir ſi ſenſible aux fêtes de nos Sauvages ; & j'ai de la peine à croire que celles des Bréſiliens produiſiſſent ſur tout le monde la même impreſſion que ſur lui. La Muſique & la Danſe des Ameriquains ont quelque choſe de fort barbare, qui révolte d'abord, & dont on ne peut gueres même ſe former une idée ſans en avoir eu le ſpectacle. On s'y accoûtume néanmoins peu à peu, & dans la ſuite on y aſſiſte volontiers. Pour eux ils aiment ces ſortes de fêtes à la fureur, ils les font durer des journées, ou des nuits entieres ; & leurs *hé, hé* font tant de bruit, qu'ils font trembler tout le Village. Dans la violence de ces Danſes impétueuſes, je n'ai jamais ſçû diſcerner ni fineſſe, ni délicateſſe ; mais les Naturels du païs ſçavent les diſtinguer, & leur jeuneſſe s'y paſſionne, comme on ſe paſſionne à nos ſpectacles de Théatre.

DES MARIAGES, ET DE L'EDUCATION.

PAR une ſuite de l'erreur commune, où étoient les Anciens dans les derniers temps du Paganiſme, qui s'imaginant, que dans chaque païs les hommes indigenes y étoient nés comme des champignons; les Auteurs perſuadés, que ces hommes feroces ſe ſentant encore de la baſſeſſe, & de l'imperfection de leur origine, ne ſe diſtinguoient en rien des bêtes, ont cru en effet, que ces hommes avoient été long-temps avant que leur eſprit ſe développât, & qu'ils fuſſent capables de cette docilité que demandent les loix & la police. Athenée étant dans ce principe comme les autres, a écrit que les hommes des premiers temps n'avoient aucune ſolemnité pour le Mariage, ſe mêlant indifferemment, comme les animaux, juſqu'au temps de Cecrops qui en regla les Loix, obligeant ſes Sujets à prendre une épouſe, & à ſe contenter d'une.

Athen. Lib. 17. p. 555.

La contagion des Auteurs ſe communique, & les verités de la Religion Chrétienne n'éclairent pas

toûjours un Sçavant, assez pour se défaire des idées qu'il a prises dans les Auteurs Payens. Alexandre Sardi a aussi commencé son Ouvrage des Mœurs des Nations, par supposer ce principe comme une verité constante, disant, qu'il étoit certain que les hommes n'avoient aucunes Loix pour le Mariage, qu'ils n'en connoissoient point les devoirs & les obligations jusqu'au temps de Jupiter & de Junon, ou bien de Cecrops Roy d'Athenes, à qui il en attribuë l'Institution après Athenée, & qui furent, selon lui, les premiers, qui retirerent les hommes de cette barbarie où ils vivoient, ne suivant d'autre regle que l'instinct.

La prévention de ces Auteurs est un effet du peu de connoissance qu'ils ont euë des premiers temps, dont ils n'ont pû démêler l'obscurité. Il me paroît au contraire évident, que le Mariage a toûjours été regardé par tous les Peuples comme une chose sacrée, & solemnelle, dont les plus barbares même ont respecté les droits. En effet, quoiqu'il y ait aujourd'hui une grande multitude de Nations, lesquelles ont conservé toute leur ferocité, & qui nous paroissent vivre sans Loix, sans Religion, & sans Police, nous n'en connoissons cependant point, qui n'observent quelques solemnités dans les alliances qu'elles contractent, & qui ne soient jalouses de la foy conjugale.

Nous avons vû, dans l'Article de la Religion, la virginité respectée dans les temps les plus reculés, consacrée dans les personnes, qui étoient plus

plus ſpecialement dévoüées au Culte des Dieux, & maintenuë en honneur parmi les Barbares, après une longue ſuite de ſiecles, juſqu'à l'arrivée des Européans en Amerique. Cette vertu ne pouvoit s'étendre à toutes les perſonnes pour tout le temps de la vie, à cauſe de la néceſſité de la propagation du Genre Humain; mais dans cette néceſſité on reſpectoit la chaſteté conjugale, & le Mariage, honteux dans ſon uſage, avoit des loix de bienſéance, de modeſtie, de pudeur, & de retenuë, que la nature inſpire, que la raiſon ſoûtient, & qu'elles ont conſervé au milieu de la Barbarie.

Je conviens que, chez quelques Peuples, la dépravation & la groſſiereté des mœurs, ont introduit ſur ce point des abus, & même des coûtumes honteuſes en divers temps, & en divers lieux. Mais cela n'a pas été univerſel; le gros des Nations s'eſt aſſez bien ſoûtenu; & chez quelques-unes, les Légiſlateurs particuliers, pour frapper l'eſprit des hommes, & réprimer leur licence, ont ajoûté à la premiere ſimplicité, avec laquelle le Mariage ſe contractoit, de nouvelles loix & de nouvelles cérémonies, qui pour être arbitraires, ne laiſſoient pas d'être ſignificatives, & qui rendant le Mariage plus ſolemnel, le rendoient auſſi plus reſpectable.

Si par Cecrops, on entend ce premier Roy des Atheniens, dont on a fixé l'Epoque, quelques ſiecles après le Deluge univerſel, mais avant ce-

lui de Deucalion, ce Législateur particulier pouvoit avoir fait de semblables Loix pour ses Sujets; mais Alexandre Sardi pouvoit démontrer, que l'Institution du Mariage étoit anterieure à lui; & en remontant, comme il fait, jusqu'aux Dieux, il pouvoit choisir un autre Auteur de la sainteté du Mariage que Jupiter, ou bien nous en donner une idée differente, de celle que nous en ont donné les Poëtes, qui en ont fait le plus adultere, & le plus libertin de tous les Dieux, quoiqu'il fut obligé d'être plus reglé que tous les autres, à qui il devoit l'exemple, comme leur Roy & leur Pere.

Je crois néanmoins, qu'en effet c'est Jupiter & Cecrops, qu'on doit regarder comme les Auteurs de l'Institution du Mariage, & de sa sainteté, pourvû que l'on entende par Jupiter, ce que les Payens ont souvent entendu eux-mêmes; c'est-à-dire, Dieu, & le souverain Estre, Auteur de la Religion, non pas ces Rois impies, qui s'étant arrogé le nom de Dieu même, ont soüillé leur vie par leurs crimes, & ont donné lieu aux fables, lesquelles ont deshonoré la Divinité; & pourvû qu'on veüille entendre par Cecrops, Adam nôtre premier Pere, qui reglant la Religion selon les ordres de Dieu, a fait des Loix à ses Enfans par rapport au Mariage, comme par rapport à tout le reste de ce qui appartient au culte de Dieu. Ce que je dis, est fondé. Car si l'on a fixé l'Epoque de Cecrops après le Deluge uni-

verſel, c'eſt l'effet de l'ignorance où l'on étoit ſur les premiers temps; c'eſt que les Atheniens eux-mêmes ayant été des Barbares ſans lettres, n'ont point eu d'Annales & de faſtes, & que n'ayant conſervé que très-peu de choſe d'une Tradition enſevelie, pour ainſi parler, dans l'eſpace de pluſieurs ſiecles d'ignorance, ils ont rapproché des temps bien éloignés de celui, où ils ont commencé à laiſſer quelque choſe d'eux-mêmes à la poſterité. La même choſe arriveroit aujourd'hui à tous les Peuples barbares qui exiſtent, s'ils vouloient, ou ſi dans la ſuite ils pouvoient coucher par écrit quelque choſe de leur hiſtoire. Ils ont tous une tradition fabuleuſe de leur origine, où l'on voit l'hiſtoire des premiers temps déguiſée; & ils la rapprocheroient indubitablement des temps où ils écriroient, faute de ne pouvoir rien dire des évenemens arrivés dans un long enchaînement de ſiecles, qui ſont pour eux dans un éternel oubli.

J'ai déja remarqué, dans l'Article de la Religion, que nos premiers Peres avoient été repréſentés ſous le ſymbole du Serpent; & que quelques Peuples rapportoient leur origine à des hommes indigenes, & formés du limon de la Terre, compoſés de l'aſſemblage monſtrueux de l'homme & du ſerpent. Les Atheniens diſoient la même choſe de Cecrops. Il eſt vrai que Diodore * de Si- Diodor. Sic. Lib. 1. p. 17.

* Il manque quelque choſe dans l'endroit cité de Diodore de Sicile, *Liv. 1. pag. 17.* Le nom même de Cecrops n'y eſt point; mais on voit bien que c'eſt de lui dont il eſt parlé.

cile dit, que les Atheniens ne ſçavoient pas la raiſon de ce composé bizarre. Lui-même, & pluſieurs autres, ont cherché à en donner des explications : mais je ſuis convaincu qu'il n'en faut point chercher ailleurs, que dans la Théologie Hieroglyphique des Anciens, où ces ſymboles myſterieux tranſmettoient en même temps la connoiſſance de nos premiers Peres, & celle de leur faute. Ops étoit un des noms de la Mere des Dieux, ou d'Eve ; celui de Cecrops s'y rapporte aſſez bien, pour dire que c'étoit celui de ſon mari. Ops ne ſeroit-il point auſſi un mot formé par contraction d'Ὄφις, qui veut dire un Serpent, ſymbole d'Oſiris & d'Iſis, que je crois avoir été Adam & Eve ?

Quoiqu'il en ſoit, le Mariage a trop de connexion avec la Religion, pour que nos premiers Peres, qui en ont reglé le Culte, n'ayent rien ſtatué ſur cet Article, & que leurs enfans, imbus de leurs maximes, ſoient tombés dans un état de brutalité, à en oublier abſolument toute idée. Si l'on veut ſe donner la peine de foüiller dans l'Hiſtoire ſacrée & dans la prophane, on y trouvera aſſez de preuves pour rapporter l'Inſtitution du Mariage, & ſa ſainteté, à l'origine de la Religion même.

La Monogamie, ou l'obligation de n'avoir qu'une ſeule Epouſe, paroit dériver de ces premiers commencemens, & avoir été obſervée inviolablement juſqu'au Deluge, par Adam & par

ses Enfans, à l'exception de Lamech, qui étant un homme maudit, osa violer le premier l'intégrité du Mariage en prenant deux femmes, & qui a été regardé comme un adultere par les saints Peres, * pour avoir donné un exemple si pernicieux dans une chose, qui étoit tellement contre l'ordre & contre l'usage, qu'on ne trouve que lui seul, avant le Deluge, qui se soit licentié de la sorte. En effet, la fable des Dieux, qu'on peut faire remonter jusqu'à ces premiers temps, ne nous présente par-tout qu'une Epouse en titre. Jupiter n'avoit que Junon pour femme légitime. En Egypte même, où le Mariage reçût plus d'alteration dans la suite des temps, Osiris n'avoit qu'Isis. La fable & l'histoire sont pleines des fureurs de ces épouses négligées, lorsque leurs maris s'abandonnoient à des amours illégitimes. Sous combien de déguisemens honteux, la Théologie payenne ne nous représente-t'elle point Jupiter, quand il veut dérober à Junon la connoissance de ses débauches? Au temps du Deluge, & dans l'Arche, Noé & ses trois Enfans n'avoient chacun que leur Epouse unique; aussi, lorsque Jesus-Christ a rétabli la Loy du Mariage dans son integrité, il n'a rien ajoû-

Gen. cap. 4. v. 18. 19.

Tertul. Lib. de Monogam. cap. 5. Item, Exhort. ad Castit. c. 5. Hieron. Lib. cont. Jovin. Innocent. 3. Capit. gaudemus. extra. de Divortiis.

* *Tertullian. Lib. de Exhort. ad Castit. cap. 5.* Numerus Matrimonii à maledicto viro cœpit, primus Lamech duabus maritatus, tres in unam carnem effecit.

Hieron. Lib. 1. contra Jovinian. Primus Lamech, sanguinarius & homicida, unam carnem in duas divisit uxores, fratricidium & digamiam eadem cataclysmi delevit pœna.

té à ce qui est marqué dans la Genese.

On peut dire de plus, en faveur de la Monogamie, qu'on a dû remarquer dans l'Antiquité, ce qu'on observe encore dans la plûpart des païs, où le libertinage a introduit la pluralité des femmes; qu'il y en a toûjours eu une principale, laquelle étoit proprement l'Epouse, & conservoit la preéminence, & certains autres droits sur celles qui ne l'étoient que de la seconde main, ou qui n'avoient rang que de Concubines.

On ne peut douter aussi qu'on n'ait eu de tout temps des égards aux liaisons du sang, qui ont toûjours fait regarder certains mariages comme incestueux, & inspiré de l'horreur pour ceux, qui osoient se les permettre contre les regles ordinaires.

Ce fut le Zoroastre des Assyriens, ou le Saturne Egyptien de Berose, qui, si l'on en croit cet Auteur, corrompit la sainteté du Mariage, comme il avoit alteré la Religion, en enseignant aux hommes les mysteres abominables de la Magie, & à consulter les Démons, autorisant par ses discours & par ses exemples le déreglement des mœurs, qui avoit irrité la colere de Dieu, & attiré le Déluge. Il introduisit la pluralité des femmes, & disoit hautement, qu'on pouvoit contracter indifferemment avec toutes sortes de personnes, sans aucun égard à la proximité du sang, une mere pouvant épouser son fils, & un frere sa sœur; conduite détestable, qui lui fit donner

Berof. fragm. Lib. 3.

le nom de *Chemesuenus*, c'est-à-dire, ainsi qu'il l'interprete, d'infâme & d'impudique.

Mais sans nous attacher precisément au sentiment de cet Auteur, quelque autorité qu'on lui suppose, il est constant qu'une partie de ces maximes fut plus generalement reçûë parmi les Peuples de la posterité de Cham, & même de celle de Sem. La Polygamie fut autorisée en Egypte & dans l'Assyrie, par l'exemple des Rois, qui avoient plusieurs femmes titrées & légitimes, sans parler d'un plus grand nombre encore de Concubines. Elle étoit permise, & tolerée chez les Hébreux, & rien n'est plus connu, que ce que la sainte Ecriture dit des femmes d'Abraham, de Jacob, de David, & sur-tout du prodigieux nombre de celles de Salomon, qui ne s'étant pas contenté des filles d'Israël & de Juda, admit encore les étrangeres, défenduës par la Loy, lesquelles pervertirent son cœur, & le firent tomber dans l'Idolatrie. Les Perses & les Médes se conformerent peut-être en cela aux mœurs des Assyriens qu'ils avoient vaincus.

La posterité de Japhet se conserva plus pure dans l'Europe, & dans l'Asie Mineure. Les Romains, les Germains, les Peuples de Gaule & d'Iberie; & ce qui me surprend encore davantage, les Cadmonéens qui étoient de la posterité de Cham, ne pouvoient introduire dans leur maison une seconde Epouse du vivant de la premiere. Que s'il se trouve dans l'Histoire quelques exem-

Herod. Lib. 5. n. 39. & seq.

ples du contraire, comme celui d'Anaxandride à Sparte, ces exemples sont rares; & bien loin de marquer un usage aussi étendu, qu'il l'a été chez les Egyptiens & chez les Assyriens, & tel qu'il se trouve encore aujourd'hui chez la plûpart des Monarques de l'Asie; ils sont des exceptions, qui servent à confirmer la regle generale, laquelle bornoit les hommes à une seule femme.

Pour ce qui est des liaisons du sang, il n'est pas moins certain qu'il y avoit des degrés prohibés, dans l'étenduë desquels il n'étoit pas permis de contracter. Mais les Auteurs ne sçachant pas toûjours assez la force des termes, qui étoient en usage chez les differentes Nations, & ne discernant pas assez les degrés d'affinité, & ceux de consanguinité, nous ont laissé par écrit des choses, qui peuvent avoir été mal entenduës, & qui peuvent souffrir aujourd'hui quelque explication, sans quoi elles nous font de la peine.

C'est ainsi que nous avons quelque horreur de lire, que les Mages épousoient leurs propres meres chez les Chaldéens; que sans cette condition les Rois Parthes ne pouvoient monter sur le Thrône; & que chez quelques autres Peuples, les freres épousoient leurs propres sœurs. Les Auteurs s'accordent tous à assurer que ç'a été une pratique constante des Egyptiens. Ils disent que chez eux le Mariage d'Osiris & d'Isis, qui étoient frere & sœur, avoit si bien réüssi, & avoit été si heureux, qu'en consequence des grands avantages qu'ils

Diodor. Sicil. Lib. 1. P. 1.

qu'ils avoient reçû de l'un & de l'autre, c'étoit une Loy parmi eux, que les freres & les sœurs d'un même lict se mariassent ensemble. Abraham, & Isaac son fils, Peres du peuple Juif, donnent le nom de Sœurs à leurs Epouses. Philon rapporte des Grecs, que Solon avoit permis aux Atheniens le Mariage avec des sœurs issuës d'un même Pere, défendant celui des sœurs d'une même mere : que Lycurgue au contraire avoit fait une Loy, qui permettoit le Mariage avec des sœurs uterines, & avoit défendu celui des sœurs sorties d'un même pere.

Philo, de Specialib. Legib.

Il semble néanmoins qu'on peut assurer universellement, que le Mariage dans la ligne directe du pere à la fille, & du fils à la mere, a toûjours été regardé par-tout comme incestueux, & mis au rang des plus grands crimes. L'histoire d'Oedipe & de Jocaste, dont l'un se creva les yeux, & l'autre se tua de désespoir pour un mariage, qui ne pouvoit leur être imputé, puisqu'ils étoient tous les deux également dans l'erreur, nous témoigne assez combien ces Mariages incestueux étoient abhorrés. Rien aussi n'en fait mieux sentir l'abomination, que les noires couleurs, & les expressions vives dont se servent les Poëtes, pour nous peindre les horreurs de cette histoire tragique, aussi-bien que la détestable passion de Myrrha, fille de Cynire Roy de Chypre, dont le crime fut à peu près semblable à celui des filles de Loth.

Sophocles in Oedipo, &c.

Ovid. Metam. Lib. x.

Justin. Lib. 1. Mais parmi les Orientaux même, la passion de Semiramis Reine de Babylone & de Chaldée, pour son fils Ninyas, causa tant d'indignation à ce Prince, qu'il l'a fit mourir. Celle de Parisatis pour son fils Artaxerxes, produisit le même sentiment d'horreur dans le cœur de ce Monarque; mais il ne voulut pas, comme le premier, ôter la vie à celle de qui il l'avoit reçûë. L'un & l'autre eussent-ils voulu faire un éclat, qui devoit flétrir dans la posterité deux Princesses d'ailleurs si illustres, si les Mages Chaldéens, qui étoient leurs sujets & les arbitres de la Religion, eussent eu l'obligation, ou la liberté d'épouser leurs propres meres? Bien loin que cela fut ainsi, Agathias dit, que le motif d'horreur & d'indignation, qui obligea ce Prince à repousser cette mere effrenée, fut, » que c'étoit une chose également » contraire à la pieté, à la coûtume du païs, & » au sentiment commun des hommes. « De maniere, que si les Perses se donnerent ensuite une trop grande liberté sur ce point, ainsi que l'assure ce même Auteur, trompé sans doute sur l'équivoque des termes, c'est une suite de cette étrange corruption de cœur, qui les plongea dans toutes sortes de vices. On pourroit néanmoins révoquer en doute ce que dit Agathias, ou justifier qu'il a été trompé sur les termes; car Tavernier, parlant des Gaures, qui sont descendus des Perses, assure qu'ils ne peuvent se marier jusqu'au troisiéme degré de consanguinité, & que

Agathias, Lib. 2.

Tavernier, Voyage de Perse, Liv. 4. ch. 8.

personne ne s'avise d'en demander dispense.

Il semble encore que la nature répugne aux Mariages dans la ligne collaterale, au premier degré, sur-tout entre les freres & les sœurs d'un même pere & d'une même mere ; & il seroit avantageux de pouvoir montrer que cela n'a jamais été permis, hors les cas de la nécessité absoluë, où se trouverent les premiers enfans d'Adam & d'Eve, de maniere que cela ait pû faire une Loy generale pour tout un Peuple, & une Loy de temps immemorial.

Les Auteurs qui nous ont fait le plus de peine, sont ceux qui nous parlent de la coûtume des Egyptiens, & qui nous citent les exemples d'Osiris & d'Isis, de Ptolomée & d'Arsinoé, du dernier des Lagides avec Cleopatre. Car s'il est vrai que cette coûtume ait fait loy chez eux depuis le temps d'Osiris & d'Isis, elle doit avoir été fondamentale, & aussi ancienne que la Monarchie. Un fait cependant des plus remarquables de la sainte Ecriture, m'oblige d'en douter. Le voici. Peut-être ne trouvera-t-on pas la conjecture mal fondée.

Abraham descendant en Egypte avec Sara son épouse, lui parle de la sorte. » Je sçais que vous « êtes belle, & que quand les Egyptiens vous au- « ront vûë, ils diront, c'est son Epouse, & ils « me tuëront pour vous posseder ; dites donc, je « vous prie, que vous êtes ma sœur, afin qu'ils « en usent bien envers moi en vôtre consideration, « Gen. cap. 12. v. 11. 12. 13.

» & qu'ils me laissent la vie pour l'amour de vous.
Abraham cherche un expedient pour éviter la mort, qu'il a lieu d'apprehender de la part des Egyptiens, s'ils peuvent soupçonner qu'il soit le mari de cette femme, dont la beauté doit leur donner dans les yeux ; il n'en trouve point de plus efficace, que d'engager Sara à dire qu'elle est sa sœur ; mais si la coûtume generale & fondamentale de l'Egypte eut été, que les freres épousassent leurs sœurs, Abraham eut pris le moyen le plus infaillible de tomber dans l'inconvénient qu'il vouloit éviter ; car les Egyptiens eussent raisonné juste, en concluant, elle est sa sœur, doncques elle est son Epouse. Il falloit au contraire, pour les faire tomber dans la pensée d'Abraham, les faire raisonner de la sorte C'est une chose énorme & inoüie, qu'un frere épouse sa propre sœur ; celle-ci est sa sœur, doncques elle n'est pas sa femme.

On dira peut-être qu'Abraham & Sara étant étrangers, les Egyptiens ne devoient pas juger d'eux par une Loy, qui pouvoit être particuliere à l'Egypte ; mais plûtôt par celle du païs de ces Etrangers même, qu'ils ne pouvoient pas ignorer, puisqu'ils étoient leurs voisins. Mais cela même favorise le sentiment que j'ai avancé ; car, ou les Egyptiens étoient ignorans des Coûtumes étrangeres, & par consequent ils devoient juger selon celles qui étoient propres de leur Monarchie, ou ils n'ignoroient pas celles des Chaldéens ;

s'ils n'ignoroient pas celles des Chaldéens, Abraham étoit également, ou même plus exposé ; car s'ils ne les ignoroient pas, ils eussent sçû que ceux-ci épousoient leurs sœurs. Il y a lieu de croire, du tour que prit Abraham, que les Chaldéens avoient quelque chose de singulier que les Egyptiens n'avoient pas, & même qu'ils ne sçavoient pas ; puisque le Roy se plaignit à lui de ce qu'il l'avoit induit en erreur, pour l'engager dans un crime aussi énorme que l'est l'adultere, en lui disant qu'elle étoit sa sœur, d'où il ne pouvoit pas s'empêcher d'inferer qu'elle n'étoit pas sa femme. En effet Abraham avoit pris ses mesures, pour que Pharaon ignorât que Sara fût son épouse. Il ne le trompa pourtant point par un mensonge, non plus qu'Abimelech, chez qui il lui arriva une pareille avanture ; car il dit nettement à celui-ci, que Sara étoit non seulement sa femme, mais qu'elle étoit aussi sa sœur, fille de son pere, mais non pas de sa mere. Gen. cap. 20. v. 12.

Cela me paroît presque démontré par rapport aux Egyptiens, & il n'est personne qui n'en doive tirer une consequence légitime, qu'au moins en ce temps-là, les Mariages des freres & des sœurs, sur-tout d'un même lict, étoit défendu, & inoüi chez eux.

Mais les paroles d'Abraham à Abimelech, nous jettent dans un même embarras par rapport à la These que j'ai avancée ; car il se trouvera que, dans la posterité de Sem, le Mariage étoit li-

cite au premier degré, dans la ligne collaterale, au moins entre les freres & sœurs de differents licts. Les paroles d'Abraham paroissent fort positives au sujet de Sara. » Au reste, dit-il, elle est » vrayement ma sœur, fille de mon pere, & non » pas de ma mere. « On doit naturellement inferer, de cette maniere de s'exprimer, que Tharé pere d'Abraham, l'étoit aussi de Sara; mais que Tharé avoit eu ces deux enfans de diverses femmes.

Néanmoins les Interpretes nient tous assez unanimement que Sara fut propre fille de Tharé. En effet, quand Tharé prit dans sa maison Loth son petit-fils, dont le pere étoit mort, il prit aussi Sara, laquelle est appellée sa Bru, & non pas sa fille; & il semble que delà on doive conclure, qu'elle étoit cousine ou sœur de Loth, puisque habitant auparavant ensemble dans la maison de Nachor, ils furent reçûs après la mort des deux freres Aran & Nachor, tous deux ensemble dans celle de Tharé. Pour expliquer donc les termes de l'Ecriture Sainte, les Interpretes recourent à d'autres exemples de la Sainte Ecriture, où ces termes de fils & de fille, de frere & de sœur, sont évidemment équivoques, & pris en divers sens, selon l'usage de ce temps-là, dans la posterité de Sem. Car, sans nous écarter des mêmes temps, Abraham appelle Loth son frere, quoique manifestement il ne fut que son neveu, fils de son frere Nachor. Isaac, chez Abimelech Roy

Gen. XI. v. 31.

Gen. 14. v. 14.

Gen. 26. v. 7.

de Gerare dans la Paleſtine, où il lui arriva le même inconvénient, qui y étoit arrivé auparavant à ſon pere, appelle Rebecca ſa ſœur, quoiqu'elle ne fût que ſa niéce à la mode de Bretagne, étant fille de Bathuel, fils de Nachor, frere d'Abraham. Jaïr eſt appellé fils de Manaſſé, bien qu'il ne fût qu'un de ſes petits-fils. Les Juifs conſervent les mêmes uſages juſqu'à la fin. Dans la Generation du fils de Dieu, il eſt dit, que Joram engendra Oſias; cependant entre les deux, il manque trois Generations, de maniere que Joram n'étoit que le Triſayeul d'Oſias, dont il paroît être appellé le Pere. Les couſins du Sauveur, dans un degré aſſez éloigné, ſont appellés ſes freres, ce qui a donné lieu à des herétiques de dire, que ſaint Joſeph avoit eu d'autres enfans, ou de quelque autre Epouſe, * ou de la ſainte Vierge même. La regle generale des Juifs étoit de s'appeller freres & ſœurs, en quelque degré de parenté qu'ils fuſſent dans les lignes collaterales, lorſqu'ils pouvoient remonter des deux côtés juſqu'à la ſouche.

Numer. cap. 32. v. 41.

Matth. 1. v. 8.

Marc, cap. 3. v. 31.

La conjecture donc des Interpretes eſt, que Sara étoit fille d'Aran, & la même qui eſt nommée Jeſcha, laquelle étant niéce d'Abraham, pouvoit l'épouſer, de la même maniere que Melcha, autre fille d'Aran, & ſœur d'Jeſcha, épouſa

* Helvidius & les Antidicomarianites ſes Sectateurs; qui étant Arriens, niant la Divinité de Jeſus-Chriſt, nioient auſſi la Virginité de ſa ſainte Mere, & deſquels ſaint Hierôme a dit, *miraris ſi errent in fratribus qui errant in Patre?*

Nachor frere d'Abraham ; & Abraham pouvoit l'appeller sa sœur, de la même maniere qu'il appelloit Loth son frere, quoiqu'il ne fût que son neveu. Sara pouvoit aussi fort bien être fille de Nachor, sœur de Loth, & épouse d'Abraham.

Dans les Coûtumes des Iroquois, nous trouvons des manieres de parenté, un peu differentes à la verité de celles des Hébreux & des Chaldéens, mais qui conviennent avec elles en ce point, qu'elles peuvent fonder des équivoques dans les termes, & servir par cét endroit-là même, pour corriger les idées que nous portent à l'esprit ces mêmes termes, quand nous les trouvons dans les Historiens, parce que nous ignorons, & que ces Auteurs ignoroient eux-mêmes comme nous, les sens differens qu'ils avoient chez les Peuples, dont ils ont parlé.

Pour rendre ceci sensible par l'application, il faut sçavoir que, parmi les Iroquois, & parmi les Hurons, tous les enfans d'une Cabane regardent comme leurs meres, toutes les sœurs de leurs meres, & comme leurs oncles, tous les freres de leurs meres : par la même raison, ils donnent le nom de Peres à tous les freres de leurs peres, & de tantes à toutes les sœurs de leurs peres. Tous les enfans du côté de la mere & de ses sœurs, du pere & de ses freres, se regardent entr'eux également comme freres & sœurs ; mais par rapport aux enfans de leurs oncles & de leurs tantes ; c'est-à-dire, des freres de leurs meres, & des

des sœurs de leurs peres, ils ne les traitent que sur le pied de cousins, quoiqu'ils soient dans le même degré de parenté, que ceux qu'ils regardent comme leurs freres & leurs sœurs. Dans la troisiéme Generation cela change; les grands oncles & les grandes tantes redeviennent grands-peres & grands-meres, des enfans de ceux qu'ils appelloient neveux, & niéces. Cela se continuë toûjours ainsi en descendant, selon la même regle.

De cette façon il est facile de concevoir, comment les Chaldéens & les Rois Parthes pouvoient épouser leurs meres, c'est-à-dire, des tantes souvent moins âgées que leurs neveux, au lieu que si c'eut été une nécessité, que les Rois Parthes devinssent les époux de leur propre mere, ç'eut été une nécessité que la même personne eut été la mere & l'épouse de tous les Rois Parthes, ce qui est contre le bon sens. Il est facile de concevoir, comment les Egyptiens, & quelques autres Peuples, pouvoient épouser leurs sœurs, c'est-à-dire, des cousines germaines, ou bien même des parentes dans un degré encore plus éloigné.

Je ne nie point qu'il n'y ait quelques exemples, par lesquels on pourra prouver, que des Princes se sont licentiés jusqu'à épouser leurs propres sœurs : & que cet exemple n'ait pû autoriser dans la suite un usage. Tels sont, l'exemple de Cambyse fils de Cyrus, celui de ce Ptolomée qui épousa Arsinoé, & celui de ce Ptolomée, qui

fut le dernier Roy d'Egypte. Mais la passion de ces Princes, & l'abus, qui suivit la liberté qu'ils s'étoient donnée, portent manifestement le caractere de la corruption, & de la nouveauté. C'est ce qu'Herodote nous fait connoître évidemment, en rapportant le fait de Cambyse ; car il dit en même temps, qu'avant lui les Perses n'épousoient point leurs sœurs, & que l'amour de ce Prince avoit quelque chose de si nouveau, que ne pouvant l'autoriser par aucun usage, il voulut au moins être autorisé par une décision des Mages, qui étoient les arbitres de la Religion. Il les assembla donc, & les consulta sur son dessein, les chargeant d'examiner la chose avec maturité. Les Mages, qui sentoient bien que c'étoit un piége que leur tendoit ce Monarque, lequel à l'impieté joignoit encore toutes les cruautés d'un regne tyrannique ; & voyant bien qu'ils étoient perdus, s'ils décidoient contre l'inclination de leur Souverain, répondirent qu'à la verité ils ne trouvoient point de Loy, qui permit le mariage d'un frere avec sa sœur ; mais qu'il y en avoit une autre, en vertu de laquelle le Roy étoit le maître de faire tout ce que bon lui sembloit. Le Prince à qui cela suffisoit, fut content de cette réponse, & les Mages furent tirés d'intrigue par leur lâcheté.

Herodot. Lib. 3. n. 31.

On trouve également dans toute l'Amerique la Polygamie & la Monogamie. La Polygamie paroît beaucoup plus étenduë dans la Meridio-

nale, que dans la Septentrionale, où elle n'eſt gueres permiſe, que parmi quelques Nations de la Langue Algonquine. Les Nations Huronnes & Iroquoiſes ſont adſtraintes à une ſeule Epouſe; & ce qui paroîtra plus ſingulier, c'eſt que, par une ſuite de la Ginécocratie, la Polygamie, qui n'eſt pas permiſe aux hommes, l'eſt pourtant aux femmes chez les Iroquois Tſonnontouans, où il en eſt, leſquelles ont deux maris, qu'on regarde comme légitimes.

La Polygamie, chez les Nations qui ſe la permettent, eſt bornée à un petit nombre de femmes, comme de deux ou de trois, ſi l'on en excepte les Chefs, qui prétendent avoir plus de privilege que les autres. Mais, où la pluralité eſt autoriſée, parmi toutes ces femmes, il y a toûjours une principale Epouſe, dont le mariage eſt plus ſolemnel. Les Algonquins diſtinguent fort celle, qu'ils appellent de l'entrée de la Cabane, où eſt la place d'honneur, d'avec celles du milieu. Celles-ci ſont comme les ſervantes de la premiere, & leurs enfans ſont cenſés comme Bâtards & Roturiers, en comparaiſon de ceux qui ſont nés de cette premiere Epouſe légitime. Parmi les Caraïbes, il y en a auſſi une, qui a la preéminence, & c'eſt celle qui leur eſt acquiſe par un droit de naiſſance que je vais expliquer, ou bien celle qu'ils ont épouſé avec toutes les ſolemnités, & les formalités requiſes. Ils en ont auſſi qu'on peut regarder comme des Concubines, tel-

les ſont les eſclaves qu'ils ont priſes en guerre. Quelquefois ils épouſent ces eſclaves, mais elles conſervent toûjours les marques de leur eſclavage, c'eſt-à-dire, qu'elles ne peuvent jamais porter les brodequins, ni les cheveux de la longueur de ceux des autres femmes, qui joüiſſent du droit de leur liberté.

Ces femmes habitent ſouvent enſemble ſous le même toit, chez les Nations Algonquines, & elles font aſſez bon ménage. Mais chez les Caraïbes, ou bien elles habitent en differens Villages, ou, ſi elles ſont du même Village, les maris leur font des Caſes ſeparées, dans leſquelles elles vivent avec leurs enfans.

Il n'étoit permis nulle part dans toute l'Amerique, de contracter au premier degré dans la ligne directe, ou dans la collaterale, excepté aux Incas, légitimes héritiers du Trône, le Souverain ſeul épouſant ſa propre ſœur; la vanité de ces Princes, qui ſe regardoient comme la Divinité même, les ayant obligé de porter cette Loy, dont ils avoient exclus tout le reſte de leur propre famille, afin que la race du Soleil fut toûjours plus pure dans le ſang du Monarque, étant formé de celui du frere & de la ſœur. L'Inca Garcilaſſo prétend que cette Loy étoit auſſi ancienne que la Monarchie, & qu'elle avoit été portée par Manco Capac le Fondateur de cet Empire. Mais Acoſta me paroît plus croyable en l'attribuant à l'un de ſes derniers Rois, lequel attira par-là la

Garcilaſſo, Comment. Reales, Lib. 4. cap. 9.

Acoſta, Hiſt. Moral. Lib. 6. cap. 18.

malédiction de Dieu ſur ſa famille, & ſur ſes Etats, qui devinrent la victime, & la proye de l'Invaſion des Eſpagnols.

Chez les Ameriquains Meridionaux, ſelon ce qu'en a écrit Thevet, l'oncle maternel a un droit légitime ſur la fille de ſa ſœur; il la leve de terre au moment de ſa naiſſance, & la regarde dès-lors comme ſon Epouſe future. Le Pere de cet enfant eſt délivré, dès ce moment, d'une partie de la ſervitude qu'il devoit aux parens de ſa femme, & à ſa femme même, & c'eſt le futur Epoux de ſa fille qui en eſt chargé. Les autres Auteurs diſent néanmoins que ce droit des Caraïbes regarde les couſins par rapport à leurs couſines germaines du côté de la mere, leſquelles ſont leurs Epouſes nées. Je ne ſçais s'ils ne leur donnent point le nom de Sœurs, ainſi que pluſieurs autres Peuples, chez qui les termes de Germain & de Germaine, paroiſſent avoir la même ſignification qu'ils ont dans le Latin. En ce cas, on pourroit dire que les Caraïbes épouſent leurs propres ſœurs, quoique ces ſœurs prétenduës ne ſoient qu'au ſecond degré de la ligne collaterale.

Thevet, Coſmog. Univ. Liv. XXI. c. 10 p. 932.

Du Tertre, Traité 7. ch. 1. §. 4. &c.

Quel que ſoit ce droit des Caraïbes ſur leurs couſines, ils ne les prennent dans la ſuite pour Epouſes qu'avec l'agrément des parens, & avec les formalités requiſes; & l'obligation de s'épouſer n'eſt point telle, que ces filles ne puiſſent s'en diſpenſer. Mais ordinairement les filles, qui por-

tent des obstacles à l'accomplissement de ces Mariages, en perdent toute leur réputation, & tous les agrémens qu'elles pouvoient attendre dans leur famille.

Les Iroquois n'ayant pas l'obligation de se marier dans leur parenté, comme les Caraïbes, ou comme les Hébreux, sont encore plus scrupuleux sur les degrés prohibés de consanguinité, que ne l'étoient ceux-ci, au moins avant le temps que Moïse les eut restraints davantage, par les Loix qu'il leur impose dans le Levitique.

Les liaisons du sang sont si fortes dans la Cabane de la mere, à qui les enfans sont censés appartenir de plus près, qu'ils ne peuvent gueres s'établir dans cette Cabane, à moins qu'ils ne soient dans un degré si éloigné, qu'il n'y ait plus d'autre parenté, que celle d'être de la même Tribu. La bienséance n'y permet pas même le mariage avec les esclaves entés dans cette Cabane; car, comme en leur donnant la vie, on leur fait relever le nom de quelqu'un de cette famille, ils entrent dans tous les droits de l'adoption, & représentent ceux, ou celles, qu'ils ressuscitent, comme si c'étoient eux-mêmes en personne. Je me souviens, qu'un de nos Missionnaires ayant proposé le Mariage d'une esclave, avec quelqu'un de la Cabane où elle avoit été donnée, les Sauvages en rejetterent la proposition avec horreur; il fallut que le Missionnaire leur fit entendre raison pour lever le scandale, & s'excusât sur ce

qu'il n'avoit pas fait attention aux Loix de l'Adoption.

L'Athonni, ou la Cabane du pere, étant comme étrangere à ses enfans, les liaisons du sang n'y sont pas si étroites. Si le pere avoit des enfans d'un autre lict, ceux de ce lict seroient encore plus éloignés des enfans du premier; la Cabane de ceux-ci étant encore plus étrangere à ceux du second, que celle du pere, dont ils sont nés les uns & les autres, à moins que les enfans de ces deux licts differens ne fussent de la même famille. Je ne suis pas assez exactement informé jusques où ils étendent les degrés de consanguinité, prohibés dans ces Cabanes, ausquelles ils ne tiennent que par des alliances; mais je suis assuré qu'ils respectent les liens du sang, quelque part où ils se trouvent, au premier degré de la ligne directe ou collaterale. Je crois même qu'ils ne contractent point avec ceux du second; & s'ils se permettent quelque chose de plus de ce côté-là, c'est sur le principe que j'ai déja dit, qu'ils n'y croyent point voir une parenté aussi étroite, que dans la Cabane de leur mere.

Ils ne font point tant d'attention aux degrés d'affinité. Les Algonquins, dont quelques-uns ne se font pas une difficulté de la Polygamie, épousent sans façon plusieurs sœurs; & quand l'une est enceinte, ils habitent successivement avec les autres, la regle generale de tous les Sauvages étant de ne point habiter avec leurs femmes dès

qu'elles se sont déclarées enceintes. Pour les Iroquois, les Hurons, & les autres, chez qui la Polygamie n'est pas usitée, après la mort de leur premiere femme, ils en épousent volontiers la sœur, & ceux de la Cabane de la défunte ne manquent pas de proposer cette nouvelle alliance au mari, s'ils ont été contens de lui dans le premier Mariage. On peut dire la même chose d'une veuve par rapport aux deux freres, mais sans l'obligation qu'avoient les Hébreux d'épouser la veuve de leur aîné décedé sans enfans. Le passage que j'ai cité de Philon Juif, pourroit peut-être s'entendre des degrés d'affinité, & non pas de consanguinité. Ainsi il aura été permis chez les Lacedemoniens, par les Loix de Lycurgue, non point au frere d'épouser ses sœurs uterines, mais à un étranger d'épouser successivement les deux sœurs, quoique nées d'une même mere; ce que Solon, plus rigide, avoit défendu, ne permettant que le Mariage avec les sœurs issuës d'un même pere. On peut expliquer, selon ces differentes manieres de prendre les termes de frere & de sœur, ce que les Auteurs disent des usages des Crétois, des Cariens, des Parthes, &c.

Outre les Caraïbes qui naissent mariés, pour ainsi parler, en vertu de la destination établie par la Loy, & par le droit que les cousins ont sur leurs cousines germaines, il y a encore plusieurs autres Nations, où les parens des Epoux futurs prennent des engagemens pour leurs en-

fans dès leur plus tendre enfance, & dès-lors ces Epoux contractent une ſervitude réelle, à l'égard de la Cabane de leurs Epouſes, comme s'ils étoient effectivement mariés : ſervitude par laquelle ils ſemblent acheter le droit, ou l'honneur de leur alliance, comme Jacob acheta la ſienne en ſervant Laban ſon beau-pere, ſept ans pour Lia, & ſept ans pour Rachel. Cela n'avance pourtant point le temps, où le Mariage doit ſe contracter en effet, le temps où l'on doit faire les propoſitions dans les formes, & manifeſter par des préſens, qu'on ratifie ce que les Loix ont preſcrit, ou ce que les parens ont déterminé par les engagemens qu'ils ont pris. On ne penſe point au reſte à faire ces propoſitions que les Contractans ne ſoient d'un âge formé; qu'ils n'ayent paſſé le cours de ces Initiations, dont j'ai parlé, pour les filles, & pour les garçons adultes; & il eſt rare parmi les Ameriquains Meridionaux, qu'un jeune homme oſe parler d'établiſſement, ou qu'on oſe en parler pour lui, s'il ne s'eſt fait déja quelque réputation, s'il n'a fait un ou deux priſonniers, ou tué quelque ennemi de la patrie.

Gen. cap. 29. v. 18. & 30.

Indépendemment de ce droit, ou de ces engagemens pris de ſi bonne heure, leſquels ne font pas une Loy univerſelle & ſans exception, on peut aſſurer néanmoins generalement parlant, que les Mariages ſe reglent plûtôt par l'interêt, & par le reſpect humain, que par l'inclination des Contractans. Suivant la regle commune, on

devroit être toûjours pressé de marier une fille d'assez bonne heure ; parce que, outre que les femmes soûtiennent les familles, lesquelles ne se fortifient que par le nombre des enfans, la Cabane de la femme y profite encore par le droit que l'Epouse acquiert sur la chasse de son mari ; on ne doit point se hâter au contraire de marier les jeunes gens, parce qu'avant qu'ils soient établis, toute leur chasse, tout le fruit de leur industrie, & de leurs travaux, appartenant de droit à leur Cabane ; ceux de cette Cabane ne peuvent que perdre à leur établissement, par les nouvelles obligations qu'ils contractent envers une épouse & des enfans, qu'il est de leur honneur de bien entretenir. Et quoique la Cabane de l'épouse contracte aussi quelques obligations à l'égard de celle du mari, les avantages n'en peuvent pas entrer en compensation de ceux que le jeune homme y apportoit avant que d'être marié. C'est-là du moins ce que je crois avoir remarqué parmi les Iroquois.

Cependant, comme il seroit contre la bienséance d'agir par cet esprit d'interêt, & de le laisser paroître ; ils sçavent si bien se conduire par un respect humain admirable, que les jeunes gens ne peuvent se plaindre de ceux de leur Cabane, qui ne manquent pas de les solliciter de s'établir, & de jetter des propositions, qui puissent leur être agréables. Ceux de la Cabane ont aussi à se loüer des jeunes gens, qui n'étant point pressés

de se marier, ou par complaisance, ou par d'autres motifs qu'ils ne disent pas toûjours, ne consentent aux propositions, qu'on leur fait, qu'après avoir long-temps montré leur indifference.

Les enfans appartenant à la mere, & les Sauvages paroissant tous égaux, il devroit, ce semble, être également indifferent de s'établir partout, sans autre regle que l'inclination.

Il y a cependant parmi eux trois Ordres distingués, à quoi ils ne laissent pas de faire quelque attention. Le premier est celui des *Tesendouans*, c'est-à-dire, des familles nobles; le second est des *Agongoueha*, ou des gens du commun; & le troisiéme est celui des *Ennaskoua*, c'est-à-dire, des esclaves à qui l'on a donné la vie, ou qui sont nés de ces esclaves; ils tâchent, autant qu'ils peuvent, de s'allier bien; les Sauvages Meridionaux & les Algonquins sont très-scrupuleux sur cet article; mais les Iroquois passent aisément sur cette délicatesse pour chercher des avantages plus réels, soit dans la Cabane où ils prennent alliance, soit dans la personne de l'Epoux & de l'Epouse. Il y a des Cabanes qu'on redoute, parce qu'elles sont peu nombreuses, & par consequent pauvres & peu considerées, & d'autres, où il se trouve des esprits difficiles à vivre, dont on évite avec soin le commerce. Pour ce qui est des qualités personnelles des Epoux, on cherche dans un jeune homme qu'il soit brave, bon guerrier, & bon chasseur; dans une fille, qu'elle soit d'une bonne ré-

putation, laborieuse, & d'un caractere d'esprit docile. On se trompe dans ce choix comme dans tout le reste. Il est peu de maris sans défauts; une bonne femme est un meuble presque aussi rare en Amerique qu'en Europe; mais on fait ce qu'on peut, & on tâche de ne point s'y méprendre.

Ce sont les Matrones d'une Cabane, qui sont chargées, ainsi que je l'ai dit ailleurs, du soin de marier les garçons & les filles qui y sont. Il leur seroit honteux de faire aucune avance pour marier une fille, & elles doivent attendre pour leur honneur, & pour celui de la fille même, qu'on la recherche, & qu'on la désire; mais quand il se trouve des filles, qui attendent un peu plus que de raison, les Matrones ne manquent pas de s'intriguer, pour tenter sous main tous les partis qui leur conviennent. Par rapport aux garçons, comme il est de la bienséance qu'ils fassent les premieres démarches auprès des parens de la fille qu'on leur destine, on fait ouvertement les premiers pas en leur nom, sans qu'ils y paroissent, & qu'ils fassent, de leur côté, la moindre démonstration.

La modestie des jeunes filles, à qui il seroit honteux de faire paroître de l'empressement pour le Mariage, ou de témoigner de l'inclination pour un jeune homme, plûtôt que pour un autre, & d'autre part l'indifference réelle, ou affectée des jeunes gens, jointe à une extrême complaisance

pour les volontés de leurs parens, autoriſe beaucoup ceux-ci à ne conſulter que leur inclination propre, ou pour le moins à la ſuivre. Mais ceux & celles qui ont de l'eſprit, ſans manquer à la déference qu'ils doivent à leur parenté, ne manquent pas d'induſtrie pour ſuggerer les perſonnes qui leur plairoient, ſans paroître y toucher, ni de prétextes honnêtes pour éluder celles qui ne ſont pas à leur gré. Cela eſt rare néanmoins, & la plûpart ſont les victimes de leur complaiſance aveugle pour leurs parens.

Les Matrones ayant déterminé le choix d'une Epouſe, & l'ayant fait agréer au jeune homme intereſſé: elles vont en faire la propoſition aux parentes de ſa fille. Celles-ci tiennent leur conſeil à part de la même maniere: & ſi la propoſition plaît après avoir obtenu le conſentement de la future Epouſe, elles rendent bien-tôt une réponſe poſitive, & telle qu'on peut la déſirer.

Le Mariage n'eſt pas plûtôt réſolu, que les parentes de l'Epoux envoyent un préſent dans la Cabane de l'Epouſe. Ce préſent conſiſte en des colliers de porcelaine, des pelleteries, quelques couvertures de fourrure, & d'autres meubles d'uſage, qui vont aux parens de la fille, à laquelle on ne demande point de dot; mais ſeulement qu'elle veüille accepter l'Epoux qu'on lui offre. Ces ſortes de préſens ne ſe font pas ſeulement une fois, il s'en fait une eſpece d'alterna- Cérémonies du Mariage.

tive entre les deux Cabanes des futurs Epoux, laquelle a ses Loix prescrites par la coûtume ; mais, dès que les présens sont acceptés, le Mariage est censé conclu, & le Contrat passé.

Chez quelques Nations, dit-on, les parens de l'Epouse la conduisent tous ensemble chez son Epoux. Mais chez les Iroquois, l'Epouse ne devant point quitter sa Cabane, elle y attend son Epoux, lequel s'y rend à l'entrée de la nuit, accompagné aussi de toute sa parenté. A peine y est-il entré, qu'on le fait asseoir sur la natte, vis-à-vis le feu, alors la nouvelle Epouse apporte devant lui un plat de *sagamité*, ou de boüillie de bled d'inde, & s'assied à ses côtés, non seulement sans lui rien dire, mais même lui tournant un peu le dos, enveloppée dans sa couverture, par pudeur, & par modestie. Le mari mange de ce qui lui est présenté, ce qu'il juge à propos, & pour l'ordinaire, peu de temps après, il se retire. C'est en cela que consiste toute la cérémonie.

Il ne paroît rien, ce semble, de plus simple ; mais je puis dire que tout ceci est comme sacramentel, si j'ose ainsi m'exprimer, & qu'il n'y avoit rien de plus sacré parmi les Anciens. Nous pouvons en juger par tout ce qu'ont écrit les Auteurs de l'usage des Grecs & des Romains. Ceux-ci jaloux des coûtumes de leurs Ancêtres, quoiqu'ils eussent ajoûté plusieurs cérémonies à la solemnité des Nôces, avoient cependant retenu

celles qu'ils avoient reçûës de la premiere antiquité ; & celles-là étoient regardées comme les plus saintes, & les plus essentielles.

Les Auteurs, * qui ont traité des Coûtumes des Romains, ont distingué trois sortes de manieres de contracter le Mariage : la *Coemption*, la *Confarreation*, & l'*usage*, ou la *Cohabitation*. De ces trois manieres, les deux premieres, qui étoient, & les plus solemnelles, & les plus autorisées, se trouvent dans ce que je viens de dire de nos Sauvages. L'usage, & la Cohabitation étoit plûtôt une espece de concubinage, semblable à celui des Sauvages, quand ils prennent une femme de campagne, qu'un mariage légitime. En effet, ces sortes de mariages n'étoient autorisés qu'après un certain temps marqué par les Loix ; car deux ou trois heures même avant l'an révolu, s'il en prenoit fantaisie aux maris, ils pouvoient chasser ces épouses prétenduës, comme des concubines, sans qu'elles pussent avoir action en justice contre eux.

Arnob. Lib. 4. adv. Gent. Boet. in 2. Topic. Cicer. Servius in 1. Georg.

* *Arnobius ; Lib. 4. adverſ. Gentes de Nuptiis Deorum.* Uxores, inquit ; Dii habent, atque in conjugalia fœdera veniunt conditionibus ante quæsitis. Usu, farre, & coemptione genialis lectuli Sacramenta conducunt.

Servius ad illud Virgilii Georg. 1. Teque sibi generum Thetis emat omnibus undis. Quod ait emat, ad antiquum Nuptiarum pertinet ritum, quo se maritus & uxor invicem emebant, sicut habemus in jure. Tribus enim modis apud Veteres nuptiæ fiebant. Usu ; si verbi gratia, mulier anno uno cum viro, licet sine legibus, fuisset : farre ; cum per Pontificem maximum & Dialem flaminem, per fruges & molam salsam conjungebantur, unde confarreatio appellabatur, ex quibus Nuptiis patrimi & matrimi nascebantur : coemptione verò, atque in manum conventione, cum illa in filiæ locum veniebat, &c.

Le présent que fait l'Epoux dans la Cabane de son Epouse, est une vraye Coemption, par laquelle il achette en quelque sorte l'alliance de cette Cabane. Il y a cette difference, que c'est ici le mari qui fait le présent, au lieu que chez les Romains, * c'étoit l'Epouse qui le faisoit, & qui donnoit trois sols marqués, comme un symbole de cette Coemption. La cause de cette difference, c'est que chez nos Sauvages les femmes sont maîtresses, & ne sortent point de chez elles; au lieu que chez les Romains elles passoient dans la maison, & dans la jurisdiction de leurs Epoux, de sorte qu'elles étoient obligées d'acheter d'eux le droit d'être meres de famille. Ce n'est pas que chez les Sauvages, les maris n'acquierent aussi un droit légitime sur leurs Epouses, mais un droit, qui a ses bornes plus ou moins étenduës, selon les differens usages des Nations.

Varro, de vitâ pop. Rom. Lib. 2.

Dans l'offre que fait l'Epouse du plat de *sagamité* qu'elle présente à son mari, se trouve la maniere de contracter par la Confarreation. Pline nous dit, qu'il n'y avoit rien de plus sacré dans les choses qui étoient du ressort de la Religion, que les liens qu'on formoit par la Confarreation; & que c'étoit pour cette raison, que les nouvelles

Plin. Lib. 18. cap. 3. Hist. Natur.

* Varro, *de vitâ populi Rom. Lib. 2. apud Nonium, Lib. de Doct. Indagine.* Nubentes veteri lege Romanâ asses tres ad maritum venientes ferre solitas ait. Atque unum quem in manu tenerent tamquam emendi causà marito dare, alium quem in pede traherent in foco Larium familiarium ponere, tertium in sacciperio cum condidissent compito vicinali solere resonare.

mariées

mariées faiſoient porter le *Farreum* devant elles, en allant chez leurs Epoux : *Quin & in ſacris nihil religioſius Confarreationis vinculo erat, novæque nuptæ farreum præferebant.* Les Auteurs qui ont écrit ſur les Mœurs des Ameriquains, n'ont point fait d'attention à la Ginécocratie établie parmi ces Peuples; il eſt certain auſſi qu'elle n'a pas des droits également forts par-tout; mais, comme la varieté qu'il peut y avoir ſur ce point, eſt difficile à démêler, cela a cauſé un peu de confuſion dans les Auteurs des Relations, qui ont conçu les choſes, ſelon les idées & les uſages de l'Europe, par rapport au Mariage comme à tout le reſte; mais ſoit que les épouſes paſſent dans la Cabane de leurs maris, ce qui n'eſt pas commun: ſoit que les époux paſſent dans celles de leurs femmes, ce ſont toûjours les nouvelles épouſes, qui préſentent, ou font porter le plat de ſagamité nuptiale, comme une marque de l'obligation qu'elles ont, de faire les proviſions de leurs maris, & de leur préparer à manger.

La Coemption & la Confarreation n'étoient d'abord que deux cérémonies differentes, mais néceſſaires, d'une même alliance. Ce ne fut que dans la ſuite des temps, qu'on ſe contenta de contracter par l'une, ou par l'autre. Tacite nous dit, que de ſon temps la Confarreation, ou n'étoit plus en uſage, ou n'étoit pratiquée qne par peu de perſonnes. Boece * aſſure, qu'elle n'étoit que

Tacit. Annal. 4.

Boeti. in 2. Topic. Ciceron.

* Rævardus ad Leg. XII. Tabul. cap. 21. Boetium dicentem

pour les seuls Pontifes ; mais, ou cet Auteur se seroit trompé, ou ses paroles souffrent quelque autre explication.

Les Anciens ne nous donnent pas assez de lumieres pour discerner entre les plantes frumentacées, quelle est celle à qui ils donnoient le nom de *Far*; (j'aurai lieu d'en parler en traitant de la nourriture des Sauvages.) Mais les Romains se servoient du far dans les sacrifices, & dans les actions de Religion, parce que leurs Ancêtres n'avoient point eu d'autre nourriture, pendant les trois cens premieres années après la fondation de Rome, & que chez les Nations on s'étoit toûjours servi, de temps immemorial, de ce qui étoit le fondement de la nourriture commune, pour serrer les liens de l'hospitalité, de l'amitié, & du mariage. Les Grecs, au lieu de far, se servoient de l'orge, par cette même raison, que l'orge avoit toûjours été leur nourriture ordinaire, selon le témoignage qu'en rend Denys d'Halycarnasse, en parlant de la solemnité des Nôces.

Plin. Lib. 18. cap. 7.

Dyonis. Halyc. Lib. 2. p. 95.

Les Hébreux & les Brachmanes des Indes contractoient aussi par la Confarreation. Les premiers répandoient à trois diverses reprises de l'orge sur la tête des nouveaux mariés, en disant, *croissez & multipliez*; Et c'est-là encore l'usage de leur Synagogue, dit Seldenus. Les Brachmanes font cette cérémonie par aspersion avec du ris. Le *Farreum*

Selden. Uxor. Hebrai. Lib. 2. cap. 15.

Huet. Demonst. Evan. Prop. 4. cap. 6.

quód confarreatio solis Pontificibus conveniebat, sic explicat, *per solos Pontifices peragebatur.*

des Romains, étoit un tourteau composé de far, d'huile, & de miel, ainsi que le rapporte Festus. Fest. Lib. 6.
Athenée dit, qu'à Argos on portoit de chez l'Epouse dans la maison de l'Epoux, un tourteau cuit sur les charbons, qu'il appelle Κρηΐον. A Lacedemone, selon le même Auteur, tandis qu'on se préparoit dans la maison de l'Epoux à faire le festin, à danser, & à chanter les éloges de la nouvelle mariée, on portoit de chez elle, tandis qu'elle en sortoit, une autre espece de gâteau, qu'il appelle Κυειβάνας. Seldenus dit, qu'il y a encore beaucoup d'endroits en France & en Angleterre, où l'on a conservé quelques restes de l'ancien usage de la Confarreation, & où l'on fait servir de grands gâteaux nuptiaux. Athen. Lib. 14. p. 645. Idem, Lib. 14. p. 646. Selden. Uxor. Heb. Lib. 2. cap. 25.

Le Sieur de la Potherie, qui vient de donner au Public une Histoire de l'Amerique Septentrionale, dit que l'Epouse, après avoir apporté dans la Cabane de son Epoux *le Bois de Mariage*, dont nous parlerons ci-après, y fait porter aussi le pain, qu'il nomme de la même maniere, *Pain de Mariage*, & qui en est, dit-il, comme le Contract. » Elle le fait cuire chez elle dans de l'eau boüillante, enveloppé de feüilles de bled d'inde, noüé par le milieu d'un filet, qui lui donne la forme d'une calebasse. « Etant dans le païs, je n'ai point appris cette circonstance particuliere, & n'y ai point fait d'attention. Je n'ai cependant point de peine à croire ce qu'il en dit, d'autant mieux, que rien ne se trouve plus conforme, à ce Hist. de l'Ameriq. Sept. Tom. 3. p. 14.

que je viens de rapporter de l'usage des Anciens. Les Sauvages s'envoyent souvent de ces sortes de présens de pain boüilli, ou cuit sous les cendres; mais la circonstance du Mariage peut fort bien avoir quelque chose de sacré, qui ne se trouve point dans les autres occasions, où il n'y a qu'un devoir de bienséance, & de pure civilité.

Comme les Anciens, dans les premiers temps, ignoroient presque l'usage du pain & des gâteaux, ou que du moins ils n'en faisoient pas un usage ordinaire, ainsi que Pline l'assure en particulier des Romains, & qu'alors ils faisoient de leurs grains rôtis, & réduits en farine une espece de boüillie, qui leur fit donner le nom de *Pultophages*, & qui revient assez à la sagamité des Sauvages; j'ai quelque lieu de douter, si dans la cérémonie du Mariage des Romains, des Grecs, & de la plûpart des autres Nations, ce n'étoit pas aussi un plat de boüillie, ou de *sagamité*, que l'Epouse présentoit à son Epoux. On doit comprendre que chez les Peuples, qui ne semoient point, & qui ne vivoient que de chasse & de pêche, l'Epouse présentoit un plat de ce qui étoit la matiere de leur nourriture commune.

Vid. Fortun. Licet, Tom. 3. Resp. x. p. 56.

Par cette nourriture commune, qui leur signifioit qu'ils devoient vivre d'une même vie, ils formoient entr'eux une alliance, dont cette nourriture étoit tellement le symbole, que comme chez les Romains, c'étoit le far qui en étoit la matiere, par le seul mot de Confarreation, on

entendoit le Mariage, comme le seul terme de Diffarreation exprimoit le divorce, ainsi que l'assure Festus. Fest. Lib. 4.

Chez les Anciens, on faisoit asseoir les Epoux sur une peau, *in lanata pelle*, pour leur représenter le lict nuptial des hommes des premiers siecles, lesquels n'avoient point d'autre lict que les dépoüilles des bêtes qu'ils avoient prises à la chasse, ou des victimes qu'ils avoient immolées, & qu'ils croyoient propres à leur faire avoir des songes, & des présages heureux. Apollonius de Rhodes fait consister toute la magnificence du lit nuptial de Medée, dans la Toison d'or, que Jason avoit enlevée à Colchos par son moyen.

Plutarchus P. ob. cap 30. Alex. ab Alex. Lib 2. cap. v.

Apoll. Rhod. Lib. 4. v. 1142.

C'est ainsi que, par la comparaison de ce que font aujourd'hui nos Iroquois, & le plus grand nombre des Sauvages, avec ce que faisoient autrefois les Anciens, nous trouvons, dans ce qui se montre à nos yeux sans mystere, un culte vrayement religieux dans une alliance contractée par ce qui servoit à serrer les liens les plus étroits, & formée sur le lict nuptial en présence des Dieux Domestiques, qui n'étoient autre chose que le feu de leurs foyers, avant que les Payens eussent élevé ces petites Idoles, à qui ils donnoient le nom de *Lares*, & qu'ils plaçoient dans leurs cheminées.

On n'oublie pas de rendre les nôces célebres par des fêtes & des réjoüissances, c'est-à-dire, par des chants, des danses, & des festins. C'est

dans la Cabane de l'Epoux que se fait le festin ; mais c'est l'Epouse qui en fait les frais, & qui porte elle-même chez son mari, les viandes & les farines, qui doivent être mises dans la chaudiere. Pendant que tout le monde se réjoüit, & se divertit à la nôce, comme on a coûtume de le faire dans les autres solemnités publiques, les nouveaux mariés semblent n'y prendre point de part, sur-tout l'Epouse, qui ne doit se parer que de sa pudeur ; preuve encore autentique de l'estime que les Payens faisoient de la Virginité : estime si marquée dans cette occasion des nôces, que les Romains & les Grecs vouloient, que les filles fissent paroître un tel amour pour elle, qu'il semblât qu'elles ne se mariassent qu'à regret ; & qu'il étoit même ordonné, comme une des Loix, ou des cérémonies du Mariage, que l'Epouse, pour témoigner davantage ce regret, fut enlevée du sein de sa mere, & de la maison paternelle avec violence, pour être conduite dans celle de son Epoux, comme par force, & malgré elle.

Il est de l'ancien usage, parmi la plûpart des Nations Sauvages, de passer la premiere année, après le mariage contracté, sans le consommer. La proposition avant ce temps-là, seroit une insulte faite à l'Epouse, qui lui feroit comprendre, qu'on auroit recherché son alliance, moins par estime pour elle, que par brutalité. Et quoique les Epoux passent la nuit ensemble, c'est sans préjudice de cet ancien usage ; les parens de l'Epouse

y veillent attentivement de leur part, & ils ont ſoin d'entretenir un grand feu devant leur natte, qui éclaire continuellement leur conduite, & qui puiſſe ſervir de garand, qu'il ne ſe paſſe rien contre l'ordre preſcrit. Dans les commencemens de l'établiſſement de la Foy, la coûtume des Miſſionnaires ayant toûjours été de ne point adminiſtrer le Baptême à ces Infidelles, ſans les avoir long-temps inſtruits, & éprouvés, pour ne pas expoſer nos Sacremens aux prophanations, & aux inconvéniens de leur inconſtance, & de leur légereté; il arriva, que deux jeunes perſonnes, de celles qu'on inſtruiſoit, furent ainſi mariées par les parens à la façon du païs. Le mari n'ayant pas l'égard qu'il devoit avoir pour l'ancienne coûtume, voulut ſe prévaloir de l'exemple des Européans. L'Epouſe en fut ſi outrée & ſi piquée, que quoique ceux qui avoient fait le mariage, euſſent aſſez conſulté ſon inclination, ils ne purent jamais l'obliger à revoir cet Epoux indiſcret. Quelque repréſentation qu'on pût lui faire, elle ne ſe rendit point, & l'on fut obligé de les ſéparer. Un Miſſionnaire m'a auſſi aſſuré, que quoique aujourd'hui l'ancien uſage ſoit aboli dans le voiſinage de la Colonie, une femme, parmi les Abenaquis, qui ſe trouve enceinte avant la premiere année révoluë, y devient un ſujet d'étonnement, & y perd un peu de ſa réputation.

La coûtume des Ameriquains Meridionaux eſt, que les hommes & les jeunes gens couchent tous

ensemble dans les Carbets, où ils vivent en commun. Les jeunes gens n'en peuvent jamais découcher. Cette regle est aussi generale pour ceux qui sont établis, sur-tout pour les nouveaux mariés, de telle sorte qu'ils n'osent aller dans les Cabanes particulieres où habitent leurs Epouses, que durant l'obscurité de la nuit, aux mêmes conditions, que le Législateur de Sparte avoit prescrit aux siens. C'est à peu près la même regle pour les nouveaux mariés chez les autres Nations, où les hommes n'habitent point ainsi en commun. Ils n'oseroient aller dans les Cabanes de leurs Epouses qu'à la dérobée, ce seroit une action extraordinaire de s'y présenter de jour. L'ancienne coûtume veut encore qu'ils ne parlent point aux parens de leurs Epouses. Aucun n'a la hardiesse de se présenter devant eux. S'ils les apperçoivent, ils doivent les éviter, & prendre de longs circuits pour ne pas s'exposer à leur rencontre, comme si l'alliance qu'ils ont contractée, leur eut fait injure, & qu'ils eussent quelque chose à apprehender de leur ressentiment. Il y en a beaucoup, qui ne leur ont pas parlé avant d'avoir eu un ou deux enfans de leur mariage. Je crois que cette loy ne regarde les parens de l'Epouse que du côté maternel. Mais, comme les Auteurs n'ont pas fait cette distinction, c'est aussi ce que je ne puis assez démêler par rapport à toutes les Nations, où les Loix de la Ginécocratie peuvent être differentes.

Vid. Craggium de Repub. Lacedem. Lib. 3. Tab. 5. Instit. 4. item Lib 3. Tab. 4. Inst. 7.

Thevet, Cosmograph. Univ. Tom. 2. Liv. 21. pag. 932.

Du Tertre, Traité 7. c. 1. §. 4.

Quoique

Quoique l'Epoux & l'Epouſe appartiennent toûjours à la Cabane de leurs meres, & ne ſoient point cenſés la quitter, ſoit qu'ils paſſent dans la Cabane l'un de l'autre, ſoit qu'ils en forment une troiſiéme, & vivent ſeparément de leur parenté, ce qui arrive quelquefois, ces Cabanes alliées contractent de nouvelles obligations l'une envers l'autre, à cauſe de l'alliance. Non ſeulement l'Epouſe eſt obligée de donner la nourriture à ſon Epoux, de faire ſes proviſions, lorſqu'il va quelque part en voyage, ou en guerre, ou à la chaſſe, ou en *traitte*, mais elle eſt encore obligée de ſecourir ceux de la Cabane de ſon Epoux, quand on travaille à leurs champs, d'entretenir leur feu, & pour cela il y a des temps marqués, où elle eſt obligée d'y faire porter une certaine quantité de bois. Elle commence dès que le Mariage a été arrêté, & le préſent accepté. Alors toutes les femmes de la Cabane de l'Epouſe, aidées d'une grande partie de celles du Village, portent dans la Cabane du mari pluſieurs faiſceaux de petites buches d'un bois choiſi, & coupé par éclats de deux pieds & demi de long, qui ſervent à entrelarder le gros bois, qu'elle n'eſt pas obligée de fournir, & qui ſont comme l'ame du feu, parce qu'ils font une flamme vive & claire. L'Epouſe, pour récompenſer celles qui l'ont aidée dans cette corvée, fait chaudiere, & donne à chacune autant de cueillerées de ſagamité, avec une grande cueillere à pot, qu'elle a porté de charges. Cela

ne se pratique, que je sçache, que chez les Nations sedentaires de l'Amerique Septentrionale.

Hist. de l'Ameriq. Sept. tom. 3. p. 14.

On donne un nom particulier à ce bois dans la Langue des Sauvages, & c'est ce bois que le Sieur de la Potherie appelle *Bois de Mariage*. Comme il s'en faut de beaucoup, que cette petite quantité de bois que doit fournir l'Epouse, suffise pour l'entretien annuel du feu dans la Cabane de son mari, je ne puis douter que cette institution ne renferme quelque symbole, dont la signification ne sera pas inconnuë à ceux qui sçavent ce qu'étoient dans l'Antiquité *les Torches nuptiales*. Personne n'ignore, que pendant plusieurs siecles, avant qu'on eut mis en usage la cire & le suif, pour éclairer; les flambeaux ordinaires n'étoient que des morceaux d'un bois fort combustible, lequel étoit ou de pin, ou d'un autre espece d'arbre, qui pouvoit en approcher, tels que sont dans les grandes Indes le Bambou, dans l'Amerique Meridionale, ce qu'on appelle *Bois de Chandelle*; & dans la Septentrionale, celui dont je viens de parler. En memoire de l'ancien usage émané de la premiere Antiquité, qui obligeoit les Epouses à faire porter ce Bois dans la Cabane de leurs Epoux, les Grecs & les Romains avoient établi, que les meres des nouvelles mariées, accompagnées de leurs plus proches parentes, portassent des torches de cire à la solemnité des Nôces de leurs filles.

Vid. Tiraquell. in not. in cap. v. Lib. 2. Genia dier. Alex. ab Alex.

Plutarch. Prob. 2.

Joseph. de

Josephe rapporte, qu'en consequence de l'obli-

gation qu'avoient les Hébreux d'entretenir le feu sacré, il y avoit une fête instituée parmi eux, qu'il appelle ξυλοφόειος, au temps de laquelle, tout le monde étoit obligé de porter une certaine quantité de bois dans le Temple, où l'on en faisoit un grand amas, afin que le feu saint ne manquât jamais de matiere propre à son entretien. Je me persuade, que le Mariage étant un acte de Religion, & le feu des Cabanes sauvages ayant quelque chose de sacré, l'obligation qu'avoient, & qu'ont encore les Epouses de porter ce bois, ou ces torches dans les Cabanes de leurs maris, est une obligation, dont on doit aussi rapporter l'origine à la Religion.

bello Judaico, Lib. 2. c. 31.

De la même maniere que l'Epouse contracte quelques obligations envers la Cabane de son Epoux, l'Epoux contracte aussi quelques obligations envers celle de sa femme. Il est obligé de lui faire une natte, de réparer sa Cabane, ou de lui en faire une nouvelle, lorsque la premiere tombe en ruine. Toute sa chasse appartient de droit à la Cabane de son Epouse, la premiere année de son Mariage. Les années suivantes, il est obligé de la partager avec elle, soit que sa femme ait resté au Village, soit qu'elle l'ait accompagné. Il est de l'honneur de l'Epoux, que son Epouse & ses enfans soient bien couverts, bien entretenus, & c'est à lui à y pourvoir. En un mot, quand ils vivent bien unis, ils ont soin de rendre à la Cabane l'un de l'autre, non seule-

ment les ſervices preſcrits par l'uſage, mais encore tous ceux qui peuvent ſervir à fomenter leur union, & entretenir une bonne correſpondance.

Du Divorce.

Cette correſpondance eſt ſouvent troublée par les dégoûts que le mari & la femme ſe procurent mutuellement, & ce trouble va quelquefois juſqu'à cauſer le Divorce. Leur mauvaiſe humeur, leur peu de complaiſance, leur entêtement pour ceux, ou pour celles de leur famille, par qui ils ſe laiſſent gouverner; leurs ombrages, leurs jalouſies, & leurs infidelités mutuelles, leur fourniſſent diverſes occaſions de rupture.

Le Mariage eſt tel dans ſon inſtitution, & dans les liens qu'il forme, que chez les Nations Barbares même, il paroît établi, de maniere qu'il ſemble, que quand il a été contracté avec toutes les ſolemnités, rien ne peut le diſſoudre. C'étoit peut-être pour cette raiſon, que dans les cérémonies du Mariage, les Prêtres du Mexique qui en étoient les Miniſtres, noüoient les habits de l'Epoux & de l'Epouſe, pour leur ſignifier qu'ils devoient reſter ainſi toute leur vie inſeparablement unis. Et c'eſt ſans doute en conſequence de cette idée, que chez toutes ces Nations, le grand nombre de ceux qui ont pris cet engagement, ne ſçait ce que c'eſt que de le rompre, & que fomentant mutuellement leur union, ils attendent que la mort les diviſe, & les ſépare.

Mais, comme il ſe trouve des eſprits incom-

patibles & insociables, & que dans les cœurs qui paroissent les mieux unis, il naît souvent des antipathies & des aversions, qui les divisent encore davantage ; cette même dureté de cœur, qui avoit autorisé Moïse à permettre le Divorce parmi les Hébreux, avoit aussi autorisé les autres Nations à le permettre pour des causes graves, sur-tout pour les causes d'infidelité averée. Il n'est pas surprenant que les Nations Idolâtres se soient licentiées en ce point, & ayent porté les choses jusqu'aux plus grands abus.

Les Iroquois se font peu de peine du Divorce. Ils n'étoient pas autrefois aussi vitieux qu'ils le sont aujourd'hui ; & je croirois bien par cette raison que les Divorces, quoique permis, y étoient aussi moins frequens. Ils m'ont assuré eux-mêmes, qu'ils avoient toûjours vêcu avec beaucoup de simplicité & de modestie. J'ai souvent entendu des Anciens & des Anciennes, se plaindre qu'il s'étoit introduit chez eux un déreglement de mœurs, qui leur étoit inconnu, & qui leur faisoit méconnoître leur Nation. Les Hurons, dont les coûtumes sont plus conformes aux leurs, étoient beaucoup plus dérangés ; & j'ai oüi dire à un ancien Missionnaire, qu'après leur entiere défaite, ceux qui avoient été incorporés parmi leurs Vainqueurs, n'oserent jamais proposer à Agnié & à Tsonnontouan, un festin de débauche, qu'ils pratiquoient dans leur païs, avant que d'être faits esclaves, & qui est le même, dont parle Hero-

Herod. Lib. V. n. 18.

dote, dans la deſcription qu'il fait des mœurs des Perſans; Ils n'oſerent, dis-je, jamais le propoſer, dans la crainte de révolter les Iroquois, dont les mœurs n'étoient pas aſſez impures pour tolerer un tel déſordre.

Quoiqu'il s'y ſoit gliſſé depuis, & qu'ils ſe ſoient fort dereglés, ils ont encore néanmoins tous les dehors de la vertu. Leur langue eſt chaſte, & a des termes honnêtes pour s'exprimer avec décence devant les perſonnes qu'on reſpecte. Dans leur maniere de s'habiller, ils gardent inviolablement certaines bienſéances : leurs jeunes filles évitent avec ſoin de s'arrêter en public avec des perſonnes d'un ſexe different, dont la converſation ne manqueroit pas de devenir ſuſpecte : elles marchent avec beaucoup de modeſtie; & à moins qu'elles ne manquent tout-à-fait de prudence, ou ne ſoient entierement dereglées, elles veillent avec ſoin aux moyens de conſerver leur réputation, dans la crainte de ne point trouver à s'établir, chacun voulant avoir une Epouſe, qui paſſe pour ſage, & qui le ſoit.

Un Miſſionnaire du Breſil que j'ai vû à Rome, m'a aſſuré, que les Breſiliens étoient ſi délicats ſur la réputation, que ſi une fille avoit manqué à ſon honneur, non ſeulement elle ne trouveroit plus à ſe marier, mais elle ne vivroit pas même en ſureté au milieu de ſa parenté; ce qui paroît d'autant plus admirable, qu'on devroit juger, ce ſemble, à leur nudité, qui eſt entiere, qu'ils ne

ſont nul cas de la pudeur. Les Auteurs néanmoins qui ont parlé des mœurs de ces Peuples, en parlent d'une maniere bien differente, & ſemblent ſuppoſer, que les filles avant d'être établies, y ſont tellement maîtreſſes d'elles-mêmes, qu'on ne trouve point à redire à leur conduite, de quelque maniere qu'elles ſe comportent.

Les jeunes gens gardent auſſi des meſures en public. Ils ſe paſſionnent peu, & ne paroiſſent pas capables des excès, où l'on eſt ſouvent porté par la violence de la paſſion. Voilà ce que j'ai cru devoir dire pour la juſtification des Sauvages en general, ſur une matiere, dont il ſeroit bon de n'entendre pas même parler, ſelon le conſeil de l'Apôtre; mais j'ai vû avec tant de peine une eſpece d'affectation à les décrier, & à leur ſuppoſer un débordement general, & ſans exception, dont on pourroit peut-être tirer avantage pour juſtifier ſes propres déſordres, que je me ſuis cru obligé de leur rendre cette juſtice. Ce n'eſt pas que je veüille dire qu'il n'y ait point de libertinage, il y en a ſans doute, & doit-on en être ſurpris? Eſt-il étonnant, que des Peuples Barbares ſoient corrompus, tandis qu'en Europe, où les motifs de la Religion & de l'honneur, ſont bien plus forts, on ne voit preſque plus par-tout qu'une licence effrenée, & un ſcandale ſans bornes, qui feroit horreur aux Sauvages mêmes?

Le Baron de la Hontan, qui met par-tout beaucoup du ſien dans ſon Ouvrage, donne une li-

La Hontan, Memoires de l'Amer. pag. 133.

berté ſans regle à toutes les filles qui ne ſont pas engagées dans le Mariage ; liberté qu'il dit être autoriſée par l'uſage, & comme de plein droit, & il fait en même temps de toutes les femmes mariées des modeles de vertu. L'un & l'autre eſt également contre la verité, & contre la vraiſemblance. De tous côtés il s'en trouve de ſages, & d'autres qui ne le ſont pas. Un mari libertin qui qui voit ſa femme enceinte, ou nourrice, ou bien, dès qu'il eſt mécontent, prend ſans façon une femme de campagne, ou enleve celle de ſon voiſin, ſans conſulter ſi ſa femme ou le mari, en ont de la peine, ou non. Une femme qui a quelque inclination, ou qui veut ſe venger de ſon mari, ſçait bien donner rendés-vous à un galant, ſans faire attention s'il eſt libre, ou s'il eſt marié. Ces ſortes de commerces ne ſont pas ſi ſecrets, qu'il n'en tranſpire toûjours quelque choſe ; médiſans & railleurs naturellement, ils n'ont que trop de mauvaiſes langues, dont le talent eſt de ne laiſſer rien ignorer, d'empoiſonner tout, & de groſſir les objets. Ce n'eſt pas néanmoins ce qui les arrête, la publicité de leur faute ne ſert qu'à les enhardir, & à leur faire franchir les bornes, que leur preſcrivoient la honte & la bienſéance. Il faut pourtant avoüer que les femmes gardent beaucoup plus de meſures, qu'elles n'auroient peut-être fait avant leur établiſſement, & de la même maniere, que dans l'Antiquité elles commençoient à ſe voiler dès le moment qu'elles ſe marioient, ou

à prendre quelque autre marque diſtinctive pour marquer leur état ; il y a quelque choſe de cela chez pluſieurs Nations de l'Amerique. Il faut auſſi avoüer que parmi les Iroquois, les femmes étant plus maîtreſſes, craignent auſſi moins un éclat.

Une femme chagrine va au-devant de la concubine de ſon mari au retour d'une chaſſe, elle lui enleve ſans obſtacle la part qu'il lui en a faite. Le mari le ſçait, il le voit, & il n'en dit mot ; la femme a uſé de ſon droit, il n'y prend plus d'interêt. Mais ſi cette femme en prend occaſion de tourmenter ſon mari par ſa mauvaiſe humeur, & par ſes reproches, le mari baiſſe la tête ſans rien dire, il n'oſeroit quereller ſa femme, encore moins la battre ; mais à la fin ennuyé de ſes mauvaiſes manieres, il la quitte, & s'en ſépare.

Si c'eſt la femme qui eſt dans ſon tort, le mari diſſimule ſa jalouſie tant qu'il peut, & ſe fait un point d'honneur de n'en paroître point touché, mais il ne tarde pas de rendre à ſon épouſe avec uſure les infidelités qu'elle lui a faites ; & il la met ainſi dans la néceſſité de ſouffrir avec moins de peine qu'il la quitte, & qu'il l'abandonne.

Bien que les Iroquois affectent de n'avoir point de jalouſie, ils ne laiſſent pas d'y être extrêmement ſenſibles, & d'en porter quelquefois la vengeance bien loin. Je rapporterai à cette occaſion un fait que j'ai appris d'eux-mêmes. Un mari mécontent de ſa femme, mais diſſimulant par-

faitement son ressentiment, la mena à la chasse au temps ordinaire. L'année étoit bonne, les bêtes fauves en abondance, le mari bon chasseur. Cependant il affectoit de ne rien trouver, & alléguoit pour raison, qu'il falloit qu'on eut jetté quelque sort sur lui, pour l'empêcher de rien prendre. La saison s'avançoit, les provisions étoient finies, & la femme souffroit beaucoup de la faim; le mari l'ayant ainsi fatiguée long-temps, feignit d'avoir fait un songe, qui devoit avoir plus d'efficace que le charme, qui causoit son malheur, & les exposoit aux dernieres extrémités. C'étoit, disoit-il, d'attaquer pendant la nuit la Cabane de sa femme, de lui donner l'assaut en ennemi de guerre, de la prendre prisonniere, & de la traitter en esclave. La femme, qui croyoit qu'on pouvoit éluder ce songe, comme ils ont souvent coûtume de le faire, exhorta son mari de l'accomplir. Il n'y manqua pas. Dès la nuit suivante, il surprend la Cabane, fait sa femme esclave, la condamne au feu, la lie à un poteau, allume un grand brasier, & fait rougir les fers. La pauvre malheureuse pensoit que le jeu devoit finir-là; mais ce n'étoit pas un jeu, elle se trompoit. Quand tout fut prêt à la tourmenter, le mari prenant la chose dans le serieux; lui reproche ses infidelités, vrayes ou prétenduës, & la brûla à petit feu, avec une lenteur, & une cruauté impitoyable.

Le frere de cette femme, qui étoit resté au

Village, & qui l'aimoit tendrement, ne pouvant résister à une certaine inquiétude secrette, qui lui faisoit appréhender qu'elle ne souffrit de la faim, s'étoit mis en chemin pour lui apporter des provisions. Il arriva dans le temps de cette cruelle execution & il fut de loin le spectateur de toute cette scéne. La Cabane étoit toute ouverte, & la femme poussoit des cris effroyables, n'étant retenuë par aucun respect humain. Enfin le jeune homme ayant reconnu le mari, & sa sœur, sans être apperçû, prit d'abord son parti, il couche le mari en jouë, tire, & le tuë. S'étant ensuite approché de sa sœur avec les mêmes précautions de modestie, que prirent les deux enfans de Noé, lorsque leur pere surpris de l'effet inconnu du vin étoit étendu dans sa tente, il la délie, & apprend d'elle les soupçons de ce mari jaloux, & la cause de ses violences. Cette pauvre femme étoit dans un état à ne pouvoir esperer d'en réchapper par aucun remede. Le frere compâtissant crut bien faire de l'achever, il la poignarda par pitié, de son consentement; & après lui avoir rendu les derniers devoirs, comme il pût, selon l'usage établi dans ces occasions, il revint au Village, où il fit le récit de cette triste avanture.

Ces exemples de jalousie violente & de vengeance sont beaucoup plus rares chez les Iroquois, que chez les Nations qui sont du côté de la Louisiane, où les maris ne se font pas une peine, après leur avoir fait plusieurs insultes, d'arracher à belles dents

le nez & les oreilles à leurs épouſes infidelles, ou même de leur enlever la chevelure, comme on feroit à un eſclave, ſans que perſonne s'en formaliſe, & oſe s'en reſſentir. Les Breſiliens les tuënt ſans façon, & vont dire à leur pere : j'ai tué ta fille, parce qu'elle m'étoit infidelle. Le pere ne répond autre choſe à ce compliment, ſi ce n'eſt : tu as bien fait, elle le méritoit bien.

Lettre du P. de la Neuville, Memoires de Trevoux, Mars 1723.

Les Caraïbes & les Galibis puniſſent l'adultere avec beaucoup de rigueur, ſoit que ce ſoit l'homme qui l'ait commis, ſoit que ce ſoit la femme. Si c'eſt l'homme qui eſt ſurpris en faute, il eſt appellé en jugement en préſence de toute la Nation ; & après avoir eſſuyé une verte réprimande, il eſſuye encore pluſieurs vaiſſeaux d'eau boüillante, que chacun a droit de lui jetter ſur le corps, après quoi on le livre à ſon épouſe, ou aux parens de ſon épouſe, qui peuvent le tenir quitte pour ce châtiment, ou le faire mourir, s'ils ne ſont pas ſatisfaits. La punition eſt plus dure pour les femmes coupables ; car, après leur avoir fait dévorer les mêmes affronts, qu'on fait ſouffrir à l'homme adultere, on la remet entre les mains de ſes parens, qui rendent tous les préſens au mari, & la font ordinairement mourir du ſupplice des Veſtales, en l'enterrant toute vive. Là, où le ſupplice eſt ſi rude pour l'adultere, on peut croire que le Divorce n'eſt point permis, ou du moins qu'il eſt fort rare.

Dans l'Amerique Septentrionale, une femme

a droit dans le Divorce de dépoüiller le mari qui la quitte, & elle le fait sans qu'il s'y oppose. Pour agir dans les formes, il faudroit rendre aussi le présent, ou un équivalent, de celui qui a été donné pour le Mariage, à moins qu'il ne soit rompu simplement par la Diffarreation. De cette maniere, le Divorce ne seroit qu'un simple abandon, qui ne leur ôte pas entierement l'esperance de pouvoir se réünir dans la suite ; comme il arrive assez souvent, soit que des amis s'entremêlent pour les raccommoder, soit que leur ancienne amitié, & leur amour pour leurs enfans, qui sont le nœud de leur union, & le plus fort motif de leur retour, se réveillent, soit enfin que le temps ait ôté le sujet de leurs plaintes, ou adouci leur mécontentement. Plusieurs prétendent, qu'il n'y a point en effet de veritable Divorce légitime, que ce n'est qu'un simple abandon, qui n'est autorisé par aucune formalité, & que dans leur séparation, quelque engagement qu'ils prennent, on les regarde encore comme les seuls légitimes, & veritables époux.

S'ils ont eu des enfans, les maris après leur séparation prétendent avoir droit de reprendre les garçons. J'en ai vû venir exprès de fort loin pour les enlever ; mais les meres se regardant toûjours comme maîtresses de les laisser aller, ou de les retenir, ne manquent point de s'arrêter à ce dernier parti, & de prendre de justes mesures pour tromper leur attente. Les enfans eux-mêmes toû-

jours élevés sous l'aîle de la mere, ne paroissent sensibles qu'à l'affront que le pere leur a fait en l'abandonnant, & les abandonnant avec elle. Ce droit réel, ou prétendu des maris, pourroit venir de l'usage qu'avoient les Amazones, lesquelles ne retenoient pour elles que les filles, & renvoyoient les garçons chez les peuples voisins, où elles avoient leurs époux.

Des Enfans. Les Nations Sauvages de l'Amerique ne sont pas nombreuses, & ne multiplient pas beaucoup. Les femmes quoique d'un tempéramment fort & robuste, n'y ont pas cette fécondité qu'on voit ailleurs, & sur-tout dans le Nord de l'Europe, d'où sont venuës ces inondations de Barbares, qui l'ont ravagée en divers temps, & qui ont ruiné l'Empire Romain. Je n'en vois point de cause qu'on puisse apporter, laquelle soit aussi generale, que l'est cette espece de sterilité, qui les borne à un assez petit nombre d'enfans.

Les femmes enceintes se ménagent peu pendant leur grossesse, elles travaillent à l'ordinaire; & plus elles approchent de leur terme, plus elles fatiguent. Elles vont aux champs, portent de gros fardeaux sans difficulté, & elles prétendent que ces exercices violens facilitent leurs couches, & rendent leurs enfans plus robustes. On ne peut nier qu'il n'y ait quelque chose de surprenant dans la facilité qu'elles ont à les mettre au monde. Elles se font aider par quelque autre de leur Ca-

bane, ſans qu'il y ait pour cela perſonne en titre d'office. Si elles ſont ſurpriſes ſeules en revenant des champs, elles ſe rendent ce devoir à elles-mêmes, lavent leurs enfans dans la premiere eau froide qu'elles trouvent, retournent à leur Cabane, comme ſi de rien n'étoit, & dès le même jour elles paroiſſent capables de leurs exercices ordinaires.

C'étoit une choſe autrefois commune aux femmes des Celtes, des Iberiens, des Scythes, & des Peuples de Thrace, dit Strabon, qui ajoûte, que Poſſidonius avoit écrit, qu'un certain Charmolaüs de Marſeille lui avoit raconté dans la Ligurie, qu'ayant gagé pour remuer des terres une quantité d'ouvriers, hommes & femmes, il s'en trouva une, qui étant ſurpriſe des douleurs de l'enfantement, ne fit que s'écarter tant ſoit peu; & après s'être délivrée, elle revint ſur le champ à ſon travail, pour ne pas perdre ſa journée. Mais qu'ayant apperçû qu'elle s'y comportoit foiblement, & en ayant appris le ſujet, il la paya, & la renvoya. Qu'alors cette femme alla laver ſon enfant, l'enveloppa dans quelques hardes qu'elle avoit ſur ſoi, & l'emporta chez elle, ſans que cet enfant en fût incommodé le moins du monde. Strabo, Lib. 3. p. 119.

Il ne paroît preſque pas qu'elles ayent ſouffert, ou qu'elles ſoient malades, ce n'eſt pas néanmoins qu'elles ne ſouffrent, & que quelques-unes même n'en meurent. Mais elles ſurmontent leurs douleurs par une force d'eſprit ad-

mirable, & s'abstiennent, autant qu'il dépend d'elles, de donner la moindre marque de foiblesse. Dans nôtre Mission, quelqu'une ayant un peu trop marqué sa sensibilité, il y a quelques années, une personne entendit les anciennes raisonner sur ce phenomene, & conclure avec beaucoup de gravité, qu'il ne falloit plus qu'elle eut d'enfans, parce qu'elle ne pouvoit mettre au monde que des lâches.

De Laet, Ind. Occid. Lib. 17. c. 15.

C'est encore pis chez quelques Nations de l'Amerique Meridionale; car si les femmes y ont trop de peine à se délivrer de leur fruit, si elles ne soûtiennent pas les douleurs de l'enfantement avec toute la fermeté ordinaire au sexe dans ces païs-là, la crainte que l'on a que ces enfans n'héritent de la foiblesse de leurs meres, oblige les parens à les faire mourir, afin de n'avoir pas le chagrin de les voir dégenerer de la vertu de leurs Ancêtres. Ils usent de la même rigueur à l'égard de ceux qui naissent contrefaits, & souvent ils font périr la mere avec l'enfant. Ils sacrifient aussi l'un des gemeaux, dans la supposition qu'une mere ne sçauroit suffire à deux, de sorte qu'on voit encore parmi eux en vigueur le cruel ordre de Lycurgue, qui ne voulant élever que des hommes propres à rendre service à la République, avoit établi une Loy judiciaire pour les enfans qui venoient au monde, afin de délivrer l'Etat de bonne heure de ceux qui n'auroient pas les qualités corporelles, d'où on pût tirer d'heureux présages,

Plutarch. in Lycurgo.

présages, qu'ils pourroient être utiles à leur patrie.

Les Sauvagesses n'ont garde de donner leurs enfans à d'autres pour les nourrir. Elles croiroient se dépoüiller de l'affection de mere, & elles sont dans une surprise extrême de voir qu'il y ait des Nations au monde, où cet usage soit reçû & établi. Que s'il arrive que les meres meurent en couches, ou pendant que les enfans sont encore au berceau, on trouve dans ces cas de nécessité des nourrices dans leur famille ; & ce qui paroîtra plus étonnant de vieilles grands-meres, lesquelles ayant passé l'âge d'avoir des enfans, se font encore revenir le laict, & prennent la place des meres. Les Sauvagesses aiment leurs enfans avec une extrême passion ; & quoiqu'elles ne leur donnent pas des marques de leur affection par des caresses aussi vives, que le font les Européanes, leur tendresse n'en est cependant pas moins réelle, moins solide, & moins constante. Elles allaitent leurs enfans aussi long-temps qu'elles peuvent, & ne les sévrent que par nécessité. J'ai vû des enfans de trois & quatre ans, reprendre encore le laict avec leurs puînés.

Le Berceau pour les enfans des Sauvages, dans la Nouvelle France, est tout-à-fait joli & commode. Il consiste en une ou deux planches fort minces, d'un bois fort léger, de deux pieds & demi de long, enjolivées par les bords, retré- Le Berceau.

cies par en bas, & arrondies par le pied, pour donner la commodité de bercer. L'enfant, enveloppé de bonnes fourrures, y eſt comme collé ſur ces planches unies, & placé debout, de maniere qu'il appuye ſur une petite avance de bois, où ſes pieds portent, la pointe tournée en dedans, de peur qu'ils ne ſe bleſſent, & afin qu'ils prennent le ply qu'il faut pour bien porter la raquette. Les langes, ou fourrures, ſont genés ſur le devant par de larges bandes, d'une peau peinte, qui prête peu, & qui ſont paſſées, & repaſſées dans des cordelettes d'un cuir fort, lequel regne des deux côtés du berceau, où elles ſont fortement arrêtées. On fait déborder ces langes conſiderablement au-deſſus du berceau, & on les rejette par derriere, quand on veut faire prendre l'air à l'enfant, ou bien on les fait retomber ſur un demi cercle, qui prend aux deux extrémités des planches, leſquelles répondent à la tête de l'enfant, & qui en fait le tour par-devant, afin qu'il puiſſe reſpirer plus librement, ſans être expoſé au froid en Hyver, & aux piqueures des Maringoins ou couſins en Eté, & afin qu'il ne reçoive point de mal au cas que le berceau vint à tomber. On met ſur ce demi cercle de petits bracelets de porcelaine, & d'autres petites bagatelles, que les Latins nommoient *Crepundia*, leſquelles ſervent d'ornement & de joüet pour divertir l'enfant. Deux grandes longes d'un cuir fort, qui ſortent du berceau par le haut, don-

nent la facilité aux meres de le porter par-tout avec elles, de le charger au-dessus de tous leurs autres fardeaux, quand elles vont aux champs, ou qu'elles en reviennent, & de le suspendre à quelque branche d'arbre, où l'enfant est comme bercé, & endormi par le vent, tandis qu'elles travaillent.

Les enfans sont dans ces Berceaux fort chaudement, & fort mollement; car, outre les fourrures qui sont fort douces, on y met encore quantité de duvet, tiré de l'épy du roseau, lequel leur sert d'oüatte, ou bien de poudre d'écorce de Peruche, dont les femmes se servent pour dégraisser leurs cheveux, & pour les entretenir. Ils y sont aussi fort proprement, de maniere qu'ils ne peuvent gâter leurs fourrures; & par le moyen d'une petite peau, ou d'un linge qu'on fait passer entre leurs cuisses, & qui pend en dehors sur le devant, ils peuvent pourvoir à leurs besoins naturels, sans que le dedans en soit sali & gâté, excepté le duvet, auquel il est facile d'en substituer de nouveau.

Quelques Nations vers la Louisiane, à qui les François ont donné le nom de Têtes plattes, parce qu'elles font consister leur beauté à avoir le front applati, & le sommet de la tête terminé en pointe, en façon de mître, ont des berceaux à peu près semblables à ceux que je viens de décrire, mais qui ont, outre cela, quelque chose de particulier pour contribuer à leur faire pren-

dre cette forme, dans laquelle elles trouvent un si grand agrément. C'est un trou pratiqué dans le berceau, où la mere fait entrer la tête de l'enfant, lui appliquant sur le front, & au-dessus de la tête une masse d'argile, qu'elle serre, & lie de toutes ses forces. Elle couche ainsi l'enfant toutes les nuits, jusqu'à ce que la tête ait pris son ply, & que les ossemens du crâne ayent acquis assez de consistence. Les enfans souffrent extrêmement dans les premiers essais de cette violente operation, laquelle les fait devenir noirs, & leur fait jetter par le nez, par les yeux & par les oreilles, une liqueur blancheâtre & visqueuse; ils doivent encore beaucoup souffrir dans la suite de la situation gênante, où ils sont forcés de passer toutes les nuits, les premiers mois de leur enfance, mais il doit en coûter à ceux qui veulent être beaux par artifice, & qui souhaitent avoir des agrémens que la nature leur a refusés.

Les Caraibes & la plûpart des Sauvages Meridionaux ont aussi le front applati, & la tête pointuë. Leurs meres ont soin de la leur enfoncer avec de petites planches, & de petits coussinets de coton, liés fortement derriere la tête. Mais les enfans n'ont point d'autre berceau, que des Hamacs proportionnés à leur petite taille, que les meres peuvent suspendre, & transporter fort commodément, & où les enfans sont couchés tout-nuds sans aucune gêne. Les Sauvages, qu'on nomme en Canada les gens des Terres, *Garha-*

gonronnon, ont un goût tout different des Têtes-plattes, car ils font consister leur beauté à l'avoir fort ronde : c'est pour cela qu'on les nomme aussi les *Têtes de Boule*.

De l'Education.

Au sortir du Berceau, les enfans commencent plûtôt à se rouler qu'à marcher. Les parens les laissent assez ordinairement nuds dans la Cabane pendant les premieres années, dans la persuasion que le corps se forme mieux, ou pour les endurcir de bonne heure aux injures de l'air. Dès qu'ils sont un peu grands, ils suivent leurs meres, & travaillent pour la famille. Elles les accoûtument pour cet effet à aller puiser l'eau à la riviere, à porter de petites provisions de bois, proportionnées à leur taille, & qu'on peut regarder plûtôt comme un joüet, que comme une charge. Peu à peu elles les stylent ainsi à rendre les services, qui sont de leur compétence. Du reste ils sont négligés pour leur personne, mal vêtus, jusqu'à ce qu'ils entrent dans l'adolescence, & qu'ils soient incorporés dans le corps de la jeunesse, qu'il leur est permis alors de s'orner.

Rien n'étoit plus dur que l'Education des jeunes gens dans l'Isle de Créte, & à Sparte. Dès qu'ils avoient atteint un certain âge, on les élevoit dans ces Ecoles publiques, qu'on nommoit Ἀγέλαι, & συσσίτια, lesquelles étoient comme de grandes salles, ou des especes de Halles ; là ils étoient formés tous ensemble, distribués par ban-

des, dont chacune étoit sous la discipline d'un Maître, qui les exerçoit à une vie extrêmement laborieuse & pénible. Les Législateurs, qui n'avoient en vûë que l'Art Militaire, seul capable d'aggrandir, ou de maintenir leur Etat, avoient banni de leur République toutes les Sciences, & tous les Arts Liberaux, soit qu'ils ne les crussent pas nécessaires, soit qu'ils les regardassent comme des exercices de gens oisifs, qui cherchent à tromper le temps, ou qu'ils pensassent que ces Arts & ces Sciences n'étoient propres qu'à amollir le cœur, & à introduire le luxe & la faineantise. La Guerre étant donc l'unique but où se rapportoit toute leur politique, ils avoient en même temps dirigé à cet objet tous les exercices de la Religion, & de la vie civile.

C'étoit donc pour cette unique fin, qu'au sortir de l'enfance, ils apprenoient à leur jeunesse à chanter les loüanges des Dieux, & des Heros, à danser la pyrrhique: qu'ils endurcissoient leurs corps en les faisant coucher sur la dure, marcher nuds pieds, & tête nuë, se couvrir de poussiere, & se baigner dans l'Eurotas en toute saison, qu'ils les accoûtumoient à souffrir la faim, la soif, le poids du jour, & de la chaleur: qu'ils les faisoient courir sans cesse à travers les rochers les montagnes, à la poursuite des bêtes feroces: qu'ils les tenoient toûjours en haleine par les exercices continuels de leurs Gymnases publics, où ils s'exerçoient de toutes les manieres, à tirer de

l'arc, à lancer le javelot, à la lutte, à la course, & à divers combats à coups de pied & de poing, & même à fer émoulu : mais c'étoit sur-tout à ce dessein qu'ils les formoient à cette invincible patience d'un courage à toute épreuve, dont ils donnoient de si beaux témoignages dans ces cruelles flagellations, dont nous avons parlé au sujet des Initiations : patience si étonnante & si merveilleuse, qu'elle fit dire agréablement à un Etranger, qui en voyoit de ses yeux des exemples à Lacedemone, ce qu'un autre avoit déja dit au sujet de leur nourriture. « Qu'il n'étoit pas sur- « prenant, après cela, que les Lacedemoniens fis- « sent des prodiges de valeur dans les combats, « qu'ils y cherchoient apparemment la mort, en « s'exposant aux plus grands dangers pour y finir « la vie malheureuse, qu'ils menoient dans leur « patrie, laquelle étoit pire cent fois que la mort « même. «

Vid. Craggium de Repub. Laced. Lib. 3. Inst. 8.

Que les Sauvages ayent eu autrefois une éducation aussi rigoureuse, cela est encore sensible par les restes qu'ils en avoient conservés jusqu'à nos jours, & dont j'ai fait voir la ressemblance avec les Initiations aux mysteres des Payens, lesquelles n'étoient dans leur institution, ainsi que je l'ai dit, qu'une Ecole pratique, où l'on puisoit les principes d'une vie nouvelle, conforme aux maximes de la Religion, de la Morale, & de la societé civile.

Ce qui fait un nouveau motif de probabilité,

c'eſt que cette Education des Crétois & des Lacedemoniens avoit été priſe des Barbares, qui avoient, en premier lieu, habité la Gréce, & qu'elle ſe trouvoit parfaitement conforme aux mœurs des peuples de Thrace & de Scythie. Si même nous en croyons Pauſanias, ces cruelles flagellations des Lacedemoniens ne ſe faiſoient que devant la ſtatuë de la Diane Orthie, qu'il aſſure être la même que la Diane de Tauride, laquelle avoit été enlevée par Oreſte, & par Iphigenie ſa ſœur, qui la porterent de Scythie en Gréce, comme je l'ai déja dit.

Pauſanias, in Laconicis, p. 98.

Les Perſes recevoient une éducation ſemblable, avant qu'ils ſe fuſſent rendus les maîtres des Empires des Aſſyriens, des Medes & des Lydiens; & avant que le luxe & les richeſſes de ces Monarchies en euſſent fait des Sybarites. Xenophon nous en fait à peu près la même peinture dans les premieres pages de ſa Cyropédie, que les autres Auteurs font des Républiques des Crétois & des Spartiates. Il diſtribuë cette Nation en quatre Ordres differens, ſelon la diverſité des âges. Chaque Ordre habitoit en commun dans de grandes Halles, qui répondent à ce que les Grecs appelloient Ἀγέλαι, & Ἀνδρεῖα, & l'on y pratiquoit à peu près les mêmes exercices.

Xenophon. Lib. 1. Cyrop. p. 2.

Je ne répeterai point ici ce que j'ai dit des Carbets des Sauvages Meridionaux, & de leurs exercices peu differens de ceux de la Républi-

que

que de Lycurgue. Pour ce qui eſt des autres, qui n'habitoient pas ainſi en commun, il eſt certain qu'ils avoient auſſi des épreuves très-difficiles, & une méthode très-rigoureuſe pour former leur jeuneſſe. Quoiqu'aujourd'hui ils n'ayent plus cette éducation ſuivie & reglée, ſur-tout au voiſinage des Européans, & dans les Miſſions, où l'on a aboli tous leurs anciens uſages autant que l'on a pu; on voit cependant encore le même eſprit, & le même génie d'une éducation auſtere. Toutes les inſtructions que leur donnent leurs parens, conſiſtent dans des choſes propres à échauffer leur courage, par les exemples de leurs Ancêtres, à les animer à ſuivre leurs traces, à les bien inſtruire de leurs coûtumes & de leurs uſages, & à leur bien inculquer la gloire qu'ils peuvent acquerir par leur adreſſe & par leur bravoure. On leur met en main pour cet effet l'arc & la flêche, dès qu'ils peuvent les tenir, ils les gardent long-temps comme un joüet; mais leurs forces croiſſant avec l'âge, d'un amuſement de leur oiſiveté, ils en font un exercice néceſſaire, & s'y rendent en peu de temps très-habiles.

Leur vie étant d'ailleurs dure par elle-même, & manquant de pluſieurs choſes néceſſaires pour la nourriture, le vêtement, & le reſte, elle ne contribuë pas peu à les endurcir, & à les rendre capables de ſoûtenir la faim, la ſoif, les rigueurs des ſaiſons, & d'autres travaux, ſous leſquels on nous verroit ſuccomber pour avoir reçû une éduca-

tion trop molle, & trop ſenſuelle.

Les petits Sauvages s'exercent continuellement enſemble, auſſi-bien que les jeunes gens ; on les voit ſe joüer à coups de pied & à coup de poing ; exercice que Lycurgue avoit ordonné pour les ſiens. Si deux Antagoniſtes ſe battent, de maniere qui paſſe le jeu, la tranquillité des autres eſt admirable dans ces occaſions, & m'a frappé. Ils forment un cercle autour des deux intereſſés, qu'ils laiſſent ſe battre, & *joüer*, comme ils diſent, tout à leur aiſe, comme ſimples ſpectateurs ; perſonne ne prend parti pour eux, non pas même leurs freres ; perſonne ne les ſepare, à moins que le jeu ne fût pouſſé trop loin, ou que la partie fût trop inégale ; ils ſe contentent enſuite de rire aux dépens de celui qui a eu du deſavantage.

Mais, comme ils n'ont plus ces exercices publics & continus, qui peuvent contribuer beaucoup à la regularité des mœurs, ils ſe ſont beaucoup relâchés de cette diſcipline exacte, qui les rendoit vertueux en quelque ſorte comme malgré eux. Les parens font ce qu'ils peuvent pour leur donner de bons principes, mais ne les prêchant pas toûjours par leurs exemples, leurs diſcours ne ſont pas toûjours efficaces pour les détourner du vice. Les meres qui en ſont maîtreſſes, n'ont pas la force de les punir & de les corriger, quand ils manquent à leurs devoirs ; elles leur laiſſent faire tout ce qu'ils veulent dans le bas âge ;

ſous le prétexte qu'ils n'ont pas encore de raiſon, & que lorſque les années leur en auront donné, ils ſuivront ſes lumieres, & ſe corrigeront; mauvais principe, qui favoriſe des habitudes vicieuſes, dont ils ne peuvent plus ſe défaire. Le plus grand châtiment qu'elles leur font, quand ils ſont encore petits, c'eſt de leur jetter de l'eau au viſage, ou de les en menacer: elles ſe contentent, quand ils ſont plus avancés, de leur repréſenter leurs devoirs, à quoi ils ne ſont pas toûjours réſolus d'obéir. Perſonne d'ailleurs n'oſeroit s'ingerer de les frapper, & de les corriger. Malgré cela, les enfans ſont aſſez dociles, ils ont aſſez de déference pour ceux de leur Cabane, & de reſpect pour les anciens, à l'égard de qui on ne les voit gueres s'émanciper; ce qui marque que dans la maniere d'élever les enfans, la douceur eſt ſouvent plus efficace que les châtimens, & ſur-tout des châtimens outrés. Les Sauvages en general ſont d'ailleurs ſi ſenſibles, que pour un reproche un peu trop amer, il n'eſt pas extraordinaire de les voir s'empoiſonner avec la ciguë, & ſe défaire eux-mêmes.

L'*Athenroſera*, ou les Amitiés particulieres entre les jeunes gens, qui ſe trouvent établies à peu près de la même maniere d'un bout de l'Amerique à l'autre, ſont un des points des plus intereſſans de leurs mœurs, parce qu'elles renferment un article des plus curieux de l'Antiquité; & Des Amitiés particulieres.

qu'elles servent à nous expliquer ce qui étoit sur cela en usage, particulierement dans la République des Crétois, & dans celle des Spartiates.

On a calomnié les Législateurs de ces Républiques, comme s'ils avoient autorisé par leurs Loix, ce que quelques Auteurs en ont raconté depuis, & qu'ils ont voulu nous faire entendre par les noms odieux d'*Amator* & d'*Amasius*, qui ont été substitués à ceux de φιλήτωρ, & de κλεῖνος, qu'on donnoit dans la Gréce à ces illustres Amans; Plutarque, Xenophon, Maxime de Tyr, Elien, & plusieurs autres, les ont justifiés; & il n'est pas vraisemblable, que des Législateurs aussi sages, eussent rien statué, qui eut pû rendre leurs Républiques éternellement infâmes. Car, quoique les Grecs ayent été sujets à des vices monstrueux, qui ne sont devenus par-tout que trop communs, le vice néanmoins, quel qu'il soit, porte toûjours avec soy un caractere flétrissant de honte, qui lui fait chercher les ténebres parmi les plus barbares mêmes.

Plutarch. in Lycurgo & Agesilao. Xenoph. de Repub. Lac. Maxim Tyr. Serm. x. Ælian. Lib. 3, cap. x.

Cette raison est plus que suffisante pour nous convaincre, que si celui des vices, qui est le plus abominable, & qui révolte le plus la raison, eut été attaché à ces sortes de liaisons d'amitié, ces Législateurs n'eussent eu garde de le mettre en honneur, à ce point que ceux qui étoient le plus recherchés, s'en fissent un mérite, & un sujet de gloire, & que ce fut au contraire une tache infamante, à l'égard de ceux pour l'amitié desquels

Cic. de Rep. Strab. Lib. x. p. 331.

on ne faiſoit paroître aucun empreſſement.

L'intention donc de ces Légiſlateurs, étoit de fonder des amitiés, qui euſſent la vertu pour principe, qui fuſſent une liaiſon pudique, & un amour innocent, un commerce d'eſprit, d'où l'on bannit juſqu'à l'ombre du crime, & une émulation réciproque entre l'amant & la perſonne aimée, telle que Platon l'a définie en pluſieurs endroits. Xenophon compare l'ardeur & la modeſtie de cet amour mutuel des Lacedemoniens, aux enchaînemens du cœur, qui ſont entre le pere & les enfans ; & Maxime de Tyr dit qu'il étoit ſemblable à l'amour qu'on pourroit avoir pour une belle ſtatuë.

Xenophon & Max. Tyr. loc. cit.

L'amant avoit un ſoin continuel d'inſpirer des ſentimens de gloire à l'objet de ſes affections, il étoit chargé de lui donner bon exemple, de corriger, ou de prévenir les fautes qu'il eut pû faire ; de ſorte que la République ſuivant l'eſprit du Légiſlateur, rendoit l'amant reſponſable de la conduite de l'aimé, lequel étoit comme ſon diſciple ; en ſorte que celui-ci ne pouvoit faire de fautes, qu'il n'exposât l'autre à en être puni, & à recevoir le châtiment qu'il auroit lui-même mérité ; car comme l'aimé étoit toûjours un peu plus jeune, s'il venoit à faillir, on pardonnoit à l'imprudence, & à la foibleſſe de ſon âge moins avancé ; mais la punition tomboit ſur l'amant, qui étoit obligé d'être le ſurveillant, & le garand de la conduite de celui qu'il chériſſoit. Plutarque

Plutarch. in Lycurgo.

rapporte un exemple de cette ſeverité ; car un jour, dans les combats à outrance que les jeunes gens faiſoient dans leurs gymnaſes, l'un d'eux ayant, dit-il, laiſſé échapper une plainte lâche, & indigne d'un Lacedemonien, on s'en prit à ſon amant, qui fut condamné à une peine.

Malheur à l'amant qui eut tombé dans des fautes plus conſiderables, & qui au lieu de former ſon diſciple à la vertu, lui eut donné l'exemple du vice, en le portant au mal. Car, dit Elien, s'il lui arrivoit de concevoir des déſirs criminels pour l'objet de ſes affections, il n'y avoit point de ſureté pour lui à Sparte, & il ne pouvoit ſe ſauver d'une mort infâme que par une fuite honteuſe.

La maniere dont les Auteurs racontent que ſe faiſoient les enlevemens de ces ſortes d'amis, & les abus qui purent s'y gliſſer dans la ſuite, furent ſans doute ce qui fonda des ſoupçons ſiniſtres contre les Légiſlateurs, comme s'ils euſſent autoriſé par leurs Loix, les vices qui s'en étoient ſuivis. Mais le vice ſe gliſſe par-tout, & il n'eſt rien dont on n'abuſe.

Si l'on veut comparer ce qui ſe pratiquoit à Sparte, & en Créte, au ſujet de ces enlevemens, avec ce que j'ai rapporté dans l'Article de la Religion, & que j'ai tiré de l'Auteur de la nouvelle Hiſtoire de Virginie, il ſe trouvera que la retraite de ces jeunes gens enlevés, & qui alloient paſſer quelques mois à la campagne ſous la conduite de

leur ami, étoit peut-être une espece d'initiation, & une pratique qui appartenoit à la Religion, comme en Amerique.

Cela paroît d'autant mieux fondé, qu'au retour de ces jeunes gens, ceux qui les avoient enlevés, étoient obligés de faire présent à chacun d'un Taureau, pour en faire un sacrifice à Jupiter, ainsi que le témoigne Strabon. Dans la Beotie, où ces liaisons d'amitié étoient établies, comme dans l'Isle de Créte, & chez les Lacedemoniens, on appelloit Ἱερὸς λόχος, ou la *sacrée Cohorte*, le Corps des Guerriers composé d'Amans, & d'Aimés, lequel étoit invincible par leur union. Ces Loix d'amitié paroissent avoir été communes dans toute la Gréce, & si nous faisons attention à l'Histoire des premiers temps, nous verrons, que presque tous les Heros se trouvent ainsi unis à quelque ami, lequel étoit le compagnon de leurs travaux & de leur fortune. Tels étoient Hercule, & Iolas; Thesée, & Pyrithoüs; Achille, & Patrocle; Ænée, & Achate; Oreste, & Pylade, &c. Plutarque, dans la vie de Pelops, assure qu'en memoire de l'amitié d'Hercule & d'Iolas, les Amans & les Aimés envoyoient des offrandes au Tombeau de ce dernier, & serroient les nœuds de leur alliance, par les sermens qu'ils faisoient en son nom, & en l'invoquant.

Strabo, Lib. x. p. 333.

Les Bresiliens appellent ces sortes d'amis *Atour assap*, c'est-à-dire, *le parfait Allié.* Le Sieur de Leri assure, que l'alliance qui se forme entr'eux par-

Leri, Hist. du Bresil, ch. xx.

cette ſorte d'union, eſt ſi forte, que tous les biens leur deviennent abſolument communs, comme s'ils ne faiſoient qu'une même perſonne, & qu'ils ne peuvent pas plus ſe marier dans la famille l'un de l'autre aux degrés prohibés, que s'il y avoit entr'eux une liaiſon du ſang au premier degré.

Ces liaiſons d'amitié, parmi les Sauvages de l'Amerique Septentrionale, ne laiſſent aucun ſoupçon de vice apparent, quoiqu'il y ait, ou qu'il puiſſe y avoir beaucoup de vice réel. Elles ſont très-anciennes dans leur origine, très-marquées dans leur uſage conſtant, ſacrées, ſi je l'oſe ainſi dire, dans l'union qu'elles forment, dont les nœuds ſont auſſi étroitement ſerrés que ceux du ſang & de la nature, & ne peuvent être diſſous, qu'à moins que l'un d'eux s'en rendant indigne par des lâchetés qui deshonoreroient ſon ami, l'obligeât à renoncer à ſon alliance, ainſi que quelques Miſſionnaires m'ont dit en avoir vû des exemples. Les parens ſont les premiers à les fomenter, & à en reſpecter les droits; elles ſont honorables dans leur choix, étant fondées ſur un mérite mutuel à leur façon, ſur la conformité des mœurs, & ſur des qualités propres à exciter l'émulation, laquelle fait ſouhaiter à un chacun d'être ami de ceux qui ſont les plus conſiderés, & qui méritent mieux de l'être.

Ces amitiés s'achetent par des préſens, que l'ami fait à celui qu'il veut avoir pour ami; elles s'entretiennent par des marques mutuelles de bien-

veillance,

veillance ; ils deviennent Compagnons de chaſſe, de guerre, & de fortune ; ils ont droit de nourriture & d'entretien dans la Cabane l'un de l'autre. Le compliment le plus affectueux que puiſſe faire l'ami à ſon ami, c'eſt de lui donner ce nom d'Ami: enfin ces amitiés vieilliſſent avec eux, & elles ſont ſi bien cimentées, qu'il s'y rencontre ſouvent de l'héroïſme, comme entre les Oreſtes & les Pylades.

Le Pere Garnier m'a dit avoir appris d'un Sauvage, au ſujet de ces amitiés, qu'ils avoient fait ſouvent entr'eux cette remarque, que lorſqu'on brûloit un Eſclave, on pouvoit regarder comme un préſage aſſuré, que celui que l'Eſclave nommoit dans ſa chanſon de mort, ſeroit bien-tôt pris lui-même, & auroit le même ſort. Ce Pere faiſoit enſuite cette réflexion. Quand bien même le préſage ſeroit ſuivi de l'évenement, il n'y auroit à cela rien d'extraordinaire; car cet Eſclave, diſoit-il, menaçant, ſelon la coûtume, ceux qui le brûlent, appelle à ſon ſecours pour le venger, celui avec qui il eſt lié d'une amitié plus étroite ; & celui-ci touché de la perte de ſon ami, du ſort duquel il eſt bien-tôt inſtruit, ne tarde pas, dans l'eſperance d'en tirer vengeance, à ſe précipiter auſſi dans les mêmes périls, où il eſt preſque toûjours la victime de la témerité, que lui ont inſpiré le regret de la mort de ſon ami, & la douleur qu'il a de l'avoir perdu.

J'ai lû auſſi dans une de nos Relations, qu'entre quelques priſonniers que l'on avoit amenés à On- Relat de la Nouv. France pour les an-

nées 1669. & 1770. chap. 7. p. 246.

nontagué, il s'en trouva deux ſi fortement unis d'amitié, que comme on eut condamné l'un au feu, & donné la vie à l'autre, celui à qui on avoit donné la vie, fut ſi affligé qu'on n'eut pas fait la même grace à ſon compagnon, qu'il ne put diſſimuler ſa douleur, & fit tant par ſes plaintes & par ſes menaces, qu'il obligea ceux qui l'avoient adopté de l'abandonner au ſupplice : on les fit donc mourir l'un & l'autre, & le Miſſionnaire qui en parle, marque qu'il fut aſſez heureux pour leur adminiſtrer le Baptême, & pour les voir mourir dans de grands ſentimens de pieté, dont les Iroquois ne furent pas moins charmés, qu'ils l'avoient été du zéle du Miſſionnaire même.

Dans quelqu'une de nos Miſſions, les Miſſionnaires ayant ſupprimé ces ſortes de liaiſons, à cauſe des abus qu'ils en pouvoient craindre, ſans dire néanmoins qu'ils agiſſoient par ce motif; les Sauvages n'en furent pas fâchés, à cauſe que ces amitiés étoient d'une trop grande dépenſe, & que par-là même elles devenoient trop onereuſes.

Fin du premier Tome.

Special 89-B
25273
v. 1

THE GETTY CENTER
LIBRARY